

COURS J. ISAAC

A. ALBA

HISTOIRE 4e

HACHETTE

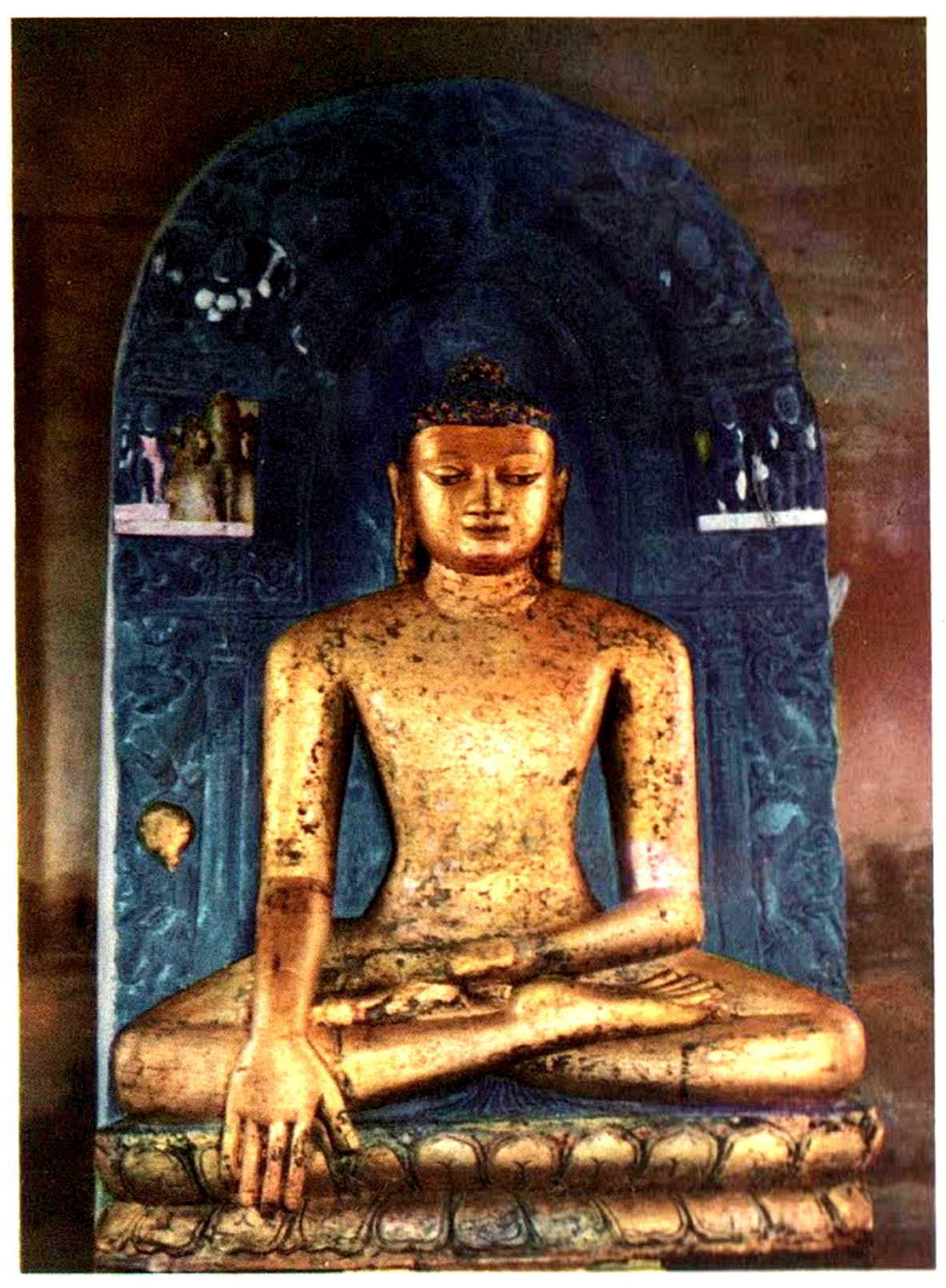


Photo Louis Frédéric Rapho.

LE BOUDDHA (563-483 av. J.-C.)
Statue hindoue du XIe siècle.

Siddharta Gautama *était le fils d'un roi de la vallée du Gange. Le surnom de* Bouddha *signifie celui qui a trouvé l'illumination. Le bouddhisme, doctrine toute de douceur et de pitié, est aujourd'hui l'une des religions qui compte le plus d'adeptes.*

COURS D'HISTOIRE JULES ISAAC

André ALBA
Professeur agrégé d'Histoire
au Lycée Henri-IV

LE MOYEN AGE

CLASSE DE QUATRIÈME
PROGRAMMES DE 1957



CLASSIQUES HACHETTE
79, Boul. Saint-Germain - PARIS-VIe

AVANT-PROPOS

Il y a cinquante-cinq ans, après la réforme des programmes de 1902, Albert MALET, *chargé d'établir un nouveau cours à l'usage de l'Enseignement secondaire, l'enrichissait d'une abondante* **illustration documentaire,** *soigneusement présentée et commentée. Grande nouveauté pour l'époque, qui eut un éclatant succès. La pédagogie historique s'en trouvait elle-même enrichie et rénovée.*

Il y a trente-cinq ans, après la réforme des programmes de 1923, successeur d'Albert Malet tombé en 1915 sur le champ de bataille d'Artois, je fus à mon tour chargé d'établir un nouveau cours d'Histoire, connu sous le nom de cours MALET-ISAAC. *Tout en restant fidèle à la méthode de l'illustration documentaire et en lui donnant plus d'importance encore, je fondais la nouvelle collection sur le* **principe de l'utilisation des textes documentaires** *dans la rédaction même du cours. Le manuel mettait ainsi à la disposition des maîtres et des élèves un véritable trésor de documents de toutes sortes, grâce auquel l'enseignement de l'Histoire devait prendre un caractère plus concret et — écrivais-je en 1924 —* « satisfaire pleinement à ce qui est la fonction éminente de l'enseignement secondaire : la formation de l'esprit critique ».

A travers toutes les réformes des programmes qui ont eu lieu depuis lors, je suis resté fidèle à ces principes, ainsi que tous mes collaborateurs.

Aussi suis-je agréablement surpris et heureux aujourd'hui de constater que les directives officielles m'ont enfin donné raison, et que, désormais, la documentation historique, entendue au sens le plus large, aura dans l'enseignement de l'Histoire la place à laquelle elle a droit.

Nous n'avons donc qu'à rester fidèles à nous-mêmes et, par un nouveau rajeunissement de notre cours, mériter que le corps enseignant nous reste fidèle.

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à M. André ALBA *qui a bien voulu se charger de ce nécessaire rajeunissement, en harmonie avec les nouveaux programmes de 1957, pour les volumes correspondant aux classes de Cinquième, de Quatrième et de Troisième dont il était déjà le principal auteur.*

JULES ISAAC.

LE MOYEN AGE

CHAPITRE PREMIER

LE MONDE VERS L'AN MILLE

Vers l'an mille on peut distinguer quatre grands foyers de civilisation : l'Europe occidentale et centrale, l'Empire byzantin, le monde musulman, enfin l'Inde, la Chine et le Japon.

1. Diversité de l'Europe. A la fin du Xe siècle, lorsque Hugues Capet fut élu roi de France en 987, il n'y avait pas *une* Europe, il y en avait plusieurs. Les différences de religion, si importantes à cette époque, permettaient de distinguer une Europe *chrétienne*, une Europe *païenne*, une Europe *musulmane*.

Dans l'Europe chrétienne elle-même, l'Occident s'opposait à l'Orient. L'Angleterre, la France, l'Espagne, l'Allemagne occidentale, l'Italie avaient subi plus ou moins profondément l'influence de la civilisation latine au temps de l'Empire romain, puis celle des Germains depuis les grandes invasions. Au contraire la péninsule des Balkans, qui faisait partie de l'Empire byzantin, était de langue et de civilisation grecques. Quoique chrétiennes l'une et l'autre, ces deux parties de l'Europe s'opposaient aussi au point de vue religieux. Les fréquents conflits entre les papes de Rome et les patriarches de Constantinople finirent par amener au milieu du XIe siècle la scission du christianisme en deux Églises rivales : l'*Église catholique romaine* et l'*Église grecque*.

2. L'Europe occidentale et centrale. L'*Angleterre* (qu'on appelait « Bretagne » dans l'Antiquité) avait été conquise par les Romains, puis elle avait été envahie deux fois par des Germains : d'abord par les Angles et les Saxons, ensuite par les Danois au IXe siècle. Au début du XIe siècle, elle était gouvernée

par *Cnut le Grand* (1016-1036), qui possédait en même temps le Danemark et la Norvège. C'est seulement en 1042 que l'Angleterre recouvra son indépendance sous un roi saxon.

La *France* avait encore, en 987, les frontières que lui avait fixées le traité de Verdun (843). Elle ne comprenait guère plus d'une soixantaine de nos départements et était limitée à l'Est par l'Escaut, la Meuse, la Saône et les Cévennes. Mais elle s'étendait sur une petite partie de la Belgique au Nord et de l'Espagne au Sud.

La plus grande partie de l'*Espagne* était encore occupée par les Musulmans. Cependant deux royaumes chrétiens, celui de *Léon* et celui de *Navarre*, s'étaient développés dans la partie septentrionale de la péninsule. Bientôt l'affaiblissement du Califat de Cordoue, à partir du milieu du XIe siècle, allait permettre à la « reconquête chrétienne » de faire de grands progrès.

Le royaume d'*Allemagne* s'étendait à l'est de la France et au nord des Alpes jusqu'à l'Elbe. Il allait bientôt s'agrandir à l'Ouest du vaste royaume de Bourgogne. Au cours du Xe siècle, les missionnaires allemands avaient propagé le christianisme d'une part vers le Nord, au Danemark, en Norvège et en Suède, d'autre part vers l'Est, en Bohême, en Pologne et en Hongrie. Les Hongrois, proches parents des Huns et, comme eux, venus d'Asie, étaient de race jaune ; les Tchèques de Bohême et les Polonais étaient des Blancs, mais appartenaient au rameau *slave* des Indo-Européens[1].

Le royaume d'*Italie*, dont la capitale était Pavie, ne comprenait pas la péninsule tout entière. Le sud de celle-ci faisait partie de l'Empire byzantin et la majeure partie de la Sicile appartenait aux Musulmans (appelés aussi *Sarrasins*). Les *États de l'Église* s'étendaient, le long de la mer Tyrrhénienne, au nord et au sud de Rome.

En 951, le roi d'Allemagne Otton le Grand avait occupé le royaume d'Italie. Quelques années plus tard, en 962, il s'était fait couronner empereur à Rome. L'Empire ressuscité par Otton (on l'appela plus tard le *Saint-Empire*) comprenait donc l'Allemagne et la plus grande partie de l'Italie mais, à la différence de celui de Charlemagne, il ne comprenait pas la France.

1. Parmi les Indo-Européens qui habitent l'Europe on distingue trois groupes : 1) le groupe des Grecs, Latins et Celtes ; 2) le groupe germanique (Allemands, Anglais, Scandinaves) ; 3) le groupe slave. Les principaux peuples slaves sont : les Russes, les Polonais, les Tchèques de Bohême, les Serbes et les Croates.



L'Europe centrale vers l'an mille.

3. La civilisation de l'Europe occidentale et centrale. Les multiples invasions des Scandinaves et des Hongrois, qui avaient marqué la deuxième moitié du IXᵉ siècle et la première moitié du Xᵉ, avaient eu pour conséquences la dévastation de nombreuses régions et l'établissement du régime féodal. En bien des points, les campagnes avaient été ravagées, les routes et les ponts coupés, les églises et les monastères pillés ou brûlés.

D'autre part, en ces temps d'insécurité générale, les faibles s'étaient cherché des protecteurs : un homme libre se « recommandait » à un homme puissant, à un *seigneur :* il promettait de le servir loyalement et devenait ainsi son *vassal.* En retour, il recevait de son seigneur une terre qui s'appelait un *fief* (en latin *feodum,* d'où viennent les mots : féodal, féodalité). Le fief fut d'abord viager (c'est-à-dire concédé pour la durée de la vie du vassal), puis il devint héréditaire : le vassal put le transmettre à son fils. De son côté, le seigneur lui-même pouvait se recommander à un autre seigneur plus puissant, et ce dernier au roi. L'existence d'une *hiérarchie de vassaux et de seigneurs,* voilà le premier trait qui caractérise le régime féodal.

Il y en a un autre : l'*affaiblissement de l'État,* surtout en France et en Italie. D'une part, les ducs et les comtes décidèrent que le duché ou le comté qu'ils administraient au nom du roi serait désormais leur fief héréditaire. D'autre part, dans leur fief ils exercèrent à leur profit les droits que jusqu'alors le roi seul avait exercés dans le royaume : par exemple faire la guerre, lever les impôts, rendre la justice. Les plus puissants des autres seigneurs les imitèrent ; chacun, dans sa seigneurie, usurpa les droits du roi : pour bien le montrer, il y éleva une forteresse, le *château fort.*

La seconde moitié du Xᵉ siècle fut du moins marquée par la fin des invasions. Alors les paysans se remirent au travail, les échanges commerciaux devinrent plus actifs, les écoles attachées aux monastères rouvrirent, à nouveau on recopia les manuscrits, on les orna de miniatures, on les couvrit de belles reliures ; on apprit à connaître les travaux des savants musulmans d'Espagne. Bientôt on commença à construire de grandes églises et l'art de la statuaire, presque oublié depuis la fin de l'Empire romain, reparut.

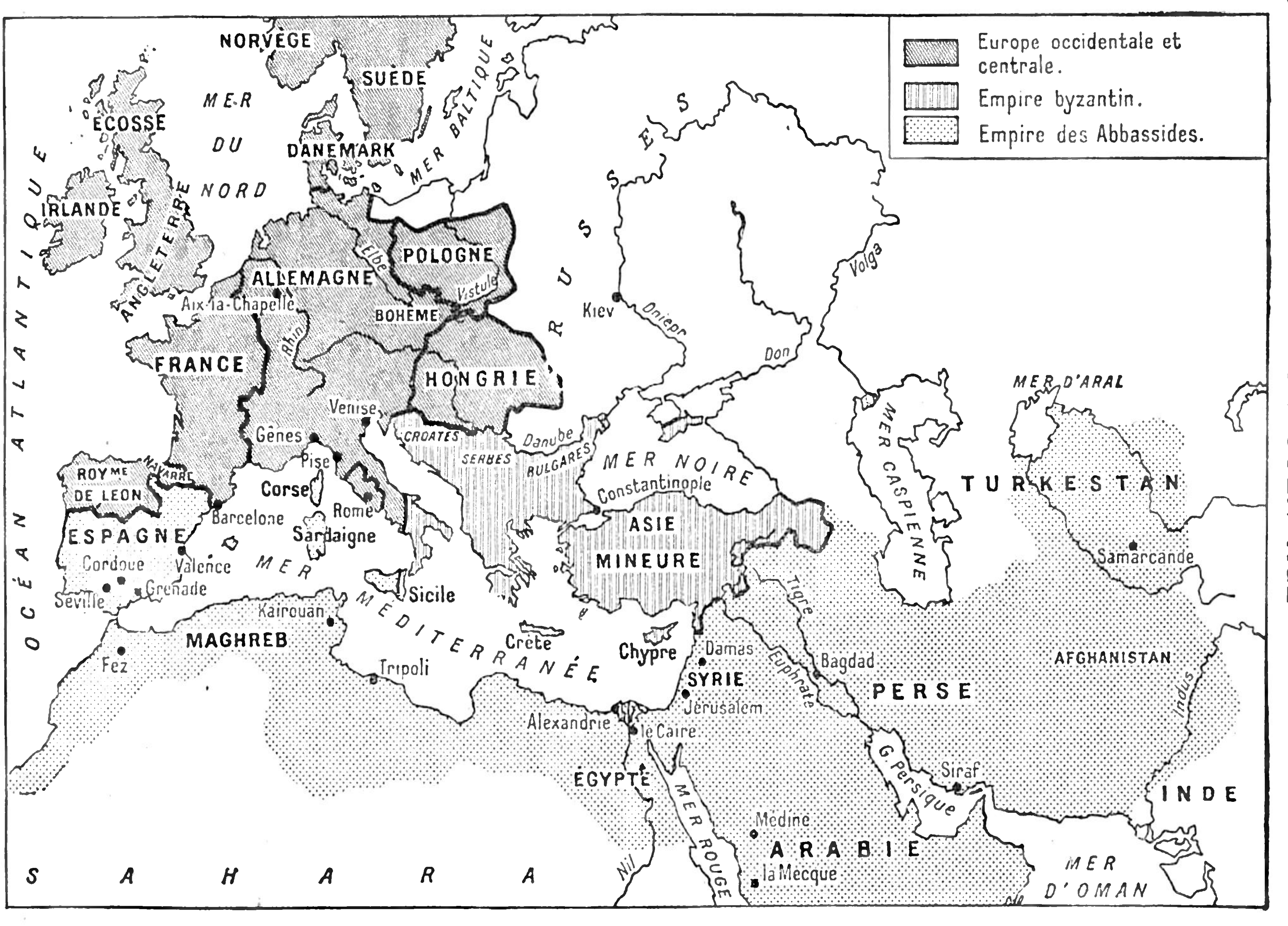
Cependant la civilisation de l'Europe occidentale et centrale était encore bien en retard, vers l'an mille, sur celles du monde byzantin, du monde musulman et de l'Asie orientale.

4. L'Empire byzantin. L'Empire byzantin, gouverné par *Basile II* (976-1025), était alors en pleine renaissance. Les Byzantins venaient de reprendre aux Musulmans l'Asie Mineure et le nord de la Syrie, l'île de Chypre, la Crète, la côte orientale de la Sicile et le sud de la péninsule italienne. Dans les Balkans, Basile II avait détruit le redoutable royaume des Bulgares ; enfin il avait écarté le danger russe en obtenant la conversion au christianisme du prince russe de Kiev et en lui faisant épouser une princesse byzantine.

La ville de Constantinople (ou *Byzance*) comptait peut-être alors un million d'habitants. Elle était toujours le *centre commercial* où affluaient les richesses du monde : d'Extrême-Orient venaient les perles, les aromates, les épices, la soie ; de Syrie les tapis de luxe, les vins, les étoffes de soie ; de la Russie méridionale le blé, le poisson salé, le miel, les fourrures. Les vaisseaux italiens des ports de Gênes, Pise et Venise lui apportaient les métaux, les laines, les vins de l'Europe occidentale. Constantinople était aussi un *grand foyer de vie intellectuelle.* Ses savants conservaient pieusement les manuscrits de l'Antiquité gréco-romaine ; ses artistes décoraient de mosaïques les églises et de miniatures les manuscrits.

Mais il y avait dans l'Empire byzantin de *graves causes de faiblesse.* Les révolutions de palais étaient fréquentes parce qu'aucune loi ne réglait la succession au trône ; les moines, très populaires, faisaient souvent aux empereurs une redoutable opposition ; enfin les petites propriétés étaient absorbées par une minorité de grands propriétaires qui devenaient presque indépendants sur leurs immenses domaines.

5. Le monde musulman. Depuis le milieu du VIIIe siècle résidait à *Bagdad*, en Mésopotamie, un calife de la famille des *Abbassides*. Officiellement, il était à la fois chef religieux et roi d'un immense empire qui, vers l'an mille, s'étendait de l'Espagne à l'Inde. En fait, il n'exerçait plus guère qu'une autorité religieuse et l'empire des Abbassides s'était morcelé en plusieurs États pratiquement indépendants. En Espagne le royaume musulman de Cordoue tenait encore en échec les petits royaumes de Léon et de Navarre, mais il allait bientôt s'effriter en une vingtaine de principautés rivales, pour le plus grand profit des Chrétiens. Tout le nord de l'Afrique, depuis l'océan Atlantique jusqu'à la mer Rouge dépendait officiellement d'une dynastie musulmane d'Algérie, les *Fatimides*, qui venait de



L'Europe, l'Afrique du Nord et l'Asie occidentale vers l'an mille.

s'emparer de l'Égypte où elle avait fondé la ville du Caire. En Mésopotamie le calife de Bagdad laissait gouverner les généraux persans de sa garde. La Syrie, le Turkestan, la Perse, l'Afghanistan, l'Arabie avaient à leur tête des princes (ou *émirs*) à peu près indépendants.

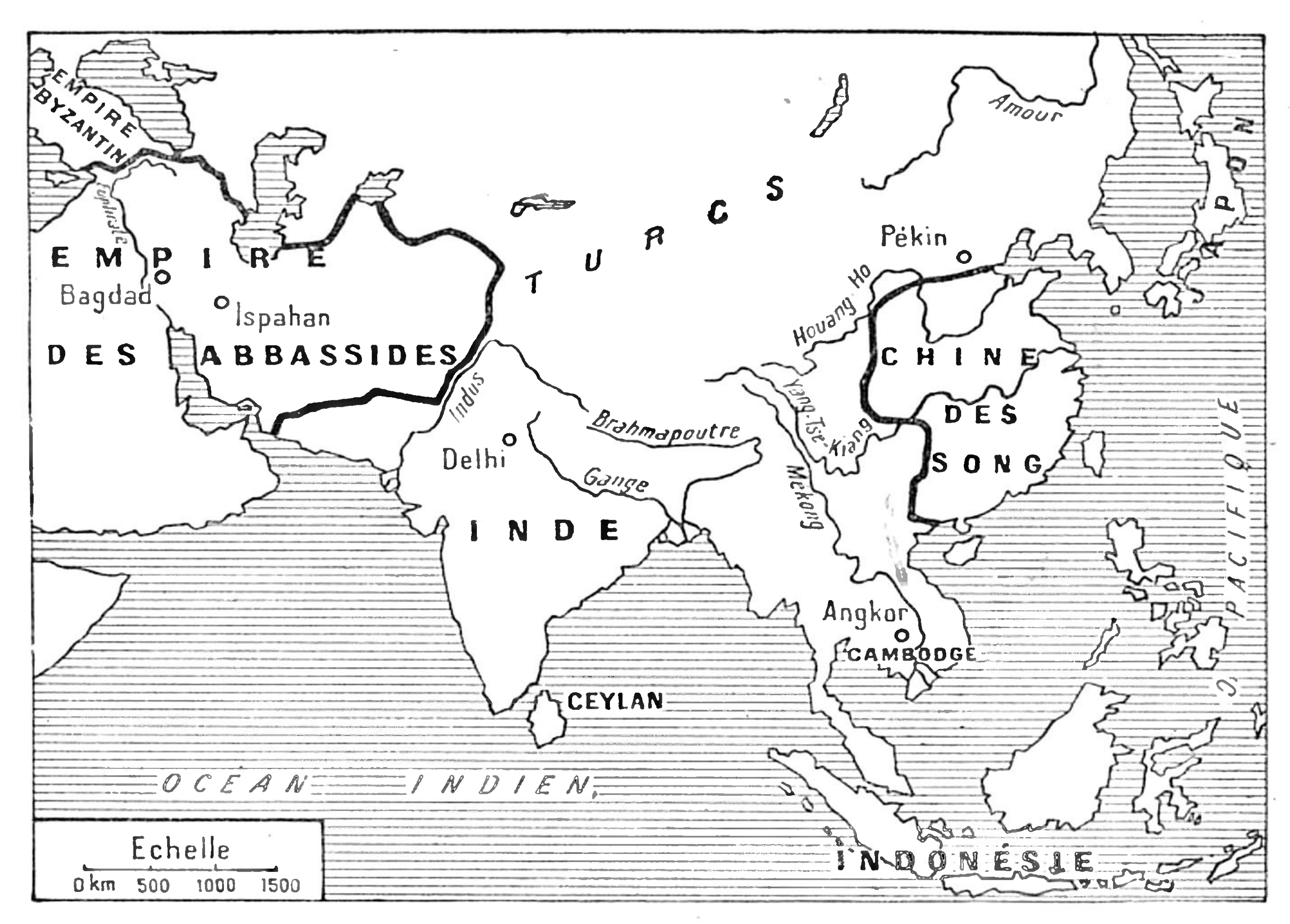
Maîtres du commerce dans l'océan Indien, les Arabes avaient fondé des comptoirs sur la côte orientale de l'Afrique. Ils commençaient aussi à s'implanter dans le Soudan dont ils finirent par convertir de nombreux habitants à la religion musulmane, à l'exception toutefois des Éthiopiens qui restèrent chrétiens[1].

6. La civilisation musulmane. *Quoique morcelé en de nombreux États, le monde musulman conservait pourtant une réelle unité.* Partout on trouvait la même religion dominante, des institutions semblables et une civilisation qui, avec des caractères particuliers à chaque peuple, n'en présentait pas moins des traits communs. Califes et émirs témoignèrent en général une *large tolérance* à l'égard des Juifs et des Chrétiens.

La vie intellectuelle était partout très active. Les grandes cités musulmanes étaient célèbres par leurs universités, leurs bibliothèques, leurs observatoires, leurs sociétés savantes et littéraires. Tous les Musulmans instruits, ceux d'Espagne comme ceux d'Égypte ou de Perse, savaient l'arabe. Mais les littératures en langue indigène n'en étaient pas pour autant dédaignées. La Perse, en particulier, jouait un rôle civilisateur de premier plan dans l'Asie musulmane : c'est alors que le plus grand des poètes persans, *Firdousi*, rédigea le « Livre des Rois », immense poème à la gloire des anciens rois de Perse. Les Musulmans comptaient aussi de grands savants. Continuant l'œuvre des Grecs et des Hindous, ils firent faire des progrès décisifs aux mathématiques, à la géographie, à la médecine ; ils découvrirent des corps nouveaux : l'alcool, l'acide sulfurique, la potasse. Partout aussi s'élevaient des palais et des mosquées richement décorés de mosaïques, de revêtements en faïence ou en marbre, de panneaux de bois ou de plâtre sculptés.

L'activité commerciale enfin rapprochait tous les pays du monde musulman. En Syrie continuaient d'arriver les marchandises de la Chine : soie, porcelaine, thé, papier de chiffons. Par mer, les Arabes allaient chercher les produits de l'Inde et de l'Indonésie : aromates, perles,

1. Au XIVe siècle, la ville de Tombouctou, près du Niger, sera l'un des plus grands centres intellectuels et religieux du monde musulman.



L'Asie vers l'an mille.

pierres précieuses. De l'Afrique orientale ou du Soudan, ils rapportaient la poudre d'or, les esclaves, l'ivoire. Toutes ces richesses s'accumulaient soit dans les ports de la Syrie, soit à Alexandrie qui, durant tout le Moyen Age, fut, avec Constantinople et plus tard Venise, l'entrepôt le plus important du monde méditerranéen.

7. L'Inde, la Chine et le Japon. Dans l'Asie orientale on trouvait deux grands foyers de civilisation, l'Inde et la Chine, qui tous deux rayonnaient sur les pays voisins.

L'Inde était alors partagée en de nombreux États rivaux. Déjà des tribus musulmanes, venues d'Afghanistan, commençaient à s'installer dans le nord du pays. La vieille religion brahmanique avait fini par éliminer la religion bouddhique, qui avait inspiré de magnifiques œuvres d'art aux peintres et aux sculpteurs hindous. Mais le bouddhisme continuait à rayonner sur la Chine, le Japon, l'Indonésie et l'Indochine. Au Cambodge, par exemple, les bas-reliefs des temples et des

palais de la ville d'*Angkor* retracent les épisodes de la vie du Bouddha et les récits des épopées hindoues.

En Chine, la dynastie des *Song* venait, peu avant l'an mille, d'arriver au pouvoir. Quoique toujours menacée par les nomades pillards de Mongolie et de Mandchourie, elle développa les lettres et les arts. Jamais peut-être la Chine ne produisit de plus grands chefs-d'œuvre dans les deux arts de la peinture de paysages et de la céramique[1]. Depuis le VIe siècle, la civilisation chinoise et la religion bouddhique s'étaient répandues au Japon. Les œuvres poétiques, aussi bien que les fresques et les statues qui ornaient les temples et les monastères témoignent du raffinement de la civilisation japonaise vers l'an mille.

Quant au continent américain, il allait rester isolé de l'Ancien Monde jusqu'au premier voyage de Christophe Colomb en 1492. Pourtant les hardis navigateurs norvégiens qui avaient déjà découvert l'Islande, puis le Groenland, avaient atteint le Canada vers l'an mille. Mais cette découverte resta sans lendemain. Il existait alors dans le continent américain des civilisations curieuses qui, plus ou moins transformées, frappèrent d'étonnement les Espagnols au début du XVIe siècle.

1. On appelle ainsi l'art de fabriquer de beaux vases.

RÉSUMÉ

1. Vers l'an mille il n'y a pas une Europe, il y en a plusieurs.

2-3. L'Europe occidentale et centrale, enfin délivrée des invasions scandinaves et hongroises, relève lentement ses ruines, en même temps que le régime féodal s'y fortifie. Un progrès se dessine, à la fois matériel et intellectuel.

4. Les victoires de Basile II sur les Musulmans et les Bulgares ont affermi l'Empire byzantin, dont la civilisation est toujours aussi brillante.

5-6. L'immense Empire des Abbassides s'est morcelé en de nombreux royaumes à peu près indépendants. Mais la communauté de religion, la connaissance de la langue arabe, et un commerce très actif maintiennent l'unité du monde musulman.

7. La civilisation de l'Asie orientale est fortement marquée par la religion bouddhique. Le continent américain est encore inconnu du reste du monde.



SAINTE FOY (Église de Conques, près de Rodez.)

Au Xe siècle, l'orfèvrerie et la miniature sont presque les seules formes d'art qui subsistent dans l'Europe occidentale. Cette statue est en bois et recouverte de feuilles de métal, rehaussées de pierres précieuses.



Ph. Bayerische Staatbibliothek.

LE CHRIST COURONNE LE ROI D'ALLEMAGNE HENRI II ET SA FEMME CUNÉGONDE.
Miniature allemande d'environ 1010.

Le roi et la reine sont amenés au Christ par saint Pierre et saint Paul. Au-dessous, trois femmes présentent au roi le globe et une couronne de laurier pendant que six autres lui apportent des présents.

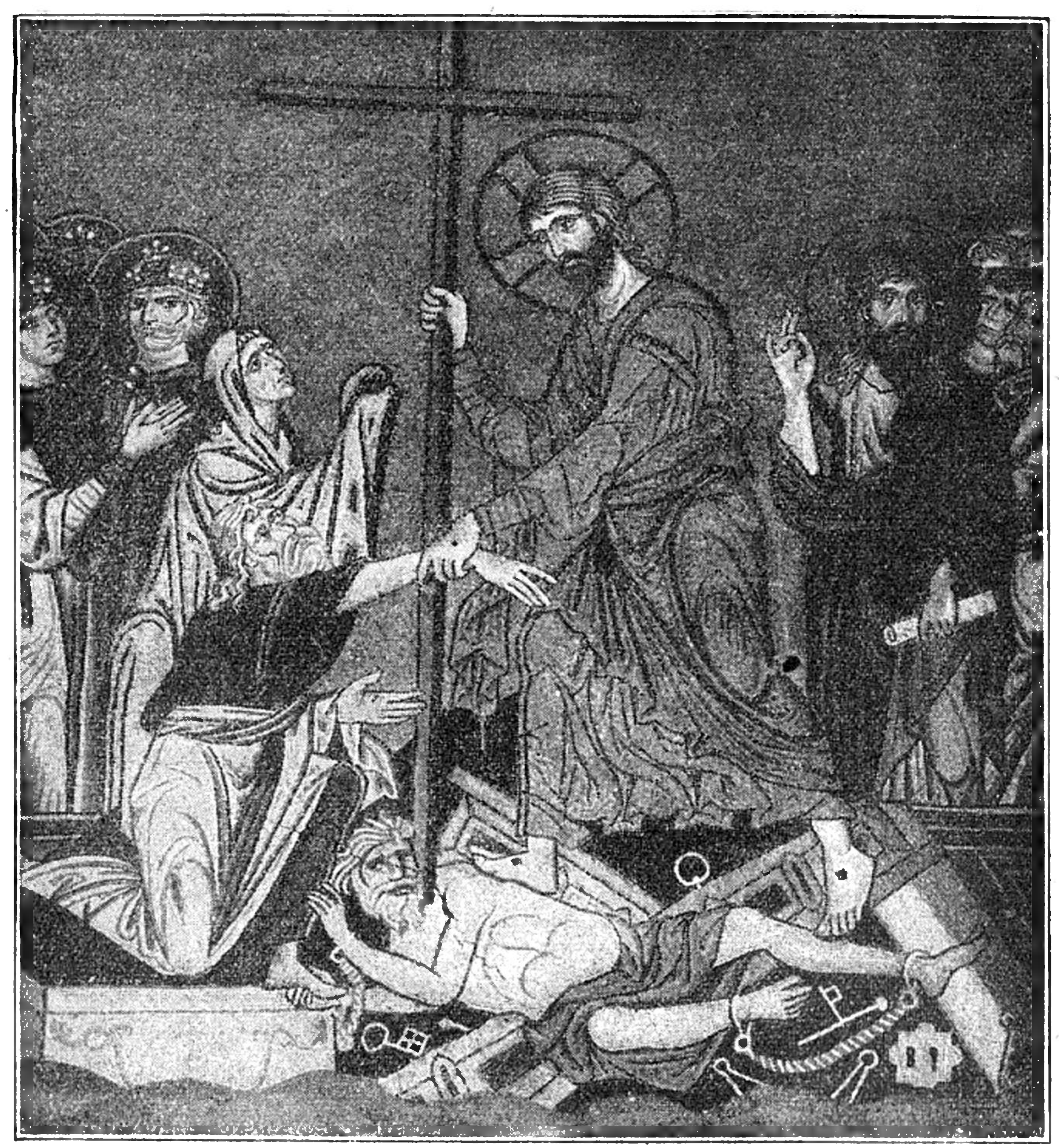


Photo Alinari.

LA DESCENTE DU CHRIST AUX ENFERS.
Mosaïque de l'église de Daphni.

La peinture byzantine se présente sous la forme de mosaïques, *ou de* fresques *(voir le* Lexique*). La tradition dit qu'après sa crucifixion le Christ est descendu aux enfers pour libérer les âmes des justes qui étaient morts avant sa venue sur la terre. On le voit ici foulant aux pieds Satan et tendant la main à un juste de l'Ancienne Alliance. Que sont les points noirs sur sa main et ses pieds ?*

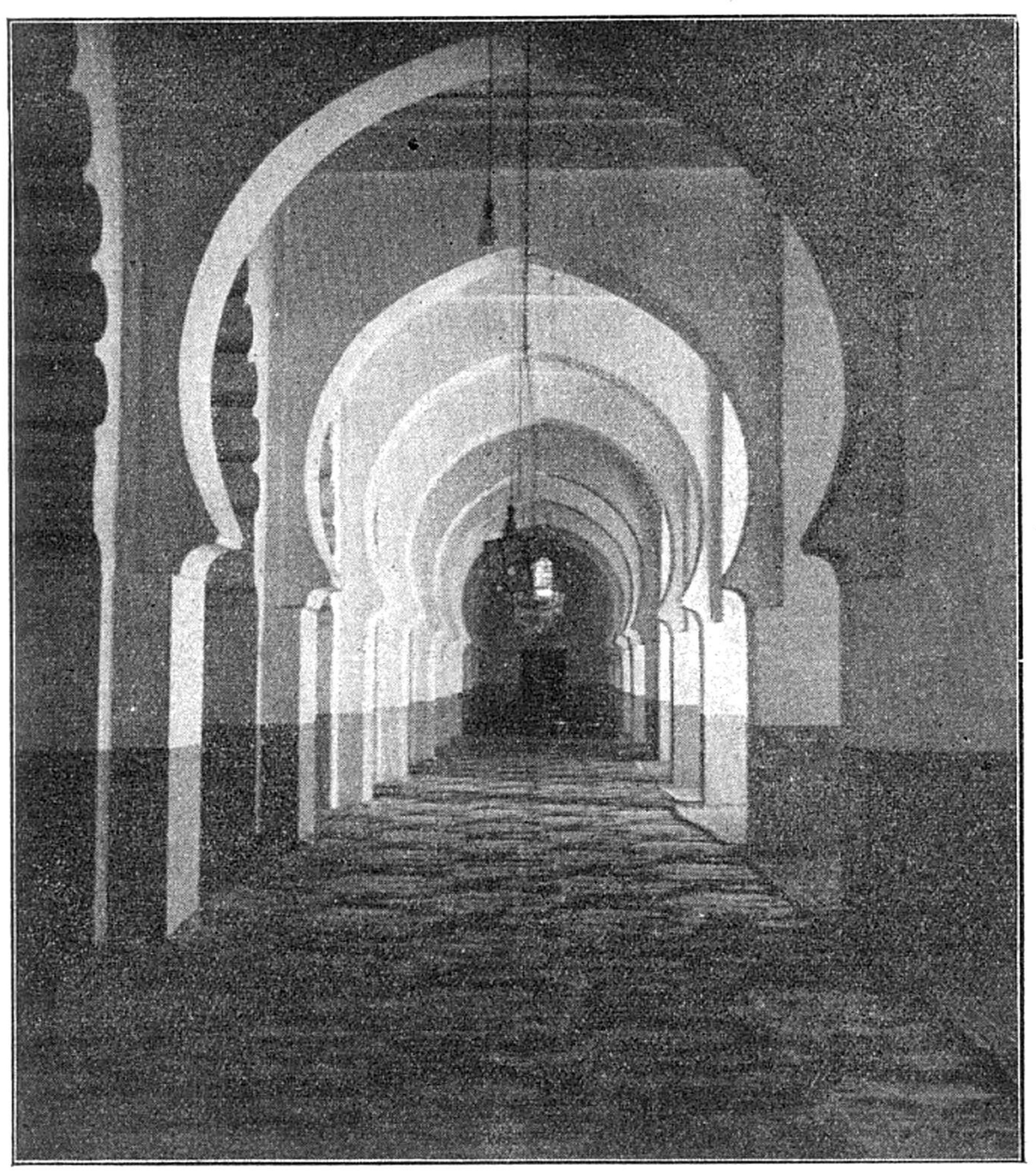


Photo Boudot-Lamotte.

ALGER. LA GRANDE MOSQUÉE.

La grande mosquée est la plus ancienne mosquée d'Alger. Elle a été élevée, sans doute au XIe siècle, sur l'emplacement d'une basilique chrétienne. On dit souvent que les architectes musulmans utilisent l'arc outrepassé. *D'après cette photographie, expliquez le sens de cette expression.*

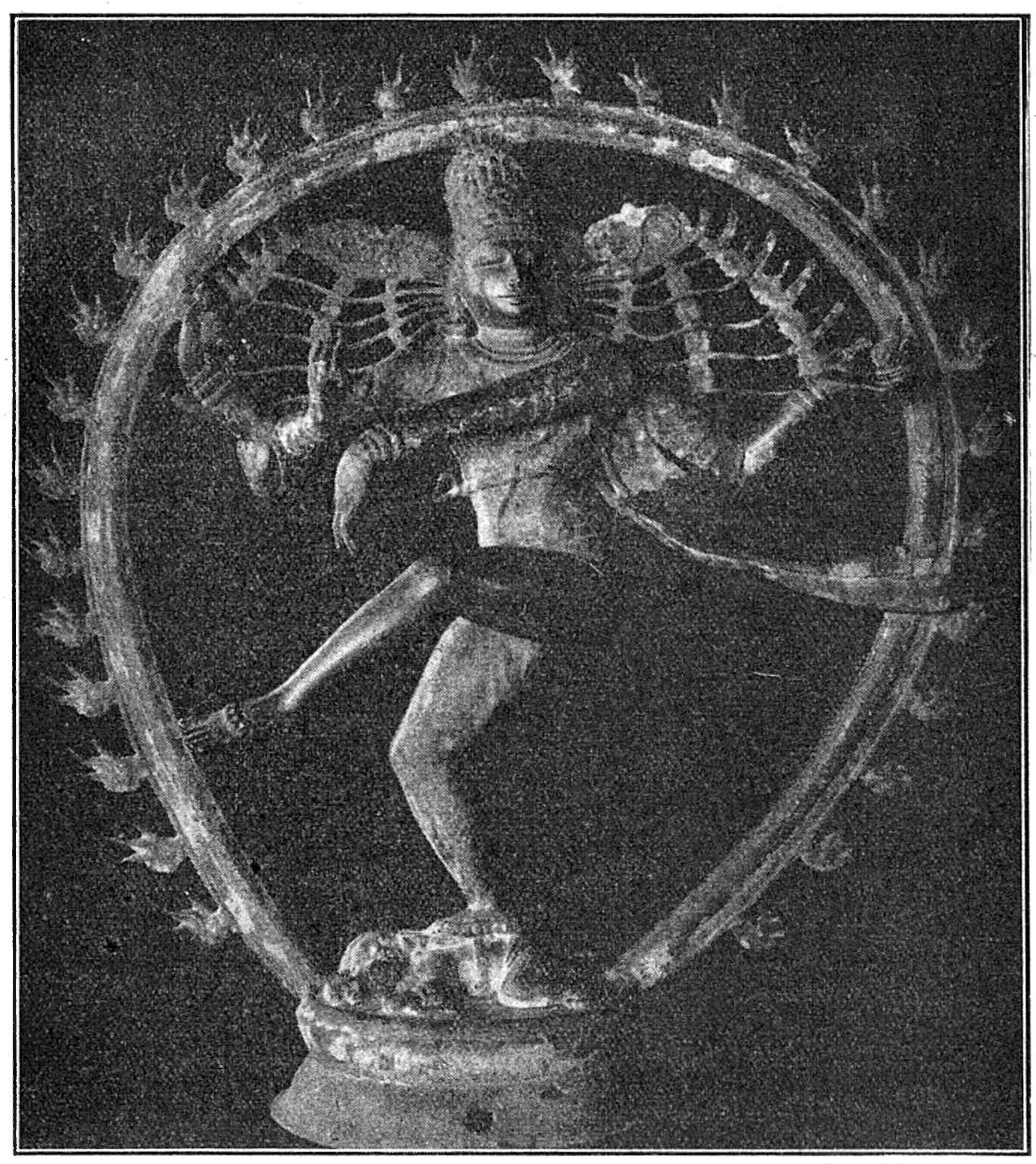


Photo Musée Guimet.

CIVA DANSANT.

Bas-relief du musée de Madras (XIe siècle).

Le dieu Civa est l'un des dieux les plus populaires de la religion brahmanique. Il est représenté ici avec quatre bras, foulant aux pieds un démon et dansant avec ardeur. Une auréole, frangée de flammes, l'entoure.



Archives photographiques.

HAUT FONCTIONNAIRE CHINOIS ET SON SERVITEUR.
Peinture sur papier (vers le IXe siècle).



Photo Jean Lavaud.

DIVINITÉ SHINTO.
Statue japonaise en bois.

On appelle shintoïsme *la religion primitive des Japonais. Ceux-ci représentèrent d'abord les dieux par des miroirs ou des épées. Puis, quand les Chinois leur eurent fait connaître les statues du Bouddha, les Japonais donnèrent la forme humaine à leurs dieux. Celui-ci porte le vêtement des nobles des IX-Xe siècles.*



Photo Boudot-Lamotte.

VASE PÉRUVIEN. (Terre cuite peinte.)

Beaucoup de vases péruviens représentaient une figure humaine surmontée de têtes d'oiseaux. On ne peut malheureusement les dater que très approximativement : celui-ci a été fabriqué entre le IIe et le IXe siècle ap. J.-C.

CHAPITRE II

LES NOBLES
DU XIe AU XIIIe SIÈCLE

Dans la société féodale les nobles tiennent la première place. Ce sont des guerriers. Ils sont fiers de la vie qu'ils mènent, de leurs batailles, de leurs tournois et de leurs chasses. Et, du haut de leurs châteaux forts, ils narguent même le roi.

1. Seigneurs et vassaux. La société féodale est fondée sur l'inégalité. On y distingue trois sortes d'hommes : les nobles combattent, les paysans travaillent, le clergé prie.

Est noble au XIe siècle celui qui sert à cheval avec un armement complet : on l'appelle le « chevalier ». Le chevalier se met au service d'un seigneur et devient son vassal. Il lui rend *hommage*, c'est-à-dire se reconnaît son « homme » et lui prête le serment de fidélité. De son côté le seigneur, ou suzerain, lui donne un *fief* et promet de lui rendre toujours bonne justice. Désormais les deux hommes sont liés par un engagement personnel : celui qui romprait ses obligations vis-à-vis de l'autre serait *félon*, c'est-à-dire traître.

2. Les devoirs du vassal. Le vassal doit à son suzerain « aide » et « conseil ». Ces obligations, d'abord vagues, se précisèrent peu à peu. Avant tout, le vassal est le soldat de son seigneur qu'il accompagne dans toutes ses expéditions. Il témoigne pour lui en justice ; certains jours il est de garde au château. Le vassal doit encore à son seigneur le « service de conseil », c'est-à-dire qu'il doit venir à sa « cour », dans les grandes occasions, et être juge à son tribunal. Enfin il doit, dans certaines circonstances bien déterminées, payer quelques impôts féodaux. Les deux principaux sont le *relief* et l'*aide aux quatre cas*. Les fiefs, on l'a vu, étaient devenus héréditaires, mais l'héritier était tenu, à la mort de son prédécesseur, de payer au seigneur

une somme appelée *relief*. Plus tard, quand l'argent commencera à jouer à nouveau un grand rôle, le vassal sera tenu d'aider financièrement son suzerain dans quatre circonstances où celui-ci aura à faire de grosses dépenses : quand le seigneur arme son fils aîné chevalier ; quand il marie sa fille aînée ; quand, fait prisonnier, il doit payer une rançon ; quand il part pour la croisade.

Les rapports du vassal et du suzerain, simples en apparence, étaient parfois très compliqués. Un vassal avait souvent plusieurs suzerains ; s'ils entraient en guerre l'un contre l'autre, auprès duquel devait-il se ranger ? Aussi le vassal prit-il l'habitude de distinguer parmi ses suzerains l'un d'entre eux, le seigneur *lige*, auquel il était attaché par des obligations plus étroites que celles qui le liaient aux autres. Il pouvait arriver aussi qu'un seigneur fût, pour une terre, vassal d'un de ses vassaux.

3. La hiérarchie féodale. Petit à petit une hiérarchie s'établit parmi les nobles. En bas les simples chevaliers. Au-dessus les châtelains qui ont un château fort : les plus puissants d'entre eux s'appellent les *barons*. Plus haut les *vicomtes*, *comtes* et *ducs*, dont les fiefs sont nombreux ou étendus. Enfin, au sommet, le roi, chef suprême de la hiérarchie féodale.

Comtes et ducs tenaient bien leurs fiefs du roi, ils étaient ses grands *feudataires* — ce mot a le même sens que vassaux — ; ils lui avaient prêté l'hommage et il était leur seigneur. Mais, au onzième siècle, ils étaient souvent plus puissants que lui. Ils étaient les vrais maîtres de la France. Un duc de Normandie, un comte de Flandre étaient de véritables souverains dans leurs grands fiefs.

4. La vie d'un seigneur au onzième siècle. Le noble est avant tout un soldat. Dès l'enfance, il apprend à monter à cheval et à chasser ; il continue son apprentissage auprès d'un seigneur dont il est le valet ou l'écuyer. Vers l'âge de vingt ans, il est suffisamment entraîné pour devenir lui-même un *chevalier*. Dans la cérémonie de l'*adoubement*, un seigneur, qui est son parrain, lui remet ses armes : une cotte de mailles ou *haubert*, un casque ou *heaume*, un bouclier ou *écu*, enfin les éperons, l'épée et la lance. Puis il lui donne, du poing, un grand coup sur la nuque, la *colée*. Le nouveau chevalier devient bientôt le vassal d'un seigneur. Ses occupations restent les mêmes : les tournois, la guerre, la chasse.

Les *tournois* sont, au XIe siècle, de véritables combats où il y a des blessés et même des morts. Ils rapportent d'ailleurs au vainqueur, outre la gloire, un substantiel profit : car le vaincu lui abandonne son cheval, ses armes et lui paie une rançon. Quant à la *guerre*, elle n'est que la rencontre brutale de deux groupes de chevaliers, accompagnée de pillages de récoltes, de razzias, d'incendies de fermes ou même d'églises et de couvents. Certains seigneurs sont de vrais bandits.

Rentré dans son château, qui n'est encore au onzième siècle qu'une bâtisse de bois sans aucun confort, protégée par un fossé et une simple palissade, le seigneur aime à bien boire et à bien manger. La *chasse* est un passe-temps qui lui plaît parce qu'elle lui rappelle la guerre, et elle lui est nécessaire parce qu'elle lui fournit sa nourriture. Les hommes du Moyen Age aimaient surtout la viande, et les animaux de boucherie étaient rares et maigres. Les venaisons de sanglier, de cerf, de chevreuil, rehaussées d'épices, faisaient la joie des gourmets.

5. Transformation de la vie seigneuriale. Aux douzième et treizième siècles la vie du noble se transforma profondément.

Depuis longtemps déjà l'Église avait essayé d'en adoucir la brutalité. Par l'institution de la *Paix de Dieu* elle interdit aux belligérants de s'attaquer aux paysans, aux ecclésiastiques, aux marchands. Par la *Trêve de Dieu* elle interdit de combattre le dimanche, puis même du mercredi soir au lundi matin, en mémoire de la Passion et de la Résurrection de Jésus-Christ.

A partir du douzième siècle la cérémonie de l'adoubement devint une cérémonie religieuse : le jeune homme passe une nuit en prière, se confesse, communie ; ses armes sont déposées sur l'autel, puis bénies, et c'est parfois le prêtre qui les lui remet en lui demandant de s'en servir pour défendre l'Église, la veuve et l'orphelin. Ainsi se développent chez les nobles des sentiments nouveaux de générosité, de politesse : ce qu'on appelait la *courtoisie*, ou la *gentillesse* — nous parlons encore aujourd'hui d'un gentilhomme. Les mœurs n'en restèrent pas moins brutales et cruelles.

En même temps *le château se transformait*. Désormais construit en pierre, il devenait une forteresse formidable ; mais, à l'intérieur, apparaissait le goût du bien-être et même du luxe. Les fenêtres furent plus nombreuses, décorées de vitraux en verre de couleur, les salles furent tendues de toiles peintes ou de cuirs gaufrés, garnies de meubles

souvent sculptés. Les costumes furent plus riches, les distractions plus variées. Les longs festins furent coupés d'entremets, c'est-à-dire de représentations où les *jongleurs* faisaient des tours, où les *trouvères* chantaient les exploits de Charlemagne et de Roland.

6. La noblesse, caste fermée. Son abaissement politique. Au début les nobles acceptaient parmi eux quiconque était assez riche pour posséder un cheval et une armure. Mais bientôt ils décidèrent de se réserver pour eux et leurs descendants le privilège d'être chevaliers. *La noblesse devint ainsi une caste fermée* dans laquelle seuls les fils de nobles, ou ceux que le roi avait *anoblis*, pouvaient entrer. Désormais s'opposèrent deux classes sociales : d'une part les nobles, d'autre part ceux qui ne sont pas nobles et qu'on appelle *roturiers* (d'un mot qui signifie laboureurs).

Mais, à ce moment même, la puissance politique de la noblesse commençait à décliner. Les rois cherchèrent à limiter ou même à interdire le droit de guerre ; ils permirent d'en appeler du tribunal seigneurial au tribunal royal ; ils ordonnèrent que la monnaie royale eût cours dans les fiefs à côté de la monnaie du seigneur ; ils en vinrent même à lever sur les nobles des impôts.

RÉSUMÉ

1. Le noble est un chevalier lié à un seigneur dont il est le vassal.

2. Le vassal a reçu de son seigneur une terre appelée fief. En retour, il lui doit le service militaire, le service de conseil et, dans certains cas bien déterminés, des aides en argent. Si le vassal a plusieurs seigneurs, l'un de ceux-ci est son seigneur-lige.

3. Dans la hiérarchie féodale les seigneurs les plus importants, comtes et ducs, sont de vrais souverains sur leurs terres.

4. Les occupations favorites du seigneur sont la guerre, les tournois, la chasse. Les mœurs sont d'une brutalité féroce.

5. Par l'institution de la Paix de Dieu et de la Trêve de Dieu, par les transformations de la cérémonie de l'adoubement, l'Église essaie d'atténuer la violence des mœurs. En même temps le goût du luxe apparaît.

6. A la fin du XII[e] siècle, la noblesse est devenue une caste fermée, mais déjà le roi entame la lutte contre la puissance politique des seigneurs.

DOCUMENTS



L'ADOUBEMENT.
D'après une miniature de manuscrit.

L'adoubement que vous montre cette miniature a lieu pendant une expédition féodale. (Vous voyez les tentes.) Décrivez la scène. — La cérémonie terminée, le jeune chevalier va montrer son adresse en renversant la *quintaine*, c'est-à-dire un mannequin représentant un chevalier armé.

Voici, d'après le poème *Raoul de Cambrai* (XIIIe siècle), les exploits de deux nouveaux chevaliers, Raoul et Bernier. « Raoul bondit en selle, chausse les étriers ; il étend les mains, passe à son bras son écu à bandes d'or, saisit sa lance. Au bout de la place on a dressé la quintaine ; elle est faite d'un double haubert porté par un double poteau et couvert par un double écu. Il baisse sa lance et va la frapper de plein élan. Les écus craquent et volent en éclats, sans que Raoul ait bougé dans les arçons. « Le bel enfant ! disent les Français. Dès maintenant il pourrait défendre le fief de son père... » Puis Bernier « éperonne son cheval, baisse sa lance ; il heurte la quintaine avec tant de force que les écus sont rompus, les deux hauberts troués, les deux pieux renversés par le choc. Cependant le vassal n'a pas chancelé. Toutes les dames se lèvent, tout le monde l'acclame : « Quel coup de baron ! Ogier le Danois n'avait pas le bras plus vigoureux ! Qui frappe ainsi mérite un royaume ! » (D'après P. TUFFRAU, *Raoul de Cambrai*, L'Artisan du Livre.)

Exercices. — 1. Que signifie l'expression : *dès maintenant il pourrait défendre le fief de son père ?* — **2.** Que signifient les trois dernières phrases du texte ?

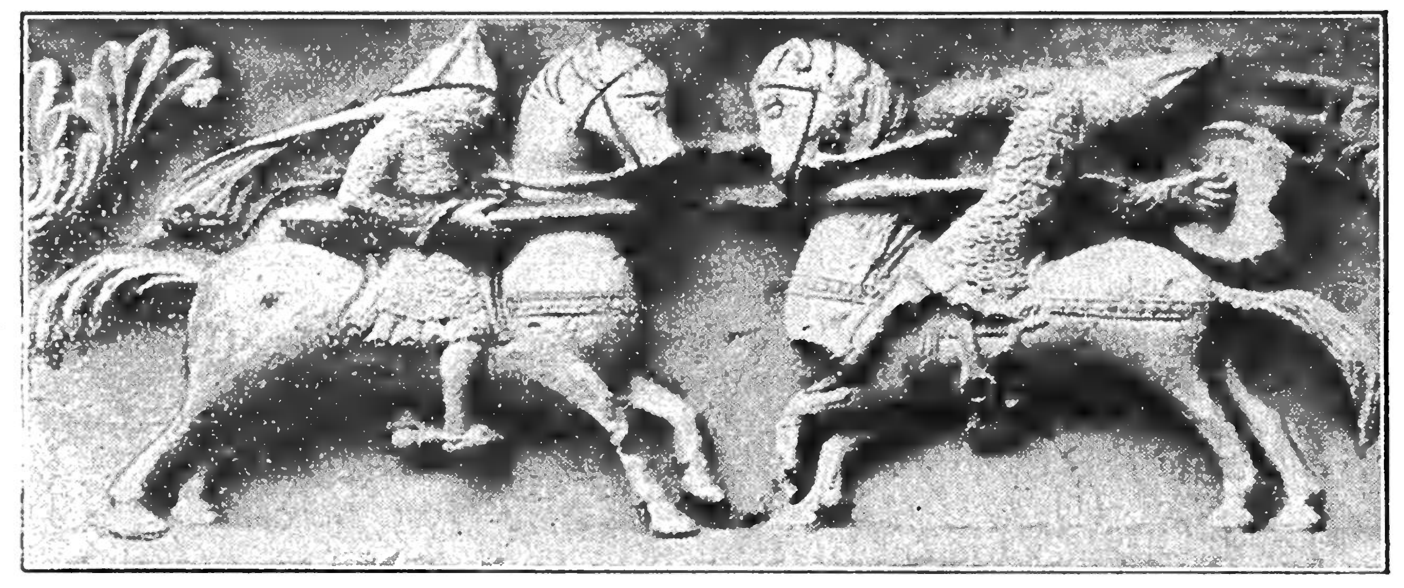
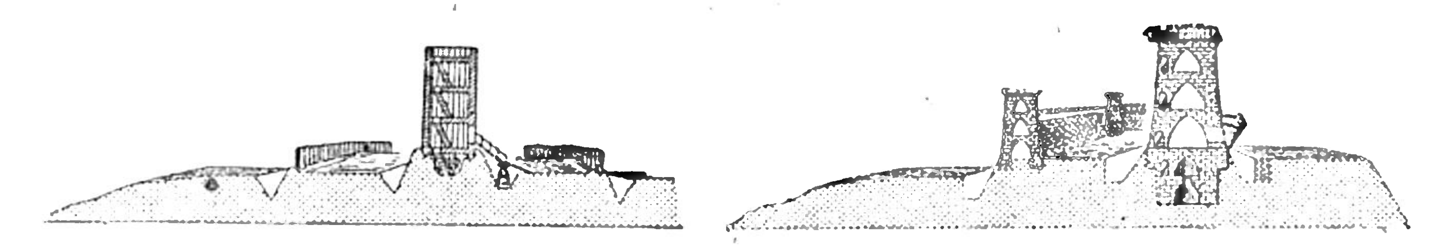


Photo. J. Roubier et Hachette.

LA CITÉ DE CARCASSONNE. — COMBAT DE CHEVALIERS.

En haut, une vue des remparts de la Cité de Carcassonne (voir plus loin p. 27). — Au-dessous, un bas-relief de la cathédrale d'Angoulême (douzième siècle). Les chevaliers portent le haubert, le heaume pointu, un petit bouclier rond et ils attaquent à la lance. Celui de droite, sous la violence du choc, vide les étriers. Ni les Grecs ni les Romains, ni même les Carolingiens ne connaissaient encore l'étrier. C'est vers le dixième siècle que celui-ci est entré en usage.



COUPES THÉORIQUES D'UN CHÂTEAU PRIMITIF ET D'UN CHÂTEAU DU XIII[e] SIÈCLE.

LES TRANSFORMATIONS DU CHÂTEAU FORT

Ci-dessus à gauche, le château du dixième siècle. Les moyens de défense rappellent ceux des camps romains. En cas de guerre les paysans se réfugient dans la cour, entre la palissade et le second fossé. La grosse tour centrale est le *donjon*. La porte du donjon n'est pas de plain-pied : elle s'ouvre au-dessus du niveau du sol et l'on y accède par un pont mobile qu'on relève en cas de danger. On passe d'un étage à l'autre par des échelles.

Que de nouveautés dans le château du treizième siècle ! Il est bâti en pierre et des murailles remplacent la palissade. Ces murailles forment la *courtine*. Le sommet en est assez large pour qu'on puisse y circuler : c'est le *chemin de ronde*. Ne voyez-vous pas des sortes de boucliers de pierre, les *merlons*, qui bordent, du côté de l'extérieur, le chemin de ronde ? On peut s'abriter derrière eux. Ils sont percés de longues fentes longitudinales, les *meurtrières*, par où on lance des flèches. L'espace vide entre deux merlons est un *créneau*. La muraille est renforcée, de place en place, par des tours qui furent d'abord carrées et plus tard rondes. Elles forment saillie et permettent ainsi aux défenseurs de prendre de flanc l'assaillant. Vous distinguez sur la photographie de la page d'en face des trous sur la tour la plus rapprochée de vous. Ils servaient à soutenir une sorte de balcon. Ce balcon, d'abord en bois, s'appelait le *hourd ;* il fut plus tard en pierre. Le plancher était par endroits percé de trous, appelés *mâchicoulis*, par lesquels on jetait sur l'ennemi des pierres, de l'huile bouillante, de la poix fondue. On franchit le fossé par un *pont-levis*, puis on se heurte à la *herse*, énorme grille de fer qui défend l'entrée. Au-delà de la herse s'ouvre un couloir voûté qui a toute l'épaisseur de la courtine et qui est fermé au fond par une énorme porte de bois bardée de fer. Quand l'ennemi a triomphé de tous ces obstacles, il n'est encore que dans la première cour du château : là ouvrent les étables, les communs, les logements des serviteurs. Au-delà d'un second fossé se trouve la *seconde enceinte* et enfin, au-delà d'un troisième fossé, le *donjon*, suprême réduit de la défense Au sommet du donjon il y a une guérite, la *guette* ou *échauguette* d'où l'on surveille l'horizon. Les caves creusées sous le donjon servent de magasins à provisions ou de prisons. Reportez-vous aux gravures des pages 117 et 74 qui représentent le Château Gaillard et le Krak des Chevaliers : vous y retrouverez tout le système défensif dont nous venons de parler.

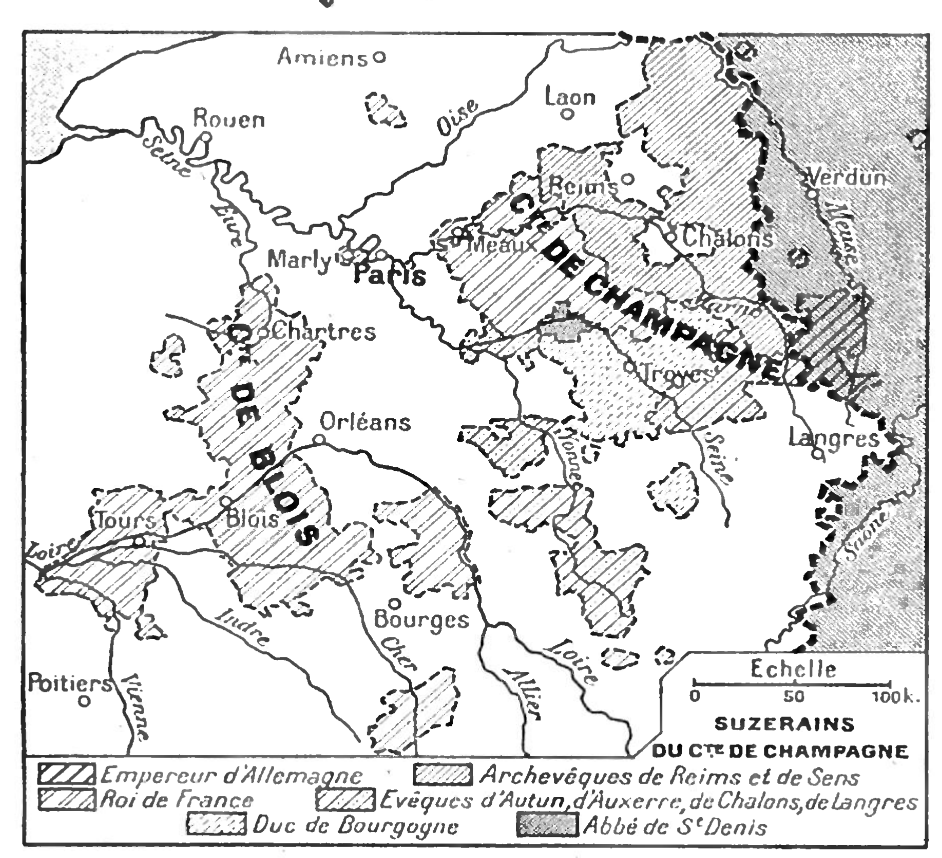


FRAGMENT D'ENCEINTE FORTIFIÉE DES XIIe ET XIIIe SIÈCLES : LA PORTE DE L'AUDE À CARCASSONNE.

La ville de Carcassonne existait déjà à l'époque des Romains, mais elle ne prit de l'importance que sous les rois wisigoths. Ceux-ci commencèrent, au cinquième siècle, à construire sur les ruines des fortifications romaines une redoutable forteresse, qui fut ensuite réparée et renforcée en 1130, puis sous saint Louis et son fils, de 1240 à 1280. Cette forteresse, tout à fait distincte de la ville basse que fit construire saint Louis, porte le nom de Cité de Carcassonne. *Il n'existe pas en Europe un ensemble aussi bien conservé de fortifications du Moyen Age. La Cité était protégée par une double enceinte : l'enceinte intérieure, plus ancienne et plus élevée ; l'autre plus récente et plus basse : cette dernière avait 1500 mètres de développement. Les remparts étaient renforcés par 54 tours. Des deux portes qui donnaient accès à la Cité, la porte de l'Aude était la mieux fortifiée.*

FIDÉLITÉ DU VASSAL

Bernier vient d'être grièvement offensé par Raoul de Cambrai, son suzerain. « Quitte ton seigneur, lui dit sa mère. — Je ne peux pas, dit Bernier. Mère, mon sire (seigneur) est plus félon que Judas ; mais il est mon sire ; il m'a donné chevaux, draps, harnachement et nourriture ; je ne lui manquerai jamais pour tout l'or d'Égypte — à moins qu'un jour le monde ne dise : Bernier a le droit pour lui. — Fils, lui répond sa mère, tu parles sagement. Oui, sers ton seigneur, tu gagneras le ciel. » Cependant Raoul, qui est un forcené, met le feu à un couvent de femmes où se trouve la mère de Bernier. Elle est brûlée vive. Même alors Bernier n'abandonne pas son suzerain. C'est seulement lorsque Raoul, dans un accès de rage folle, va jusqu'à le frapper et le blesser que Bernier se considère comme relevé de son serment de fidélité ; il quitte le service de Raoul, le provoque en combat singulier et le tue. Mais désormais le remords le poursuit, il part en pèlerinage pour expier sa faute. Sans cesse il se rappelle le vieux dicton : « Qui trahit son seigneur renie Dieu. » Bernier, dans ce poème, représente l'*idéal* du parfait chevalier ; mais, dans la réalité, bien rares étaient les vassaux qui avaient les mêmes scrupules. (D'après P. TUFFRAU, *Raoul de Cambrai*, L'Artisan du Livre éd.)



DOMAINES ET SUZERAINS DU COMTE DE CHAMPAGNE.

A la fin du douzième siècle, le comte de Champagne possédait deux grands groupes de territoires : à l'Est, le comté de Champagne ; à l'Ouest, le comté de Blois. Il s'y ajoutait une petite partie de la Touraine où son vassal était le roi d'Angleterre. Cherchez combien le comte de Champagne avait de suzerains.

Exercices. — 1. Expliquez les expressions : *plus félon que Judas ; tout l'or d'Égypte.* **— 2.** Pensez-vous que Bernier ait reçu de Raoul une terre en échange de son serment de vassalité ? — **3.** On dit souvent que la société noble au Moyen Age est fondée sur le sentiment de l'*honneur*. Essayez d'expliquer en quoi consiste l'honneur féodal.

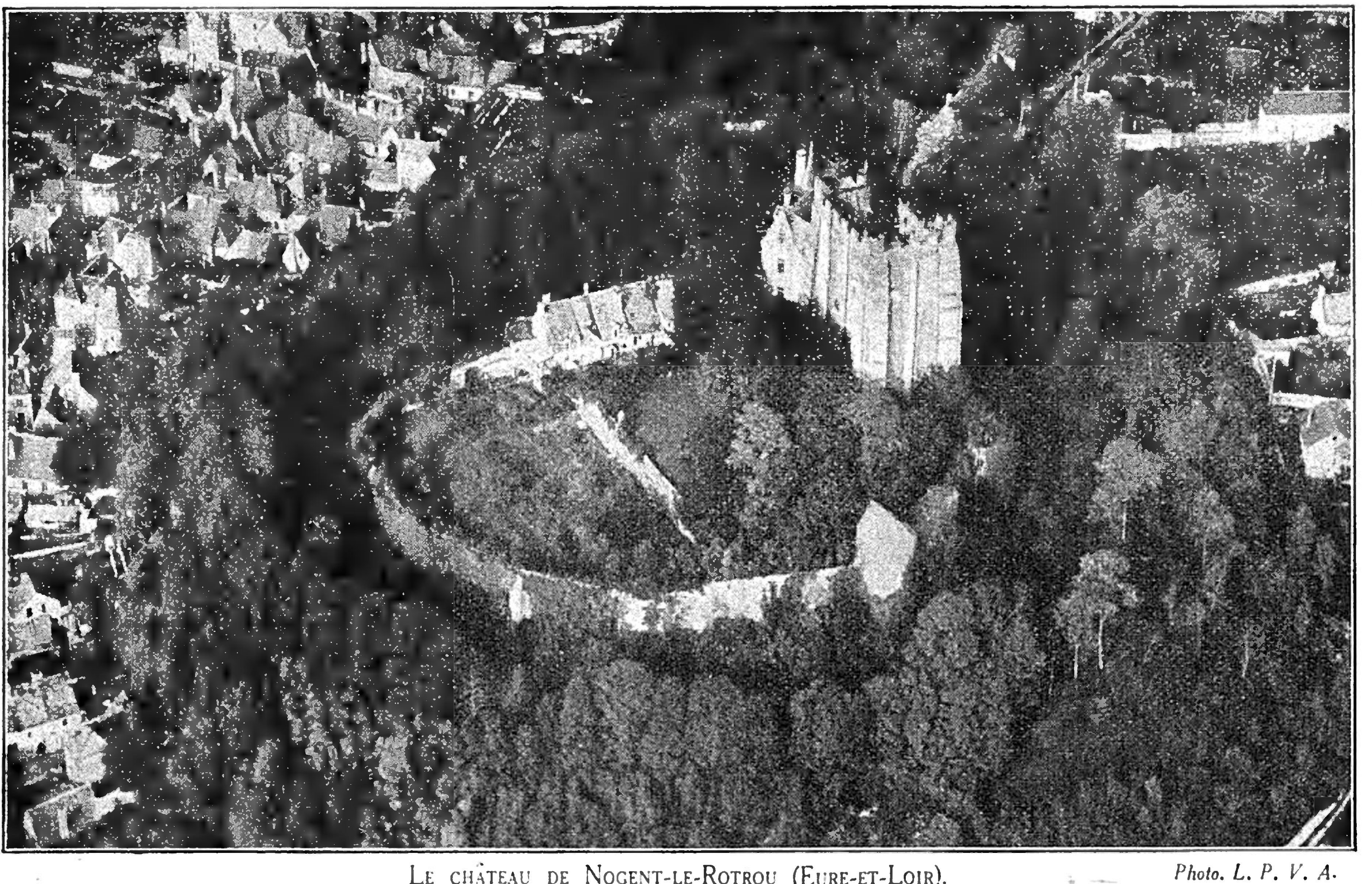
VIOLENCES FÉODALES ET PAIX DE DIEU

Voici la description, d'après un poème du XIIe siècle, d'une expédition : « Les incendiaires embrasent les villages que les fourrageurs fouillent et pillent ; les habitants éperdus sont brûlés ou ramenés, les mains liées, pour être réunis au butin... On voit briller des heaumes, flotter des enseignes, et des chevaliers parcourir la plaine. Ici l'on fait main basse sur l'argent, là on emmène les bœufs, les ânes, les troupeaux. La fumée se répand, les flammes s'élèvent ; les paysans, les bergers fuient éperdus de tous côtés. » (*Garin le Loherain*, trad. P. Paris.)

Ecoutez les plaintes de moines du Roussillon contre un seigneur du voisinage : « Il a fracturé notre enclos et s'est emparé de onze vaches. Le lendemain il a saisi et attaché dans un bois deux de nos serviteurs et leur a enlevé trois sous et six deniers. Le même jour il a pris à un fermier une tunique, des pantalons et des souliers. Une autre fois, il a tué deux vaches et en a blessé quatre dans la ferme du Col-de-Jou et il en a enlevé tous les fromages qu'il a trouvés. Un autre jour il a obligé des hommes de Réal à se racheter pour quinze sous et il leur a inspiré une terreur telle qu'ils se sont recommandés à Pierre Dumolait, moyennant quinze sous une fois payés et une rente annuelle d'une livre de cire. » — Et que penser de ces aveux d'un châtelain du onzième siècle ? « Je reconnais avoir arrêté des marchands de Langres qui passaient par mon domaine. Je leur ai enlevé leurs marchandises et je les ai gardées jusqu'au jour où l'évêque de Langres et l'abbé de Cluni sont venus me trouver pour me demander réparation. J'ai retenu pour moi une partie de ce que j'avais pris et rendu le reste. Ces marchands, afin d'obtenir (la totalité de ce qui leur avait été enlevé) et de pouvoir à l'avenir traverser ma terre sans inquiétude ont consenti à me payer une certaine somme en guise de tribut... J'ai alors entrepris d'imposer à tous ceux qui traversaient mon territoire pour cause de négoce ou de pélerinage, un impôt appelé *péage* ».

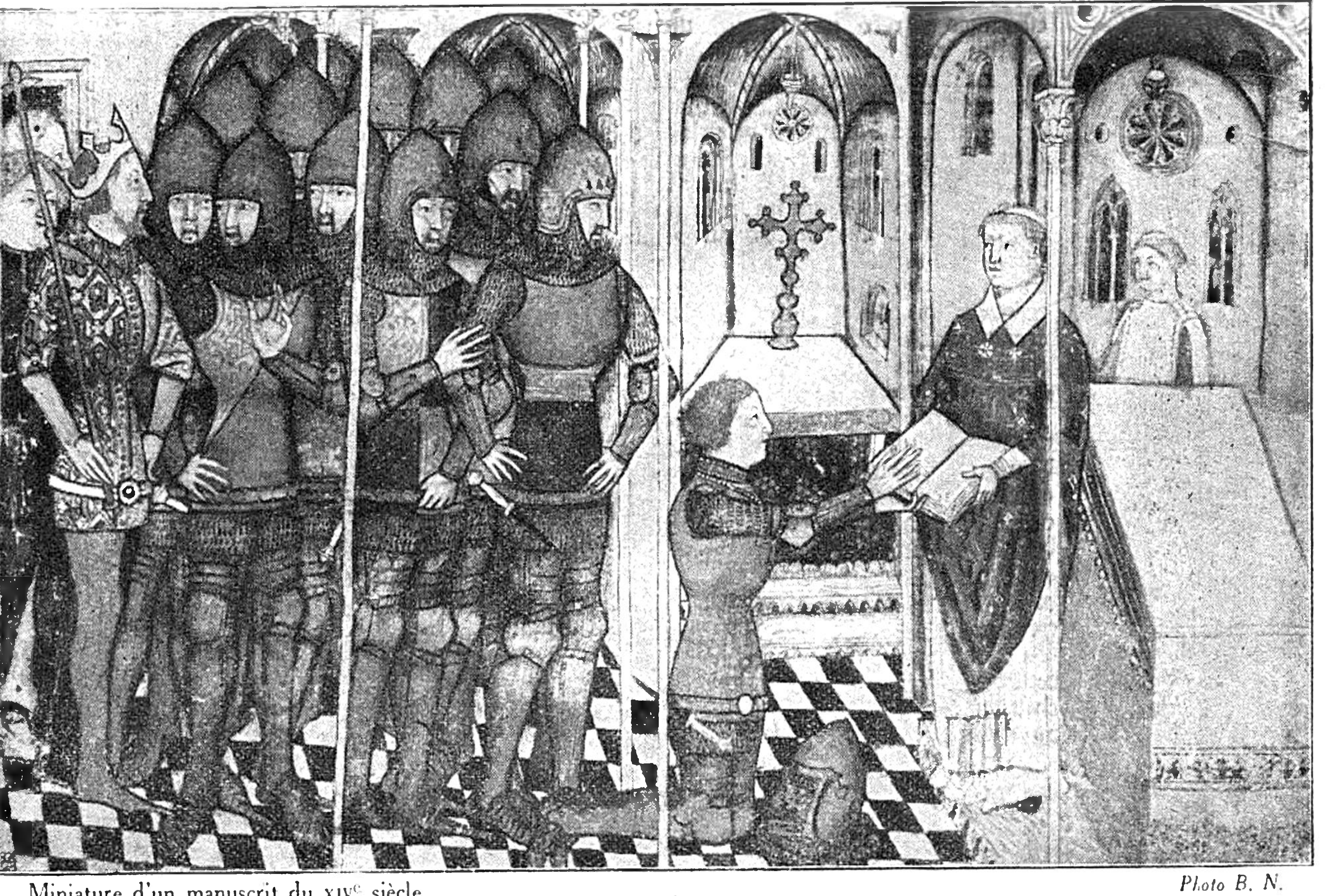
Voici maintenant le texte de la « Paix de Dieu » que l'évêque de Beauvais faisait jurer en 1023 aux seigneurs de la région : « Je n'envahirai en aucune manière les églises. Je n'assaillirai pas les clercs et les moines. Je n'enlèverai ni bœuf, ni vache, ni aucune autre bête de somme. Je n'arrêterai ni le paysan, ni la paysanne, ni les marchands ; je ne leur prendrai pas leur argent et ne les obligerai pas à se racheter. Je ne leur ferai pas perdre leur bien à cause de la guerre de leur seigneur et je ne les fouetterai pas pour leur enlever leur subsistance. Je ne détruirai ni n'incendierai les maisons, je ne déracinerai ni ne vendangerai les vignes sous prétexte de guerre. » (D'après LUCHAIRE, *La Société française au temps de Philippe Auguste* et *Histoire de France* de Lavisse, Hachette.)

Exercices. — 1. Essayez d'après ces textes de caractériser les guerres féodales. — **2.** Sur qui retombe surtout le poids des guerres féodales ? D'après la formule du serment de paix indiquez l'état d'esprit ordinaire des seigneurs à l'égard des paysans.



LE CHÂTEAU DE NOGENT-LE-ROTROU (EURE-ET-LOIR). Photo. L. P. V. A.

La photographie donne une impression saisissante de l'énorme masse du château fort, au sommet, aujourd'hui boisé, de la colline. Les murs du donjon, construit de 1003 à 1030, ont trois mètres d'épaisseur et vingt-cinq de hauteur. Le mur d'enceinte, précédé d'un fossé que l'on devine facilement, a été renforcé aux XIIe et XIIIe siècles par des tours demi-rondes. Le château était la demeure des comtes du Perche (petite région dont Nogent-le-Rotrou est le centre).



Miniature d'un manuscrit du XIVe siècle. Photo B. N.

LE SERMENT DU CHEVALIER.

Le chevalier prête serment sur l'Évangile de défendre l'Église, la veuve et l'orphelin. L'adoubement, jadis tout laïc, s'achève en cérémonie religieuse. Les vêtements sont du XIVe siècle, mais la cérémonie était semblable au XIIIe.

CHAPITRE III

LES PAYSANS
DU XIe AU XIIIe SIÈCLE

Le seigneur passait le plus clair de son temps à combattre dans les tournois ou à la guerre. L'ecclésiastique remplissait ses obligations religieuses. Comment se procuraient-ils donc l'un et l'autre ce qui était nécessaire à la vie ? Par le travail des paysans. La situation des paysans était la plupart du temps misérable, mais elle s'est beaucoup améliorée à partir du XIIe siècle.

1. Vilains et serfs. Un seigneur faisait en général deux parts de ses domaines : il gardait l'une pour son usage personnel ; il partageait l'autre entre des paysans. De ces paysans les uns étaient des hommes libres : on les appelait des *vilains* (le mot vient de *villa*, qui désignait un grand domaine). Les autres n'étaient pas des hommes libres ; on les appelait *serfs* (le mot vient du mot latin *servus*, qui signifiait esclave).

Les charges qui pesaient spécialement sur le serf étaient les suivantes : il payait chaque année une somme, d'ailleurs très minime, qui montrait qu'il était serf ; il payait une taxe s'il voulait épouser une serve qui appartenait à un autre seigneur que le sien ; enfin il était *homme de main morte*, c'est-à-dire qu'il avait la main « morte » pour léguer ses biens à d'autres qu'à ses enfants : s'il n'avait pas d'enfants vivant avec lui, ce qu'il possédait revenait de droit à son seigneur. Au début le serf n'avait pas le droit de quitter son champ, il était « attaché à la glèbe », et, s'il s'enfuyait, le seigneur pouvait le ramener de force. Plus tard le serf put s'installer où il voulait, mais, même dans sa nouvelle résidence, il restait le serf de son ancien maître, tenu envers lui aux mêmes charges qu'autrefois.

2. Les droits seigneuriaux. Qu'ils fussent serfs ou libres, les paysans étaient tenus de fournir à leur seigneur (ce pouvait être un laïc ou bien un ecclésiastique) des redevances de toute sorte qu'on appelait *droits seigneuriaux*. D'abord une petite partie de la récolte ; puis des sommes d'argent, tantôt fixes : le *cens*, tantôt variables : la *taille*. Les paysans étaient encore astreints à des *corvées*, c'est-à-dire qu'ils devaient venir travailler sur les terres que le maître s'était réservées pour son usage personnel ; ils devaient aussi curer les fossés du château, en réparer les murailles. Enfin il leur fallait payer une rétribution chaque fois qu'ils utilisaient le four, le pressoir ou le moulin du seigneur.

Le nombre et le montant de ces droits seigneuriaux variaient d'un endroit à un autre ; mais, aux dizième et onzième siècles, ils dépendaient du caprice du seigneur : à cette date presque tous les paysans étaient *taillables et corvéables à merci*, c'est-à-dire jusqu'à ce que le seigneur voulût bien avoir *merci* (pitié) d'eux. D'ailleurs à qui le paysan se serait-il plaint ? son propre seigneur était son juge.

3. Faible rendement de l'agriculture. Le paysan aurait pu faire face à toutes ces charges s'il avait eu d'abondantes moissons. Mais certaines régions de l'Europe, aujourd'hui les plus fertiles, n'étaient alors que marécages ou forêts. D'autre part, les communications étant très difficiles, chaque région devait produire ce dont elle avait besoin, même si le sol ou le climat ne s'y prêtait guère.

Là même où la terre était bonne, les récoltes étaient toujours médiocres : faute d'engrais, il fallait la laisser en *jachère*, c'est-à-dire en repos sans la cultiver, le plus souvent un an sur deux. Les outils étaient encore très rudimentaires : on connaissait la charrue à roues et à soc de fer, mais au XI[e] siècle bien des paysans n'employaient que l'*araire*, c'est-à-dire la charrue sans roues et toute en bois ; souvent même ils ne travaillaient encore qu'à la *houe*. Le faible rendement de l'agriculture, joint aux dévastations que la guerre et la chasse du seigneur causaient dans les champs, explique la fréquence et l'horreur des *famines*.

Dans certaines parties de la France, quand la récolte était faite, les champs devenaient, pour quelques semaines, la propriété de tous les habitants : chacun pouvait aller y couper les chaumes pour en faire de la litière ou en couvrir le toit de sa maison ; il pouvait aussi y envoyer pâturer ses bêtes : c'est ce qu'on appelait le *droit de vaine pâture*. Aussi les champs, dans ces régions, n'étaient-ils pas clôturés.

4. Les communaux. L'élevage. A côté des champs, qui étaient propriété privée, il y avait des *communaux*, c'est-à-dire des terres qui appartenaient en commun à tous les habitants du village : chacun pouvait extraire de la tourbière la tourbe qui lui servait de combustible, envoyer ses bêtes pâturer sur la lande communale, ou prendre dans la forêt le bois dont il avait besoin. Les forêts jouaient alors un rôle très important : elles donnaient le bois de charpente et de chauffage ; bien des objets aujourd'hui de métal étaient alors en bois ; les feuilles et les fougères fournissaient la litière pour les bêtes ; les bûcherons faisaient du charbon de bois[1] et la cendre servait à la fabrication du savon et du verre.

Le bétail, même l'hiver, n'était pas enfermé dans des étables : on le laissait errer dehors. Il était maigre, mal nourri et on ne savait pas l'engraisser : aussi ne mangeait-on presque pas de viande de boucherie. Les porcs étaient nombreux : ils se nourrissaient de glands dans les forêts. Les vaches donnaient peu de lait ; on ne fabriquait de beurre qu'en été et on ne savait pas le conserver. L'apiculture, c'est-à-dire l'élevage des abeilles, était pratiquée partout : le miel servait de sucre et, avec la cire, on fabriquait les cierges.

5. Les progrès agricoles. A partir du douzième siècle la situation du paysan devint meilleure. Le *développement des villes* amena une transformation considérable de la vie dans les campagnes. Jusque-là le seigneur ne produisait pas pour vendre : qui donc lui eût acheté son blé ou son vin ? Mais dès qu'il trouva dans les villes un débouché possible, il entreprit d'intensifier sa production agricole, de mettre en valeur les terres jusque-là incultes. D'ailleurs l'*accroissement très sensible de la population* au XIe siècle rendait nécessaire la mise en culture de terres nouvelles.

De là un *immense effort de défrichement* qui transforma la physionomie d'une partie de l'Europe. Les moines furent parmi les plus ardents défricheurs. De vastes espaces furent conquis sur la mer, sur la forêt, sur les marais. La destruction, aux XIIe et XIIIe siècles, des Slaves païens qui habitaient entre l'Elbe et le Niémen permit aux paysans allemands de mettre en valeur d'immenses étendues de terres demeurées jusque-là presque incultes. Des cultures nouvelles apparurent : par exemple

1. On n'utilisait pas encore la houille.

l'*avoine* qui servait de nourriture non seulement pour les chevaux mais aussi pour les hommes, sous forme de bouillie. La charrue à roues remplaça souvent l'araire, on utilisa la herse et les dents des fourches furent désormais en fer. L'usage des *moulins à eau* se répandit et évita l'épuisant labeur de tourner les meules à bras pour moudre le grain[1]. On sut mieux travailler le bois après l'invention du *rabot* et de la *scie* à mouvement vertical mue par l'eau. Une amélioration dans l'art d'atteler les chevaux et de disposer le joug des bœufs permit de mieux utiliser la force de traction de ces animaux[2].

Dans bien des régions, on ne laissa plus la terre en jachère qu'un an sur trois. En général, les champs d'un village formèrent trois groupes ou *soles* : l'un était ensemencé en blé, l'autre en orge ou avoine ou fèves, pendant que le troisième restait en friche. L'année suivante, la sole restée en friche était semée à son tour, pendant que l'une des deux autres se reposait. Chaque paysan avait une parcelle dans chacune des trois soles. Il n'était donc pas libre de cultiver sa terre à sa guise.

6. Amélioration du sort des paysans. Ces grands travaux de défrichement furent souvent l'œuvre de paysans étrangers à la région qui, trop à l'étroit sur leurs terres, venaient offrir leurs bras. On les appelait les *hôtes*. Pour les attirer et les retenir, on leur consentait des avantages multiples : on abaissait les redevances, on allégeait les corvées, on créait pour eux des villages sous le nom de *villes neuves*, *villes franches*, *bastides*.

Beaucoup de paysans essayèrent ainsi de quitter leur seigneur pour s'engager comme hôtes et bénéficier de ces privilèges. D'autres allaient dans la ville voisine et s'y installaient comme artisans. Pour empêcher cet exode qui leur aurait enlevé la main-d'œuvre dont ils avaient besoin pour cultiver leurs propres terres, les seigneurs furent obligés de faire à leurs paysans des concessions. D'abord ils permirent aux serfs de *s'affranchir*, c'est-à-dire d'acheter leur liberté; puis ils abaissèrent les droits seigneuriaux et surtout ils en fixèrent le montant : désormais les paysans ne dépendirent plus de l'arbitraire du seigneur.

A la fin du treizième siècle la population rurale avait donc fait de grands progrès. Néanmoins son sort restait en général misérable.

1. Plus tard, à l'exemple des Turcs, on utilisa les *moulins à vent*.
2. Voir ci-dessous, p. 169.

RÉSUMÉ

1. Presque tous les Français sont paysans ; les uns sont libres, les autres serfs.

2. Les paysans cultivent la terre que le seigneur leur a concédée. En retour ils sont astreints aux droits seigneuriaux qui sont des redevances et des corvées.

3-4. Mal cultivée, souvent en jachère, la terre rapporte peu. Le bétail est de valeur très médiocre. La guerre et la chasse dévastent les récoltes. Aussi les famines sont-elles fréquentes.

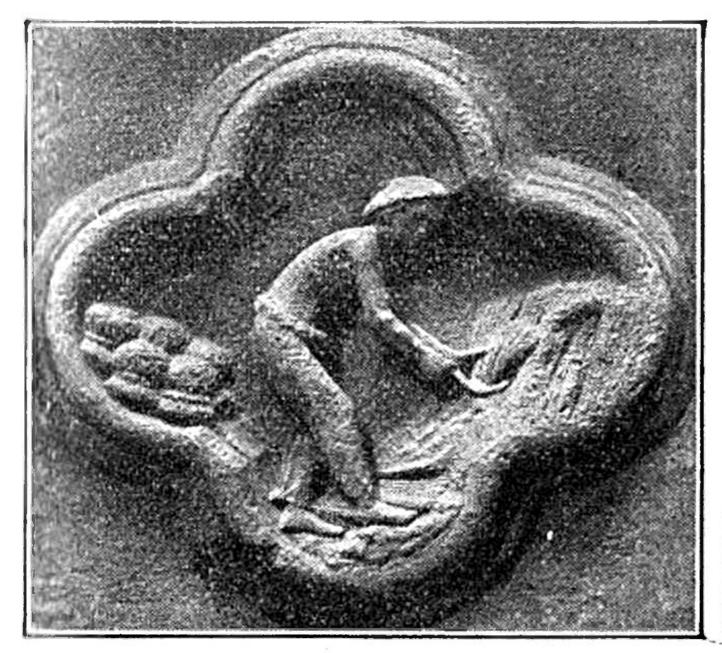
5. A partir du douzième siècle le développement des villes et l'accroissement de la population rendent nécessaires de grands défrichements.

6. En même temps beaucoup de serfs peuvent acheter leur liberté, les droits seigneuriaux sont allégés et fixés. La situation du paysan s'améliore.

DOCUMENTS

LES DROITS SEIGNEURIAUX À VERSON

A la Saint-Jean (24 juin), les paysans de *Verson* en Normandie doivent faucher les prés du seigneur et porter les fruits au château. Après, ils doivent curer les fossés. En août, moisson du blé qu'ils doivent porter à la grange. Eux-mêmes ne peuvent rentrer leurs gerbes qu'après que le seigneur a prélevé sa part. En septembre, ils doivent le *porcage* : un pourceau sur huit, et des plus beaux. A la Saint-Denis (9 octobre), ils paient le *cens*, puis la *pourpréture* (droit de clore leurs champs). Au début de l'hiver, corvée sur la terre seigneuriale, pour la préparer, semer, herser. A la Saint-André (30 novembre) on paie l'*oublée*, sorte de gâteau. A Noël, des poules « bonnes et fines ». Après c'est le *brésage*, c'est-à-dire une certaine quantité d'orge et de froment. Si le paysan vend sa terre, le treizième du prix de vente revient au seigneur. A Pâques fleuries (aux Rameaux) il doit le *moutonnage* — un certain nombre de moutons — et une nouvelle corvée de labour. Puis il doit se rendre à la forge, faire ferrer les chevaux, aller au bois couper les arbres pour le seigneur et faire la corvée de charroi. Ajoutez que le meunier du château, pour moudre le grain du paysan, prélève un boisseau de grain et une certaine quantité de farine ; au four il faut payer aussi et le « fournier » jure que, s'il n'a pas son dû, le pain du paysan sera mal cuit et mal « tourné ».
(D'après LUCHAIRE, *La Société française au temps de Philippe Auguste.*)






LES TRAVAUX DES CHAMPS. *Photo Giraudon.*
Médaillons de la cathédrale d'Amiens.

La cathédrale était au Moyen Age comme un livre immense où l'illettré pouvait retrouver tout ce qu'il connaissait et apprendre tout ce qu'il lui était nécessaire de connaître. La religion chrétienne sanctifiant le travail sous toutes ses formes, les travaux des champs ont fourni dans beaucoup d'églises le sujet de nombreux bas-reliefs Dans les médaillons de la cathédrale d'Amiens, chaque mois est symbolisé par le travail le plus important que fait le cultivateur ce mois-là. Il est facile d'indiquer les occupations du paysan d'après les trois premiers médaillons et de dire dans quels mois elles s'accomplissent. Le dernier médaillon représente le paysan tuant le porc en décembre.

LES FAMINES

Un moine qui vivait au onzième siècle donne les détails suivants sur une famine qui sévit en Bourgogne vers l'an 1033. « Beaucoup attiraient à l'écart des enfants en leur montrant une pomme ou un œuf et les égorgeaient pour s'en repaître. En plusieurs endroits, on déterra les cadavres... Un misérable osa même vendre de la chair humaine cuite, sur le marché de Tournus. Arrêté, il ne nia point et fut brûlé. Beaucoup de gens pétrissaient, avec ce qui leur restait de farine ou de son, une terre blanche pareille à l'argile et en faisaient des pains pour apaiser les tortures de la faim... Des troupes de loups qu'attirait depuis longtemps l'odeur des cadavres accouraient dévorer leur proie. Comme on ne pouvait donner à tous les morts une tombe individuelle en raison de leur grand nombre, des personnes remplies de la grâce de Dieu creusèrent en certains endroits des fosses vulgairement appelées *charniers.* On y jetait 500 corps et quelquefois plus, suivant la profondeur de la fosse. Ces cadavres gisaient pêle-mêle à moitié nus, souvent même entièrement nus. A défaut de cimetières, on ensevelissait les morts dans les carrefours ou dans les fossés qui bordaient les champs. »

Exercices. — 1. Remarquez le passage sur les loups, si nombreux au Moyen Age. Encore aujourd'hui l'État nomme des *lieutenants de louveterie.* Quel est le sens de ce mot ? — **2.** Que signifie l'expression : *des personnes remplies de la grâce de Dieu* ? — **3.** Expliquez le sens de la dernière phrase : pourquoi était-ce chose douloureuse, en ces temps de foi profonde, de n'être pas enterré dans le cimetière ?

LES PAYSANS, D'APRÈS LES RÉCITS DES XII[e] ET XIII[e] SIÈCLES

Les paysans sont réputés stupides. « Tant ils ont dure la toison, tant ils ont sotte la cervelle que nul bien ne peut entrer en elle » fait-on dire à un noble. Un texte montre un vilain allant vendre sa toile au marché : il se la fait escamoter dans la foule ; bien plus, il remercie son voleur. Va-t-il visiter Paris : pendant qu'il admire les statues de la cathédrale, un escroc lui dérobe son escarcelle. A Montpellier un paysan passe dans la rue des Épiciers (là où on vend des épices) ; le parfum des épices, auquel il n'est pas habitué, le fait tomber en syncope. Un bourgeois suggère, pour le ranimer, de lui mettre sous le nez une pelletée de fumier : « Quand il sent du fumier le parfum, il ouvre les yeux, se dresse d'un bond et dit qu'il est entièrement guéri. »

Le vilain devrait, dit un poème du temps, « manger des chardons, des ronces, des épines et de la paille ; il devrait parmi les landes, paître avec les bœufs cornus, à quatre pattes aller tout nu. » Les paysans de Verson, dont nous avons parlé ci-dessus, s'étaient révoltés contre leur seigneur : un prêtre

conseille à l'abbé de se montrer sans pitié : « Allez et faites-les payer. Il faut bien qu'ils s'acquittent (de ce qu'ils doivent). Allez et prenez leurs chevaux, prenez vaches et veaux. Car les vilains sont trop déloyaux. »

Mais voici un autre son de cloche. L'âme d'un vilain est repoussée du Paradis par saint Pierre, saint Thomas et saint Paul. Le vilain les rabroue vertement : « Beau seigneur saint Pierre, Dieu s'est bien trompé en faisant de vous d'abord son apôtre, ensuite son portier, vous qui l'avez trois fois renié... Thomas, tu n'as guère à faire le fier, toi qui n'as voulu croire à Dieu qu'après avoir touché ses plaies... N'est-ce pas vous, dom Paul le Chauve qui avez lapidé saint Étienne ? » (D'après CH. V. LANGLOIS, *Lectures historiques, Hachette.*)

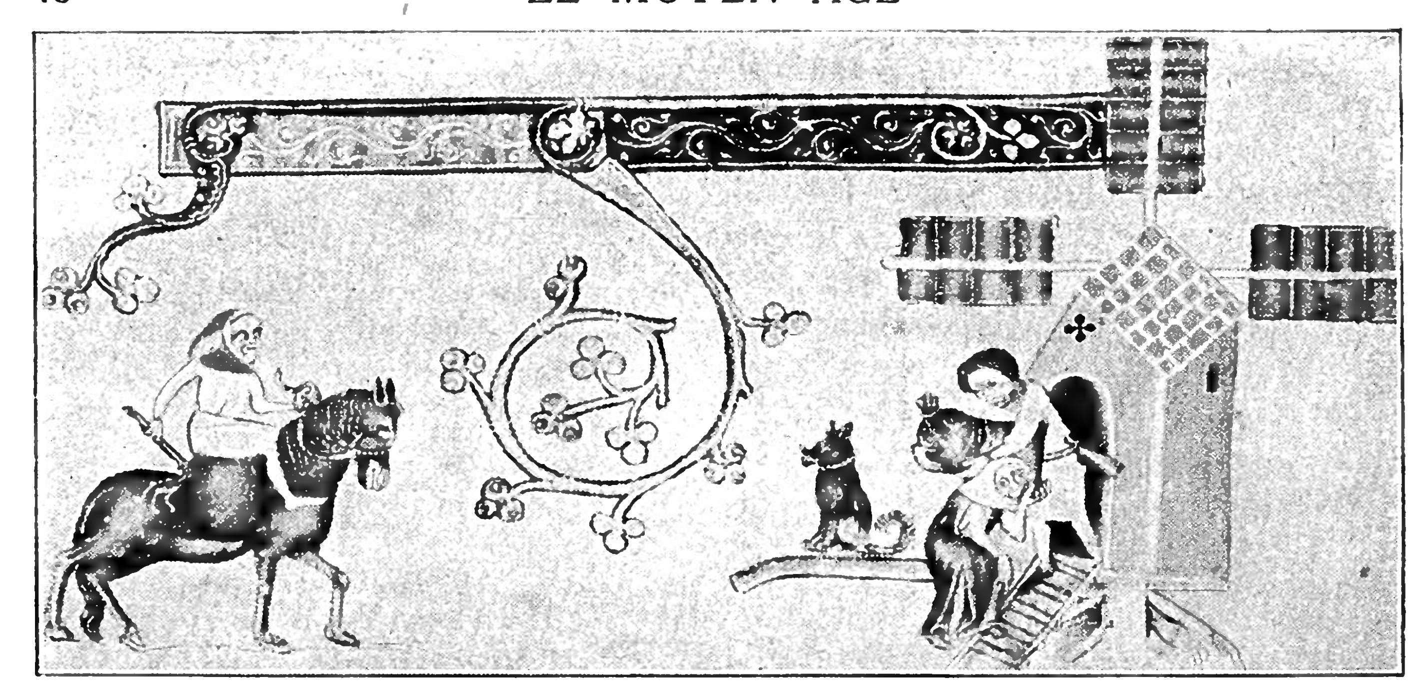
Exercices. — 1. Faites le portrait du vilain, d'après ces textes écrits par des nobles, des bourgeois et un prêtre. Ce portrait est-il forcément exact ? Quels sentiments la misère du paysan leur inspire-t-elle ? (Reportez-vous p. 29 au texte sur la guerre féodale.) — **2.** Expliquez les allusions du vilain aux trois saints du Paradis.

L'AMÉLIORATION DU SORT DES PAYSANS

De par la charte que le roi Louis VI, au début du XIIe siècle, accorda aux villageois de Lorris, non loin d'Orléans, ceux-ci ne devaient qu'un cens fixe par maison et par arpent de terre. Ils étaient exempts de tout droit prélevé sur leurs moissons et leurs vendanges, exempts de toute taille extraordinaire, exempts de toute corvée, sauf deux fois par an pour transporter à Orléans le vin du roi et le bois de sa cuisine, exempts enfin du service militaire à plus d'une journée de marche de Lorris.

Voici la situation faite en 1175 par le comte de Troyes à des « hôtes » installés dans une « ville neuve » : « Tout homme demeurant dans ladite ville paiera chaque année douze deniers et un boisseau d'avoine pour prix de son domicile ; et s'il veut avoir une portion de terre ou de pré, il donnera quatre deniers de rente par arpent. L'acquéreur pourra y vendre ou aliéner à sa volonté ses maisons, vignes ou prés. Les habitants de ladite ville n'iront ni à la guerre ni dans aucune expédition si je ne suis moi-même à leur tête. Je leur accorde le droit d'avoir six échevins qui administreront les affaires communes de la ville et assisteront mon prévôt au tribunal. Nul seigneur ne pourra tirer hors de la ville aucun des habitants pour quelque raison que ce soit, à moins que celui-ci ne soit son serf ou qu'il n'ait un arriéré de taille à lui payer. »

Exercices. — 1. Quel sens donnez-vous au mot « extraordinaire » dans l'expression « exempts de toute taille extraordinaire » et en quoi y a-t-il là avantage pour le paysan ? — 2. Comparez les obligations des paysans de Lorris à celles des paysans de Verson. — **3.** En quoi les habitants de Pont-sur-Seine sont-ils plus favorisés que ceux de Lorris ? D'après la charte du comte de Troyes les hôtes peuvent-ils être des serfs ?



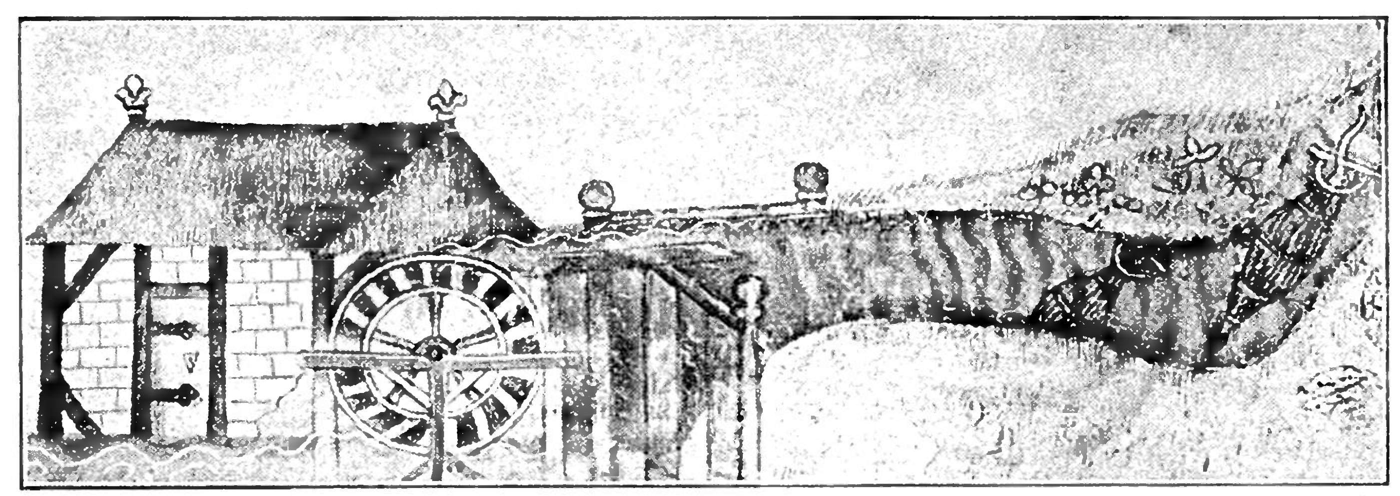




Photo British Museum et Berthaud.

SCÈNES DE LA VIE DES CHAMPS.
Miniatures de manuscrits.

En haut on apporte au meunier des sacs de blé à moudre. Décrivez le moulin. — Au milieu un autre type de moulin. Voyez-vous le ruisseau ? Que peuvent être les instruments qui y sont placés ? A quoi servent-ils ? — En bas des paysans au travail. Décrivez les scènes de ce troisième registre.

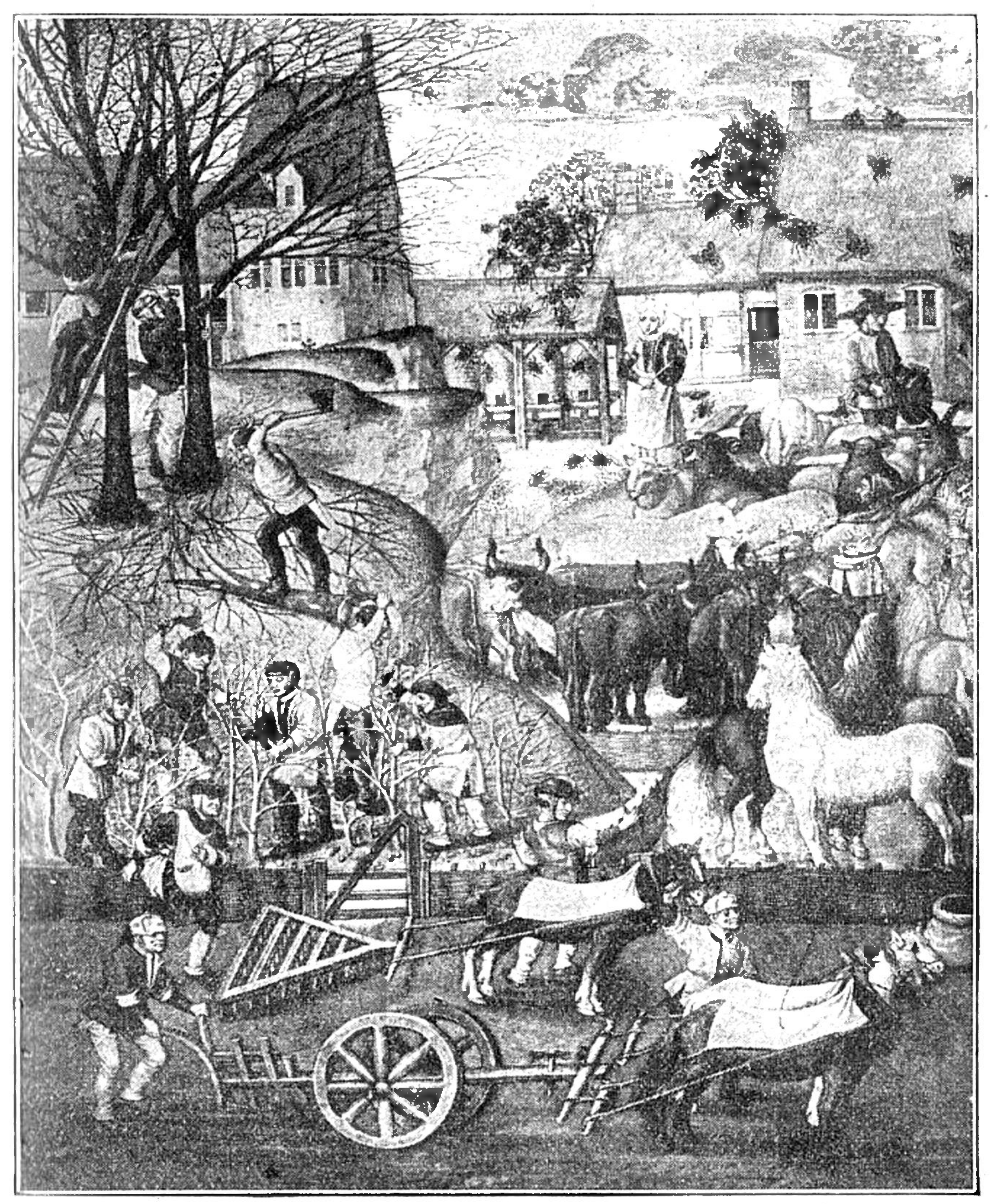


Photo Hachette.

LES TRAVAUX DES CHAMPS AU XVe SIÈCLE. — Londres, bibliothèque de Lord Leicester. *Miniature tardive, mais outils et attelages pourraient être du XIIIe siècle. La fermière frappe sur un chaudron pour faire rentrer les abeilles.*

CHAPITRE IV

LA RENAISSANCE DES VILLES
L'ESSOR DE LA BOURGEOISIE

On assiste à partir du XIe siècle à une étonnante renaissance du commerce, surtout en Italie et en France. En même temps, les villes reprennent vie et obtiennent de leurs seigneurs des franchises. A côté de la noblesse et des paysans apparaît la bourgeoisie.

1. Décadence du commerce et des villes.

Nous avons vu que la transformation du sort des paysans s'explique en partie par un événement capital des onzième et douzième siècles : la résurrection des villes.

Les villes de Gaule, si riches sous la domination romaine, avaient été très affaiblies par les grandes invasions. Elles déclinèrent encore lorsque le commerce en Méditerranée diminua à la suite des conquêtes musulmanes et surtout lorsque la Gaule ne produisit presque plus aucun produit pour l'exportation. Sans activité commerciale ni industrielle, les villes se dépeuplèrent, d'autant plus que les rois et leurs fonctionnaires les abandonnèrent pour résider à la campagne, dans ces grands domaines qu'on appelait des *villas*.

Vous vous rappelez que chacune des *villas* de Charlemagne avait ses ouvriers qui fabriquaient tout ce qui était nécessaire à la vie de tous les jours. Si les villes subsistèrent pourtant, c'est qu'elles étaient des lieux de refuge contre les envahisseurs normands ou hongrois ; c'est aussi qu'elles abritaient des monastères ou qu'elles étaient la résidence de l'évêque. Les seuls ouvriers spécialisés qu'on y trouvait étaient des architectes, des orfèvres qui décoraient les églises, des forgerons qui fabriquaient les armes. De rares marchands venaient y apporter l'encens, les soieries, les parfums, venus d'Orient après escale à Venise.

2. Renaissance du commerce. Établie au fond de la mer Adriatique, *Venise* en effet était déjà florissante. C'était une ville singulière. Les habitants, fuyant devant les Lombards au septième siècle, l'avaient bâtie non pas sur la terre ferme, mais dans la lagune. Semblable à l'ancienne Tyr, Venise ne vivait que de commerce. Dès avant la fin du onzième siècle elle avait obtenu le droit de commercer dans toute l'étendue de l'empire byzantin sans payer de droits de douane. Bientôt deux autres villes d'Italie situées sur la mer Tyrrhénienne, *Gênes* et *Pise*, vinrent lui disputer la prépondérance dans la Méditerranée. Enfin la première Croisade (vers 1100) fit tomber entre les mains des Chrétiens la Syrie et la Palestine, où aboutissaient les routes des caravanes venues de l'Arabie, de l'Inde, de la Chine : elle donna ainsi un magnifique essor au commerce entre l'Orient et l'Europe occidentale. Au milieu du douzième siècle les navires italiens, auxquels se joignirent bientôt ceux de *Marseille, Montpellier, Narbonne, Barcelone,* sillonnèrent la Méditerranée.

En même temps, l'activité commerciale remontait vers le Nord, surtout vers la *Flandre* (alors tout entière française), où se développait la draperie dans les villes de *Lille, Ypres, Bruges*[1]. La France se trouvait bien placée sur la grande diagonale qui relie l'Italie à la mer du Nord.

3. Renaissance des villes. *Cette résurrection du commerce eut pour conséquence la résurrection des villes.* Les marchands y apportaient les matières premières, les artisans transformaient celles-ci en objets fabriqués que les marchands remportaient. Comme aujourd'hui les usines, les villes attiraient à elles les paysans des alentours qui venaient s'y établir comme ouvriers : on a vu d'ailleurs que la population des campagnes s'accroissait considérablement. Ces nouveaux venus s'installaient souvent en dehors de la vieille cité d'autrefois : le bourg primitif, qui était surtout un lieu de refuge, se doublait d'un « faubourg », c'est-à-dire un bourg extérieur, dont les habitants s'appelaient *bourgeois.*

Artisans et marchands étaient, comme les paysans, soumis à des seigneurs ; parfois la ville appartenait en même temps à plusieurs seigneurs, à qui l'on devait des redevances, des tailles, des corvées. Mais la population des villes, qui vivait de l'industrie et du commerce, ne ressemblait pas aux paysans : elle avait le goût des nouveautés, l'es-

1. Voir la carte p. 163.

prit entreprenant. Très vite les bourgeois s'unirent pour arracher à leurs seigneurs des avantages, qu'on appelait libertés ou *franchises*. Ces avantages ils les mettaient ensuite par écrit dans un texte officiel, la *charte*, auquel le seigneur apposait son sceau.

4. Quelques exemples de franchises urbaines. Les moyens employés, comme les résultats obtenus, varièrent infiniment selon les endroits : ici on réussissait, là on échouait ; ici il fallait aller jusqu'à la révolte — à Laon par exemple — là tout se passait dans le calme. Presque partout les bourgeois purent obtenir des chartes. Mais il y a, dans les concessions faites par les seigneurs, une extrême diversité.

Voici les avantages que le roi de France accordait au douzième siècle aux habitants de Bourges : disparition du servage et liberté personnelle, privilège de n'être jugé que par un tribunal composé de bourgeois, exemption de tout service militaire sauf pour défendre les remparts de la ville, suppression de certaines taxes.

A peu près à la même époque les habitants de Rouen obtenaient davantage. Ils recevaient le droit de s'administrer eux-mêmes. A leur tête il y avait un *maire* et des *échevins*. Le maire était nommé par le roi sur une liste de trois membres que lui présentaient les bourgeois ; les échevins étaient élus par leurs concitoyens parmi les plus riches.

Enfin de nombreuses villes commerçantes, surtout du nord de la France (Bruges, Gand, Lille, Beauvais, Amiens, Péronne) ou du Midi (Marseille, Toulouse, Montpellier) obtinrent le droit d'avoir autant d'indépendance qu'un grand vassal. On leur donna souvent le nom de *communes*. Elles avaient leur place dans la hiérarchie féodale. Les bourgeois de Toulouse prêtaient à leur suzerain, le comte de Toulouse, le même serment de fidélité que lui prêtaient ses autres vassaux. A son tour la commune de Toulouse avait des vassaux, faisait la guerre quand il lui plaisait, possédait sa milice, sa bannière, ses armoiries. Elle avait son château, l'*hôtel de ville*, que surmontait un donjon, le *beffroi*, d'où le guetteur surveillait l'horizon : à la moindre alerte on sonnait le tocsin.

Il ne faut pas croire que tous les habitants d'une ville eussent les mêmes droits. Dans bien des communes, les nobles ne pouvaient pas être échevins ou maires. Les bourgeois eux-mêmes n'étaient pas tous égaux. Le pouvoir n'appartenait qu'aux plus riches et ceux-ci étaient souvent durs aux petites gens.

5. Une ville au XIIIe siècle. Quelque rapides que fussent leurs progrès, ces villes restaient encore petites. En ces temps où la sécurité était si précaire, elles étaient toujours entourées de remparts. Les rues étaient étroites et sombres : les étages des maisons faisaient souvent saillie les uns au-dessus des autres, parfois ils se rejoignaient presque des deux côtés de la rue. La nuit, pas d'éclairage ; point de trottoirs, point d'égouts souterrains, voirie très insuffisante. Aussi les *épidémies* étaient-elles fréquentes, surtout la peste et la lèpre. Un autre danger était l'*incendie*, car les maisons étaient de bois : de 1200 à 1225 la ville de Rouen brûla six fois. C'est pourquoi chacun devait éteindre ses lumières et couvrir de cendres les braises lorsqu'avait sonné le *couvre-feu*. Les rues silencieuses n'étaient parcourues que par le veilleur de nuit qui répétait l'antique refrain : « Réveillez-vous, vous qui dormez, priez Dieu pour les trépassés. »

L'aspect de ces villes était d'ailleurs *pittoresque* : des enseignes, souvent comiques, servaient à distinguer les maisons, car, pendant des siècles encore, il n'y aura pas de numéros. La circulation était animée. L'inconfort et l'exiguïté des appartements expliquent qu'au Moyen Age on vivait dans la rue plus qu'on ne le fait aujourd'hui. Les revendeurs criaient leur marchandise ; les diseurs de bonne aventure, les chanteurs ambulants, les colporteurs attiraient les badauds ; sur une place on jouait aux boules ou à la paume ; des processions se déroulaient au son des cloches ; parfois des troupeaux encombraient le passage. A côté des maisons privées, des églises, des couvents très nombreux, il subsistait, à l'intérieur des remparts, de vastes espaces consacrés à la culture : champs, vignobles, jardins potagers. La ville et la campagne n'étaient point entièrement séparées.

6. Les rois capétiens et la bourgeoisie. Les rois capétiens n'eurent pas tous la même attitude à l'égard des communes. Certains leur furent favorables, d'autres leur furent hostiles. La mauvaise situation financière de beaucoup de villes les contraignit à les surveiller de très près et à limiter leur autonomie. Du moins prirent-ils l'habitude, dès le douzième siècle, d'appeler des bourgeois dans leurs conseils et de leur confier des fonctions importantes. Dans leur effort pour diminuer la puissance de la noblesse, les rois capétiens trouvèrent un sûr appui dans cette classe de riches bourgeois qui, à partir du onzième siècle, avait grandi à côté des nobles, des ecclésiastiques et des paysans.

RÉSUMÉ

1. Le commerce et, avec lui, les villes avaient été comme frappés à mort par les grandes invasions, l'anarchie mérovingienne, la domination arabe en Méditerranée et la faiblesse de l'industrie en Gaule.

2-3. Commerce et villes renaissent à partir du onzième siècle, d'abord en Italie, puis dans la France du Nord. La bourgeoisie reparaît.

4. Les villes obtiennent, de gré ou de force, des chartes d'affranchissement. Les communes sont même de véritables seigneurs.

5. Les villes sont encore petites, peu peuplées, malpropres, sans cesse ravagées par les épidémies et les incendies.

6. La Royauté essaiera vite de mettre les villes en tutelle; mais, dans sa lutte contre la noblesse, elle s'appuiera sur la bourgeoisie.

DOCUMENTS

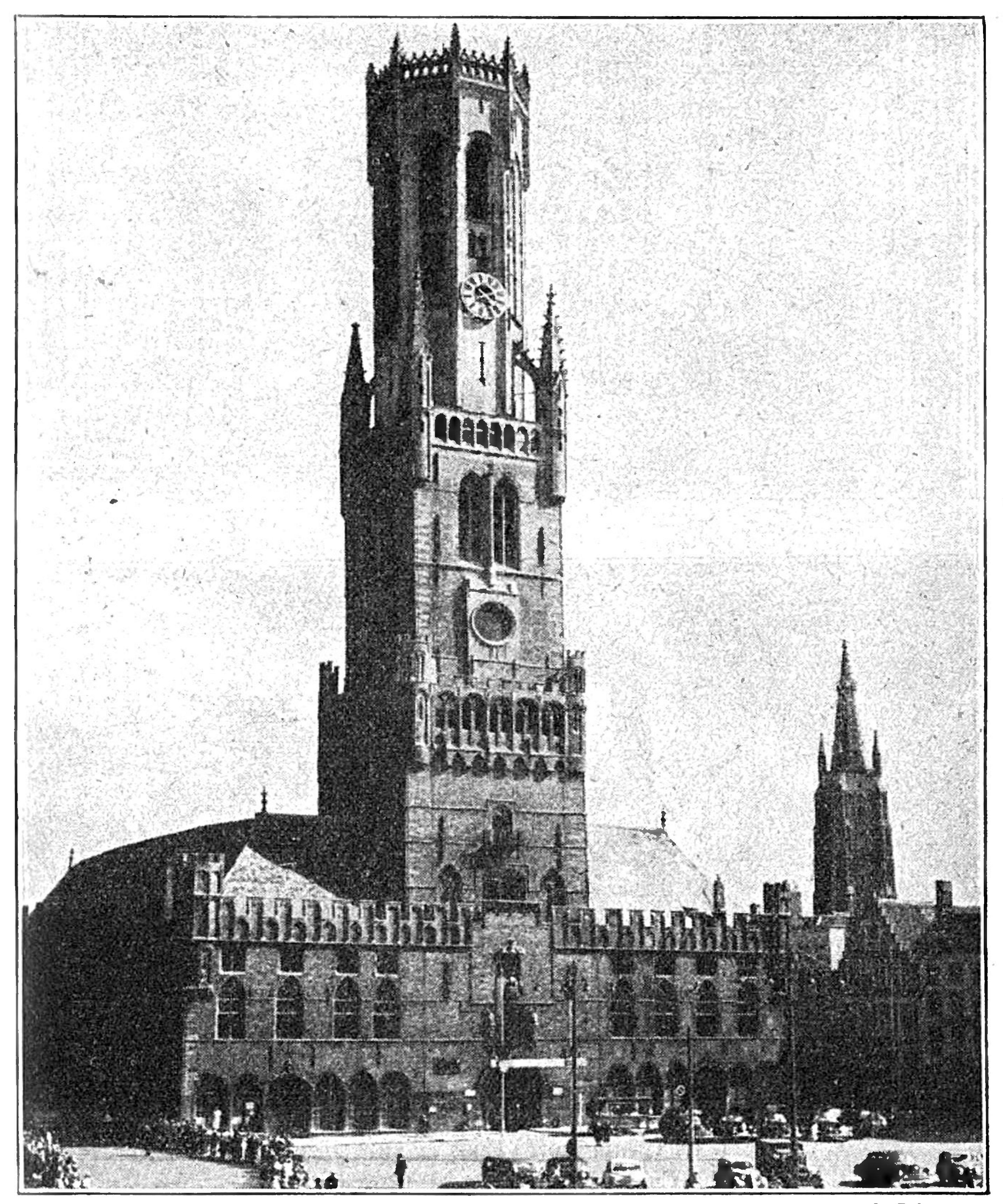
QUELQUES PRIVILÈGES DE LA VILLE DE SAINT-QUENTIN

Vers 1080 la ville de Saint-Quentin obtint sans violence de son seigneur, le comte de Vermandois, une charte, dont voici les clauses principales : « Les hommes de cette commune demeureront entièrement libres de leurs personnes et de leurs biens ; ni nous ni aucun autre ne pourrons réclamer d'eux quoi que ce soit, si ce n'est par jugement des échevins ; ni nous ni aucun autre ne réclamerons le droit de mainmorte sur aucun d'entre eux.

Si nous faisons citer en justice quelque bourgeois de la commune, le procès sera terminé par le jugement des échevins dans l'enceinte des murs de Saint-Quentin.

Nous ne pourrons refondre la monnaie ni en faire de neuve sans le consentement du maire et des échevins. Les hommes de la ville pourront moudre leur blé et cuire leur pain partout où ils voudront. »

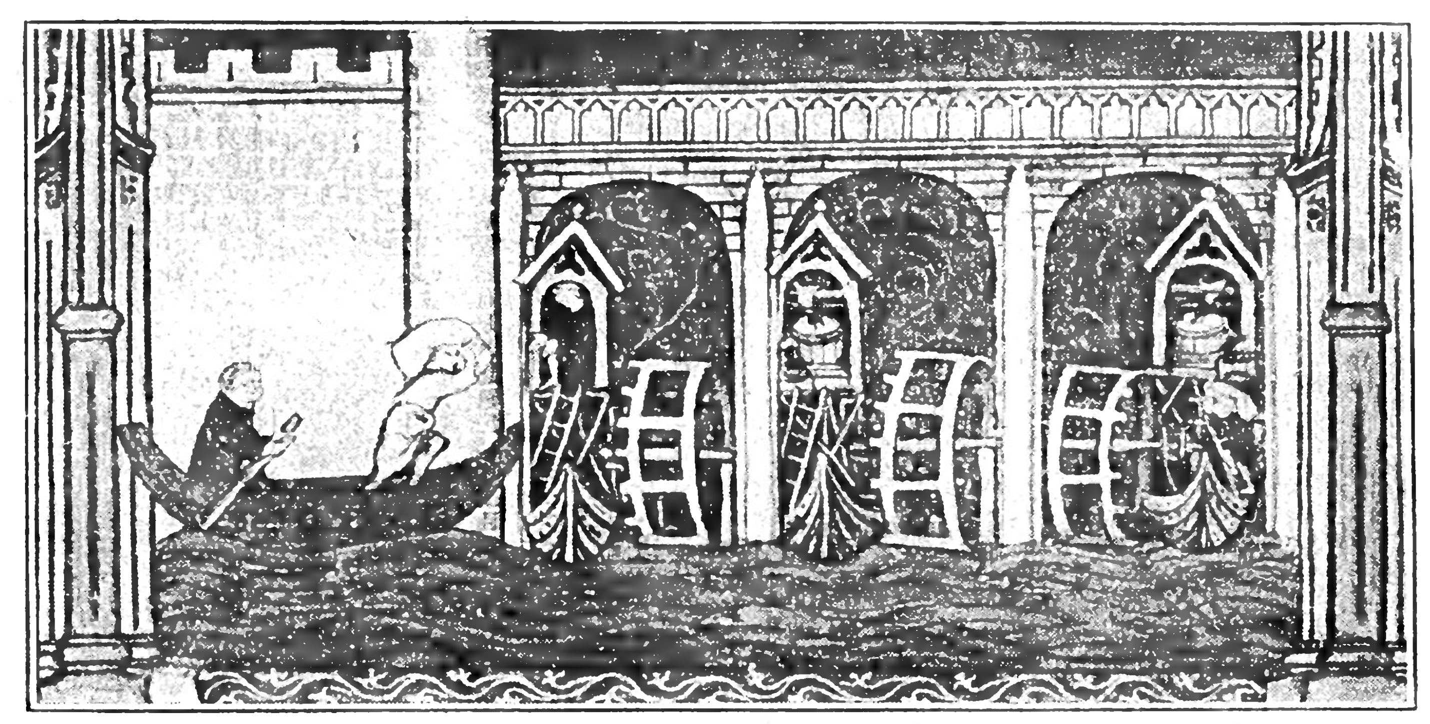
Exercices. — **1.** A plusieurs reprises la charte parle des fortifications de la ville. Quelle remarque vous suggère cette insistance ? — **2.** Que signifie l'expression : *le procès sera terminé par le jugement des échevins dans l'enceinte de Saint-Quentin* ? Que nous apprend cette phrase sur les droits de justice de la commune ? — **3.** En quoi la dernière phrase indique-t-elle une gracieuseté de la part du seigneur ?



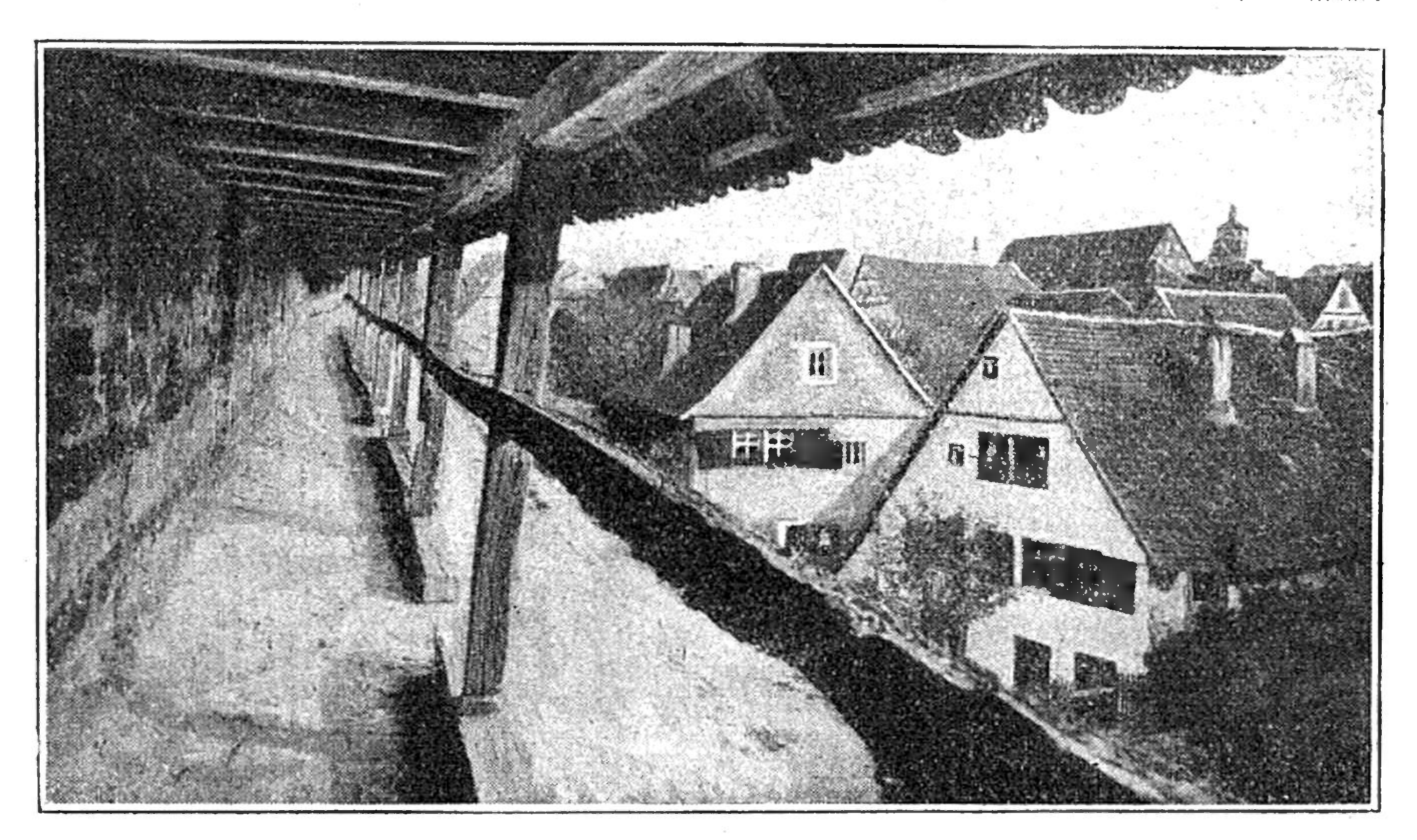
Ph. comm. par le Commissariat au Tourisme de Belgique.

LE BEFFROI DE BRUGES.

Témoignage éloquent de la richesse des marchands flamands. Les deux premiers étages datent du XIIIe siècle ; la tour octogonale est du XVe.



Ph. Berthaud.



I. Le Grand Pont a Paris au xiiie siècle.

II. Chemin de ronde a Rotenburg.

Le Grand Pont reliait l'île de la Cité à la rive droite de la Seine (voir le plan de la p. 121). Entre les piles fonctionnaient des moulins. — Au dessous, le chemin de ronde qui, à l'intérieur de la petite ville de Rotenburg, dans le sud-ouest de l'Allemagne, entoure le mur d'enceinte. Notez les piliers et les solives.

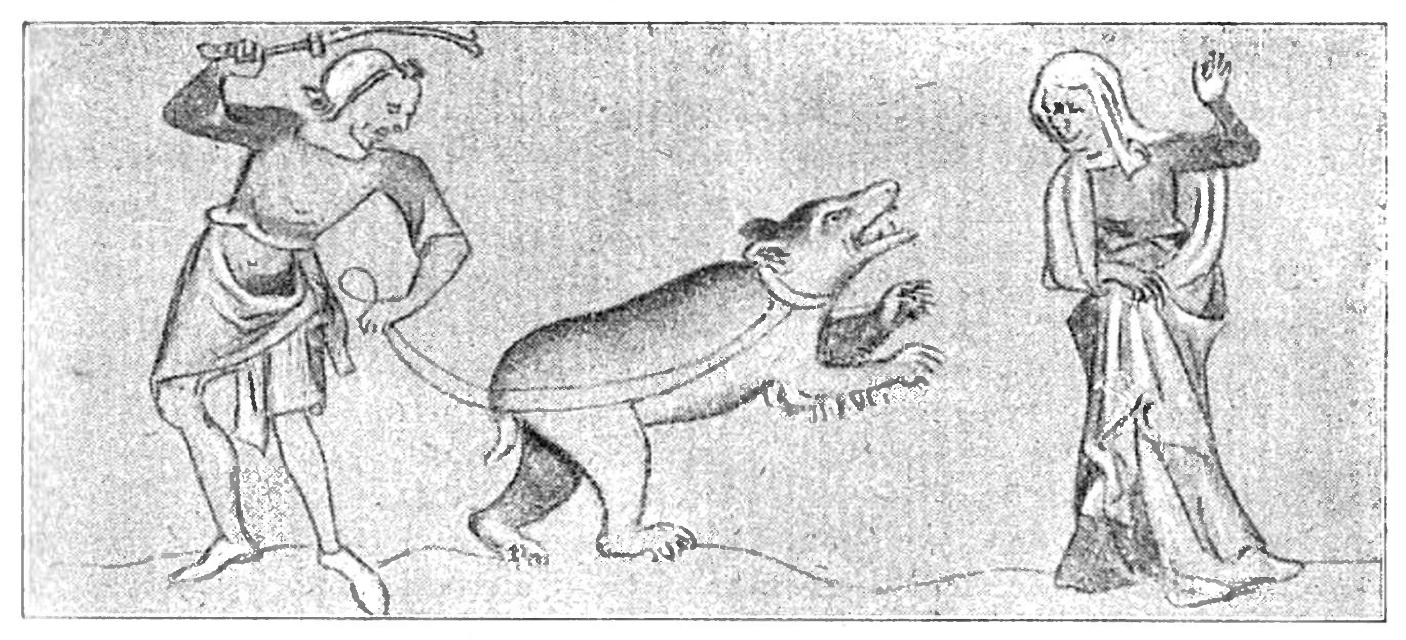






Photo British Museum.

SCÈNES DE LA RUE

Miniatures d'un manuscrit anglais du XIVe siècle.

Le montreur d'ours conduisait tranquillement sa bête dans la rue, lorsque brusquement l'animal s'est retourné contre une passante. En bas, à gauche, une femme fait des acrobaties, les mains appuyées sur la pointe de deux épées. A droite, un joueur de cornemuse.

L'HISTOIRE TRAGIQUE DE LA COMMUNE DE LAON EN 1112

Les habitants de Laon avaient pour seigneur l'évêque de la ville, *Gaudry*. Cet aventurier avait, par cupidité, accordé aux habitants une charte moyennant une forte somme d'argent. Plus tard il acheta au roi Louis VI, pour 700 livres, le droit de supprimer cette charte que le roi avait pourtant lui-même approuvée un an auparavant. Bien plus, il voulut se faire rembourser les 700 livres par les bourgeois ! Furieux, ceux-ci fermèrent les boutiques : « Ce n'était plus seulement de la colère, raconte un moine, témoin oculaire, mais une rage de bêtes féroces qui soulevait les petites gens, et ils conspirèrent, sous la foi du serment, la mort de l'évêque et de ses complices. » L'évêque méprisait tous les avertissements. « Que pensez-vous donc que ces gens puissent faire avec toutes leurs émeutes ? Si Jean, mon serviteur nègre, tirait par le nez le plus redoutable d'entre eux, le pauvre diable n'oserait même pas faire un grognement ! Je les ai bien obligés de renoncer à ce qu'ils appelaient leur commune, je n'aurai pas plus de peine à les faire se tenir en repos. »

Le lendemain, Vendredi Saint, « tout à coup un grand tumulte éclate dans la ville. Aux cris de : Commune ! Commune ! des bandes armées d'épées, de haches, d'arcs, de massues et de lances » donnent l'assaut au palais épiscopal. « Gaudry secondé de quelques hommes d'armes se défendit autant qu'il le put en faisant pleuvoir des pierres et des traits sur les assaillants. » A la fin, sentant la partie perdue, il prit l'habit d'un de ses domestiques, s'enfuit dans le cellier, et se cacha dans un tonneau. Mais l'un des émeutiers le découvrit, le tira par les cheveux, le traîna dehors, et Gaudry fut massacré à coups de hache.

Louis VI ne pouvait laisser impuni l'assassinat d'un évêque et il jura de châtier les bourgeois. Ceux-ci furent tous pendus et leurs corps abandonnés sans sépulture.

L'Église fut toujours opposée aux communes. Cent ans plus tard, un cardinal s'élevait avec violence contre « ces communautés ou plutôt ces conspirations qui sont comme des fagots d'épines entrelacées, ces bourgeois vaniteux qui, confiants en leur nombre, oppriment leurs voisins et les assujettissent par la violence. Si l'on force les voleurs et les usuriers à rendre gorge, comment ne devrait-on pas obliger ces communes brutales et empestées à restituer les droits qu'elles ont volés ? Cette détestable race d'hommes court tout entière à sa perte : nul parmi eux, ou bien peu, seront sauvés . » (D'après LUCHAIRE, *Les Communes françaises à l'époque des Capétiens directs.*)

Exercices. — 1. Que pensez-vous de la conduite de Louis VI ? Pendant longtemps on a appelé ce roi « *Père des Communes* ». Ce surnom vous semble-t-il justifié ? — **2.** Comment expliquez-vous la haine des gens d'Église contre les bourgeois ? Notez les expressions *conspirations, voleurs et usuriers*. Quelle est la menace suprême que brandit l'Église contre les bourgeois ? (les derniers mots du dernier alinéa). Comparez avec les derniers mots de l'avant-dernier alinéa.

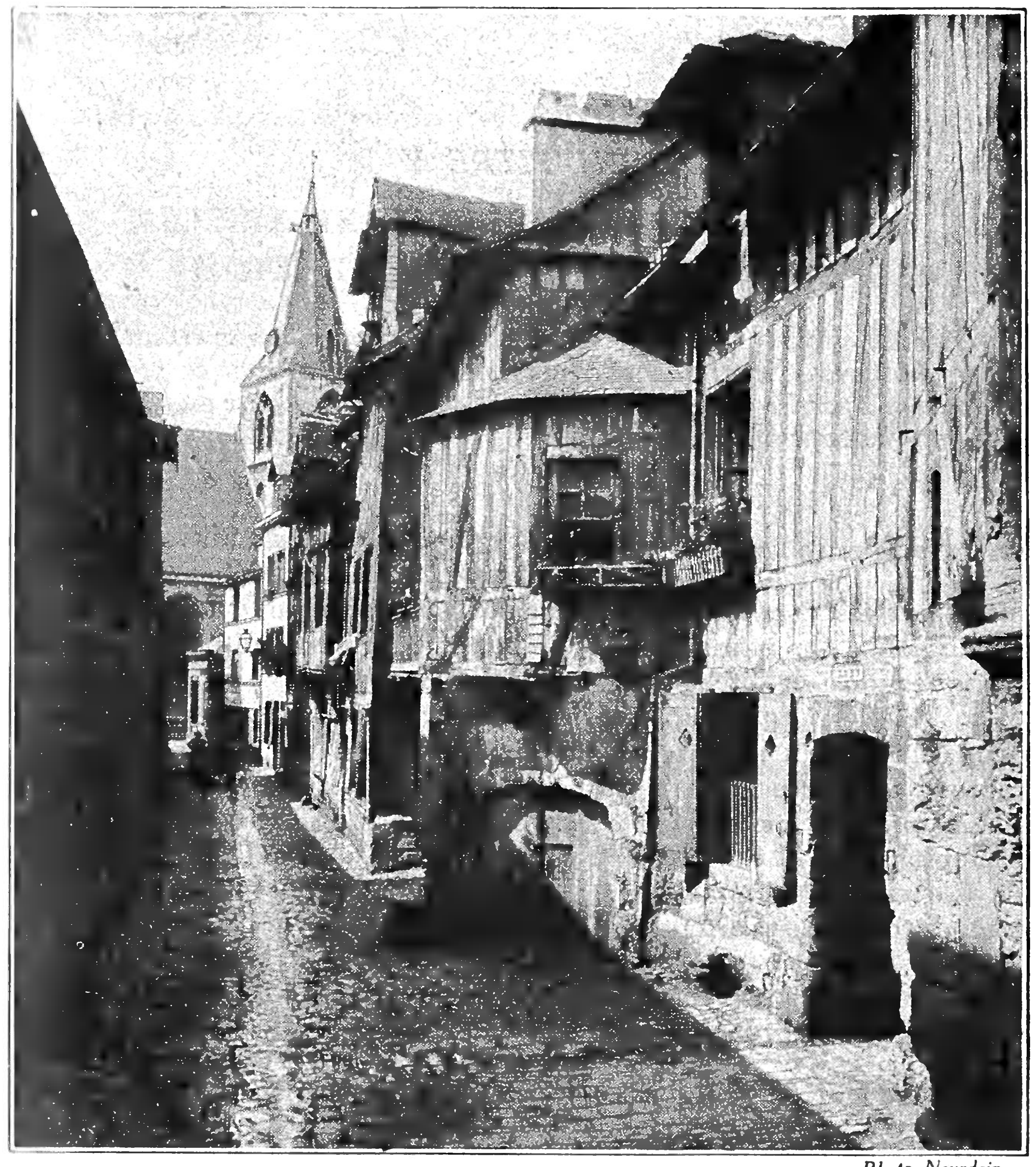


Photo Neurdein.

ROUEN. LA RUE DES MATELAS.

Point de trottoirs : les bornes, de place en place, protègent le piéton en écartant de la muraille les voitures. Les murs présentent un mélange de bois et de plâtre; les maisons ne sont pas alignées; eaux de pluie et eaux sales s'écoulent au milieu de la rue. Ce n'est pas avant le dix-septième siècle que l'urbanisme est apparu, c'est-à-dire l'art d'aménager les villes pour y développer l'hygiène, la sécurité et le confort.

CHAPITRE V

L'ÉGLISE CATHOLIQUE AU XI[e] SIÈCLE LA QUERELLE DES INVESTITURES

Au XI[e] siècle la foi est vive ; de nouvelles paroisses se créent, les monastères se multiplient. Mais les ecclésiastiques sont en général nommés par les rois et les seigneurs. Pour libérer l'Église du joug des laïcs, le pape Grégoire VII n'hésite pas à déchaîner la querelle des investitures.

1. Le schisme grec. A bien des reprises, avant l'an mille, des conflits avaient éclaté entre les patriarches de Constantinople et les papes de Rome. Ils portaient soit sur des questions de prééminence (le patriarche refusait d'être soumis au pape), soit sur des questions de liturgie et même de dogme[1].

En 1054, le légat du pape à Constantinople et le patriarche, tous deux également impérieux, s'excommunièrent mutuellement. Cette rupture religieuse entre Byzance et Rome est connue sous le nom de *schisme grec* (le mot schisme signifie : cassure).

Depuis lors, le catholicisme est resté brisé en deux Églises rivales : l'*Église catholique romaine*[2] et l'*Église d'Orient* (appelée aussi Église grecque ou Église orthodoxe[3]).

2. Organisation de l'Église catholique. L'Église catholique était dirigée par le pape et par les évêques. Chaque évêque était à la tête d'un territoire, le *diocèse*, qu'il administrait avec l'aide de quelques ecclésiastiques, les *chanoines*. Plusieurs dio-

1. Voir au *Lexique* les mots : *liturgie* et *dogme*.

2. Les mots *Église catholique* signifient « Église universelle » parce que l'Église se donne pour tâche de convertir au christianisme tous les peuples de la terre. Bien que l'Église grecque se considère aussi comme « catholique », on a pris l'habitude de désigner par les mots « Église catholique » l'Église qui reconnaît pour chef le pape. On l'appelle aussi « Église romaine » parce que le pape réside dans la ville de Rome, dont il est l'évêque.

3. Le mot *orthodoxe* signifie : qui suit la doctrine exacte. En 1054 en effet le patriarche grec avait reproché à l'Église de Rome d'être tombée dans *l'hérésie*, c'est-à-dire de professer des doctrines fausses.

cèses étaient groupés en une *province ecclésiastique*, dirigée par l'un des évêques qui portait le nom d'*évêque métropolitain* ou *archevêque*.

Les diocèses étaient subdivisés en *paroisses :* dans chacune était placé un *curé*.

Pape, évêques, chanoines et curés formaient le *clergé séculier*, qui vit dans le *siècle*, c'est-à-dire dans le monde, mêlé aux laïcs.

A côté du clergé séculier il y avait le *clergé régulier*, constitué par les ordres religieux qui suivent une *règle*. En ces siècles de foi très vive, bien des chrétiens considéraient que le plus sûr moyen de faire son salut était de devenir moine. De nombreux *monastères* s'étaient créés au Xe siècle : beaucoup appartenaient à l'*ordre de Cluny*, fondé en Bourgogne en 910 et qui appliquait la règle *bénédictine*, c'est-à-dire celle que l'Italien saint Benoît avait rédigée pour ses moines au VIe siècle[1].

3. Rôle du clergé dans la société. Le clergé jouait dans la société du Moyen Age un rôle beaucoup plus considérable que celui qu'il tient dans la société actuelle.

Le clergé possédait des tribunaux à lui, qu'on appelait *officialités*. Ils étaient seuls à juger les causes où étaient impliqués les clercs (c'est-à-dire les membres du clergé), les veuves, les orphelins, les étudiants et celles qui touchaient à la religion : procès pour blasphèmes, hérésies, questions de mariage, vœux. La justice d'Église était souvent plus équitable et moins cruelle que la justice laïque.

Par piété les fidèles faisaient aux églises des dons en argent et surtout en terres. Ces *biens d'Église*, extrêmement étendus, étaient cultivés par des paysans et leurs revenus servaient en partie à l'entretien des membres du clergé. L'Église était donc très riche. Aussi pouvait-elle se charger du service de l'*assistance* aux pauvres et aux malades.

Nous savons déjà que les évêques essayaient, par la *Paix de Dieu* et la *Trêve de Dieu*, de limiter la violence des mœurs féodales. Nous verrons que le clergé, alors seul instruit, était seul à donner l'*instruction* et qu'il inspirait les artistes, car l'*art* du Moyen Age est surtout un art religieux[2].

Ainsi, dans une très large mesure, l'Église du Moyen Age a contribué au progrès et à la civilisation.

1. Encore au temps de saint Benoît, les moines étaient pour la plupart des laïcs ; vers l'an mille ils étaient presque tous des prêtres.

2. Voir ci-dessous le chapitre XVII.

4. Les moyens d'action du clergé. Le clergé était très écouté parce que *la foi était partout très profonde*. L'influence de la religion dans la vie quotidienne se montre dans l'usage du calendrier, où chaque jour porte le nom d'un saint qui est mort à cette date, dans la multiplication des monastères, dans la construction des cathédrales, les pèlerinages au tombeau du Christ et aux reliques des saints, dans les Croisades, comme aussi dans la hantise du diable et des démons.

Dans une société où chacun était tourmenté par la crainte d'être damné, l'Église pouvait souvent imposer sa volonté par des menaces et des peines d'un caractère religieux. Elle avait recours aux *pénitences* plus ou moins dures : jeûnes, flagellations, lointains pèlerinages, entrée au couvent. Si le coupable s'obstinait, il était frappé d'*excommunication*, c'est-à-dire qu'il était retranché de la communauté des fidèles : les sacrements lui étaient refusés, et on devait l'éviter comme un pestiféré. On vit des empereurs, des rois de France ou d'Angleterre se soumettre à de rudes pénitences ou être frappés d'excommunication.

Enfin, dans certains cas, l'Église employait la force : d'une part contre les païens qui refusaient de se laisser convertir, d'autre part contre les *hérétiques*, c'est-à-dire les chrétiens qui rejetaient ses enseignements.

5. Les abus dans l'Église au XIe siècle. D'après les lois de l'Église, le pape aurait dû être nommé par le clergé de Rome, l'évêque par les chanoines, le curé par l'évêque. En fait, ces lois n'étaient pas appliquées. La papauté était tombée sous la dépendance des seigneurs italiens, puis des empereurs ; les évêques étaient désignés par les rois ; les curés étaient choisis par la famille de celui qui avait jadis construit l'église de la paroisse, ou par le châtelain dans le fief de qui elle s'élevait. *Les membres du clergé séculier étaient donc nommés par des laïcs.*

Or, les choix que faisaient les laïcs étaient souvent très mauvais. Le souverain désignait pour évêque non le plus digne mais celui qui lui était le plus fidèlement attaché, ou celui dont il voulait se gagner la fidélité, ou même celui qui lui offrait le plus d'argent. De son côté l'évêque et le curé vendaient parfois les sacrements : ce trafic des choses saintes, interdit par l'Église, s'appelait *simonie*, du nom d'un certain Simon le Magicien qui, disait-on, avait voulu acheter aux Apôtres le pouvoir de faire des miracles. Enfin beaucoup de curés étaient mariés et s'occupaient de leur famille plus que de leurs paroissiens.

6. Deux papes réformateurs. Nicolas II et Grégoire VII. Deux papes, Nicolas II et Grégoire VII, se donnèrent pour tâche d'*interdire aux laïcs de jouer aucun rôle dans la nomination des papes et des évêques.*

En 1059, *Nicolas II* décida que la nomination du souverain pontife serait réservée aux seuls *cardinaux :* on appelait alors de ce nom les curés des principales paroisses de Rome et les évêques des diocèses voisins.

Une vingtaine d'années plus tard, *Grégoire VII* (1073-1085) publia en 1075 le *décret sur les investitures* qui interdisait à tout laïc d'*investir* (c'est-à-dire de revêtir) un clerc de fonctions ecclésiastiques. Puis, pour faire appliquer ce décret, supprimer la simonie et contraindre les prêtres au célibat, Grégoire VII envoya dans tous les États catholiques des ecclésiastiques de son entourage, munis de pleins pouvoirs : on les appela *légats pontificaux.* Il s'efforça en même temps d'exercer sur les évêques un contrôle très strict, affirma son droit de les déplacer ou même de les casser et décida que d'un jugement rendu par un évêque on pourrait toujours en appeler au pape. *Ainsi Grégoire VII tentait de libérer l'Église du joug des laïcs pour la placer sous l'autorité du Saint-Siège.*

7. La querelle des Investitures. Grégoire VII et Henri IV. Le décret sur les Investitures devait nécessairement soulever de très graves difficultés. En effet, au Moyen Age, l'évêque n'était pas seulement un prélat, il était aussi un seigneur qui possédait des fiefs et avait des vassaux. Aussi les princes ne voulaient-ils comme évêques que des hommes sur la fidélité de qui ils pouvaient compter. En leur enlevant toute influence sur l'élection des évêques, le décret de Grégoire VII allait affaiblir très sérieusement leur autorité. De là, entre les papes et les souverains, des conflits qui constituent ce qu'on appelle la *querelle des Investitures.*

L'adversaire le plus redoutable auquel se heurta Grégoire VII fut le roi de Germanie *Henri IV* (1056-1106). En dépit du décret de 1075, Henri IV continua à nommer les évêques et, aux menaces du pape, il répondit en le sommant d'abdiquer. Grégoire VII riposta en excommuniant le roi (1076). Lequel allait l'emporter ?

Au début, ce fut Grégoire VII. Les seigneurs allemands, toujours prêts à affaiblir l'autorité du roi, se déclarèrent contre lui. Abandonné de tous, Henri IV, en plein hiver, franchit les Alpes et se rendit en

Italie au château de Canossa où le pape résidait alors. Trois jours durant, dans la neige, en costume de pénitent, il implora son pardon ; il ne l'obtint qu'après avoir acquiescé aux exigences du pape (1077).

Mais bientôt il prit sa revanche : il entra dans Rome et nomma un autre pape par lequel il se fit couronner empereur. Grégoire VII, qui s'était enfui de Rome, mourut peu après (1085).

Quarante ans plus tard, vers 1120, une solution équitable, qui avait déjà été acceptée par les rois de France et d'Angleterre, mit fin à la querelle des investitures : à l'avenir les évêques seraient nommés non plus par les princes mais par les chanoines ; en revanche, ils n'entreraient en possession des fiefs attachés à leur évêché qu'avec le consentement des princes et après leur avoir prêté le serment de fidélité.

8. Relèvement de l'Église. En même temps, la Papauté réussissait, en partie au moins, à abolir la simonie et le mariage des prêtres. Pour remettre en honneur la règle de pauvreté, qui s'était relâchée même dans les monastères clunisiens, des chrétiens fervents fondèrent, à la fin du onzième siècle, de *nouveaux ordres monastiques*. Un Allemand, *saint Bruno*, éleva, en 1084, le monastère de la *Grande Chartreuse* dans les montagnes du Dauphiné, près de Grenoble. Quelques années plus tard, dans le même esprit d'ascétisme, un Clunisien éleva près de Dijon le monastère de *Cîteaux*.

L'ardeur de la foi chrétienne se manifesta aussi par le magnifique épanouissement artistique qui fit partout surgir dans l'Europe occidentale les *églises romanes*, et, plus encore, par l'enthousiasme prodigieux qui, dans les dernières années du onzième siècle, jeta les chrétiens, par milliers, dans la *première Croisade*.



Photo Hachette.

CONFESSION ET PÉNITENCE.

RÉSUMÉ

1. En 1054 le schisme grec brise l'unité de l'Église chrétienne. Depuis lors s'opposent l'Église catholique romaine et l'Église grecque ou Église orthodoxe.

2. On distingue dans l'Église catholique le clergé séculier (pape, évêques, chanoines, curés) et le clergé régulier (moines).

3. Le clergé joue un rôle très important dans la société : il a ses tribunaux, il possède des biens immenses, il s'occupe de l'assistance, il donne l'instruction et dirige les artistes.

4. La population a une foi très vive ; contre les pécheurs endurcis le clergé use des pénitences et de l'excommunication.

5. Cependant l'Église catholique au début du XIe siècle souffre de graves abus : immixtion des laïcs dans la nomination des clercs, simonie, mariage des prêtres.

6. Pour libérer l'Église du joug des laïcs, Nicolas II décide en 1059 que les papes seront désormais nommés par les cardinaux. Puis Grégoire VII publie en 1075 le décret sur les Investitures.

7. Ce décret amène la querelle des Investitures, marquée par le duel entre Grégoire VII et le roi de Germanie Henri IV (humiliation d'Henri IV à Canossa, 1077). Un compromis raisonnable met fin vers 1120 à la querelle des Investitures.

8. Les abus diminuent dans l'Église, de nouveaux ordres religieux se forment ; les églises se multiplient et les fidèles vont s'enrôler par milliers dans la première Croisade (1096-1099).

DOCUMENTS

LA CROYANCE AUX DÉMONS

La croyance aux démons était générale au Moyen Age et personne ne s'étonnait de voir des démons ou même le Diable en personne, *Satan*.

Un moine du XIe siècle, Raoul le Chauve, raconte qu'il a vu le Diable : « Je vis une nuit paraître devant moi, au pied de mon lit, un monstre hideux qui avait à peine figure humaine. Il me sembla avoir une taille médiocre, un cou grêle, les yeux très noirs, le front bas et ridé, le nez plat, une grande bouche, de grosses lèvres, une barbe de bouc, les oreilles pointues, les cheveux sales et raides, des dents de chien, la poitrine protubérante, une bosse sur



SATAN.
Miniature d'un manuscrit du XIIe siècle.

Dans un livre écrit pour l'édification de ses religieuses, une abbesse du XIIe siècle a représenté Satan dans son antre, au centre de la Terre. Attaché par une chaîne aux parois de la caverne, entouré de démons et de flammes, assis sur un monstre à deux têtes qui engloutit deux damnés, Satan foule aux pieds des têtes de morts. Au-dessus de sa tête, on lit : Lucifer vel Satanas, *Lucifer appelé aussi Satan.*

le dos... » Un autre écrivain parle d'un novice qui, au moment où il revêtait l'habit de moine, se le vit arracher par « des essaims innombrables de démons... et lui, pendant ce temps, retenait son capuchon avec ses dents et serrait fortement les bras pour n'être pas déchiré en morceaux ». Un abbé de Cluny dit qu' « un frère avait vu une troupe innombrable de démons, qui traversait le dortoir des novices. Ils avaient pris l'apparence de moines, et, revêtus de capuchons, ils simulaient une procession, avançaient en ordre ».

Contre ces démons qui cherchent à entraîner le chrétien dans le péché pour ensuite le torturer dans l'Enfer, les fidèles imploraient le secours des saints et surtout celui de *Notre-Dame*, c'est-à-dire de la Vierge. En face du Christ, juge suprême et redoutable, elle représentait la bonté, le pardon. Des récits populaires la montraient, intercédant auprès de son Fils, obtenant de lui le salut du pècheur. Aussi nombre d'églises étaient-elles dédiées à Notre-Dame et les artistes y représentaient avec ferveur les épisodes de sa vie.



Photo P. Devinoy, extr. de H. Focillon, Le peintre des miracles Notre-Dame. *Hartmann, éd.*

LE PÉCHEUR SAUVÉ PAR L'INTERCESSION DE NOTRE DAME.
Miniature du XIVe siècle.

Un chevalier, qui ne reculait pas devant les brigandages, avait décidé de dédier un monastère à Notre-Dame. Brusquement il meurt, sans avoir le temps de se repentir. Anges et diables se disputent son âme, que l'on voit sortir de sa bouche sous la forme d'un enfant nu. Mais la Vierge ne veut pas abandonner celui qui avait pour elle une dévotion particulière. Suivie de deux anges elle intercède auprès de son fils en faveur de son protégé. La miniature est tardive, mais les sentiments qu'elle exprime existaient bien auparavant.





Photo Bertrand.

L'ASSISTANCE AU MOYEN AGE.

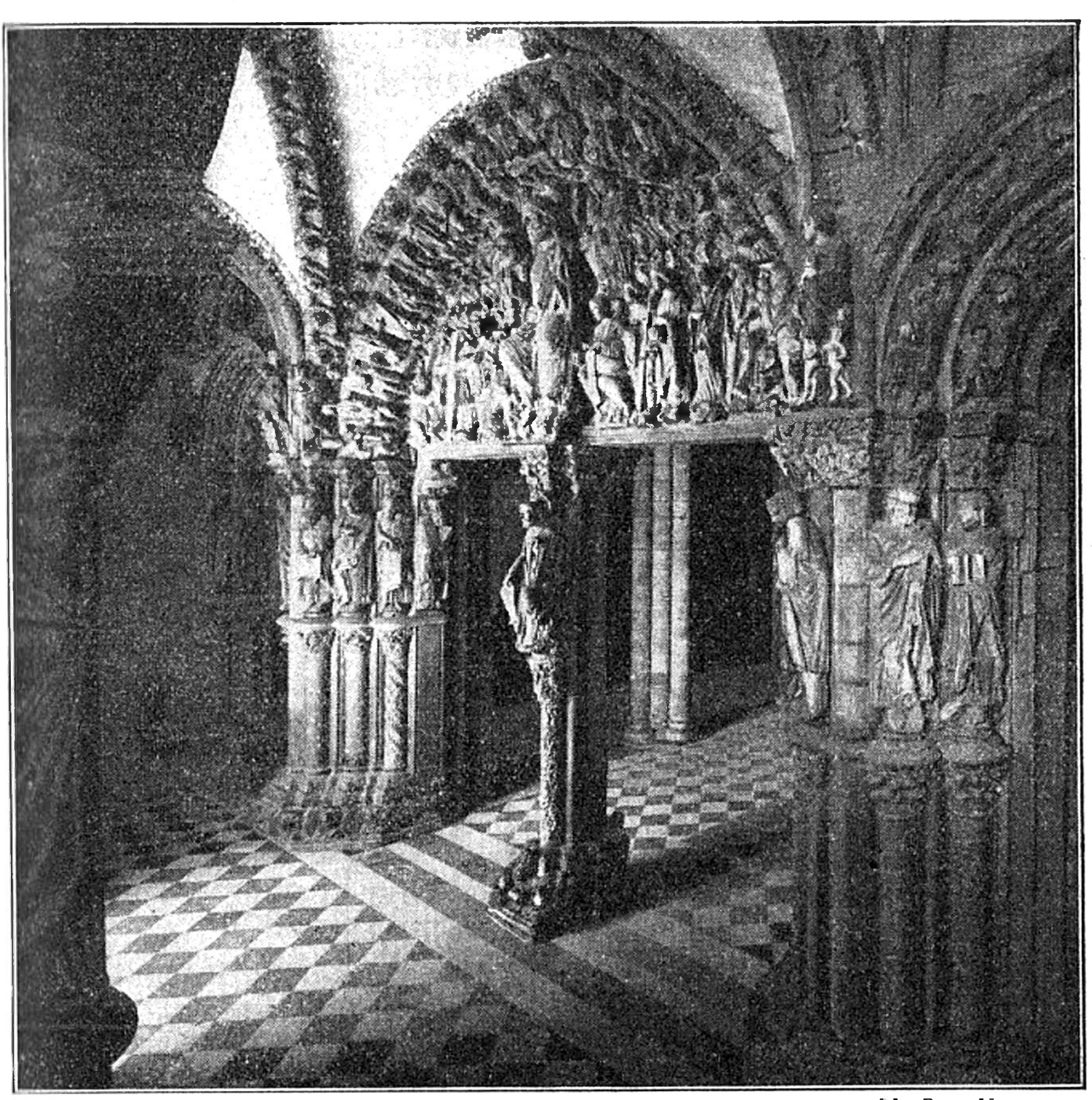
LA CÉRÉMONIE DE L'EXCOMMUNICATION

Dans l'église tendue de noir, au son des cloches, l'évêque entouré de son clergé, torches en mains, lisait devant le peuple assemblé la sentence d'excommunication. Puis il prononçait la formule d'*anathème* (ce mot a à peu près le même sens que : excommunication), dont voici quelques passages.

« Qu'ils soient maudits toujours et partout ; qu'ils soient maudits la nuit et le jour et à toute heure ; qu'ils soient maudits quand ils dorment et quand ils mangent et quand ils boivent ; qu'ils soient maudits quand ils se taisent et quand ils parlent ; qu'ils soient maudits depuis le sommet de la tête jusqu'à la plante des pieds. Que leurs yeux deviennent aveugles, que leurs oreilles deviennent sourdes, que leur bouche devienne muette, que leur langue s'attache à leur palais, que leurs mains ne touchent plus, que leurs pieds ne marchent plus. Que tous les membres de leur corps soient maudits ; qu'ils soient maudits quand ils se tiennent debout, quand ils sont couchés et quand ils sont assis ; qu'ils soient enterrés avec les chiens et les ânes ; que les loups rapaces dévorent leurs cadavres... Et de même que s'éteignent aujourd'hui ces torches par nos mains, que la lumière de leur vie soit éteinte pour l'éternité, à moins qu'ils ne se repentent. » L'évêque et les prêtres, qui portaient des torches allumées, les renversaient alors contre terre et les éteignaient sous leurs pieds.

(D'après le *Dictionnaire d'Archéologie et de Liturgie*, Letouzey éd.)

Exercices. — **1.** Quel est le caractère qui frappe dès l'abord quand on lit cette formule de malédiction ? — **2.** D'après ce que vous avez vu à propos du texte sur les famines (p. 38) rappelez ce qu'il y a de terrible dans l'imprécation de l'évêque : « Qu'ils soient enterrés... »



Ph. Ruiz Vernacci.

PORCHE DE LA CATHÉDRALE DE COMPOSTELLE EN ESPAGNE.

Une tradition racontait que les restes de l'apôtre saint Jacques, frère de l'évangéliste saint Jean, avaient été transportés à Compostelle. A partir du neuvième siècle la ville devint un lieu de pèlerinage très fréquenté. Les pèlerins portaient des coquilles cousues à leurs vêtements en mémoire, disait-on, d'un des disciples de l'Apôtre qui, ayant traversé un bras de mer pour accompagner les reliques, s'était vu recouvert par des coquillages qui s'étaient attachés à lui. La cathédrale fut construite et décorée au douzième siècle par des artistes français. Voici le porche qui précède l'entrée principale de l'église. Au milieu, adossée au pilier central et supportée par une colonne d'onyx, la statue assise de saint Jacques. Au-dessus, le Christ entouré des évangélistes et de saints.

LE CONFLIT DE GRÉGOIRE VII ET D'HENRI IV

1. LA DOCTRINE DE GRÉGOIRE VII

Grégoire VII a exposé lui-même sa doctrine dans une sorte de mémento de 27 propositions, dont voici les plus caractéristiques. « Seul le pontife romain peut déposer ou absoudre les évêques. Son légat, dans un concile, commande à tous les évêques, même s'il est de rang inférieur et, seul, il peut prononcer une sentence de déposition. La sentence du pape ne doit être réformée par personne et, à lui seul, il peut réformer celles de tous. Il ne doit être jugé par personne. Personne ne peut condamner une décision du Siège Apostolique. Les causes importantes de toute église doivent lui être apportées. Celui qui n'est pas en communion avec l'Église romaine ne peut être considéré comme catholique... Le pape est le seul homme dont tous les princes baisent les pieds... Il lui est permis de déposer les empereurs... Le pape peut délier les sujets du serment de fidélité fait aux princes injustes. » (D'après FLICHE et MARTIN, *Histoire de l'Église*, t. VIII, Bloud éd.)

2. RÉPONSE D'HENRI IV

« Vous avez pris mon humilité pour de la peur, et dès lors vous n'avez pas craint de vous élever contre le pouvoir royal qui nous a été concédé par Dieu et que vous avez osé menacer de nous enlever, comme si le royaume ou l'empire était dans votre main et non pas dans celle de Dieu. Notre Seigneur Jésus-Christ nous a appelé à être roi... Vous m'avez attaqué, moi qui ne puis être jugé que par Dieu seul. Mais je dis maintenant par la bouche de mes évêques : quittez le siège que vous avez usurpé. Que le siège de saint-Pierre soit occupé par un autre qui ne cherche pas à couvrir la violence sous le manteau de la religion. Moi Henri, roi par la grâce de Dieu, je vous dis avec nos évêques (la majorité des évêques allemands) : descendez (du trône pontifical), descendez ! »

3. RIPOSTE DE GRÉGOIRE VII

« Bienheureux Pierre, prince des Apôtres, le pouvoir de lier et de délier dans le ciel et sur la terre m'a été remis par Dieu sur votre demande pour que je l'exerce à votre place. Fort de votre confiance, pour l'honneur et la défense de l'Église, de la part du Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, par votre pouvoir et votre autorité, j'interdis au roi Henri qui, par un orgueil insensé, s'est élevé contre votre Église, de gouverner le royaume d'Allemagne et d'Italie ; je délie tous les chrétiens du serment contracté envers lui et défends à qui que ce soit de le reconnaître comme roi... A votre place je le lie par le lien de l'anathème, afin que tous les peuples de la terre sachent que sur cette pierre le Fils du Dieu vivant a bâti son Église et que les portes de l'Enfer ne prévaudront point contre elle. »

4. LA PÉNITENCE D'HENRI IV À CANOSSA (JANVIER 1077)

Fragment d'une lettre de Grégoire VII aux princes d'Allemagne. « Pendant trois jours, il resta devant la porte du château : il avait dépouillé tout insigne royal, il était comme un malheureux, nu-pieds, en chemise de laine ; et il ne cessa d'implorer, au milieu des larmes, le secours et la consolation de la miséricorde apostolique, à tel point que tous ceux qui étaient présents furent saisis de pitié et de compassion et intercédèrent pour lui par leurs prières et par leurs larmes, s'étonnant de la dureté inaccoutumée de notre cœur ; quelques-uns s'écriaient même que nous faisions preuve non pas de la sévérité d'un apôtre, mais de la cruauté d'un tyran. Enfin, vaincu par son humilité et les supplications de tous les assistants, nous l'avons délié de l'anathème ».



Photo Giraudon.

HENRI IV IMPLORANT LA COMTESSE MATHILDE.

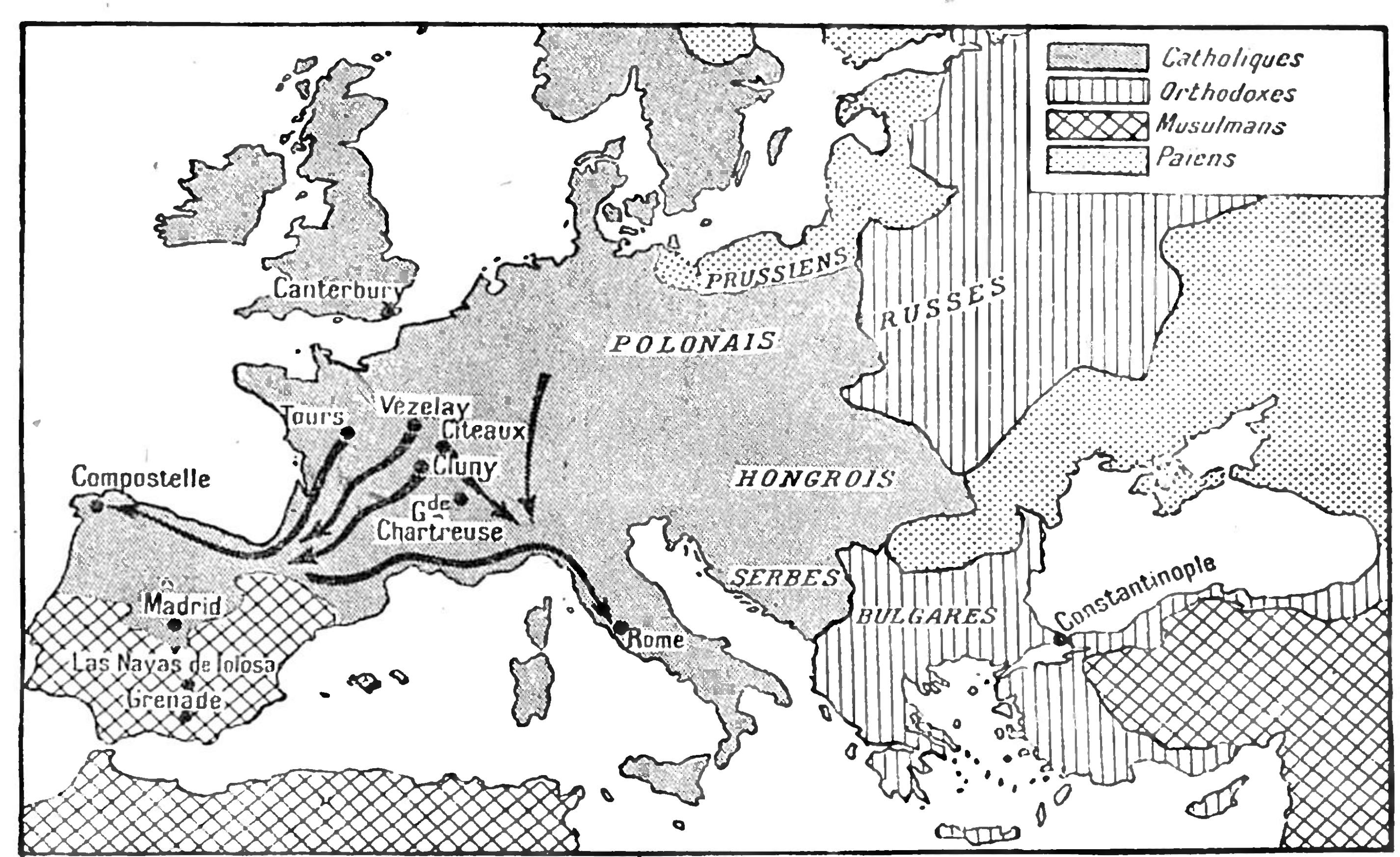
La comtesse Mathilde de Toscane possédait le château de Canossa. Elle avait, dit-on, intercédé auprès de Grégoire VII en faveur d'Henri IV qui avait imploré son aide. A côté de l'empereur à genoux, un abbé est assis.

Exercices. — 1. Distinguez dans les propositions de Grégoire VII celles qui montrent sa prétention d'être le maître dans l'Église et celles qui montrent sa prétention à diriger les souverains. — **2.** A la théorie de Grégoire VII quelle théorie oppose Henri IV ? Montrez l'importance de la phrase *Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a appelé à être roi.* — **3.** Que signifie le mot « prince » dans l'expression *Bienheureux Pierre, prince des Apôtres* ? A quelle phrase de l'Évangile le pape fait-il allusion quand il parle du *pouvoir de lier et de délier*, et de la *pierre sur laquelle Jésus a bâti son Église* ? Que signifie l'expression : *les portes de l'Enfer ne prévaudront point contre elle* ? — **4.** Comment ce pouvoir de lier et de délier accordé à saint Pierre a-t-il passé aux papes ? Expliquez dès lors les expressions : *je l'exerce à votre place ; à votre place je le lie par le lien de l'anathème.* — **5.** Grégoire VII était-il ordinairement un homme impitoyable ?

L'EUROPE RELIGIEUSE A LA FIN DU XIe SIÈCLE

La carte indique les lieux de pèlerinage les plus importants où les fidèles venaient vénérer les *reliques* — c'est-à-dire les restes — d'un saint. On allait surtout à *Jérusalem*, la ville du Saint Sépulcre, à *Rome* où l'on priait sur les tombeaux des Apôtres, à *Compostelle* au tombeau de l'apôtre saint Jacques, à *Tours* au tombeau de saint Martin, à *Conques* au tombeau de sainte Foy, à *Vézelay*, en Bourgogne, où se trouvaient, disait-on, les restes de sainte Marie Madeleine. Le fidèle demandait aux saints non seulement d'intercéder pour lui auprès de Jésus-Christ, mais encore de le guérir quand il était malade. Souffrait-on de la fièvre, on invoquait sainte Geneviève, de la gorge saint Blaise, de la rage saint Hubert.

Grâce à l'afflux des pèlerins, les reliques faisaient la fortune de l'église qui les possédait et enrichissaient la région d'alentour. On cherchait donc à se procurer des reliques à tout prix, parfois même par le vol.



L'EUROPE CHRÉTIENNE AU XIe SIÈCLE.

Exercices. — **1.** Qu'appelle-t-on Saint Sépulcre ? — **2.** Pourquoi Rome est-elle appelée la *Ville des Apôtres* ? Quels sont ces deux Apôtres ? Que savez-vous sur eux ? — **3.** Que savez-vous de saint Martin et de son manteau ? — **4.** Connaissez-vous l'histoire de sainte Marie Madeleine et des « Saintes Femmes ? » Il y a près du delta du Rhône un petit port qui s'appelle « les Saintes-Maries » ; comment s'explique ce nom ? On disait que les reliques de sainte Marie Madeleine, d'abord conservées à la Sainte-Baume, en Provence, avaient été dérobées et transportées à Vézelay, en Bourgogne.

CHAPITRE VI

LES PREMIÈRES CROISADES

Le tombeau du Christ aux mains des Turcs, les pèlerinages désormais interdits : voilà la grande douleur qui suscita la première Croisade, la seule qui réussit. Mais la foi ne resta pas toujours aussi ardente.

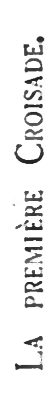
1. Définition et causes des Croisades.

On appelle *Croisades* les expéditions organisées par la Papauté pour arracher aux Musulmans la *Terre sainte*, c'est-à-dire la Palestine où avait prêché et où était mort Jésus-Christ. Ceux qui participaient à ces guerres portaient une *croix* d'étoffe rouge cousue sur leurs vêtements : de là leur nom de *croisés*, et le mot de Croisade.

Les califes arabes ne s'étaient jamais opposés aux pèlerinages que les Chrétiens faisaient au Saint Sépulcre. Mais dans la seconde moitié du onzième siècle presque toute l'Asie occidentale tomba aux mains d'un peuple de race jaune, les *Turcs*. Proches parents des anciens Huns, et très tôt convertis à l'Islam, les Turcs avaient pour patrie d'origine le pays qui, de leur nom, s'appelle encore aujourd'hui le Turkestan. L'une de leurs tribus, celle des *Seldjoucides*, occupa la Mésopotamie, la Syrie et la Palestine ; elle enleva également aux Byzantins la majeure partie du Plateau d'Asie Mineure et l'on put même craindre qu'elle n'envahît la péninsule des Balkans. Très intolérants, les Seldjoucides interdirent les pèlerinages et pourchassèrent les Chrétiens.

Pour sauver l'Europe orientale du péril musulman et pour délivrer la Terre sainte, le pape *Urbain II*, alors en France, prêcha à Clermont, en 1095, la *première Croisade*.

Certes les Croisades n'eurent pas seulement pour cause l'ardeur de la foi. Il faut y ajouter le goût des aventures, la passion des combats et surtout l'espérance de se tailler, dans cet Orient qu'on disait fabuleusement riche, quelque principauté. Néanmoins la piété fut le mobile dominant. *La chevalerie de l'Europe occidentale s'ébranlant à l'appel du pape pour reconquérir la Terre sainte, voilà la Croisade.*



La première Croisade.

2. La première Croisade. C'est aux chevaliers, capables de faire campagne contre les Turcs, que s'adressait l'appel du pape Urbain II en 1095. Mais, avant même que ceux-ci fussent prêts, une foule immense de pèlerins du peuple, entraînés par la prédication ardente d'un moine français, *Pierre l'Ermite*, et d'un pauvre chevalier, *Gautier sans Avoir*, se mit en route par l'Allemagne, la Hongrie et la Bulgarie pour Jérusalem. A peine arrivés en Asie Mineure, ces malheureux furent exterminés par les Turcs.

Pendant ce temps, les chevaliers se préparaient lentement. Ils se donnèrent rendez-vous à Constantinople. L'empereur de Byzance, *Alexis*, leur promit de les ravitailler et même de les aider militairement, s'ils s'engageaient à lui remettre les territoires qu'ils prendraient aux Turcs en Asie Mineure et dans la Syrie septentrionale. Ils acceptèrent et, au printemps de 1097, ils commencèrent la traversée de l'Asie Mineure. Ils la firent en plein été par une chaleur accablante. Le manque d'eau fut pour eux un danger bien plus redoutable que les Turcs. Puis, quand ils débouchèrent en Syrie, ils furent arrêtés huit mois par la forte citadelle d'*Antioche*. Quand enfin ils l'eurent prise, ils y furent eux-mêmes assiégés par une armée turque : bientôt la famine devint horrible ; on alla, dit-on, jusqu'à manger la chair des cadavres. Un jour enfin, à la nouvelle qu'on avait découvert dans une église de la ville la Sainte Lance[1], les Croisés, dans un grand élan de foi, réussirent à se dégager.

Même devant l'ennemi, les Croisés ne restaient pas unis. Bien des chefs ne songeaient qu'à se conquérir une principauté. Trois d'entre eux quittèrent ainsi l'armée pour s'emparer l'un de la région d'*Édesse*, l'autre de celle d'*Antioche*, le dernier de celle de *Tripoli*. C'est parmi les petites gens que la foi restait la plus vive.

Enfin, en juin 1099, trois ans après qu'ils avaient quitté leurs châteaux, les Croisés arrivèrent en vue de Jérusalem qui venait d'être enlevée aux Turcs par les Musulmans d'Égypte. Quelques-uns en moururent de joie. Mais l'armée était bien réduite, la ville fortement défendue et les puits des environs avaient été comblés. Sans se décourager pourtant, le 15 juillet 1099, un vendredi à 3 heures, jour et heure de la mort de Jésus-Christ, les Croisés donnèrent l'assaut, pénétrèrent dans Jérusalem et y firent un effroyable carnage.

1. On appelle ainsi la lance avec laquelle, lors de la Crucifixion sur la colline du Calvaire, l'un des soldats avait percé le flanc de Jésus-Christ.

3. Organisation de la Terre sainte. Les Croisés décidèrent d'occuper de façon définitive la Syrie et la Palestine qu'ils avaient arrachées aux Turcs. Aux trois petits États d'Édesse, d'Antioche et de Tripoli s'ajouta le *Royaume de Jérusalem* qui fut donné à l'un des chefs les plus pieux, *Godefroy de Bouillon*.

Ce n'était pas tout que d'organiser la Terre sainte, il fallait la défendre. Or la plupart des Croisés qui l'avaient conquise n'y restèrent pas : ils revinrent chez eux. Aussi créa-t-on en Terre sainte des *Ordres militaires* composés de religieux-soldats (qui étaient des laïcs). Le plus important fut celui des *Templiers* (ils étaient installés sur l'emplacement de l'ancien Temple de Jérusalem). On éleva aussi en différents points des forteresses : la plus formidable fut le *Krak des Chevaliers* en Syrie.

4. Les deuxième et troisième Croisades. Au lendemain même de leur fondation, la situation des quatre États latins d'Orient était déjà critique. Les comtés d'Édesse et de Tripoli furent les premiers à subir l'attaque des Turcs. A l'appel d'un moine de Cîteaux, *saint Bernard* (1091-1153), le roi de France Louis VII et l'empereur Conrad III se croisèrent. Mais cette *seconde Croisade* (1147-1148) n'aboutit qu'à un lamentable échec.

Bientôt après, ce fut au tour du royaume de Jérusalem d'être menacé. En 1187 le sultan d'Égypte *Saladin* s'empara de Jérusalem. A l'annonce de ce désastre, la Papauté prêcha la *troisième Croisade*. Les trois plus puissants souverains de l'Europe occidentale, l'empereur *Frédéric Barberousse*, le roi de France *Philippe Auguste* et le roi d'Angleterre *Richard Cœur de Lion*, se croisèrent (1190). Barberousse suivit la route de terre, battit les Turcs en Asie Mineure, mais mourut peu après accidentellement pour s'être baigné au sortir d'un repas. Richard et Philippe Auguste arrivèrent en Orient par mer et aidèrent les Chrétiens de Syrie à prendre la ville de *Saint-Jean-d'Acre* (1191). Après quoi Philippe revint en France, laissant Richard émerveiller Chrétiens et Musulmans par sa folle bravoure, sans pouvoir, d'ailleurs, reprendre Jérusalem.

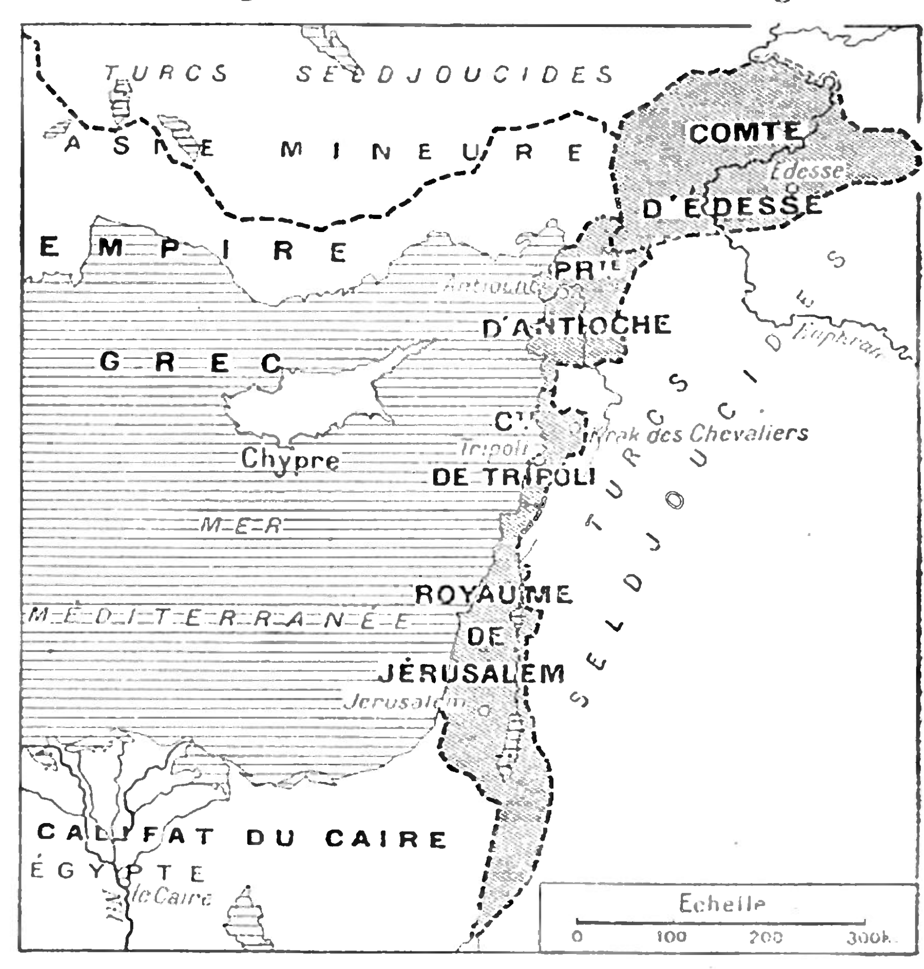
L'ardeur religieuse s'était bien refroidie. Les marchands de Gênes et de Pise qui s'enrichissaient dans le commerce avec le Levant s'intéressaient beaucoup plus à la possession des ports de Syrie qu'à celle de Jérusalem. Ils pensaient d'ailleurs que l'on pourrait sans doute s'entendre avec les Turcs pour obtenir d'eux à l'amiable la cession du Saint

Sépulcre. *Les haines religieuses s'atténuaient en effet entre Chrétiens et Musulmans.* Saladin et Richard Cœur de Lion, également courageux et chevaleresques, avaient appris à s'estimer : Richard pensa même à marier sa sœur au frère de Saladin qui avait promis de se faire chrétien.

Comme Jérusalem était restée aux mains des sultans d'Égypte, les chrétiens décidèrent d'attaquer désormais l'Islam sur les rives du Nil et non plus en Terre sainte. *Presque toutes les Croisades suivantes eurent pour objectif l'Égypte.*

5. Premières conséquences des Croisades.

Les premières Croisades eurent donc pour résultats d'abord la création d'États chrétiens dans le Levant, puis, comme la majorité des Croisés venus en Terre sainte était formée de Français, le développement du *prestige de la France* dans cette région.



Les États latins d'Orient.

Les Croisades eurent également d'importantes *conséquences économiques.* La culture du coton et de la canne à sucre, la fabrication des étoffes de soie et de coton, le travail du verre donnèrent aux États latins d'Orient un haut degré de prospérité. L'activité commerciale des ports de Syrie, jusque-là au pouvoir des Musulmans, passa désormais presque tout entière aux mains des marchands vénitiens, génois et marseillais. Les Croisades contribuèrent ainsi à *ressusciter dans l'Europe occidentale le grand commerce* qui, depuis la chute de l'Empire romain, y avait presque disparu. Ce grand commerce

s'accompagna d'une résurrection de l'industrie et contribua à l'épanouissement des villes en Italie et dans la France du Nord.

Les Croisades favorisèrent aussi dans l'Europe occidentale les progrès des paysans et des bourgeois. Les seigneurs qui partaient pour l'Orient ou en revenaient avaient besoin d'argent : ils étaient tout prêts à vendre aux uns et aux autres des chartes de libertés.

RÉSUMÉ

1. Les Croisades sont des expéditions organisées par la Papauté pour arracher la Terre sainte aux Turcs seldjoucides qui venaient de s'en emparer.

2. La première Croisade, prêchée par le pape Urbain II en 1095, aboutit en 1099 à la prise de Jérusalem.

3. Les Croisés organisent en Syrie et en Palestine quatre États chrétiens, dont le plus important est le royaume latin de Jérusalem. Ils créent pour les défendre des ordres de moines-soldats, dont le plus important est celui des Templiers.

4. Contre les Turcs et les Égyptiens qui menacent les États latins d'Orient, l'Europe catholique organise les deuxième et troisième Croisades. Mais Jérusalem reste aux mains des Musulmans d'Égypte.

5. Du moins les Croisades ont-elles développé le commerce des ports italiens avec l'Orient, donné un vif essor à l'industrie et aux villes d'Europe occidentale, amélioré le sort de paysans et des bourgeois et assuré à la France un grand prestige en Orient.



Photo Hachette.

SCEAU DE RICHARD CŒUR DE LION.
Archives nationales.

DOCUMENTS

LA PREMIÈRE CROISADE

1. PIERRE L'ERMITE ET LA CROISADE POPULAIRE

Un contemporain de Pierre l'Ermite le décrit ainsi : « Il allait nu-pieds, il portait sur la peau une tunique de laine, et [par-dessus] une longue robe à capuchon. Le pain était sa seule nourriture, avec parfois un peu de poisson ; jamais il ne buvait de vin... Quelque chose de divin se sentait dans ses moindres mouvements, dans toutes ses paroles ; c'était au point que le peuple arrachait, pour les garder comme reliques, les poils du mulet qu'il montait...

« Les comtes et les chevaliers songeaient encore à leurs préparatifs, que déjà les pauvres faisaient les leurs avec une ardeur que rien ne pouvait arrêter... Chacun délaissait sa maison, sa vigne, son patrimoine, les vendait à bas prix et partait joyeux... On se hâtait de convertir en argent tout ce qui ne pouvait pas servir au voyage... Des pauvres ferraient leurs bœufs comme des chevaux et les attelaient à des chariots sur lesquels ils mettaient quelques provisions et leurs petits enfants, qu'ils traînaient ainsi à leur suite ; et ces petits enfants, aussitôt qu'ils apercevaient un château ou une ville, s'empressaient de demander si c'était là cette Jérusalem vers laquelle ils marchaient... Les enfants, les vieilles femmes, les vieillards se préparaient au départ ; ils savaient bien qu'ils ne combattraient pas, mais ils espéraient être martyrs. Ils disaient aux guerriers : « Vous, vous êtes vaillants et forts, vous combattrez ; nous, nous souffrirons avec le Christ et nous ferons la conquête du ciel. »

Exercices. — 1. Cherchez dans ces textes les témoignages, parfois naïfs, de la foi des premiers Croisés. Pourquoi montraient-ils tant d'ardeur ? Pourquoi partaient-ils joyeux ? Pourquoi *espéraient-ils être martyrs* ? Que signifie : *nous ferons la conquête du ciel* ? — **2.** Pourquoi vendaient-ils *à bas prix* tout ce qu'ils possédaient ?

2. LA TRAVERSÉE DU PLATEAU D'ASIE MINEURE EN ÉTÉ

A en croire un prêtre qui prit part à la première Croisade, Foucher de Chartres, « les hommes les plus robustes se couchaient sur le sable, fouillaient la surface brûlante pour trouver par en dessous le sol frais et y coller leur bouche desséchée. Les animaux eux-mêmes (les chevaux) ne résistaient pas. » — « On pouvait, dit un autre ecclésiastique, rire ou pleurer, comme on voudra, en voyant que, faute de bêtes de somme, nous chargions nos bagages sur des moutons, des chèvres, des porcs et des chiens. On vit plus d'un chevalier réduit à monter un bœuf en guise de cheval de bataille. »

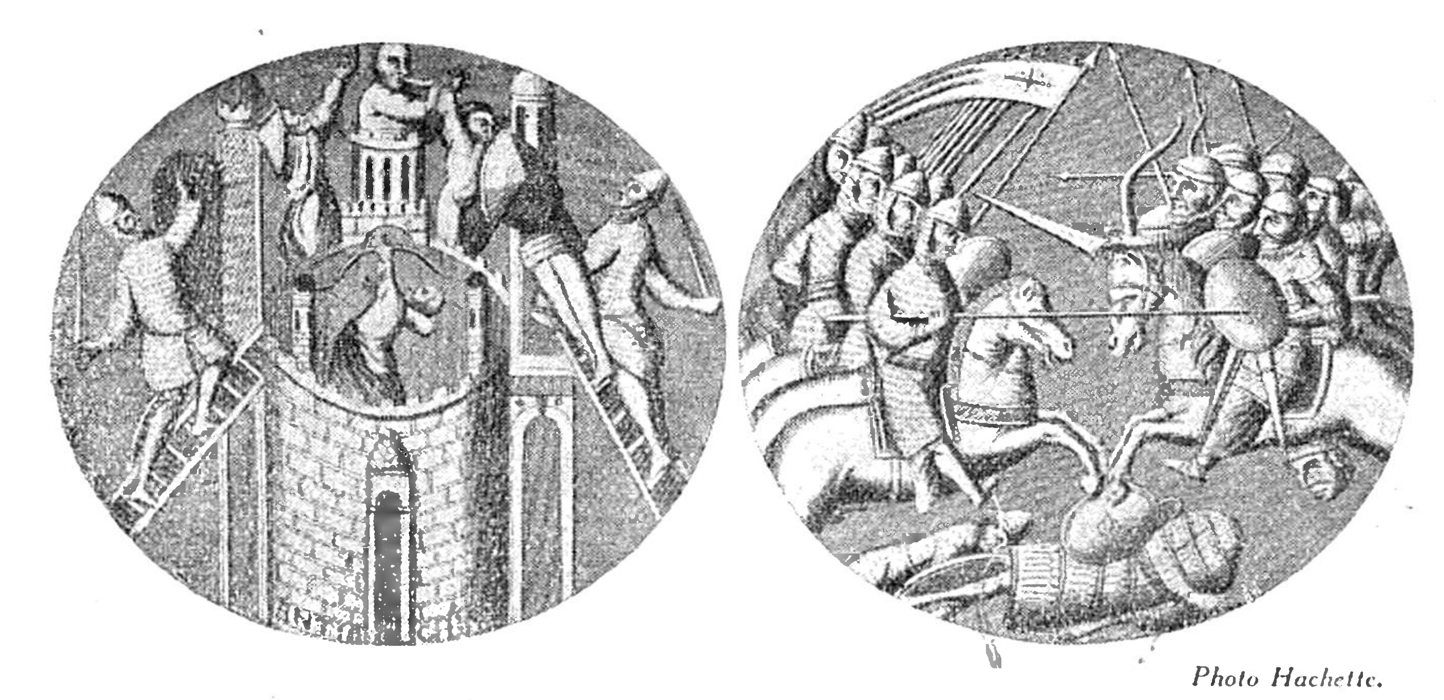


Photo Hachette.

ÉPISODES DE LA PREMIÈRE CROISADE.

Ces dessins ont été faits d'après d'anciens vitraux, aujourd'hui disparus, de l'église de Saint-Denis. A gauche, les Croisés prennent d'assaut la ville d'Antioche : en haut d'une tourelle un guetteur musulman sonne du cor pour alerter la garnison. — A droite choc de cavalerie : les Musulmans portent le casque et la cuirasse, le bouclier, la lance, l'épée et l'arc.

3. LA PRISE DE JÉRUSALEM (15 JUILLET 1099)

« Quelques jeunes gens allumèrent des flèches et les lancèrent tout embrasées sur les matelas qui garnissaient les redoutes que les Sarrasins avaient construites en face de la tour de bois qu'avaient élevée les Croisés. Ces matelas étaient remplis de coton. Le feu, ayant pris, mit en fuite ceux qui défendaient cet ouvrage fortifié. Alors le duc et ceux qui étaient avec lui rabattirent promptement la claie qui recouvrait la partie antérieure de la tour en bois depuis son sommet jusqu'en son milieu, et en ayant fait une sorte de pont, ils s'élancèrent intrépidement pour pénétrer dans Jérusalem. Tous les autres montèrent à leur suite. Comme les nôtres étaient dès lors en possession des remparts et des tours on put voir des choses admirables. Parmi les Sarrasins les uns avaient la tête tranchée, ce qui était pour eux le sort le plus doux ; d'autres, percés de flèches, se voyaient forcés de sauter du haut des tours ; d'autres encore, après avoir longuement souffert, étaient livrés aux flammes et consumés par elles. On voyait dans les rues et sur les places des monceaux de têtes, de mains, de pieds. Fantassins et cavaliers se frayaient un chemin à travers les cadavres. Mais tout cela n'était encore que peu de chose. Dans le Temple et dans le portique de Salomon, on chevauchait dans le sang jusqu'aux genoux du cavalier et jusqu'à la bride du cheval. Juste et admirable jugement de Dieu, qui

voulut que ce lieu même reçût le sang de ceux dont les blasphèmes contre lui l'avaient si longtemps souillé. » (Récit d'un témoin oculaire cité dans *Textes et documents d'histoire*, t. II, P. U. F. éd.)

De son côté, Godefroy de Bouillon écrivait au pape : « Si vous désirez savoir ce qu'on a fait des ennemis trouvés à Jérusalem, sachez que, dans le portique de Salomon et dans le Temple, les nôtres chevauchaient dans le sang des Sarrasins et que leurs montures en avaient jusqu'aux genoux. » Un troisième témoin, le prêtre Foucher de Chartres, affirme : « Environ dix mille Sarrasins sont massacrés dans le Temple. Qui se fût trouvé là aurait eu les pieds teints jusqu'à la cheville du sang des hommes égorgés... Aucun des Infidèles n'eut la vie sauve, on n'épargna ni les femmes ni les petits enfants... »

Aux scènes de tuerie succédèrent les scènes de pillage : « Après s'être ainsi rassasiés de carnage, continue le même témoin, nos gens commencèrent à se répandre dans les maisons, et y prirent tout ce qui leur tomba sous la main. Le premier, quel qu'il fût, pauvre ou riche, qui entrait dans une habitation, s'en emparait, ainsi que de tout ce qui s'y trouvait, et en devenait possesseur comme de son bien propre... La chose avait été convenue comme une loi qui devait s'observer strictement... » Cependant cette haine envers les Musulmans n'allait pas durer.

Exercices. — **1.** Sur quel ton ces témoins parlent-ils de ces scènes ? N'y a-t-il pas dans le texte de la prise de la ville, à la fin du premier paragraphe, une phrase qui vous permet d'expliquer sinon de justifier ces affreuses tueries ? — **2.** Montrez comment les trois auteurs cités se contredisent sur l'immensité du sang versé ; il faut donc choisir entre leurs témoignages : lequel vous semble le plus près de la vérité ?



Archives Photographiques.

LE RETOUR DU CROISÉ.
Chapelle des Cordeliers, Nancy.

Un croisé de Lorraine, le comte de Vaudémont avait été porté disparu. Après de longues années, sa femme le voit revenir, vieilli, émacié, malade et, d'un geste émouvant, elle reprend celui qu'elle avait cru mort.

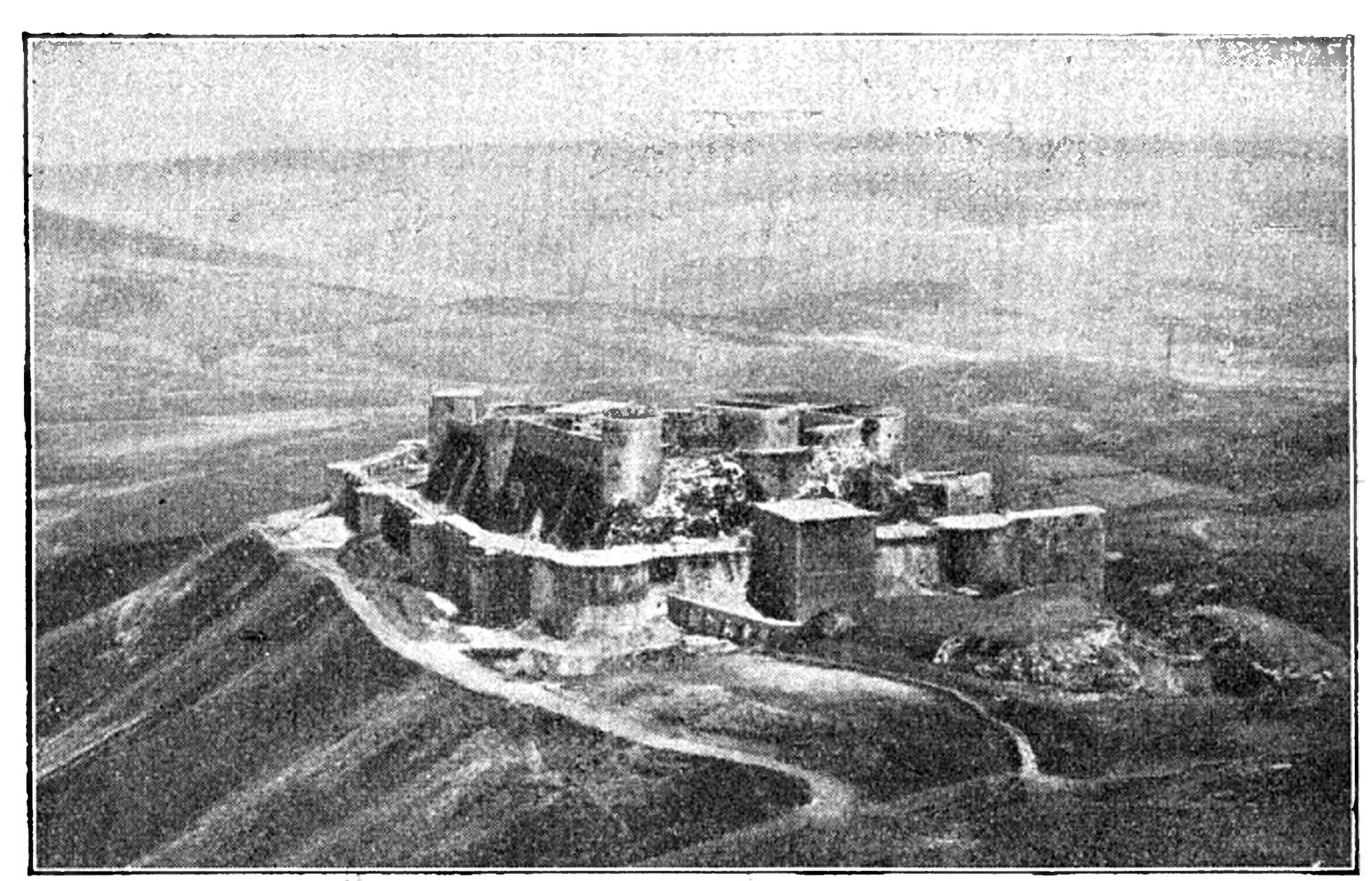


Photo comm. par le Courrier de l'U.N.E.S.C.O.

LE KRAK DES CHEVALIERS, EN SYRIE.

Du haut de son promontoire, d'où elle domine de 300 mètres les vallées environnantes, la forteresse (ou Krak*) appartenait aux Chevaliers hospitaliers. Les constructions datent des XII*[e] *et XIII*[e] *siècles. Le Krak fut pris par les Musulmans en 1271.*

4. APRÈS LA CONQUÊTE

Foucher de Chartres écrivait, après la prise de la Terre sainte : « Nous sommes devenus des Orientaux. L'habitant de Reims ou de Chartres s'est transformé en Syrien ou en habitant d'Antioche. Nous avons déjà oublié nos lieux de naissance... L'un possède déjà en ce pays maisons et serviteurs comme s'il les avait reçus par héritage ; l'autre a pris pour femme non pas une compatriote mais une Syrienne, une Arménienne, ou même une Sarrasine convertie... Nous nous servons tour à tour des diverses langues du pays et la confiance rapproche les races les plus éloignées. La parole de l'Écriture se réalise : le lion et le bœuf mangeront au même râtelier. »

« Lorsque je visitais Jérusalem, raconte un Musulman, j'entrai dans la mosquée Al Agra qu'occupaient mes amis, les Templiers. A côté se trouvait une petite mosquée que les Francs avaient convertie en église. Les Templiers m'assignèrent cette petite mosquée pour y faire mes prières. Un jour j'y entrai,

je glorifiai Allah. J'étais plongé dans la prière lorsqu'un Franc bondit sur moi, me saisit et me retourna le visage vers l'Est en me disant : « Voici comment l'on prie ! (Le chœur des églises chrétiennes étant orienté vers Jérusalem est naturellement, dans les églises françaises, tourné vers l'Est.) Une troupe de Templiers se précipita sur lui, se saisit de lui et l'expulsa. Puis ils s'excusèrent auprès de moi et me dirent : « C'est un étranger qui vient d'arriver du pays des Francs ; il n'a jamais vu quelqu'un prier sans être tourné vers l'Est. » (Cité dans *Textes et Documents d'histoire*, t. II, P. U. F.)

Cette bonne entente entre Chrétiens et Musulmans existait à la même époque dans le royaume normand de Sicile, où des artistes musulmans travaillaient de concert avec des artistes byzantins et italiens. Elle se retrouvait aussi en Espagne. Le roi de Castille Alphonse VI laissait aux Juifs et aux Musulmans le droit de célébrer publiquement leurs cultes dans son royaume et il aimait à se dire « roi des hommes des trois religions ».

Exercices. — **1.** Que signifie la phrase de l'Écriture : *Le lion et le bœuf mangeront au même râtelier* ? Quand devait se réaliser cette prédiction ? Comment s'applique-t-elle à la situation dont parle l'auteur ? — **2.** A quels sentiments ont fait place, après la conquête, l'enthousiasme religieux primitif et la haine contre les Musulmans ? — **3.** Dites vers quel point cardinal le pèlerin musulman s'était tourné pour prier.



Photo extraite de R. Briffaut, Les troubadours, *Ed. du Chêne.*

MUSICIENS MUSULMAN ET CHRÉTIEN EN ESPAGNE.

Quand Alphonse VI de Castille entra dans Tolède, en 1085, il fut, dit un chroniqueur, « accueilli par toutes sortes de musiciens, tant chrétiens que sarrasins et juifs ».

CHAPITRE VII

LES DÉBUTS DE LA MONARCHIE CAPÉTIENNE
LA FONDATION DE LA PUISSANCE ANGLAISE

La royauté capétienne eut des débuts bien modestes. Les grands vassaux étaient souvent plus puissants que le roi : tel ce duc de Normandie, Guillaume le Conquérant, qui s'empara de l'Angleterre en 1066. Le danger anglais s'aggrava terriblement quand Henri Plantagenet, déjà maître de la moitié occidentale de la France, devint roi d'Angleterre en 1154.

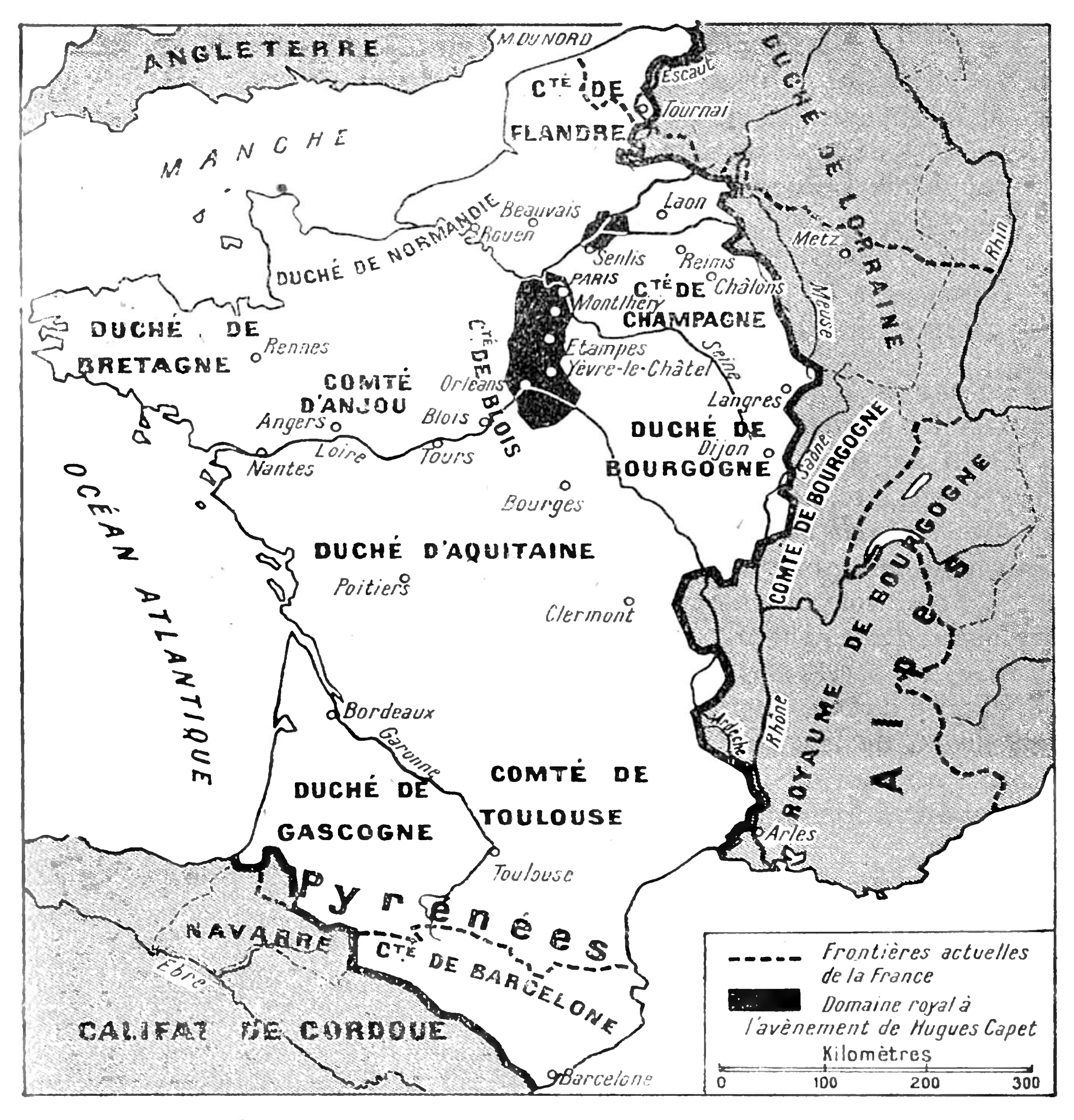
1. La France vers l'an mille. La France, à l'avènement de Hugues Capet en 987, avait à peu près les limites que lui avait données le traité de Verdun. Elle était donc bien plus petite que l'ancienne Gaule ou même que la France actuelle, quoiqu'elle comprît la Catalogne espagnole et une partie de la Belgique.

Cette France n'avait pas d'unité. La Bretagne presque tout entière et la partie occidentale de la Gascogne étaient à peine françaises. Les habitants ne travaillaient pas et ne s'habillaient pas de la même façon au nord et au sud de la Loire. Bientôt même les uns et les autres ne se comprendront plus : les premiers parleront la *langue d'oïl* et les autres la *langue d'oc*[1].

Enfin la France ne formait pas un État unifié. Elle était divisée en un très grand nombre de fiefs. Une dizaine d'entre eux — on voit leurs noms sur la carte ci-contre — appartenaient à des ducs et des comtes qui étaient de vrais souverains sur leurs terres.

2. Faiblesse des premiers Capétiens. En face de ces grands duchés et comtés, le fief propre du roi, ce que l'on appelle le *domaine royal*, était bien peu de chose. Il se réduisait à une étroite bande de terre entre Compiègne et Orléans. Encore le roi n'y était-il pas le maître. Du haut de leurs donjons, de simples châtelains, comme ceux de Montlhéry ou du Puiset, le narguaient et lui barraient la route.

1. Le mot « oui » se disait *oïl* dans la langue romane du nord de la France et *oc* dans la langue romane du Midi. Le provençal dérive de la langue d'oc.



Le royaume de France a l'avènement des Capétiens.

Notez que le mot de Bourgogne représentait au Moyen Age plusieurs régions. A l'ouest de la Saône, le duché, *dont la capitale était Dijon, était français. A l'est de la Saône et du Rhône, le* royaume *de Bourgogne comprenait au dixième siècle la Provence, le Dauphiné, la Savoie, une partie de la Suisse, et ce qu'on appela plus tard* la comté de Bourgogne ou Franche-Comté — *parce que les habitants avaient reçu des droits ou franchises. La Franche-Comté, dont la capitale est Besançon, ne devint française que sous Louis XIV.*

Le roi n'avait aucun fonctionnaire qui le représentât en dehors de son domaine. Quand il voulait prendre des mesures qui intéressaient le royaume tout entier, il convoquait les grands barons et les évêques, et décidait en accord avec eux. Leur réunion formait la *Cour du roi.* Mais beaucoup d'entre eux, au onzième siècle, refusaient de se déranger.

3. Comment le pouvoir royal pourra se développer.

Cependant le roi, si exigu que fût son domaine, si faible que fût son autorité, était tout de même plus qu'un simple seigneur. Il était le *suzerain* de tous les grands vassaux, ceux-ci lui avaient juré hommage et fidélité. Il était même plus que suzerain : il était le *Roi.* Quand l'archevêque de Reims lui avait fait l'onction sainte, le roi était devenu l'élu de Dieu. Il avait désormais un *caractère religieux* qu'il était le seul laïc en France à posséder. Aussi pouvait-il compter sur l'appui de l'Église. Le clergé, puissance d'ordre et de paix, voulait une royauté forte qui pût le défendre contre les brutalités des seigneurs. Enfin, quoique la couronne fût officiellement élective, les Capétiens se succédèrent de père en fils. Pour la rendre héréditaire de fait, Hugues Capet et ses successeurs, pendant deux cents ans, firent, de leur vivant, élire leur fils comme roi.

Suzerain suprême, prince sacré, soutenu dans ses efforts par l'Église, le roi pourra lentement affermir son pouvoir.

4. Lenteur des progrès sous Louis VI et Louis VII.

Les progrès seront presque nuls pendant le onzième siècle sous *Hugues Capet, Robert le Pieux, Henri Ier, Philippe Ier*. Ils ne commencent vraiment qu'avec Louis VI.

Louis VI (1108-1137) mérita ses deux surnoms de « Celui qui ne dort pas » et de « Batailleur ». Il fut un rude soldat, toujours prêt à guerroyer contre les seigneurs brigands de son domaine. A la fin de son règne il était le maître chez lui, et cette tâche l'avait rendu populaire auprès du clergé et des petites gens.

Son fils *Louis VII* (1137-1180) fut moins habile que lui. Il eut longtemps la chance d'avoir pour conseiller *Suger*, abbé de Saint-Denis, celui qu'on appela le Père de la Patrie. Mais, après la mort de Suger, Louis VII divorça et cette résolution, nous le verrons, mit en péril la dynastie capétienne. Du moins la royauté avait-elle fait, sous ce prince, de grands progrès. A tous ceux qui souffraient des exactions des seigneurs

(paysans, bourgeois, clercs) Louis VII apparaissait comme un défenseur et un justicier. Il avait fait le pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle ; il avait dirigé la seconde Croisade : sa popularité s'étendait, bien au-delà du domaine royal, dans la France entière.

Malheureusement, en 1066, un événement s'était produit qui allait créer un terrible danger pour les Capétiens : le duc de Normandie était devenu roi d'Angleterre.

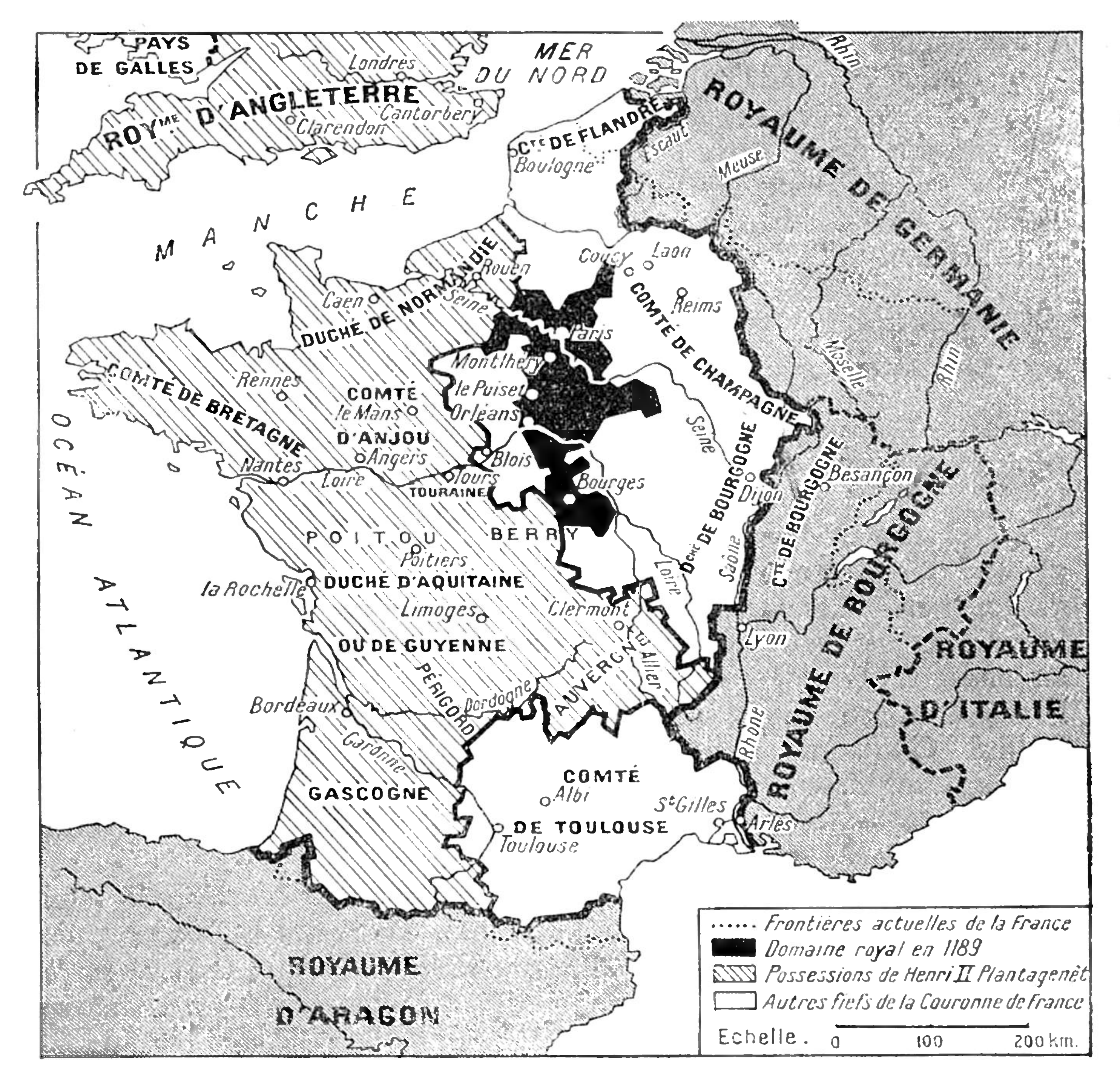
5. Conquête de l'Angleterre par Guillaume de Normandie. En 1066 le roi saxon *Harold* arriva au trône d'Angleterre. Le duc de Normandie, *Guillaume*, surnommé plus tard *le Conquérant*, affirma avoir des droits à la couronne. Il débarqua en Angleterre, battit Harold à la bataille de *Hastings* (1066) et se fit couronner roi.

La victoire de Hastings eut pour conséquence l'occupation de l'Angleterre par les Français de Normandie. Guillaume garda pour lui une grande partie des terres qu'il enleva aux Anglo-Saxons. Il distribua le reste en fiefs à ses soldats. Mais il prit soin de *limiter les droits de ses vassaux*. Tous les hommes libres d'Angleterre, Anglo-Saxons ou Français, furent tenus de prêter directement au roi un serment de fidélité. Guillaume partagea l'Angleterre en subdivisions appelées *comtés ;* dans chacun il plaça un fonctionnaire nommé *sheriff*. Le sheriff jugeait et levait les impôts aussi bien dans les fiefs que dans le domaine royal.

Guillaume le Conquérant, en tant que duc de Normandie, était toujours le vassal du roi de France ; mais un vassal bien plus puissant que son suzerain. A chaque fois que Philippe Ier ou Louis VI entrèrent en conflit avec Guillaume ou ses successeurs, ils furent battus.

6. Le divorce de Louis VII et la grandeur des Plantagenets. Une circonstance imprévue acheva de rendre formidable le danger anglais. Louis VII avait épousé *Aliénor d'Aquitaine* qui lui avait apporté en dot le duché d'Aquitaine, c'est-à-dire tout le centre et le sud-ouest de la France. Vers 1150, il la répudia. Elle se remaria à un seigneur français, *Henri Plantagenet*, qui déjà possédait la Touraine, l'Anjou et la Normandie. En y ajoutant les biens de sa femme Henri dominait la moitié de la France, avec les villes les plus riches : Rouen, Angers, Tours, Bordeaux.

Or, en 1154, il devenait roi d'Angleterre sous le nom de *Henri II*.



LE DOMAINE ROYAL ET LES POSSESSIONS D'HENRI II PLANTAGENET.

7. Puissance d'Henri II Plantagenet. Comme Guillaume le Conquérant, Henri II (1154-1189) était un Français. Il passa beaucoup plus de temps en France que dans son royaume et il ne sut jamais l'anglais : d'ailleurs jusqu'au quatorzième siècle le français resta en Angleterre la langue des fonctionnaires et de toutes les personnes instruites.

Comme Guillaume le Conquérant, Henri II voulut être le maître en Angleterre. Il développa beaucoup la justice royale au détriment

de celle des seigneurs. Il se donna une armée puissante, formée surtout de mercenaires et, pour la payer, il établit de lourds impôts. Il disposait ainsi de ressources financières bien plus abondantes que son suzerain Louis VII. Il essaya enfin de maintenir sous sa tutelle l'Église d'Angleterre qui voulait s'en libérer. Un conflit violent opposa Henri II à *Thomas Becket*, archevêque de Cantorbéry. Au cours de la lutte Becket fut assassiné et, devant l'indignation publique, le roi dut faire pénitence et renoncer à une partie de ses prétentions.

En face d'un prince aussi puissant, qui, outre son royaume d'Angleterre, possédait la moitié la plus riche de la France, que pouvait le faible Louis VII, tout occupé à ses exercices de dévotion et qui n'avait plus Suger pour conseiller ? Il était réservé à son fils, Philippe Auguste, d'abattre la puissance des Plantagenets.

RÉSUMÉ

1. La France en 987 était beaucoup plus petite qu'aujourd'hui et manquait d'unité. Elle était partagée entre un très grand nombre de seigneurs dont quelques-uns étaient extrêmement puissants.

2. Le roi au contraire ne possédait qu'un domaine fort restreint : encore n'y était-il pas le maître.

3. Cependant il saura se servir de ses deux titres de suzerain et de roi de droit divin pour augmenter son pouvoir.

4. Mais ses progrès furent d'abord très lents : tout au plus sous Louis VI et Louis VII (1108-1180) la royauté se rendit-elle populaire chez les petites gens et dans le clergé. Mais elle fut sur le point de succomber aux attaques du roi d'Angleterre.

5. Le duc de Normandie, Guillaume le Conquérant, avait conquis l'Angleterre en 1066 et y avait établi solidement son autorité.

6. Au milieu du douzième siècle le divorce de Louis VII d'avec Aliénor d'Aquitaine fit la fortune d'Henri Plantagenet, qui devint peu après roi d'Angleterre, sous le nom de Henri II.

7. Henri II (1154-1189), qui déjà possédait la moitié de la France, développa son autorité en Angleterre. Il semblait que la France entière dût tomber entre ses mains.

DOCUMENTS

L'ÉLECTION DE PHILIPPE Ier

Philippe Ier fut sacré en 1059 du vivant de Henri Ier, son père : « Au commencement de la messe..., l'archevêque (de Reims) se tournant vers l'enfant royal, lui exposa la foi catholique ; il lui demanda s'il croyait et voulait être le défenseur de l'Église. Philippe ayant répondu affirmativement, on lui apporta sa déclaration, il la prit, en fit la lecture et la signa. Cela fait, il remit cette profession de foi entre les mains de l'archevêque... Celui-ci, prenant en main la crosse de saint Remi, expliqua avec douceur et mansuétude comment il avait, par-dessus tous les évêques, le droit d'élire et de consacrer le roi, que saint Remi avait baptisé et sacré Clovis... Alors, du consentement du roi Henri, il élut Philippe roi. Il avait convenu que cela pouvait se faire sans l'assentiment du pape ; néanmoins les légats apostoliques, pour honorer Philippe, prirent part à la cérémonie. Après eux le roi fut élu par les archevêques et les évêques, les abbés et les clercs ; ensuite par Gui, duc d'Aquitaine, par Hugues, fils et représentant du duc de Bourgogne, par les envoyés du marquis Baudoin (comte de Flandre) et ceux de Geoffroi, comte d'Anjou ; par Raoul, comte de Valois, Herbert, comte de Vermandois, Gui, comte de Ponthieu, Guillaume, comte de Soissons... Vinrent ensuite les chevaliers et le peuple de toutes classes, qui, d'une voix unanime, donnèrent leur consentement et leur approbation, et crièrent par trois fois : « Nous approuvons, nous voulons que cela soit ! » Après l'élection avait lieu le *sacre*, puis le *couronnement*, où l'on donnait au roi la couronne et le sceptre.

Exercices. — 1. Est-il exact que saint Remi ait *sacré* Clovis ? Quel fut le premier roi sacré en France ? — **2.** Que demande avant tout l'archevêque au futur roi avant de l'élire ? Quels sont ceux qui élisent le roi les premiers ? Qu'en concluez-vous sur le rôle de l'Église dans la cérémonie de l'élection ? — **3.** Quel rôle jouent les laïcs qui assistent à la cérémonie ? ont-ils tous la même importance et jouent-ils tous le même rôle ?

LE CLERGÉ ET LES ROIS CAPÉTIENS

Pour faire observer la Trêve de Dieu et la Paix de Dieu, les évêques avaient groupé leurs paroissiens en milices commandées par les curés. Ces milices vinrent plus d'une fois aider les troupes du roi. Un épisode est célèbre :

A l'attaque du château du Puiset, raconte *Suger*, les soldats de Louis VI étaient repoussés et allaient battre en retraite quand on vit brusquement « un prêtre chauve, qui était venu avec les communautés des paroisses de la patrie française, monter avec rapidité nu-tête et n'ayant devant lui pour le protéger qu'une mauvaise planche : il arrive jusqu'à la palissade ; se cachant sous les bois qui en masquaient les ouvertures, il l'arrache pièce à pièce. » Son exemple rendit courage aux soldats qui s'emparèrent du château.

Dans toute la France, le clergé chercha à se mettre sous l'autorité directe du roi de façon à profiter de la protection royale.

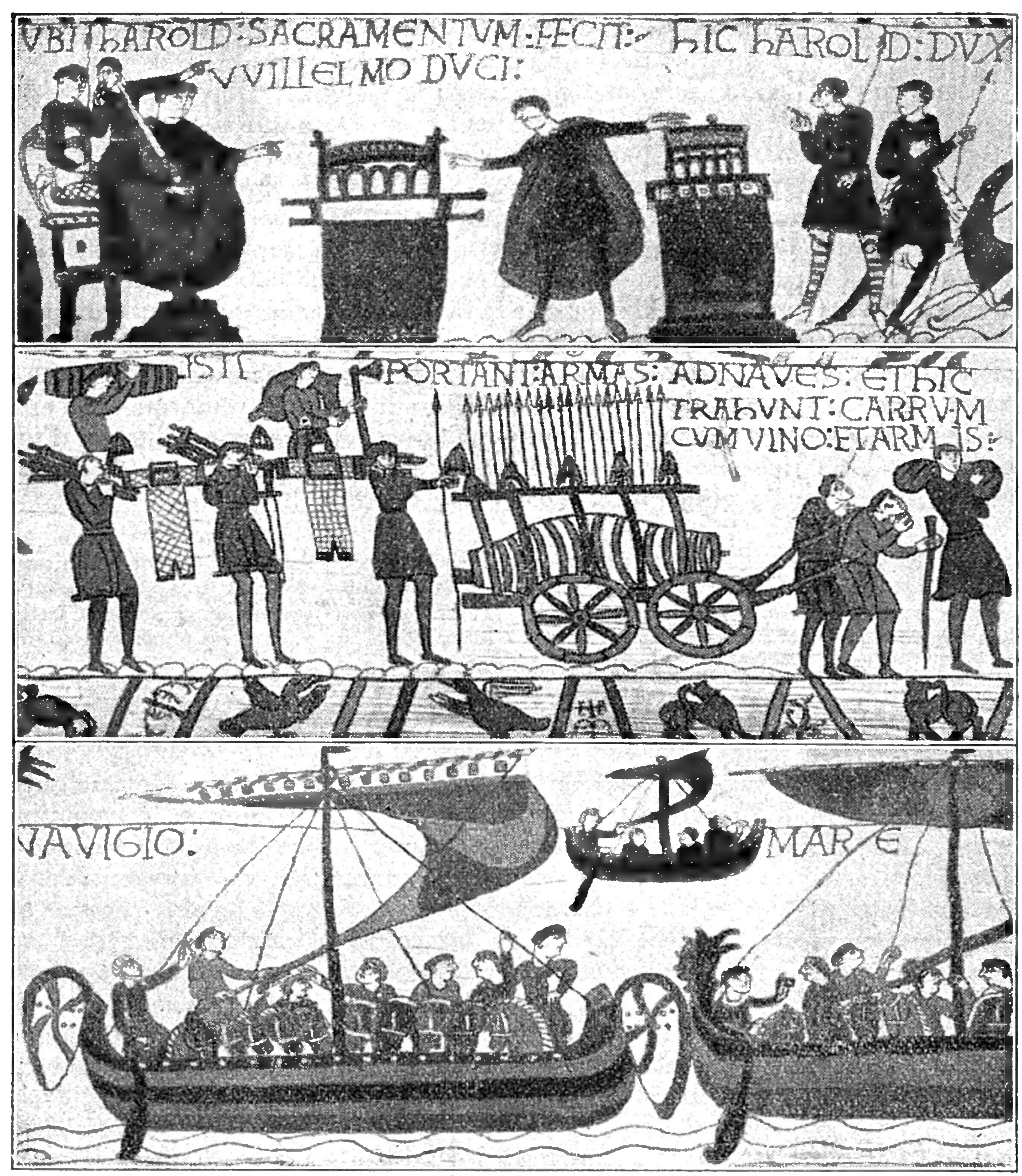
Voici ce que l'abbé de Saint-Gilles (dans le Languedoc, près du delta du Rhône) écrivait à Louis VII : « Toutes les fois que la bonté de Votre Majesté Royale daigne nous visiter par ses envoyés ou par ses lettres, nous sommes remplis d'une immense joie et nous considérons cela comme le plus précieux de tous les présents. Votre Grâce magnifique nous a rendus tranquilles et heureux. Nous avons confiance en vos bienfaits, en votre protection, plus qu'en celle d'aucun autre mortel. C'est pourquoi nous nous répandons pour vous en prières quotidiennes, pour que la divine clémence vous tienne en paix et vous donne un long règne, nécessaire au bonheur de tous. Toujours soucieux d'avoir de vos nouvelles, nous envoyons le présent messager, notre bourgeois, vers la douceur de Votre Majesté, en lui faisant remarquer qu'elle tarde un peu à venir nous voir. » En même temps, il lui annonce l'envoi d'un cadeau : « Une livre de girofle, une livre de muscade, trois livres de cardamome, une livre de gingembre, trois livres de cannelle, etc. »

Exercices. — **1.** Quelles sont les denrées que l'évêque de Saint-Gilles envoie au roi ? Comment peut-on les appeler d'un mot ? Les trouve-t-on en France ? D'où venaient-elles au Moyen Age et pourquoi pouvait-on les avoir plus facilement à Saint-Gilles qu'à Paris ? — **2.** Essayez de caractériser cette lettre écrite au roi par un abbé.

GUILLAUME LE CONQUÉRANT ET HAROLD

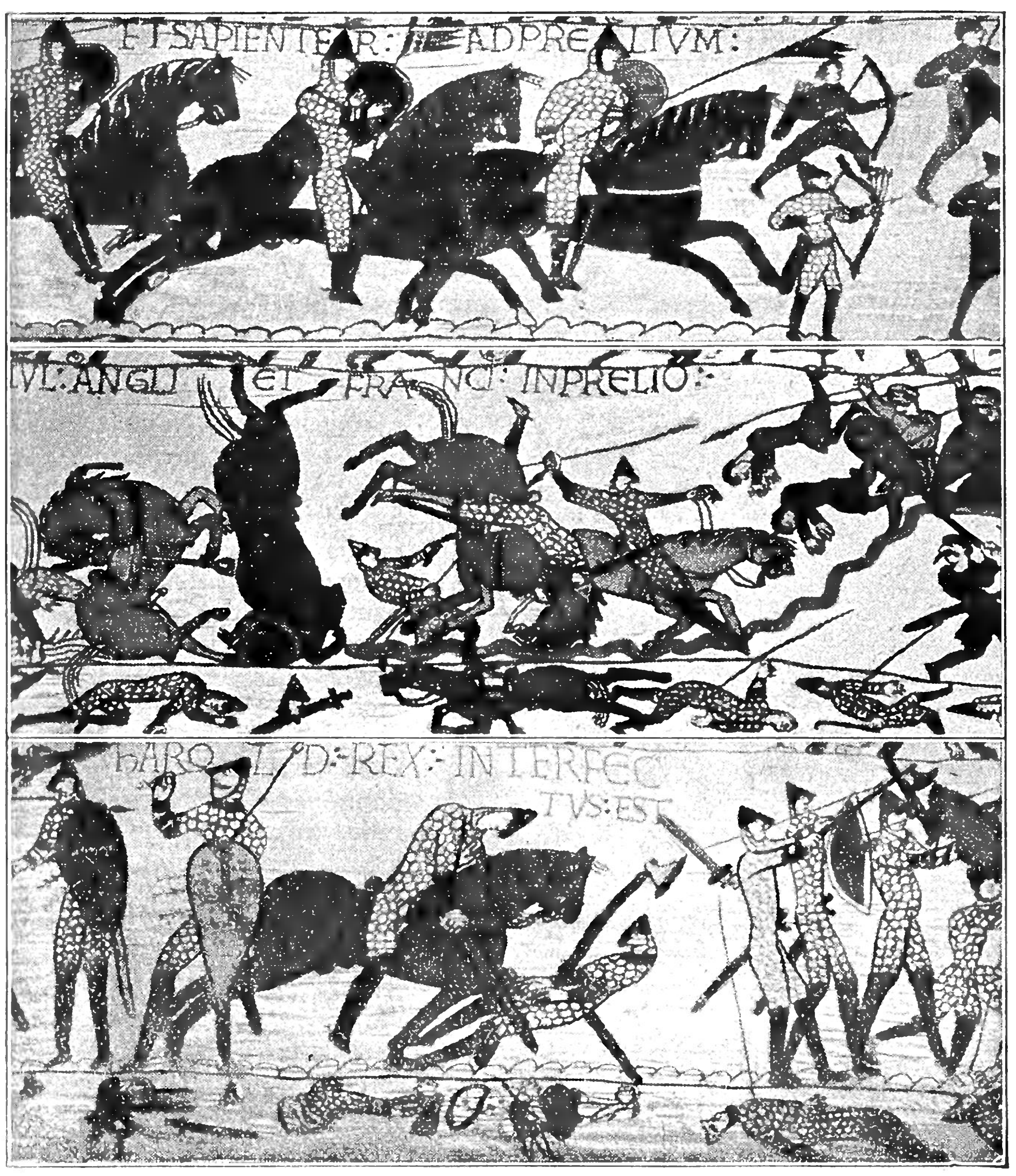
Harold avait succédé en 1066 au roi *Édouard le Confesseur*. Or, quelques années auparavant, il avait été très bien accueilli par Guillaume en Normandie, et lui avait même promis de l'aider à recueillir plus tard la succession d'Édouard : « Après qu'ils eurent conclu cet accord, le duc fit assembler à Bayeux plusieurs des prélats et barons du pays et fit apporter des reliques et ossements de saints, qu'il fit mettre en un coffre noblement couvert d'un riche drap d'or, de telle sorte que Harold ne pouvait les voir. Sur le drap d'or, il fit mettre un missel, et, en la présence de Harold et des prélats et barons qui étaient là, il récita ce que Harold avait promis. Et quand le duc eut rappelé l'accord ainsi conclu, Harold mit la main droite sur le missel et jura, sur ce qui était sous sa main, qu'il tiendrait et accomplirait tout ce que le duc avait rappelé... Le serment fait, le duc Guillaume fit ôter le drap de dessus le coffre, le fit ouvrir et montra à Harold les saintes reliques sur quoi il avait juré. Et quand Harold les vit, il commença à trembler... »

Exercices. — **1.** Expliquez en quoi consiste la ruse de Guillaume le Conquérant. Quels sont les mots à double sens qu'il a employés ? — **2.** Pourquoi Harold tremble-t-il à la vue des ossements dans le coffre ? — **3.** En quoi cette anecdote pourrait-elle illustrer une étude sur l'importance qu'on accordait aux reliques ?



L'EXPÉDITION NORMANDE. *Photo Neurdein.*

La « Tapisserie de Bayeux », exécutée peut-être vers 1130, est en réalité une broderie de laine sur une bande de lin de 70 mètres de longueur. On voit en haut le serment de Harold, puis les préparatifs de l'expédition. Des soldats, dit la légende en latin, portent des armes aux navires et ceux là traînent un chariot avec du vin et des armes. *En bas, des navires : l'un transporte des chevaux.*



LA BATAILLE DE HASTINGS. *Photo Neurdein.*

L'armée normande se compose de cavaliers et d'archers à pied. Les Saxons se sont retranchés sur une colline (montrez-le) et le combat est acharné. En bas, la mort de Harold. Il est d'abord blessé d'une flèche : on le voit à gauche la retirant de son œil ; il est ensuite tué par un cavalier normand. Chaque registre est accompagné d'inscriptions latines expliquant les scènes figurées.

HENRI II PLANTAGENET VU PAR UN DE SES FAMILIERS

« Ses jambes de cavalier, sa large poitrine, ses bras d'athlète dénoncent l'homme fort, agile et audacieux. Il ne prend aucun soin de ses mains et ne met de gants que s'il tient un faucon. Il porte des vêtements et des coiffures commodes sans luxe. Du matin au soir, sans arrêt il s'occupe des affaires du royaume. Sauf quand il monte à cheval ou qu'il prend ses repas, il ne s'assoit jamais. Il lui arrive de faire en un jour une chevauchée quatre ou cinq fois plus longue que les chevauchées ordinaires. Il met à une rude épreuve la constance de sa suite, qui erre parfois trois ou quatre milles dans une forêt inconnue, à la nuit, et doit loger dans des huttes sordides. Mais ainsi, tandis que les autres rois se reposent dans leur palais, il peut surprendre et déconcerter ses ennemis et il inspecte tout... Envers son entourage il se montre affable et généreux, il comble l'Église de biens et évite la simonie. Quand il a donné son affection, il ne la retire qu'avec peine ; mais, s'il a pris quelqu'un en aversion, il ne l'admettra plus facilement dans son intimité. Aux gens d'Église qui lui recommandent la miséricorde envers ses ennemis, il répond qu'il ne peut pas trouver dans son cœur tant de patience et d'humilité. » (Cité dans PETIT DUTAILLIS, *La Monarchie féodale en France et en Angleterre*, Albin Michel, éd.)

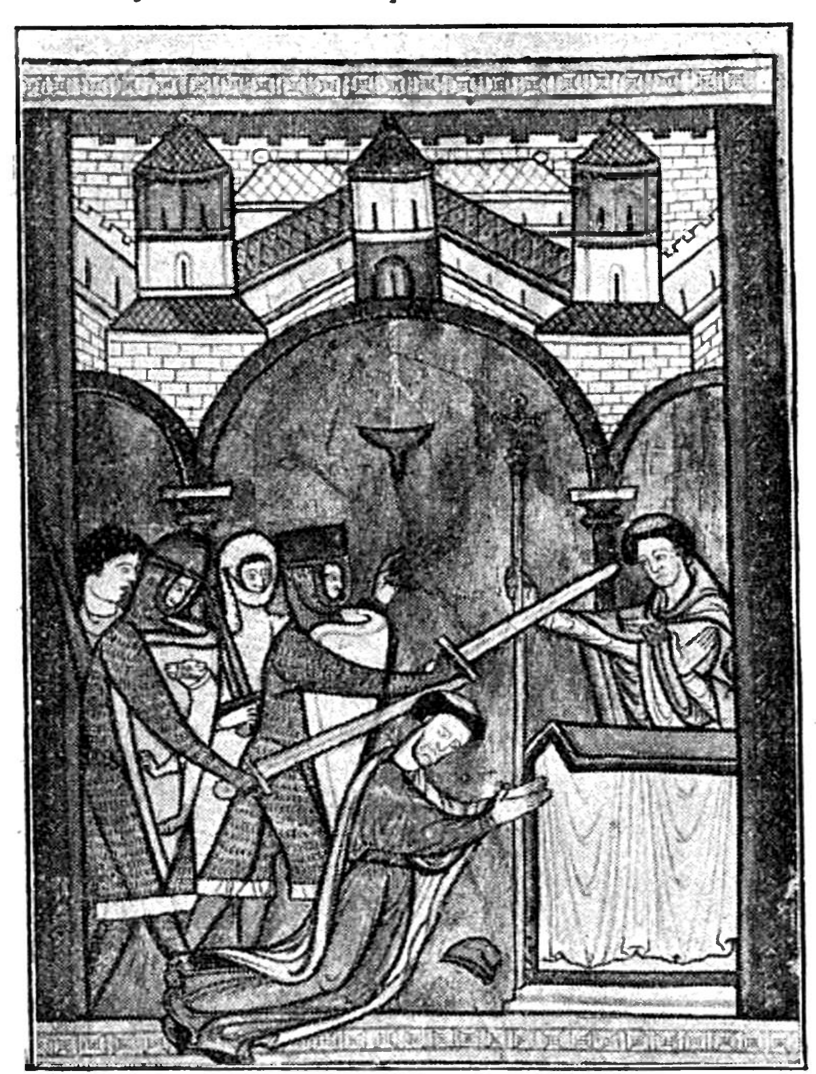


Photo British Museum.

LA MORT DE THOMAS BECKET.
Miniature anglaise.

Où sommes-nous ? Qu'est-ce qui pend au plafond ? Décrivez l'armement des deux chevaliers. L'un abat l'archevêque, l'autre se prépare à faire subir le même sort au compagnon de Becket.

Exercices. — **1.** Que signifie l'expression *ses jambes de cavalier ?* — **2.** Pourquoi l'auteur a-t-il noté que Henri II ne portait pas en général de gants ? Quel est le sens de l'expression *jeter le gant à quelqu'un ?* A quoi servait le faucon ? Comment le portait-on ? (voir p. 181.) — **3.** Faites en quelques mots, d'après ce passage, le portrait d'Henri II.

CHAPITRE VIII

PAPES ET EMPEREURS AUX XIIe ET XIIIe SIÈCLES

Pape et Empereur doivent, en plein accord, diriger l'Europe chrétienne. Tel est l'idéal, affirmé déjà par Charlemagne. Mais les occasions de conflits ne manquent pas entre les deux souverains. Dans ce cas, lequel doit l'emporter sur l'autre ?

1. Pape et Empereur. Le compromis auquel on était arrivé sur la question des Investitures laissait en suspens un grave problème : celui des rapports du pape et de l'empereur.

Tout le monde admettait que leur accord était nécessaire : ils ont pourtant chacun leur tâche. Qui fixera les limites de la compétence de chacun ? De plus sont-ils égaux ou bien l'un est-il supérieur à l'autre ? Tous les chrétiens doivent obéissance au pape, représentant de Jésus-Christ sur la terre : l'empereur lui doit donc obéissance. D'ailleurs, n'est-ce pas le pape qui, en sacrant Charlemagne en l'an 800, avait restauré l'Empire en Occident ? Et puisque, dans la cérémonie du couronnement, c'est le pape qui donne la couronne, n'est-il pas supérieur à l'empereur qui la reçoit ? De leur côté les empereurs ripostaient qu'ils étaient les successeurs des empereurs romains : or ceux-ci exerçaient déjà leur autorité alors qu'il n'y avait point encore de pape. D'ailleurs, les États de l'Église faisant partie du royaume d'Italie, le pape était le vassal de l'empereur.

Ces prétentions opposées devaient amener les conflits qui constituent la *Querelle du Sacerdoce et de l'Empire*, c'est-à-dire du clergé et des empereurs. Déjà, Grégoire VII et Henri IV s'étaient déposés l'un l'autre. Aux XIIe et XIIIe siècles la lutte fut marquée par les noms des empereurs Frédéric Ier Barberousse et Frédéric II.

2. Le conflit de Frédéric Barberousse et d'Alexandre III.

Frédéric Barberousse (1152-1190) appartenait à la riche famille des *Hohenstaufen* qui occupa les trônes d'Allemagne et d'Italie pendant plus d'un siècle (1138-1250). Ambitieux et autoritaire, il avait une très haute idée de sa mission. C'était l'époque où l'étude du droit romain, abandonnée en Occident depuis les grandes invasions, était remise en honneur en Italie. Or l'un des principes du droit romain était que « tout ce qui plaît à l'empereur a force de loi ».

Dès le début de son règne, Barberousse imposa des gouverneurs aux riches communes, jusque-là indépendantes, de l'Italie du Nord. Quand l'une d'elles, Milan, se révolta, il l'assiégea deux ans de suite, la prit et la détruisit de fond en comble (1162). Un légat pontifical[1] lui ayant dit un jour que l'empire n'était qu'un « fief » du Saint-Siège, Frédéric avait riposté avec colère qu'il n'avait pas de supérieur sur terre, et que c'était le pape qui était son vassal. Or, peu après, ce légat fut élu pape sous le nom d'*Alexandre III*. Frédéric refusa de le reconnaître et lui opposa un « antipape ». La lutte commençait.

Alexandre III déposa l'empereur et appela les villes de Lombardie à la révolte. Barberousse fut mis en pleine déroute non loin de Milan et dut renoncer à ses prétentions. Il alla à Venise (1177) implorer le pardon du pape, il lui baisa les pieds, lui tint l'étrier quand le pontife monta à cheval. L'humiliation de Barberousse à Venise, un siècle après celle d'Henri IV à Canossa, était une grande victoire pour le Saint-Siège.

3. Le triomphe de la papauté sous Innocent III.

Dans les années suivantes le prestige de la papauté parut grandir encore. Le pape *Innocent III* (1198-1216) domina les rois comme il dominait l'Église. On le vit enlever au roi d'Angleterre son royaume pour le donner au roi de France, disposer à son gré des couronnes de Hongrie, de Danemark, d'Aragon, de Castille. En Allemagne il se mêla aux rivalités qui mettaient aux prises les prétendants à la couronne ; il fit triompher l'un d'eux, le petit-fils de Barberousse. Mais ce protégé d'Innocent III, qui devint l'empereur Frédéric II, allait se montrer l'adversaire acharné de la papauté.

1. Sur le sens de ce mot, voir ci-dessus p. 55.



L'Italie au temps de Frédéric Barberousse.

Au milieu du XIIe siècle, l'Italie comprend au Sud le royaume normand de Sicile, gouverné par Roger II, et au Nord le royaume d'Italie dont Frédéric Barberousse était le souverain. Le royaume de Sicile avait été constitué au XIe siècle par des Normands venus de France qui avaient enlevé l'Italie méridionale aux Byzantins et la Sicile aux Musulmans. — Dans le royaume d'Italie on distinguait du Sud au Nord les États de l'Église, puis la Toscane et l'Italie centrale où les empereurs avaient installé quelques-uns de leurs vassaux allemands, enfin les riches villes de la plaine du Pô : Milan, Plaisance, Vérone, Venise.

4. Frédéric II et la papauté. *Frédéric II* (1215-1250) est l'un des personnages les plus singuliers du Moyen Age. Né et élevé en Sicile, à la cour de Palerme (sa mère, fille du roi normand de Sicile, avait épousé le fils de Barberousse), il avait reçu une éducation tout orientale, mi-grecque, mi-arabe. Très instruit, curieux de mathématiques, de médecine, d'histoire naturelle, il était tout à fait incroyant. Il affirmait, disait-on, qu'aucune religion n'est vraie, et que Moïse, Jésus et Mahomet sont trois grands imposteurs. Ce contemporain du pieux saint Louis vivait comme un calife. Il aimait le faste et traînait partout avec lui une ménagerie d'animaux rares et un éléphant favori. Il avait à son service des soldats musulmans sur lesquels les excommunications du pape n'avaient naturellement aucune prise. On le vit faire une croisade alors qu'il était excommunié, et, au lieu de combattre les Infidèles, traiter avec eux et obtenir ainsi la restitution de Jérusalem (1229). Le pape ayant convoqué un concile pour y faire condamner l'empereur, celui-ci, par un coup d'audace inouï, fit attaquer la flotte qui transportait les cardinaux à Rome et en captura un grand nombre.

Ce souverain qui n'avait rien d'allemand se désintéressait de l'Allemagne. Mais, déjà maître par héritage maternel de Naples et de la Sicile, il voulait encore étendre sa domination sur les villes lombardes. Après une lutte acharnée, il y réussit. Possédant le nord et le sud de la péninsule, il enserrait les États de l'Église. Le conflit avec la papauté était inévitable.

A vrai dire c'était un conflit tout politique. Les papes combattaient pour sauver leurs États, et non pas seulement pour défendre les intérêts de l'Église. Après vingt ans de luttes atroces, la victoire resta au Saint-Siège. Frédéric II mourut en 1250, son fils et son petit-fils furent tués en Italie et la dynastie des Hohenstaufen disparut.

5. Affaiblissement de l'Empire et de la papauté. De ce terrible conflit les deux rivaux sortaient épuisés. L'Allemagne était en pleine anarchie. Uniquement occupé à établir son autorité en Italie, Frédéric II avait laissé les seigneurs allemands se fortifier dangereusement. Après sa mort, l'Allemagne, pendant près de vingt-cinq ans, n'eut plus de roi (1250-1273) : cette période est connue sous le nom de *Grand Interrègne.* L'Allemagne s'émietta

en centaines d'États ; chacun, petit ou grand, ne songeait qu'à se rendre indépendant.

Pendant ce temps l'Italie se détachait de l'Allemagne. Les villes se rendaient indépendantes, mais chacune était en proie aux guerres civiles : les habitants, groupés en partis opposés, se faisaient sauvagement la guerre. L'Italie était pleine d'exilés chassés de leur patrie : tel le grand poète *Dante* (1265-1321), exilé de Florence. Quant au royaume de Sicile, le pape l'avait donné à un prince français, frère de saint Louis. Mais bientôt les habitants se soulevèrent contre les Français et le roi d'Aragon devint roi en Sicile.

De son côté, la Cour de Rome donnait un spectacle bien peu édifiant. Les cardinaux étaient divisés en clans rivaux qui se livraient bataille dans les rues : pendant deux ans de suite ils ne purent s'accorder pour choisir un pape. Finalement, ils élurent un vieil ermite illettré qui abdiqua aussitôt. Son successeur, *Boniface VIII* (1294-1303), le fit emprisonner et annula tous ses actes. Ce même Boniface VIII s'engagea peu après dans un grave conflit avec le roi de France Philippe le Bel, mais, loin de triompher comme à Canossa ou à Venise, la papauté vit cette fois ruiner ses prétentions à dominer les rois[1].

1. On étudiera ce conflit au chapitre XII.

RÉSUMÉ

1. L'idéal du Moyen Age est le plein accord entre le pape et l'empereur. En fait chacun veut dominer l'autre. De leurs prétentions opposées sortira la querelle du Sacerdoce et de l'Empire.

2. Frédéric Barberousse (1152-1190), autoritaire et orgueilleux, menace en Italie les intérêts temporels du pape. Victorieux au début, il succombe à l'alliance d'Alexandre III avec les villes lombardes et doit s'humilier à Venise (1177).

3. Le pontificat d'Innocent III (1198-1216) marque l'apogée du pouvoir temporel des papes.

4. La lutte pour la domination de l'Italie reprend, acharnée, sous Frédéric II (1215-1250). Finalement l'empereur est vaincu.

5. L'Allemagne tombe dans l'anarchie ; l'Italie se détache de la tutelle allemande. Mais les papes, quoique vainqueurs, ont beaucoup perdu de leur prestige. Bientôt le roi de France Philippe le Bel ruinera leurs prétentions à dominer les souverains.

DOCUMENTS

FRÉDÉRIC BARBEROUSSE

L'empereur Frédéric Barberousse est resté l'une des figures les plus populaires de l'histoire de l'Allemagne. Les inscriptions de la gravure ci-contre exaltent sa piété. A droite et à gauche de la tête on lit : « Frédéric empereur des Romains ». Au-dessus du cadre à droite et à gauche : « Ici est représenté l'empereur de Rome, Frédéric, qui porte l'étendard invaincu, le protégé du roi du ciel ». Sur le pourtour extérieur du cadre : « Puisse le magnifique César, le pieux et l'auguste Frédéric chasser de la terre du Seigneur la race de Saladin ». Sur le cadre lui-même on lit : « Puisse ce livre diriger Frédéric, lui qui n'a jamais conclu de paix avec les Sarrasins, en des lieux où la mort ne l'atteigne pas ». A droite de la gravure on voit l'auteur qui, beaucoup plus petit que l'empereur, lui offre son livre.

Très orgueilleux et autoritaire, Barberousse voulait se faire obéir comme un empereur romain. En Allemagne, dit un de ses contemporains, « il parcourait toutes les provinces sans se lasser, détruisant les châteaux, les citadelles et les tanières de maint brigand ; et ceux qu'il avait pris, il les faisait décapiter ou pendre ». Les rois étrangers, ceux de France ou d'Angleterre, n'étaient à ses yeux que des « roitelets » et leurs royaumes de simples « provinces » de l'Empire. Quand il arriva à Rome, en 1154, les habitants avaient proclamé la « commune » de Rome, et rejeté l'autorité du pape ; bien plus ils émettaient la prétention de « confirmer le pouvoir impérial » de Frédéric Barberousse. Celui-ci les traita avec un souverain mépris. « Ne sont-ce pas nos princes, le divin Charles (Charlemagne), le divin Otton (Otton le Grand) qui ont arraché aux Grecs et aux Lombards, en même temps que l'Italie, cette ville (Rome) dont personne ne les a investis, mais dont leur vaillance les a rendus maîtres, et ne l'ont-ils pas rattachée à l'empire franc ? Je suis le maître légitime. Vienne qui pourra arracher sa massue à Hercule. »

Quelques années plus tard, il mettait à la raison les turbulentes villes de l'Italie du Nord. Lorsque Milan eut l'audace de chasser le gouverneur qu'il lui avait imposé, Barberousse décida de faire un exemple terrible. Il investit la ville, qui ne se rendit qu'après un siège de deux ans, il en dispersa les habitants dans les villages voisins, puis rasa entièrement les murs et les maisons et, comme jadis à Carthage, on sema du sel sur leur emplacement (1162).

Exercices. — 1. En vous rappelant comment à Rome on désignait les empereurs défunts qui avaient reçu l'apothéose, expliquez le sens du mot *divin* (divin Charles, divin Otton). Pourquoi Barberousse emploie-t-il ici ce mot ? — **2.** Expliquez l'argument que Frédéric emploie à l'égard des Romains ; montrez l'importance des mots « dont personne ne les a investis » ; les affirmations de Frédéric sont-elles historiquement exactes ? Que signifie l'allusion à Hercule ?



Photo Hachette.

FRÉDÉRIC BARBEROUSSE EN CROISÉ.

D'après un manuscrit de la Bibliothèque du Vatican à Rome.

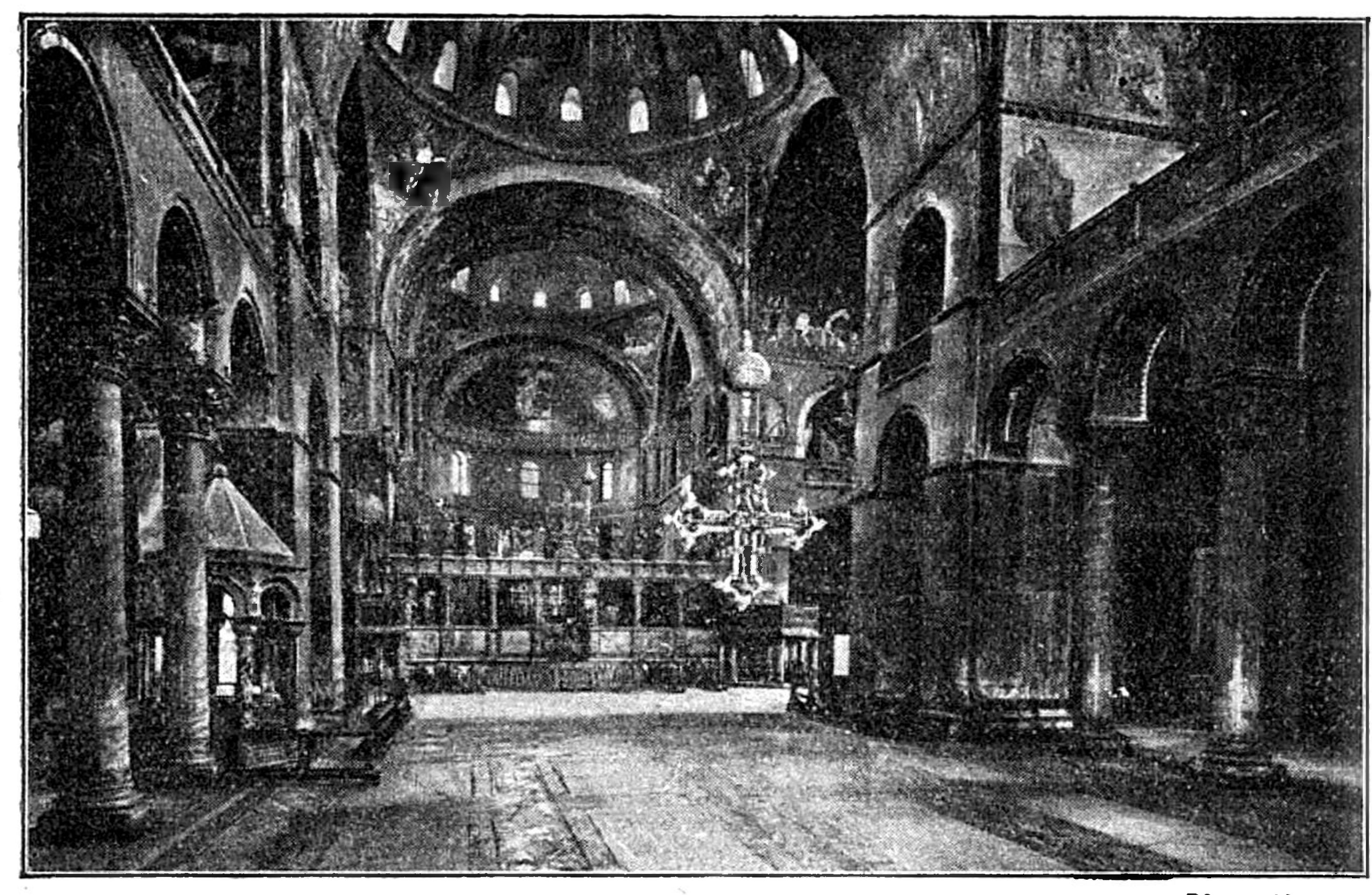


Photo Alinari.

ÉGLISE SAINT-MARC À VENISE.

Vers 830, les Vénitiens avaient rapporté d'Alexandrie les reliques de l'apôtre saint Marc, et ils avaient choisi ce saint comme patron de leur ville. Pour abriter ces restes vénérables, ils construisirent une église ; mais celle-ci fut détruite par un incendie et c'est seulement au milieu du onzième siècle que l'église actuelle de Saint-Marc commença à s'élever. Cette église fut imitée d'une église de Byzance ; c'est pourquoi le style byzantin y domine. Les Vénitiens étaient entrés très tôt en rapports commerciaux avec Byzance. D'ailleurs n'y avait-il pas, en Italie même et un peu au sud de Venise, une ville où ils pouvaient admirer des monuments byzantins ? Saint-Marc a plusieurs coupoles percées à leur base de nombreuses fenêtres, dont on voit les taches blanches sur la photographie. La décoration de l'intérieur est double : marbres de plusieurs teintes, et mosaïques à fond d'or. Le tout fait une harmonie de couleurs chaudes et éclatantes. — Cette influence de l'art byzantin se retrouve dans le royaume normand de Sicile, dont on a vu plus haut l'origine (voir la légende de la carte de la p. 89). Le royaume, dont la capitale était Palerme, connut son apogée sous le règne de Roger II (1101-1154). Celui-ci appela à sa cour des artistes grecs : l'église de la Martorana et la Chapelle palatine (c'est-à-dire la chapelle du palais royal à Palerme) comptent parmi les chefs-d'œuvre de l'art byzantin au XIIe siècle. Les rois normands s'entouraient également d'architectes et de tisserands musulmans. On possède encore le manteau de cérémonie de Roger II. Une inscription arabe tracée sur l'étoffe nous dit qu'il fut fabriqué dans un atelier musulman de Palerme en 1133.



Photo Alinari.

LE CHRIST COURONNANT ROGER II DE SICILE.
Mosaïque de l'église de la Martorana à Palerme.

Pouvez-vous deviner ce que sont les taches blanches sur le vêtement et la couronne de Roger II ? Opposez son vêtement à celui du Christ.

PAPE ET EMPEREUR, D'APRÈS LES THÉORIES PONTIFICALES

Innocent III affirmait en ces termes la supériorité du « Sacerdoce » sur « l'Empire » : « Le vicaire de Jésus-Christ, le successeur de saint Pierre tient le milieu entre Dieu et l'homme ; moins grand que Dieu, mais plus grand que l'homme. Il possède à la fois les clefs du ciel et le gouvernement de la terre. L'Église que j'ai épousée m'a apporté une dot : j'ai reçu de Pierre la mitre, signe de ma fonction religieuse, et la tiare qui me confère la domination terrestre... Nous sommes établis par Dieu au-dessus des peuples et des royaumes. Rien de ce qui se passe dans l'univers ne doit échapper à l'attention et au contrôle du Souverain Pontife... Dieu, créateur du monde, a mis au firmament deux grands astres pour l'éclairer : le soleil qui préside aux jours, la lune qui commande aux nuits. De même, dans le firmament de l'Église universelle il a institué deux hautes dignités : la papauté qui règne sur les âmes et la royauté qui domine les corps. Mais la première est très supérieure à la seconde. Comme la lune reçoit sa lumière du soleil, qui l'emporte de beaucoup sur elle par la quantité et la qualité de son rayonnement, ainsi le pouvoir royal tire tout son éclat et son prestige du pouvoir pontifical. » (D'après LUCHAIRE, *Innocent III*. Hachette éd.)

Après s'être prononcé en faveur d'Otton IV, Innocent III l'avait déposé[1]. Voici ce qu'à ce sujet un partisan du pape disait à Otton : « Les princes d'Allemagne ont le droit d'élire l'empereur mais c'est au pape qu'il appartient de confirmer et de consacrer celui qu'ils ont élu... C'est pourquoi l'Empire ne t'appartient pas ; c'est l'Empire du Christ. Ce n'est pas ton Empire, c'est celui de Pierre : tu le tiens du vicaire du Christ et du successeur de Pierre... C'est une concession du pape qui a transmis l'Empire au roi des Francs ; c'est encore une concession du pape si aujourd'hui l'Empire appartient non plus au roi de France mais au roi d'Allemagne. »

Lorsque le pape couronnait l'empereur dans la basilique Saint-Pierre à Rome, il lui remettait un glaive qu'il avait au préalable déposé sur le tombeau de saint Pierre et il lui disait : « Reçois ce glaive que nous avons pris, de nos mains, sur le corps du bienheureux Pierre et que nous te concédons à toi empereur, afin que tu t'en serves pour défendre l'Église de Dieu. »

1. Couronné empereur en 1209 par Innocent III, Otton IV s'était brouillé ensuite avec le pape qui lui opposa dès lors le futur Frédéric II.

Exercices. — **1.** Que signifie le mot *vicaire* ? Donnez le sens des mots *Vicaire de Jésus-Christ*. Où avez-vous déjà vu un pape rappeler, pour justifier son attitude, qu'il est le *successeur de saint Pierre* ? — **2.** Expliquez la formule *l'Église que j'ai épousée*. Pourquoi le pape a-t-il à la fois la mitre et la tiare ? — **3.** D'après les gravures des pages 119 et 110, quelle est la forme de la mitre et celle de la tiare ? — **4.** Dans la phrase *C'est une concession du pape qui a transmis l'Empire au roi des Francs*, de quel pape s'agit-il et de quel roi ? — **5.** Depuis quand *l'Empire appartient-il au roi d'Allemagne* ?



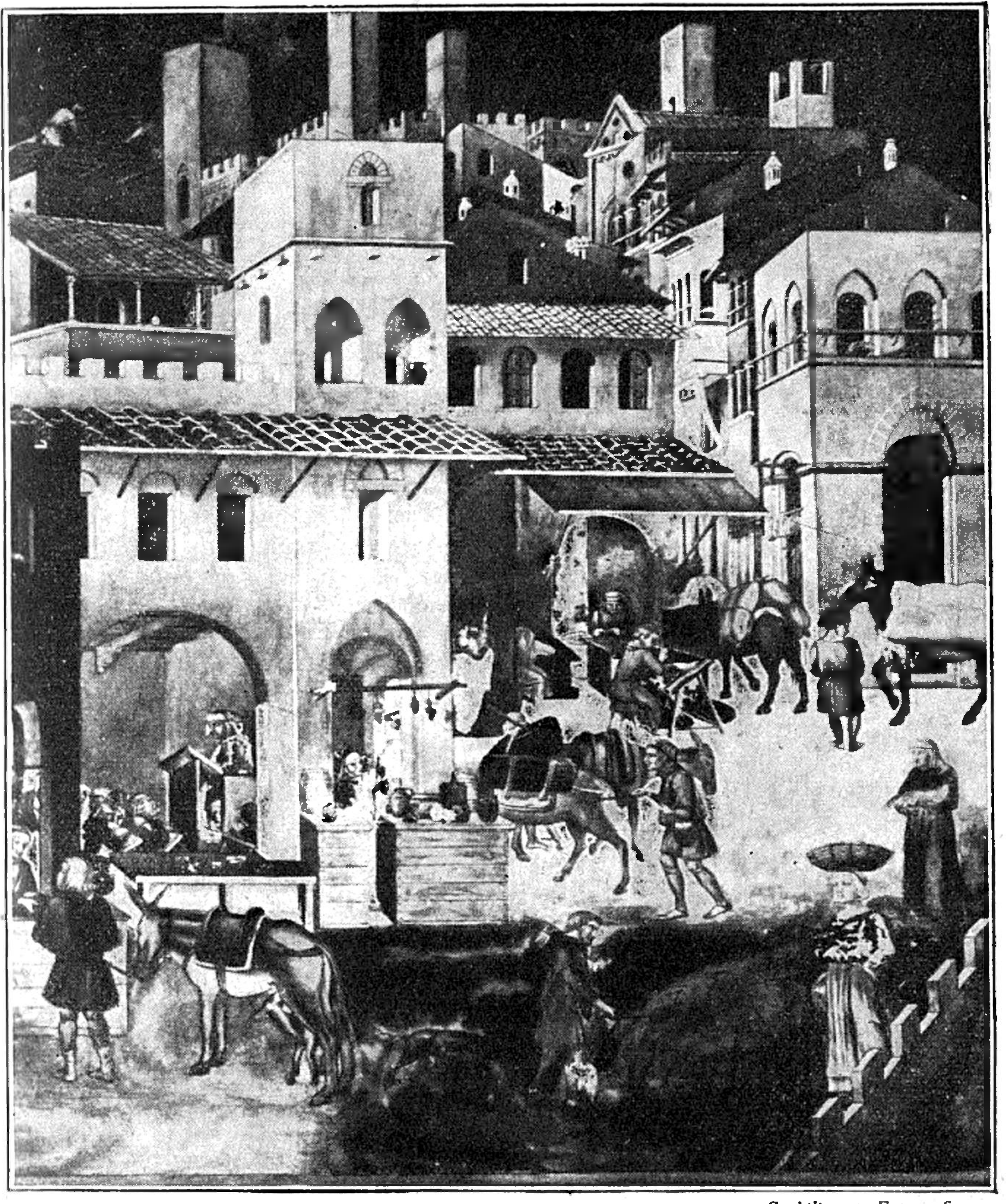
Photo Rhys Dorvine, extr. de Émaux limousins, *G. Le Prat éd.*

PLAQUE DE RELIURE : LE CHRIST.

Émail limousin du XIIe siècle.

*Les quatre animaux représentent les quatre évangélistes (voir fin de la p. 194 et p. 195). Les deux lettres sont l'*alpha *et l'*oméga, *la première et la dernière lettre de l'alphabet grec. Elles désignent Dieu, qui est le "commencement et la fin" de toutes choses.*





Stabilimento Fotografico.

UNE VILLE ITALIENNE AU XIIIe SIÈCLE.
Peinture murale de Lorenzetti, Hôtel de Ville de Sienne.

Cette fresque évoque la riche ville de Sienne *en Toscane, rivale de Pise et de Florence. Décrivez quelques unes des scènes que vous y distinguez.*

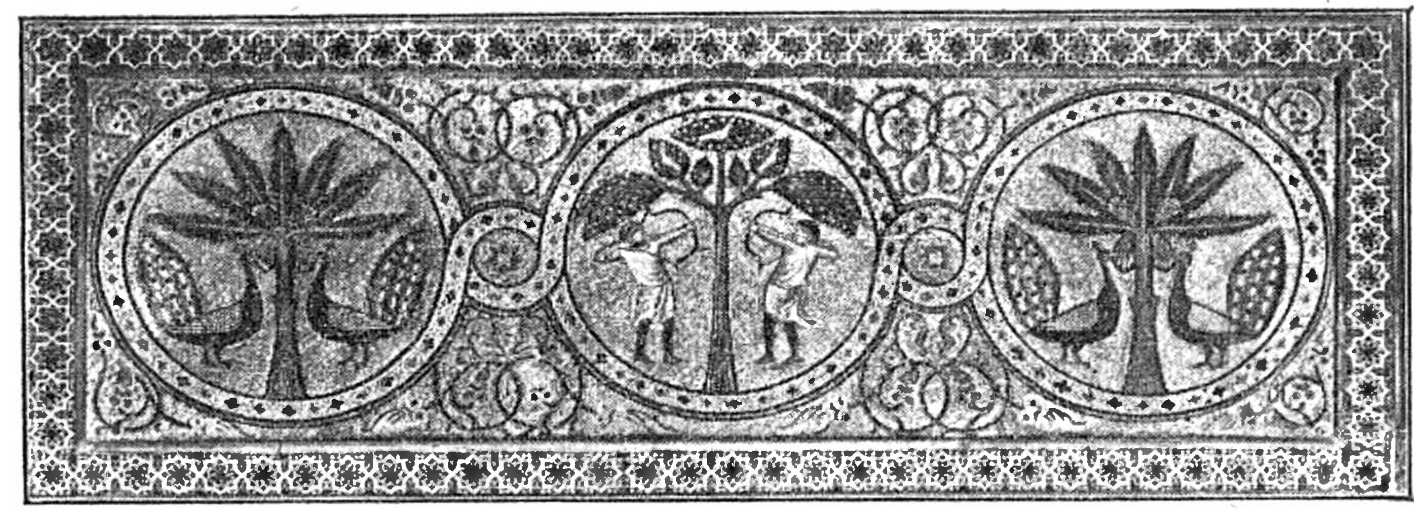


Photo Anderson.

Mosaïque du palais de la Ziza, près de Palerme.

Le petit palais de la Ziza (du mot arabe aziz, *qui signifie : splendide) était une luxueuse maison de campagne construite par les rois normands dans un vaste parc. L'une des salles est encore décorée d'une frise en mosaïque dont on voit ici trois médaillons. Celui du milieu montre deux chasseurs affrontés armés de l'arc ; dans les deux autres médaillons, deux paons affrontés sont de chaque côté d'un palmier. Construction et décoration étaient l'œuvre d'artistes musulmans.*

UN ÉTAT VASSAL DU SAINT-SIÈGE : LE ROYAUME D'ARAGON

L'Aragon était un petit État chrétien du nord-est de l'Espagne.

En 1204 le roi d'Aragon, Pierre II, vint à Rome se faire sacrer par Innocent III dans la basilique Saint-Pierre et lui fit don de son royaume : « Je confesse de cœur et de bouche que le pontife romain, successeur de saint Pierre, tient la place de celui qui est le souverain des royaumes terrestres et qu'il peut les conférer à qui bon lui semble. Moi, Pierre, par la grâce de Dieu roi d'Aragon, comte de Barcelone et seigneur de Montpellier, désirant par-dessus tout obtenir la protection de Dieu, celle de l'Apôtre et du Saint-Siège, je déclare offrir mon royaume à toi, admirable père et seigneur souverain pontife, Innocent, ainsi qu'à tes successeurs et, par toi, à la sacro-sainte Église romaine. Et ce royaume, je le constitue censitaire de Rome, au taux de 250 pièces d'or que mon trésor paiera chaque année au Siège Apostolique. Et je jure, pour moi et mes successeurs, que nous resterons tes vassaux et tes sujets obéissants. » (D'après Luchaire, *Innocent III*).

Exercice. — Expliquez l'expression de Pierre II : « J'offre mon royaume à toi, Innocent, et *par toi* à la sacro-sainte Église romaine. » Montrez comment Pierre II peut dire en même temps qu'il l'offre au pape, à l'Église, à saint Pierre, à Dieu ; et que cet acte pieux lui vaudra la protection « de Dieu, de l'Apôtre, du Saint-Siège ».

CHAPITRE IX

SUCCÈS ET DIFFICULTÉS DE L'ÉGLISE AU XIII[e] SIÈCLE

Le pontificat d'Innocent III semble marquer l'apogée du pouvoir de la Papauté et de l'Église. Cependant les Croisades échouent en Orient, la foi diminue, les hérésies se développent, trop d'ecclésiastiques ne pensent qu'à s'enrichir. Mais de nouveaux ordres religieux, les ordres mendiants vont travailler à ranimer la foi dans le peuple, remettre en honneur la vie de pauvreté et combattre l'hérésie.

1. Rôle grandissant du pape dans l'Église. La Curie.

Depuis le pontificat de Grégoire VII, le pouvoir de la Papauté sur l'Église n'avait fait que croître. Le pape développait son autorité au détriment de celle des évêques : il les faisait surveiller étroitement par les légats pontificaux ; il leur interdisait de juger, même en première instance, certaines affaires importantes ou d'exercer aucun pouvoir sur les ordres religieux parce qu'il s'en réservait la direction ; enfin il faisait pression sur les chanoines pour leur faire nommer évêque son candidat : sur seize prélats qui furent élus en France de 1295 à 1301, quinze furent désignés par le Saint-Siège.

Pour gouverner l'Église, le pape se faisait aider par des fonctionnaires qui formaient la *Curie.* C'était comme l'ensemble des ministères autour d'un chef d'État. On y trouvait, outre les cardinaux, les membres de la Chancellerie qui rédigeaient et expédiaient toutes les pièces officielles, les juges des différents tribunaux pontificaux, enfin les trésoriers du pape. Le Saint-Siège, qui avait à faire face à des dépenses considérables, jouissait de revenus très importants : ceux des domaines qu'il possédait en Italie, le cens payé par les royaumes qui s'étaient reconnus vassaux du pape, le *denier de Saint-Pierre* levé dans certains pays, les taxes perçues pour les affaires qui étaient soumises aux tribunaux pontificaux, parfois même, enfin, un impôt prélevé sur le revenu de tous les ecclésiastiques. Le budget de la Cour de Rome au XIII[e] siècle était beaucoup plus considérable que celui de n'importe quel autre gouvernement à la même époque.

Dans les circonstances importantes le pape convoquait un *Concile universel* ou *œcuménique*, c'est-à-dire une assemblée d'ecclésiastiques venus de tous les pays catholiques. Ainsi le pape gouvernait l'Église comme un roi son royaume. On pouvait parler d'une *monarchie pontificale*.

2. Un grand pape au XIIIe siècle : Innocent III. Au début du XIIIe siècle, un pape sembla réaliser le rêve qu'avait formé un siècle plus tôt le pape Grégoire VII : ce fut *Innocent III* (1198-1216).

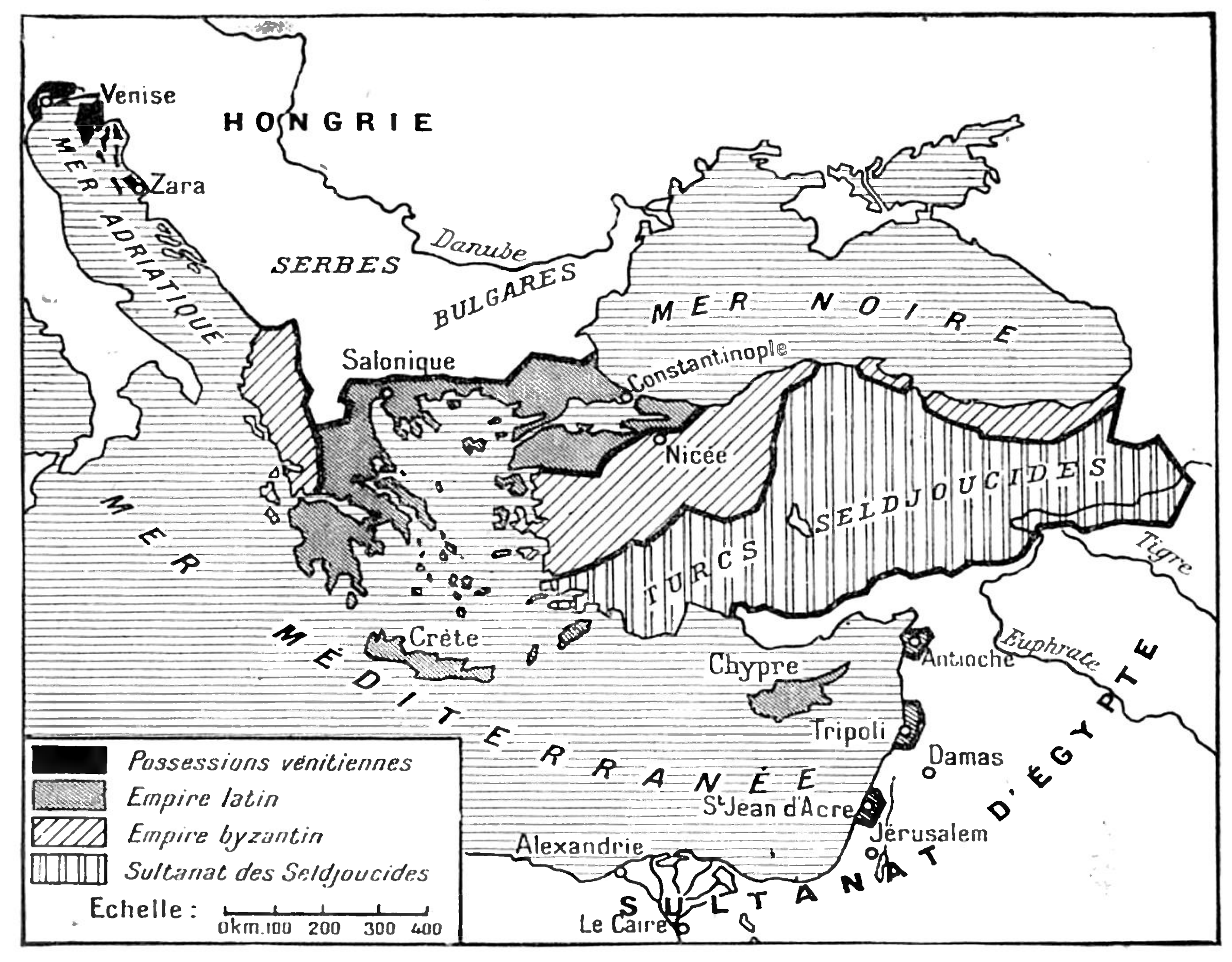
Élu pape à l'âge de 37 ans, Innocent III était d'une activité dévorante. On a vu déjà le rôle immense qu'il joua dans la politique européenne. A plus forte raison fut-il dans l'Église « l'évêque universel ». Toutes les affaires de la chrétienté venaient aboutir à lui. On le vit bien lorsqu'il réunit en 1215 dans la basilique *Saint-Jean de Latran* à Rome, l'un des plus importants Conciles œcuméniques qui aient jamais été assemblés. Toutes les grandes questions politiques et religieuses du temps y furent traitées et les assistants se bornèrent à accepter les projets présentés par le pape.

Outre la tenue du Concile œcuménique du Latran, le pontificat d'Innocent III est encore marqué par quatre faits importants : la quatrième croisade ; l'expansion du catholicisme en Europe ; la Croisade contre les Albigeois ; la création des Ordres mendiants.

3. La quatrième Croisade. Échec des Croisades. La troisième Croisade, on l'a vu, n'avait pas réussi à enlever Jérusalem à Saladin. Aussi, vers 1200, Innocent III prêcha-t-il contre l'Égypte la *quatrième Croisade*.

Les Croisés s'entendirent avec la ville de Venise qui leur loua les navires nécessaires à l'expédition. Mais, comme ils ne purent verser toute la somme convenue, les Vénitiens leur proposèrent de les tenir quittes du restant de leur dette s'ils voulaient les aider à s'emparer d'un port de l'Adriatique, *Zara*, rival de Venise. C'est ainsi que la première conséquence de la Croisade fut la conquête et le pillage d'une ville catholique qui appartenait à un prince catholique, le roi de Hongrie.

Les Croisés allaient enfin faire voile vers l'Égypte quand un prince byzantin vint leur demander de l'aider à rétablir sur le trône son père qui en avait été chassé. Ils acceptèrent, allèrent à Constantinople et rétablirent l'empereur. Mais les Grecs, indignés de cette immixtion des « Latins » dans leurs affaires, se soulevèrent. Alors, en 1204, les Croisés donnèrent l'assaut à Constantinople, la prirent et la pillèrent.



L'Orient après la quatrième Croisade.

Un comte de Flandre devint empereur à Constantinople, les Vénitiens reçurent des ports sur la côte de la mer Adriatique et de nombreuses îles dans la mer Egée ; des seigneurs devinrent duc d'Athènes, marquis de Thessalie ou roi de Salonique. Et, malgré l'indignation d'Innocent III, on ne parla plus de conquérir l'Égypte ni de délivrer Jérusalem.

Cet *empire latin de Constantinople* ne dura qu'un demi-siècle. Dès 1261, un prince grec, réfugié en Asie Mineure, reprit Constantinople.

Les autres Croisades du XIIIe siècle (on en compte quatre, dont les deux dernières furent dirigées par le roi de France saint Louis) échouèrent également. Seule celle que conduisit l'empereur Frédéric II, alors excommunié, rendit aux Chrétiens, mais pour une quinzaine d'années seulement, la ville de Jérusalem. Vers 1290, la dernière ville que les Chrétiens possédaient encore en Syrie leur échappa. La Terre sainte allait rester aux mains des Musulmans jusqu'en 1917.

4. L'expansion du catholicisme en Europe. Si l'Église échoua en Orient, elle réussit en Espagne et à l'est de l'Allemagne.

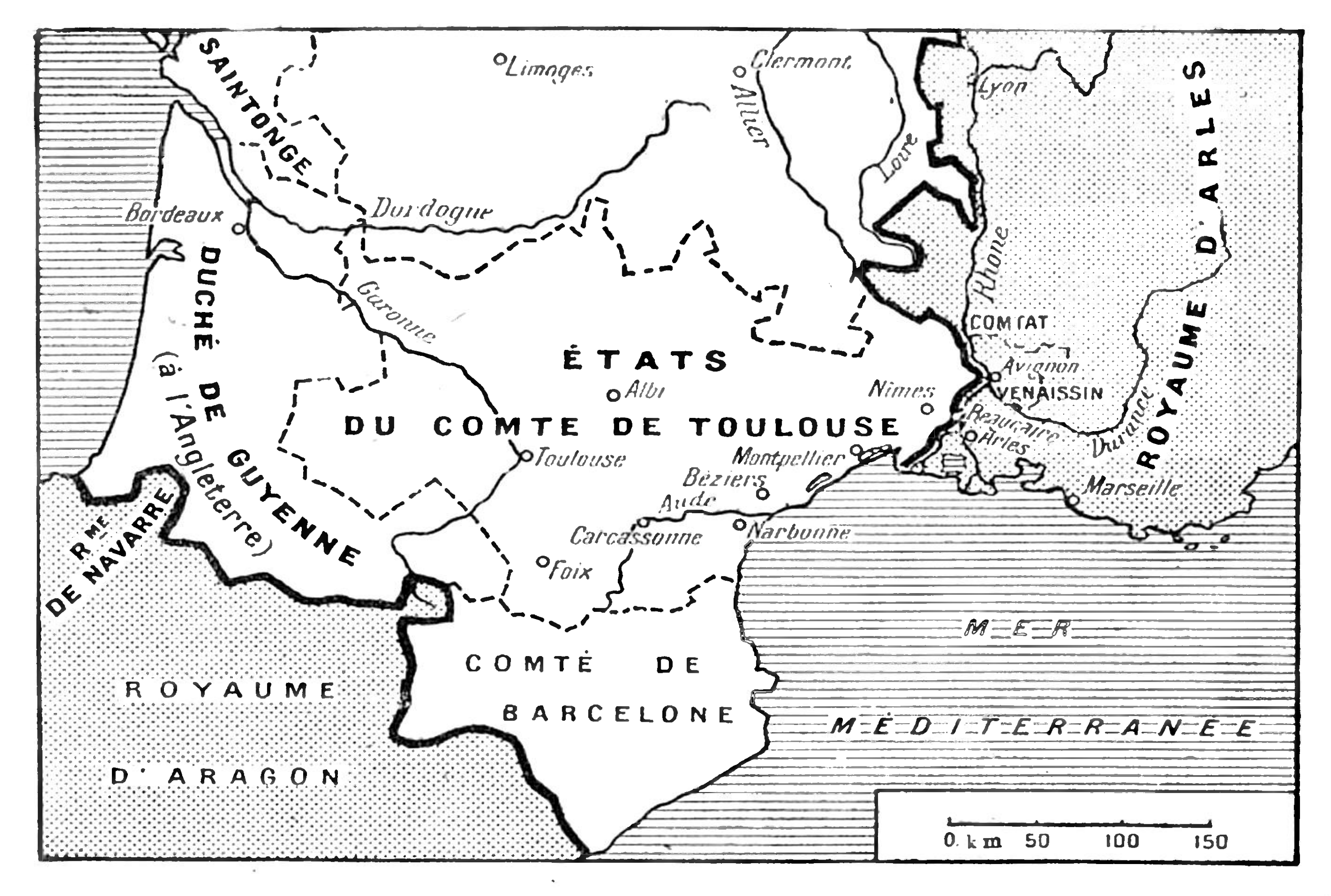
Au début du XIII[e] siècle, les Musulmans possédaient encore une grande partie de l'Espagne. L'afflux périodique de tribus fanatiques venues d'Afrique du Nord[1] retardait les progrès des Chrétiens. Mais ceux-ci remportèrent en 1212 la victoire décisive de *Las Navas de Tolosa* et bientôt les Musulmans n'eurent plus que le petit royaume de Grenade : du moins le conservèrent-ils jusqu'en 1492.

Innocent III prit à cœur également la conversion des Slaves encore païens établis sur le rivage méridional de la mer Baltique. Déjà au XII[e] siècle, Allemands et Polonais avaient commencé l'évangélisation des Poméraniens. Ils continuèrent leur œuvre en Prusse, puis en Livonie et en Esthonie jusqu'au golfe de Finlande[2] .Contre les Prussiens, païens endurcis, il fallut organiser une véritable croisade, dirigée par un ordre de moines soldats qui s'était créé en Palestine vers 1190, les *Chevaliers teutoniques.* Après une lutte sauvage d'un demi-siècle (1231-1283), les Prussiens furent exterminés ou déportés et remplacés par des colons allemands.

5. La Croisade des Albigeois. L'Europe occidentale et centrale était donc maintenant presque entièrement catholique. Mais depuis le douzième siècle s'y étaient développées bien des *hérésies*, c'est-à-dire des doctrines que l'Église jugeait erronées. La plus redoutable pour elle fut celle des *Albigeois.*

Les Albigeois tiraient leur nom de la ville d'Albi. Leur doctrine, qui venait d'Orient, ne conservait presque plus rien de chrétien. Ils croyaient qu'il y avait deux Dieux : un Dieu du Bien qui avait créé les âmes, et un Dieu du Mal qui, pour les faire souffrir, les avait enfermées dans des corps. Le Christ était, à leurs yeux, un ange envoyé par le Dieu du Bien pour délivrer les âmes prisonnières. Certaines âmes remontaient au ciel immédiatement après la mort, mais d'autres devaient, en manière de châtiment, continuer à vivre dans le corps d'un animal. Les prêtres ou *parfaits* vivaient dans le célibat et la pauvreté. Le discrédit où était tombée une partie du clergé catholique dans le Languedoc

1 Par exemple les *Almoravides* au XI[e] siècle (voir la carte p. 66).
2. Voir la carte de la p. 5.



LA FRANCE MÉRIDIONALE AU DÉBUT DE LA CROISADE DES ALBIGEOIS.

explique le progrès de l'hérésie au cours du XIIe siècle. Le comte de Toulouse, *Raymond VI*, lui était d'ailleurs favorable et quelques-uns de ses vassaux les plus puissants étaient ouvertement hérétiques. Toutes les tentatives pour convertir les Albigeois par la douceur ayant échoué, Innocent III décida d'employer la force et prêcha la Croisade contre eux (1208).

Les Croisés, commandés par un seigneur des environs de Paris, *Simon de Montfort* conquirent rapidement une grande partie du Languedoc, mettant tout le pays à feu et à sang. Puis, quand Simon eut été tué devant Toulouse (1218), la Croisade reprit sous la direction du roi de France *Louis VIII*. Le Midi, terrifié, se soumit sans résister (1225-1226). Le *traité de Paris* (1229) donna au roi les régions de Nîmes, Beaucaire, Béziers et Carcassonne. Le reste du Languedoc fut laissé au comte de Toulouse, mais un habile mariage en prépara l'annexion pour plus tard au domaine royal.

Cependant l'hérésie n'avait pas disparu. La Papauté avait d'abord chargé les évêques de pourchasser et de juger les Albigeois, puis, vers

1230, elle confia cette mission à un ordre religieux qui venait de se fonder, l'ordre des *Dominicains*. Les juges qui faisaient l'enquête reçurent le nom d'*inquisiteurs*, c'est-à-dire enquêteurs. Ils pouvaient faire arrêter quiconque leur semblait suspect. L'inculpé ignorait le nom de ses accusateurs et n'avait pas d'avocat. S'il refusait de se reconnaître hérétique, on essayait de le faire avouer par le moyen de la *torture*, que jusqu'alors la justice d'Église avait refusé d'employer. L'inculpé qui abjurait (c'est-à-dire rejetait) l'hérésie était condamné à des peines plus ou moins graves ; celui qui s'y refusait (ou qui y retombait après avoir abjuré) était livré par l'Église au *bras séculier*, c'est-à-dire aux juges laïcs et brûlé vif. Le pieux roi saint Louis favorisa de tout son pouvoir le développement en France de l'Inquisition.

6. Création des Ordres mendiants. Le début du XIIIe siècle fut encore marqué par la création de deux ordres religieux, les Franciscains et les Dominicains, aussi connus sous le nom d'Ordres mendiants.

Les Franciscains tirent leur nom de l'Italien *saint François d'Assise*. Fils d'un riche marchand d'Assise, François avait d'abord pensé devenir un brillant chevalier. Brusquement, il renonça à ses richesses et, avec quelques amis, laïcs comme lui, prêcha la pauvreté, le travail manuel, l'assistance aux malades, la mendicité pour se procurer de quoi vivre. Par humilité, il appela ses compagnons *Frères Mineurs* (c'est-à-dire plus petits, plus humbles que les autres). Il ne pensait pas d'abord à les réunir en un ordre : ils furent pourtant les premiers membres de l'ordre des *Frères Mineurs* ou Franciscains.

Les Dominicains doivent au contraire leur origine à un prêtre, un Espagnol, *saint Dominique*. Frappé par les progrès de l'hérésie albigeoise dans le Languedoc, il se consacra à prêcher la pure doctrine catholique et à convertir les hérétiques. Puis, au bout d'une dizaine d'années, en 1215, il demanda à Innocent III d'autoriser la fondation de l'ordre des *Frères Prêcheurs* ou Dominicains.

7. Importance des Ordres mendiants. Ces deux ordres étaient bien différents de ceux qui avaient été fondés jusque-là : *ils répondaient en effet à des nécessités qui, à ce moment-là, s'imposaient impérieusement à l'Église.*

La part prise par les questions politiques et économiques dans les préoccupations du Saint-Siège, le luxe et parfois l'avidité des membres de la Curie, la vie mondaine de beaucoup d'ecclésiastiques scandalisaient bien des âmes pieuses : l'Église leur paraissait renier l'idéal de sainteté et de pauvreté qu'avaient prêché le Christ et les Apôtres et qui est l'un des traits caractéristiques du christianisme. C'est pourquoi, par réaction contre les autres ordres, saint François et saint Dominique interdirent à leurs religieux de rien posséder : Mineurs et Prêcheurs devaient vivre de la charité publique. De là le nom de *Mendiants* qui leur fut donné.

En même temps, par suite de l'augmentation de la population et du développement des villes, les curés ne suffisaient plus à prêcher, à enseigner le catéchisme, à donner les sacrements. Les Mendiants voulurent leur venir en aide : au lieu de vivre à l'écart du monde dans des monastères, *ils se mêlèrent au peuple pour prêcher l'Évangile, ranimer la piété, dire la messe et confesser*. Leur succès fut d'autant plus grand que saint François et saint Dominique avaient aussi créé un ordre pour les femmes et même un troisième pour les laïcs : ceux-ci pouvaient en faire partie tout en continuant à vivre dans leurs familles et à s'adonner à leurs occupations habituelles[1].

Le Saint-Siège avait décidé que les membres des ordres mendiants seraient soustraits à l'autorité des évêques et ne dépendraient que de lui : aussi furent-ils *une milice toute dévouée à la Papauté*. Les papes choisirent parmi eux un grand nombre d'évêques[2]. Surtout ils se servirent d'eux pour défendre et propager la doctrine catholique. Les juges du tribunal de l'*Inquisition* furent, on l'a vu, des Dominicains. C'est aussi parmi les Dominicains et les Franciscains que se recrutèrent, à partir du milieu du XIIIe siècle, quelques-uns des *théologiens* les plus éminents de l'Église. C'est parmi eux enfin que l'on trouva les premiers *missionnaires* : des Franciscains furent envoyés au XIIIe siècle en Asie dans l'espoir de convertir au catholicisme les Mongols[3].

1. Ce troisième ordre s'appelle le *tiers ordre* et les laïcs qui en font partie sont des *tertiaires*. Le roi saint Louis fut un tertiaire franciscain.

2. Dans le premier siècle de leur existence, les ordres mendiants fournirent à l'Église 650 prélats, vingt cardinaux et deux papes.

3. Voir ci-dessous chapitre XXV.

RÉSUMÉ

1. L'Église devient une monarchie avec son souverain tout-puissant (le pape) son gouvernement central (la curie), sa hiérarchie de fonctionnaires, ses finances, ses tribunaux.

2. Innocent III est vraiment « l'évêque universel » dont rêvait Grégoire VII. Son pontificat (1198-1216) est marqué par la quatrième croisade, les progrès du catholicisme en Espagne et en Allemagne, la Croisade des Albigeois, la réunion d'un concile œcuménique, enfin la création des Ordres mendiants.

3. La quatrième croisade, officiellement dirigée contre l'Égypte aboutit au pillage de Constantinople et à la création de l'Empire latin de Constantinople (1204).

4. Le catholicisme reconquiert du moins presque toute l'Espagne sur les Musulmans et, grâce aux Chevaliers teutoniques, s'implante au sud de la mer Baltique.

5. Contre les hérétiques Albigeois, Innocent III prêche la Croisade (1208) qui aboutit à l'extension du domaine royal dans le Languedoc et à la création de l'Inquisition.

6-7. Vers 1220 saint François et saint Dominique fondent les deux ordres des Franciscains et des Dominicains. Ces Ordres mendiants vont tenter de résoudre les graves difficultés auxquelles se heurte alors l'Église catholique.

DOCUMENTS

LE GOUT DU LUXE DANS L'ÉGLISE

L'ordre de Cluny (fondé en 910) avait d'abord été célèbre pour son austérité. Mais voici, d'après saint Bernard, le luxe que déployaient les abbés de Cluny : « Je mens si je n'ai pas vu un abbé traîner après lui soixante chevaux et plus. Vous diriez, à les voir passer, non des pasteurs de couvents mais des seigneurs de châteaux, non des directeurs d'âmes mais des gouverneurs de provinces. Il faut porter dans leurs bagages du linge de table, des coupes, des aiguières, des candélabres, le grand coffre rempli de tous les ornements de leurs lits. Dès qu'ils vont à quatre lieues de chez eux, il leur faut tout leur mobilier comme s'ils partaient pour l'armée ou devaient traverser un désert ». (Cité dans VACANDARD, *Vie de saint Bernard*, Gabalda éd.) Pour réagir contre

ce luxe s'était fondé l'ordre de Cîteaux où saint Bernard entra en 1112. Mais, dès la fin du XIIe siècle, un ancien religieux faisait aux Cisterciens les mêmes reproches que saint Bernard avait fait aux Clunisiens.

Certains membres du clergé séculier ne valaient pas mieux, si l'on en juge par la diatribe lancée par Innocent III contre l'archevêque de Narbonne : « Cet homme ne connaît pas d'autre Dieu que l'argent ; il n'a qu'une bourse à la place du cœur. Depuis dix ans qu'il est en fonctions, il n'a pas visité une fois sa province, pas même son propre diocèse. Il s'est fait donner 500 sous d'or pour consacrer l'évêque de Maguelonne et lorsque nous lui avons demandé de lever des subsides pour le salut des chrétiens d'Orient, il a refusé de nous obéir. Quand une église vient à vaquer, il s'abstient de nommer un titulaire, afin de profiter des revenus. Dans son diocèse on voit les moines et les chanoines jeter le froc, prendre femme, vivre d'usure, se faire avocats, jongleurs ou médecins. » (Cité dans LUCHAIRE, *Innocent III.*)

Malgré les efforts d'Innocent III, la Curie elle-même n'échappait pas au reproche de vénalité. Un célèbre poète allemand *Walther von der Vogelweide*, contemporain (et adversaire) d'Innocent III le fait parler ainsi : « J'ai coiffé deux Allemands de la même couronne ; ils vont à eux deux fatiguer l'Empire, tout brûler et détruire. En attendant nos caisses s'emplissent. Les Allemands sont mes tributaires ; leurs biens sont à moi. La bonne monnaie allemande glisse dans le tronc italien. »

Contre cette soif de richesse qui lui paraissait corrompre toute l'Église s'éleva saint François d'Assise. Un de ses compagnons a tracé de lui ce portrait : « En véritable ami et imitateur du Christ, François méprisait tout ce qui est du monde. Il exécrait par-dessus tout l'argent monnayé et, par la parole et par l'exemple, il engageait ses frères à le fuir comme le diable... François, le petit pauvre, père des pauvres, souffrait de voir un plus pauvre que lui. Bien qu'il se contentât d'une tunique assez grossière et rugueuse, il désirait toujours la partager avec un misérable... S'il rencontrait un pauvre chargé de bois ou d'autres fardeaux, il les lui prenait, pour le soulager, sur ses épaules, bien qu'il fût très faible. » (D'après LAFENESTRE, *Vie de saint François d'Assise*, Piazza éd.).

Exercices. — **1.** Connaissez-vous une phrase de Jésus-Christ dans laquelle il condamne la soif de l'argent et la déclare incompatible avec l'amour pour Dieu ? — **2.** Expliquez la phrase d'Innocent III : l'archevêque *n'a pas visité une fois sa province, pas même son propre diocèse.* Quand dans une province il y a trois diocèses, combien y a-t-il d'évêques à côté de l'archevêque ? — **3.** A quoi Innocent III fait-il allusion quand il parle de *subsides pour le salut des chrétiens d'Orient* ? — **4.** Montrez en quoi l'indignité d'une partie du clergé du Languedoc a pu favoriser la propagation de l'hérésie albigeoise. — **5.** A quoi fait allusion la phrase : Innocent III *a coiffé deux Allemands de la même couronne* (voir p. 96). — **6.** Que signifie *la monnaie allemande glisse dans le tronc italien* ? — **7.** Expliquez les mots : saint François méprisait *tout ce qui est du monde.* — **8.** Ne serait-il pas injuste d'étendre à *tous* les ecclésiastiques les reproches qui s'appliquent, peut-être très justement, à certains d'entre eux ?

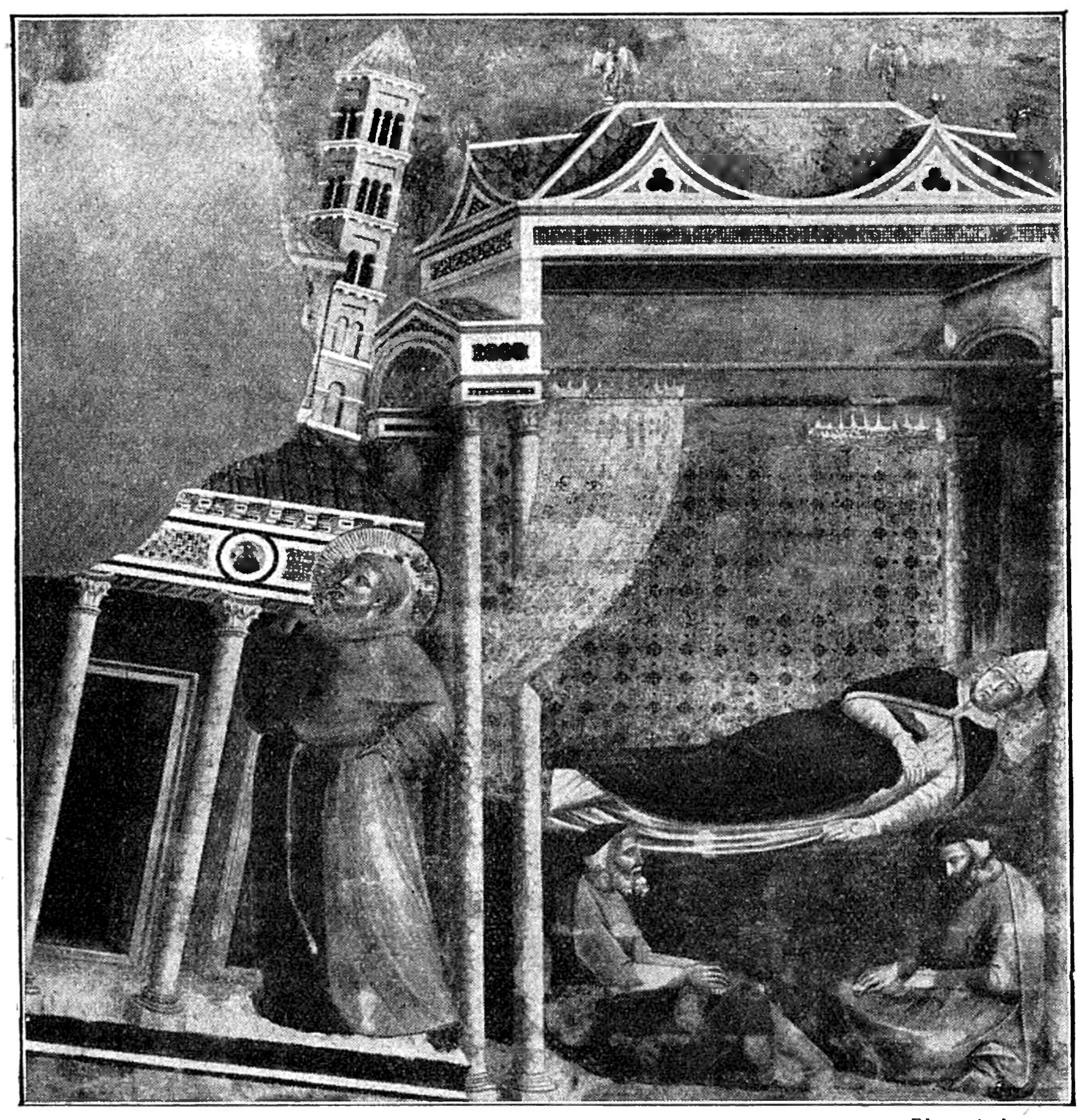


Photo Anderson.

GIOTTO (1266-1336 ?) : LE SONGE D'INNOCENT III.
Basilique d'Assise, Italie.

Innocent III, raconte un chroniqueur du XIIIe siècle, « avait vu en songe l'église Saint-Jean-de-Latran (la cathédrale de Rome) qui menaçait ruine et un religieux, petit et méprisé, qui la soutenait de ses épaules. Et il s'était demandé ce que voulait dire cette vision. Quelques jours plus tard, quand François lui eut demandé de confirmer la règle (de l'ordre des Franciscains), le pape commença à se dire en lui-même : « Vraiment cet homme est le religieux et le saint par lequel l'Église de Dieu sera relevée et soutenue ». Et, l'ayant embrassé, il approuva sa règle ».

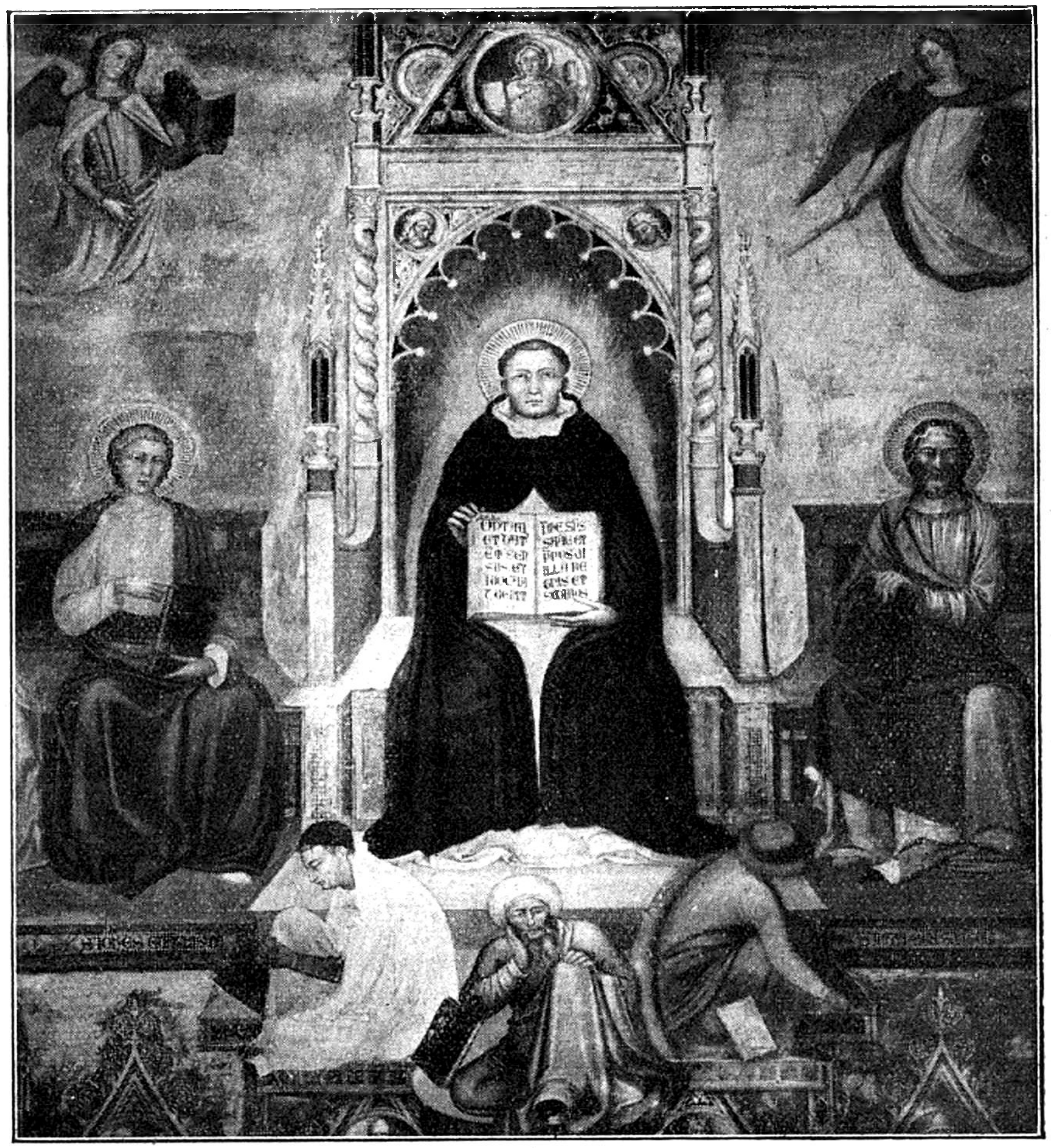


Photo Alinari - Giraudon.

LE TRIOMPHE DE SAINT THOMAS D'AQUIN.
Fresque du XIVe siècle (église Santa Maria Novella, Florence).

Saint Thomas d'Aquin (1227-1274) est l'un des plus grands théologiens de l'Église catholique. L'artiste l'a représenté trônant entre les évangélistes saint Matthieu et saint Jean. A ses pieds, trois fameux hérétiques : celui du milieu, Averroès, était un Musulman d'Espagne du douzième siècle, qui fit connaître aux Chrétiens de l'Europe occidentale plusieurs ouvrages de l'écrivain grec Aristote.

INNOCENT III « ÉVÊQUE UNIVERSEL »



INNOCENT III.
Photographie d'une mosaïque du treizième siècle.

Les deux pierres noires qui représentent les yeux donnent à la physionomie une expression de dureté, qui ne concorde guère avec la modération d'Innocent III, résumée dans ce mot souvent répété par lui : « La miséricorde prime (c'est-à-dire : passe avant) la loi. » — La tiare est cerclée d'une couronne.

Voici quelques-unes des questions que l'on posait à Innocent III :

Les ecclésiastiques n'avaient pas le droit d'exercer la médecine. Or un moine a essayé, par bonté d'âme, de guérir une paysanne d'une tumeur au cou ; la malade, qui d'ailleurs n'a pas suivi ses prescriptions, est morte. Le moine peut-il encore dire la messe ? « Oui, répond Innocent III. Il est clair que ce moine a eu tort de faire un métier qui n'était pas le sien ; mais, s'il a agi par humanité et non par cupidité, si de plus il avait appris un peu la chirurgie et s'il a procédé à l'opération avec tout le soin désirable, il ne peut être rendu responsable de l'accident survenu par la désobéissance de la malade. Il faut donc, après lui avoir infligé une pénitence suffisante, lui permettre de dire la messe. »

Une famine sévit ; il n'y a plus de pain ; les fidèles ont mangé de la viande pendant le carême. « Faut-il les punir ? » « Non, répond le pape, ces hommes ont trouvé leur excuse dans la nécessité à laquelle ils étaient réduits. »

Deux enfants se disputent à coups de bâton ; le père de l'un d'eux en voulant les séparer, est éborgné et en meurt. Bien des années plus tard l'enfant qui a causé indirectement l'accident veut se faire prêtre. « En a-t-il le droit ? demande un évêque espagnol. — Oui, déclare le pape. » — Il arrive qu'on consulte Innocent III même sur des questions de grammaire.

Exercice. — Il arrive que, si l'on applique un règlement *à la lettre*, on commette une injustice ; dans ce cas il faut l'appliquer *dans son esprit*. D'après les demandes de ses correspondants et les réponses du pape, montrez l'opposition de la lettre et de l'esprit.

CHAPITRE X

LES PROGRÈS DE LA ROYAUTÉ SOUS PHILIPPE AUGUSTE

Le règne de Philippe Auguste marque un bond en avant de la royauté capétienne. Le roi enlève aux Plantagenets la moitié des fiefs qu'ils possédaient en France, en même temps qu'il affaiblit la féodalité et met le pouvoir royal hors de pair.

1. Circonstances favorables à Philippe Auguste.

Le fils de Louis VII, *Philippe Auguste* (1180-1223), était un tout jeune homme quand il arriva au trône. Mais il avait beaucoup d'ambition et peu de scrupules. Très brave, il n'avait pourtant rien d'un chevalier. Il ne faisait aucun cas des grands coups d'épée et n'aimait pas la guerre. Il préférait user de diplomatie et utiliser les circonstances favorables.

Dans sa lutte contre les Plantagenets, Philippe Auguste allait justement être très aidé par les circonstances. La force de ses adversaires était plus apparente que réelle. Leur autorité n'était guère respectée qu'en Angleterre et en Normandie. Ailleurs, la noblesse, très indocile, était toujours prête à se tourner vers le roi de France, suzerain des Plantagenets. Philippe Auguste sut admirablement se servir de l'avantage que lui donnait son titre de suzerain.

Il sut aussi mettre à profit les haines qui divisaient la famille des Plantagenets. Il soutint contre Henri II ses fils *Richard Cœur de Lion* et *Jean sans Terre*, puis Jean contre Richard, puis, contre Jean, son neveu *Arthur de Bretagne.*

Richard aurait pu être un adversaire très dangereux Lui et Philippe Auguste étaient partis ensemble pour la troisième Croisade (1190), mais Philippe, prétextant une maladie, revint bientôt en France. Richard, au contraire, resta plusieurs années en Terre sainte, où il fit l'admiration de tous par sa folle bravoure — de là son surnom. A son retour il fut retenu prisonnier par l'empereur, tandis que Philippe Auguste intriguait contre lui avec Jean sans Terre. Aussi, dès qu'il fut délivré,

Richard fit-il payer cher au roi de France sa trahison. Mais le hasard favorisa Philippe Auguste : Richard fut tué peu après au siège d'un château et Jean lui succéda (1199).

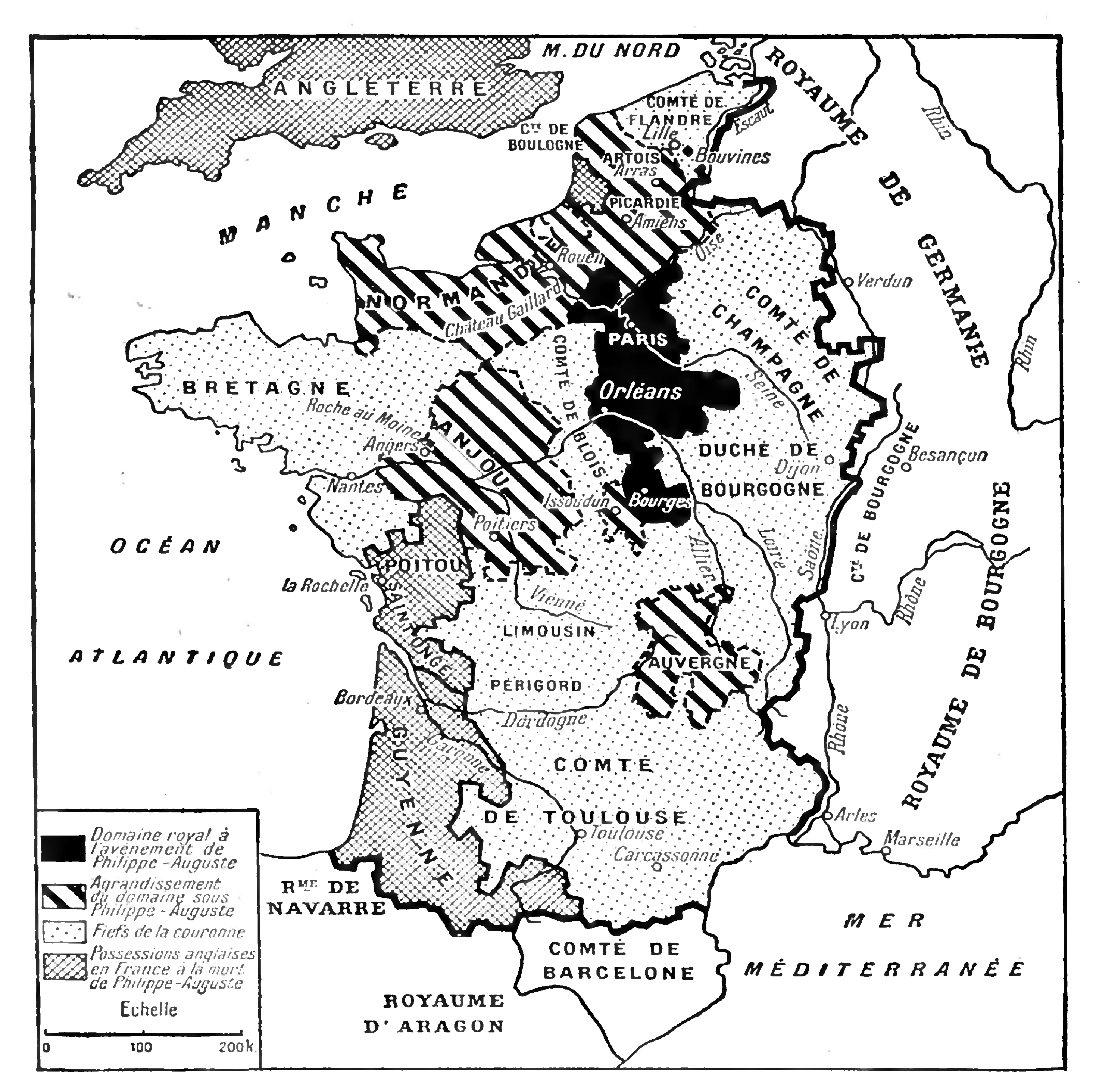
2. Effondrement de la puissance de Jean sans Terre. *Jean sans Terre* (1199-1216) était, sous des dehors séduisants, hypocrite, cupide, sanguinaire, prêt à toutes les félonies, tantôt insolent et brutal, tantôt lâche. En fait c'était un malade et par moments un demi-fou. Il se rendit très vite odieux à tous ses sujets et donna ainsi prise à son adversaire.

Un incident survint que Philippe Auguste exploita habilement. Le roi d'Angleterre s'étant rendu coupable d'une insulte à l'égard d'un de ses vassaux poitevins, celui-ci en appela au roi de France. Sommé de se justifier devant la Cour du roi, Jean refusa de comparaître. En conséquence il fut condamné comme félon à perdre tous les fiefs qu'il possédait en France. Philippe Auguste s'empara aussitôt de l'Anjou et de la Touraine, puis de la Normandie, où il prit le fameux château Gaillard, et enfin de la Bretagne, où aucun Capétien n'avait encore paru. Jean n'avait pas essayé de résister. De ses possessions en France il ne lui restait que le Poitou méridional et la Guyenne.

3. Echec de la coalition anglo-allemande. Bouvines. Philippe Auguste put un instant caresser le rêve de s'emparer de l'Angleterre elle-même. En lutte avec Innocent III, Jean avait été excommunié et condamné à perdre son royaume. Mais il se réconcilia à temps avec le pape, et les espérances du Capétien s'évanouirent.

Pour se venger, Jean forma contre son rival une vaste coalition. Il appela à l'aide l'empereur, les comtes de Flandre et de Boulogne, des seigneurs de Hollande et de Lorraine. La France courut alors un terrible danger. Mais les alliés de Jean furent écrasés à *Bouvines*, près de Lille (1214), pendant que Jean était mis en fuite près d'Angers. La victoire de Bouvines, qui fut célébrée dans tout le royaume comme une victoire nationale, ne sauva pas seulement la France de l'invasion, elle amena en Allemagne la chute de l'empereur, qui fut remplacé par Frédéric II ; en Angleterre elle entraîna une révolte contre Jean.

Les provinces enlevées aux Plantagenets ne sont pas les seules qu'annexa Philippe Auguste. Il faut y ajouter l'Artois, la Picardie, l'Auvergne. A sa mort (1223) il laissait le domaine royal quintuplé.



LA FRANCE À LA FIN DU RÈGNE DE PHILIPPE AUGUSTE.

4. Progrès de l'autorité royale. Il laissait aussi l'autorité du roi fortifiée. Dans le domaine royal il institua des fonctionnaires nouveaux, les *baillis*. Jusqu'alors le domaine était administré par des *prévôts ;* ceux-ci achetaient leur charge et ne pouvaient donc être révoqués ; aussi se montraient-ils souvent indociles. Philippe Auguste les fit surveiller par des baillis, qu'il nommait et renvoyait à son gré. Les baillis furent d'abord des inspecteurs ; plus

tard ils devinrent sédentaires. Plusieurs *prévôtés* formaient le ressort d'un *bailliage*. Dans l'ouest et dans le midi de la France les baillis s'appelaient *sénéchaux* et les bailliages portaient le nom de *sénéchaussées*.

Désireux d'avoir toujours à sa disposition quelques milliers de soldats bien entraînés, Philippe Auguste constitua une petite *armée de métier*. Pour trouver l'argent nécessaire à sa solde, il leva un impôt spécial sur les roturiers exemptés du service militaire.

Maître dans son domaine, Philippe Auguste essaya aussi d'*affaiblir la puissance des grands barons*. Il exerça très fermement ses droits de seigneur suprême et contraignit ses vassaux à remplir strictement le devoir féodal. Il tenta de limiter le droit de guerre privée. Il décida que certains procès ne pourraient être jugés que par le roi. Il protégea les petits vassaux, que menaçait un puissant seigneur, en partageant avec eux l'administration de leur fief : les attaquer eût été dès lors attaquer le roi. Il osa même intervenir dans les fiefs de ses vassaux et prendre sous sa protection directe certains de leurs sujets. Une ville, une association de marchands, un simple particulier, pouvaient être ainsi placés sous la *sauvegarde du roi* : désormais ils ne relevaient plus que du roi.

Souvent Philippe Auguste *favorisa les petits contre les grands*. Il le montra dans le choix de ses conseillers. Pour prendre des décisions importantes, il réunissait bien auprès de lui ses grands vassaux — cette assemblée temporaire formait comme sous ses prédécesseurs la Cour du roi — mais, en temps ordinaire, ses collaborateurs immédiats, ceux qui l'aidaient quotidiennement à gouverner et à juger, étaient de simples clercs et de petits seigneurs de la région parisienne.

5. Alliance de la bourgeoisie et de la royauté. Tout ce que perdait la féodalité, la bourgeoisie le gagnait. Philippe Auguste fut le *protecteur des villes*, il confirma et augmenta leurs privilèges. Dans les pays qu'il venait de conquérir c'était un moyen de s'attacher ses nouveaux sujets. D'ailleurs les villes lui fournissaient de grosses sommes d'argent et de bons fantassins.

Le roi voulut même que *la bourgeoisie eût une part officielle dans le gouvernement*. Aux séances de la Cour du roi on vit les notables des villes à côté des barons et des prélats. Dans chaque ville où résidait un prévôt, quatre bourgeois devaient l'aider à administrer. Quand le roi partit pour la Croisade (1190), il laissa à six bourgeois de Paris la garde du Trésor et du sceau royal pendant son absence. C'était leur accorder la haute surveillance sur l'administration du royaume.

6. Paris capitale de la France. Les premiers Capétiens n'avaient pas eu de résidence fixe et, jusqu'au dix-septième siècle, les rois de France furent souvent nomades. Cependant Philippe Auguste résida fréquemment à Paris et en fit la capitale du royaume. Sous son règne, les quartiers de la rive droite, jusque-là peu peuplés, prirent une grande extension : c'étaient les quartiers industriels et commerçants. Il y éleva des halles, agrandit les marchés, et, un peu en dehors des murailles, il se bâtit la forteresse du *Louvre*. Philippe Auguste fit aussi paver certaines rues et entoura la ville d'un puissant mur d'enceinte[1]. Ce développement de Paris est comme le symbole de la puissance croissante de la royauté.

Après deux siècles de tâtonnements, la royauté capétienne avait vraiment pris son essor.

1. Certaines rues portaient les noms, qui parfois existent encore aujourd'hui, de quelque riche bourgeois ou d'un métier : la rue Aubry-le-Boucher, la rue Geoffroy-l'Asnier (un ânier qui portait son blé au moulin du Temple, c'est-à-dire de la forteresse des Templiers), la rue de la Verrerie où travaillaient les fabricants de vitraux, la rue de la Vannerie (exactement de l'Avannerie parce qu'on y trouvait les marchands d'avoine).

RÉSUMÉ

1. Habile à profiter des circonstances favorables, Philippe Auguste utilise les haines qui divisent les Plantagenets. La longue absence puis la mort de Richard Cœur de Lion le débarrassent de son plus redoutable rival.

2. Puis il a la chance de faire condamner Jean sans Terre comme félon, et il lui enlève une grande partie de ses fiefs en France.

3. Lorsque Jean noue une coalition contre la France, Philippe Auguste en est vainqueur à Bouvines (1214).

4. Philippe Auguste développe son autorité dans le domaine royal en instituant les baillis. En utilisant ses droits de suzerain, il essaie par tous les moyens d'affaiblir la féodalité et il prend le parti des petits contre les grands.

5. C'est pourquoi il protège les bourgeois, leur accorde des chartes de franchise et les associe à l'administration du royaume.

6. Sous son règne Paris devient vraiment la capitale de la France.

DOCUMENTS

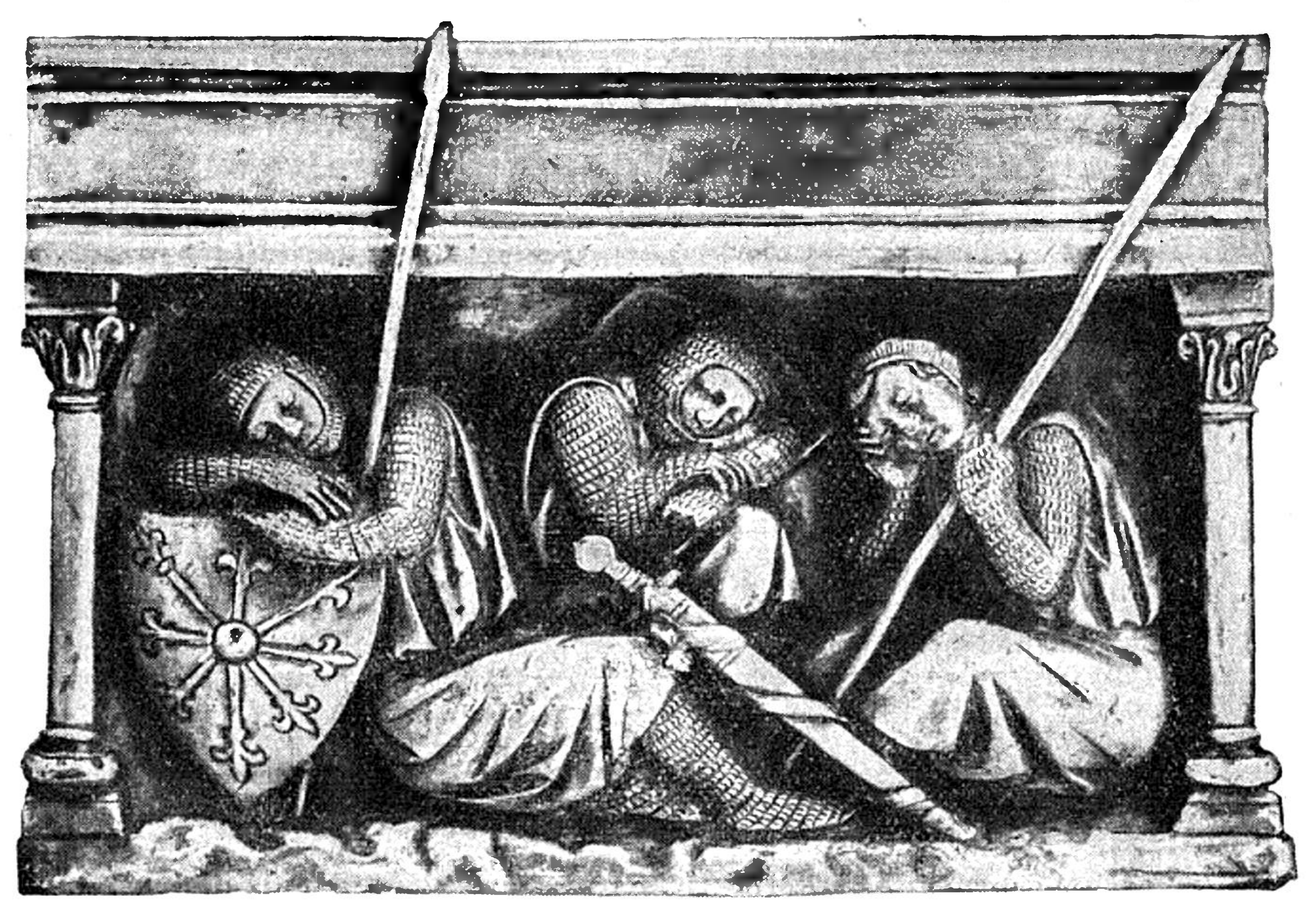
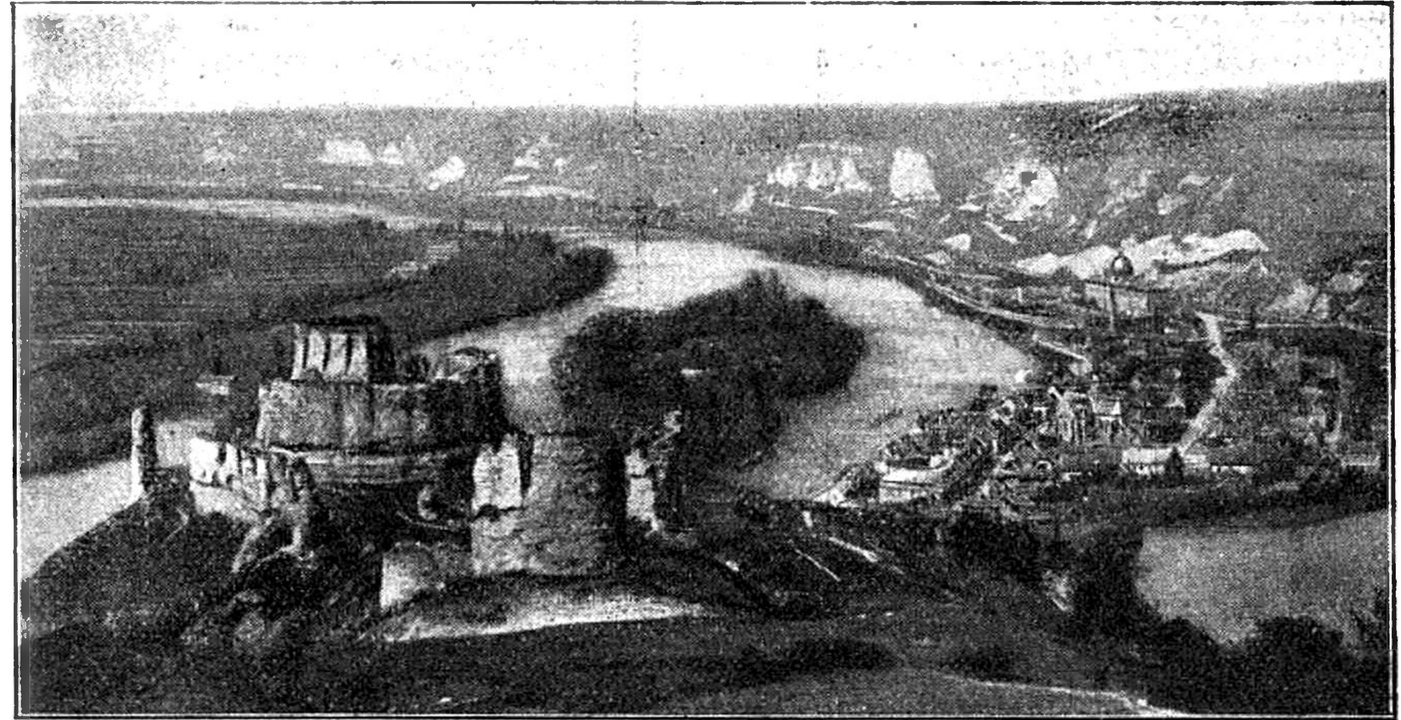


Photo Berthaud.

COSTUMES MILITAIRES DU XIIIe SIÈCLE.
Reliure d'un évangéliaire de saint Louis. (Bibl. Nat.).

Si l'on compare l'armement de ces chevaliers du treizième siècle à celui des guerriers du douzième, on voit que certains détails diffèrent. Comparez la grandeur des écus (ou boucliers). L'écu est maintenant beaucoup plus petit. Par-dessus le haubert les chevaliers portent une robe sans manches qu'on appelle la cotte d'armes. Où le chevalier du milieu a-t-il mis son bouclier ? Ce bas-relief est la partie inférieure d'une plaque qui orne la reliure en argent doré d'un évangéliaire ; le haut montre le Christ sortant du tombeau. Dès lors pouvez-vous deviner ce que sont ces trois soldats endormis devant le tombeau du Christ ? L'artiste les a-t-il représentés vêtus comme des soldats romains ? — La page suivante donne un plan et une photographie des ruines du château Gaillard. Philippe Auguste attaqua d'abord l'ouvrage avancé : ses soldats provoquèrent l'écroulement de la grosse tour sud. Les défenseurs se retirèrent dans la première enceinte. Le siège durait depuis plusieurs mois quand un petit groupe de soldats de Philippe Auguste parvinrent à se glisser dans le château par les latrines situées au-dessous de la chapelle. Puis ils gagnèrent le pont mobile qui reliait la première enceinte à l'ouvrage avancé. Ils l'abaissèrent et permirent à leurs camarades d'entrer. Les Normands se réfugièrent alors derrière la seconde enceinte ; mais, quand celle-ci eut été à son tour éventrée, ils se rendirent sans essayer de défendre le donjon.

SEINE
N
Sentier
Poterne
Logements
SECONDE ENCEINTE
DONJON
Pont
Porte
Fossé
Casemates
Fossé
PREMIÈRE ENCEINTE
Chapelle
Portes
Pont mobile
Fossé
Fossé
OUVRAGE AVANCÉ
Courtines
Tour
Fossé
Echelle
0 10 20 30 40 50m



Plan et ruines du Chateau Gaillard. *Photo Neurdein.*

La forteresse domine la Seine (carte p. 113). Elle avait été construite à l'imitation du Krak des Chevaliers (voir p. 74). Les ruines de ces deux châteaux forts sont les plus importants vestiges de l'architecture militaire de cette époque.

LES PROGRÈS DE L'UNITÉ FRANÇAISE

Vers l'an mille, la France ne formait pas encore une nation. On était Flamand ou Normand avant d'être Français. Mais, dans l'espace d'un siècle, deux invasions qui mirent le royaume en péril firent sentir à tous les Français qu'ils étaient solidaires, et développèrent le patriotisme.

En 1124, les Allemands marchèrent sur Reims. « De toutes parts, raconte Suger, la France met en mouvement l'élite de ses soldats... Un corps est composé des gens de Reims et de Châlons ; dans le second se rangent ceux de Laon et de Soissons ; le troisième est composé des gens d'Orléans, d'Étampes et de Paris ; le quatrième était formé par le comte Thibaut avec son oncle le noble comte de Troyes, Hugue : il était venu quoiqu'il fût alors en guerre avec le roi ; dans le cinquième corps, on voyait le duc de Bourgogne et le comte de Nevers ; le vaillant comte de Vermandois, Raoul, est désigné pour protéger l'aile droite. L'aile gauche est composée des gens de l'Amiénois et du Beauvaisis. Le très noble comte de Flandre est placé à l'arrière-garde ; près de lui paraissent le duc d'Aquitaine, Guillaume, le valeureux comte de Bretagne, le belliqueux comte d'Anjou. »

Cent ans plus tard, la bataille de Bouvines fut célébrée comme une victoire nationale. « Les rues, les maisons, les chemins de tous les châteaux et des villes, dit un contemporain, étaient tendus de courtines et de tapisseries de soie, couverts de fleurs, d'herbes et de branches mortes ; tous les habitants de toutes classes, de tout sexe et de tout âge accourant de toutes parts voir un si grand triomphe ; des paysans et des moissonneurs interrompant leurs travaux, suspendant à leur cou leur faux et leur hoyau, car c'était alors le temps de la moisson, et se précipitant en foule vers les chemins pour voir dans les fers ce Ferrand (comte de Flandre) dont peu auparavant ils redoutaient les armes. Les paysans, les vieilles femmes et les enfants ne craignaient point de se moquer de lui et en trouvaient l'occasion dans le double sens de son nom. Ils disaient que maintenant Ferrand était ferré, qu'il ne pourrait plus regimber, lui qui auparavant, ruait et levait le talon contre son maître. Toute la route se passa ainsi jusqu'à ce qu'on fût arrivé à Paris. Les habitants de Paris et, par-dessus tout, la multitude des écoliers, le clergé et le peuple, allant au-devant du roi en chantant des hymnes et des cantiques, témoignèrent par leurs gestes de la joie qui animait leurs esprits ; il ne leur suffit pas de se livrer ainsi à l'allégresse pendant ce jour ; ils prolongèrent leurs plaisirs dans la nuit même et pendant sept nuits consécutives, au milieu de nombreux flambeaux, en sorte que la nuit paraissait aussi brillante que le jour. »

Exercices. — **1.** Quelle impression a voulu donner Suger par sa longue énumération ? — **2.** L'autre texte, écrit d'ailleurs par un poète qui voulait chanter les louanges de Philippe Auguste, ne vous paraît-il pas empreint d'une certaine exagération ? Tous les détails vous semblent-ils vraisemblables ? — **3.** Quel est le jeu de mots sur « Ferrand ferré » ? — **4.** Reportez-vous au Lexique pour définir les mots *Nation* et *État*.

PHILIPPE AUGUSTE RÉSISTE AU PAPE INNOCENT III

En 1193, Philippe Auguste avait épousé *Ingeburge*, fille d'un roi de Danemark. Mais bientôt il la répudia sans raison valable, la fit enfermer dans un couvent et se remaria. Dès son avènement (1198) Innocent III adressa à Philippe un sévère avertissement : « Dieu nous a imposé le devoir de faire rentrer dans le vrai chemin tout chrétien qui commet un péché mortel et de lui appliquer les peines de la discipline ecclésiastique dans le cas où il ne voudrait pas revenir au bien. La dignité royale ne peut être au-dessus des devoirs d'un chrétien et, à cet égard, il nous est interdit de faire entre le prince et les autres fidèles aucune distinction. Si, contre toute attente, le roi de France méprise notre avertissement, nous serons obligé, malgré nous, de lever contre lui notre main apostolique. Rien au monde ne sera capable de nous détourner de cette ferme résolution de faire triompher la justice et le droit. » Le roi ayant refusé d'éloigner sa seconde femme, le pape lança l'interdit sur le royaume. Mais la majorité des évêques prit le parti du roi ; les autres virent leurs biens confisqués par Philippe Auguste. (D'après LUCHAIRE, *Innocent III.*)

Quelques années plus tard, Innocent III voulut contraindre Philippe Auguste à faire la paix avec le roi d'Angleterre (1203). Philippe refusa et obtint de ses vassaux la promesse qu'ils le soutiendraient même contre le pape. Voici la promesse du duc de Bourgogne : « Moi, Eude de Bourgogne, je fais savoir à tous ceux à qui les présentes lettres parviendront que j'ai conseillé à mon seigneur Philippe, l'illustre roi des Français, de ne faire avec le roi d'Angleterre aucune paix ni trêve qui serait imposée par la violence du seigneur pape ou d'aucun des cardinaux ; si le seigneur pape entreprenait de faire au seigneur roi aucune violence, j'ai promis au seigneur roi, comme à mon seigneur lige, et je lui ai garanti sur tout ce que je tiens de lui, que je viendrai à son secours de tout mon pouvoir et que je ne ferai de paix avec le seigneur pape que par l'entremise dudit seigneur roi. »



Arch. Photo.

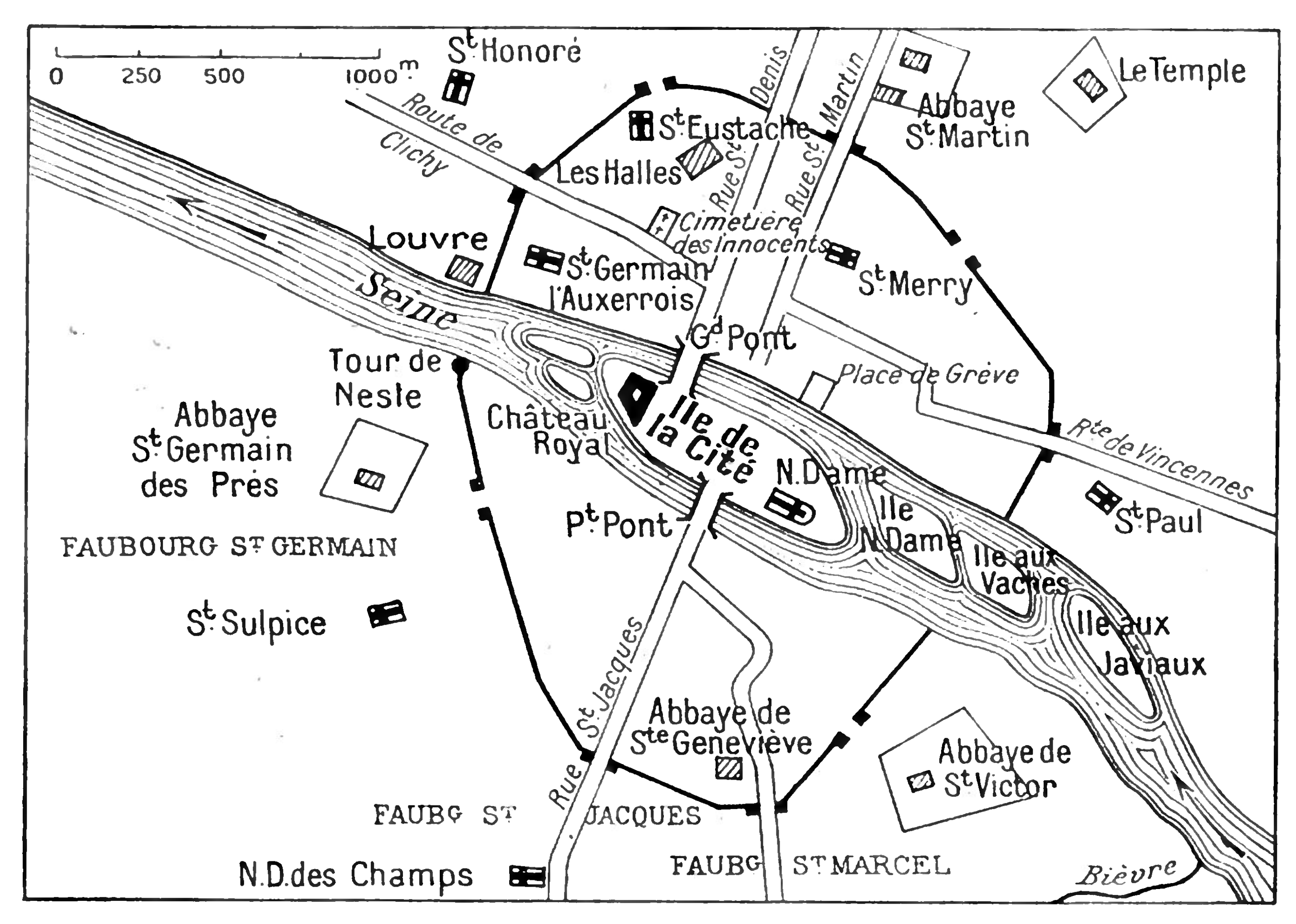
UN ÉVÊQUE.
Cathédrale d'Amiens.
Les prélats du temps de Philippe Auguste portaient ce costume. La coiffure est la mitre, bonnet relevé par devant et par derrière en forme de triangle. La main gauche tient la crosse, la main droite bénit.

Pendant ce temps, Ingeburge était toujours emprisonnée : « Dans cette prison, écrivait-elle, il n'y a aucune consolation pour moi, mais de continuelles et intolérables souffrances. Personne n'ose venir ici me rendre visite, aucun religieux n'est admis à réconforter mon âme en m'apportant la parole de Dieu... On empêche les gens de mon pays natal de m'apporter des lettres et de causer avec moi. On me prive même des secours médicaux les plus nécessaires à ma santé. La nourriture qu'on me donne est à peine suffisante... Je n'ai pas assez de vêtements et ceux que je porte ne sont pas dignes d'une reine. Les personnes de vile condition qui, par la volonté du roi, m'adressent la parole, ne me font jamais entendre que des grossièretés ou des insultes. » Le pape n'osait rien faire en faveur de la reine, tant il savait le roi autoritaire.

D'ailleurs à cette époque les deux hommes entraient en conflit sur les affaires d'Allemagne. Trois candidats s'y disputaient la couronne. Le pape protégeait *Otton*, le futur vaincu de Bouvines. Mais Philippe Auguste, se refusait absolument à accepter ce prince qui était le neveu de Jean sans Terre, et il soutenait un autre prince. Il écrivit à Innocent III : « Le tort que vous m'avez fait à moi personnellement (allusion à l'histoire d'Ingeburge) je l'ai supporté sans rien dire. Mais la mesure que vous allez prendre en faveur d'Otton est de nature à nuire à ma couronne, à léser gravement les intérêts de la royauté de France, et voilà ce que je ne tolérerai jamais. » Et il resta ferme sur ses positions malgré les prières du pape qui lui écrivait : « Il ne faut pas que le roi de France et l'Église de Rome donnent au monde le spectacle scandaleux de la mésintelligence et du conflit. »

Otton devint empereur grâce à l'appui du pape, mais bientôt il se retourna contre son protecteur. Et voilà Innocent III qui se lamente auprès de Philippe Auguste : « Ah ! si nous avions pénétré aussi bien que vous le caractère d'Otton, il ne nous aurait pas trompé ! Qui peut désormais avoir confiance en lui, puisqu'il ne nous tient pas parole, même à nous, le vicaire du Christ ! Nous vous parlons à notre honte car vous nous aviez bien dit de nous méfier de cet homme. » Le pape implore l'assistance de Philippe Auguste. Mais celui-ci refuse de s'engager et répond avec ironie : « Nous sommes désolé que le soi-disant empereur Otton ait la possibilité de vous faire du mal, et cette pensée nous remplit d'amertume. Quant à vous envoyer par mer deux cents chevaliers, comment pourrions-nous le faire puisque la Provence est un territoire impérial et que les ports de ce pays appartiennent aussi à l'Empire ? (Quant à vous aider financièrement) que les archevêques, les évêques, les abbés, les moines et tous les clercs de l'Église de France commencent par vous venir en aide, et nous vous aiderons volontiers à notre tour. »

Exercices. — 1. Montrez par ces textes comment les intérêts politiques du pape et des évêques étaient souvent en opposition avec leurs devoirs religieux. Lorsqu'ils sacrifiaient les seconds aux premiers, l'Église n'y perdait-elle pas, aux yeux des fidèles pieux, un peu de son prestige ? — **2.** D'après l'attitude du clergé français, peut-on dire que le pape, même Innocent III, fût maître dans l'Église ? Rapprochez l'attitude des évêques français de ce que vous avez vu dans le premier document de ce chapitre.



PARIS AU XIIIe SIÈCLE.

A l'époque de César, l'île de la Cité seule était peuplée. Sous le nom de Lutetia, *elle était la capitale de la peuplade des* Parisii. *Elle permettait de franchir commodément la Seine ; en même temps elle était un relais pour les bateliers qui descendaient le fleuve. Sous l'Empire romain, une ville se créa sur la rive gauche : là se dressaient les thermes, les arènes, le théâtre. Cette ville disparut au moment des grandes invasions et Paris se réduisit à nouveau à l'île de la Cité. — Aux douzième et treizième siècles l'importance de Paris s'accrut : non seulement les rois y résidèrent plus fréquemment, mais encore la circulation sur la Seine devint plus active par suite du développement des foires de Champagne ; Paris était également un grand centre artisanal pour les objets d'art et les articles de luxe ; enfin l'enseignement donné dans les écoles de Paris y attirait des maîtres et des étudiants de toute l'Europe catholique. Dans la Cité s'élevaient le Palais royal, sur l'emplacement du Palais de Justice actuel, et l'église Notre-Dame commencée vers 1160. Sur la rive gauche les établissements religieux, éparpillés au milieu des vignes, furent des centres de peuplement : autour d'eux se créèrent des villages qui formèrent plus tard des quartiers de Paris. Là aussi, sur la* Montagne Sainte-Geneviève, *se multiplièrent les écoles. Pourquoi la rue Saint-Jacques, empruntée par les pèlerins qui se rendaient à une église célèbre d'Espagne, porte-t-elle ce nom ? Le Grand Pont conduisait au quartier industriel de la rive droite, dont le port était le port de Grève.*

CHAPITRE XI

LE RÈGNE DE SAINT LOUIS

Saint Louis fut un modèle accompli de toutes les vertus chrétiennes. Il fit régner la justice dans son royaume, essaya d'apaiser tous les conflits et mourut comme un martyr à la Croisade. Son règne est une des plus belles époques de l'Histoire de France.

1. Louis VIII et Blanche de Castille. Le fils de Philippe Auguste, *Louis VIII*, ne régna que trois ans (1223-26). A sa mort, son fils — le futur saint Louis — était encore un enfant de douze ans. La reine mère, *Blanche de Castille*, devint régente. Même après que saint Louis fut devenu roi, elle continua à prendre une grande part au gouvernement.

Louis VIII et sa veuve surent continuer l'œuvre de Philippe Auguste. Une expédition contre les Albigeois, puis l'habile traité de Paris (1229) firent tomber dans la famille des Capétiens la majeure partie des États du comte de Toulouse. Un soulèvement des nobles, qui voulaient profiter de la régence pour affaiblir l'autorité royale, échoua devant l'énergie de Blanche de Castille. Enfin le roi d'Angleterre dut céder le Poitou.

2. La piété de saint Louis. En 1235, lorsqu'il eut atteint l'âge de vingt et un ans, le fils de Blanche de Castille devint roi sous le nom de *Louis IX*. Il fut canonisé, c'est-à-dire déclaré *saint* par l'Église, très peu de temps après sa mort, et on l'appelle couramment *saint Louis*.

Le trait dominant de son caractère est en effet la *piété*. Sa mère avait dit un jour qu'elle préférerait le voir mourir plutôt que commettre un péché mortel. Toute sa vie, il resta fidèle à cet enseignement. Il fut avant tout un chrétien fervent. Il était très assidu aux offices, se levait régulièrement toutes les nuits pour chanter matines, portait sur la chair un cilice et, chaque vendredi, en mémoire de la mort de Jésus-Christ, se faisait donner la discipline avec des chaînettes de fer. L'un de ses

plus grands bonheurs fut de pouvoir acheter à un empereur de l'empire latin de Constantinople les *reliques de la Passion :* pour les abriter il fit construire dans son palais, à Paris, la *Sainte Chapelle.* Sa piété explique aussi son attitude impitoyable à l'égard des hérétiques : il se montra très favorable à l'établissement de l'Inquisition en France.

Saint Louis pratiqua avec zèle la vertu chrétienne par excellence : la *charité.* Il était plein de pitié pour les misérables, il multiplia pour eux les institutions charitables ; il les recevait souvent à sa table ou les soignait lui-même.

Ce n'est pas seulement dans sa vie privée que saint Louis voulait pratiquer les vertus chrétiennes, c'est aussi dans sa vie politique : *établir la justice en France, vivre en paix avec tous les pays voisins, partir pour la Croisade,* tel fut le triple idéal de sa vie.

3. Saint Louis : le roi justicier. Saint Louis disait que le premier devoir d'un prince est de faire à chacun bonne justice. Aussi est-il resté dans l'imagination populaire le roi qui rend la justice lui-même, assis sous un chêne dans le bois de Vincennes. Il était très respectueux des droits d'autrui, mais savait aussi exiger qu'on le fût des siens. Ce souci de faire régner la justice lui fit prendre plusieurs mesures importantes.

Il publia une ordonnance pour définir, jusque dans les détails, les devoirs de ses fonctionnaires. Il les fit surveiller par des *enquêteurs,* presque toujours des religieux, qui devaient faire droit aux justes plaintes des habitants et mettre un terme aux exactions des prévôts et des baillis. Il voulait la justice égale pour tous et il fit aussi surveiller les justices de ses vassaux ; il n'hésita pas à condamner les barons brigands ou criminels à des peines très dures. Il ordonna d'ailleurs que de tous les tribunaux du royaume, même de ceux des plus puissants seigneurs, on pût en appeler au roi, comme au juge le plus impartial et le plus équitable. Le *droit d'appel* se développa beaucoup sous son règne. Par là s'établissait un lien entre le roi et tous ses sujets. Le tribunal du roi, auquel aboutissaient désormais beaucoup d'affaires, prit, à partir de saint Louis, le nom de *Parlement.*

Saint Louis voulut enfin que dans toute la France la *monnaie* fût bonne et stable. Il frappa à nouveau des pièces d'or. Les grands vassaux gardèrent le droit de battre monnaie, mais le roi leur interdit d'en faire de la mauvaise ; il les contraignit même à accepter dans leurs fiefs, concurremment à la leur, la monnaie du roi.

4. Saint Louis : le pacificateur. La guerre entre princes chrétiens semblait à saint Louis le pire des crimes, parce qu'elle donne aux chrétiens l'occasion de commettre de grands péchés. Son amour de la paix inspira tous ses actes à l'égard de ses vassaux et des princes étrangers.

En France il voulut que toutes les contestations fussent désormais réglées par voie de justice et non par voie des armes. S'il ne réussit pas à supprimer les tournois, il osa du moins interdire les guerres privées, même dans les fiefs de ses vassaux. Rien ne montre mieux son autorité, car la guerre privée apparaissait, dans la société féodale, comme un droit.

Dans ses rapports avec les autres rois saint Louis apporta le même souci de justice et de paix. Au début de son règne il avait dû combattre le roi d'Angleterre *Henri III*, mais il désirait vivement mettre fin au conflit qui, depuis un siècle, opposait les Plantagenets et les Capétiens. En 1259, il signa avec l'Angleterre le *traité de Paris*. Il renonçait spontanément à ses droits sur le Limousin et le Périgord ; en revanche Henri lui reconnaissait officiellement la possession de la Normandie, de l'Anjou, de la Touraine et du Poitou ; de plus il se déclarait vassal lige du roi de France pour le duché de Guyenne.

En d'autres circonstances, saint Louis fut l'arbitre équitable dont on recherche la médiation. Il essaya de réconcilier le pape et l'empereur Frédéric II, Henri III d'Angleterre et ses sujets révoltés contre lui. Son honnêteté et sa droiture lui donnaient un prestige qu'aucun roi, aucun pape, n'avait encore eu. Il exerça en Europe, par le seul ascendant de ses vertus, une véritable suprématie morale.

5. Saint Louis : le Croisé. Une guerre pourtant paraissait à saint Louis légitime et même excellente : la guerre contre les « Infidèles », les Musulmans. Il fut toute sa vie obsédé par l'idée de la Croisade, et il se croisa à deux reprises.

En 1248, il fit voile vers l'*Égypte*. Mais, après quelques succès, les Croisés furent surpris par la crue du Nil, atteints par une épidémie, accablés enfin par les Musulmans. Ils durent se rendre et n'obtinrent la liberté que contre d'énormes rançons.

En 1270 saint Louis, quoique malade, partit pour *Tunis*. Il espérait convertir le sultan de cette ville et, avec son aide, attaquer de nouveau l'Égypte. Mais, à peine arrivé sous les murs de Tunis, il fut emporté par la peste et mourut en balbutiant le mot : Jérusalem.

6. Importance du règne de saint Louis. Le règne de saint Louis est une grande époque de l'Histoire de France. Le royaume était en paix, mieux gouverné et plus justement que tous les autres. L'Europe entière se tournait vers saint Louis, non parce qu'il était un grand conquérant, mais parce qu'il était un saint. Notre littérature, nos cathédrales étaient partout admirées et, de partout, les étudiants affluaient à l'Université de Paris.

Plus qu'aucun de ses prédécesseurs ou de ses successeurs, saint Louis a contribué, par le souvenir de ses vertus et de sa justice, à créer dans le cœur de tous les Français, même les plus humbles, un profond *sentiment d'amour et de respect pour la royauté.* Quand on avait appris son emprisonnement en Égypte, une multitude de pauvres gens avait décidé de partir pour l'aller délivrer. Vingt ans plus tard, à l'annonce de sa mort à Tunis, un poète anonyme exprima en vers touchants la douleur de ceux dont saint Louis avait toujours pris la défense :

« Droit est enseveli et royauté est morte.
A qui se pourront mais (désormais) les pauvres gens clamer
Quand le bon roi est mort, qui tant les sut aimer ? »

RÉSUMÉ

1. L'œuvre de Philippe Auguste fut maintenue et développée par Louis VIII (1223-26), puis par sa veuve, la régente Blanche de Castille. Un mariage fit passer la plus grande partie des États du comte de Toulouse dans la famille des Capétiens.

2. Saint Louis fut avant tout un admirable chrétien, pieux et charitable.

3. Il voulut faire rendre à chacun stricte justice, tant dans son domaine que dans celui de ses vassaux. Il établit le droit d'appel au Parlement royal et créa une monnaie saine.

4. Saint Louis haïssait la guerre ; il essaya de régler les querelles par des arbitrages et il accorda à l'Angleterre le généreux traité de Paris (1259).

5. Chrétien fervent, il fit deux Croisades, l'une en Égypte, l'autre à Tunis. Elles échouèrent toutes deux et, dans la seconde, il mourut (1270).

6. Cette mort sainte contribua à fortifier l'amour de ses sujets pour lui et pour la royauté.

DOCUMENTS

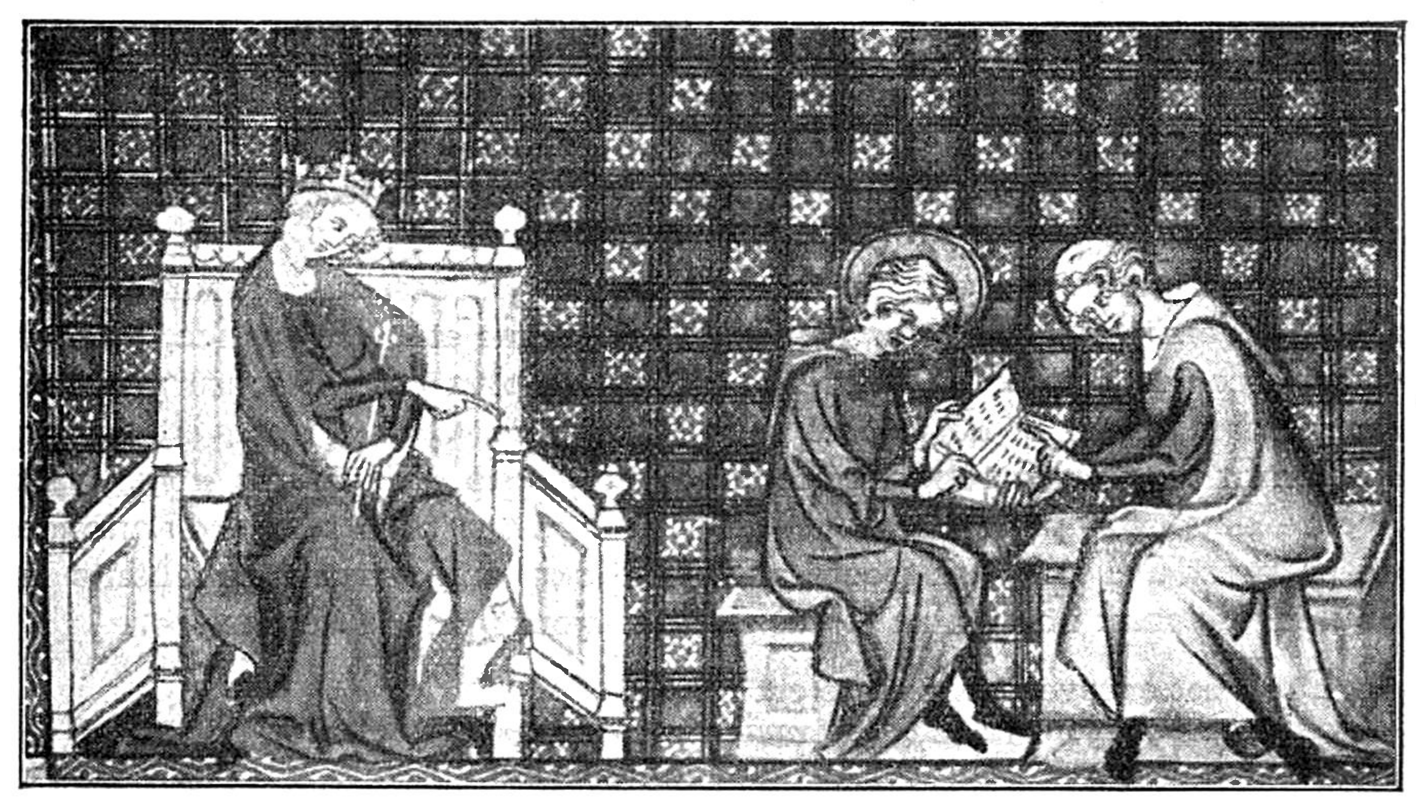


Photo Berthaud.

EDUCATION DE SAINT LOUIS.
Miniature du XIVe siècle.

Le jeune saint Louis est ici représenté avec une auréole, comme on en met autour de la tête des saints. Que pouvez-vous en conclure sur la date de la miniature ? Le professeur de l'enfant, un ecclésiastique, lui fait sans doute une remarque importante, que Blanche de Castille, assise à gauche, couronne en tête, accentue du même geste que le moine.

COMMENT CONNAISSONS-NOUS SAINT LOUIS ?

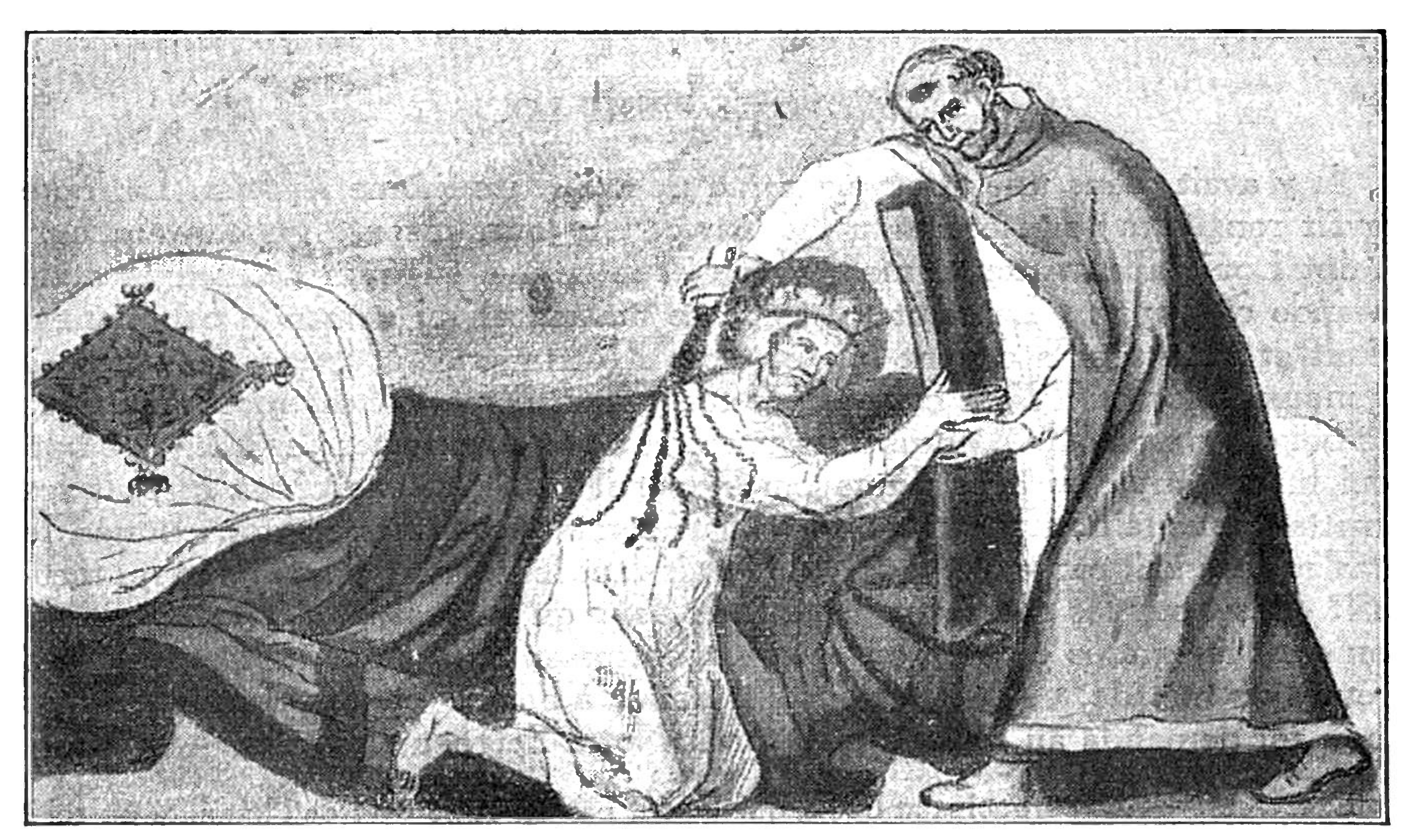
De tous les rois du Moyen Age, saint Louis est celui que nous connaissons le mieux grâce à deux de ses contemporains. L'un est *Joinville* (1224-1318). D'abord fonctionnaire du comte de Champagne, Joinville accompagna le roi en Égypte, mais refusa de le suivre à Tunis. A la fin de sa vie il publia une *Histoire de saint Louis* : la plus grande partie en est consacrée au récit de la croisade d'Égypte, mais, au début et à la fin du livre, on trouve beaucoup d'anecdotes sur saint Louis. L'autre auteur est le *Confesseur de la reine Marguerite*, veuve du roi. Lorsque le Saint-Siège prépara la canonisation de saint Louis, tous ceux qui l'avaient connu de son vivant furent invités à dire ce qu'ils savaient sur lui. Les résultats de cette vaste enquête furent communiqués au Confesseur et il les utilisa pour rédiger une biographie du roi.

LA PIÉTÉ DE SAINT LOUIS

« Lequel aimeriez-vous le mieux : être lépreux ou avoir commis un péché mortel ? » demanda un jour saint Louis à Joinville. « Et moi, dit celui-ci, qui jamais ne lui mentis, je lui répondis que je préférerais en avoir commis trente que d'être lépreux. — Vous parlez à la légère et comme un étourdi, répondit le roi ; car nulle maladie de lèpre n'est aussi laide que l'état de péché mortel. Quand l'homme meurt, il est guéri de la lèpre de son corps ; mais quand celui qui a commis un péché mortel meurt, il n'est pas sûr que son repentir ait été suffisant pour lui gagner le pardon de Dieu. Aussi je vous prie, fit-il, que vous preniez à cœur pour l'amour de Dieu et de moi de préférer que votre corps souffre de lèpre ou de toute autre maladie, plutôt que de laisser le péché mortel entrer dans votre âme... »

Saint Louis se montrait implacable à l'égard des mécréants ou des mauvais chrétiens. « Les laïcs, disait-il, quand ils entendent mal parler de la loi chrétienne, ne doivent pas en prendre la défense sinon l'épée à la main, qu'ils doivent enfoncer dans le ventre du contradicteur autant qu'elle y peut entrer. » Un jour il fit brûler le nez et les lèvres à un bourgeois qui avait blasphémé.

Exercices. — **1.** Que signifie la phrase *Quand l'homme meurt, il est guéri de la lèpre de son corps ?* — **2.** L'attitude de saint Louis en face des hérétiques ou des blasphémateurs n'aide-t-elle pas à comprendre celle des Croisés à l'égard des Musulmans ou des Albigeois ?



Miniature du XIVe siècle. *Photo Hachette.*

SAINT LOUIS SE FAISANT DONNER LA DISCIPLINE.



Miniature du XIV[e] siècle. *Photo Hachette.*

SAINT LOUIS ET LE MOINE LÉPREUX.

CHARITÉ DE SAINT LOUIS

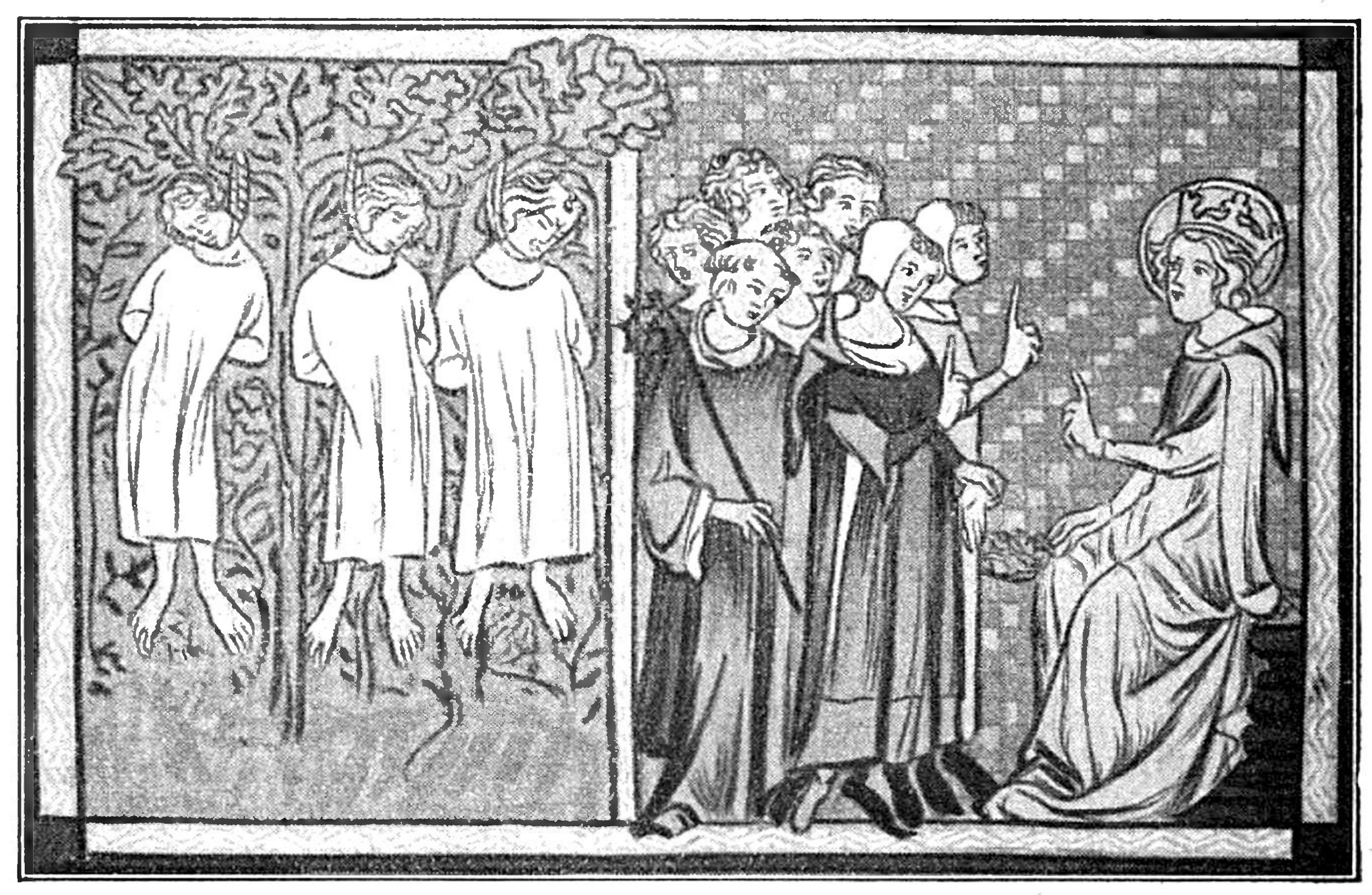
Il y avait, dans une abbaye voisine de Paris, un moine lépreux. La lèpre avait rongé les yeux et fendu les lèvres. Un jour, raconte un chroniqueur, saint Louis alla visiter le malheureux et le trouva en train de manger de la viande de porc : « Le saint roi salua ce malade et lui demanda comment il était et s'agenouilla devant lui, et alors il commença à couper la viande à genoux et lorsqu'il l'eut coupée par morceaux, il mettait ces morceaux dans la bouche du malade... » Puis il fit apporter de sa cuisine des perdrix. « Le bon roi lui découpa les ailes d'une perdrix et il salait les morceaux et puis les mettait dans la bouche du malade. Mais comme les lèvres étaient fendues, le malade saignait parce que le sel lui entrait dans les lèvres ; alors le bon roi mettait du sel sur les morceaux de viande pour qu'ils eussent du goût ; puis il enlevait les grains de sel pour qu'ils n'entrassent pas dans les crevasses des lèvres du malade. » Après quoi il lui donna à boire, « et quand ce fut fait, le bon roi demanda au malade qu'il priât Notre-Seigneur pour lui. »

Exercices. — 1. Pourquoi saint Louis, qui est roi, se met-il à genoux devant le malade ? N'y a-t-il pas dans l'Évangile une scène célèbre qui pouvait pousser le pieux saint Louis à cette marque d'humilité ? — **2.** Le texte ne donne-t-il pas un autre trait de l'humilité du roi ? — **3.** Quelle est, d'après la miniature, l'attitude du lépreux et celle de la suite du roi ? — **4.** Cette miniature a-t-elle été faite du vivant du roi ?

L'AMOUR DE LA JUSTICE

« Maintes fois, dit Joinville, il arriva qu'en été il allait s'asseoir au bois de Vincennes, après la messe, et s'adossait à un chêne et nous faisait asseoir autour de lui. Et alors il demandait de sa bouche : « Y a-t-il ici quelqu'un qui ait à défendre un procès contre une partie adverse ? » Et ceux qui avaient un procès se levaient et alors il disait : « Taisez-vous tous et on vous expédiera l'un après l'autre. » Et alors il appelait monseigneur Pierre de Fontaines et monseigneur Geoffroy de Villette et disait à l'un d'eux : « Jugez-moi ce procès. » Et quand il voyait quelque chose à amender, lui-même l'amendait de sa bouche. »

Ce même souci de justice se retrouve dans l'ordonnance de 1254. « Nous, Louis, par la grâce de Dieu roi de France, ordonnons que tous nos baillis, vicomtes, prévôts, maires et tous les autres, en quelque affaire que ce soit, fassent serment qu'ils feront droit à chacun sans acception de personnes,



SAINT LOUIS JUSTICIER.

Miniature du XIV[e] siècle. (Bibl. Nat.)

Le seigneur de Coucy avait fait pendre trois enfants coupables d'avoir chassé dans ses forêts. Saint Louis pensa un instant à le faire pendre ; il le condamna du moins à une forte amende. On le voit à droite, assis sur son trône, couronne en tête et promettant de punir le meurtrier.

aux pauvres comme aux riches, et à l'étranger comme à l'indigène et garderont les us et coutumes qui sont bonnes et éprouvées... et avec cela jureront qu'ils ne prendront, ni ne recevront, par eux ni par autres, ni or ni argent ni autres choses si ce n'est fruit, pain ou vin ou autre présent jusqu'à (concurrence de) la somme de dix sols... Ils ne donneront ni n'enverront nul don à homme qui soit (membre) de notre conseil, ni à sa femme, ni à ses enfants, ni à ceux qui recevront leurs comptes, ni à nul que nous enverrons en leur bailliage ou en leur prévôté pour faire enquête... Nous voulons et établissons que tous nos prévôts et baillis s'abstiennent de jurer et de prononcer des paroles qui montrent leur mépris pour Dieu ou Notre-Dame ou tous les saints et qu'ils se gardent des gens qui jouent aux dés ou vont dans les tavernes... Nous défendons que nos baillis achètent ou fassent acheter, par eux ou par autres, des propriétés ou des terres, en leurs bailliages ou en d'autres, tant qu'ils seront à notre service, et qu'ils marient leurs fils ou leurs filles à une autre personne de leur bailliage sans notre permission spéciale... Nous voulons que tous nos baillis, vicomtes, prévôts et maires restent, après qu'ils auront quitté leur fonction, pendant quarante jours dans le pays où ils ont été fonctionnaires, afin qu'ils puissent comparaître devant le nouveau bailli, au cas où ils auraient lésé ceux qui voudraient se plaindre d'eux. »



Photo comm. par les Éditions Stock.

SAINT LOUIS.
Eglise de Mainneville (Eure).

Cette statue de bois évoque bien la très belle physionomie de saint Louis, dont les contemporains vantaient « l'air angélique, le visage plein de grâce, les yeux de colombe ».

Exercices. — 1. Comparez ce passage aux imprécations d'Innocent III contre l'archevêque de Narbonne (page 107). — **2.** Que signifie cette interdiction de « prononcer des paroles qui... les saints » ? N'y a-t-il pas là une allusion à l'un des dix commandements de Moïse et à une phrase de Jésus dans le *Sermon sur la Montagne* ? — **3.** Pourquoi les baillis, pendant qu'ils sont en exercice, ne doivent-ils pas acheter de terres, ni, sans permission spéciale, marier leurs enfants à des personnes de leurs bailliages ?

CHAPITRE XII

LE RÈGNE DE PHILIPPE LE BEL

Le règne de Philippe le Bel offre un contraste saisissant avec celui de saint Louis. Il n'est plus question de faire régner la justice, mais de développer par tous les moyens, même les pires, le pouvoir et le trésor du roi.

1. L'influence des légistes. Philippe le Bel était le petit-fils de saint Louis. Nous ne savons presque rien de son caractère ; mais son long règne (1285-1314) a une importance capitale. Le domaine royal s'agrandit de la *Champagne*, dot de la reine, de *Lyon* et d'une petite partie de la Flandre avec la ville de *Lille*.

Ce qui distingue ce règne de tous les autres, et surtout de celui de saint Louis, c'est la place qu'y ont tenue les *légistes*. On appelait ainsi ceux qui se consacraient à l'étude du droit et particulièrement du droit romain. Or la loi romaine proclamait que le prince doit être le maître de tous ses sujets. Dans le régime féodal, au contraire, le roi n'a d'autorité que sur ses vassaux directs ; encore ses droits sur eux sont-ils limités. *Les légistes voulaient que le roi eût dans son royaume le pouvoir absolu que possédaient jadis les empereurs romains.*

Ces hommes, en général d'humble origine, se montrèrent durs, sans scrupules, prêts à tout pour arriver à leurs fins. Mais ils furent toujours soutenus par le roi. Le plus célèbre fut *Guillaume de Nogaret*, un ancien juge. C'est lui qui, semble-t-il, a joué le premier rôle dans les deux grandes affaires du règne : le conflit avec le pape Boniface VIII et la condamnation des Templiers.

2. Le conflit avec Boniface VIII. Le pape *Boniface VIII* (1294-1303) était un vieillard orgueilleux et intraitable. Il entra en conflit avec Philippe le Bel parce que celui-ci avait levé des impôts sur le clergé sans demander l'autorisation du Saint-Siège, et avait même arrêté, sous l'inculpation de trahison, un légat

pontifical. En 1301 le pape osa convoquer à Rome les prélats français pour discuter avec eux des réformes à apporter au royaume.

Pour résister à ces prétentions Philippe le Bel ne se contenta pas de réunir la Cour du Roi, comme eussent fait ses prédécesseurs. Il voulut s'appuyer sur la nation entière. Il lança une violente campagne de propagande contre le pape dans l'espoir de soulever ainsi l'indignation de tout le peuple. Puis il réunit à Paris, en 1302, une Assemblée où l'on trouvait, à côté de nobles et de prélats, les représentants d'un grand nombre de villes. Il y fit résumer par un légiste ses griefs contre Rome, affirma que le pape voulait lui arracher le pouvoir pour gouverner lui-même les Français et demanda aux assistants de le soutenir. Tous le lui promirent. Le pape riposta avec colère et, dans la bulle *Unam sanctam*, proclama une fois de plus la supériorité du Saint-Siège sur les rois et son droit de les déposer. Il n'y avait dans ses affirmations guère plus que dans celles d'Innocent III, mais le ton était plus brutal. Surtout il se trouvait maintenant en France des hommes décidés à s'opposer par tous les moyens aux prétentions pontificales.

3. L'affaire d'Anagni. Or Boniface VIII avait, en Italie même, beaucoup d'adversaires, qui l'accusaient de professer des doctrines hérétiques et même d'avoir fait assassiner son prédécesseur. Philippe le Bel a-t-il cru de bonne foi à ces accusations ? Toujours est-il qu'il se rallia au plan que lui proposa Nogaret : faire juger le pape par un concile. A nouveau il voulut donner l'impression que la France entière le soutenait : des fonctionnaires allèrent par tout le royaume recueillir les adhésions des chapitres, des couvents, des bourgeois au procès du pape. Presque personne n'osa refuser (1303).

Pendant ce temps Nogaret se rendait en Italie, à *Anagni*, près de Rome, où résidait alors le pape, pour le citer à comparaître devant le concile. Les chefs de la famille italienne des Colonna en profitèrent pour arrêter Boniface VIII, dont ils étaient depuis longtemps les adversaires (septembre 1303). Celui-ci fut, il est vrai, délivré peu après par la population d'Anagni, mais il mourut quelques semaines plus tard.

4. Conséquences de l'attentat d'Anagni. La mort de Boniface VIII eut de très graves conséquences. D'une part Philippe le Bel réussit à faire nommer pape un Français, l'évêque de Bordeaux. Celui-ci, connu sous le nom de *Clément V*, leva les excommunications lancées contre le roi qui, dit-il, n'avait agi dans

toute l'affaire que « par un zèle bon et pieux ». D'autre part, Clément V ne se rendit pas à Rome ; il vint habiter la ville d'*Avignon*, alors possession du roi de Naples. Pendant près de soixante-dix ans ses successeurs, tous Français, restèrent à Avignon et se montrèrent dociles à l'égard des rois de France. Les Italiens mécontents appelèrent cette période la *Captivité d'Avignon* (1309-1376).

Enfin la mort de Boniface VIII porta un coup très grave aux prétentions des papes à dominer les rois. Désormais l'indépendance politique des princes et des États à l'égard de la Papauté fut définitivement établie. Là où Frédéric Barberousse et Frédéric II avaient échoué, Philippe le Bel et ses légistes avaient réussi.

5. Les besoins d'argent. L'affaire des Templiers. Si puissante que fût devenue la royauté, elle avait souvent des embarras d'argent. Le domaine s'était beaucoup accru depuis le commencement du treizième siècle, les fonctionnaires étaient devenus très nombreux, les guerres coûteuses. Le roi ne pouvait plus se contenter du revenu du domaine et des aides féodales. Il lui arriva de lever une « aide de l'armée » sur tous ceux qui n'étaient pas mobilisés : ainsi apparaissait l'idée d'un *impôt universel*. Mais il devait user de ménagements, car les seigneurs voyaient d'un mauvais œil le roi lever des taxes sur leurs vassaux et leurs paysans.

Il se rabattit donc sur des expédients. Il demanda de l'argent au clergé, il multiplia les emprunts forcés, il fit varier le taux de la monnaie, il expulsa les Juifs pour confisquer leurs biens. Enfin c'est peut-être par besoin d'argent qu'il s'engagea dans l'affaire des Templiers.

Les *Templiers*, créés pour la défense de la Terre sainte, s'étaient établis en Europe après la perte de la Palestine. Fort riches — ils servaient de banquiers aux papes et aux princes, notamment aux rois de France — ils avaient souvent mauvaise réputation. Nogaret conseilla à Philippe le Bel d'agir envers eux comme il avait voulu agir envers Boniface VIII : arrêter les Templiers et faire supprimer l'ordre par un concile. Arrêtés en masse le même jour (1307), mis à la torture, les malheureux avouèrent tout. En même temps le roi faisait appel, une fois encore, à l'opinion publique, réunissait à Tours une Assemblée devant laquelle il énumérait les crimes des inculpés. Ceux des Templiers qui rétractèrent leurs aveux furent brûlés vifs, au nombre d'une soixantaine.

Après quoi Philippe le Bel obtint du pape Clément V, par des menaces, la suppression de l'ordre des Templiers.

6. La fin des Capétiens directs. Philippe le Bel laissait trois fils qui furent rois l'un après l'autre (1314-1328). Chacun n'avait que des filles, et, par trois fois, on les écarta du trône. En 1328 se termina donc la dynastie des *Capétiens directs*[1]. La couronne passa à un neveu de Philippe le Bel, Philippe de Valois, qui prit le nom de *Philippe VI*. Il inaugura la dynastie des *Capétiens Valois*.

L'œuvre des Capétiens directs avait été immense. D'une part ils avaient rattaché beaucoup des grands fiefs au domaine royal, d'autre part ils avaient créé une administration déjà forte et centralisée. La royauté française était, en 1328, la mieux obéie et la plus puissante qui fût en Europe.

1. La décision d'écarter les femmes du trône de France fut appelée plus tard la *loi salique*, du nom d'une loi des Francs Saliens, à laquelle, disait-on, on l'avait empruntée.

RÉSUMÉ

1. Philippe le Bel (1285-1314) eut pour principaux conseillers des légistes, tel Guillaume de Nogaret. Ils voulaient fortifier l'autorité royale et la rendre absolue dans tout le royaume.

2. Nogaret poussa Philippe le Bel à résister au pape Boniface VIII qui lui reprochait de mal gouverner.

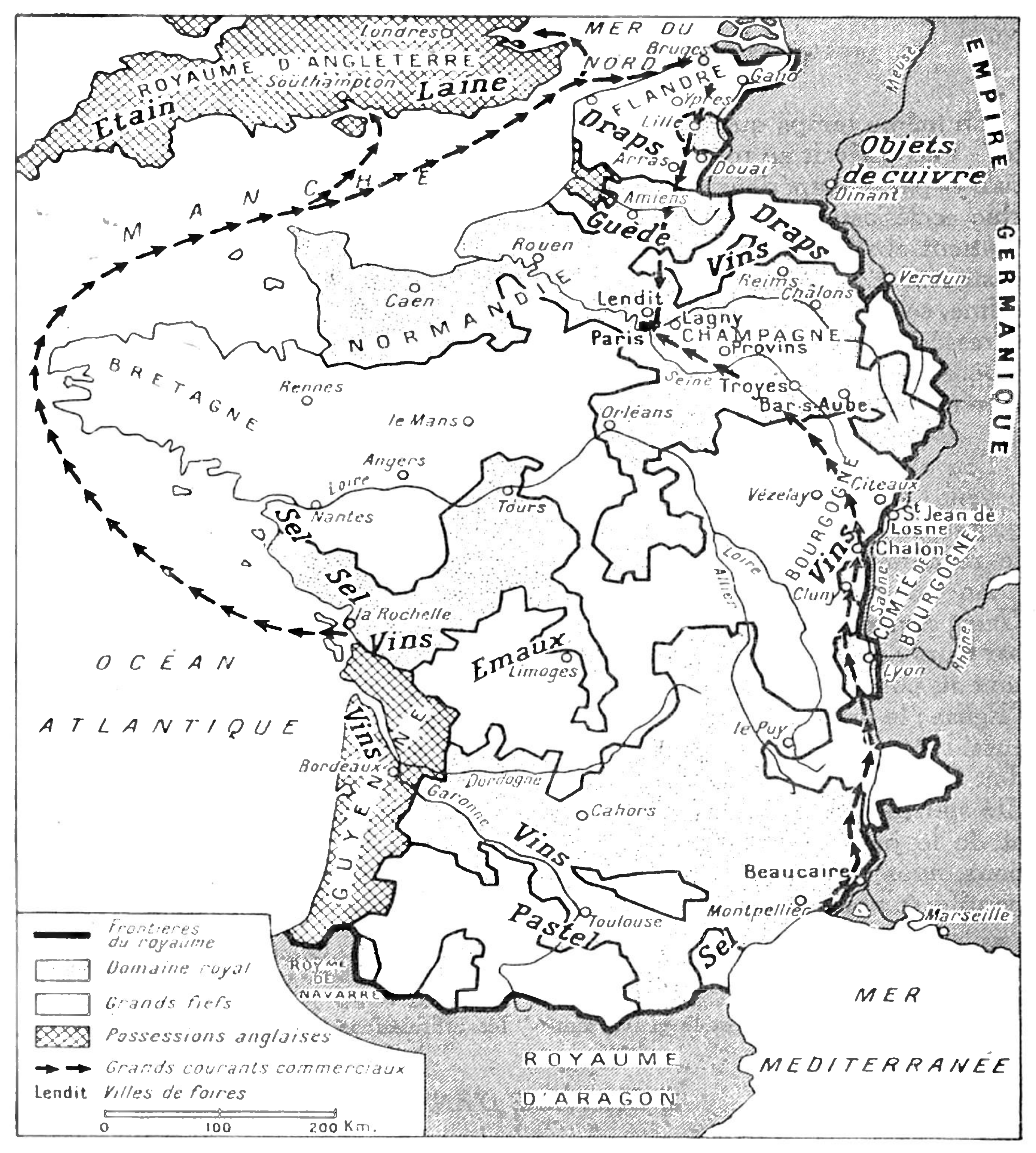
3. Il osa accuser le pape d'hérésie et d'assassinat, puis il alla à Anagni pour le sommer de comparaître devant un concile (1303). Boniface VIII, un instant arrêté par les Colonna, mourut peu après.

4. Du coup les prétentions des papes à la suprématie sur les rois furent brisées. Les successeurs de Boniface VIII furent des papes français, qui résidèrent à Avignon (1309-1376).

5. Philippe le Bel, toujours besogneux, usa de tous les expédients pour se créer des ressources nouvelles. C'est dans cette intention, semble-t-il, qu'il fit condamner les Templiers (1307-1314).

6. Les trois fils de Philippe le Bel n'eurent chacun que des filles. La couronne passa en 1328 à Philippe VI de Valois qui inaugura la dynastie des Capétiens Valois. A son avènement, il trouvait la France prospère et l'autorité royale solidement établie.

DOCUMENTS



La France en 1328.

A côté du domaine royal et des quatre grands fiefs (Bretagne, Bourgogne, Flandre et Guyenne) il y avait dans le royaume des apanages, c'est-à-dire des morceaux du domaine donnés par le roi à des membres de sa famille : en 1328 Philippe de Valois possédait le Maine, l'Anjou et le Valois. Un autre prince du sang avait l'Artois.

LE CONFLIT DE PHILIPPE LE BEL ET DE BONIFACE VIII

1. LES AVERTISSEMENTS DU PAPE AU ROI

En même temps qu'il exigeait la libération immédiate de son légat, Boniface VIII écrivait au roi : « Ne te laisse donc pas persuader, très cher fils, que tu n'as pas de supérieur et que tu ne dois pas te soumettre au chef de la hiérarchie ecclésiastique. Celui qui pense de la sorte est un insensé, celui qui le soutient obstinément est un mécréant et n'appartient pas au bercail du Bon Pasteur... Les églises de France, jusqu'ici florissantes dans la liberté et le calme, sont devenues tes tributaires. Tu sais que nous nous sommes souvent adressé à Dieu et à toi, espérant ton amendement ; mais, semblable à une vipère sourde, tu n'as pas prêté l'oreille. Après cela nous aurions le droit d'en revenir aux armes, de saisir le carquois et les arcs ; mais nous avons voulu te prévenir avant de le faire. »

Peu après, indigné de la façon dont Philippe le Bel avait rendu compte devant l'Assemblée de 1302 de son conflit avec Rome, Boniface VIII déclara qu'« il aurait le chagrin de déposer le roi comme un mauvais garçon, s'il ne se repentait pas ».

En même temps, il rappelait les prétentions pontificales dans la bulle *Unam sanctam* (les bulles pontificales sont rédigées en latin et on les désigne par leurs deux premiers mots) : « Les deux glaives, le spirituel et le temporel, sont au pouvoir de l'Église ; le premier est manié par l'Église, le second pour l'Église ; le premier par les prêtres, le second par les rois et les guerriers, mais aussi longtemps que le prêtre le veut et le tolère. Donc l'un de ces glaives doit être soumis à l'autre ; l'autorité temporelle doit s'incliner devant l'autorité spirituelle... C'est au pouvoir spirituel d'instituer le pouvoir temporel et de le juger s'il y a lieu... Donc nous déclarons, nous disons, nous décidons, nous prononçons que, pour toute créature humaine, être soumise au pontife romain est une condition absolument nécessaire du salut. »

Exercices. — **1.** Expliquez l'expression : « Les églises sont devenues tes tributaires ». Était-ce légal ? — **2.** Que signifie l'expression : « le glaive spirituel et le glaive temporel » ? — **3.** Comparez ces textes à ceux de Grégoire VII et d'Innocent III cités pages 62 et 96 : y a-t-il du nouveau dans les affirmations de Boniface VIII ?

2. L'AFFAIRE D'ANAGNI

Voici quelques extraits de l'acte d'accusation contre Boniface VIII qui fut lu à Paris, le 14 juin 1303, dans le jardin du palais royal devant une foule immense : « Boniface ne croit pas à l'immortalité de l'âme ; il ne croit pas à la vie éternelle, et n'a pas honte de déclarer qu'il préférerait être chien ou âne plutôt que Français ; il a souvent répété que, pour humilier la France,

il perdrait volontiers le monde entier et l'Église ; il a fait placer dans les églises des images d'argent de lui-même, poussant ainsi les peuples à l'idolâtrie ; il a fait exécuter plusieurs clercs en sa présence et en se réjouissant de leur mort. Si les premiers coups de ses serviteurs ne donnaient pas la mort, il criait : Frappe, frappe ! Il est connu comme simoniaque et il fait argent de tout ; il a traité d'une façon abominable son prédécesseur et l'a fait mourir[1]. »

Nous possédons sur les événements d'Anagni le récit d'un témoin oculaire, un prêtre envoyé auprès du pape par un évêque d'Angleterre. Ce témoin nous dit qu'au moment même où, le 7 septembre 1303, Nogaret entrait dans Anagni, des bandes armées dirigées par Sciarra Colonna y pénétrèrent aussi et prirent d'assaut les maisons de trois cardinaux. Le pape implora une trêve, mais Sciarra lui fit savoir « qu'il ne lui laisserait la vie sauve qu'aux trois conditions suivantes : Boniface remettrait à deux ou trois cardinaux le trésor entier de l'Église romaine ; puis il ferait réparation, matériellement et spirituellement, aux cardinaux Jacques et Pierre Colonna qu'il avait précédemment excommuniés, et non seulement à eux mais encore à toute leur famille ; enfin il renoncerait au trône pontifical et se livrerait aux mains de Sciarra ». Le pape rejeta ces conditions, la lutte reprit et le palais pontifical fut envahi à son tour. Sciarra insulta grossièrement le pape qui, très digne, lui dit en italien : « Voici mon cou, voici ma tête. » « Le pape ne reçut aucun mal corporellement » dit le témoin, mais les Colonna l'arrêtèrent : « ils se demandaient s'ils le mettraient à mort ou s'ils l'enverraient vivant au roi de France ». Le surlendemain, il est vrai, les habitants d'Anagni, qui d'abord s'étaient eux-mêmes révoltés contre le pape, le délivrèrent. Il les remercia chaleureusement et ajouta : « Je vous dis que je n'ai rien à manger ou à boire et que je suis à jeun. Et si donc il y a quelque brave femme qui me veuille faire l'aumône de pain et de vin, qu'elle le fasse. Et, si elle n'a ni pain ni vin, qu'elle me veuille aider d'un peu d'eau, et je lui donnerai ma bénédiction et celle de Dieu. » Il se déclara prêt en même temps à rétablir les Colonna dans leurs dignités spirituelles et temporelles. Puis, le 13 septembre, il se rendit à Rome, mais, quelques semaines plus tard, ce vieillard de 86 ans mourut.

L'affaire d'Anagni, qui nous paraît si importante, semble avoir passé inaperçue de la plupart des contemporains. Le témoin anglais nous montre bien, du moins, ce qu'elle fut avant tout : un épisode de la haine personnelle des Colonna contre le pape. Quant à ce qui est du caractère véritable de Nogaret, il nous échappe. (Textes cités dans HEFELÉ, *Histoire des Conciles*, trad. dom Leclercq, Letouzey éd.)

Exercices. — 1. Rappelez le sens des mots *simoniaque, idolâtrie, hérésie, posthume.* — **2.** Classez les différentes accusations portées contre Boniface VIII. — **3.** Quelle était l'intention de Nogaret lorsque, dans cet acte d'accusation lu devant la foule à Paris, il insistait sur l'hostilité de Boniface VIII à l'égard de la France ?

1. Voir ci-dessus p. 91.

L'AFFAIRE DES TEMPLIERS

L'opinion publique reprochait aux Templiers de n'avoir pas su défendre la Terre sainte contre les Musulmans ; elle les accusait même de s'être entendus avec eux pour la leur livrer ; elle disait enfin qu'ils menaient une vie peu édifiante. Il n'est pas impossible que Philippe le Bel ait ajouté foi à ces accusations. Quoi qu'il en soit, Nogaret fit arrêter tous les Templiers de France. En même temps le roi lançait une circulaire dans le pays : « Une douleur immense se développe en nous, en présence de crimes si nombreux et si atroces, qui offensent la majesté divine, portent atteinte à la foi et sont un scandale pour tous. Elle a sacrifié aux idoles, cette race immonde et perfide (c'est-à-dire les Templiers), dont les actes détestables et même les paroles souillent la terre de leur ordure... La colère de Dieu s'abattra sur ces incrédules, car nous avons été établis par Dieu sur le trône élevé des rois pour défendre la foi. »

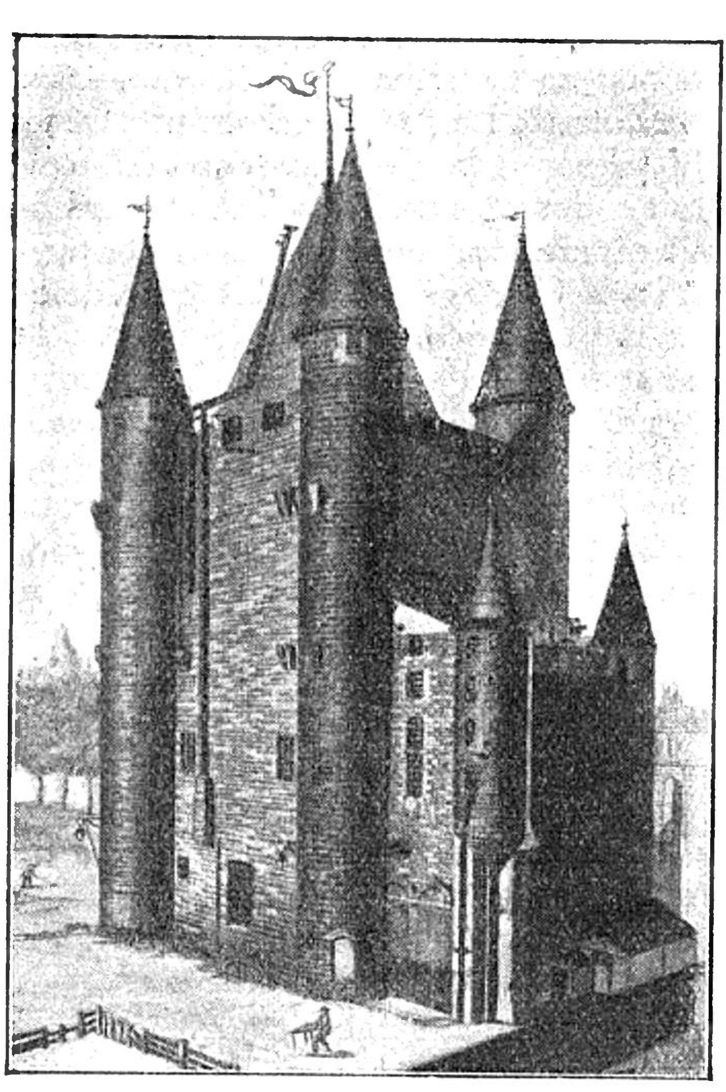


Photo Hachette.

LE DONJON DU TEMPLE.

Le Temple était le couvent que possédaient à Paris les Templiers. On en voit ici le donjon qui a été détruit en 1808. Louis XVI et sa famille y furent enfermés en 1792-1793. Le Temple servait de banque de dépôt aux rois de France et à certains grands personnages qui y mettaient en sûreté leur trésor.

Pour faire avouer aux Templiers leurs prétendus crimes, les inquisiteurs employèrent la torture. Voici ce qu'ordonnait l'évêque de Paris : « Qu'on les mette au pain et à l'eau avec quelques rares aliments... Si cela ne sert de rien, qu'on les menace de la torture, même grave, et qu'on leur en présente les instruments, mais qu'on ne les y soumette pas tout de suite ; et, si la menace ne réussit pas, on pourra recourir à la *question* (c'est-à-dire à la torture), mais d'abord légère et sans excès. » En fait les tortures furent affreuses. « Trois mois

avant que j'avoue, disait plus tard un des inculpés, on m'a lié les mains derrière le dos, si serré que le sang jaillissait des ongles, et on m'a mis dans une fosse attaché à une longe. Si on me fait subir encore de pareilles tortures, je nierai tout ce que je dis maintenant, je dirai tout ce qu'on voudra. Je suis prêt à subir des supplices pourvu qu'ils soient courts ; qu'on me coupe la tête, qu'on me fasse bouillir pour l'honneur de l'ordre, mais je ne peux pas supporter des supplices à petit feu comme ceux qui m'ont été infligés depuis plus de deux ans en prison. »

Comme le pape Clément V se montrait favorable aux Templiers, Nogaret et ses amis reprirent contre lui le système d'accusations qui avait si bien réussi contre Boniface VIII. « Que le pape prenne garde, il est simoniaque ; il donne les bénéfices de la Sainte Église à ses proches parents ; il est pire que Boniface... On pourrait croire que c'est à prix d'or qu'il protège contre le zèle du roi de France les Templiers, qui sont coupables et qui ont avoué ».

Clément V décida qu'une commission pontificale ferait une enquête sur l'ordre des Templiers et qu'un concile général se réunirait à Vienne, près de Lyon, pour décider s'il fallait supprimer l'ordre. Or, devant la commission pontificale, certains Templiers qui avaient avoué, par peur des supplices, se rétractèrent. Pour empêcher les autres Templiers de les imiter, Nogaret fit un effroyable exemple. Cinquante-quatre d'entre eux, qui s'étaient rétractés, furent condamnés comme *relaps* — on appelle ainsi un inculpé, qui après avoir avoué sa faute, se rétracte et y retombe. Ils furent brûlés vifs (mai 1310). Les survivants, frappés d'effroi, avouèrent tout : « J'ai avoué, disait l'un à des commissaires pontificaux, à cause des tortures que m'ont infligées les chevaliers du roi ; mais tout est faux. Hier j'ai vu 54 de mes frères dans les fourgons en route pour le bûcher, parce qu'ils n'ont pas voulu reconnaître nos prétendues erreurs. J'ai pensé que je ne pourrais jamais résister à la terreur du feu. J'avouerai tout, je le sens. J'avouerais que j'ai tué Dieu, si on voulait. »

Deux des plus grands dignitaires de l'ordre, dont le Grand Maître — c'est-à-dire le chef — des Templiers, *Jacques de Molai*, furent condamnés à l'emprisonnement perpétuel. Ils avaient avoué, mais au dernier moment ils se rétractèrent : « Nous ne sommes pas coupables, dirent-ils, des choses dont on nous accuse ; nous sommes coupables d'avoir bassement trahi l'ordre pour sauver notre vie. L'ordre est pur, il est saint ; les accusations sont absurdes, les confessions menteuses. » Immédiatement les deux hommes furent condamnés comme relaps et, le soir même, brûlés vifs (18 mars 1314).

Puis le concile général, réuni à Vienne, supprima l'ordre. (Textes cités dans LIZERAND, *Le dossier des Templiers*, Les Belles-Lettres éd.).

Exercices. — **1.** Pourquoi, immédiatement après l'arrestation des Templiers, Nogaret lança-t-il une circulaire contre eux ? Quelle attitude le gouvernement s'y donne-t-il ? Comparez-la à celle qu'il s'était donnée au moment où il faisait arrêter Boniface VIII. — **2.** Montrez comment les légistes ont habilement utilisé l'arme de la propagande. — **3.** Quelle impression ces documents vous donnent-ils du règne de Philippe le Bel ?



LE PALAIS DU ROI DANS LA CITÉ. *Photo Hachette.*

Miniature des *Très riches Heures du duc de Berry.* — Musée de Chantilly.

Cette miniature, postérieure d'un siècle à Philippe le Bel, montre, vu de la pointe ouest de l'île de la Cité, le palais royal. On distingue à droite la Sainte-Chapelle dont on voit l'intérieur ci-contre. La tour du milieu n'existe plus. A gauche, la tour la plus élevée est l'actuelle Tour de l'Horloge et les trois autres, à gauche en bordure de la Seine, sont les tours de la Conciergerie avec leurs toits en poivrière. En avant, l'artiste a placé une scène de la vie des champs : chaque miniature, en effet, donne la vue d'un château et illustre d'autre part un des mois de l'année.

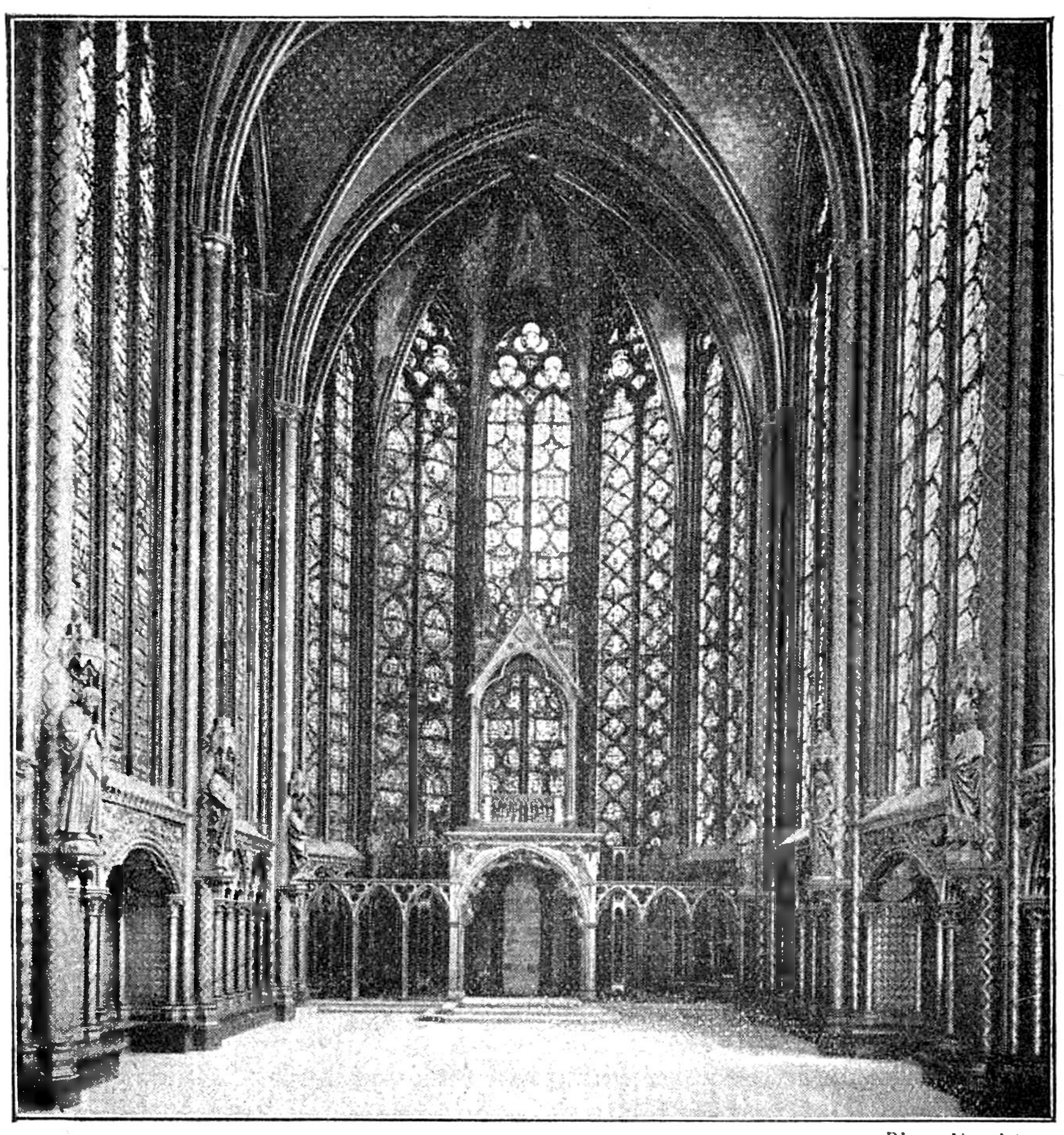


Photo Neurdein.

VUE INTÉRIEURE DE LA SAINTE-CHAPELLE.

La Sainte-Chapelle fut élevée de 1246 à 1248 pour abriter les reliques de la Passion achetées par saint Louis à l'empereur de Constantinople. L'édifice comprend une chapelle basse, à l'usage des serviteurs du palais et une chapelle haute (que l'on voit ici) réservée au roi et à sa famille. Les murs sont remplacés par des verrières : quatre grandes baies de chaque côté et sept baies étroites dans le chœur. Aux faisceaux de colonnes qui séparent les baies sont adossées les statues des apôtres. Sur les vitraux sont représentées plus de 1 100 scènes de la Bible. La richesse de la décoration s'allie à la hardiesse et à l'élégance de l'architecture.

CHAPITRE XIII

L'ANGLETERRE AU XIIIe SIÈCLE
LES PROGRÈS DU PARLEMENT

Au treizième siècle la royauté française, appuyée sur la bourgeoisie, l'emporte définitivement sur la féodalité. A la même date en Angleterre le pouvoir royal, jadis si puissant, est limité par un Parlement formé de seigneurs et de bourgeois. Comment s'explique cette différence ?

1. Mauvais gouvernement de Jean sans Terre. Le règne de Jean sans Terre fut une période néfaste pour l'autorité royale en Angleterre. A peine le roi avait-il perdu la plupart de ses fiefs français que ses grands vassaux se révoltèrent contre lui et il fut contraint d'en passer par leurs exigences.

Il est vrai qu'il gouvernait très mal. Il entra en conflit avec Innocent III à propos de la nomination d'un archevêque, et il faillit y perdre sa couronne. Le pape en effet le déposa et offrit le royaume d'Angleterre à Philippe Auguste. Jean dut s'humilier ; il alla jusqu'à se reconnaître vassal du Saint-Siège : lui et ses successeurs tiendraient désormais leur couronne du pape.

A peine ce conflit était-il apaisé qu'un autre commençait entre le roi et ses vassaux. Les prélats se plaignaient que Jean nommât ses amis, même indignes, aux hautes fonctions ecclésiastiques. Les barons lui reprochaient de vouloir les envoyer faire la guerre en France, de ne pas observer les coutumes féodales, d'élever démesurément le taux des aides, de laisser ses fonctionnaires se conduire en vrais tyrans. Depuis Henri II, en effet, le pouvoir royal s'était beaucoup développé au détriment des seigneurs. *Tous demandaient que l'on observât les anciennes chartes*, antérieures au règne d'Henri II.

Le roi aurait peut-être pu résister si sa politique extérieure n'avait été désastreuse. Mais, au lendemain de sa défaite près d'Angers et de celle de ses alliés à Bouvines (1214), les barons vinrent lui présenter brutalement

leurs revendications. Elles étaient inscrites dans un document célèbre que l'on appelle la *Grande Charte*. Jean, abandonné de tous, fut contraint de l'accepter (1215).

2. La Grande Charte. Le roi s'engageait à observer les droits traditionnels du clergé, de la noblesse et des bourgeois. Il restituait les sommes qu'il avait extorquées et les biens qu'il avait illégalement confisqués ; ses fonctionnaires n'empiéteraient plus à l'avenir sur les droits de ses vassaux ; les impôts féodaux seraient désormais moins lourds et le roi ne pourrait établir de taxes exceptionnelles qu'avec l'assentiment de ses sujets. Si Jean n'observait pas la Charte, les barons auraient le droit de s'emparer de ses châteaux jusqu'à ce qu'il eût cédé.

La Charte voulait donc seulement *rétablir le passé*, en revenir au temps où le pouvoir royal n'était pas aussi fort qu'il l'était devenu sous les Plantagenets. D'ailleurs ce retour au passé ne favorisait guère que les hauts barons, les évêques et les bourgeois de quelques villes, particulièrement de Londres. Il faut se rappeler que la majorité des Anglais était alors composée de serfs et que la Grande Charte ne s'appliquait qu'aux hommes libres. Elle est surtout *une victoire de la noblesse sur les empiétements de la puissance royale.*

Le roi avait dû souscrire aux exigences de ses adversaires. Mais il fut soutenu par Innocent III qui cassa la Grande Charte. Furieux, les barons déclarèrent Jean sans Terre déchu et offrirent la couronne au fils de Philippe Auguste. Celui-ci accepta, malgré les anathèmes du pape ; il avait déjà débarqué en Angleterre lorsque Jean mourut brusquement. Les barons se rallièrent alors au fils de Jean, qui fut élu sous le nom de Henri III, quand il eut juré la Grande Charte (1216).

3. Mécontentement général contre Henri III. Barons et prélats ne furent guère plus satisfaits du gouvernement d'*Henri III* (1216-1272), que de celui de son père. Le roi, de caractère faible, donnait toutes les bonnes places aux étrangers que sa femme, une princesse provençale, ou sa mère, remariée à un seigneur du Poitou, amenaient avec elles. Il se montrait surtout d'une docilité extraordinaire à l'égard du pape, gaspillait des sommes énormes pour l'aider à lutter contre l'empereur Frédéric II, le laissait nommer des Italiens comme évêques et abbés en Angleterre. Enfin, au-dehors, la politique anglaise ne connaissait guère que des échecs.

Ce mauvais gouvernement mécontenta les grands vassaux d'Henri III. Ils ne cachaient pas leurs sentiments lorsqu'ils venaient à la Cour du Roi, ou, comme on disait déjà, au *Parlement*. La Cour du Roi, chez les Plantagenets, était semblable à celle des Capétiens : elle comprenait d'une part les conseillers ordinaires du roi et d'autre part les hauts barons et les prélats qu'il réunissait auprès de lui dans les circonstances importantes. Le roi pouvait d'ailleurs y convoquer qui il voulait et il y appelait parfois des membres de la petite noblesse, ceux qu'on nommait *chevaliers*. A partir du milieu du treizième siècle, *le mot de Parlement, qui à la même époque désignait en France le tribunal royal, servit à désigner en Angleterre la Cour du Roi.*

Dans le Parlement le mécontentement croissait. En 1258 les nobles, accablés d'impôts, décidèrent d'en finir. Ils prirent pour chef l'un d'entre eux, *Simon de Montfort*, fils du vainqueur des Albigeois (sa mère était anglaise et il possédait un fief en Angleterre). C'était un homme de caractère dur, impérieux et fanatique. D'abord ami intime d'Henri III dont il avait épousé la sœur, il s'était brouillé avec lui.

4. Dictature et échec de Simon de Montfort. Cette fois-ci les nobles allèrent beaucoup plus loin qu'en 1215. Ils mirent la Royauté complètement en tutelle. A la tête de l'État un conseil de quinze barons aurait tous les pouvoirs ; les hauts fonctionnaires seraient nommés par le Parlement et responsables devant lui ; dans chaque comté le fonctionnaire royal, le *sheriff*, serait surveillé par quatre chevaliers. Tout le pouvoir passait donc à la noblesse. Henri III fut obligé de subir ces exigences et, quand il essaya de se révolter quelques années plus tard, il fut battu et fait prisonnier (1264).

Simon de Montfort devint un véritable dictateur, mais il gouvernait de façon despotique et cruelle. Beaucoup de nobles l'abandonnèrent et revinrent au parti du roi. Il essaya alors de s'appuyer sur la bourgeoisie, et, en 1265, il convoqua un Parlement où, pour la première fois, on vit les députés des villes siéger à côté des membres du clergé et de la noblesse. Mais, peu après, il fut tué et rien ne subsista de son œuvre.

5. Progrès du Parlement. Les stipulations de la Grande Charte conservaient du moins leur valeur et le successeur d'Henri III, son fils *Édouard Ier* (1272-1307), les confirma solennellement. Édouard fut un roi puissant ; il n'en dut pas moins convoquer fréquemment le Parlement parce qu'il avait besoin d'argent pour faire la

guerre aux seigneurs d'Écosse et du Pays de Galles. Or, pour lever des impôts nouveaux, il fallait l'autorisation du Parlement. Comme Édouard Ier voulait diminuer la puissance de ses grands vassaux laïcs et ecclésiastiques, il s'appuya sur les chevaliers et sur les bourgeois. Reprenant la tentative de Simon de Montfort, il convoqua presque toujours à ses Parlements des représentants des villes. Le Parlement prit de plus en plus d'importance ; il lui arriva de refuser ce que le roi demandait. En 1327 il fit plus : il osa *déposer le fils d'Édouard Ier, le roi Édouard II.*

6. Chambre des Communes et Chambre des Lords. Vers 1350 les membres du Parlement formèrent deux chambres séparées. Les hauts barons et les prélats, qui avaient toujours fait partie de la Cour du Roi, formèrent la *Chambre des Lords* ; les chevaliers et les bourgeois qui, jusqu'au treizième siècle, n'en avaient pas fait partie, formèrent la *Chambre des Communes.* On continua d'ailleurs à appeler « Parlement » l'ensemble des deux Chambres. Le roi le convoquait dans l'abbaye de *Westminster*, près de Londres.

Les deux Chambres eurent à peu près les mêmes droits, mais il y eut toujours entre elles une grande différence. Les membres de la Chambre des Lords étaient nommés par le roi, et la dignité de lord devint vite héréditaire : le fils aîné — mais lui seul — devenait lord à la mort de son père. Au contraire les membres de la Chambre des Communes étaient élus par la petite noblesse des campagnes et par les bourgeois des villes ; ils représentaient leurs électeurs, comme nos députés représentent les électeurs français. Nous avons là l'origine de ce qu'on appelle le *gouvernement représentatif.* C'était quelque chose de tout nouveau. La Grèce et Rome, en effet, n'avaient connu que le *gouvernement direct*, où les citoyens n'élisent pas de députés mais viennent siéger eux-mêmes et forment l'Assemblée. C'est l'Angleterre du treizième siècle qui, la première, a introduit dans le gouvernement le régime représentatif, si répandu de nos jours.

On voit aussi combien le pouvoir royal différait en Angleterre et en France au milieu du quatorzième siècle. En France où l'autorité du roi avait commencé par être si faible au temps des premiers Capétiens, les légistes affirmaient que la volonté du roi a force de loi. En Angleterre le roi, jadis si puissant, était contraint de demander dans tous les cas importants l'assentiment du Parlement.

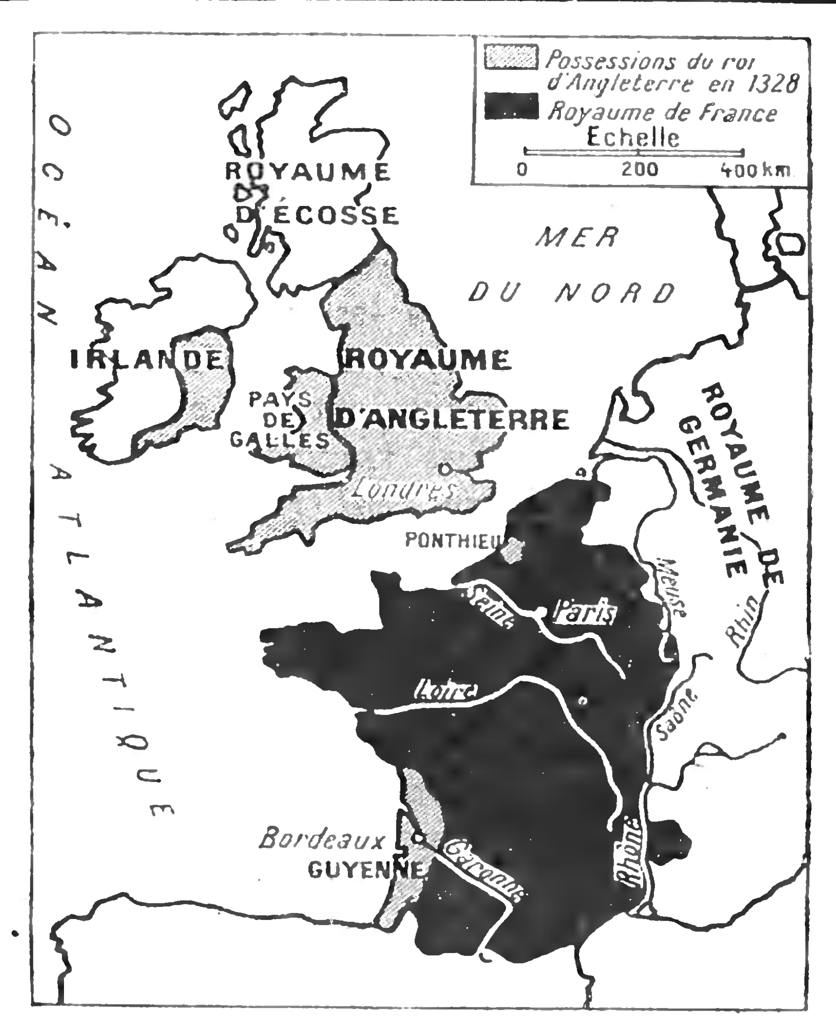
RÉSUMÉ

1. Le mauvais gouvernement de Jean sans Terre le met en conflit avec le pape Innocent III, dont il doit reconnaître la suzeraineté, puis avec ses barons qui lui imposent la Grande Charte (1215).

2. La Grande Charte est un effort des nobles pour limiter le pouvoir royal qui s'était considérablement développé depuis Henri II.

3. Henri III (1216-1272) gouverne mal, lui aussi. Les seigneurs se soulèvent à nouveau et, sous la direction de Simon de Montfort, tentent de prendre le pouvoir (1258-1265). Ils échouent. Du moins la Grande Charte subsiste-t-elle : le roi ne peut lever d'impôt sans convoquer le Parlement.

4-5-6. Désormais le Parlement fait de constants progrès ; il impose sa volonté même à Édouard Ier (1272-1307). Il dépose Édouard II. Vers le milieu du quatorzième siècle il se sépare en deux chambres : la Chambre des Lords et la Chambre des Communes.



LE ROYAUME D'ANGLETERRE ET SES DÉPENDANCES EN FRANCE.

DOCUMENTS

LE RÔLE JOUÉ PAR INNOCENT III DANS L'HISTOIRE DE L'ANGLETERRE SOUS LE RÈGNE DE JEAN SANS TERRE

1. LES ORIGINES DU CONFLIT

Innocent III avait commencé par se montrer favorable à Jean sans Terre et avait essayé de le défendre contre les ambitions de Philippe Auguste. Mais bientôt il changea d'opinion sur lui, quand il le vit accabler d'impôts le clergé anglais et interdire aux légats pontificaux de juger certains procès. Par là-dessus arriva l'affaire de l'élection d'*Étienne Langton*. L'archevêché de Cantorbéry étant devenu vacant, le chapitre de la cathédrale choisit un candidat, le roi en désigna un autre et finalement Innocent III nomma de sa propre autorité Étienne Langton.

Jean se refusa à reconnaître Langton et se plaignit au pape en termes très vifs. Nous n'avons pas conservé sa lettre, mais nous en connaissons le contenu par un chroniqueur contemporain. Voici ce que disait le roi : « Langton n'a jamais fait que séjourner en France, au milieu de mes ennemis ; je ne le connais pas. C'est au préjudice et au mépris des droits et de l'indépendance de notre couronne que vous l'avez promu archevêque, contre toute légalité. J'admire comme la Curie et les cardinaux oublient facilement le besoin qu'ils ont de notre amitié : ne savent-ils pas que le royaume d'Angleterre leur rapporte plus à lui seul que tous les autres pays en deçà des Alpes ? Si on refuse de me donner satisfaction je fermerai la route de Rome à nos nationaux. Je ne veux pas que notre argent s'écoule au-dehors : il faut que je garde les ressources nécessaires à la défense du royaume. Après tout l'Angleterre et les pays qui en dépendent possèdent assez d'archevêques, d'évêques et de prélats instruits et capables pour que nous puissions nous passer des étrangers que Rome nous impose. »

Exercice. — Essayez de distinguer et de classer les différents arguments dont se sert le roi pour peser sur le Saint-Siège et lui faire annuler la nomination de Langton.

2. LE CONFLIT

Loin de céder, Innocent III consacra lui-même Langton, alors en Italie, comme archevêque de Cantorbéry. Il espérait d'ailleurs que les affaires s'arrangeraient et il chargea trois évêques anglais de faire appel à la bonne volonté du roi. Mais celui-ci refusa avec colère de céder, même lorsque les évêques l'eurent menacé de jeter l'interdit sur le royaume : « Par les dents de Dieu ! si vous vous avisez ou si d'autres que vous s'avisent de jeter l'interdit sur

mon royaume, je ferai saisir immédiatement tous les prélats d'Angleterre, les clercs et moines ; je les renverrai au pape et je confisquerai tous leurs biens. Et de plus tous les Romains que je trouverai dans mes États, sujets du pays ou autres, je les expédierai à Rome avec les yeux crevés et le nez coupé, de façon que tout le monde les reconnaisse bien. » Et il lançait un manifeste à ses sujets: « Nous portons ceci à votre connaissance, pour que vous puissiez vous rendre compte du mal qu'on nous a fait et de l'outrage qu'on veut nous faire subir. » Quelques jours plus tard le pape jetait l'interdit sur le royaume (1208) et, l'année suivante, il excommuniait Jean sans Terre. La colère du roi ne connut plus de bornes. Pendant quatre ans le clergé anglais fut terrorisé, les biens des monastères et des évêchés furent confisqués. Tous les évêques, sauf deux, quittèrent le royaume. Finalement, le pape se décida à déposer Jean et chargea Philippe Auguste de lui enlever son royaume. Alors seulement le roi céda (1213).

Exercices. — **1.** Pourquoi Jean sans Terre lance-t-il un manifeste aux Anglais ? Que leur dit-il ? Quel est cet « outrage » dont il parle ? Pourquoi a-t-il une telle haine contre les *Romains* ? — **2.** Avons-nous déjà vu des rois de France faire appel à leurs sujets et leur montrer que les intérêts du royaume s'opposent aux prétentions des papes ? — **3.** Quelle conclusion pouvez-vous tirer de ces faits ? Rapprochez-les d'autres faits comme l'enthousiasme national après la victoire de Bouvines, ou l'attitude des vassaux et du clergé de Philippe Auguste (reportez-vous aux pages 118 et 119).

3. L'HUMILIATION DE JEAN SANS TERRE : L'ANGLETERRE PAYS VASSAL DU SAINT-SIÈGE

« Nous, poussé par l'inspiration du Saint-Esprit et non par la force ou par la peur de l'interdit, mais par notre propre volonté et par l'avis général de nos barons, nous donnons à Dieu et à ses Apôtres Pierre et Paul et à la Sainte Église de Rome, notre mère, et à notre seigneur le pape Innocent et à ses successeurs catholiques, le royaume d'Angleterre en son entier et le royaume d'Irlande en son entier... Et à partir de maintenant nous tiendrons et posséderons ces pays de lui et de l'Église de Rome à titre de vassal... Nous voulons et décidons que l'Église de Rome reçoive chaque année de nous mille livres sterling d'argent, cinq cents à la Saint-Michel et cinq cents à Pâques... Et si nous osons, ou si l'un quelconque de nos successeurs ose s'opposer à cette charte, qu'il soit privé du droit de gouverner ce royaume. »

Le pape félicita vivement le roi d'avoir cédé. « Tu as voulu te soumettre, toi et ton royaume, dans l'ordre temporel à celui dont tu reconnaissais déjà la suprématie spirituelle, pour que, dans la personne du vicaire de Jésus-Christ, l'empire et le sacerdoce fussent unis, comme le corps et l'âme, pour l'avantage de l'un et de l'autre. Dieu a voulu que ce pays d'Angleterre à qui l'Église romaine avait enseigné jadis le christianisme, pour qui elle avait été une mère spirituelle, fût placé, également au temporel, sous sa domina-

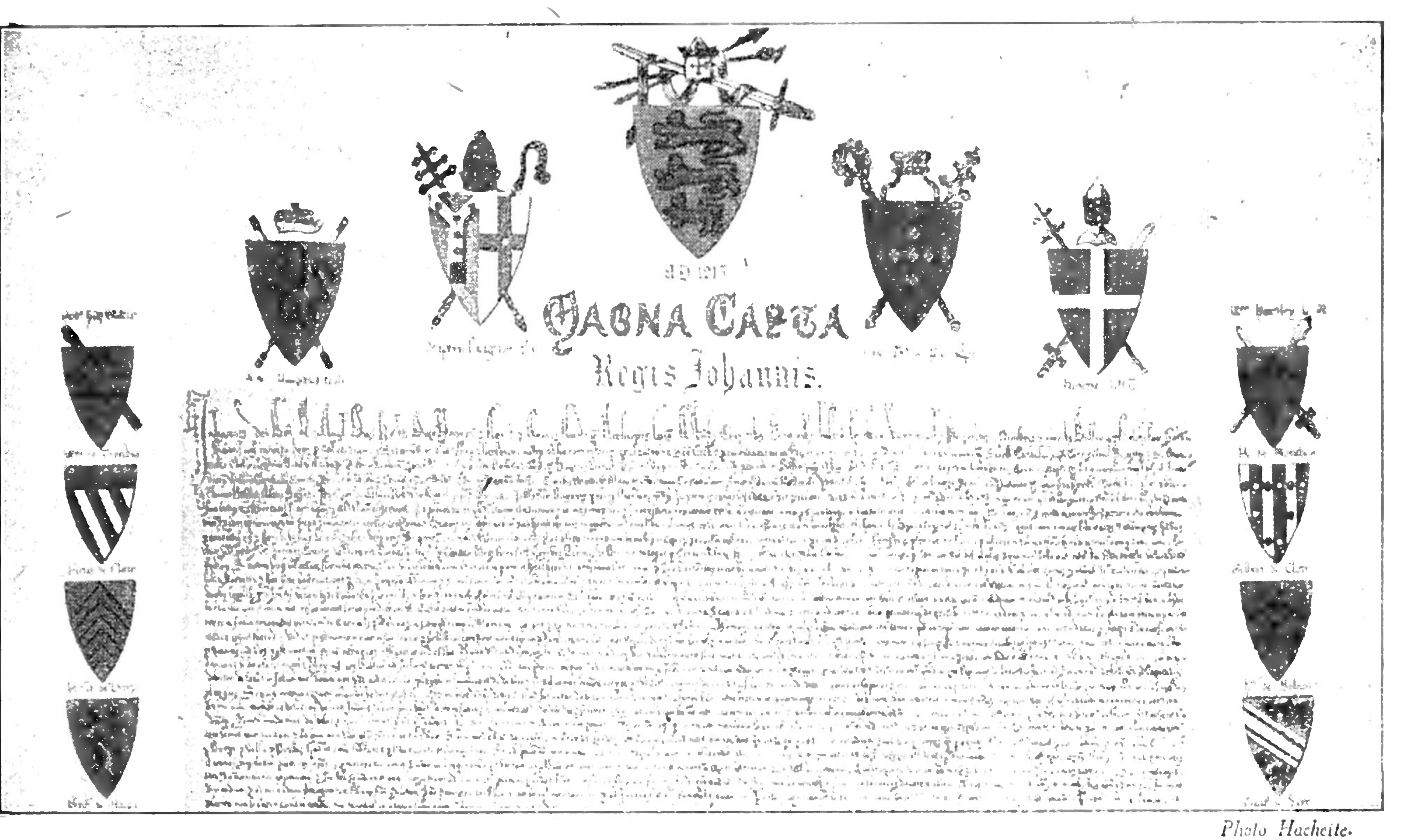


Photo Hachette.

LA GRANDE CHARTE.

La Grande Charte est écrite en latin. La date est marquée au-dessus du titre. Les lettres A. D. sont l'abréviation des deux mots latins : Anno Domini — année (depuis la naissance) du Seigneur. Une date précédée de ces deux lettres ne peut donc indiquer que des années après Jésus-Christ. Tout autour de la charte les armoiries du roi et des seigneurs qui ont signé la charte : les armoiries du roi, au centre, portent trois léopards ; à gauche celles d'Étienne Langton. Le texte est illisible parce que cette photographie est plus petite que l'original.

tion... Nous désirons diriger en Angleterre non seulement le sacerdoce, mais la royauté. » Et en effet le pape gouverne vraiment l'Angleterre par l'intermédiaire de son légat et des évêques anglais. Au moment de s'absenter de son royaume pour aller combattre Philippe Auguste en 1214, Jean sans Terre envoie une circulaire aux barons anglais : « Pendant notre absence nous plaçons notre royaume d'Angleterre sous la garde et la protection de Dieu et de l'Église romaine, du seigneur pape et du seigneur Nicolas, légat du Siège Apostolique. En notre lieu et place et comme notre procureur, Pierre, évêque de Winchester, est chargé de maintenir la paix du royaume. »

Exercices. — 1. Les premières lignes de la formule de soumission de Jean sans Terre expriment-elles la vérité ? — **2.** Quel autre roi s'était déjà déclaré le vassal d'Innocent III ? Comparez les deux formules de soumission. — **3.** Expliquez, en vous reportant au texte d'Innocent III cité p. 96, la joie du pape. — **4.** A quoi le pape Innocent III fait-il allusion quand il dit que l'Église romaine a enseigné le christianisme à l'Angleterre ? — **5.** On dit souvent que l'Église au Moyen Age a eu pour idéal la *théocratie*, c'est-à-dire le gouvernement par Dieu (ou par son représentant, le pape) et qu'Innocent III a, pour quelques années, réalisé cet idéal. Etes-vous de cet avis ? Reportez-vous aux documents du chapitre x.

4. INNOCENT III PROTECTEUR DE JEAN SANS TERRE CONTRE LES BARONS RÉVOLTÉS

Maintenant qu'il avait fait de Jean son vassal, le pape était décidé à le protéger contre toute attaque. Aussi, lorsque les barons et les prélats lui eurent imposé la Grande Charte, le roi, qui n'était nullement disposé à l'appliquer, fit-il appel au pape. Il déclara, pour se faire mieux voir de Rome, qu'il était prêt à partir pour la croisade. Innocent III prit immédiatement le parti de Jean : « Est-ce que les barons d'Angleterre veulent chasser de son trône un roi qui a pris la croix et qui est placé sous la protection du Siège Apostolique ? Par saint Pierre ! nous ne pouvons souffrir que cette injure reste impunie. » Il lança donc une bulle pour casser la Grande Charte. « Cette charte a été arrachée au roi par la force. Elle constitue un manque de respect à l'égard du Siège Apostolique, un grave détriment porté au pouvoir royal, une honte pour la nation anglaise, un danger pour la chrétienté tout entière puisque cette guerre civile fait obstacle à la croisade. En conséquence, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, par l'autorité de saint Pierre et de saint Paul et par la nôtre, sur l'avis unanime de nos frères (les cardinaux), nous réprouvons et condamnons cette charte, défendons sous peine d'anathème au roi de l'observer, aux barons et à leurs complices d'en exiger l'application. » Et quand, dédaigneux de cet avertissement, les barons et les prélats se soulevèrent contre Jean qui violait la charte, Innocent III les excommunia. Les barons n'en offrirent pas moins la couronne d'Angleterre au fils de Philippe Auguste. Immédiatement Innocent III somma le roi de France d'empêcher

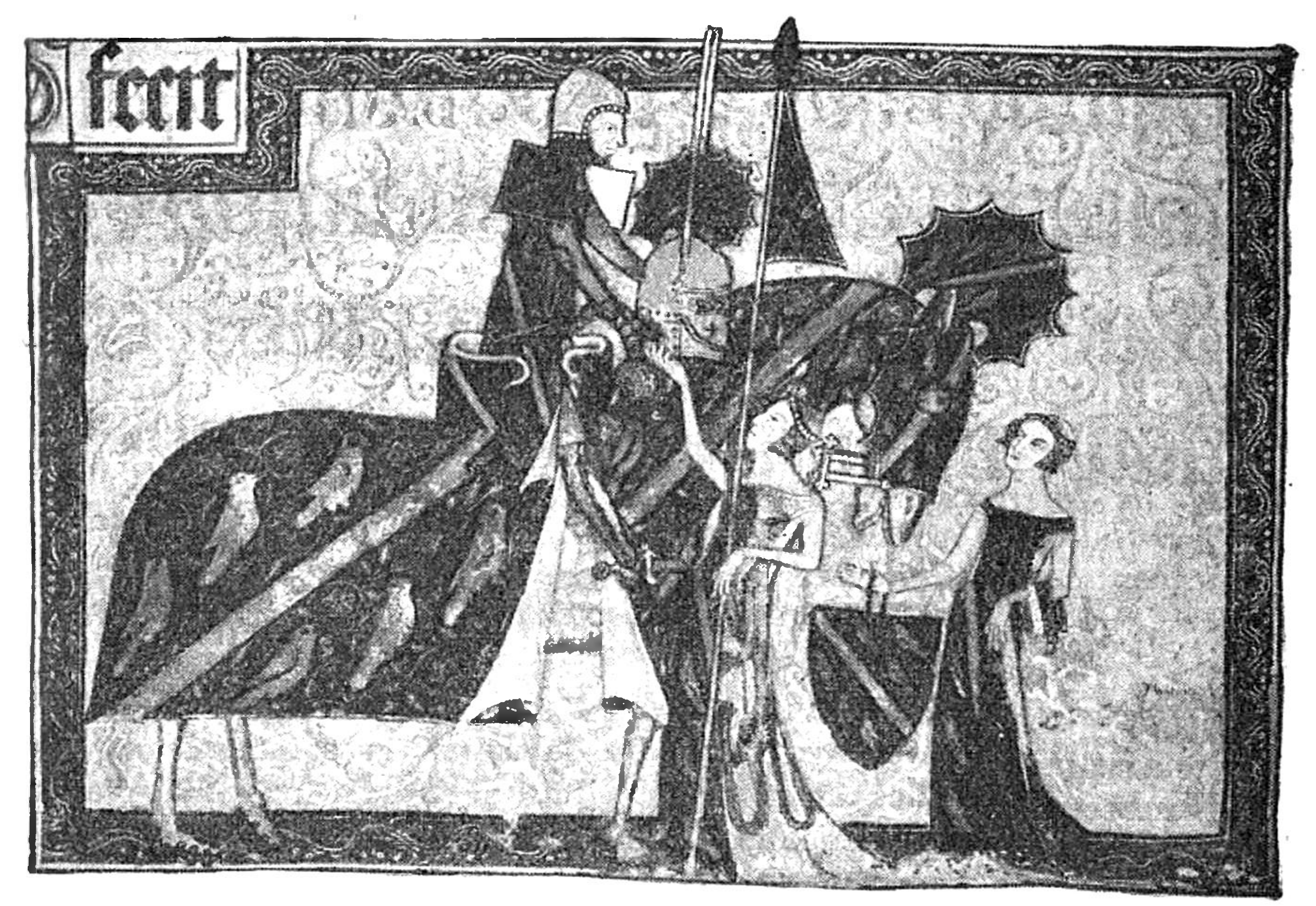


Photo British Museum.

UN GRAND SEIGNEUR ANGLAIS : SIR GEOFFREY LUTTRELL.
Miniature d'un manuscrit du XIVe siècle.

Sir Geoffrey Luttrell (1276-1345) était un riche seigneur du nord-est de l'Angleterre. Cette miniature le représente, droit sur son cheval caparaçonné *(recouvert d'une housse) ; sa femme lui tend son heaume et son étendard, sa belle-sœur lui apporte son écu. Les robes des dames, le caparaçon, l'écu portent les armes de sir Geoffrey Luttrell. (Nous verrons, p. 175, ce même seigneur à table.)*

son fils de rien tenter contre Jean sans Terre, Philippe Auguste n'en fit rien et leva de l'argent pour l'expédition d'Angleterre. Furieux, le pape l'excommunia. Mais le roi de France avait réuni ses barons à Melun et tous avaient déclaré qu'ils ne tiendraient aucun compte de l'excommunication du pape. C'est à ce moment qu'Innocent III mourut (16 juillet 1216). (Textes cités dans LUCHAIRE, *Innocent III*, Hachette, et PETIT-DUTAILLIS, *La Monarchie féodale*, Albin Michel.)

Exercices. — **1.** Pourquoi les prélats anglais n'ont-ils pas obéi à Innocent III ? D'après ce que vous avez lu au paragraphe précédent, devinez-vous ce qu'ils reprochaient au pape ? — **2.** N'avez-vous pas déjà vu, en une autre circonstance, les vassaux de Philippe Auguste s'engager à ne pas tenir compte des menaces du pape contre le roi ?

CHAPITRE XIV

L'INDUSTRIE AU MOYEN AGE

Quelle différence entre l'industrie du Moyen Age et celle de nos jours ! Pas de machines . tout se fait à la main. Pas de grandes usines : des petits ateliers. Pas de liberté de fabriquer à sa guise : partout la réglementation du travail.

1. Renaissance de l'industrie. Nous avons vu que la ruine du commerce et des villes avait entraîné au début du Moyen Age la décadence de l'industrie. Mais, à partir du onzième siècle, les progrès du commerce, l'enrichissement des villes, le développement du luxe amenèrent une véritable *renaissance de l'industrie.* On recommença à produire pour vendre. En même temps, les artisans d'Occident se mirent à l'école des Orientaux ; ils apprirent d'eux les procédés qu'ils ignoraient et bientôt ils leur firent concurrence.

2. Caractères de l'industrie au Moyen Age. Les conditions du travail industriel étaient alors bien différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui. Il n'y avait point de machines mues à la vapeur ou à l'électricité ; tout le travail se faisait à la main. On ne fabriquait que peu à la fois. Il n'y avait pas non plus de grandes usines : chaque patron travaillait dans un petit atelier avec quelques ouvriers, sous les yeux des passants.

Comme les communications étaient lentes, coûteuses, dangereuses même, chaque ville fabriquait tout ce qui était nécessaire pour la consommation de ses habitants et des paysans d'alentour. Au treizième siècle, deux régions seulement, dans l'Europe Occidentale travaillaient pour l'exportation : en France, la *Flandre,* c'est-à-dire une partie de la Belgique actuelle et nos départements du Nord et du Pas-de-Calais ;

en Italie, la *Toscane*, dont la principale ville était Florence. Flandre et Toscane étaient toutes deux spécialisées dans l'industrie du drap.

Enfin, dernier trait caractéristique, l'industrie était réglementée très strictement par les autorités de la ville.

3. Réglementation du travail. Au Moyen Age le patron n'était pas libre de fabriquer, comme il lui plaisait, les objets qu'il mettait en vente : tout était réglementé, le mode de fabrication aussi bien que les conditions du travail.

En général il était interdit de travailler la nuit, car il y avait danger d'incendie et l'ouvrage de nuit risquait d'être moins bien fait. Les procédés de fabrication étaient fixés par les statuts des métiers.

Ceux-ci visaient à protéger l'acheteur contre les fraudes. Ils défendaient par exemple de mêler du lin à une corde de chanvre, et si l'on admettait les étoffes mélangées de fil et de soie, c'était à condition que le fil fût bien apparent. Dans certains métiers, aucune marchandise ne pouvait être mise en vente avant d'avoir été reconnue bonne et d'avoir reçu la marque du métier. Les autorités avaient le droit de saisir les marchandises défectueuses et de condamner le marchand coupable à une forte amende ou même de lui interdire le métier. N'allons pas croire pourtant que le Moyen Age n'ait jamais connu la fraude. Parfois la municipalité fixait le prix des marchandises pour éviter une hausse du coût de la vie.

Ces précautions n'empêchaient pas d'ailleurs les rivalités entre métiers voisins : les tailleurs interdisaient aux fripiers de vendre des vêtements neufs ; les cuisiniers interdisaient aux rôtisseurs de vendre des viandes en sauce ; les rôtisseurs voulaient être les seuls à préparer des rôtis. Les procès entre drapiers, fouleurs et teinturiers durèrent plusieurs siècles.

4. Condition de l'ouvrier. Il est très difficile de savoir quelle était la condition des ouvriers à cette époque ; les documents antérieurs au quatorzième siècle sont très rares. La journée de travail était plus ou moins longue selon les saisons, car elle durait en général du lever au coucher du soleil. Mais il y avait de nombreux jours de fête, et, le samedi, on quittait le travail plus tôt que les autres jours. Comme la concurrence était faible et que les marchandises se vendaient à un prix assez élevé, le patron pouvait donner à ses ouvriers des salaires suffisants.

Il n'y avait pas autant de différence que de nos jours entre patrons et ouvriers. Ils travaillaient ensemble dans l'atelier et menaient à peu près la même existence. Les *apprentis* étaient nourris et logés chez le patron. Celui-ci prenait l'engagement de leur apprendre le métier et de bien les traiter : il avait le droit de les battre, mais non de les faire corriger par autrui. En fait plus d'un patron se servait de l'apprenti comme d'un domestique. D'apprenti on devenait *compagnon*, c'est-à-dire ouvrier. Les compagnons s'engageaient à la journée, à la semaine ou à l'année. Dans les villes où il n'y avait pas de bureaux de placement, ils allaient sur la place publique, à un endroit convenu, pour se faire embaucher. Ils vivaient pour la plupart chez eux et à leurs frais, mais ils n'avaient pas le droit de travailler hors de l'atelier du patron. A condition d'avoir fait quelques économies, l'ouvrier pouvait devenir patron à son tour.

Sans doute, à cette époque, y avait-il aussi des mécontents qui exigeaient des salaires plus élevés. Le Moyen Age n'a pas ignoré les grèves. Mais ces conflits n'ont eu d'importance que dans les grandes régions industrielles de Flandre et de Toscane, où la condition des ouvriers était particulièrement dure.

5. Les confréries. Les membres d'un même métier se retrouvaient dans des associations d'un caractère purement religieux, les *confréries*. Mais ils n'étaient pas contraints d'en faire partie, et tous y jouissaient des mêmes droits : dans la confrérie, l'apprenti était l'égal du maître.

La confrérie avait son *patron*, c'est-à-dire son protecteur au ciel, choisi parmi les saints ou les saintes qui, d'après la tradition, avaient exercé le métier : saint Crépin pour les cordonniers, saint Joseph pour les charpentiers, saint Pierre pour les boulangers, saint Fiacre pour les jardiniers, etc. Elle entretenait dans l'église une chapelle dédiée au saint et y faisait célébrer les services divins.

Chaque confrère versait une cotisation pour alimenter la caisse de la société. La confrérie était, en effet, une véritable *société de secours mutuel ;* elle venait en aide aux orphelins, aux veuves et aux vieux ouvriers ; dans certains cas elle prenait à ses frais les obsèques de ses membres. Parfois même, elle secourait ceux qui ne faisaient pas partie du métier : à Paris les orfèvres laissaient une de leurs boutiques ouverte le dimanche et le produit de la vente de ce jour servait à donner chaque année un repas aux pauvres de l'Hôtel-Dieu. Les confréries distribuaient aussi des vivres et des vêtements dans les hospices et les prisons.

6. Les corporations. Dans certaines villes les travailleurs de certains métiers étaient tenus de former des groupements particuliers qu'on appelait *communautés de métiers* ou *jurandes* et qu'on nomma, beaucoup plus tard, *corporations*.

La corporation avait le *monopole* de la profession : on ne pouvait exercer le métier dans la ville qu'en entrant dans la corporation. Les chefs de la corporation, ou *jurés*, fixaient le nombre des apprentis que chaque maître avait le droit d'avoir, et les conditions que l'ouvrier devait remplir pour pouvoir devenir *maître*, c'est-à-dire patron. Ils faisaient une enquête pour savoir si le candidat avait bonne réputation et s'il était assez riche pour s'établir à son compte. Pour juger de sa capacité ils lui faisaient fabriquer quelque pièce du métier, ce que l'on appelait le *chef-d'œuvre*.

Au treizième siècle les corporations étaient encore inconnues dans la plupart des villes. Même là où elles existaient, elles étaient loin d'englober tous les métiers : à Paris elles n'en groupaient pas le tiers. C'est beaucoup plus tard, à partir du dix-septième siècle, que les corporations se généralisèrent dans tout le royaume.

RÉSUMÉ

1. La renaissance du commerce et des villes entraîne, à partir du onzième siècle, le développement de l'industrie.

2. L'industrie du Moyen Age n'a rien de commun avec celle d'aujourd'hui. Tout se fait à la main ; on fabrique peu à la fois et, à de rares exceptions près, uniquement pour les besoins locaux, non pour l'exportation ; enfin le travail est réglementé.

3. Des statuts rédigés par les autorités de la ville et des métiers fixent dans tous les détails la manière de travailler.

4. L'ouvrier semble avoir, sauf en Flandre et en Toscane, des conditions de vie assez favorables, parce qu'il travaille à côté de son patron et vit à peu près comme lui.

5. La confrérie est un groupement de caractère religieux en même temps qu'une société de secours mutuel pour les confrères tombés dans la misère.

6. Dans quelques villes patrons et ouvriers du même métier sont groupés en corporations.



Photo Hachette.

LES ARTISANS AU MOYEN AGE.
Bibliothèque de l'Arsenal.

Cette gravure et celle de la page ci-contre permettront de se rappeler que les conditions du travail au Moyen Age n'étaient pas partout les mêmes. Ici la petite ville où, en flânant à travers les rues, on voit se succéder toutes les sortes de petits métiers. Le miniaturiste — il travaillait au quinzième siècle, mais l'aspect des villes était à peu près le même au treizième — a représenté curieusement les premiers étages des maisons, parce qu'il savait mal appliquer les lois de la perspective. Le mot « hypocras », inscrit sur la première boutique à droite, signifie un mélange de vin et de miel, aromatisé avec de la cannelle. Les quatre plats pendus au-dessus de la boutique suivante indiquent, comme encore récemment, un coiffeur. Plus loin, au fond, un marchand de fourrures a étalé sa marchandise sur son éventaire. Dans la boutique du tailleur, au premier plan à gauche, le patron est avec son ouvrier : l'un coupe l'étoffe, l'autre coud. On remarquera comment ce dernier est assis. Au Moyen Age on n'employait pas le mot : atelier ; on disait ouvroir, *c'est-à-dire l'endroit où l'on œuvre, où l'on travaille. De là vient le mot* ouvrier, *qui signifie exactement : travailleur.*

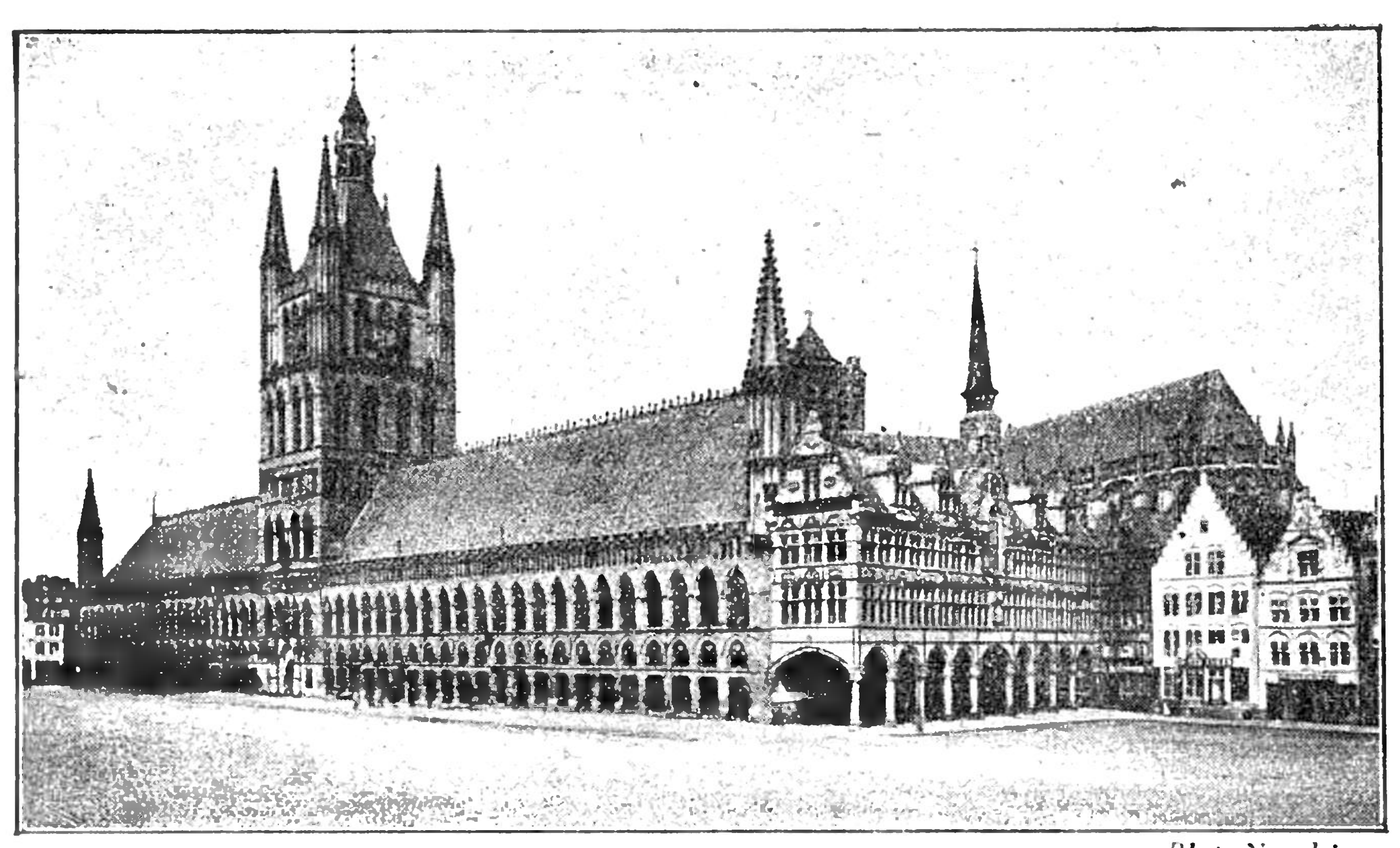
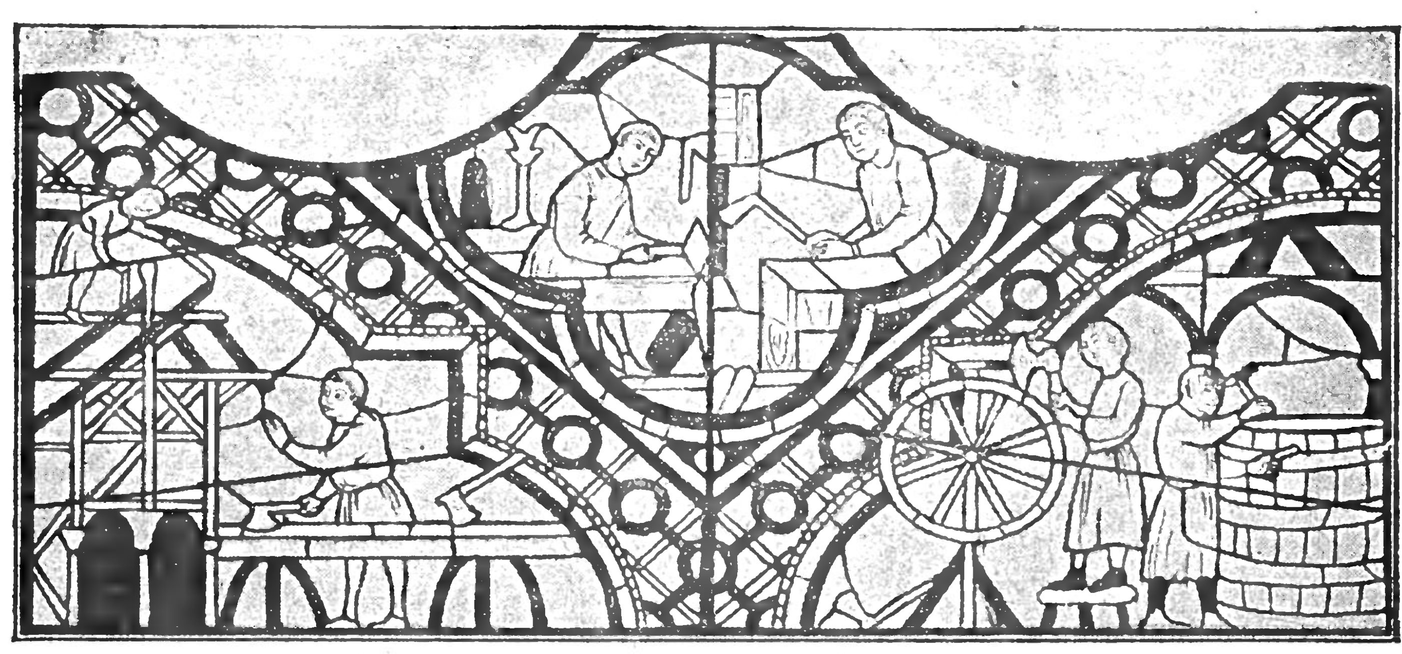


Photo Neurdein.

LES HALLES D'YPRES.

A Ypres, l'organisation du travail est tout à fait différente. Les villes de Flandre (Ypres, Gand, Bruges, Lille, Douai) ont été au Moyen Age les centres de l'industrie drapière en France. La laine venait surtout d'Angleterre, dont la ressource principale était l'élevage des moutons. A Ypres celui qui tisse une étoffe ne travaille pas à son compte ; il est au service d'un riche négociant qui a acheté la laine et qui revendra à son profit l'étoffe. Il y a d'un côté un homme riche qui possède des capitaux — c'est-à-dire de l'argent — et d'autre part un ouvrier qui ne dispose que de ses bras et qui se met au service du premier, moyennant un salaire. Il y a, comme on dirait aujourd'hui, un capitaliste *en face d'un* salarié. *Ouvriers et gros marchands formaient deux classes ennemies entre lesquelles les conflits étaient fréquents. A Ypres on parlait de* plébéiens *et de* patriciens, *ce qui rappelait l'opposition des classes sociales dans l'ancienne Rome. A Florence, en Italie, on opposait de même le* « peuple maigre » *au* « peuple gras ». *Le sort du salarié, très peu payé et toujours menacé de chômage, était souvent lamentable. Dès 1175, un poète faisait dire à des ouvriers de Flandre : « Toujours tisserons draps de soie ; Jamais n'en serons vêtus. Nous avons du pain à grand peine, Peu le matin et le soir moins. Des nuits veillons grande partie, Veillons tout le jour pour gagner. Mais notre travail enrichit Celui pour qui nous travaillons. » — C'est le « patriciat » d'Ypres qui a fait construire au treizième siècle ce magnifique monument, à la fois hôtel de ville et halle aux draps. La façade avait 140 mètres de longueur, le beffroi était haut de 70 mètres. Détruites au cours de la guerre de 1914-1918, les Halles ont été reconstruites telles qu'elles étaient en 1914. N'avez-vous pas vu dans un précédent chapitre un hôtel de ville qui témoigne, lui aussi, de la richesse de la bourgeoisie flamande ?*



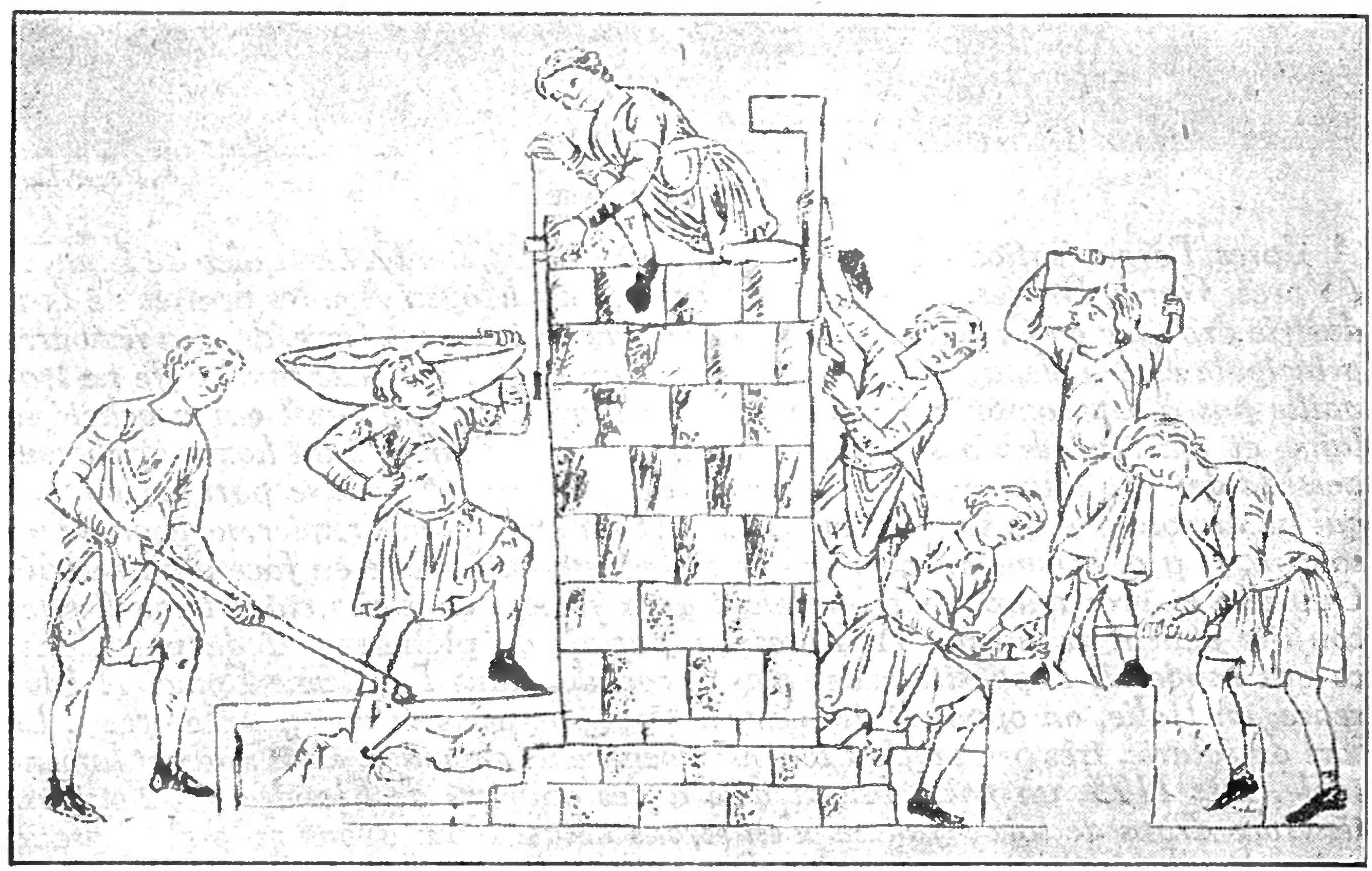


Photo Hachette et photo comm. par les Éditions Le Roux, Strasbourg.

Les Métiers,

I. Vitrail de la Cathédrale de Chartres. — II. Dessin, Bibliothèque de Strasbourg.

Quand un vitrail était offert par les artisans de la ville, on y représentait souvent des ouvriers au travail : on voit aussi des menuisiers, des charpentiers, un charron, un tonnelier. Au-dessous la construction d'une maison. Les méthodes de travail n'ont guère changé depuis.

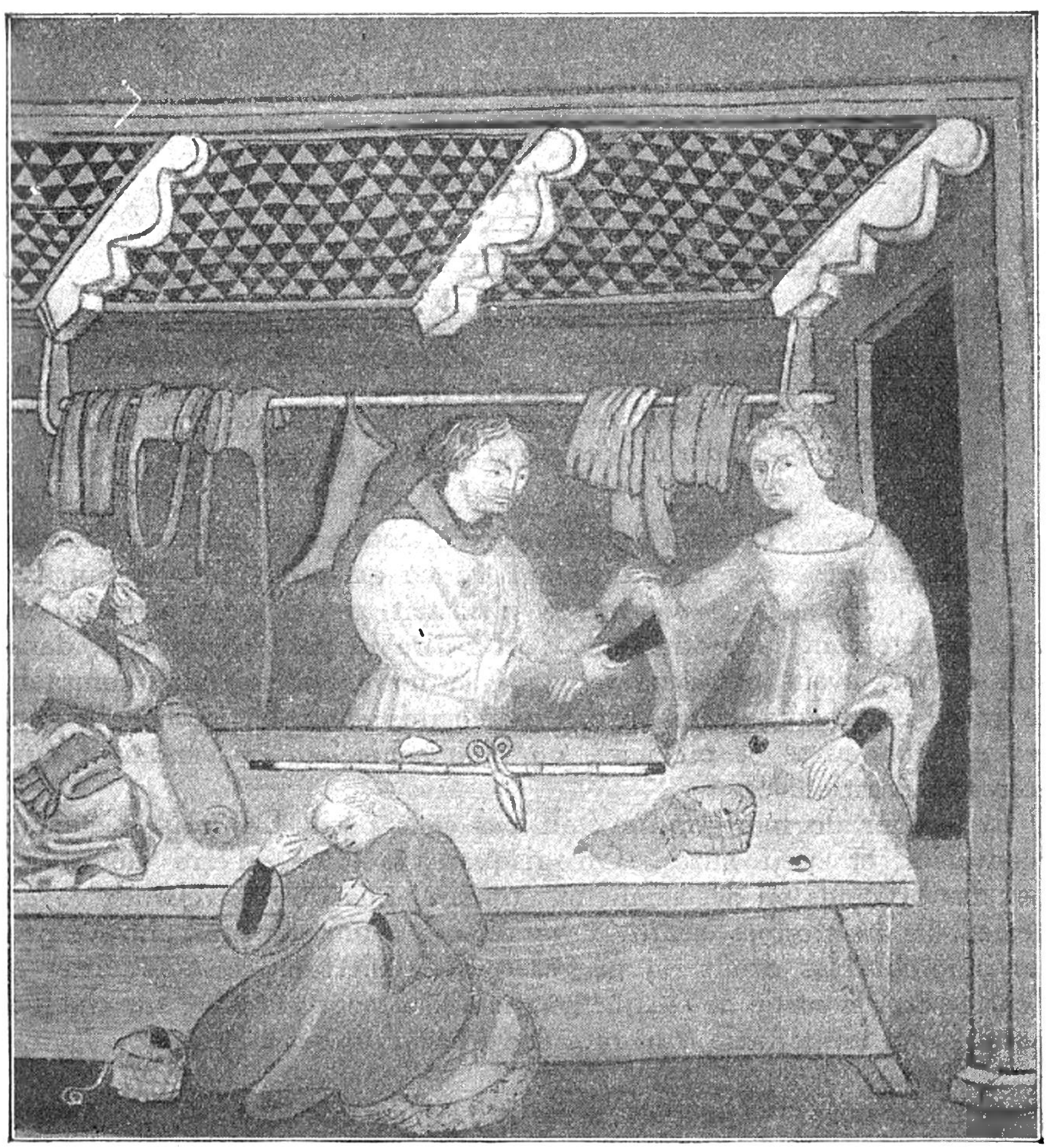


Photo B. N.

CHEZ LE TAILLEUR.
D'après une miniature du XIVe siècle.

Si dans le bâtiment (page 158) les ouvriers travaillaient comme leurs camarades d'aujourd'hui, il en était de même dans l'atelier du tailleur. Là aussi presque rien n'a changé dans la technique, c'est-à-dire dans les procédés de travail. C'est seulement vers 1850 qu'on inventera la machine à coudre. Décrivez la gravure, les différents objets qui y sont représentés, le costume et l'attitude des quatre personnages.

CHAPITRE XV

LE GRAND COMMERCE — LES FOIRES

Le grand commerce remet à nouveau l'Europe occidentale **en** *contact avec l'Orient. La terre n'est plus la seule richesse, la monnaie redevient abondante et le goût du luxe se développe, pour le plus grand profit de la bourgeoisie.*

1. Caractères du commerce. Comme l'industrie, le commerce était au Moyen Age bien différent de ce qu'il est aujourd'hui. Le petit commerce n'existait guère : on achetait en effet directement au producteur, c'est-à-dire au petit patron qui, dans son atelier, avait lui-même fabriqué la marchandise. Seul comptait le grand commerce, celui où des marchands allaient chercher au loin les produits rares et précieux, ou bien achetaient et vendaient aux foires internationales.

Le métier de marchand n'était pas sans péril. Les routes étaient mauvaises et peu sûres. On risquait toujours d'être détroussé par des brigands ou des seigneurs cupides : aussi les marchands voyageaient-ils en groupes et armés. De plus le commerce était entravé par les innombrables droits ou péages qu'il fallait sans cesse acquitter à l'entrée et à la sortie de chaque seigneurie, de chaque ville, sur chaque pont. Enfin la monnaie était rare et variait d'un fief à l'autre.

2. Renaissance du commerce. Cependant, à partir du douzième siècle, les conditions du commerce s'améliorèrent. On créa des routes nouvelles, on éleva des ponts, tel le pont d'Avignon (1177-1189), on construisit des hôtelleries, des refuges dans les montagnes, aux cols les plus fréquentés. En même temps de grands progrès dans l'*attelage du cheval* facilitèrent le charroi des matières lourdes. Sur mer la navigation devint moins périlleuse, grâce à la construction de *phares*, à l'établissement de *cartes marines*, à l'usage du *gouvernail*, enfin à l'emploi de la *boussole* qui permit de s'orienter sûrement et par

tous les temps. Enfin les opérations de banque se développèrent pour le plus grand profit du commerce ; les gens riches fournirent aux marchands des *capitaux*, c'est-à-dire de l'argent, moyennant une part dans les bénéfices commerciaux.

3. Les Hanses. Pour mieux défendre leurs intérêts, les marchands firent comme les artisans ; ils s'associèrent. Les associations de marchands s'appelaient *hanses.* Telle fut à Paris la Hanse des Marchands de l'eau. Ses membres avaient le monopole des transports sur la Seine entre Paris et Mantes. A leur tête se trouvait le *prévôt des marchands*, qui finit par devenir une sorte de maire de Paris ; encore aujourd'hui les armes de la ville de Paris (un navire) sont celles de la Hanse des Marchands de l'eau.

Certaines hanses groupaient des marchands originaires de villes différentes mais qui faisaient le commerce dans les mêmes régions. La *Ligue Hanséatique* — on l'appelle souvent tout simplement *la Hanse* — comprit ainsi aux quatorzième et quinzième siècles la plupart des villes allemandes qui commerçaient dans la mer du Nord et la mer Baltique.

4. Le commerce en Méditerranée. La Méditerranée resta le centre le plus actif du commerce maritime. Les Croisades, la fondation de principautés féodales dans le Levant avaient donné un grand essor au commerce méditerranéen. Jusqu'à la fin du onzième siècle c'étaient les Orientaux qui apportaient à l'Europe les denrées dont elle avait besoin. Désormais les marchands d'Italie, du Languedoc, d'Espagne vinrent directement les chercher en Orient. A Alexandrie en Égypte, dans l'île de Chypre, à Beyrouth et Tripoli en Syrie, dans les ports de l'Empire byzantin, ils possédaient des *comptoirs*. Ils y achetaient principalement les épices, dont les hommes du Moyen Age faisaient un si grand usage dans la cuisine et la pharmacie, puis les parfums comme l'encens et le musc, les plantes tinctoriales qui servaient à teindre les étoffes et à colorier les manuscrits, enfin les soieries et les mousselines, les tapis, les perles, les verreries. De Crimée venaient le blé, les poissons, les peaux. En échange, les marchands occidentaux apportaient le plomb et l'étain, les vins, les armes, les toiles de lin et de chanvre et surtout les draps de Flandre et de Toscane.

De nombreuses villes s'enrichirent dans le commerce méditerranéen : *Marseille* et *Barcelone* étaient en relation avec l'Afrique du Nord et la Syrie, mais elles venaient loin derrière *Gênes* et *Venise.*

Les Génois prirent la première place dans l'Empire byzantin et en Crimée. Les Vénitiens dominèrent l'Adriatique, l'Archipel et trafiquèrent surtout avec Alexandrie. Vénitiens et Génois entrèrent même en relations directes avec l'Extrême-Orient. A l'époque où mourait saint Louis, le Vénitien *Marco Polo* alla jusqu'en Chine où il séjourna dix-sept ans ; trois ans après son retour, il dictait le *Livre des Merveilles*, récit de son prodigieux voyage[1].

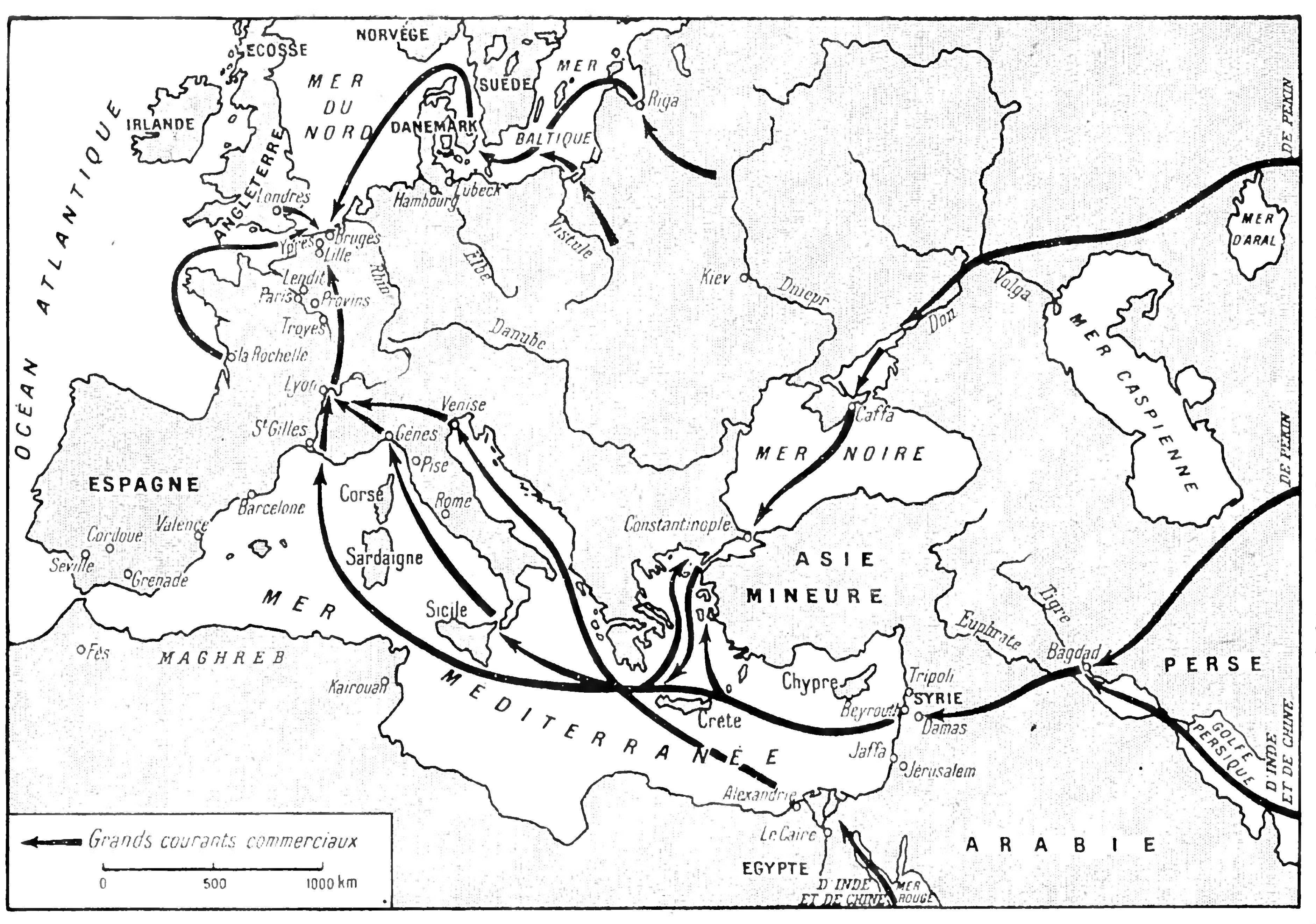
5. Le commerce dans l'océan Atlantique. Le commerce dans l'Atlantique, d'abord moins actif, se développa à partir du douzième siècle, lorsque presque toute l'étendue des côtes françaises de l'Atlantique fut aux mains des rois Plantagenets. Des relations étroites se nouèrent entre l'Angleterre et les ports d'Aquitaine, surtout *Bordeaux* qui, en une seule année (1299), expédiait à Londres 173 bateaux chargés de vin.

En même temps le commerce dans la mer du Nord et la mer Baltique, qui avait été longtemps le monopole des Danois, passa aux mains des marchands allemands. Les régions slaves à l'est de l'Elbe avaient été christianisées et mises en valeur par des paysans venus de Hollande et des bords du Rhin. Les marchands de la ville de *Lubeck* recevaient les produits de l'Allemagne du Nord et aussi ceux de la Russie occidentale. Ils les apportaient à Bruges, d'où ils revenaient avec des cargaisons de laine brute, de draps, de sel, de vins et d'épices.

Bruges, sur la côte de Flandre, était à la fin du treizième siècle le plus grand port océanique. Il recevait d'Angleterre la laine ; d'Espagne le fer ; de France les vins et le sel ; de Scandinavie et de Russie les fourrures, le bois, le goudron, les peaux, le blé, la cire ; enfin, par la Meuse, le Rhin et l'Escaut, lui arrivaient les marchandises d'Italie et d'Orient. Avec ses deux avant-ports, ses digues, ses phares, ses quais où s'entassaient, dit un contemporain, les richesses de trente contrées différentes, Bruges était comme la Venise du Nord.

6. Les routes de terre. Les foires de Champagne. Sur terre, la principale route du commerce au treizième siècle, était celle qui reliait l'Italie et, par elle, tout l'Orient à la Flandre et à l'Angleterre. Placée entre la Flandre et l'Italie, c'est-à-dire entre les deux plus riches pays industriels et marchands, la France occupait donc une situation privilégiée. C'est sur son territoire, en

1. Voir ci-dessous, chapitre XXV.



Le grand commerce au treizième siècle.

Champagne, que se tenaient les plus grandes *foires*. Les marchands italiens y arrivaient en remontant le Rhône et la Saône, ou en traversant les Alpes aux cols du Cenis ou du Grand-Saint-Bernard.

Les foires de Champagne avaient lieu six fois par an ; les deux principales étaient la foire de mai à *Provins* et la foire de juin à *Troyes* ; chacune durait environ cinquante jours. C'étaient de grands marchés internationaux où s'échangeaient toutes les denrées dont nous avons parlé. Français et Flamands y coudoyaient les Italiens, les Espagnols, les Provençaux et même les Musulmans.

7. Importance de l'argent. Dans les derniers jours de foire, les ventes terminées, les marchands faisaient place aux *banquiers*. C'est là ce qu'il y a de plus nouveau dans les foires de Champagne. Jusqu'au douzième siècle la monnaie était très rare ; maintenant le numéraire reparaît. Les États commerçants se donnent des monnaies de bon aloi, comme le *sterling*, pièce d'argent anglaise. Ils frappent même des pièces d'or : *l'écu* en France, le *ducat* à Venise, le *florin* à Florence. Les opérations de banque, qui avaient presque cessé depuis la fin de l'Empire romain, recommencent. Au treizième siècle, les banquiers — on les appelait *changeurs* — étaient surtout des Italiens de *Sienne* et de *Florence*. Déjà ils disposaient de capitaux importants et se livraient à presque toutes les opérations de banque que leurs successeurs font encore aujourd'hui.

Cette importance de l'argent dès la fin du XIIe siècle constituait une véritable *révolution économique* : songez que depuis plus de huit siècles la terre était dans l'Europe occidentale la seule richesse et l'agriculture la seule ressource. Cette révolution économique fortifia, au détriment de la noblesse attachée à la terre, la bourgeoisie attachée à l'argent.



SCEAU DES MARCHANDS DE L'EAU DE PARIS.

RÉSUMÉ

1. Le seul commerce important aux douzième et treizième siècles est le grand commerce. Encore est-il défavorisé par la rareté et l'insécurité des routes, la multitude des péages et le manque de numéraire.

2. Mais, dès le début du douzième siècle, les conditions du commerce s'améliorent.

3. Les marchands se groupent en corporations appelées hanses : telle la Hanse des Marchands de l'eau à Paris et la Hanse allemande.

4. Le commerce le plus actif est le commerce par mer, surtout en Méditerranée. Il fait la richesse de Gênes et de Venise.

5. Le commerce océanique a donné naissance au grand port de Bruges, entrepôt des marchandises venues soit par mer de l'Angleterre et des ports de la Baltique, soit par terre de l'Italie.

6. Sur terre la grande route commerciale est celle qui relie la Flandre à l'Italie. Là se tiennent les foires de Champagne.

7. La présence des banquiers, surtout italiens, y montre déjà la puissance de l'argent, qui va se développer pour le plus grand profit de la bourgeoisie et au détriment de la noblesse.

DOCUMENTS

LA FOIRE DU LENDIT

Le Lendit se trouvait sur la route qui reliait Paris à l'abbaye de Saint-Denis. Chaque année, au mois de juin, on y exposait des reliques. Ces processions attiraient des foules énormes et, à l'occasion de ces fêtes, on tenait une foire.

La miniature de la page suivante montre l'évêque de Paris bénissant la foire. Jusqu'en 1622 en effet, Paris n'eut qu'un évêque : l'archevêque résidait à Sens. Cette anomalie s'explique de la façon suivante : à la fin de l'Empire romain, quand l'Église chrétienne s'organisa, Sens, capitale d'une province romaine, était une ville beaucoup plus importante que Paris.

Nous possédons un petit poème du treizième siècle, le « Dit du Lendit », qui est comme un guide de la foire. Suivons notre auteur. Voici d'abord les « regrattiers » qui vendent des comestibles au détail, les cervoisiers (la cervoise est une boisson fermentée), « taverniers, puis tapissiers. Assez près d'eux sont les merciers » ; puis la « foire du parchemin » où professeurs et étudiants de Paris venaient s'approvisionner. « Puis m'en reviens en une

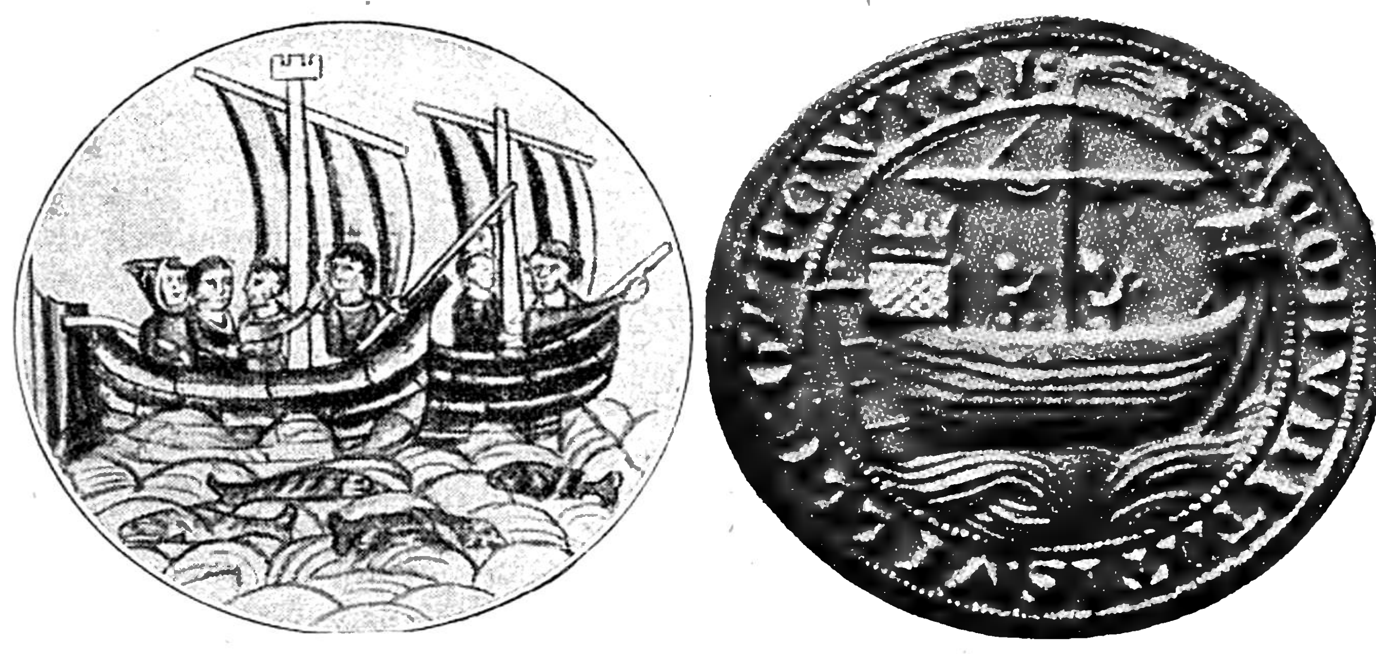


Photo. Hachette.

LA FOIRE DU LENDIT.
D'après une miniature.

plaine, Là où l'on vend cuirs crus (non travaillés) et laine. M'en viens par la ferronnerie, Après trouvai la batterie (où l'on vend du métal battu et travaillé). Cordouanier et bourrelier, Sellier et frenier (marchand de freins pour chevaux) et cordier, Chanvre filé et cordouan ». Voici « ceux qui amènent le bétail, Vaches, bœufs, brebis et pourceaux. Et ceux qui vendent les chevaux, Ronsins, palefrois, destriers, Les meilleurs que l'on peut trouver, Juments, poulains et palefrois Tels qu'il en faut pour comtes et rois... Tout vient au Lendit .» Participaient à la foire, outre Paris, toutes les villes du nord du royaume. (D'après M. POÊTE, *Paris*, t. I. A. Picard, éd.)

Exercices. — **1.** Comment l'évêque tient-il les doigts quand il bénit ? — **2.** Citez une ville des Pyrénées qui s'est développée au XIXe siècle à la suite d'un pèlerinage en l'honneur de la Vierge ?



Miniature d'un manuscrit de 1242. Sceau de la ville de Lipswich

LE GOUVERNAIL MODERNE.

Ces gravures sont extraites de Lefebvre-Desnouettes. *De la marine antique à la marine moderne La révolution du gouvernail*, Masson éd.

Reportez-vous à la gravure de la page 84. Vous y trouvez la reproduction de barques normandes. A l'arrière des barques vous croyez voir une rame. Ce n'en est pas une, c'est un gouvernail. Comparez-le à celui de la barque ci-dessus à gauche. Vous voyez qu'ils ne sont pas placés tous deux au même endroit du bateau. Le gouvernail latéral, *encore employé par les marins de Guillaume le Conquérant au milieu du onzième siècle, est le seul que l'on ait connu jusque-là, non seulement au Moyen Age, mais encore dans l'Antiquité. Reportez-vous à vos manuels de 6e et 5e ; cherchez-y des représentations de navires égyptiens, phéniciens, grecs, romains : vous n'y trouverez pas d'autre gouvernail. C'est encore ce gouvernail latéral que l'on pouvait voir sur le sceau de certaines villes commerçantes au milieu du treizième siècle. Or ce « gouvernail-rame » est très rudimentaire ; on ne peut l'employer que sur des petits bateaux : il ne suffirait évidemment pas à diriger les péniches qui descendent nos fleuves et à plus forte raison nos transatlantiques. Le gouvernail que vous voyez dans la gravure ci-dessus à gauche n'est plus latéral comme les précédents, il est* axial, *c'est-à-dire placé dans l'axe même du bateau, et il descend profondément sous le niveau de l'eau. Il est attaché à la coque comme le sont encore les gouvernails d'aujourd'hui et on le manœuvre comme ceux de nos barques et de nos péniches actuelles. Ce nouveau type de gouvernail se trouve représenté pour la première fois dans un manuscrit de 1242 dont vous avez ici une miniature ; vous le retrouvez sur le sceau de la ville anglaise de Lipswich au treizième siècle. Un tel gouvernail permet seul de diriger en pleine mer un grand navire : sans lui les voyages maritimes des quinzième et seizième siècles, la découverte des côtes d'Afrique et d'Amérique, eussent été impossibles.*

LES ORIGINES DE L'ATTELAGE MODERNE

Beaucoup d'inventions datent du Moyen Age. C'est alors qu'on employa pour la première fois dans l'Europe occidentale le *bouton*, le *rabot*, le *moulin à vent*, le chauffage à la *houille*, l'*étrier*, le *soufflet*, le *rouet*, la *scie mécanique*, les *lunettes*, le *gouvernail*, la *boussole* — sans parler d'autres inventions comme celles des *armes à feu*, de l'*imprimerie*, de nouvelles *méthodes d'architecture*, que nous étudierons plus loin.

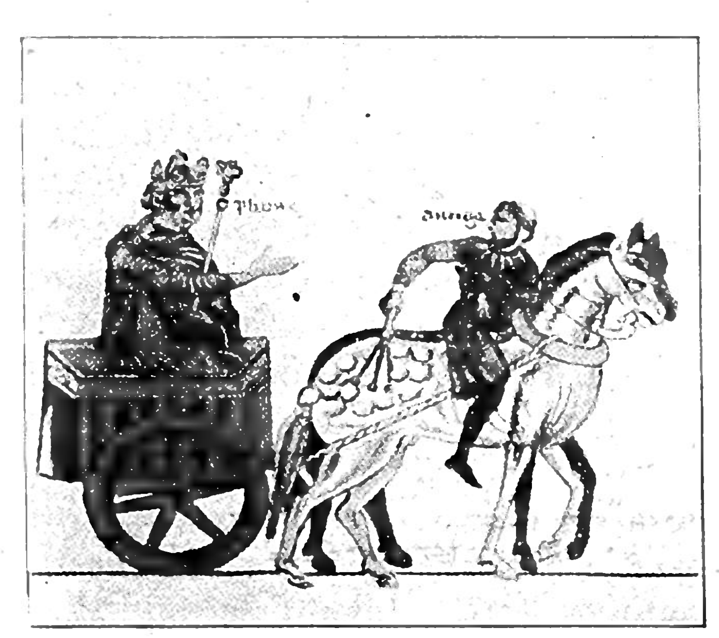
De grands progrès furent également réalisés dans l'art d'atteler les chevaux. La découverte fondamentale a été celle du *collier*. La photographie ci-contre, en haut, vous montre comment les chevaux étaient attelés avant le onzième siècle de notre ère. Ils n'ont pas de collier comme ils en ont dans les miniatures représentées au-dessous. Une bande de cuir passe autour de leur cou et vient s'attacher au joug auquel est lié le timon. Lorsque le cheval tire la voiture, avec quelle partie de son corps tire-t-il ? Vous voyez que la bande de cuir ne prend pas appui sur le squelette. Vous distinguez la colonne vertébrale ; et en avant, le long du cou, très près de la peau, la trachée artère. Lorsque le cheval donnera un gros effort, il courra le risque d'être étouffé. Vous comprenez maintenant pourquoi une loi romaine interdisait de faire traîner à deux chevaux une charge de plus de cinq cents kilos et pourquoi les colosses égyptiens ou assyriens étaient traînés par des hommes et non par des chevaux.

Lorsqu'un homme tire un fardeau avec une corde, il ne met pas la corde autour de son cou, mais à son épaule. De même dans le système moderne de l'attelage, le collier s'appuie au squelette. Dès lors la charge tirée par l'animal pourra être beaucoup plus considérable que dans l'Antiquité : aujourd'hui deux chevaux tirent sans difficulté un haquet chargé de barriques de vin, d'un poids total de 7000 kilogrammes (au lieu de 500 sous les Romains !). Remarquez également que le collier permet de n'atteler qu'un cheval si on le veut ; d'autre part apparaît alors une pièce du harnachement qui était absente dans l'attelage antique et que vous voyez sur les miniatures de la page ci-contre : ce sont les *traits*. Une autre conséquence de la découverte du collier vous est indiquée par la miniature de droite : on peut atteler les chevaux non plus seulement de front, mais de file. Jamais l'Antiquité n'avait utilisé l'*attelage en file*.

La découverte du collier avait été précédée par une autre invention, *la ferrure* des chevaux, qui apparaît vers le neuvième siècle, peu avant le moment où l'on inventait l'*étrier*. Dans le même temps, on commença à attacher *le joug des bœufs* non plus à leur garrot mais à leurs cornes.

Exercices. — **1.** Pourquoi ne peut-on atteler de chevaux en file quand on n'emploie pas de traits ? — **2.** Sur les bas-reliefs antiques les chevaux attelés relèvent toujours la tête et cambrent le cou. Pourquoi ? Aujourd'hui un cheval qui « donne un coup de collier » lève-t-il ou baisse-t-il la tête ? — **3.** Quelle est l'utilité de la ferrure des chevaux ? — **4.** En quoi la découverte du collier a-t-elle amélioré le sort des travailleurs ?

Attelage antique.



L'Apparition du collier.
Miniature d'un manuscrit du XIIe siècle.



L'Attelage en file.
Miniature d'un manuscrit du XIVe siècle.

Ces gravures sont extraites de Lefebvre-Desnouettes : *L'attelage et le cheval de selle à travers les âges*, Picard éditeur.

CHAPITRE XVI

LA VIE DE TOUS LES JOURS AUX XIIᵉ ET XIIIᵉ SIÈCLES

Malgré les dangers de toutes sortes, famines, incendies, épidémies, qui menaçaient les villes, la vie y était pittoresque et s'égayait souvent de fêtes. Le goût du luxe se développait dans la riche bourgeoisie comme dans la noblesse.

1. L'habitation. Dans les villes, dont on a vu plus haut l'aspect pittoresque[1], les logements étaient souvent exigus. La place manquait pour construire les maisons. Entourées de leur ceinture de remparts, les villes ne pouvaient pas facilement s'agrandir au fur et à mesure que leur population s'accroissait.

Si l'on excepte les demeures des seigneurs et des riches bourgeois, la pièce principale de la maison était la cuisine, avec la grande cheminée. Les Anciens ne connaissaient pas les cheminées : ils utilisaient des braseros portatifs, c'est-à-dire des sortes de bassins de métal où l'on brûlait du bois ou du charbon de bois. Les premières cheminées furent de grands braseros fixes, de forme circulaire qui se plaçaient au centre de la pièce : la fumée se répandait partout. A partir du XIIᵉ siècle, on adossa la cheminée au mur et la fumée sortit par le toit. Au-dessus des chenets où brûlaient d'énormes bûches, pendait la tige de fer de la *crémaillère :* c'est là qu'on attachait la marmite. A portée de la main, il y avait l'écumoire, la cuiller à pot, les broches, les pincettes, le tisonnier et le soufflet (inventé au XIIᵉ siècle). Le long du mur, on trouvait le coffre où l'on pétrissait le pain et où on le conservait quand il était cuit. On mangeait à une longue table — on ne prenait place que d'un côté, l'autre côté restant libre pour le service — et l'on s'asseyait sur un banc ou sur des escabeaux.

Dans les chambres, les lits, toujours de bois, étaient placés en lits de milieu, ne touchant le mur que par la tête. Ils étaient entourés de rideaux ou *courtines.* Sur la paillasse, bourrée de foin ou de paille, on plaçait un matelas de laine ou de coton. Par-dessus les couvertures, on étendait une sorte d'édredon, la *courtepointe*, emplie de coton. Avant de se coucher on déposait ses habits sur une perche placée horizontalement,

1. Voir ci-dessus p. 45 et la gravure de la p. 51.

à l'exception de la chemise qu'on glissait sous l'oreiller. Les vêtements en réserve n'étaient pas, comme aujourd'hui, pendus dans une armoire mais, comme chez les Grecs et les Romains, placés dans un coffre, semblable à une grande malle.

Il n'y avait pas de carreaux de verre aux fenêtres, mais des feuilles de parchemin huilé. Le soir, on s'éclairait avec des chandelles de suif qui donnaient beaucoup de fumée.

Chez les riches, le luxe se développa au XIIIe siècle. Les murs des pièces furent tendus de toiles peintes ou de cuir de Cordoue gaufré ou doré. L'ensemble de ces tentures constituait ce qu'on appelait la *chambre*. Les fenêtres furent garnies de vitraux, faits de morceaux de verre colorés et sertis dans d'étroites lames de plomb. On eut des chaires, semblables à de grands fauteuils, souvent ornées de sculptures. La vaisselle ordinaire se rangeait dans un buffet, mais, pour mettre bien en vue la vaisselle précieuse, on la plaçait sur un *dressoir*.

2. Le costume. Au début du douzième siècle, le costume différait peu de l'ancien costume franc qu'on portait au temps de Charlemagne. Les hommes avaient des *braies*, sorte de caleçon de toile, sur lequel on passait la chemise ou *chainse*, souvent gaufrée à petits plis. La chemise était encore un vêtement de luxe et on ne la portait que le jour. Il n'y avait pas de linge de nuit et l'on couchait tout nu dans son lit.

Par-dessus la chemise, on mettait le *bliaud*, tunique serrée à la taille et qui s'arrêtait aux genoux. Les jambes et les pieds étaient protégés par de grands bas, les *chausses*. Sur l'épaule droite, on agrafait la *chape*, manteau-pèlerine à capuchon.

Puis les vêtements devinrent plus longs, du moins pour les bourgeois et les seigneurs, et tombèrent jusqu'aux chevilles. Le bliaud fut remplacé par la *cotte*, qui avait à peu près la même forme ; par-dessus, le *surcot*, sans manches ou à demi-manches. Enfin le manteau, souvent garni de fourrures — hermine, vair et petit-gris (écureuil), castor, etc. — était rejeté en arrière sur les épaules et retenu par-devant au moyen d'une cordelière[1].

Les bliauds et cottes des femmes tombaient jusqu'aux pieds. Les élégantes recherchaient les étoffes d'Orient et d'Italie, drap d'or, soies brochées, soies souples et satinées, brocarts ou velours satins rehaussés

1. C'est au treizième siècle que l'on inventa le *bouton*.

d'or. Parfois les manches étaient indépendantes de la robe ; on se les faisait épingler ou même coudre après qu'on avait passé la cotte. Le surcot était aussi très long, parfois muni d'une traîne, et on le relevait de la main par-devant, quand on marchait. Les femmes portaient des bagues, mais n'avaient ni colliers, ni bracelets, ni boucles d'oreilles.

3. Coiffure et chaussures. Depuis l'époque de Charlemagne, les hommes avaient les cheveux courts. A la fin du XIIe siècle, la mode fut aux cheveux plus longs ; on se les faisait *doreloter*, c'est-à-dire onduler. Les femmes portèrent d'abord deux longues tresses, parfois en faux cheveux. Puis elles relevèrent leurs cheveux sur la tête et les serrèrent dans un haut bandeau de linge, le *touret*, retenu par une mentonnière.

Les chapeaux étaient de forme extrêmement variée, depuis le bonnet-capuchon jusqu'au chapeau de feutre, au chapeau de plumes et au chapel de fleurs, sorte de couronne de fleurs que les élégants portaient comme coiffure de cérémonie. Les riches mettaient des gants en tricot, en peau ou en fourrure ; on les fabriquait surtout à Londres et à Paris. Les chaussures des gens du peuple étaient confectionnées par des *savetiers*, celles des riches par des cordouaniers (d'où nous avons fait le mot cordonniers), c'est-à-dire ceux qui travaillaient le cuir à la manière des ouvriers de Cordoue.

4. Les repas. Le goût du luxe se manifesta non seulement dans l'ameublement et le costume, mais aussi dans les repas.

Au moment du dîner (vers dix heures du matin) et du souper (vers six heures du soir), les serviteurs posaient sur la nappe les plats couverts, pour que les mets ne se refroidissent pas ; de là vient notre expression : « mettre le couvert ». La fourchette était encore inconnue. On buvait dans des gobelets de métal ou de bois : le verre était connu, mais peu employé. Les pauvres mangeaient surtout des légumes (les fèves et les pois jouaient le rôle que jouent aujourd'hui les pommes de terre), du lard, du fromage, mais très peu de viande. Aux jours où l'Église ordonnait de faire maigre, on servait du poisson, — souvent du poisson salé qui coûtait moins cher. Les riches aimaient les viandes de gibier, cerf, chevreuil, sanglier ; ils appréciaient aussi le paon, le cygne, le héron, la cigogne. On prodiguait, pour assaisonner les sauces, l'ail,

la menthe et les épices (poivre, clou de girofle, cannelle, anis, gingembre, cumin, safran). On buvait du vin ou de la bière ou de l'*hypocras*, c'est-à-dire une infusion de cannelle et d'amandes dans du vin sucré.

5. Les jeux et les fêtes. La vie étant moins dure qu'aux siècles précédents et la richesse plus abondante, la société fut, par une conséquence toute naturelle, d'humeur plus joyeuse, plus avide de distractions de toutes sortes : les jeux et les fêtes se multiplièrent.

Les nobles continuaient à se passionner pour les jeux violents, pour la *chasse*, les *tournois* ou le jeu de la *quintaine*. Les tournois étaient l'occasion de grandes fêtes qui attiraient de véritables foules. Au château, le délassement préféré des seigneurs était le *jeu d'échecs*. On aimait à danser, à jouer à la balle, au *billart* (qui était une sorte de croquet) et à la *soule*, qui ressemblait à notre football.

De temps en temps, quelques fêtes mettaient plus d'animation dans la ville. Au jour de Noël, on élevait dans l'église une crèche ; une femme et un petit enfant représentaient la Vierge et Jésus et des assistants, vêtus en bergers, venaient adorer le nouveau-né. Ou bien le curé racontait comment les prophètes d'Israël avaient prédit la venue du Messie : à chaque fois qu'il nommait l'un d'entre eux, un fidèle s'avançait et récitait quelques-unes des prophéties que la Bible attribue à ce prophète.

A d'autres époques de l'année, on mettait en scène des récits connus de la Bible, par exemple l'histoire d'Adam et d'Ève, le meurtre d'Abel par Caïn ou bien des épisodes de la vie des saints. De même, lors de la fête patronale, les confréries faisaient jouer parfois une sorte de petite pièce de théâtre, appelée *miracle*, dont le sujet était un miracle attribué au patron de la confrérie.

Parfois certaines fêtes religieuses avaient un curieux accent de gaieté populaire. Le 28 décembre, anniversaire du massacre des Innocents, on élisait un évêque des Innocents qui disait la messe, donnait la bénédiction et recevait de l'évêque une redevance. Ce jour-là, dans certains couvents, les religieuses avaient le droit de recevoir des invités, de dîner et de danser avec eux. A la même époque, on célébrait la fête de l'Ane : en mémoire de l'âne qui avait, selon la tradition, porté en Égypte la Vierge et Jésus, on amenait dans l'église un âne revêtu d'ornements sacerdotaux, on lui adressait une harangue grotesque, puis, dans un vacarme épouvantable, toute l'assistance se mettait à braire. A Reims, tous les ans, on assistait à la *procession du hareng :* ce jour-là les chanoines

sortaient en procession et chacun d'eux traînait derrière lui un hareng attaché à une ficelle, il essayait de marcher sur le hareng de celui qui le précédait et d'empêcher qu'on ne marchât sur le sien.

6. La violence des mœurs. Cette société du douzième et du treizième siècle si vivante, si turbulente, offre les plus étranges contrastes. Les jours d'épouvante succèdent sans transition aux jours de farces, les massacres les plus hideux aux réjouissances les plus innocentes. Les mœurs s'affinent, les seigneurs se piquent de *courtoisie* à l'égard des dames ; cependant la violence continue à sévir partout, aussi bien dans les classes populaires que dans la caste seigneuriale. On peut s'en rendre compte par la persistance du *droit de vengeance* de famille à famille, et du *droit de guerre privée.* Au village ou à la ville comme au château, ne pas laver dans le sang l'affront fait à l'un des siens semblait déshonorant. De là un état permanent de troubles, des rixes, des luttes à main armée, non seulement entre nobles, mais entre bourgeois et entre paysans.

On a vu que le clergé d'abord, puis les rois capétiens s'étaient efforcés de substituer l'ordre et la paix à ce régime de violence. Depuis Philippe Auguste le droit de guerre privée était limité, depuis saint Louis il était officiellement aboli. A cet égard, le treizième siècle fut donc une époque de progrès. Les guerres et les vengeances privées n'en subsistèrent pas moins. De ces coutumes barbares, notre époque a conservé un vestige : le duel.

RÉSUMÉ

1. L'habitation est en général simple et la cuisine est la pièce principale. Mais le luxe se développe vite chez les riches.

2-3. Les vêtements s'allongent et le costume des hommes tend à ressembler à celui des femmes.

4. Les repas sont abondants ; les riches sont friands de venaisons et les mets sont rehaussés d'épices.

5-6. La société est gaie et aime à s'amuser, parfois de façon puérile. Les miracles joués par les confréries annonçent les futures pièces de théâtre. Mais les mœurs restent encore brutales, malgré les efforts de l'Église et de la Royauté.

DOCUMENTS

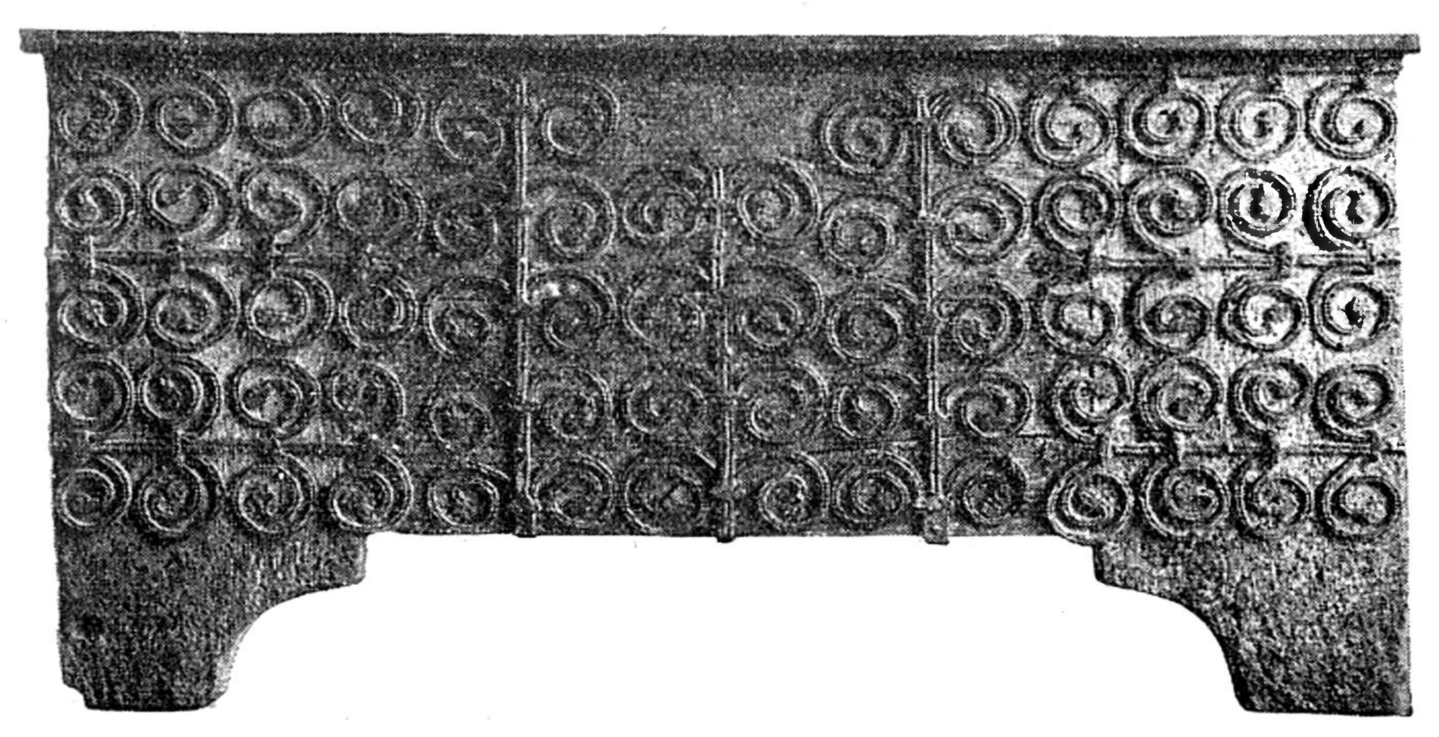


Photo Giraudon.



Photo. British Museum.

I. Coffre du XIIIe siècle.

II. Un grand seigneur a table (Miniature anglaise du XIVe siècle.)

Le coffre était au Moyen Age le meuble par excellence. Celui-ci est en bois peint de rouge, recouvert de pentures *en fer forgé à volutes. — Au moment des repas, on* dressait la table, *c'est-à-dire qu'on plaçait sur des tréteaux des planches de bois sur lesquelles on étendait la nappe. On utilisait cuillers et couteaux ; on tranchait sa viande sur un morceau de pain rectangulaire comme le fait la dame placée à droite de Geoffrey Luttrell (voir p. 151). La fourchette étant inconnue, on mangeait avec les doigts. A gauche, deux dominicains.*

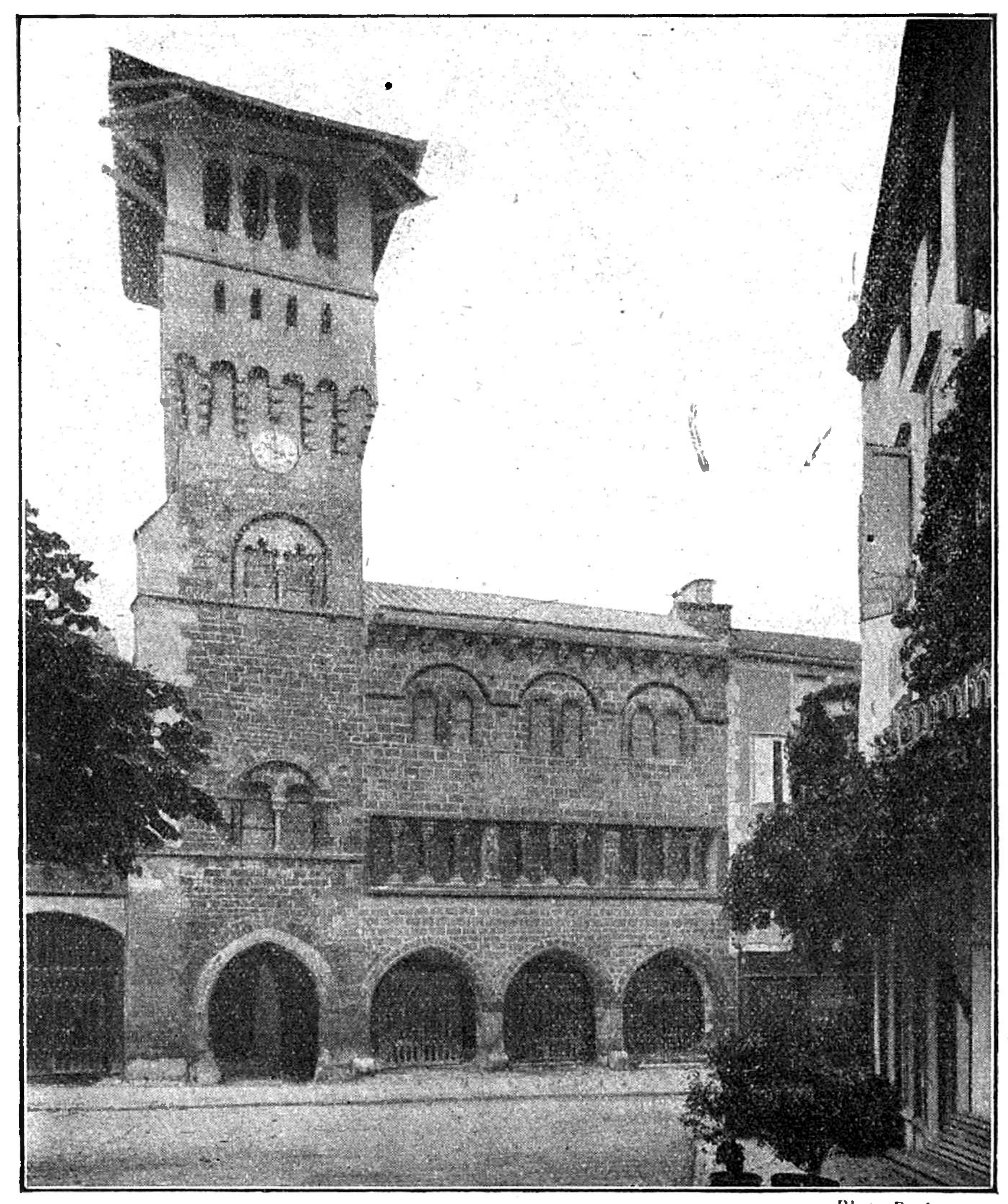


Photo Boulanger.

MAISON DU XIIe SIÈCLE
A Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne).

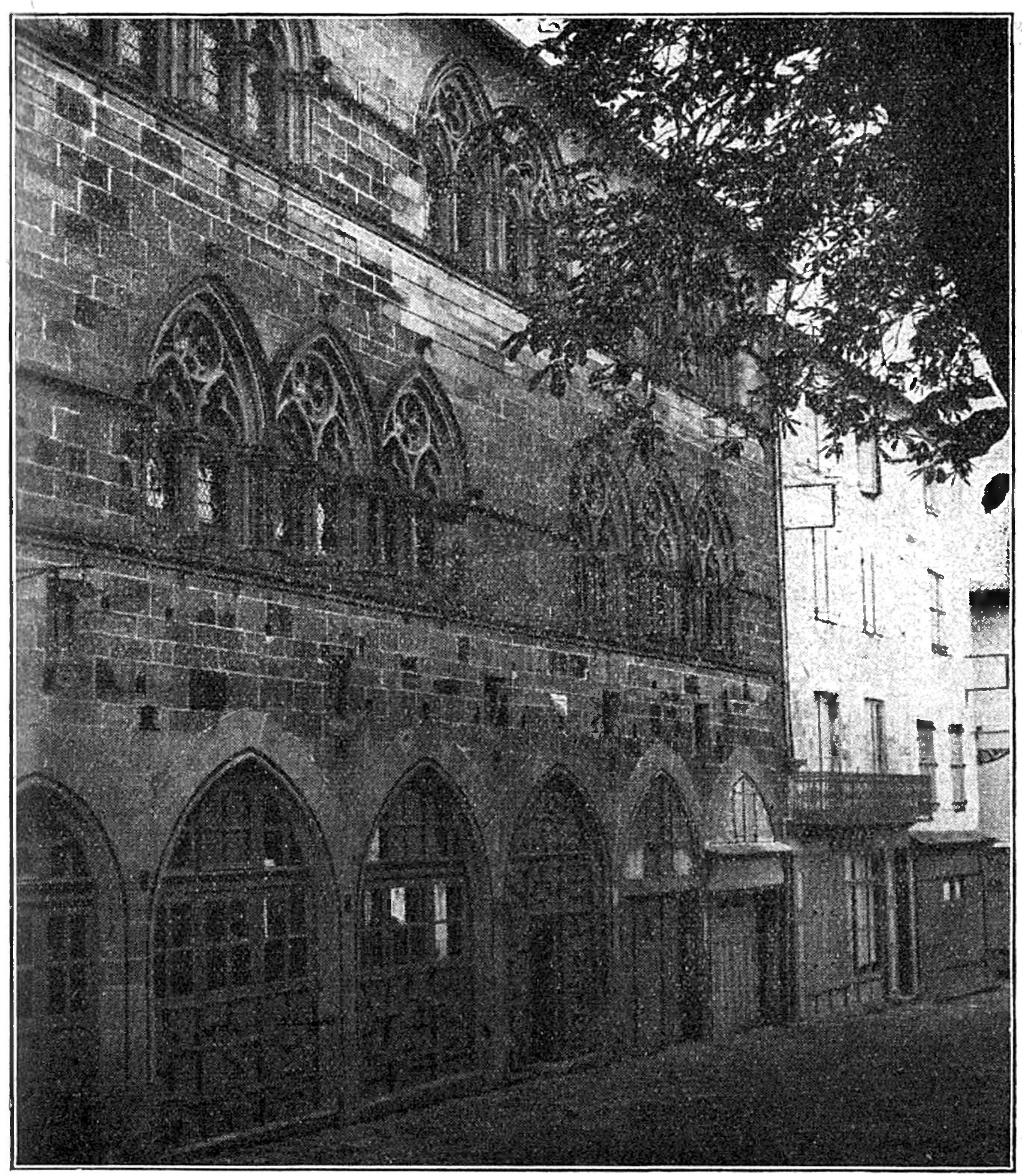


Photo Roubier.

MAISON DU XIVe SIÈCLE A CORDES (Tarn).

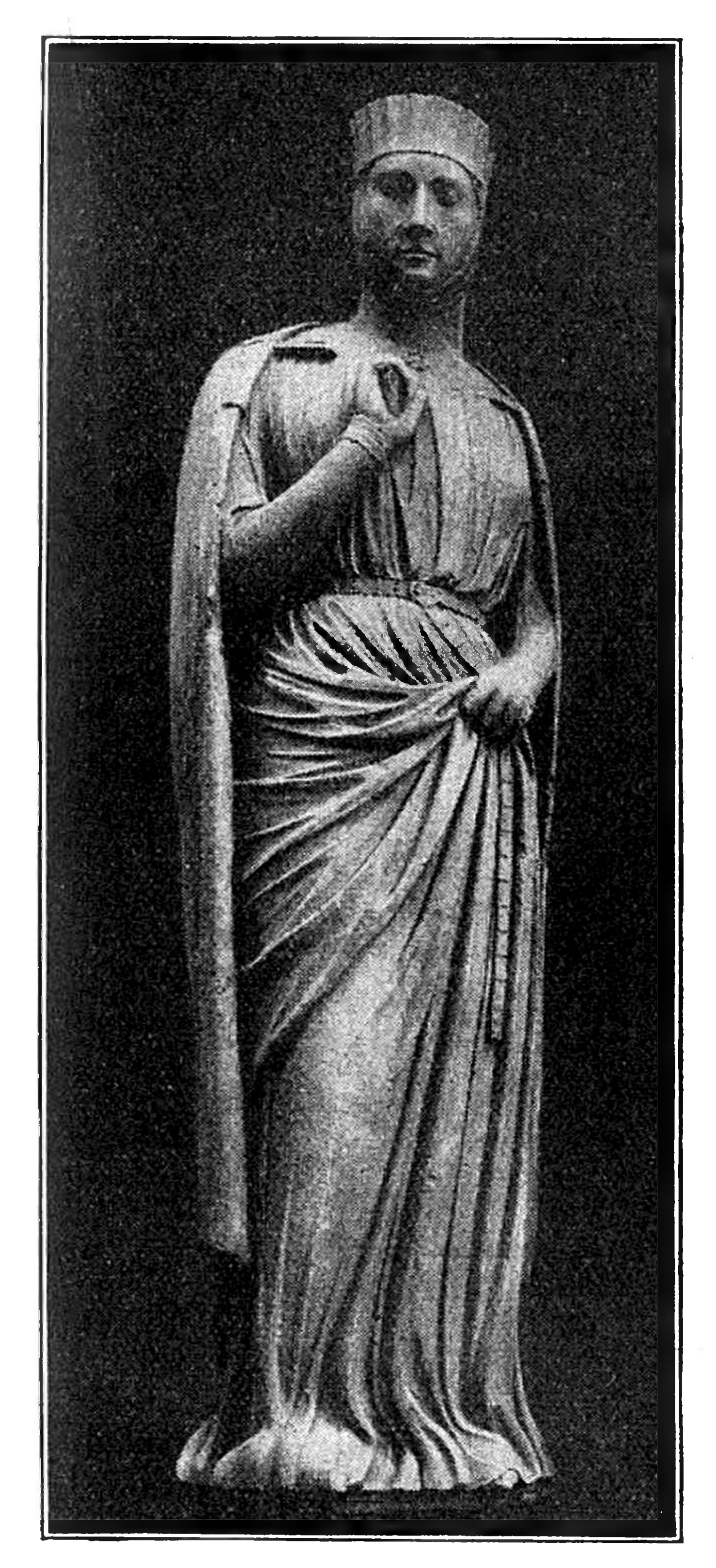
La maison de la page ci-contre, construite pour un seigneur vers 1125, devint en 1312 l'hôtel de ville de Saint-Antonin. La maison ci-dessus, de deux siècles plus jeune, est remarquable par ses fenêtres.



Photo Roubier.

COSTUMES DU XIIe SIÈCLE. Statues du portail occidental de la cathédrale de Chartres.

On verra ci-dessous, pages 194 et 195, la signification et l'emplacement de ces statues. La reine (deuxième statue en partant de la droite) a des tresses qui lui retombent sur la poitrine ; noter la longueur démesurée des manches.





Photos Hachette et Giraudon.

LA MODE FÉMININE AU XIIIe SIÈCLE.

A droite, une statue de la cathédrale de Reims : Ève caressant le serpent (qui est ici une salamandre). La jeune femme porte les cheveux flottants sous le voile qui lui couvre la tête. A gauche, la reine de Saba (cathédrale de Chartres) : long surcot serré par une ceinture, manteau retenu par une cordelière, haut touret et mentonnière qui cachent les cheveux. Comparez avec la gravure de la p. 180.



Photo Hachette.

LA NOBLE DAME ET LE COLPORTEUR. Manuscrit Manesse.

*Cette miniature est extraite d'un célèbre manuscrit suisse du début du XIV*e *siècle où le chevalier Manesse et son fils avaient recueilli les plus beaux poèmes courtois (on verra p. 184 le sens de ce mot) écrits en langue allemande aux XII*e *et XIII*e *siècles. Les auteurs de ces pièces de vers sont connus sous le nom de Minnesinger, c'est-à-dire chantres de l'amour courtois. Le manuscrit Manesse est orné de miniatures qui mettent en scène les Minnesinger les plus célèbres. Pour une raison inconnue, le peintre a représenté ici l'un d'eux sous les traits d'un colporteur qui va de ville en ville, transportant sa pacotille sur son âne. On le voit ici offrant des ceintures et des sacs à une noble dame qui tient dans le bras un petit chien. Cotte verte, surcot rose sans manches, longues tresses blondes.*

Que sont les points blancs aux sabots de l'âne ?



Photo Hachette.

LA CHASSE AU FAUCON. Manuscrit Manesse.

Les empereurs Hohenstaufen furent, eux aussi, des Minnesinger. *Voici le dernier d'entre eux,* Conradin, *petit-fils de Frédéric II. Vaincu par Charles d'Anjou, il fut exécuté à l'âge de seize ans en 1268. Décrivez la scène.*

CHAPITRE XVII

L'ENSEIGNEMENT, LA LITTÉRATURE ET L'ART AUX XIIe ET XIIIe SIÈCLE.

Au douzième et treizième siècles se multiplient les grandes œuvres littéraires écrites en langue vulgaire. L'art aussi connaît un magnifique épanouissement, surtout avec la construction des cathédrales. Le génie français rayonne sur toute l'Europe centrale et occidentale.

1. La chrétienté. L'Europe médiévale est une *Europe chrétienne.* La foi dans les dogmes de l'Église et la mise en pratique de ses commandements sont le premier devoir de l'homme. Les chemins de l'Europe sont constamment sillonnés de pèlerins de tous pays, hommes et femmes, riches et pauvres, grands seigneurs ou vilains qui vont honorer les reliques des saints. Etre excommunié, c'est-à-dire exclu de la communauté des chrétiens, est le plus terrible châtiment. Aussi la lutte est-elle constante contre le musulman et l'hérétique. La Croisade est un trait caractéristique du Moyen Age.

La diversité des langues ne fait pas obstacle à cette communauté de civilisation. On se sent chrétien bien plus que Français, Allemand ou Anglais. Les « nations » au sens moderne du mot ne sont pas encore nettement différenciées les unes des autres. Elles se fondent toutes dans une unité plus vaste : la *chrétienté,* dont les deux chefs sont le pape et l'empereur.

Il est naturel que, dans ces conditions, l'Église se charge de donner *l'instruction.* Ce n'est pas seulement parce que le clergé est presque seul alors à être instruit ; c'est surtout parce que l'élève ou l'étudiant doit recevoir un enseignement où rien ne vienne contredire ou mettre en doute les dogmes.

L'art aussi est au service de l'Église. Le monument qui caractérise l'Europe catholique des XIIe et XIIIe siècles est la *cathédrale.* Le fidèle

y reçoit les sacrements ; en même temps les statues, les bas-reliefs, les fresques, les vitraux lui rappellent son catéchisme et les principaux événements de l'Histoire sainte.

2. L'enseignement. Les premiers rudiments de l'instruction étaient donnés dans les écoles primaires attachées aux couvents et aux églises de villages. Les études qui correspondent à notre enseignement secondaire et supérieur se faisaient soit dans des abbayes, soit dans les écoles fondées par les évêques dans les villes : celles de Chartres et surtout de Paris furent célèbres. Pour avoir le droit d'enseigner il fallait recevoir de l'évêque la *licence*, c'est-à-dire la permission (d'enseigner).

Il n'y avait pas d'établissements scolaires comme aujourd'hui. Le professeur louait une salle à ses frais et y faisait ses cours ; il recevait de chaque élève une rétribution. A Paris les professeurs enseignaient sur la rive gauche de la Seine dans le quartier de la montagne Sainte-Geneviève. Ce quartier des études s'appelait et s'appelle encore le *Quartier Latin*, parce que tous les cours se faisaient en latin. Le latin était en effet la langue internationale de l'Europe : tous les hommes cultivés lisaient, parlaient et écrivaient en latin. Les livres continuaient à être copiés à la main, puisque l'imprimerie n'était pas encore inventée; cependant ils étaient moins rares qu'on ne pourrait le croire.

Beaucoup d'étudiants étaient pauvres et leurs familles n'avaient pas de quoi payer leur pension. Des personnes charitables créèrent pour quelques-uns d'entre eux des *collèges* où ils trouvaient gratuitement le logis et le couvert. Tel fut à Paris le collège de *Sorbonne*, fondé par l'aumônier de saint Louis, Robert de Sorbon, pour hospitaliser des étudiants en théologie. Plus tard, à partir du quinzième siècle, les professeurs prirent l'habitude de venir faire leurs cours dans les collèges ; ceux-ci devinrent alors des établissements d'instruction.

3. Les Universités. A partir du XIIe siècle, les abbayes cessèrent de donner l'enseignement et seules subsistèrent les écoles des villes épiscopales. Mais bientôt maîtres et étudiants ne voulurent plus dépendre des évêques et, à l'exemple des bourgeois, ils s'associèrent en corporations qui prirent le nom d'*Universités.* Il en fut ainsi à Bologne d'abord, puis à Paris, vers 1200. Indépendante de l'évêque, l'Université de Paris le fut aussi du roi : elle s'administrait elle-même et ne relevait que du pape.

A l'Université de Paris ce que nous appelons l'enseignement secondaire était enseigné à la *Faculté des Arts libéraux*[1]. Il fallait en avoir suivi les cours pour pouvoir se spécialiser ensuite dans l'une des trois Facultés qui correspondaient à notre enseignement supérieur : *Théologie*, *Droit* ecclésiastique, *Médecine*. Chaque Faculté avait à sa tête un *doyen* ; celui des Arts libéraux était en même temps le chef de toute l'Université et portait le titre de *recteur*.

A l'image de l'Université de Paris se fondèrent au treizième siècle d'autres Universités : en France celles de Toulouse, d'Orléans, de Montpellier ; à l'étranger celles d'*Oxford* et de *Cambridge* en Angleterre. Mais aucune n'eut autant de prestige que celle de Paris. Sa Faculté de Théologie, où enseigna au temps de saint Louis le Dominicain italien *saint Thomas d'Aquin*, était sans rivale en Europe.

4. Apparition de la littérature française. La langue de l'Église et des savants était le latin. Beaucoup d'œuvres du Moyen Age, traités de théologie, sermons, ouvrages scientifiques et historiques, sont donc écrites en latin et cette *littérature latine du Moyen Age* est fort importante.

A partir de la fin du XIe siècle apparurent des œuvres littéraires en « langue vulgaire » c'est-à-dire écrites dans la langue que les habitants parlaient couramment entre eux. En France, les œuvres rédigées en langue d'oc, au sud de la Loire, étaient surtout de petits poèmes composés par des troubadours et que l'on récitait en s'accompagnant de musique. En pays de langue d'oïl le dialecte de l'Ile-de-France, ou *français*, l'emporta sur tous les autres. C'est dans cette langue que furent écrites les *chansons de gestes*, grands poèmes qui racontent les *gestes* ou exploits de quelque illustre guerrier : Charlemagne, Roland, Raoul de Cambrai. La plus célèbre, la *Chanson de Roland*, remonte à 1080 environ. Plus tard on composa, également en vers, des *romans courtois*, où l'on voit les prouesses d'un chevalier imaginaire, modèle de courtoisie et qui fait preuve d'un respectueux amour à l'égard de la dame qu'il a choisie : tel Tristan à l'égard d'Yseut. Le plus célèbre auteur français de romans courtois fut *Chrétien de Troyes* (mort vers 1200). L'une des œuvres

1. Les Arts libéraux correspondaient en partie aux matières que les élèves étudient aujourd'hui dans les lycées et collèges : grammaire, art de bien écrire, de raisonner juste, arithmétique, géométrie, astronomie, musique.

les plus goûtées du XIIIe siècle fut le *Roman de la Rose*. De cet immense poème la première partie, œuvre de *Guillaume de Lorris*, est un panégyrique de l'amour courtois ; la seconde au contraire, œuvre de *Jean de Meung*, persifle les rois, les nobles, les moines et même la « courtoisie » : en revanche elle exalte la science et elle est comme le résumé de tout ce qu'on savait au Moyen Age,

A ceux qui ne s'intéressaient pas aux chansons de gestes et aux romans courtois, les écrivains offrirent des poèmes malicieux, les *fabliaux*, ou de petites pièces de théâtre. Parfois ils mirent en scène des animaux en leur attribuant les sentiments des hommes : tel fut le *Roman de Renart*.

En prose, les premières œuvres importantes furent des œuvres historiques : la *Conquête de Constantinople*, composée par Villehardouin à son retour de la quatrième Croisade, et, cent ans plus tard, l'*Histoire de saint Louis*, œuvre de Joinville.

La littérature française avait alors une vogue immense dans toute l'Europe, mais il y eut aussi de grands écrivains en Allemagne : tels les auteurs de l'épopée des *Niebelungen* ou ceux des romans et des poèmes courtois[1]. Le plus grand poète du Moyen Age fut le Florentin *Dante* (1265-1321), qui écrivit en italien la *Divine Comédie*.

5. L'art du XIe au XIIIe siècle. L'art du Moyen Age fut avant tout un *art religieux*. Architectes, peintres et sculpteurs suivaient les directives du clergé.

Dès le début du XIe siècle, le secret des grandes constructions fut retrouvé dans l'Europe occidentale et la *cathédrale* apparut. Le grand édifice, fait pour contenir des foules, est désormais en pierre ; il est couvert d'une voûte et non plus d'un plafond en bois. La forme de la voûte et les détails de la construction varièrent au cours du Moyen Age. C'est pourquoi on distingue l'*art roman*, qui commence vers 1025 et l'*art gothique ou ogival*, qui naît un siècle plus tard dans l'Ile-de-France, vers 1125. Les chefs-d'œuvre de l'architecture française ne sont d'ailleurs pas uniquement des églises comme les cathédrales de Paris, de Chartres, de Reims, d'Amiens, de Bourges, etc. Ce sont aussi des *monastères* comme l'abbaye du Mont-Saint-Michel, des *hôtels de ville* comme celui de Bruges, des *halles* comme celles d'Ypres, des *palais* comme celui de saint Louis et de Philippe le Bel à Paris.

1. Voir la légende de la p. 180.

En même temps que l'architecture, la *sculpture* qui ne jouait plus qu'un rôle secondaire depuis la fin de l'Empire romain, reprit toute son importance. D'une raideur embarrassée, quoique pleine de mouvement, pendant la période romane, elle crée ensuite des chefs-d'œuvre que l'on peut comparer à ceux de la sculpture grecque. La petite sculpture de métal ou d'ivoire rivalise en perfection avec la grande sculpture en pierre.

La *peinture* prenait des formes très diverses : jusqu'au milieu du quatorzième siècle on ne peignait pas, comme aujourd'hui, sur des panneaux de toile. Les Byzantins étaient passés maîtres dans la *mosaïque*, sorte de peinture en pierre. Les artistes français excellèrent dans la *miniature* des manuscrits ; dans le *vitrail*, sorte de mosaïque de verres de couleur ; dans *l'émail* qui est comme une peinture sur métal ; dans la *tapisserie* qui est une manière de peinture à l'aiguille avec de la laine sur un tissu ; enfin, à l'époque romane surtout, dans la *fresque*, c'est-à-dire la peinture sur les murs. A la fin du treizième siècle, le plus grand peintre de fresques fut un Italien, l'artiste florentin *Giotto*. Comme la littérature française, l'art français fut partout imité.

La civilisation de l'Europe occidentale et centrale, encore si arriérée vers l'an mille, au regard des civilisations byzantine et asiatiques, avait fait en trois siècles d'immenses progrès : elle connaissait maintenant, en partie sous l'influence de la France, un magnifique épanouissement.

RÉSUMÉ

1. Dans la Chrétienté médiévale l'Église dirige l'enseignement et l'art.

2. Sauf dans les écoles primaires, l'enseignement est donné en latin.

3. A partir du début du treizième siècle, professeurs et élèves se groupent en corporations que l'on appelle Universités. La plus célèbre est celle de Paris.

4. A la fin du onzième siècle apparaissent les premières œuvres littéraires écrites en langue vulgaire : chansons de gestes, romans courtois, poésies lyriques, fabliaux, petites pièces de théâtre.

5. L'art prend un nouvel essor à partir de l'an mille. D'après la manière de construire les voûtes, on distingue l'art roman, à partir de 1025 environ, puis un siècle plus tard l'art gothique ou ogival. Par sa littérature et son art, la France joue un rôle prééminent en Europe.

DOCUMENTS

LES DOLÉANCES D'UN INSTITUTEUR PARISIEN AU XIIIe SIÈCLE

« Vous avez veillé à la lumière de la lampe, et le matin vous êtes exténué de l'effort que vous avez dépensé aux leçons de la veille. Pourtant il va vous falloir repartir pour une nouvelle journée et enseigner du matin au soir... Une querelle éclate entre vos écoliers : une voix pleurarde s'élève : vous écoutez le motif de la plainte et les raisons des deux parties ; puis vous appliquez les verges. Mais si, tenant compte de l'âge, vous passez sur un tort sans sévir, les parents font entendre de furieuses protestations ; et, si vous punissez la faute comme elle le mérite, les mêmes parents vous assaillent de leurs reproches, de leurs menaces.

« Et tout cela pour quel profit ! On voit des parents qui, déloyalement, rognent sur le prix dont vous êtes convenus avec eux pour l'instruction de leurs enfants. L'un ne paie qu'une moitié ; l'autre ne paie rien, clamant que son fils n'a fait aucun progrès et n'a rien appris ; un autre jure ses grands dieux qu'il a déjà payé ; un autre encore vous comble de paroles mielleuses et finalement ne donne rien. Pour n'être pas frustré vous recourez aux tribunaux ; mais, si le juge vous donne gain de cause, la moitié du salaire que vous avez récupéré va aux avocats et votre bourse ne s'enfle guère. »



Miniature du XIVe siècle. *Photo Flammarion.*

A L'ÉCOLE PRIMAIRE.



Photo B. N.

LA MUSIQUE.
Miniature de l'*Ars musica* de Beda (XIIIe-XIVe).

La musique moderne dérive de celle du Moyen Age. Au onzième siècle, on inventa la portée *et on fixa le principe d'après lequel tous les signes placés sur la même ligne représentent une même note dans une clé déterminée. Au treizième siècle, les musiciens les plus célèbres furent des Français et des Allemands. — Au centre de cette miniature, le roi David tient une harpe dont il va toucher les cordes à l'aide de sa baguette ou* plectre. *Dans les angles, quatre musiciens qui jouent l'un du* carillon *à huit cloches, l'autre de la* vielle *(il a son archet à la main droite), le troisième de l'*olifant, *le dernier enfin de la* flûte de Pan.

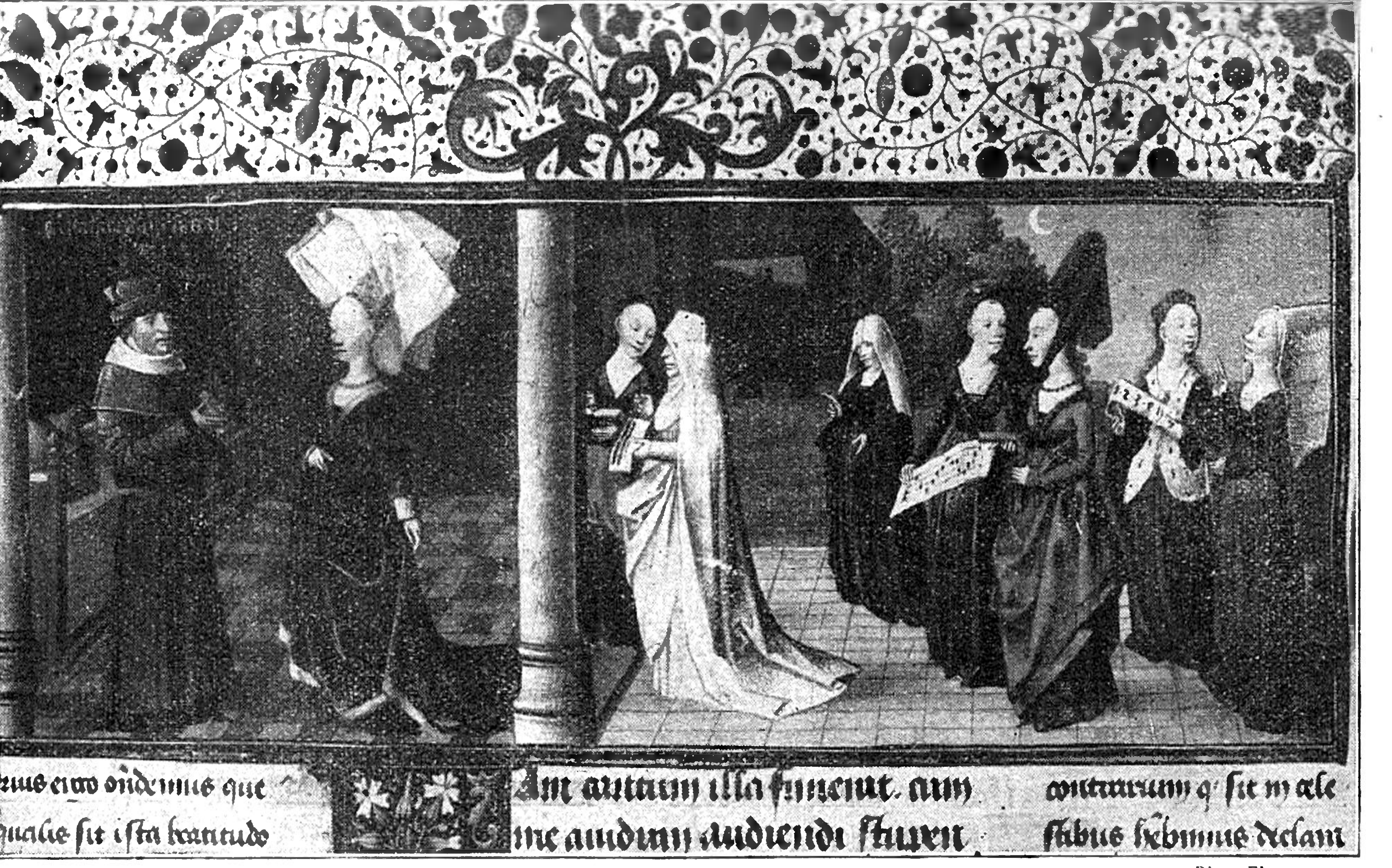


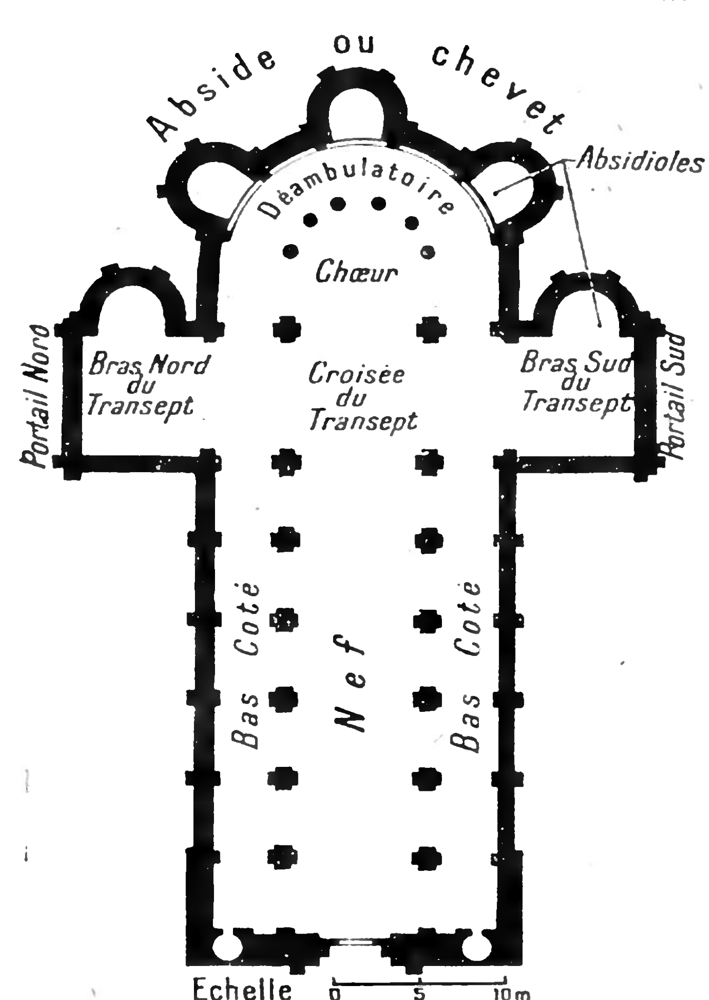
Photo Flammarion.

LES ARTS LIBÉRAUX (Miniature du XVe siècle).

La Philosophie s'avance à gauche, suivie par sept femmes dont chacune représente l'un des Arts libéraux : La Rhétorique *(art de bien écrire) tient à la main un livre et la* Grammaire *un texte de deux lignes. En arrière, au fond, la* Dialectique *(art de raisonner juste) lève le doigt en prononçant le mot latin* ergo *(c'est-à-dire : donc). A ses côtés, la* Musique *montre une partition et la* Géométrie *tient une équerre; l'*Arithmétique *élève une banderole où sont inscrits les chiffres et l'*Astronomie *tient une sphère d'une main pendant que, de l'autre, elle montre le soleil et la lune qui brillent dans le ciel. Les costumes prouvent que la miniature date du XVe siècle.*

PLAN D'UNE CATHÉDRALE

Nous avons vu que le plan des premières églises chrétiennes et celui encore de Saint-Apollinaire-Neuf à Ravenne était le plan des basiliques romaines : un grand bâtiment rectangulaire dont l'une des extrémités était semi-circulaire, et dont l'intérieur était partagé, par des colonnes, en trois travées longitudinales, une travée centrale et deux bas-côtés plus étroits (voir Cl. de 5e, p. 207).



PLAN D'UNE ÉGLISE GOTHIQUE.

Si vous comparez ce plan à celui que vous voyez ici vous distinguez tout de suite plusieurs nouveautés. L'église n'est plus un simple rectangle, elle a la forme d'une croix. Cette nouveauté est devenue habituelle à l'époque de Charlemagne. Le bras transversal de la croix forme le *transept*; l'endroit où il coupe la travée centrale de l'église s'appelle la *croisée du transept:* au-dessus de cette croisée s'élève en général une flèche, qu'il ne faut pas confondre avec les deux hautes *tours* qui d'ordinaire se dressent à droite et à gauche de la façade et qui renferment les cloches. Aux deux extrémités du transept s'ouvrent des portails ; il y en a un autre à la façade.

En même temps l'extrémité semi-circulaire de l'édifice s'est transformée. D'une part elle s'est allongée : c'est là qu'est le *chœur* où se trouvent l'autel, les bancs pour les prêtres et le siège (en latin *cathedra*) de l'évêque : une cathédrale est donc une église où se trouve le siège de l'évêque. D'autre part on peut maintenant faire, à l'intérieur de l'église, le tour du chœur : les deux bas-côtés se continuent au-delà du transept et forment le *déambulatoire* qui contourne le chœur. Chœur et déambulatoire constituent *l'abside* ou *chevet*. Enfin, sur le déambulatoire s'ouvrent de petites chapelles que l'on appelle *absidioles* parce qu'elles se trouvent dans l'abside. Les cathédrales sont orientées: quand le prêtre, le dos aux fidèles, officie devant l'autel, il est tourné vers Jérusalem, ville sainte du christianisme.

L'église n'a plus un plafond, comme les anciennes basiliques ; elle est couverte par une voûte de pierre qui ressemble à un fond de navire renversé : Voilà pourquoi on parle de la *nef* d'une église. Les bas-côtés sont voûtés aussi, mais leur voûte est moins élevée que celle de la nef ; de là l'expression : *bas côtés.*

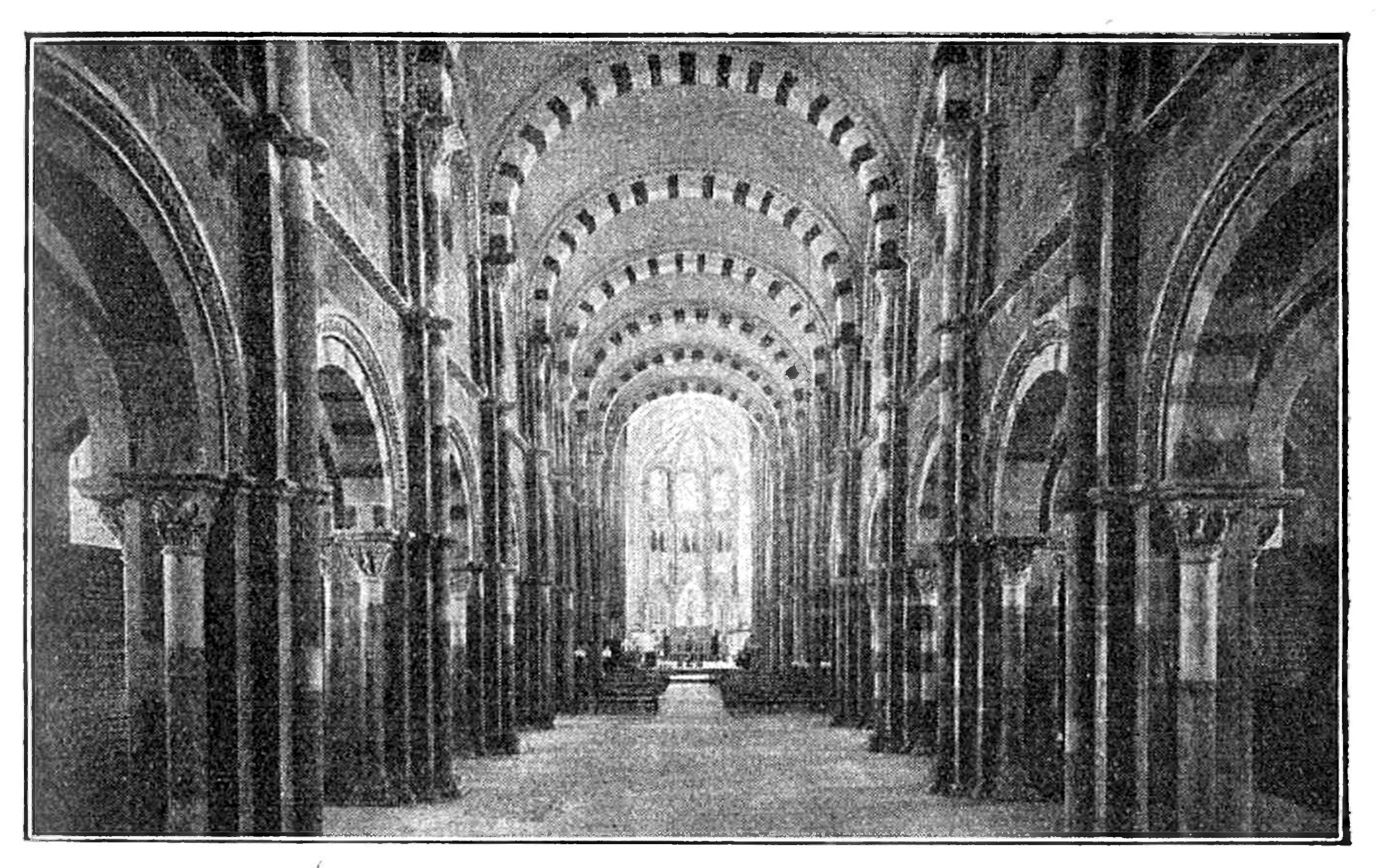


Photo. Neurdein.

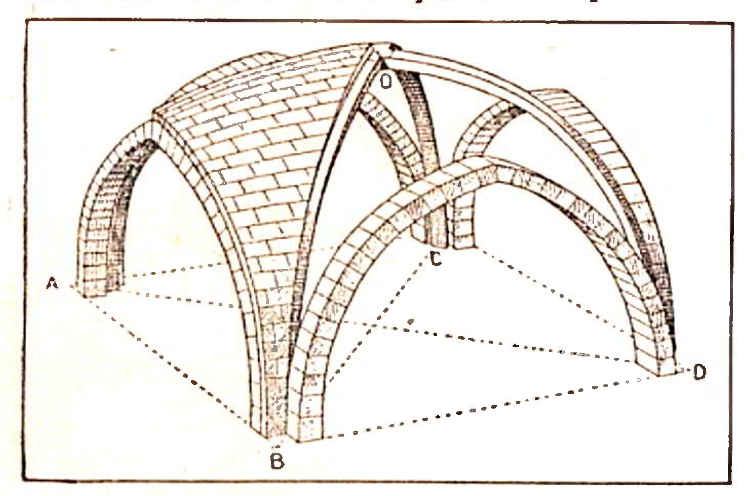
NEF DE L'ÉGLISE DE VÉZELAY (YONNE).

LE PROBLÈME DE LA VOÛTE

Mais comment construire la voûte ? La première solution, adoptée par les architectes romans, consistait à faire une voûte *en berceau* demi-cylindrique. Supposez la moitié d'une énorme conduite d'eau. De même on placera, au-dessus des portes ou des fenêtres, des *arcs en plein cintre*, c'est-à-dire en forme de demi-circonférence. Comme la voûte est très pesante, on la soutient de place en place par des *arcs doubleaux*, c'est-à-dire qui doublent la voûte. Vous les distinguerez facilement à l'alternance de leurs pierres blanches et noires dans la nef de l'église de Vézelay. Mais la voûte en berceau présente un grand danger : elle tend à écarter les murs et à faire s'écrouler l'église. Pour éviter que, sous ces *poussées latérales*, les murs ne s'écartent, l'architecte roman les construira épais ; il hésitera à y ouvrir des fenêtres. Bien plus, il renforcera les murs de place en place par des piliers engagés dans le mur, *à l'extérieur de l'église* : ces piliers s'appellent *contreforts*.

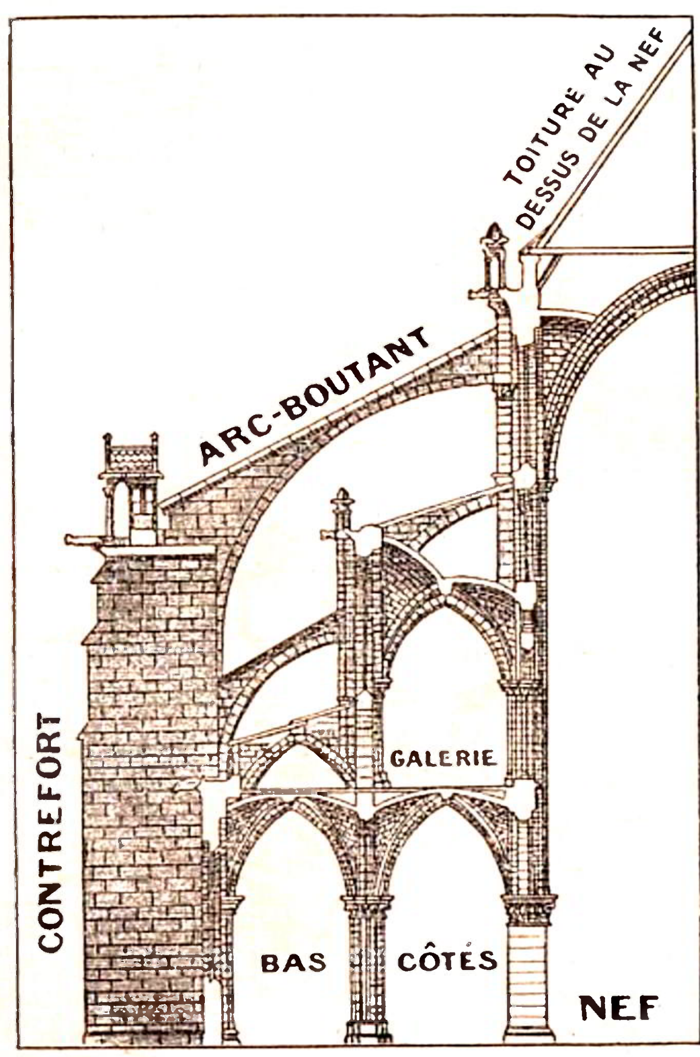
Les architectes essayèrent d'inventer un autre type de voûte, moins pesant et qui permît d'ouvrir dans le mur de nombreuses fenêtres. Vers 1125, dans la région parisienne croit-on, ils trouvèrent la solution cherchée en réalisant deux grandes nouveautés : *la voûte sur croisée d'ogives* et *l'arc-boutant*.

Supposons qu'il s'agisse de voûter une *travée* de la nef, c'est-à-dire le carré délimité par quatre piliers se faisant face deux à deux. Lançons de A en D et de B en C deux arcs qui se coupent en diagonale. Ces deux arcs s'appellent *arcs ogifs* ou *ogives ;* le point O, où ils se coupent, est la *clé de voûte*. Lançons de B à D un arc doubleau, et un autre de A à C. Enfin renforçons les deux murs de la nef, à droite et à gauche, par deux autres arcs qui aillent de A à B et de C à D. Voilà la solide charpente qui va soutenir la voûte. Pensez à un parapluie ouvert : par quoi est représenté la charpente, par quoi la voûte ? Vous comprenez pourquoi une voûte ainsi construite s'appelle *voûte sur croisée d'ogives*, pourquoi on appelle églises *ogivales* des églises ainsi voûtées, et pourquoi on distingue l'*art ogival* de l'art roman.



1. Croisée d'ogives.

Les pesées de la voûte construite d'après la formule ogivale sont canalisées, par le moyen des ogives, sur les quatre piliers. Il faut donc que ceux-ci soient solidement étayés. Ici intervient la deuxième découverte des architectes gothiques, celle de *l'arc-boutant*. Le vieux mot « bouter » signifie « repousser » (Jeanne d'Arc disait qu'elle voulait « bouter les Anglais » hors de France). Du contrefort partent, comme des bras, des arcs-boutants qui viennent soutenir le mur de la nef au-dessus des bas-côtés. Dès lors que les poussées de la voûte sont canalisées sur quelques points précis, les architectes gothiques ont pu ouvrir dans les murs de larges fenêtres : à la sainte Chapelle, il n'y a plus guère que des verrières (voir p. 141).



2. Coupe du coté gauche de Notre-Dame de Paris.

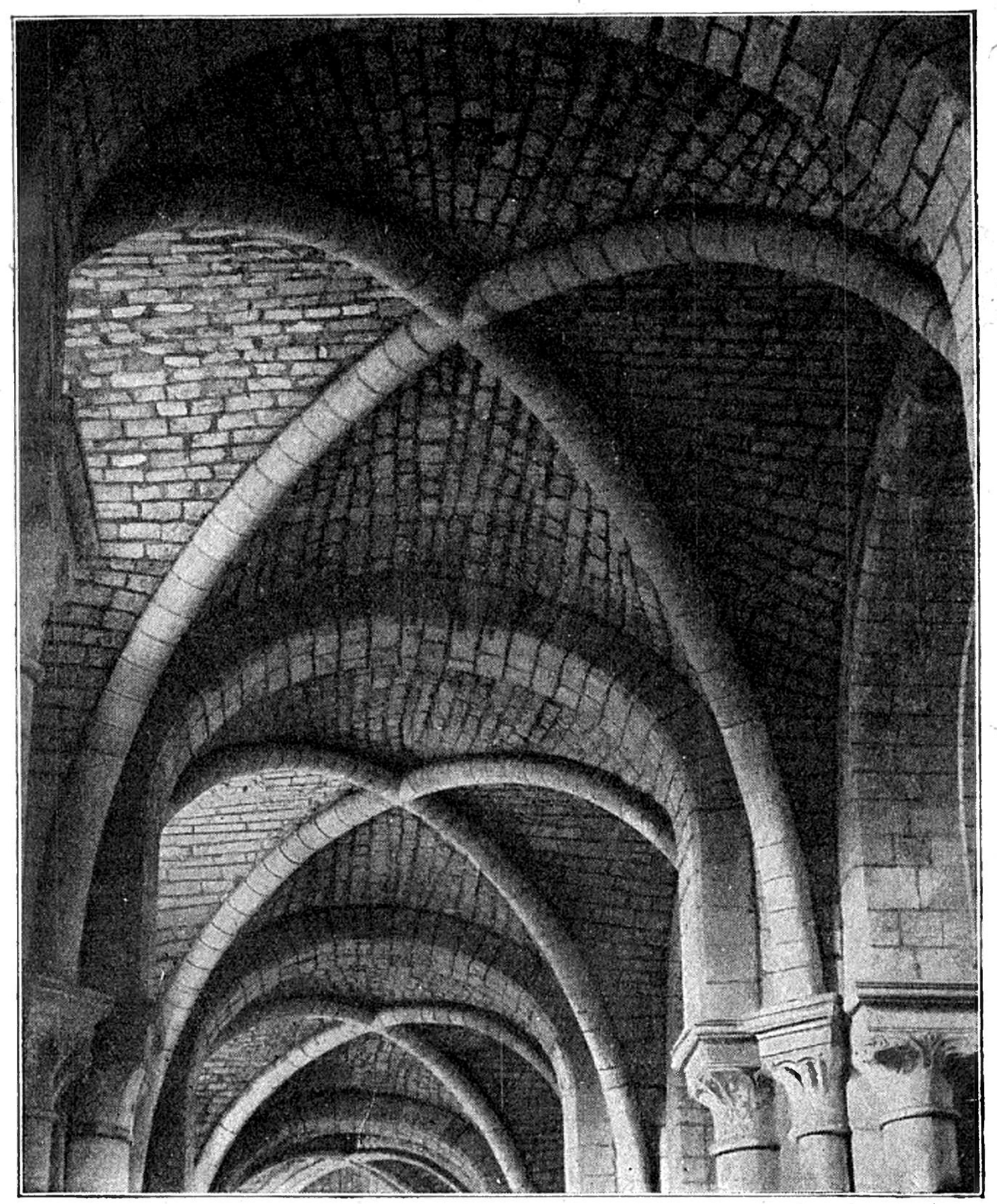


Photo Facchetti

L'HIVER

Miniature du XVe siècle. — Livre d'Heures du Duc de Berry, Musée Condé, Chantilly.

Au premier plan, une ferme et son enclos, entourés d'une palissade. L'artiste a supprimé un mur de la maison pour mieux montrer l'intérieur. Deux femmes et un homme se chauffent au feu de la cheminée. Un autre personnage, transi de froid, se hâte de les rejoindre. Dans l'enclos, des tonneaux, une charrette, des moutons parqués sous un auvent, quatre ruches. A l'arrière-plan, un paysan abat un arbre; un autre pousse son âne vers le village qu'on devine au fond du tableau à gauche, blotti au pied de l'église.



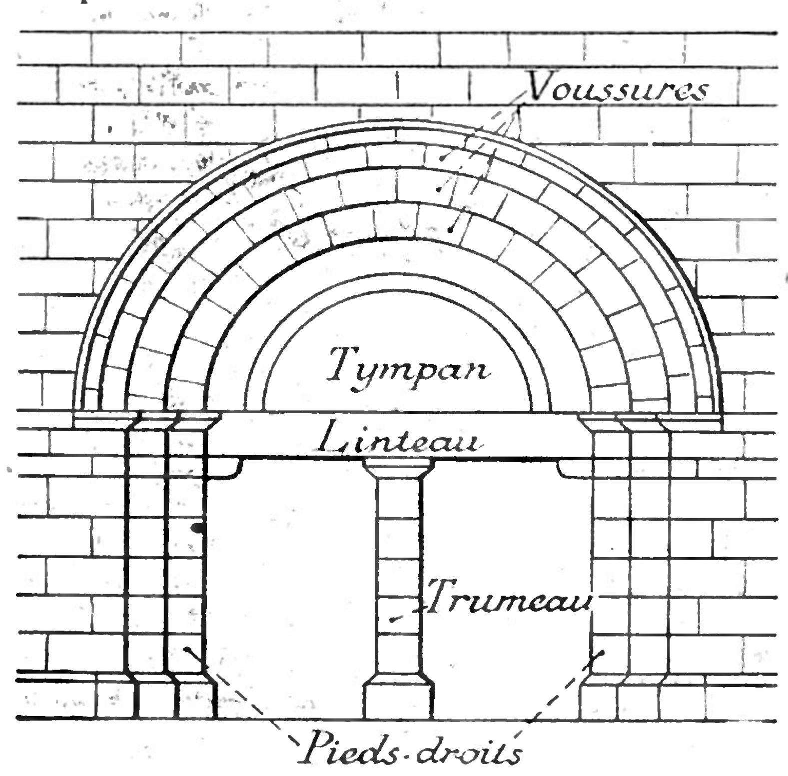
Archives Photographiques.

LES DÉBUTS DE LA CROISÉE D'OGIVES. Église Saint-Etienne à Beauvais.

En France les plus anciennes voûtes construites sur croisée d'ogives se trouvent au nord de Paris : celles-ci datent de 1130 environ.

COMMENT UNE CATHÉDRALE EST DÉCORÉE

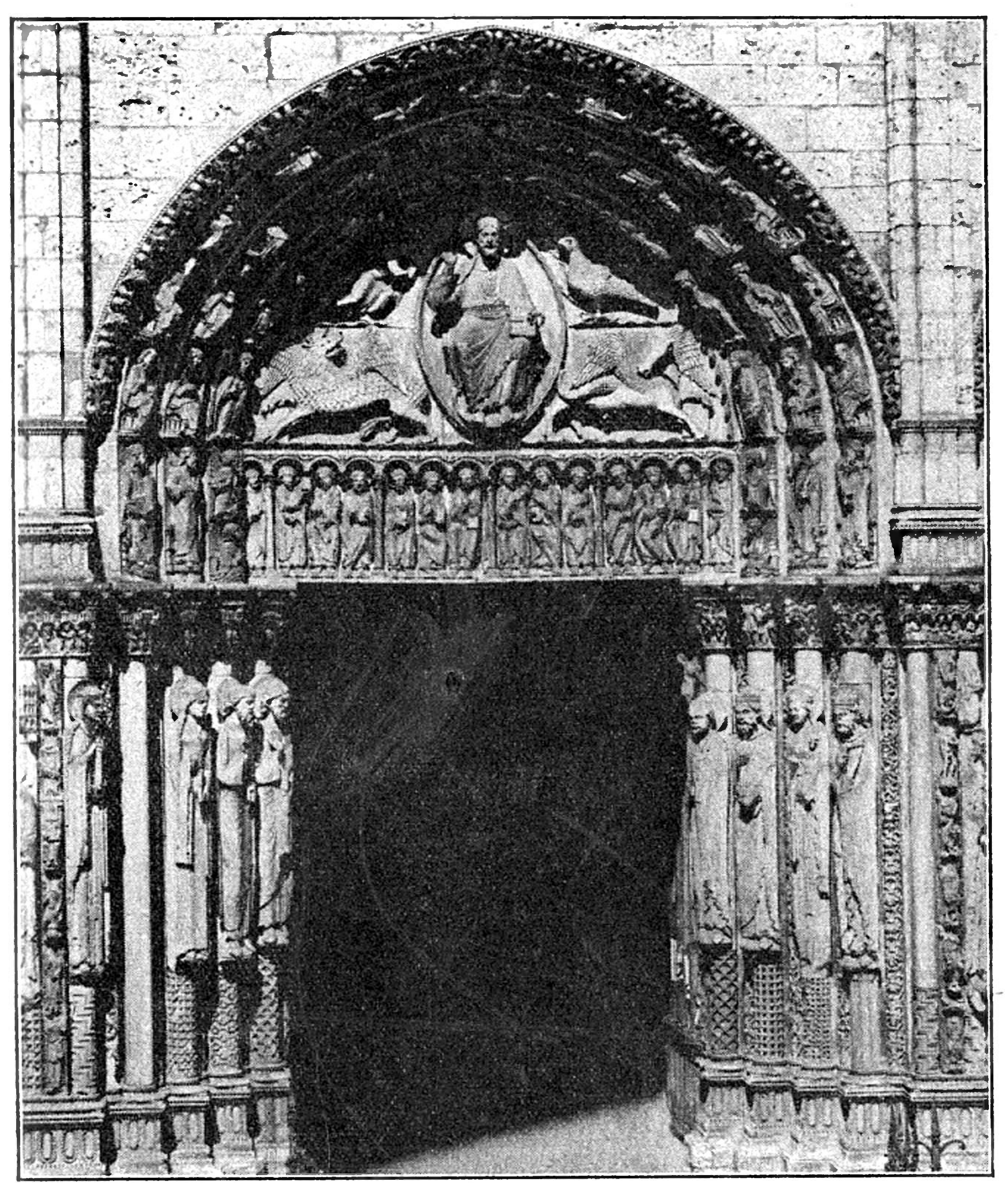
L'église a une magnifique décoration. Beaucoup d'églises romanes et même d'églises gothiques étaient ornées de peintures murales. Malheureusement beaucoup de celles-ci se sont détériorées ou ont été détruites. La peinture est du moins représentée par les *vitraux* des fenêtres et des *roses* au-dessus des portails.



PLAN SCHÉMATIQUE D'UN PORTAIL.

L'ornementation de l'église est surtout sculpturale. Mais où sont ces sculptures ? Ce n'est pas à l'intérieur de l'église, quoique les chapiteaux romans soient souvent ornés de personnages et les chapiteaux gothiques de feuillages. Les statues se trouvent à l'extérieur et particulièrement aux portails.

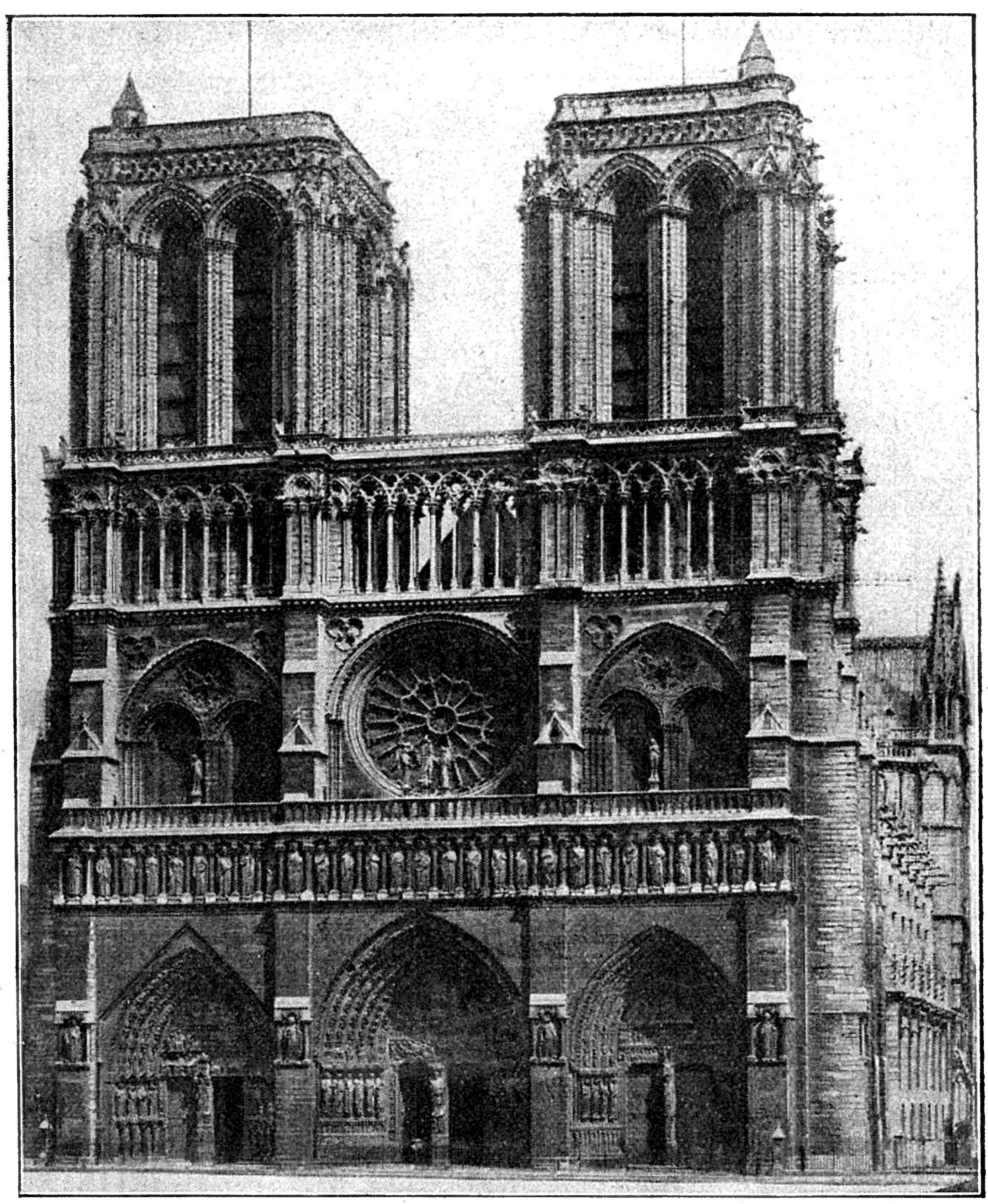
Quelles scènes va représenter l'artiste ? Il est aux ordres du clergé. La plupart des sujets sont tirés soit de la Bible, c'est-à-dire de l'Ancien et du Nouveau Testament, soit de la Vie de la Vierge et des Saints ; parfois aussi du travail des champs ou de l'atelier (voir p. 37). Prenons comme exemple le portail occidental de la cathédrale de Chartres. Il comprend trois portes : vous voyez ci-contre la porte centrale. Vous remarquez les longues statues de rois et de reines, qui aux *pieds-droits* (ou montants du portail) semblent introduire le fidèle dans l'église. Ce ne sont pas, comme on le croit souvent à tort, des rois et des reines de France ; ce sont des rois et des reines de l'ancien royaume hébreu de Juda. Il est naturel que l'Ancien Testament soit évoqué à l'entrée d'une église chrétienne car les Évangiles rapportent que Jésus-Christ descendait des rois de Juda. Les colonnes auxquelles sont adossées ces statues ont des chapiteaux sculptés : l'artiste y a raconté la vie de la Vierge et celle de Jésus. Le *tympan* montre le Christ, dans sa gloire, au ciel. Il a autour de la tête un nimbe orné d'une croix. (Les nimbes qui entourent la tête des saints n'ont pas de croix). Les quatre animaux ailés autour de lui représentent les quatre évangélistes : l'homme (Matthieu), le lion (Marc), le taureau (Luc), l'aigle (Jean). Sur le *linteau* sont les Apôtres; dans les trois *voussures* on voit douze anges et les vingt-quatre vieillards qui, d'après le livre du Nouveau Testament intitulé l'*Apocalypse*, chantent la gloire de Jésus-Christ.



Archives Photographiques.

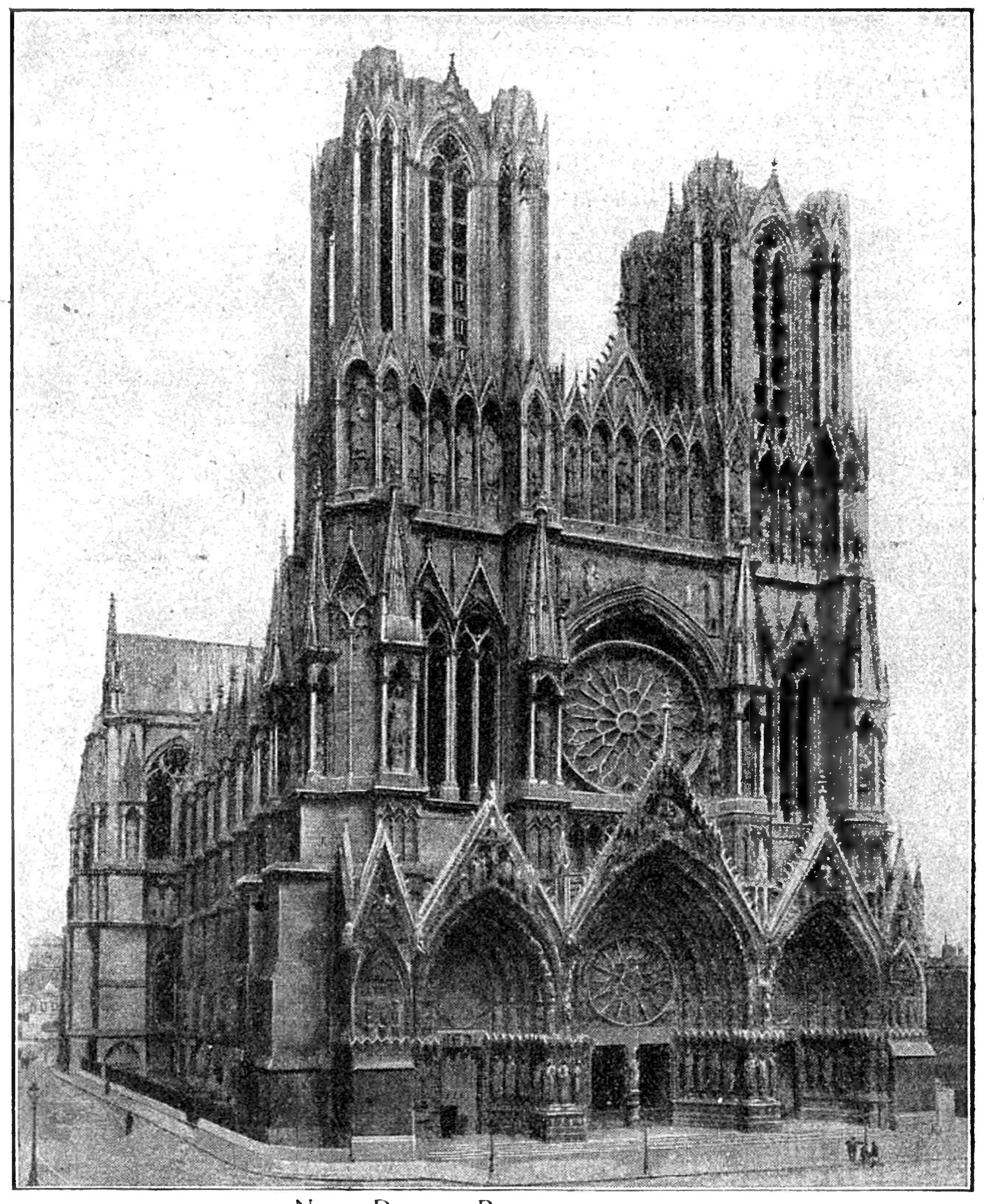
CATHÉDRALE DE CHARTRES : PORTAIL DE LA FAÇADE.

Quand la cathédrale de Chartres fut incendiée en 1194, ce portail, qui datait de 1150 environ, ne fut pas endommagé. On le conserva donc. Le reste de l'église, dans ses parties essentielles, date du treizième siècle.



NOTRE-DAME DE PARIS : LA FAÇADE. *Photo Hachette.*

Construite de 1190 à 1250, cette façade donne une impression d'équilibre et d'harmonie. Les lignes horizontales la partagent en trois zones superposées : en bas les trois portails ; puis, au-dessus de la galerie des rois d'Israël, la grande rose entre deux baies ; enfin, par-delà la haute galerie ajourée, les deux tours.



NOTRE-DAME DE REIMS : LA FAÇADE. *Photo. Neurdein.*

Aux portails par quoi sont remplacés les tympans ? Quelle impression donnent les gâbles triangulaires qui surmontent les voussures des portails. Au-dessus de la rose, une galerie des rois de France (et non pas des rois d'Israël). Pourquoi les rois de France sont-ils représentés à la cathédrale de Reims ?

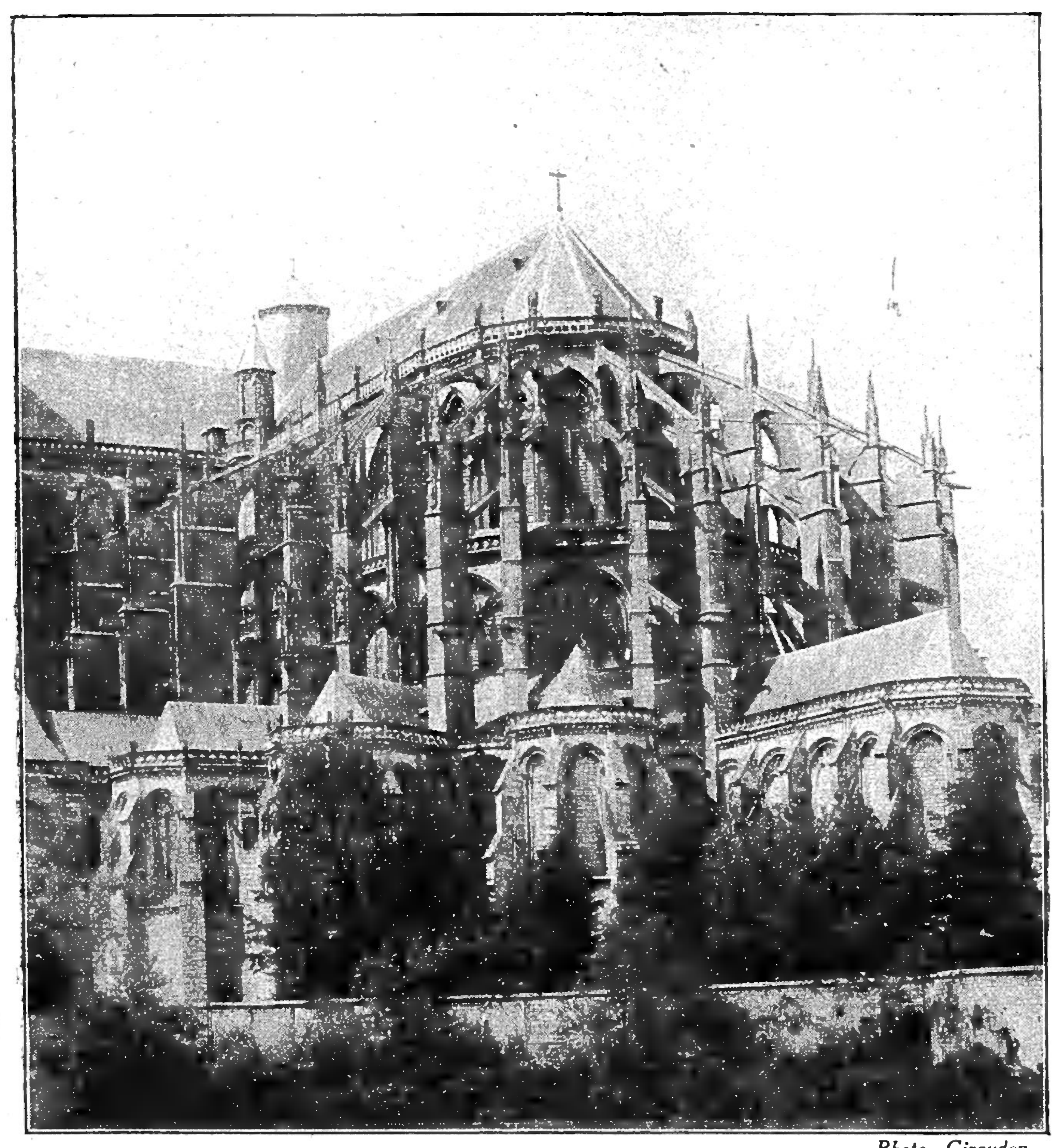


Photo. Giraudon.

CATHÉDRALE DU MANS : LE CHEVET.

La cathédrale du Mans ne présente pas d'unité architecturale. Un siècle s'écoula entre la consécration de la nef (1158) et l'achèvement du chœur (1254). La photographie montre d'une part la forêt de contreforts et d'arcs-boutants qui soutiennent la voûte, d'autre part le grand nombre de chapelles ou absidioles (il y en a 13) qui entourent le chevet. Les fenêtres, ornées de vitraux magnifiques, sont très nombreuses et la lumière pénètre de toutes parts à l'intérieur de l'église.



Photo Brogi.

FLORENCE. LE PALAIS DE LA SEIGNEURIE.

Élevé en 1298, le Palais Vieux *ou* Palais de la Seigneurie *est une austère forteresse, garnie de merlons et de mâchicoulis et dominée par un haut donjon. Les fenêtres inférieures, placées très haut, sont fermées de barreaux énormes ; celles des étages supérieurs s'ouvrent plus largement.*

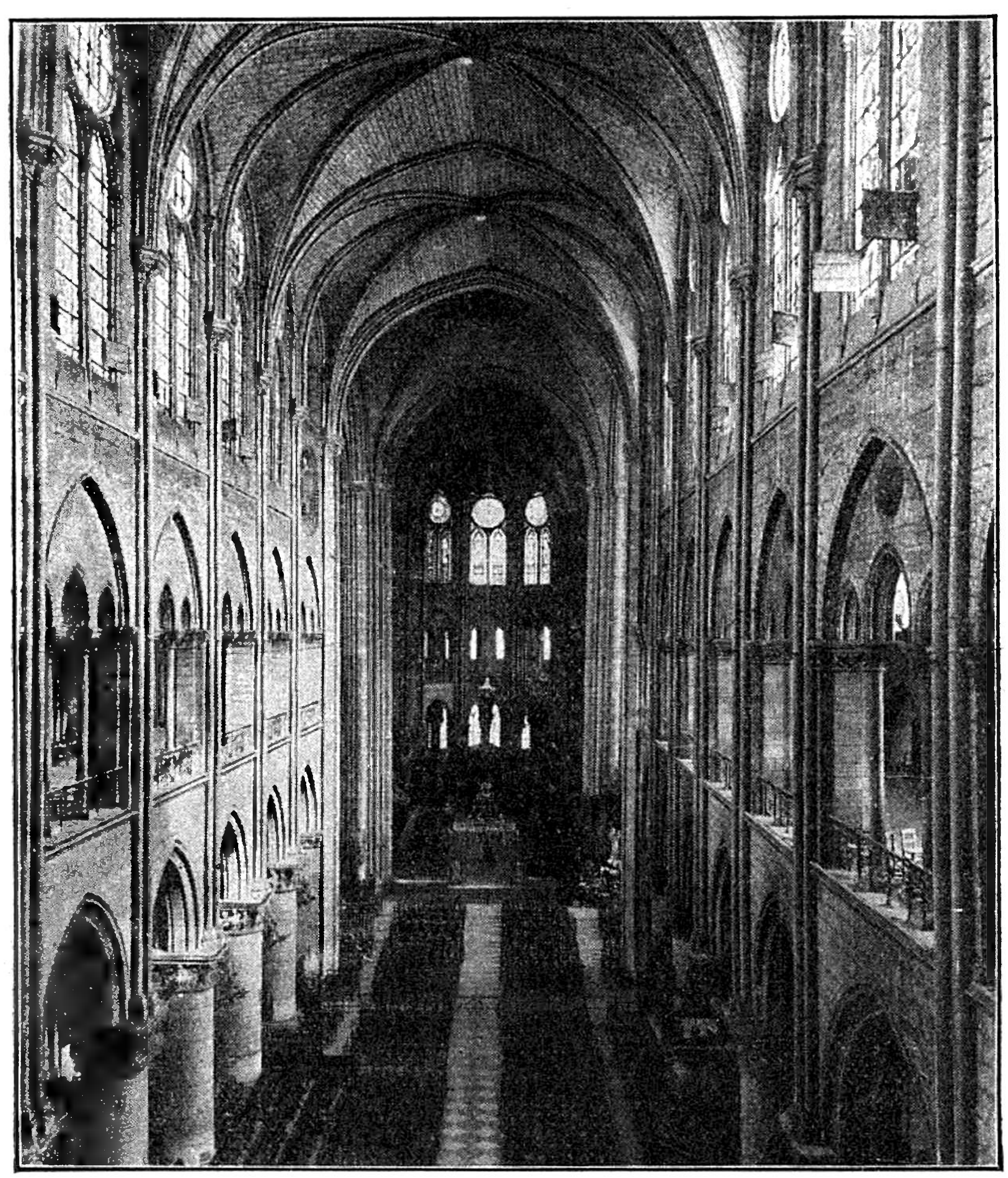


Photo. Roubier.

NOTRE-DAME DE PARIS : LA NEF.

Le chœur et la nef de Notre-Dame de Paris ont été construits de 1160 à 1200 environ. Tandis que dans la plupart des églises gothiques il n'y a que trois travées (la nef et les deux bas-côtés), il y en a cinq à Notre-Dame (comme aussi à la cathédrale de Bourges) : chaque bas-côté est en effet double. A mi-hauteur, à droite et à gauche, la galerie ou tribune forme comme un étage au-dessus des bas-côtés.

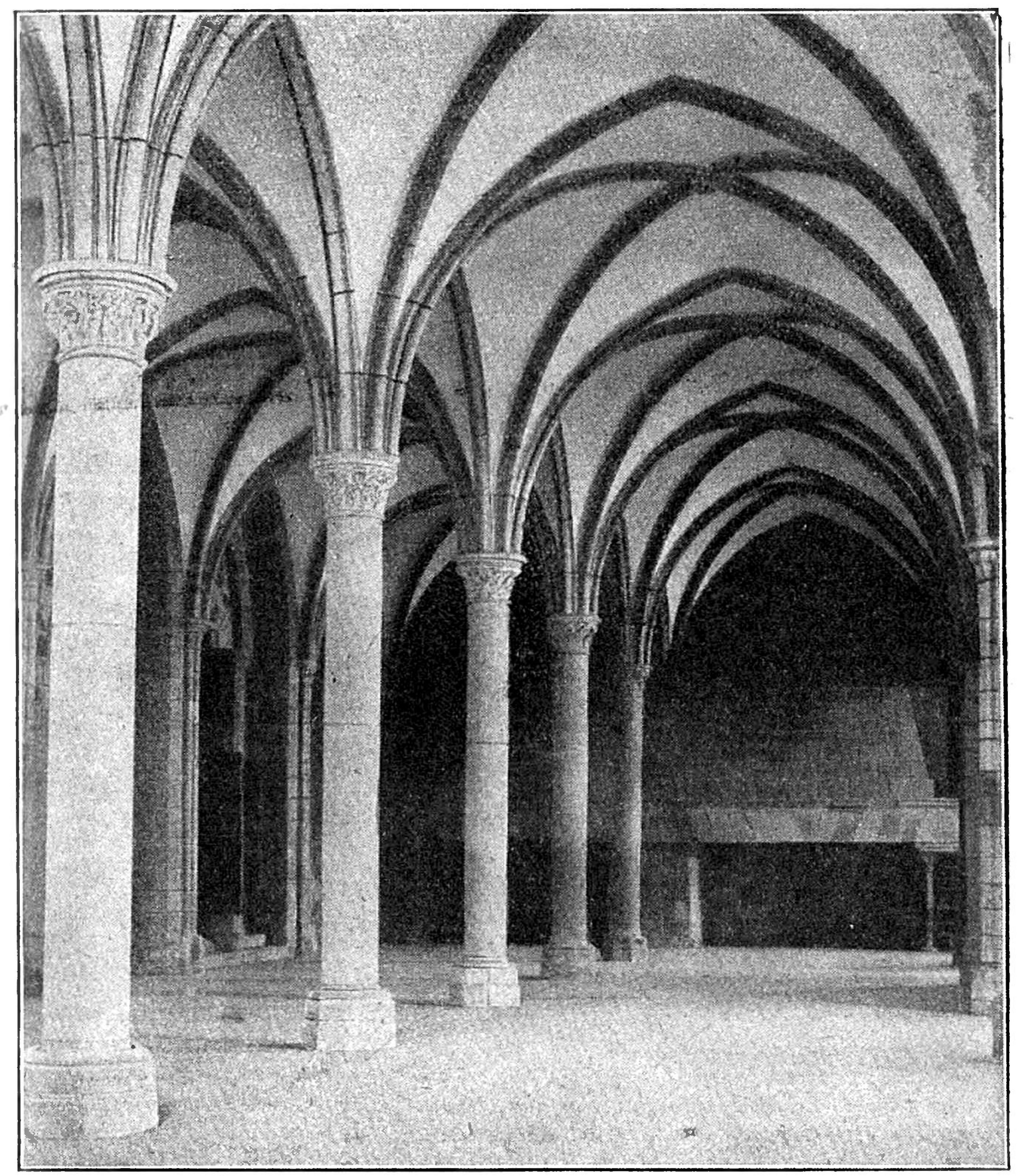


Photo Boudot-Lamotte.

ABBAYE DU MONT SAINT-MICHEL : LA SALLE DES HOTES.

L'abbaye bénédictine du Mont Saint-Michel date de 966. Les parties les plus belles, qui constituent la Merveille, *furent construites au XIII*ᵉ *siècle. La salle des hôtes, divisée en deux nefs par une rangée de huit colonnes fut achevée en 1203.*









Photo. Roubier, Neurdein et Arch. Photog.

CHAPITEAUX ROMANS.

Tandis que les Grecs n'avaient orné les chapiteaux que de décors géométriques (chapiteaux dorique et ionique) ou de feuilles (feuille d'acanthe du chapiteau corinthien), les sculpteurs romans y ont en général représenté des scènes tirées de la Bible ou de la vie des saints. En haut, à gauche la Cène, c'est-à-dire le dernier repas que Jésus prit avec ses disciples, celui où il institua le sacrement de l'Eucharistie. A droite des démons torturent un moine. En bas, à gauche, un meunier verse du blé dans un moulin et son aide recueille la farine. A droite, un cavalier part pour la chasse tenant son chien en laisse : c'est saint Eustache, à qui le Christ va apparaître, sous la forme d'une croix, dans les bois d'un cerf.



Archives Photographiques.

ÉGLISE DE VÉZELAY : LE CHRIST ET LES APÔTRES.

L'église de Vézelay est précédée d'un grand vestibule qu'on appelle un narthex. *Le portail qui fait communiquer le narthex et la nef est orné d'un tympan magnifique (1130 environ) : le Christ ordonne aux apôtres d'aller prêcher sa doctrine dans le monde entier et ses mains envoient sur eux des rayons. Les corps sont mal proportionnés, l'attitude est tourmentée, les étoffes à petits plis collent à la peau ; mais l'ensemble est d'une émouvante grandeur.*



Photo Roubier.

LE CHRIST EN MAJESTÉ
Façade occidentale de la cathédrale de Chartres.

Reportez-vous aux pages 195 et 194 qui vous donnent la photographie du portail tout entier et son explication (pour les statues des pieds-droits, voir p. 176). L'auréole en forme d'amande qui entoure le corps du Christ s'appelle une mandorle. *Quelles sont les figures d'hommes et d'animaux qui entourent le Christ ? Etudiez l'attitude et le visage du Christ. Quelle impression cette figure fait-elle sur vous ? Comparez le Christ de Chartres à celui de Vézelay (voir la page précédente).*

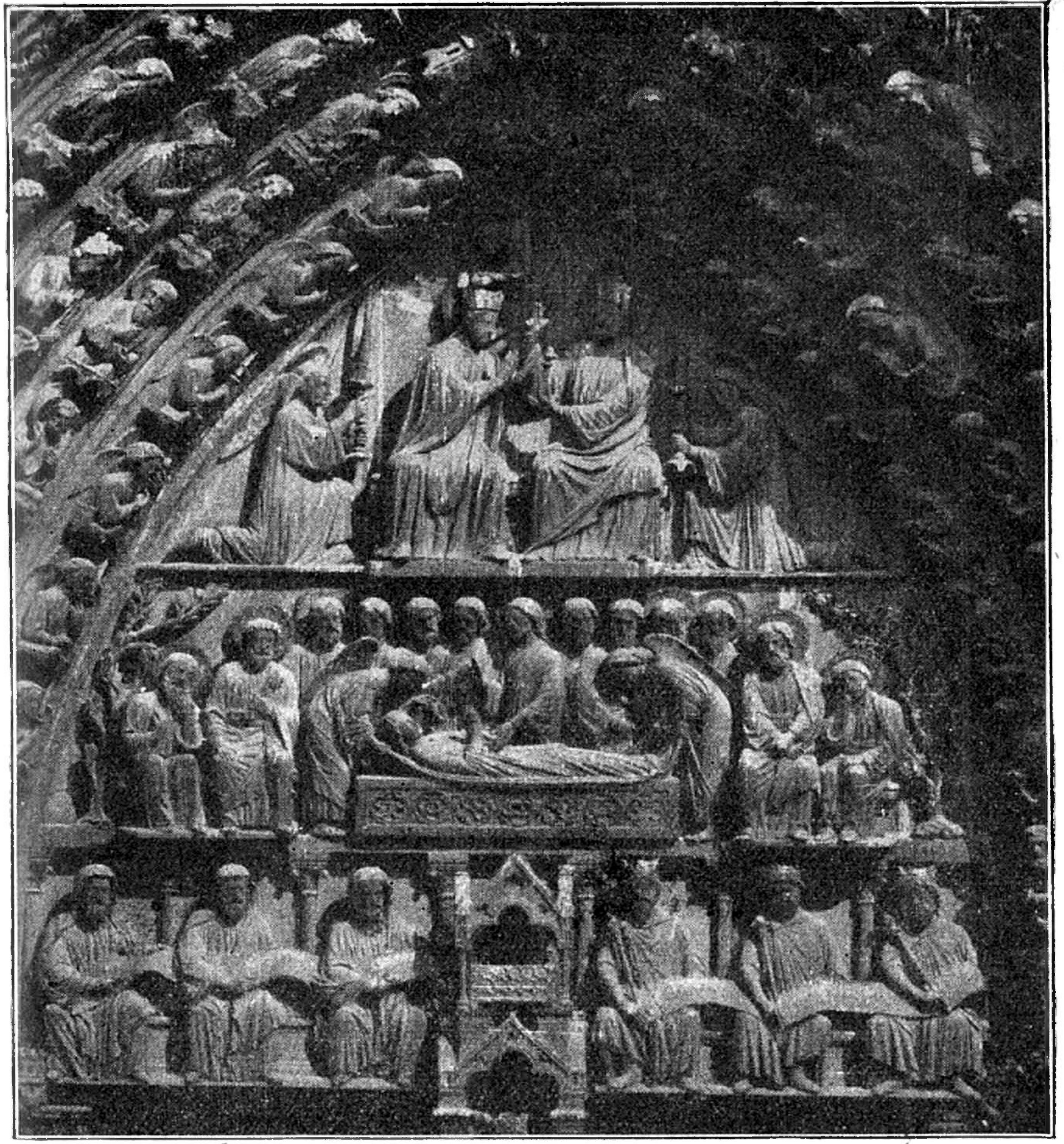


Photo Roubier.

RÉSURRECTION ET COURONNEMENT DE LA VIERGE.
Façade occidentale de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

Une tradition racontait que, trois jours après sa mort, la Vierge avait été ressuscitée par Jésus-Christ, puis couronnée au ciel. C'est ce qu'illustre ce magnifique ensemble sculptural. En bas, trois rois et trois prophètes montrent le texte des prophéties qui annoncent sa gloire. Au-dessus, la résurrection. Au milieu des douze apôtres (on reconnaît saint Pierre à ses clefs). Jésus bénit et rapelle à la vie sa mère que deux anges sortent délicatement de son tombeau. En haut, la Vierge est couronnée par un ange et reçoit de son fils, avec une humble reconnaissance, le sceptre qui la fait désormais Reine du Ciel. Ce groupe était jadis doré. On comparera l'art de ce tympan du XIIIe siècle avec celui de Vézelay (p. 203).





Photo. Bulloz et Archives Photo.

NOTRE-DAME d'AMIENS : LE BEAU DIEU — LA VIERGE.

De Vézelay à Amiens, en un siècle, quelle différence ! Admirable de sérénité et de douceur, l'Évangile dans la main gauche, le « Beau Dieu », c'est-à-dire le Christ, enseigne et bénit. Il écrase deux reptiles, l'aspic et le basilic, *qui représentent le péché et la mort. A droite, la Vierge, dans la même attitude de calme et de majesté. Chacune de ces deux statues, de même que celle de saint Firmin, premier évêque d'Amiens (voir p. 119), s'adosse au trumeau de l'une des portes de la façade.*



La légende de saint Julien l'Hospitalier
Vitrail de la cathédrale de Rouen.

Le brillant chevalier Julien, disait la tradition, avait, sans les reconnaître, tué son père et sa mère. Bourrelé de remords, il s'était établi comme passeur auprès d'un fleuve et il soignait les malades. Une nuit, il s'entendit appeler et, malgré la tempête, il alla chercher sur l'autre rive un lépreux, le coucha dans son lit, le réchauffa de son corps. C'était Jésus-Christ, qui emporta au Paradis l'âme de saint Julien l'Hospitalier. Deux vitraux, à la cathédrale de Rouen, racontent cette émouvante histoire. On voit ici Julien allant chercher le lépreux.

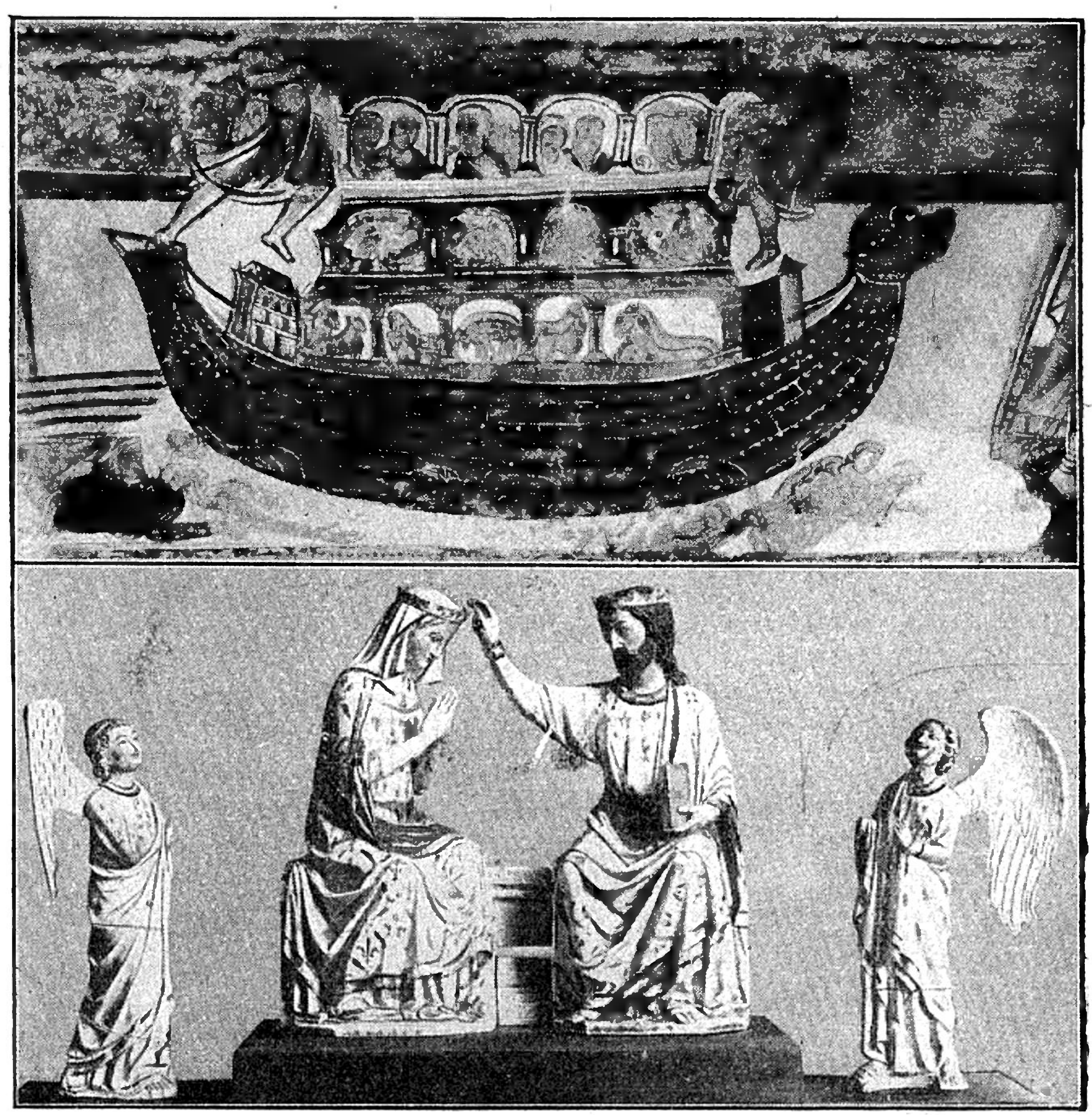


Photo. Bulloz et Hachette.

FRESQUE DE L'ÉGLISE SAINT-SAVIN (POITOU). — IVOIRE GOTHIQUE.

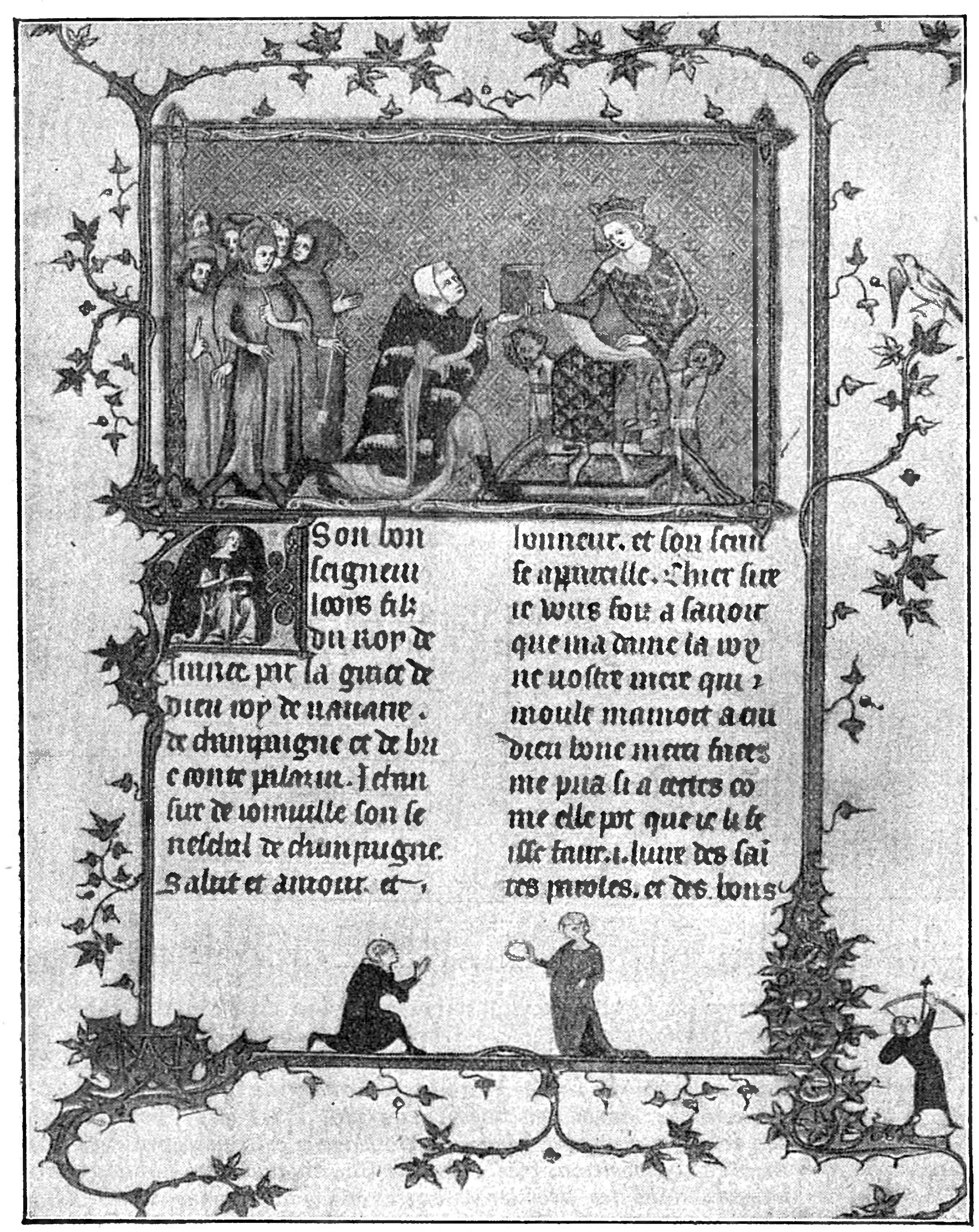
Le mot fresque *vient du mot italien* fresco, *frais, pas encore sec. Sur le mur où il veut peindre, l'artiste étend un enduit spécial sur lequel il applique immédiatement des couleurs sans le laisser sécher. La nef de l'église romane de Saint-Savin (Poitou) est décorée de fresques des XI*e *et XIII*e *siècles. On voit ici l'*arche de Noé, *déjà remplie par les membres de la famille de Noé et par de nombreux animaux ; deux personnes essaient d'y entrer à la dernière minute. — Les ivoiriers les plus célèbres étaient ceux de Paris. Ils travaillaient soit pour les églises (on voit ici le* Couronnement de la Vierge par le Christ), *soit pour des particuliers qui leur faisaient décorer des coffrets à bijoux, des boîtes à miroir, des jeux d'échecs.*



Photo Anderson.

GIOTTO : LA FUITE EN ÉGYPTE.
Chapelle de Santa-Maria dell'Arena. — Padoue.

L'une des 38 fresques où Giotto, dans une petite église de Padoue, en Italie, a raconté la vie de la Vierge et de Jésus-Christ. En haut, à droite, l'ange qui a ordonné à la Sainte Famille de fuir en Égypte pour éviter le Massacre des Innocents *organisé par le roi de Judée,* Hérode. *En avant de l'âne, saint Joseph, reconnaissable à son nimbe, porte une* fiasque *de vin, La Vierge tient attaché à son cou, par une écharpe, l'enfant Jésus. Le paysage n'est pas représenté dans tous ses détails, mais la composition, très simple, est harmonieuse et habile. Giotto a composé ces fresques dans les premières années du quatorzième siècle. Dans la basilique d'Assise il en a peint une autre série consacrée à la vie de saint François. Giotto fut aussi architecte : il a élevé à Florence un* Campanile, *c'est-à-dire un clocher construit non pas sur l'église mais à côté d'elle.*



A son bon
seigneur
loois fil
du roy de
france par la grace de
dieu roy de navarre.
de champaigne et de bri
e conte palazin. Jehan
sire de joinville son se
neschal de champaigne.
salut et amour. et

honneur. et son servi
se appareille. Chier sire
je vous fais a savoir
que ma dame la roy
ne vostre mere qui
moult mamoit a cui
dieu bone merci face s
me pria si a certes co
me elle pot que je li fe
isse faire .i. livre des sain
tes paroles. et des bons

Photo B. N.

JOINVILLE PRÉSENTANT SON LIVRE A UN FILS DE PHILIPPE LE BEL.

CHAPITRE XVIII

LES DÉBUTS DE LA GUERRE DE CENT ANS
LES DÉSASTRES SOUS PHILIPPE VI ET JEAN LE BON

La bravoure n'est pas tout à la guerre. Il faut encore l'organisation et la discipline. Voilà pourquoi la France, tellement plus peuplée et plus riche que l'Angleterre, n'a connu que des désastres pendant les vingt premières années de la guerre de Cent Ans.

1. Causes de la guerre de Cent Ans. A la mort du dernier Capétien direct en 1328, deux candidats se posaient en prétendants à la couronne de France. D'une part Philippe de Valois, fils d'un frère de Philippe le Bel, d'autre part le roi d'Angleterre, *Édouard III*, fils d'une fille de Philippe le Bel. Les barons français choisirent Philippe, qui prit le nom de *Philippe VI* et inaugura la *dynastie des Valois*[1]. Édouard III prêta au nouveau roi le serment de fidélité qu'il lui devait pour ses possessions de Guyenne.

Mais justement *les affaires de Guyenne* étaient une cause de mésentente entre les deux princes. Quand le Parlement de Paris jugeait en appel les procès de Guyenne, il cassait systématiquement les arrêts des tribunaux anglais. Les rapports se tendirent au point que Philippe VI confisqua le duché de Guyenne (1337). Édouard III riposta en revendiquant la couronne de France. Ainsi allait commencer une guerre qui devait se prolonger plus d'un siècle : d'où le nom de *guerre de Cent Ans*.

Édouard III se chercha des alliés et trouva les *Flamands*. Quoique Français, les Flamands n'aimaient pas le roi de France : Philippe le Bel, puis, tout récemment, Philippe VI, leur avaient infligé de sévères défaites. Leur ressentiment s'accrut lorsque, pour répondre aux mesures inamicales de la France, Édouard III interdit toute exportation des laines en Flandre. Or la Flandre vivait du tissage des laines anglaises.

1. Le Valois est une petite région au nord de Paris ; les principales villes en sont Compiègne et Senlis. Sur la *loi salique*, voir p. 134, note 1.

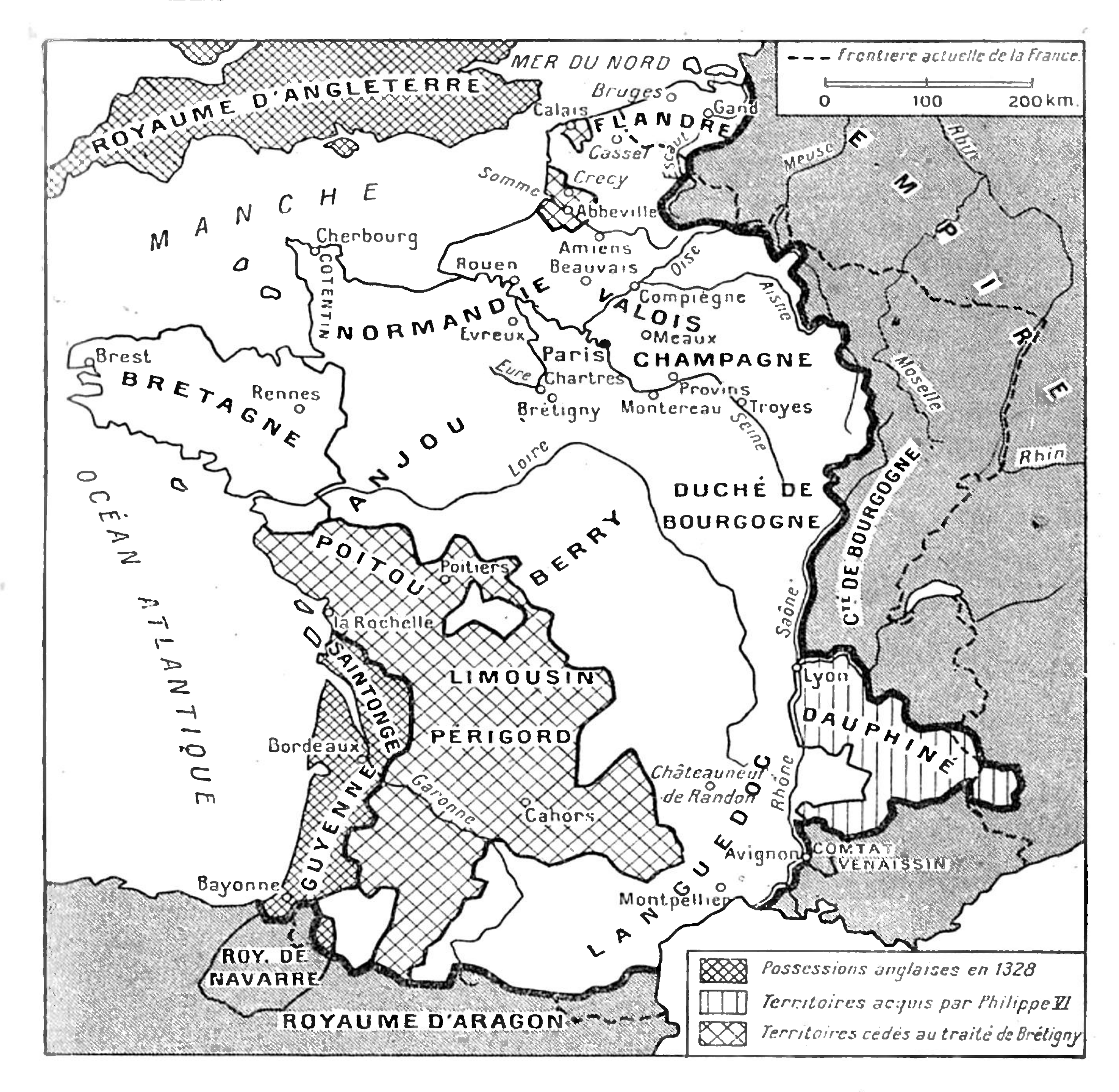
Pour sauver leur industrie les Flamands décidèrent d'appuyer les prétentions d'Édouard III. Celui-ci se proclama dès lors roi de France (1340) et une flotte anglo-flamande détruisit, non loin de Bruges, la flotte française. Maître de la mer, Édouard III pouvait envahir la France ; il hésita encore six ans avant de le faire, tant le royaume de France semblait puissant — à cette date, en effet, la France comptait peut-être 16 millions d'habitants et l'Angleterre 5.

2. Les désastres de Crécy et de Poitiers. Le traité de Brétigny. En 1346 cependant Édouard III débarqua dans le Cotentin, ravagea la Normandie et marcha sur Paris. Obligé de se replier devant les forces supérieures de Philippe VI, il remonta vers le Nord, passa la Somme et se fortifia à *Crécy* près d'Abbeville. Philippe VI vint l'y attaquer. L'armée française, mal commandée, indisciplinée, fut écrasée. Édouard III assiégea et prit *Calais* malgré l'héroïque résistance de la population (1347). Pendant plus de deux cents ans, Calais allait rester une ville anglaise. Une trêve arrêta les hostilités et Philippe VI mourut peu après, laissant le trône à son fils *Jean le Bon*, c'est-à-dire le Brave (1350). Il avait pu du moins rattacher à la France le Dauphiné. On appela désormais « dauphin » l'héritier de la couronne : en Angleterre on l'appelait « prince de Galles ».

Comme le prince de Galles ravageait le Poitou, Jean le Bon vint l'attaquer près de *Poitiers* (1356). Le désastre des Français fut encore plus grave qu'à Crécy : le roi lui-même fut fait prisonnier.

La paix fut signée en 1360 à *Brétigny*, près de Chartres. Édouard III renonçait à la couronne de France, mais il recevait en toute suzeraineté, plus d'un quart du royaume : Calais, une partie de la côte de Picardie, et tout le Sud-Ouest : Poitou, Limousin, Périgord et Guyenne. La France était démembrée.

3. La tentative d'Étienne Marcel. L'invasion de la France, les défaites françaises mécontentèrent vivement les bourgeois. Ils rendirent les nobles et les conseillers du roi responsables de tous ces malheurs, et ils décidèrent de prendre en mains la direction du royaume. Au lendemain du désastre de Poitiers, les circonstances semblaient favorables : le roi était prisonnier en Angleterre et le dauphin, le futur Charles V, avait dix-huit ans à peine. Il venait de réunir à Paris les États Généraux pour leur demander de voter en hâte des impôts exceptionnels.



La France après le traité de Brétigny.

On appelait *États Généraux* des Assemblées, composées de nobles, de prélats et de bourgeois venus de plusieurs provinces pour aider le roi de leurs conseils. Philippe le Bel en avait convoqué à Paris et à Tours lors de sa lutte contre Boniface VIII et les Templiers. Aux États réunis après la défaite de Poitiers, les bourgeois jouèrent le premier rôle sous la direction d'*Étienne Marcel*, prévôt des marchands de Paris. Avant de voter aucun impôt, ils imposèrent au dauphin la *Grande Ordonnance* (1357). Ils demandaient le renvoi des conseillers du roi,

une réforme générale de l'administration et de la justice, l'interdiction des guerres privées ; les nouveaux impôts seraient levés non par des fonctionnaires royaux mais par des commissaires des États Généraux, qui en contrôleraient aussi l'emploi. Les États pourraient enfin se réunir d'eux-mêmes plusieurs fois par an, sans même que le dauphin les convoquât, pour délibérer sur toutes les affaires importantes.

La tentative d'Étienne Marcel rappelle celle de Simon de Montfort en Angleterre. Mais, comme Simon, Étienne Marcel gouverna trop brutalement : il fit massacrer deux conseillers sous les yeux mêmes du dauphin. Les bourgeois, effrayés de ces violences, l'abandonnèrent. Il rechercha alors l'alliance d'un vassal révolté, *Charles le Mauvais*, comte d'Évreux et roi de Navarre. Mais cette trahison indigna la population de Paris et il fut assassiné (1358). Rien ne subsista de sa tentative : la royauté conserva tout son pouvoir.

4. Troubles et désordres. Même après l'échec d'Étienne Marcel et la signature de la paix de Brétigny, la France continua d'être plongée dans un désordre inexprimable. Les ravages de la guerre n'avaient pas été les seuls dont le pays avait souffert ; il avait encore connu la Peste noire, la Jacquerie, les Grandes Compagnies.

La *Peste noire* fut une horrible épidémie qui se répandit pendant plus de deux ans dans toute l'Europe occidentale (1347-1349). Plus du tiers de la population de la France et de l'Angleterre succomba au fléau. Il n'y eut plus assez d'hommes pour cultiver la terre ; les récoltes furent insuffisantes, la disette apparut, et avec elle le renchérissement de tous les produits. Le gouvernement dut fixer les prix de certaines marchandises. Nombre de propriétaires furent appauvris et les impôts ne rapportèrent presque plus rien. D'autre part le peuple avait été tellement effrayé par la peste qu'une sorte de vent de folie traversa toute la France : dans le Languedoc on accusa les Juifs d'avoir empoisonné les fontaines et on les massacra par milliers. Le pape Clément VI intervint pour protéger ces malheureux qui trouvèrent asile en Avignon et dans le Comtat Venaissin. Ailleurs on voyait des pénitents traverser les villes, nus jusqu'à la ceinture et se flagellant cruellement pour apaiser la colère de Dieu. Inversement, une fois l'épidémie passée, il y eut une véritable soif de plaisirs : ce ne furent que fêtes et festins.

Dix ans plus tard, au moment où Étienne Marcel échouait dans sa tentative, on assista en Picardie et en Champagne à un formidable

soulèvement des paysans contre les nobles. Comme on appelait souvent par dérision le paysan : Jacques Bonhomme, cette révolte est connue sous le nom de *Jacquerie.* Elle eut pour cause principale l'excès de misère, provoqué par les ravages des gens de guerre. Elle fut dirigée surtout contre les nobles qui, au lieu de protéger le paysan, s'entendaient avec les brigands pour le rançonner. Les Jacques brûlèrent nombre de châteaux, mais ils furent bientôt tenus en échec, puis férocement traqués (1358).

Enfin, depuis la bataille de Poitiers, les bandes de mercenaires qui avaient combattu dans les deux camps se trouvèrent en chômage. Elles se mirent alors à piller la France pour leur propre compte. Groupées en *Grandes Compagnies,* elles dévastaient villes et campagnes et on n'évitait le vol ou l'incendie qu'en se rachetant au prix d'énormes rançons.

C'est dans ces conditions affreuses qu'à la mort de son père, en 1364, le dauphin prit la couronne sous le nom de *Charles V.*

RÉSUMÉ

1. En 1328, Philippe VI de Valois, neveu de Philippe le Bel, devient roi et fonde la dynastie des Valois. Mais les prétentions d'Édouard III, roi d'Angleterre, à la couronne de France, jointes aux difficultés en Guyenne, amènent en 1340 la rupture entre la France et l'Angleterre. C'est le début de la guerre de Cent Ans (1340-1453).

2. Par deux fois les armées françaises, mal commandées et indisciplinées, sont écrasées à Crécy (1346) et Poitiers (1356). La ville de Calais est prise (1347). Au traité de Brétigny (1360), la France est démembrée.

3. Le désastre de Poitiers manque de provoquer en France une véritable révolution. Les États Généraux de 1356 et 1357, sous la direction d'Étienne Marcel, essaient, en vain d'ailleurs, de limiter le pouvoir royal.

4. Les ravages de la guerre ne sont pas les seuls qu'aient alors connus les Français. Ils ont encore souffert de la Peste noire, de la Jacquerie et des Grandes Compagnies.

DOCUMENTS

POURQUOI LES CHEVALIERS FRANÇAIS PERDIRENT LA BATAILLE DE CRÉCY

L'armée anglaise, environ 9000 hommes, avait pu échapper aux Français, franchir à gué l'estuaire de la Somme. Édouard III espérait trouver refuge chez ses alliés flamands. La campagne semblait devoir se solder pour lui par un lamentable échec. C'est alors qu'il fut rejoint par les Français. Il se retrancha solidement sur le coteau de Crécy et fit reposer ses troupes. Pendant ce temps les 12000 Français arrivaient en désordre. Quand Philippe VI apprit que son adversaire l'attendait, il ordonna sagement de remettre la bataille au lendemain pour laisser reprendre haleine à ses soldats. Mais, dit le chroniqueur *Froissart* (dont l'histoire raconte la Guerre de Cent Ans jusqu'en 1400), « ceux qui étaient les premiers s'arrêtèrent, mais point les derniers et ils continuaient de chevaucher. Ils disaient qu'ils ne s'arrêteraient point jusqu'à ce qu'ils fussent aussi en avant que les premiers étaient. Ainsi par grand orgueil... chacun voulait dépasser son compagnon ». A force d'avancer ainsi, les premières lignes des Français se trouvèrent face à face avec les Anglais et la bataille commença, sans que l'armée française fût arrivée tout entière. D'ailleurs, dès que Philippe VI vit les Anglais, « le sang lui tourna, car trop il les haïssait ». On était au milieu de l'après-midi, il faisait une chaleur étouffante (26 août 1346) ; un terrible orage éclata et, quand le soleil reparut, les Français « l'avaient droit en l'œil et les Anglais par-derrière ».

L'action commença du côté des Français : les mercenaires génois, armés d'*arbalètes*, s'avancèrent en poussant de grands cris et lancèrent leurs *carreaux* — sortes de flèches. Les Anglais répondirent par une pluie de flèches, si drue « que ce semblait neige ». En même temps ils démasquaient quelques *canons* : ce sont les débuts de l'artillerie sur les champs de bataille. Les Génois reculèrent et se débandèrent. Les chevaliers qui étaient derrière eux, indignés, se jetèrent sur eux. « Tuez toute cette ribaudaille, criait Philippe VI, ils nous encombrent et tiennent la voie sans raison. » On pense si, au milieu de cette mêlée, archers et coutiliers anglais avaient beau jeu. A mesure que de nouveaux escadrons de chevaliers français arrivaient, ils se lançaient à l'assaut en des charges courageuses, mais vaines. Parmi eux le roi de Bohême, quoique aveugle, donna, paraît-il, de beaux coups d'épée et mourut en brave. Au soir, Philippe VI, la rage au cœur, dut demander asile à un châtelain du voisinage. Le lendemain matin les Anglais comptèrent 1542 « gens d'armes » c'est-à-dire chevaliers français tués, sans compter « la piétaille ».

Exercice. — Essayez de distinguer et de classer les causes de la défaite des Français.

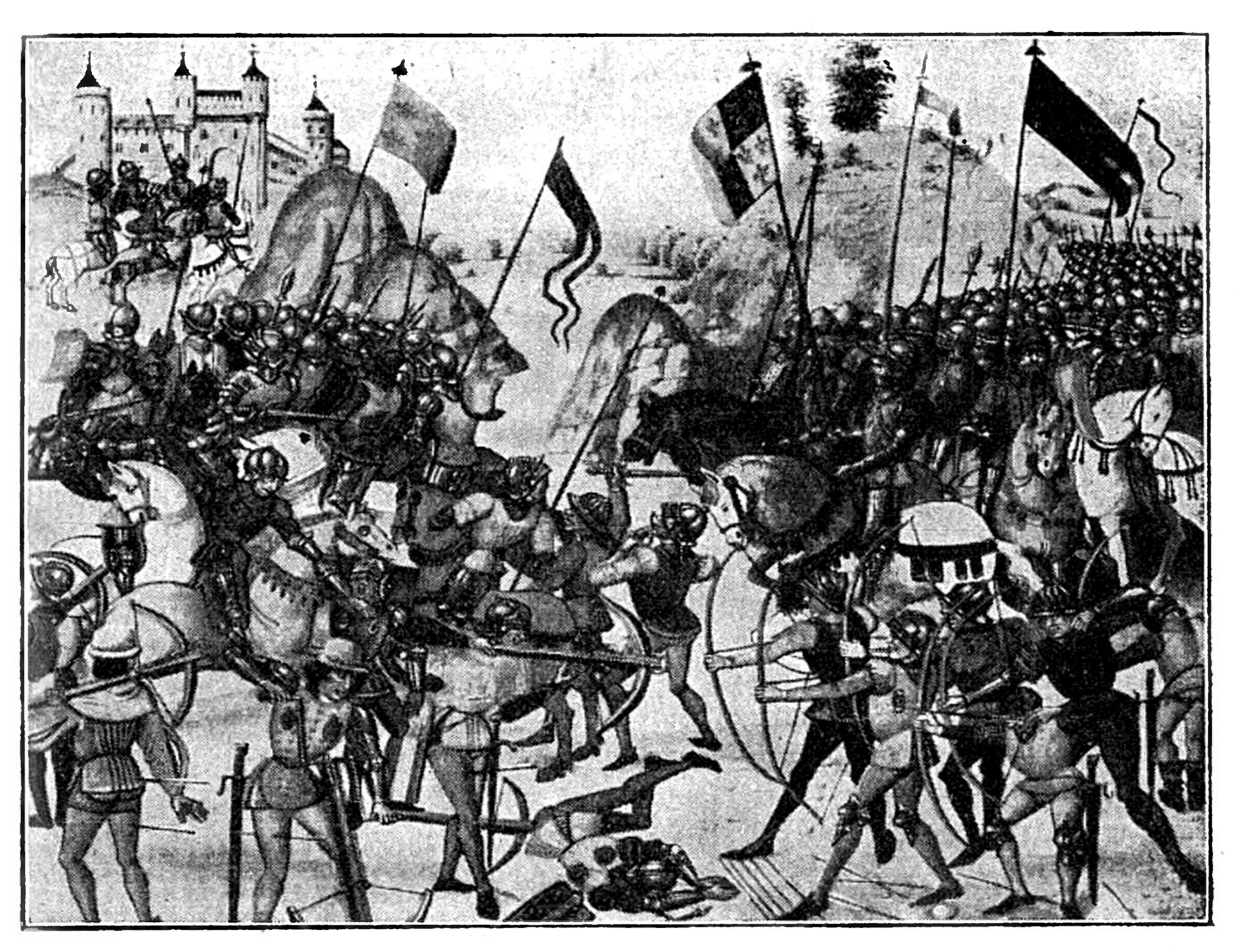


Photo Hachette.

BATAILLE DE CRÉCY.

Miniature des *Chroniques* de Froissart. Bibliothèque Nationale.

Cette miniature est du quinzième siècle et l'artiste a donné aux personnages les costumes de son temps. On voit comment les archers anglais placent leurs flèches avant de les lancer. On comprend aussi le maniement de l'arbalète des Génois. A gauche, un chevalier lève son épée sur un fantassin, et, plus loin, quelques chevaliers se présentent à la porte d'un château : d'après le texte précédent vous devinez les épisodes de la bataille ainsi représentés.

LE SIÈGE ET LA PRISE DE CALAIS

Immédiatement après sa victoire à Crécy, Édouard III vint mettre le siège devant Calais. La ville était défendue par Jean de Vienne, un gouverneur énergique. Décidé à résister le plus longtemps possible, il fit sortir toutes les bouches inutiles, femmes et enfants. Au bout de quelques mois, cependant, les vivres manquèrent. Il écrivit à Philippe VI de faire l'impossible pour débloquer la ville : « Sachez qu'ici il n'y a rien qui ne soit entièrement mangé, et les

chiens et les chats et les chevaux ; si bien que de vivres nous ne pouvons plus en trouver en la ville, si nous ne mangeons chair des gens... Aussi avons-nous décidé entre nous que si nous n'avons bientôt secours, nous sortirons hors de la ville pour combattre, pour vivre ou pour mourir, car il est plus honorable de mourir sur le champ de bataille que de se manger l'un l'autre. »

Philippe VI partit donc d'Amiens pour débloquer Calais, et arriva sur les hauteurs de Sangatte, en vue du camp anglais. Comme il ne pouvait attaquer les ennemis trop bien retranchés, il envoya quelques-uns de ses barons auprès d'Édouard III et voici ce que l'un d'eux dit au roi : « Sire, le roi de France nous envoie par-devers vous et vous fait savoir qu'il est venu ici pour vous combattre ; mais il ne peut pas trouver le moyen d'arriver jusqu'à vous. Il en a pourtant grand désir, pour débloquer sa bonne ville de Calais. Il verrait volontiers que vous voulussiez désigner un endroit où l'on pourrait se combattre. » Édouard III leur répondit : « Seigneurs, j'ai bien entendu tout ce que vous me demandez de la part de mon adversaire, qui tient mon droit héritage, à tort... Vous lui direz de ma part, s'il vous plaît, que je suis en cet endroit et que j'y suis resté, depuis mon arrivée, près d'un an... Et je pense y avoir tant fait que je serai sous peu seigneur de la ville et du château de Calais. Et je ne suis pas du tout décidé d'agir comme il le propose et comme il lui plaît... Si lui et ses gens ne peuvent pas passer par là (pour venir m'offrir le combat), qu'ils regardent ailleurs pour trouver un autre chemin. » Philippe VI repartit sans avoir rien tenté.

Le roi d'Angleterre voulait que tous les défenseurs se rendissent à discrétion ; il se radoucit cependant. Que « six des plus notables bourgeois sortent de Calais, tête et pieds nus, la corde au cou, les clefs de la ville et du château en leurs mains. Et de ceux là je ferai à ma volonté et aux autres je ferai grâce ».

Lorsque ces conditions furent connues des assiégés, tous se mirent « à crier et à pleurer si amèrement qu'il ne fût si dur cœur au monde qui n'en eût pitié ». Le plus riche bourgeois de la ville, *Eustache de Saint-Pierre*, et cinq autres avec lui se dévouèrent. Quand Édouard III les vit, il les regarda « avec colère, car il avait le cœur si dur et si envenimé de grand courroux qu'il ne put parler, et quand il parla il ordonna qu'on leur coupât les têtes ». Tous les barons qui étaient là le supplièrent en vain de leur faire grâce ; il répondit « en grinçant des dents » qu'il n'en serait pas autrement. Alors la noble reine d'Angleterre se jeta à genoux par-devant le roi son seigneur et dit : « Ha, gentil sire, depuis que je repassai la mer en grand péril, comme vous savez, je ne vous ai rien requis ni demandé. Or, je vous prie humblement et vous requiers en propre don, que, pour le fils de Sainte Marie (Jésus-Christ) et pour l'amour de moi, vous veuillez avoir merci de ces six hommes. » Le roi attendit un petit à parler, et regarda la bonne dame, sa femme, qui pleurait à genoux moult tendrement. Le cœur lui mollit et il dit : « Ha! dame, j'aimerais mieux que vous fussiez autre part que ici... et, combien que je le fasse avec

peine, tenez, je vous les donne et faites d'eux ce que vous voudrez. » Lors se leva la reine, et fit lever les six bourgeois, et les fit vêtir et donner à dîner, et les fit conduire hors de l'armée en sûreté. »

La ville fut évacuée et repeuplée d'Anglais. Quelques Français, dont Eustache de Saint-Pierre, y restèrent et reconnurent Édouard III pour roi.

Exercices. — **1.** Pourquoi, aussitôt après sa victoire, Édouard III assiège-t-il Calais ? Donnez plusieurs preuves de l'intérêt qu'il avait à prendre et à garder cette ville. — **2.** Que pensez-vous de la proposition que Philippe VI fit à Édouard III ? la trouvez-vous naturelle ? Dites, d'après cette démarche, quelle idée de la guerre se faisait Philippe VI et ce que sa démarche nous apprend de son caractère. Le caractère d'Édouard III était-il semblable à celui de son adversaire ? comment le définiriez-vous ?

LA JOURNÉE D'ÉMEUTE DU 22 FÉVRIER 1358 À PARIS

Pour comprendre ce qu'il y a de nouveau dans l'attitude des bourgeois de Paris au temps d'Étienne Marcel, il faut se rappeler la docilité qu'avaient montrée les Assemblées cinquante ans auparavant, sous le règne de Philippe le Bel. Les villes qui avaient envoyé des députés à Tours (voir p. 133) les avaient élus non pour discuter avec le gouvernement mais pour « accomplir la volonté de notre seigneur le roi de France ».

Quelle différence en 1356 ! Non seulement la bourgeoisie exige de participer au pouvoir, mais elle emploie l'intimidation et la violence. Voici, pour illustrer la miniature ci-contre, le récit d'un chroniqueur. Le 22 février 1358, Étienne Marcel et plusieurs hommes en armes entrent dans la chambre du dauphin qui causait avec ses deux conseillers, les maréchaux de Champagne et de Normandie : « Sire, dit Étienne Marcel, ne vous ébahissez pas des choses que vous voyez, car il est ordonné et il convient qu'il soit fait [ainsi]. Et sitôt que ces paroles furent dites, aucuns [quelques-uns] coururent sur le maréchal de Champagne et le tuèrent, joignant [à côté] du lit de Monseigneur le duc [le dauphin était duc de Normandie]. Et aucuns autres coururent sur le maréchal de Normandie, lequel se retira en une autre chambre, mais ils le suivirent et là le tuèrent.



Photo Berthaud.

LE MASSACRE DES MARÉCHAUX.

Et Monseigneur le duc qui moult était effrayé de ce qu'il voyait, pria le dit prévôt des marchands qu'il le voulût sauver... A donc le prévôt lui dit : « Sire, vous n'avez rien à craindre. Et il lui bailla [donna] son chaperon [chapeau], qui était un chaperon de la ville, mi rouge mi bleu, le bleu à droite, et il prit le chaperon du dit monseigneur le duc, et monseigneur le duc porta celui du dit prévôt. » Puis Étienne Marcel se rendit à l'Hôtel de Ville, place de Grève, et, se mettant à une fenêtre, « parla à moult grand nombre de gens armés qui étaient en la dite place ». Il justifia le massacre des maréchaux, puis il demanda à la foule de le soutenir « car il avait fait cela pour le bien du royaume. Et alors plusieurs crièrent à haute voix qu'ils avouaient le fait [qu'ils en prenaient la responsabilité] et qu'ils voulaient vivre et mourir avec le dit prévôt ».

Exercices. — **1.** La représentation de l'assassinat répond-elle exactement au texte cité ? — **2.** Quel geste fait le dauphin quand Étienne Marcel, à genoux, lui présente son chaperon ? — **3.** Pourquoi le prévôt lui donne-t-il son chaperon, et prend-il celui du dauphin ? — **4.** Quels doivent être les sentiments du dauphin au soir de cette journée ?

LES GRANDES COMPAGNIES

Les mercenaires recevaient une solde, de là le nom de *soldats* — et leurs bandes s'appelaient des *routes*, de là le nom de routiers. Ces bandes se groupaient en Compagnies, où l'on trouvait quelques chefs anglais et surtout des Bretons, des Gascons et des Espagnols. Elles étaient très bien organisées : chacune avait ses maréchaux ferrants, selliers, bouchers, couturières, blanchisseuses, chirurgiens, et aussi ses clercs pour tenir les comptes, rédiger les sommations adressés aux villages et aux châteaux, ou les sauf-conduits vendus aux marchands. Voici comment Froissart fait parler un vieux routier en retraite : « Comme nous étions réjouis quand nous chevauchions à l'aventure et pouvions trouver sur les champs un riche abbé, ou un riche prieur, ou un riche marchand, ou une route [troupe] de mulets, chargés de draps d'or ou de soie, de pelleteries, d'épiceries venant de Bruges, ou d'autres marchandises venant de Damas ou d'Alexandrie ! Tout était nôtre ou rançonné à notre volonté. Tous les jours nous avions nouvel argent. Les vilains d'Auvergne et de Limousin [pays où opérait sa bande], nous pourvoyaient et amenaient en notre château les blés et la farine, le pain tout cuit, l'avoine pour les chevaux et la litière, les bons vins, les bœufs, les moutons, les brebis, tous gras, et la poulaille et la volaille... Nous étions étoffés [vêtus] comme rois ! Et quand nous chevauchions, tout le pays tremblait devant nous... Par ma foi, cette vie était bonne et belle ! »

Exercices. — **1.** Cette vie était-elle « bonne et belle » pour tout le monde, et n'y avait-il pas un revers de la médaille dont oublie de parler le routier ? — **2.** Essayez de donner des Grandes Compagnies une définition qui en indique tous les caractères importants.

MISÈRE DES PAYSANS À LA VEILLE DE LA JACQUERIE

« En cette année 1358, raconte un ecclésiastique, *Jean de Venette*, les champs ne furent ni ensemencés ni labourés. Beaucoup de villages non fortifiés se firent de vraies citadelles de leurs églises en les entourant de fossés et en garnissant les tours et les clochers de machines de guerre afin de se défendre si les brigands venaient les attaquer. [A la moindre alerte] les paysans quittaient leurs maisons et leurs champs et se réfugiaient au plus vite dans l'église. D'autres, sur les bords de la Loire, allaient passer la nuit, avec leurs familles et leurs troupeaux dans les îles du fleuve, ou dans des bateaux amarrés au milieu de son cours... La misère la plus complète régnait partout, principalement parmi le peuple des campagnes, car les seigneurs le surchargeaient de souffrances, lui extorquaient sa substance et sa pauvre vie ». Le même auteur décrit le faste de cette noblesse en face de la misère des paysans : « On portait des perles et des diamants sur les chaperons, et des ceintures dorées et argentées ; on s'ornait avec un soin scandaleux de gemmes diverses et de pierres précieuses... On se livrait passionnément au jeu de dés pendant la nuit, au jeu de paume pendant le jour. Il en résulta que le commun peuple avait le droit de déplorer, et déplorait, que l'argent levé sur lui pour faire la guerre fût placé et détourné en jeux inutiles et en de pareils usages. »

« A cette malheureuse époque, continue le chroniqueur, ceux qui auraient dû protéger le peuple ne lui faisaient pas subir moins de vexations que ses ennemis ; on eût dit que se vérifiait la fable du loup et du chien. Il y avait en effet, autrefois, un chien très fort dans lequel son maître avait pleine confiance, espérant qu'il défendrait vigoureusement ses brebis contre les attaques du loup ; ce qui arriva d'ailleurs plusieurs fois. Mais, avec le temps, le loup devint l'ami intime du chien, qui lui dit alors d'attaquer sans crainte et d'enlever les brebis. Il ajoutait que lui, le chien, ferait semblant de le poursuivre avec zèle comme pour reprendre la brebis. Mais lorsqu'ils furent l'un et l'autre près du bois et loin des yeux du berger, ils dévorèrent la brebis tout entière. »

C'est dans ces conditions que commença la Jacquerie : les paysans se montrèrent féroces. « Ces méchantes gens dit Froissart, brûlèrent et renversèrent au pays de Beauvaisis plus de soixante bonnes maisons et forts châteaux. Et si Dieu n'y eût mis remède par sa grâce, le malheur [se] fût si multiplié qu'ils eussent détruit tout... gentilshommes, sainte Église après, et toutes riches gens après. » La répression fut très dure. « Chevaliers et gentilshommes, dit Jean de Venette, se ruèrent sur les hameaux et les villages de la campagne pour y mettre le feu, et poursuivirent, par les maisons, par les champs, les vignes et les bois, les pauvres paysans qui furent misérablement égorgés. »

Exercices. — 1. Quel est le sens de l'apologue ? qui est le loup, qui est le mauvais chien, qui est le berger trop confiant ? — **2.** D'après les textes ci-dessus, Jean de Venette et Froissart ont-ils les mêmes sentiments à l'égard des paysans ?

CHAPITRE XIX

RELÈVEMENT ET RECHUTE DE LA FRANCE LES RÈGNES DE CHARLES V ET DE CHARLES VI

Après le règne réparateur de Charles V, une période tragique s'ouvre avec le règne de Charles VI. Révoltes, assassinats, massacres, trahison d'une reine qui livre son royaume à l'ennemi, alternent avec des fêtes d'un luxe éblouissant.

1. Bon gouvernement de Charles V. Charles V était très différent de son père et de son grand-père. Ceux-ci étaient de brillants chevaliers, toujours prêts aux grands coups d'épée. Lui était un savant — c'est le sens du mot « sage » qui lui a été donné comme surnom. Il passait de longues heures dans sa bibliothèque à feuilleter les centaines de manuscrits qu'il y avait réunis. Il aimait les belles étoffes, les tapisseries, les meubles sculptés, les joyaux. Il agrandit et embellit le Louvre, commencé par Philippe Auguste; il se fit bâtir à l'est de Paris l'*Hôtel Saint-Paul* et le *Château de Vincennes ;* il éleva sur la rive droite de la Seine une nouvelle enceinte et ordonna la construction d'une importante forteresse, la *Bastille.*

Mais sa grande préoccupation fut d'avoir de bonnes finances. Il rétablit une monnaie saine et organisa *l'impôt de la gabelle,* qu'on levait sur la vente du sel. Ces ressources abondantes devaient lui permettre de recommencer la guerre contre les Anglais. Pour cette œuvre militaire, Charles V, qui n'était pas lui-même un bon général, eut la chance de trouver un excellent collaborateur, *Duguesclin.*

2. Duguesclin libérateur du territoire. Bertrand Duguesclin était un noble breton de famille pauvre. Très courageux, il était rusé aussi et préférait les embuscades aux grandes rencontres sur les champs de bataille. Dans les premières années du règne il contraignit l'ancien complice d'Étienne Marcel, Charles le Mauvais, à se réconcilier avec Charles V, puis il alla en Espagne où deux frères ennemis se disputaient le trône de Castille.

Il emmena avec lui la plupart des routiers des Grandes Compagnies et en débarrassa ainsi la France. Avec leur aide, il donna la victoire à celui des deux prétendants qui était le protégé de Charles V. Il fut d'ailleurs fait prisonnier là-bas et le roi dut payer pour lui une lourde rançon.

C'est alors (1368) que Charles V rompit avec les Anglais. Ceux-ci ravagèrent à plusieurs reprises tout l'ouest du royaume, mais Charles V leur fit une guerre très différente de celle du temps de Philippe VI et de Jean le Bon : guerre d'escarmouches, où l'on harcelait l'ennemi, où l'on faisait le vide devant lui pour qu'il ne pût se ravitailler. En même temps les troupes royales mettaient le siège devant les centaines de châteaux forts que les Anglais possédaient en France et les prenaient les uns après les autres.

En 1380, quand Charles V et Duguesclin moururent, le roi d'Angleterre ne possédait plus en France que Calais, Cherbourg, Brest, Bordeaux et Bayonne. Malheureusement, la France sortait épuisée de la lutte.

3. La folie de Charles VI. Par surcroît de malheur, le nouveau roi *Charles VI* (1380-1422) était encore un enfant. Le pouvoir passa à ses oncles qui gouvernèrent fort mal et levèrent de lourds impôts, alors que le royaume était appauvri. Le mécontentement fut partout très vif ; dans beaucoup de villes des soulèvements éclatèrent, qui furent durement réprimés.

Devenu majeur, Charles VI renvoya ses oncles, s'entoura de bons conseillers, fit quelques réformes. Mais cette œuvre réparatrice fut bientôt arrêtée : le roi devint fou (1392). Les *princes du sang* — c'est-à-dire les princes de sang royal, de la famille royale — revinrent au pouvoir : fêtes et gaspillages recommencèrent de plus belle.

4. Rivalité des Armagnacs et des Bourguignons. Plus grave que les gaspillages était la rivalité qui opposait deux princes du sang : un cousin du roi, le duc de Bourgogne, *Jean sans Peur* et un frère du roi, *Louis d'Orléans*. Pour se débarrasser de son adversaire, Jean sans Peur le fit assassiner (1407).

Ce meurtre déchaîna la guerre civile ; toute la France se divisa en *Armagnacs* et en *Bourguignons*. On appelait Armagnacs le parti des Orléans, parce que le chef en fut le comte d'Armagnac. A Paris la rivalité des Bourguignons et des Armagnacs fut, à plusieurs reprises, marquée par d'affreux massacres.

Au milieu de ces horreurs, on apprit que le roi d'Angleterre *Henri V* venait de débarquer en Normandie. La guerre étrangère s'ajoutait à la guerre civile, et le roi était fou !

5. Le désastre d'Azincourt et le traité de Troyes. Les armées française et anglaise se rencontrèrent en Picardie, non loin de Crécy, à *Azincourt* (1415). Pour la troisième fois, la chevalerie française subit un épouvantable désastre. Le duc de Bourgogne Jean sans Peur, appuyé par les Anglais et par la reine *Isabeau de Bavière*, femme de Charles VI, paraissait le maître de la France. Mais, lors d'une entrevue avec le dauphin (le futur Charles VII) sur le pont de Montereau, Jean sans Peur fut assassiné (1419).

Ce crime faillit amener la ruine de la France. La reine Isabeau signa avec les Anglais le désastreux *traité de Troyes* (1420). Elle déshéritait son fils, le futur Charles VII ; elle donnait sa fille en mariage au roi d'Angleterre Henri V et le reconnaissait comme héritier du trône de France. Bien plus, elle lui abandonnait immédiatement le gouvernement du royaume puisque Charles VI était fou. La France conserverait ses institutions, mais aurait pour roi le roi d'Angleterre. D'ailleurs Henri V mourut peu après et son fils *Henri VI*, âgé seulement de quelques mois, fut proclamé roi de France et d'Angleterre. Dans le même temps Charles VI mourait à son tour. Son fils, « le soi-disant dauphin », selon l'expression de sa mère Isabeau de Bavière, prit à Bourges le titre de roi, sous le nom de *Charles VII* (1422). Mais il n'avait aucune autorité ni sur la Guyenne ni sur la moitié de la France située au nord de la Loire. *Il y avait maintenant deux rois de France et il y avait deux France,* dont chacune accusait l'autre de trahir la patrie.

6. Le siège d'Orléans. Certes les Anglais étaient haïs par la majorité des Français qui voyaient en eux des usurpateurs. Mais ils avaient une bonne armée et ils pouvaient compter sur le fils de Jean sans Peur, le duc de Bourgogne *Philippe le Bon*, qui accusait Charles VII d'avoir organisé le meurtre du pont de Montereau. En 1428 les Anglais, déjà maîtres de toute la partie septentrionale de la France, vinrent assiéger la ville d'*Orléans*. C'était la seule grande ville au nord de la Loire qui reconnût encore Charles VII. La population se défendit bravement, mais elle était sur le point de se rendre, lorsque brusquement tout fut changé dans le royaume de France par l'arrivée de Jeanne d'Arc.

RÉSUMÉ

1. Charles V fut un bon roi qui rétablit l'ordre dans le pays et réorganisa les finances (1364-1380).

2. Son général, Duguesclin, délivra la France des Grandes Compagnies et reprit aux Anglais presque tous les territoires qu'ils nous avaient pris sous les règnes de Jean le Bon et de Philippe VI.

3. Malheureusement, à la mort de Charles V, ses frères gouvernèrent mal, puis le jeune roi Charles VI devint fou.

4. L'assassinat de Louis d'Orléans par ordre de Jean sans Peur (1407) amena une horrible guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons.

5. Les Anglais en profitèrent pour envahir la France, remporter la victoire d'Azincourt (1415) et imposer le traité de Troyes (1420). A la mort de Charles VI il y avait deux rois en France : Henri VI d'Angleterre à Paris et Charles VII à Bourges (1422).

6. En 1428 les Anglais vinrent assiéger Orléans. La ville allait se rendre quand parut Jeanne d'Arc.



Photo Hachette.

CHARLES V.

DOCUMENTS

UNE JOURNÉE DE CHARLES V

Nous connaissons bien Charles V par l'ouvrage de *Christine de Pisan* intitulé : *Le livre des faits et bonnes mœurs du sage roi Charles le Quint* (le cinquième). Fille d'un médecin du roi, l'auteur écrivit son livre à la demande du duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, père de Jean sans Peur. Le buste de la page précédente est un fragment d'une statue de pierre peinte qui, de même que la statue de la reine, ornait le portail d'une église de Paris.

« L'heure de son lever le matin, dit Christine de Pisan, était comme de 6 à 7 heures... Après le signe de la Croix, comme il était très dévot, il rendait ses premières paroles à Dieu, en aucunes [quelques] oraisons. Après, lui peigné, vêtu et ordonné selon les jours, on lui apportait son bréviaire. Environ 8 heures de jour, allait à la messe, laquelle était célébrée glorieusement chaque jour, à chant mélodieux et solennel. A l'issue de sa chapelle, toutes manières de gens, riches ou pauvres, pouvaient là présenter leurs requêtes ; et lui, très débonnaire, s'arrêtait à ouïr leurs supplications, octroyait charitablement les demandes qui étaient raisonnables et émouvantes ; les plus douteuses il les confiait à aucun [un] maître des requêtes. Après cela il allait au Conseil, après lequel..., à environ 10 heures, il s'asseyait à table ; son manger n'était jamais long, et moult ne se chargeait de diverses viandes... Lui levé de table, à la conversation vers lui pouvaient aller toutes manières d'étrangers ; là trouvait-on souvent maintes manières d'ambassadeurs, divers princes étrangers, chevaliers de diverses contrées ; et [Charles V] si dûment rendait à chacun l'honneur qui lui appartient que tous s'en tenaient pour très contents et partaient joyeux. Là, lui étaient apportées nouvelles de toutes manières de pays, ou des aventures et faits de ses guerres ; là, il ordonnait ce qui était à faire selon les cas qu'on lui proposait, ou confiait à en déterminer au Conseil. [Et cela durait] comme l'espace de deux heures. [Après une sieste d'une heure] il restait un moment avec ses intimes, s'amusant de choses agréables, visitant joyaux ou autres richesses. Puis allait à vêpres, après lesquelles, si c'était en été, entrait parfois en ses jardins ; parfois venait la reine vers lui, ou on lui apportait ses enfants, ou marchands venaient, apportant velours, drap d'or et toutes autres manières de belles choses étrangères, ou joyaux. En hiver s'occupait souvent à ouïr lire de diverses belles histoires de la Sainte Écriture, ou des hauts faits des Romains jusqu'à l'heure du souper, qui était légèrement pris ; après lequel il s'ébattait un moment, puis s'allait reposer. »

Exercices. — **1.** Faites, d'après ce texte et d'après le buste de la page précédente, un portrait de Charles V. — **2.** Ne pouvez-vous pas dégager certains traits de caractère qui sont communs à Charles V et à un grand roi Capétien que nous connaissons bien ? Qui est ce roi ? Quels sont ces traits communs ? — **3.** N'y a-t-il pas pourtant chez Charles V un trait nouveau que nous ne trouvions pas chez son prédécesseur ?

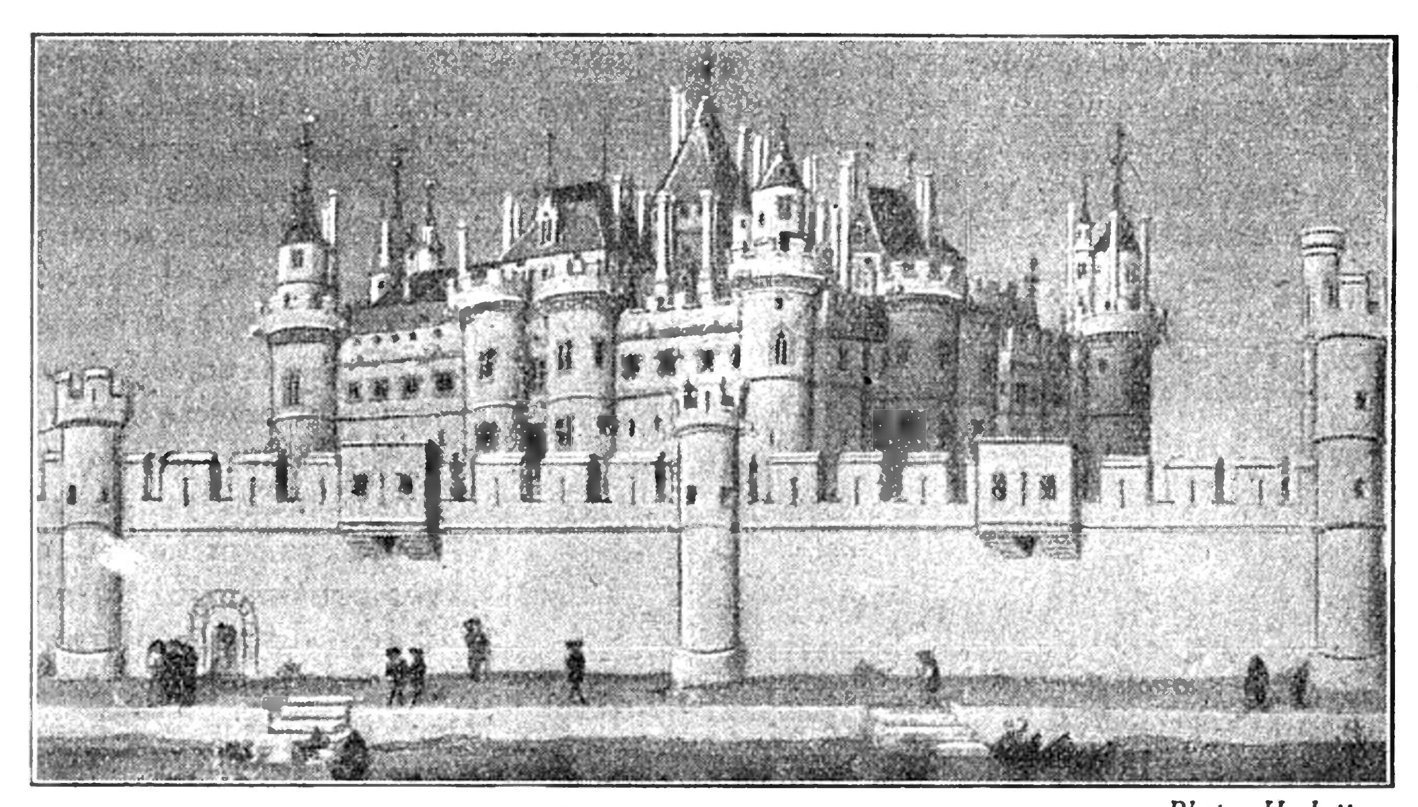


Photo. Hachette.

LE LOUVRE DE CHARLES V.

Fragment d'une miniature des *Très riches Heures du duc de Berry.*

Pour illustrer un de ses manuscrits, le duc de Berry, l'un des frères de Charles V, avait demandé qu'on représentât sur la même miniature d'une part une scène de la vie des champs qui symboliserait l'un des mois de l'année, d'autre part un des châteaux royaux ou princiers (voir p. 140). On voit ici le Louvre, agrandi et embelli par Raymond du Temple, architecte de Charles V. Déjà la forteresse évolue vers le château de plaisance. Il n'en subsiste plus rien aujourd'hui.

DUGUESCLIN

Très peu de temps après la mort de Duguesclin parut un immense poème de 20 000 vers qui racontait toute sa vie. On y trouvait une anecdote qui est devenue célèbre. Quand Duguesclin eut été fait prisonnier par les Anglais en Espagne (1367), le prince de Galles lui demanda de fixer lui-même sa rançon : « Soixante mille pièces d'or vous ferai compter, dit Duguesclin, ce sera ma rançon que je veux acquitter. Quand le prince l'ouït, il changea de couleur, il se mit à regarder tous les chevaliers, et lui dit à haute voix : Se moque-t-il bien de moi que soixante mille pièces d'or fin me fait donner ! Bertrand, dit le prince, vous n'en pourriez payer, et je n'en veux pas tant ; veuillez réfléchir ; à plus de la moitié vous pouvez abaisser [la somme]. » Mais Duguesclin refusa : « Sire, prince Henri [un des prétendants à la couronne de Castille] se peut vanter qu'il mourra roi d'Espagne, quoi qu'il doive coûter, et l'autre [partie de ma rançon] me prêtera le roi. Et si chez ces deux-ci [Henri et Charles V] je ne puis rien trouver, il n'y a fileresse en France qui sache fil filer, qui ne gagnât ainsi ma rançon à filer. »

Quand la guerre reprit avec les Anglais (1369), Charles V décida de donner le commandement en chef à Duguesclin, avec le titre de *connétable*. Mais celui-ci, dit Froissart « s'excusa moult grandement et très sagement et dit qu'il n'en était pas digne, et qu'il était un pauvre chevalier au regard des grands seigneurs et vaillants hommes de France... « Cher sire et noble roi, je ne vous veux, ni puis, ni ose dédire de votre bon plaisir mais il est bien vérité que je suis un pauvre homme et de basse venue (origine). Voici messeigneurs vos frères, vos neveux et vos cousins, qui auront charge de gens d'armes en osts et chevauchées... comment oserais-je commander sur eux ?... » Lors répondit le roi : « Messire Bertrand, messire Bertrand, ne vous excusez point par cette voie (de cette façon) ; car je n'ai frère, ni neveu, ni comte, ni baron en mon royaume, qui n'obéisse à vous ; et si l'un d'eux faisait autrement, il me courroucerait tellement qu'il s'en apercevrait... »

En 1380 Duguesclin partit pour le Languedoc. Chemin faisant, il mit le siège devant la forteresse de Châteauneuf-de-Randon, occupée par des routiers. C'est alors qu'il succomba à une courte maladie.

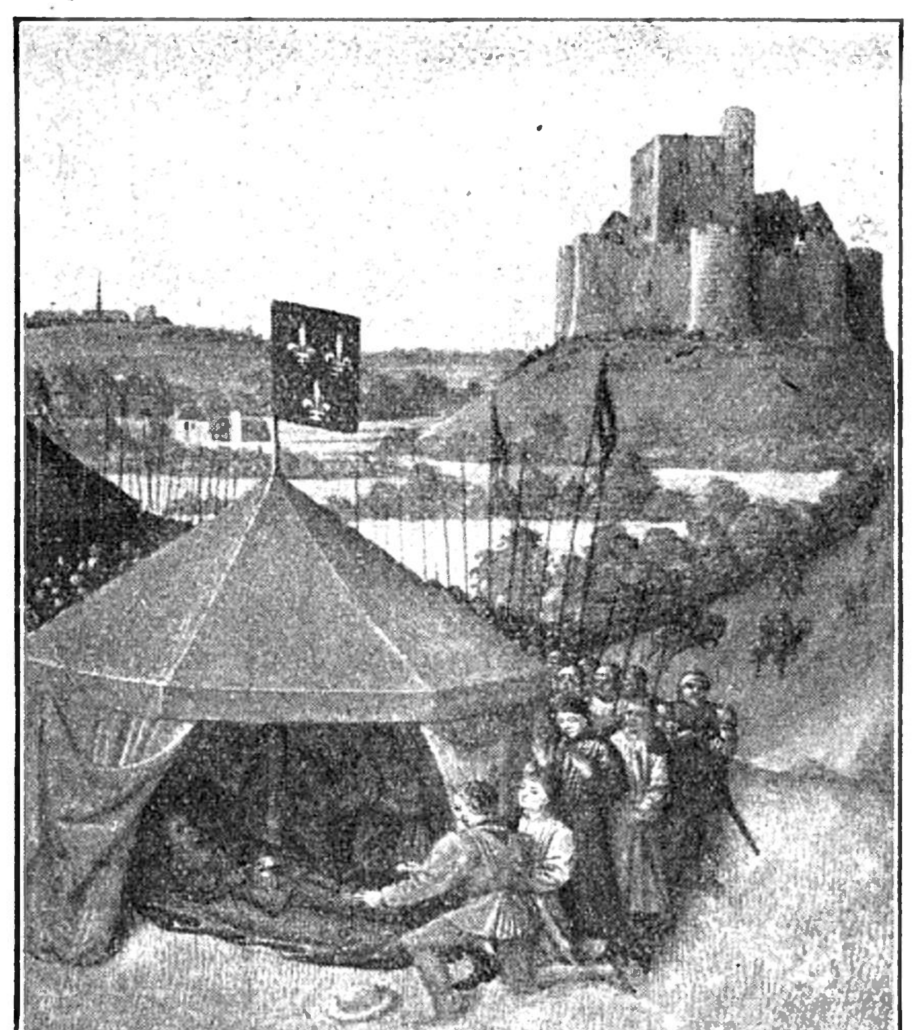


Photo B. N.

MORT DE DUGUESCLIN.
Miniature des *Grandes chroniques de France*.

Récit de Froissart : « [Les assiégés] étaient sur le point de rendre ledit château [Châteauneuf-de-Randon] mais, par la volonté de Notre Seigneur, ledit connétable fut malade environ huit jours et trépassa le vendredi treizième jour de juillet... Et le lendemain ceux qui étaient audit château le rendirent aux gens dudit connétable. » Le chef de la garnison, le genou en terre, apporte les clefs de la forteresse.

Exercices. — 1. Quels sont les deux traits de caractère de Duguesclin d'après les deux premiers de ces textes ? — **2.** Duguesclin est convaincu que toute fileuse de France filera pour lui : que peut-on conclure de cette affirmation ?



Photo communiquée par l'[illegible]on éd.

LE DINER DU SEIGNEUR.

Miniature du Bréviaire Grimani, Venise. (XVe siècle)

Pour symboliser le mois de janvier l'artiste a représenté le seigneur à table par un jour d'hiver dans la salle bien chauffée. Décrivez la salle, le mobilier, les vêtements. Notez le goût du luxe et du confort. Le seigneur est emmitouflé dans sa houppelande *garnie de fourrure. Que porte sur sa main le page de gauche ? A quoi ce détail vous fait-il penser ?*

LA FOLIE DE CHARLES VI

La continuelle vie de fêtes que menait la Cour achevait de ruiner la santé, déjà fragile, et le tempérament très nerveux du roi. En août 1392, alors qu'à peine rétabli d'une grave maladie il se rendait en Bretagne, il eut sa première crise de folie : « Ainsi, dit Froissart, qu'il chevauchait en la forêt du Mans... vint soudainement un homme, pieds nus, et vêtu d'une pauvre cotte blanche, et se lança par entre deux arbres hardiment et prit les rênes du cheval que le roi chevauchait et l'arrêta tout net et lui dit : « Roi, ne chevauche pas plus avant, mais retourne, car tu es trahi !... » ...Le roi et sa route [troupe] passèrent outre, et [il] pouvait être environ 12 heures quand ils eurent passé la forêt et vinrent sur les champs. Le soleil était clair et resplendissant, si plein de force et de chaleur que plus ne pouvait être... Et était derrière [le roi] un sien page qui portait un chapeau d'acier qui resplendissait au soleil, et un autre page qui portait une lance... [Or ce page s'endormit] et laissa sa lance choir sur le chapeau d'acier de l'autre page. Ainsi sonnèrent haut les aciers l'un par l'autre. [A ce bruit] le roi qui était si près tressaillit très soudainement. » Il se crut entouré d'ennemis. Il était fou.

LE TRAITÉ DE TROYES

Voici quelques passages du traité de Troyes : « Est accordé que nous [Charles VI] durant notre vie, nommerons notre dit fils, le roi Henri (V), en langage français par cette manière : Notre très cher fils Henri, roi d'Angleterre, héritier de France...

« Parce que nous sommes empêchés [la plupart] du temps [par la folie], la faculté et l'exercice de gouverner et ordonner la chose publique dudit royaume seront et demeureront, notre vie durant, à notre dit fils le roi Henri, avec le conseil des nobles et sages dudit royaume à nous obéissants, qui auront aimé l'honneur et profit dudit royaume.

« Considéré les horribles et énormes crimes et délits perpétrés audit royaume de France par Charles, soi-disant dauphin, il est accordé que nous, notre dit fils le roi [Henri V], et aussi notre très cher fils Philippe, duc de Bourgogne, ne traiterons aucunement de paix avec ledit Charles, sinon du consentement et conseil de tous et chacun de nous trois, et des trois États des deux royaumes dessus dits. »

Henri V fit à Paris une entrée solennelle et y installa des capitaines anglais. Il mourut d'ailleurs dès 1422, âgé de trente-quatre ans. Quelques semaines après, le pauvre roi fou Charles VI s'éteignit à son tour. Le fils d'Henri V, *Henri VI* — un enfant de huit mois —, fut proclamé à Paris roi de France et d'Angleterre. Voici ce que rapporte le chroniqueur bourguignon, *Monstrelet :*

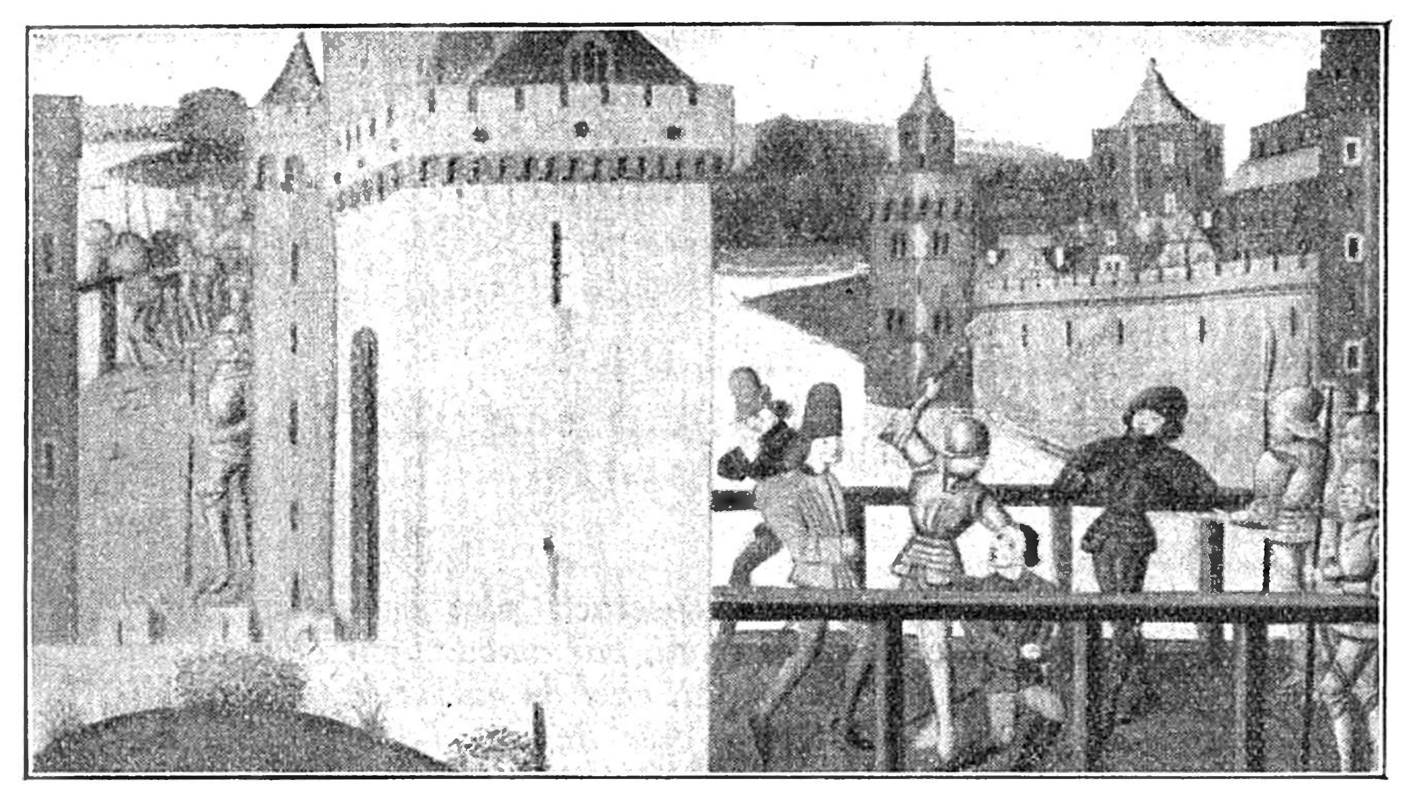


Photo. Hachette.

LE MEURTRE DE JEAN SANS PEUR, À MONTEREAU.
Miniature des *Grandes chroniques de France* (Bibl. Nat.).

La ville de Montereau, à droite, était occupée par les gens du dauphin; le château, sur l'autre rive, par les Bourguignons. Le meurtre eut lieu en 1419. Jean sans Peur à genoux est tué d'un coup de hache sous les yeux du dauphin.

« Et après que le service [funèbre de Charles VI] fut fait et achevé en l'église de Saint-Denis... les huissiers d'armes de chez le roi, qui étaient là présents, mirent leurs masses [d'armes] en bas sens dessous dessus. Et alors le roi d'armes de Berry, accompagné de plusieurs hérauts cria dessus la fosse : « Dieu veuille avoir pitié et merci de l'âme de très haut et très excellent prince Charles, roi de France, sixième de ce nom, notre naturel et souverain seigneur ! » Et derechef [immédiatement] après ce, cria le dessus dit roi d'armes : « Dieu donne bonne vie à Henri (VI), par la grâce de Dieu roi de France et d'Angleterre, notre souverain seigneur ! » Lequel cri accompli, les sergents d'armes dessus dits redressèrent leurs masses, les fleurs de lis dessus, en criant tous à une voix : « Vive le roi ! Vive le roi !... »

Exercices. — **1.** Quelles sont les deux raisons pour lesquelles Charles VI appelle Henri V son « fils » ? — **2.** Que signifie, au troisième paragraphe du texte ci-dessus, l'expression : du consentement « des trois États » des royaumes de France et d'Angleterre ? — **3.** Cherchez ce qu'on appelle un « roi d'armes » ; qu'est-ce qu'une « masse d'armes » ?

CHAPITRE XX

JEANNE D'ARC ET LA FIN DE LA GUERRE DE CENT ANS

Y a-t-il dans aucune histoire spectacle plus émouvant que la grande aventure de cette bergère qui, par amour pour Dieu et pour la France, quitte sa famille, se fait chef de guerre, ranime tous les courages et meurt, après un procès inique, d'une mort atroce, abandonnée de tous ?

1. La jeunesse de Jeanne d'Arc. Jeanne d'Arc était une paysanne. Elle était née à *Domremy* en Lorraine vers 1412. Toute son enfance, elle eut sous les yeux le spectacle de la guerre et de ses misères. Elle s'habituait aussi à voir dans les Anglais des usurpateurs, car ses parents, comme tous les habitants de la région, étaient restés fidèles à Charles VII.

Jeanne était très pieuse. Un jour qu'elle gardait son troupeau — elle avait alors treize ans — elle eut une vision. Elle en eut beaucoup d'autres, pendant trois ans de suite. Elle voyait les saints et les saintes dont elle connaissait les noms, saint Michel, sainte Catherine, sainte Marguerite, elle entendait leurs voix. Celles-ci lui ordonnaient de quitter son village et d'aller chasser les Anglais. Longtemps elle résista. Comment pourrait-elle, pauvre enfant des champs, repousser les soldats ennemis ? Un jour enfin, dans un grand élan de confiance, elle se décida à partir. Elle obtint, difficilement, d'un capitaine du village voisin de *Vaucouleurs*, qu'il lui fît donner un cheval, une armure et une escorte de quelques soldats. En février 1429 la petite troupe — Jeanne et six hommes d'armes — se mit en route pour *Chinon* où résidait Charles VII.

Jeanne avait seize ans.

2. Les victoires de Jeanne. Jeanne essaya de convaincre le roi qu'elle obéissait à un ordre de Dieu. Mais Charles VII n'osa pas lui accorder immédiatement sa confiance. Il l'envoya d'abord à Poitiers : là des théologiens l'interrogèrent sur ses visions. Leur avis ayant été favorable, Jeanne put partir avec une petite armée pour Orléans.

Elle réussit à y entrer (avril 1429) et rendit courage à la garnison, celle-ci attaqua les redoutes ou « bastilles » que les Anglais avaient construites devant les murs de la ville. Le 8 mai l'ennemi levait le siège.

La délivrance d'Orléans ne suffisait pas à Jeanne. Elle avait hâte de faire couronner Charles VII à *Reims*. Elle l'y mena et connut sans doute la plus grande joie de sa vie lorsque, le 17 juillet 1429, son roi reçut l'onction sainte dans la cathédrale. Il semblait que désormais il n'y avait plus de doute possible : entre les rois qui, depuis le traité de Troyes, se partageaient la France, Dieu s'était prononcé pour Charles VII. Henri VI n'était donc qu'un usurpateur. Comment Dieu laisserait-il la victoire à un usurpateur ?

3. Les échecs de Jeanne. Chose étrange, au milieu de l'enthousiasme et de l'espérance qui traversaient tout le pays, Charles VII et son entourage restaient apathiques, méfiants, et même hostiles. Il eût fallu marcher tout de suite sur Paris, l'arracher aux Anglais déjà démoralisés. On perdit du temps. Le premier assaut échoua, Jeanne fut même blessée. Sans plus attendre, l'armée royale battit en retraite, puis se disloqua (septembre 1429).

Pendant six longs mois Jeanne, ramenée à la cour du roi, dut rester inactive. Un jour enfin elle s'enfuit avec quelques compagnons et alla s'enfermer dans *Compiègne* que les Bourguignons essayaient d'assiéger. Le lendemain elle fit une sortie, mais au moment de rentrer dans la ville elle fut cernée et faite prisonnière (mai 1430). Le seigneur qui l'avait prise la vendit quelques mois plus tard aux Anglais.

4. Le procès de Jeanne. Les Anglais ne voulaient pas seulement se débarrasser de Jeanne en la gardant prisonnière. Ils voulaient lui enlever tout prestige — et à Charles VII avec elle — en montrant que sa prétendue mission n'était qu'un mensonge, qu'elle était l'envoyée, non pas de Dieu, mais du Diable. Il fallait qu'un tribunal ecclésiastique lui fît son procès et la déclarât hérétique et sorcière.

Les Anglais choisirent pour juges des chanoines de Rouen, des théologiens de l'Université de Paris et l'évêque de Beauvais, Pierre Cauchon. Le procès se déroula à *Rouen* et dura six mois. Jeanne fut interrogée longuement par les théologiens qui lui posèrent des questions compliquées et lui tendirent mille embûches dans l'espoir qu'elle se tromperait et qu'on pourrait alors la convaincre d'hérésie. Jeanne se défendit très bien, avec calme, souvent avec malice. Mais elle était condamnée d'avance. Les juges la déclarèrent idolâtre, blasphématrice, hérétique.

Puis Cauchon imagina, pour mieux la perdre, un procédé infâme. Par une mise en scène effrayante, destinée à la terrifier, il arriva à lui faire signer une formule d'abjuration par laquelle elle reconnaissait que sa mission n'était pas divine. Peut-être, sur le moment, n'en comprit-elle pas le sens. Elle fut alors condamnée à l'emprisonnement perpétuel. Mais bientôt elle eut honte de ce moment de faiblesse et, le surlendemain, très courageusement, elle rétracta tous les aveux qu'on lui avait fait faire. Aussitôt les juges accoururent pour constater qu'elle était « relapse », c'est-à-dire retombée dans les erreurs qu'elle avait abjurées. Or, l'Église punissait les relaps en les livrant aux tribunaux du roi, qui leur infligeaient la peine du feu. Le tribunal ecclésiastique remit donc Jeanne entre les mains des Anglais qui la brûlèrent vive à Rouen, le 30 mai 1431.

Ni Charles VII ni personne de son entourage n'avait rien tenté pour racheter Jeanne ou pour la sauver.

5. La fin de la guerre de Cent Ans. Jeanne d'Arc semblait donc avoir échoué. En réalité elle avait rendu courage aux Français et démoralisé l'ennemi. Elle avait aussi contribué à relâcher l'alliance du duc de Bourgogne, Philippe le Bon, avec les Anglais. Dès 1435, le duc se réconciliait avec Charles VII, moyennant la cession de plusieurs villes importantes en Picardie. Peu après, Paris chassait sa garnison anglaise. Henri VI demanda une trêve.

Charles VII, enfin sorti de son apathie et mieux conseillé, utilisa ce répit à organiser une solide armée. En 1445 il se donna une bonne cavalerie, les *Compagnies d'Ordonnance*, dont il nommait lui-même les officiers et à laquelle il payait régulièrement une solde. Il leva aussi parmi les roturiers un corps d'archers, qui furent affranchis de l'impôt de la taille : d'où leur nom de *francs-archers*. Enfin il se donna une forte artillerie. Les *canons*, c'est-à-dire des engins capables de lancer un projectile grâce à une charge de poudre, avaient été inventés par les Musulmans d'Espagne au treizième siècle. Ce ne furent d'abord que

d'énormes machines de siège, non mobiles. Puis on créa des canons plus légers, les *couleuvrines*, et on les monta sur roues ; elles étaient en bronze et lançaient des boulets non plus de pierre mais de fonte. En même temps on inventait les *couleuvrines à main*, ancêtres du fusil.

Alors, sûr de son armée, Charles VII recommença la guerre (1449). Il occupa la Normandie, puis la Guyenne que les rois d'Angleterre possédaient depuis trois siècles. En 1453 les Anglais ne gardaient plus en France que *Calais*. Aucun traité ne fut signé, Henri VI continuait à s'appeler « roi de France », mais la guerre de Cent Ans était bien finie.

6. La guerre de Cent Ans et le patriotisme. Le domaine royal sortait donc agrandi de cette terrible épreuve. Mais à cet avantage matériel s'ajoutait un précieux avantage moral. *Les souffrances de la guerre avaient développé en France le sentiment patriotique*, c'est-à-dire le sentiment que tous les Français forment une même nation et qu'il ne faut pas que cette nation tombe aux mains des étrangers. Nul n'avait autant contribué à répandre ce sentiment dans le peuple de France que Jeanne d'Arc, l'humble paysanne qui, à seize ans, avait quitté son village pour délivrer son pays.

RÉSUMÉ

1. Jeanne d'Arc est une paysanne de Domremy en Lorraine. Sur l'ordre des voix qu'elle entend, elle quitte son village pour délivrer la France des Anglais.

2. Elle débloque Orléans (mai 1429) et fait sacrer Charles VII à Reims.

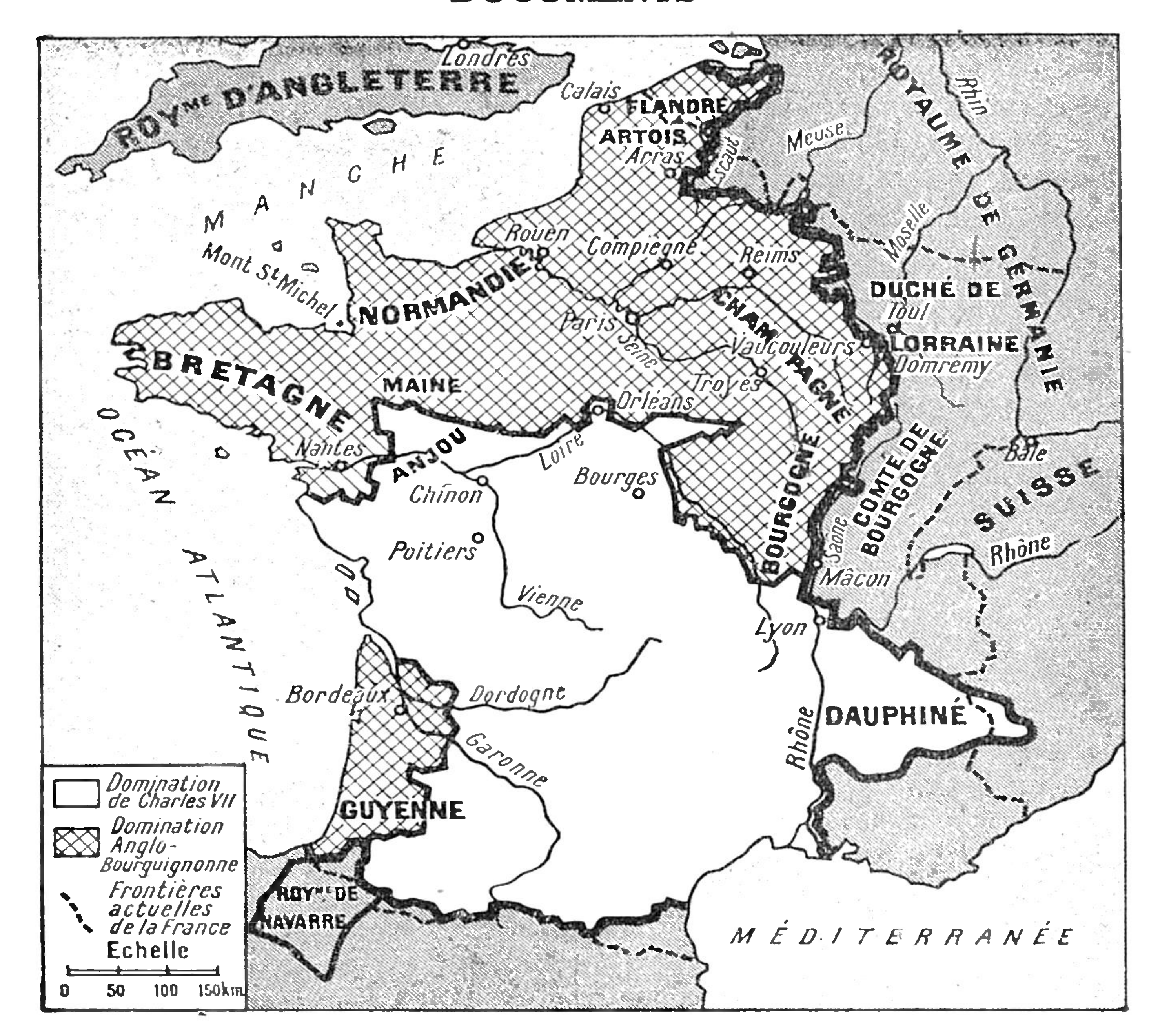
3. Mais, dès lors, elle ne connaît plus que des échecs : elle est repoussée devant Paris (septembre 1429), puis, après six mois d'inaction à la Cour, elle est prise devant Compiègne (mai 1430).

4. Un tribunal ecclésiastique la condamne comme hérétique puis comme relapse et elle est brûlée vive à Rouen (mai 1431).

5. La guerre va durer encore vingt ans après la mort de Jeanne. Mais les Français ont repris espoir, le duc de Bourgogne Philippe le Bon fait la paix avec Charles VII, l'armée est réorganisée. En 1453 les Anglais ne possèdent plus en France que Calais.

6. La guerre de Cent Ans et le sacrifice de Jeanne d'Arc ont contribué à développer en France le sentiment patriotique.

DOCUMENTS



La France en 1429.

COMMENT CONNAISSONS-NOUS L'HISTOIRE DE JEANNE D'ARC ?

Nous possédons les pièces du *Procès de condamnation*. De plus, dès 1450, Charles VII fit ouvrir une enquête sur la façon dont ce procès avait été conduit. On entendit tous les témoins que l'on put trouver et, en 1456, la Commission d'enquête innocenta Jeanne d'Arc. Nous avons aussi les pièces de ce *Procès de réhabilitation*. En 1909 le pape Pie X mit Jeanne au rang des saintes.

Exercice. — Pourquoi Charles VII avait-il intérêt à faire casser le procès de condamnation?

JEANNE D'ARC À VAUCOULEURS

Voici la déposition d'un homme d'armes lorrain au *Procès de réhabilitation*. L'ayant vue à Vaucouleurs, vêtue de pauvres vêtements de femme, il lui dit : « Ma mie, que faites-vous là ? Faut-il que le roi soit chassé du royaume et que nous soyons Anglais ? » Et Jeanne lui répondit : « Je suis venue là pour parler à messire de Baudricourt, afin qu'il veuille me mener ou faire mener au roi. Or, il n'a cure [il ne se soucie] de moi ni de mes paroles. Toutefois avant que soit la mi-carême, il faut que je sois vers le roi, dussé-je user mes pieds jusqu'aux genoux. Car il n'y a au monde ni rois, ni ducs, ni autres qui puissent recouvrer le royaume de France ; il n'y a secours que de moi-même, quoique j'aimasse mieux me noyer devant les yeux de ma pauvre mère, car ce n'est pas de mon état. Mais faut que j'y aille et que je le fasse car Notre Seigneur veut qu'ainsi se fasse. » Et Baudricourt, qui avait d'abord déclaré qu'il fallait « la ramener à son père bien souffletée », se laissa convaincre. (Cité dans QUICHERAT, *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc.*)

Exercices. — 1. Montrez, par la phrase de l'homme d'armes, le sentiment patriotique des Français de Vaucouleurs en 1429. — — 2. Au moment de partir pour délivrer la France n'y a-t-il pas deux sentiments opposés qui se combattent dans l'âme de Jeanne ?

LETTRE ENVOYÉE PAR JEANNE AU CAMP ANGLAIS

« Roi d'Angleterre, et vous, duc de Bedford, qui vous dites régent du royaume de France, faites raison au Roi du ciel. Rendez à la Pucelle [synonyme de « jeune fille »] qui est ici envoyée de par Dieu, les clefs de toutes les bonnes villes que vous avez prises en France... Et vous, archers, compagnons de guerre, gentilshommes et autres qui êtes devant la ville d'Orléans, allez-vous-en de par Dieu dans votre pays... Je suis envoyée de par Dieu... pour vous bouter hors de toute la France. Et n'ayez point d'autre opinion, car vous ne tiendrez point le royaume de France de Dieu, le Roi du ciel, fils de sainte Marie, mais le tiendra le roi Charles, vrai héritier... Si vous ne voulez croire les nouvelles de par Dieu et de par la Pucelle, en quelque lieu que nous vous trouverons, nous frapperons dedans... et aux horions on verra bien qui aura le meilleur droit de Dieu. » (D'après P. CHAMPION, *Procès de condamnation de Jeanne d'Arc*, H. Champion éd.)

Exercices. — 1. Cherchez la phrase qui indique si clairement, d'après Jeanne, quelle est sa mission. — **2.** Pourquoi, d'après Jeanne, les Anglais ne doivent-ils pas garder la France ? Que dit-elle des droits de Charles VII ? comparez son affirmation à celle d'Isabeau de Bavière (reportez-vous au texte du traité de Troyes). — **3.** Expliquez pourquoi, après cette lettre, Jeanne devait tout tenter pour faire sacrer le roi, et pourquoi les Anglais devaient nécessairement essayer de la faire condamner comme sorcière.

EXTRAITS DE LA SENTENCE LUE À JEANNE DEVANT LE BÛCHER

« Nous, Pierre [Cauchon], par la miséricorde divine évêque de Beauvais, et frère Jean Le Maistre, vicaire de l'insigne docteur Jean Graverent, inquisiteur de la perversité hérétique, avons déclaré par juste jugement que toi, Jeanne, vulgairement dite *la Pucelle*, tu es tombée en des erreurs variées et crimes divers de schisme, d'idolâtrie, d'invocation de démons, et plusieurs autres nombreux méfaits. Cependant [nous avions cru] qu'avec une pensée pure et une foi non feinte tu t'étais détachée de ces erreurs et crimes, puisque, certain jour, tu as renoncé à eux, tu as fait serment en public, tu as fait vœu et promesse de ne retourner jamais auxdites erreurs ou à quelque hérésie, ainsi qu'il est plus amplement contenu dans la cédule souscrite de ta propre main. Mais, attendu que, par la suite, après cette abjuration de tes erreurs, tu es retombée, ô douleur ! dans ces erreurs et dans ces crimes, ainsi qu'il résulte suffisamment et manifestement de tes aveux spontanés et de tes assertions... par ces motifs, nous jugeons que tu es relapse et hérétique, nous estimons que, tel un membre pourri, pour que tu n'infectes pas les autres membres du Christ, tu es à rejeter de l'unité de ladite Église, à retrancher de son corps, et que tu dois être livrée à la puissance séculière ; et nous te rejetons, t'abandonnons, priant que cette même puissance séculière modère sa sentence à ton égard en deçà de la mort et mutilation des membres. » (D'après P. CHAMPION, *ouvr. cité*, H. Champion, éd.)

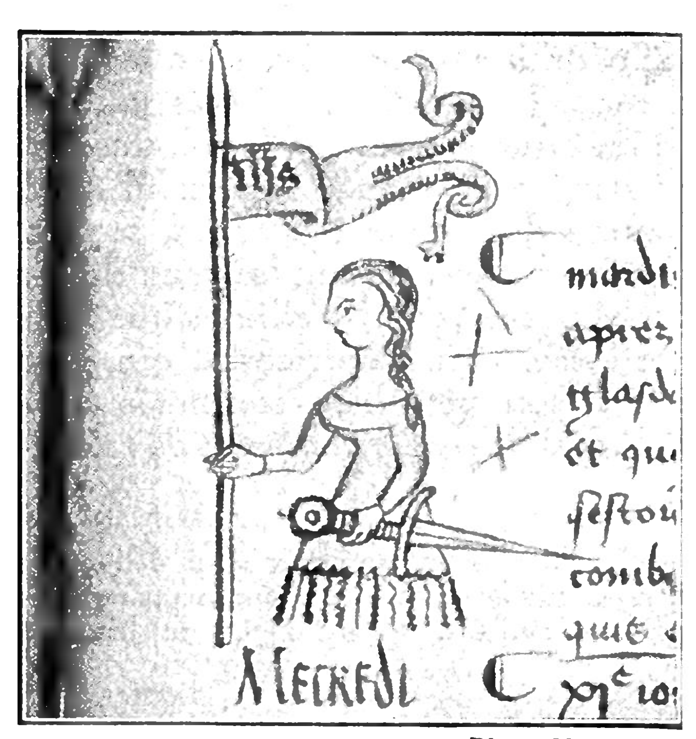


Photo Hachette.

JEANNE D'ARC.
D'après un croquis de 1429.

En marge d'un des registres où il relatait les événements du mois de mai, un greffier du Parlement de Paris s'amusa à dessiner la silhouette de Jeanne. Mais ce dessin n'a pas de valeur documentaire.

Exercices. — **1.** Distinguez nettement, d'après ce texte, les deux condamnations successives du tribunal contre Jeanne. — **2.** A quoi fait allusion la phrase : « Nous avions cru qu'avec... de ta propre main ? » — **3.** Expliquez l'expression « pour que tu n'infectes pas les autres membres du Christ ». — **4.** Pourquoi l'Église n'exécute-t-elle pas elle-même la sentence, et pourquoi livre-t-elle Jeanne aux Anglais ? Que pensez-vous de la dernière phrase, lue à Jeanne devant le bûcher ?



Photo Hachette.

CHARLES VII (1403-1461).
Portrait peint par Jean Fouquet (1415-1481).

L'un des plus grands peintres français du quinzième siècle fut le Tourangeau Jean Fouquet. Miniaturiste, il a laissé un chef-d'œuvre : le livre d'Heures *d'Étienne Chevalier, conseiller de Charles VII. On appelle livre d'Heures un recueil de prières que l'on récite à certaines « heures » : par exemple à* matines, *au point du jour, ou à* vêpres, *dans l'après-midi. Mais Fouquet fut aussi un excellent portraitiste, comme en témoigne ce tableau. Charles VII porte un chapeau rond à larges bords, en velours bleu foncé, décoré d'une broderie d'or qui dessine des chevrons. Il est vêtu d'une robe rouge à plis, fortement rembourrée aux épaules. La physionomie maussade, les traits tirés sont d'un homme mal portant, de tempérament maladif, inquiet, soupçonneux. Le père et la grand-mère de Charles VII étaient tous deux morts fous. La renommée de Fouquet était telle que, de passage en Italie, il fut prié par le pape de faire son portrait. Pourtant les artistes de grand talent ne manquaient pas en Italie.*

LA MORT DE JEANNE D'ARC

Le 30 mai 1431 Jeanne fut amenée par des soldats anglais sur la place du Vieux-Marché. Elle demanda aux assistants de prier pour elle et déclara pardonner à ses ennemis. Voici un témoignage émouvant de sa mort :

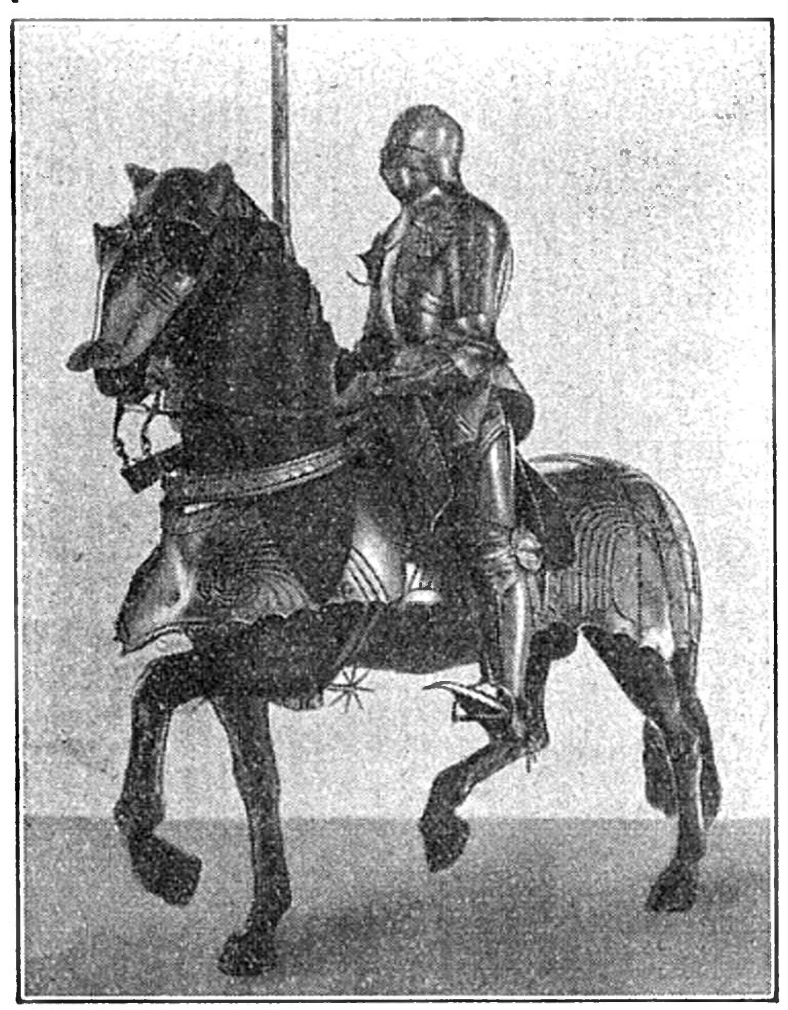


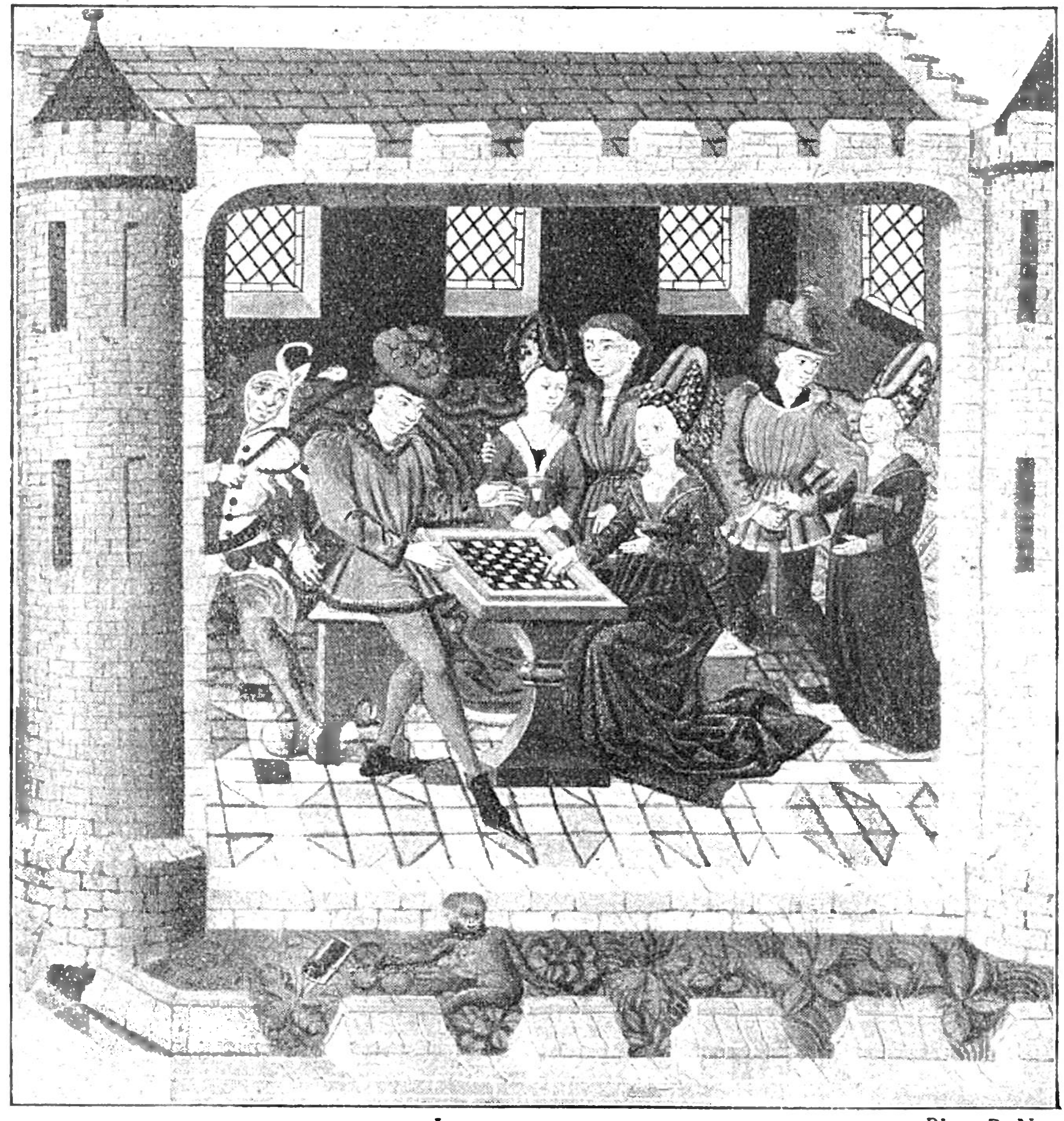
Photo Hachette.

GENDARME DES COMPAGNIES D'ORDONNANCE. Musée d'Artillerie.

Les Compagnies d'ordonnance, environ 12000 hommes, tiraient leur nom de l'ordonnance de 1445 qui les avait instituées. Chacune comprenait 600 hommes, tous à cheval, dont 100, lourdement armés, formaient les gendarmes *— on écrivait autrefois :* gens d'armes *—. Par-dessus la cotte de mailles, le gendarme est entièrement couvert d'acier. Le casque ou* salade *protège la nuque et se prolonge sur le menton et le cou par la* bavière.

« Et quand elle fut délaissée par l'Église [livrée au bourreau], celui qui parle (le prêtre de Rouen qui l'assista pendant le supplice) était encore avec elle ; et avec grande dévotion [Jeanne] demanda à avoir la croix : et, ce entendant, un Anglais qui était présent en fit une petite en bois d'un bâton qu'il lui bailla ; et dévotement la reçut et la baisa, et mit icelle croix entre sa chair et ses vêtements. En outre demanda humblement à celui qui parle qu'il lui fît avoir la croix de l'Église, afin que continuellement elle la put voir jusques à la mort. Et celui qui parle fit tant que le clerc de la paroisse de Saint-Sauveur la lui apporta ; laquelle apportée, elle l'embrassa moult étroitement et longuement, et la détint jusques à ce qu'elle fût liée à l'attache. » — Cependant les Anglais s'impatientaient, « disant à celui qui parle, qui la réconfortait en l'échafaud : « Comment, prêtre, nous ferez-vous ici dîner ? » Et ainsi fut menée et attachée, et, en continuant les louanges et lamentations dévotes envers Dieu et ses saints, jusqu'au dernier mot, en trépassant cria à haute voix « Jésus ! ». (Dans QUICHERAT).

Exercices. — **1.** Essayez de dire dans quels sentiments mourut Jeanne d'Arc. — **2.** Les Anglais jetèrent à la Seine les cendres de Jeanne. Pourquoi ?



Le jeu de dames. *Photo B. N.*
Miniature d'un manuscrit du XIVe siècle.

Nous sommes dans un château : à quoi le reconnaissez-vous ? Qu'est-ce qu'une tour à poivrière ? *Par devant, un jardin où joue un singe. Le miniaturiste a supprimé l'un des murs de la pièce, pour faire voir les personnages qui y sont réunis. Un seigneur et une dame jouent au jeu de dames, d'autres regardent la partie ou devisent. Les hommes portent des souliers très effilés du bout, à la* poulaine, *c'est-à-dire à la polonaise, des* chausses *collantes* et une jaquette *serrée à la taille et bordée de fourrure. Les dames sont vêtues d'une ample houppelande retenue par une ceinture placée très haut. Notez la forme de leur coiffure.*

A gauche un fou, *qui doit amuser par ses pitreries ou ses reparties.*

CHAPITRE XXI

LE RELÈVEMENT DE LA FRANCE SOUS CHARLES VII

Après de grandes épreuves, un pays, pour se refaire, a besoin de travailler dans l'ordre et la tranquillité. Voilà pourquoi il est souvent disposé à accepter un gouvernement autoritaire. Les progrès de la puissance royale en France suivent fréquemment les époques de troubles.

1. Réorganisation économique de la France. La France était sortie victorieuse de l'affreuse guerre de Cent ans, mais dans quel état d'épuisement et de dévastation ! Ce n'étaient partout que terres abandonnées, villages ravagés ; dans beaucoup de grandes villes la population était diminuée de moitié et les loups venaient jusque dans Paris.

Le peuple de France se mit hardiment à l'œuvre pour réparer ces ruines. L'agriculture languit encore pendant tout le règne de Charles VII, car il faut bien du temps pour que des terres, laissées en friche pendant de nombreuses années, produisent à nouveau de belles moissons. Mais l'industrie et le commerce se rétablirent vite. On exploita les mines de charbon, de fer, de plomb, de cuivre ; la draperie redevint florissante et le grand commerce reprit avec la Syrie et l'Égypte.

Le plus connu des grands commerçants de l'époque de Charles VII est *Jacques Cœur*. Il avait à Marseille une flotte de sept vaisseaux qui transportaient en Orient les pèlerins, les armes, les draps et en rapportaient les soieries, les velours, les tapis, les épices, les parfums que d'ordinaire on achetait aux Vénitiens. En même temps il possédait une fabrique de soieries à Florence, une teinturerie à Montpellier et de vastes domaines dans toute la France, avec plusieurs palais somptueux. Jacques Cœur prêta souvent de l'argent à Charles VII, qui fit de lui son « argentier », c'est-à-dire son trésorier. Mais sa richesse excitait bien des jalousies : il fut brusquement disgracié et emprisonné (1451).

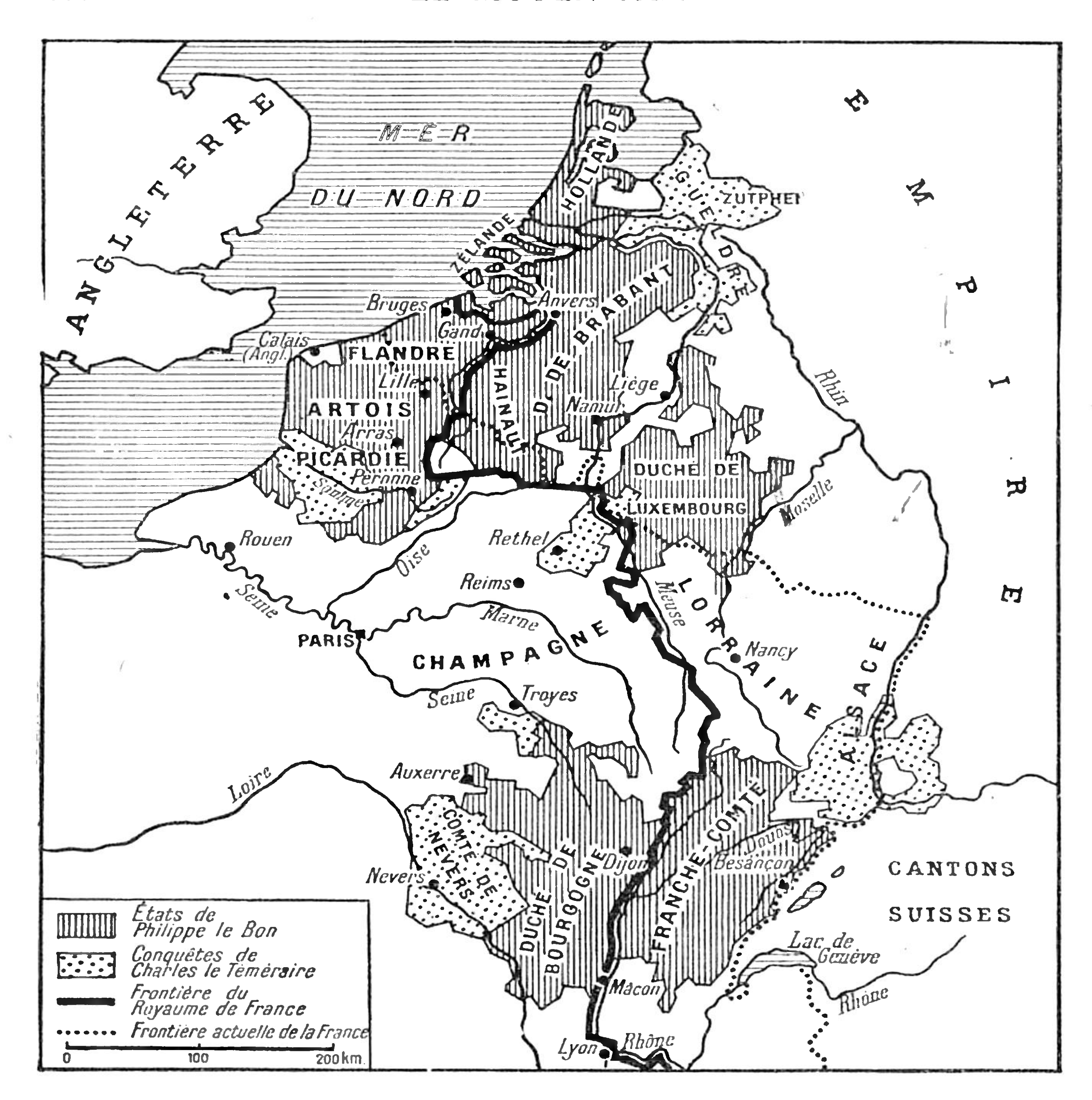
Ces bourgeois enrichis achetèrent souvent des fiefs aux nobles que la guerre avait ruinés ; d'autres entrèrent au service du roi comme fonctionnaires des finances et de la justice ; en même temps ils se faisaient anoblir. Ainsi se forma, à côté de la noblesse d'épée, souvent appauvrie et endettée, une nouvelle noblesse, composée celle-là de fonctionnaires, et qu'on appelle *noblesse de robe* — parce que les magistrats portaient, comme aujourd'hui encore les juges ou les avocats, la robe longue.

2. Progrès de la puissance royale. Pendant que le royaume se relevait de ses ruines, la Royauté devenait plus puissante qu'elle n'avait jamais été. Charles VII gouverna avec des bourgeois, comme avaient fait ses ancêtres Philippe le Bel et Charles V. Ses conseillers ordinaires formaient autour de lui ce qu'on appelait le *Conseil du roi*. Comme jadis les légistes, ils voulaient que le roi fût maître dans son royaume. Ils le poussèrent à gouverner seul, sans faire appel aux États Généraux.

Nous savons ce qu'étaient les États Généraux et le rôle qu'ils avaient voulu jouer pendant la captivité de Jean le Bon, en 1356 et 1357. Après cette date les rois les avaient souvent convoqués et Charles VII lui-même, quand il n'était encore que roi de Bourges, leur avait demandé de voter les taxes dont il avait besoin. Il semblait ainsi reconnaître qu'il ne pouvait lever aucun impôt sans leur consentement. Tout changea quand la situation des Anglais en France eut été affaiblie. Charles VII ne réunit plus les États Généraux après 1439 et il déclara permanents les impôts qu'ils lui avaient provisoirement consentis.

C'est à ce moment que la Royauté acheva d'organiser les trois impôts qui, jusqu'à la Révolution de 1789, lui fournirent l'essentiel de ses ressources : les *aides*, la *gabelle*, la *taille*. Les aides consistaient en une taxe payée sur la vente des marchandises ; la gabelle était un impôt sur le sel ; enfin la taille était levée sur le produit des terres et sur la fortune en argent ; mais elle ne pesait pas sur tous les Français : les nobles, les ecclésiastiques et les fonctionnaires du roi, même s'ils étaient roturiers, en étaient exempts.

Le roi, qui avait déjà une armée permanente, possédait maintenant des impôts permanents. Il pouvait compter sur le dévouement du peuple, du clergé, de la petite noblesse. Quant aux grands vassaux, ils essayèrent bien parfois d'intriguer et même de se soulever, mais ils furent rudement châtiés et réduits à l'obéissance.



Les possessions bourguignonnes.

3. Puissance du duc de Bourgogne. Cependant la puissance de Charles VII sur son royaume n'était pas complète : elle se heurtait à celle du duc de Bourgogne.

Le duché de Bourgogne était un *apanage*, c'est-à-dire un fief taillé dans le domaine royal et accordé par le roi à un prince du sang. Le prince *Philippe le Hardi*, fils de Jean le Bon, l'avait reçu de son père.

Lui et ses successeurs, *Jean sans Peur* (1404-1419) et *Philippe le Bon* (1419-1467) avaient réussi par d'habiles mariages à étendre immensément leurs domaines.

Au milieu du quinzième siècle, Philippe le Bon possédait deux grands groupes de territoires : au Sud la Bourgogne et la Franche-Comté ; au Nord quelques villes en Picardie, l'Artois, la Flandre qui faisaient partie du royaume de France, puis le reste de la Belgique actuelle, une partie de la Hollande d'aujourd'hui et le Luxembourg, régions qui, comme la Franche-Comté, faisaient partie de l'Empire. De ces deux groupes, le bourguignon et le flamand, le second formait l'une des régions les plus riches d'Europe. Les champs y étaient bien cultivés, la draperie florissante et la ville de Bruges était encore, avec Venise, le port le plus actif de l'Europe.

La Flandre possédait également dans la première moitié du quinzième siècle de très grands artistes : le sculpteur *Claus Sluter*, les peintres *Jean* et *Hubert Van Eyck*, sans oublier ceux qui dessinaient les motifs des tapisseries dans les ateliers d'Arras et de Tournai, ni les miniaturistes qui illustrèrent les *Très riches Heures du duc de Berry*, ni les musiciens de l'école franco-belge, comme *Ockeghem*.

La puissance bourguignonne constituait pour Charles VII la plus grave des menaces. Non seulement elle marquait un démembrement de la France, mais encore Philippe le Bon songeait à réunir ses deux groupes de territoires en annexant la Champagne et la Lorraine. Charles VII essaya de toutes manières de contrecarrer ces ambitions. Jusqu'à sa mort (1461) il y réussit ; mais, plus que toute autre, la question de Bourgogne allait dominer le règne de son fils, Louis XI.

RÉSUMÉ

1. Après la guerre de Cent ans la France répara ses ruines. L'industrie et le grand commerce reprirent. Certains bourgeois s'enrichirent, furent anoblis et formèrent la noblesse de robe.

2. Charles VII fortifia l'autorité royale, gouverna avec des bourgeois et organisa définitivement les impôts permanents.

3. Cependant il se heurtait à l'ambition du duc de Bourgogne Philippe le Bon, souverain indépendant dans ses États de Flandre et de Bourgogne, et fastueux protecteur des arts.

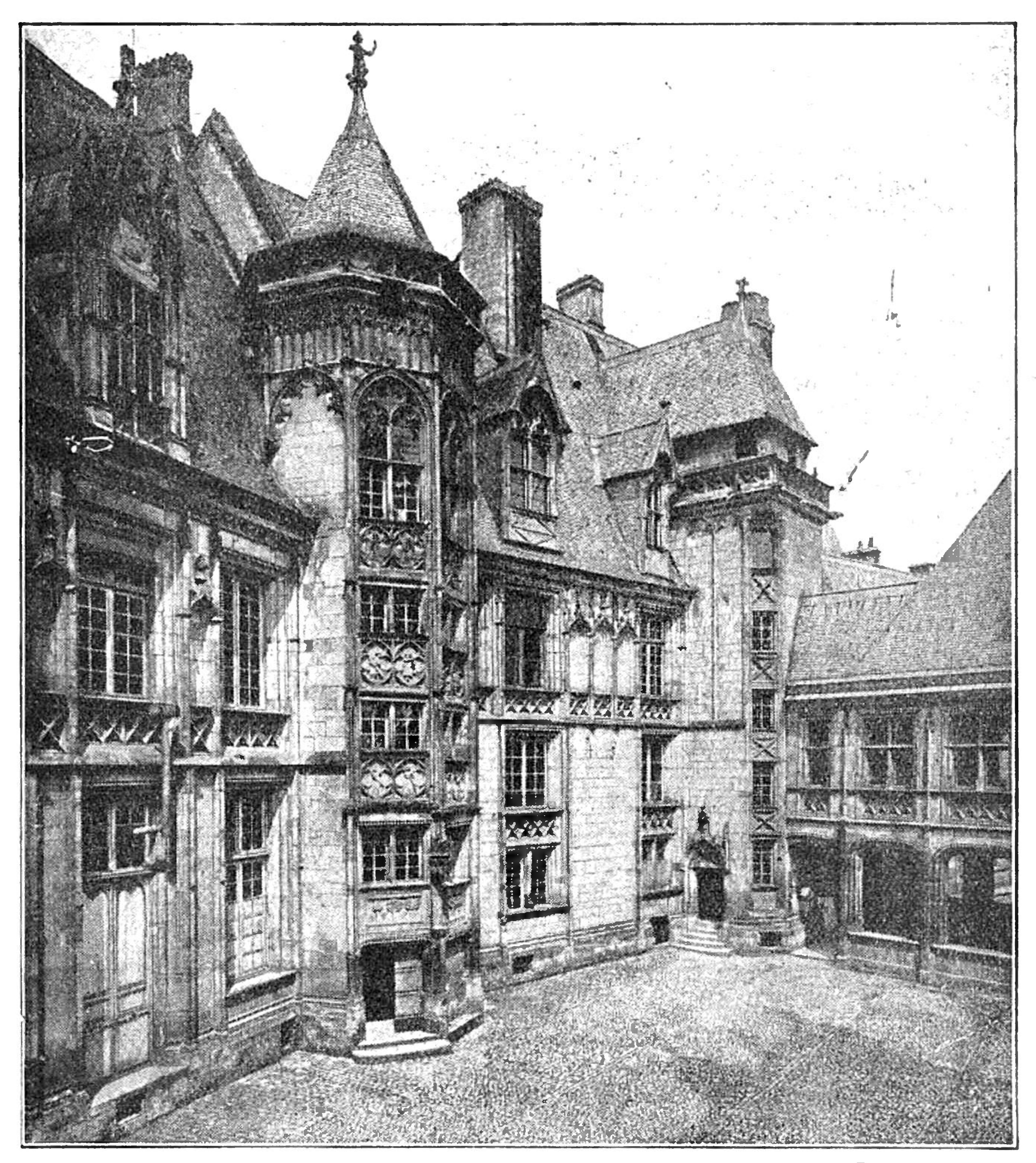
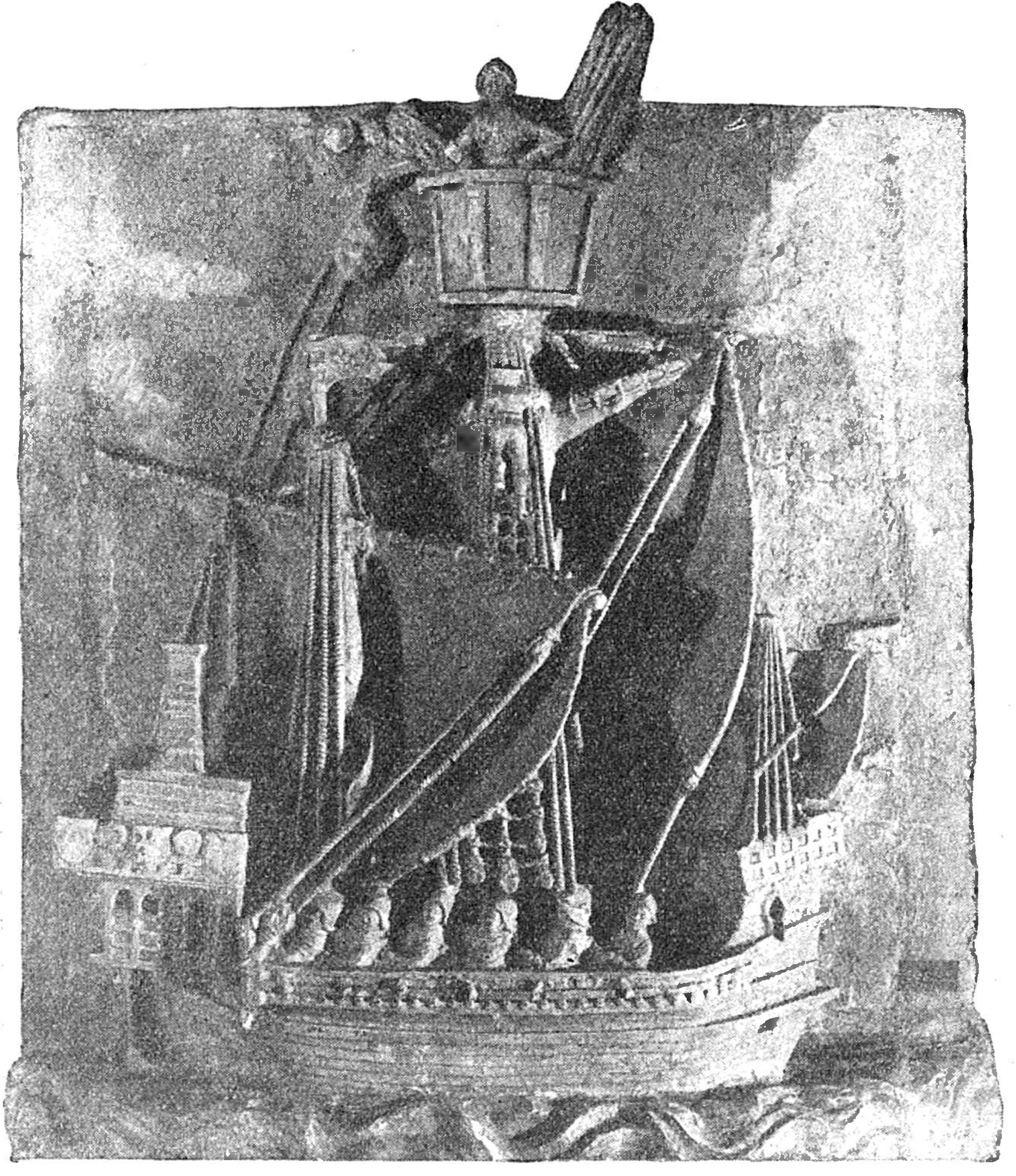


Photo Neurdein.

HÔTEL DE JACQUES CŒUR À BOURGES — FAÇADE SUR LA COUR.

Les fenêtres de l'étage, à droite sont formées de deux morceaux de pierre qui se croisent à angle droit, ce qu'on appelle des meneaux formant croisée : *de là est venu le mot de* croisée *pour signifier une fenêtre. L'arc au-dessus de la porte de la tourelle centrale et les arcs du portique à droite, sont* en anse de panier.



Archives Photo.

UN VAISSEAU DE JACQUES CŒUR.
Tympan d'une porte de l'hôtel de Jacques Cœur.

Le navire est une nef de haut bord, *du type généralement employé à cette époque pour le commerce et pour la guerre. Étudiez les différentes parties du navire.*



Photo Hachette.

JEAN VAN EYCK : LA VIERGE DU CHANCELIER ROLIN
Musée du Louvre.

Beaucoup de tableaux, au quinzième siècle, sont des ex-voto, *offerts à la Vierge ou à un saint par un* donateur, *qui se fait représenter, à droite ou à gauche, en prière. Le donateur est ici Rolin, chancelier de Philippe le Bon. On peut, à la loupe, distinguer tous les détails du paysage de l'arrière fond. Les deux frères Jean et Hubert van Eyck, les plus grands peintres flamands du quinzième siècle, révolutionnèrent l'art de peindre en mélangeant les couleurs non avec de l'eau mais avec certaines huiles qui leur donnaient plus d'éclat et de transparence.*



PHILIPPE LE BON EN 1446.
Miniature des *Chroniques de Hainaut.*

Au milieu un chroniqueur, agenouillé, fait hommage de son livre à Philippe le Bon, debout, et entouré de ses conseillers et de son fils, le futur Charles le Téméraire. Le duc et plusieurs des seigneurs portent au cou la Toison d'or, *ordre que le duc avait fondé en 1430 et qui subsista en Autriche jusqu'en 1918 et en Espagne jusqu'en 1934. Philippe le Bon a ici une attitude pleine de majesté, qui répond bien au passage célèbre du chroniqueur bourguignon* Chastellain : « *Il était droit comme un jonc, fort d'échine et de bras, avait maigre main et sec pied, plus en os qu'en chair, gros sourcils et épais et dont les crins se dressaient comme cornes [lorsqu'il était] en colère... Et son visage parlait, ce semblait, disant : « Je suis prince. » Oncques [jamais] menterie ne lui partit des lèvres ; [il était] loyal comme or fin, et entier comme un œuf... Se délectait en pierrerie... il en avait le plus de la terre, et s'en parait volontiers... Aimait montures et les nourrissait plus belles qu'oncques roi. Oncques nul si riche en armes que lui... Aimait plus honneur que sa vie, bonne grâce que couronne en chef [tête] ». Toutefois, ajoute le chroniqueur, il était parfois « nonchalant » ou se montrait trop favorable aux flatteurs : « en ses jours, donnait aux moins dignes. »*

LA MAGNIFICENCE DE PHILIPPE LE BON

A la Cour de Philippe le Bon la vie se passait en tournois, banquets, représentations théâtrales, jeux et divertissements de toutes sortes. Dans telle galerie de château, on ne pouvait circuler sans être douché par-dessus ou par-dessous, battu de verges, barbouillé de farine ou de suie, projeté dans un sac plein de plumes ou dans un bassin plein d'eau par un système ingénieux de mécanismes automatiques. Une des fêtes les plus extraordinaires, fut le *banquet du faisan* (1454) ainsi nommé parce que le duc et ses invités firent vœu sur un faisan de reprendre Constantinople aux Turcs.

Il y avait trois tables décorées de seize « entremets », c'est-à-dire de pièces montées qui étaient en même temps des jouets mécaniques : une église avec sonnerie de cloches et quatre chantres ; un navire avec son équipage ; une prairie avec des arbres, des rochers, une source ; « un pâté, dedans lequel [il y] avait vingt-huit personnages jouant de divers instruments » ; le château de la fée Mélusine, avec de l'orangeade qui coulait des tours dans les fossés ; « une forêt merveilleuse, comme si c'était une forêt d'Inde », avec toutes sortes de « bêtes étranges qui se mouvaient d'elles-mêmes, ainsi que si (comme si) elles fussent vives » ; un fou monté sur un ours ; « un chevalier et une dame assis à table, et un verger clos de treilles de rosiers » ; etc. Dans l'intervalle des services, il y eut d'autres « entremets » ou intermèdes variés. Le plus sensationnel fut, comme il convenait en la circonstance, l'arrivée de Sainte-Église — un écuyer déguisé « en manière de religieuse avec robe de satin blanc et manteau noir » — sur un éléphant que conduisait un géant costumé à la sarrasine. Sainte-Église s'arrêta devant le duc et récita une complainte en vers pour implorer secours. Alors entra Toison d'or, roi d'armes du duc, qui « portait en ses mains un faisan vif [vivant], orné d'un très riche collier d'or, très richement garni de pierreries et de perles ». Tous les convives prêtèrent serment sur le faisan de venger la religion chrétienne. (D'après le récit du chroniqueur bourguignon *Olivier de la Marche.*)

Philippe le Bon, prince fastueux, voulut aussi rehausser l'éclat de sa Cour en y appelant les artistes flamands. Philippe le Hardi avait chargé Claus Sluter de décorer, près de Dijon, l'église de *Champmol* dont il voulait faire la chapelle funéraire des ducs de Bourgogne, comme était Saint-Denis pour les rois de France. Sluter sculpta au porche de l'église les deux statues de Philippe et de sa femme. Puis, dans la cour, au milieu d'un bassin, il éleva un calvaire : la croix a disparu, mais le soubassement de la croix subsiste. Comme l'une des statues qui décorent ce soubassement représente Moïse, on l'appelle couramment le *Puits de Moïse*. Un élève de Sluter acheva le monument et sculpta également le tombeau de Philippe le Hardi que vous pouvez voir plus loin, page 259.

Exercice. — **1.** Justifiez le nom donné à Philippe le Bon : *le Grand Duc d'Occident.* — **2.** Quel autre danger, jadis couru par la France, vous rappelle le danger bourguignon ?

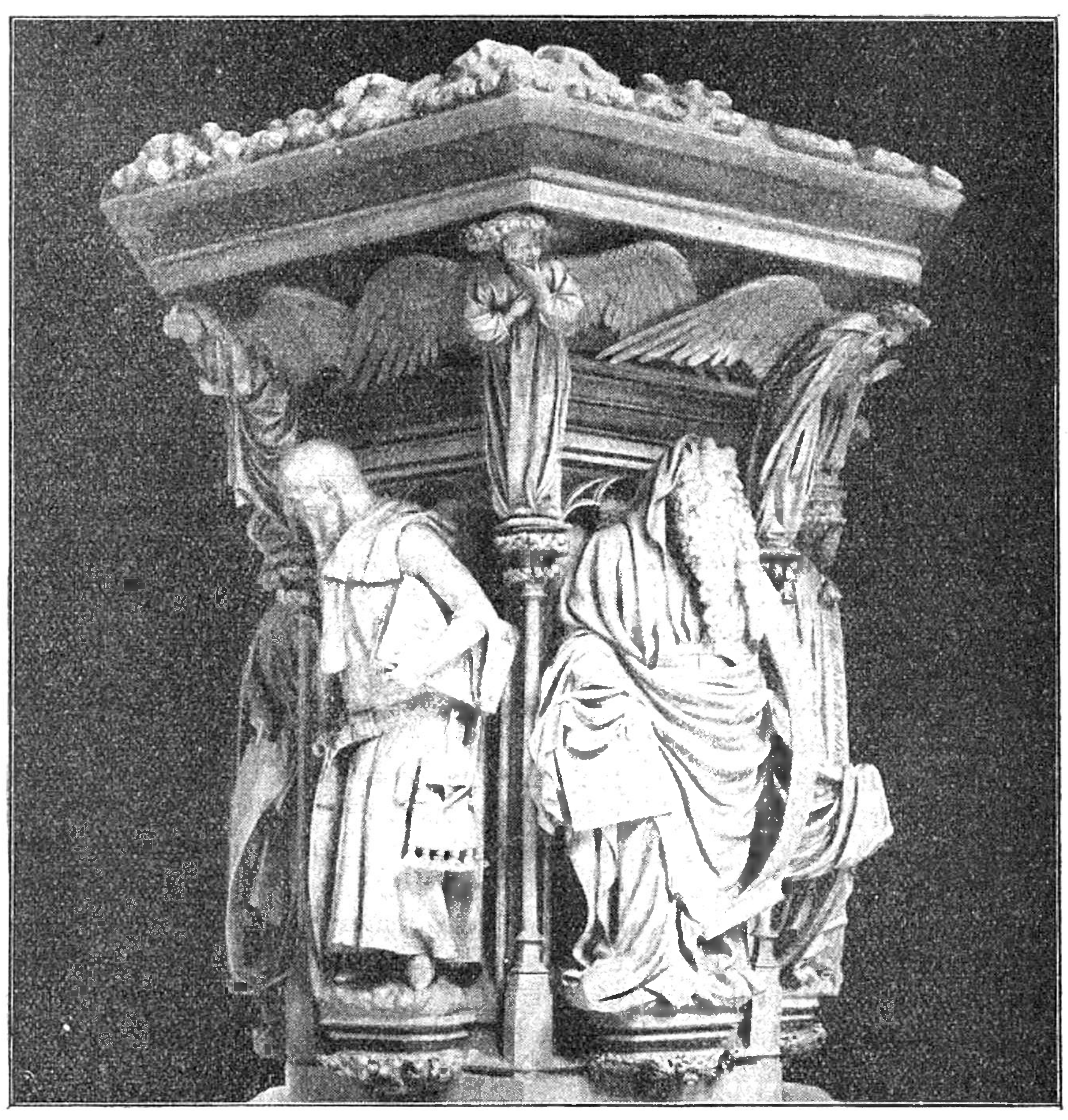


Photo Hachette.

CLAUS SLUTER : LE PUITS DE MOÏSE.
Église de Champmol (près Dijon).

C'est ici le soubassement d'un calvaire où le Christ était représenté cloué en croix. On y voit Moïse, le roi David, les prophètes Jérémie, Isaïe, Zacharie et Daniel. Ces personnages de l'Ancien Testament se trouvent tout naturellement ici parce qu'ils ont prédit la venue du Messie. A gauche, Isaïe porte sous son bras le livre de ses prophéties ; à droite, Moïse, plein de majesté, enveloppé dans un manteau aux plis magnifiques, tient les Tables de la Loi qu'il a reçues de Dieu sur le mont Sinaï. Au-dessus, des anges se lamentent sur la mort du Christ.

CHAPITRE XXII

LE RÈGNE DE LOUIS XI

Sous le règne réparateur de Charles VII, la France s'était lentement rétablie. Restait à triompher du duc de Bourgogne, soutenu par quelques grands vassaux du roi. Ce fut l'œuvre de Louis XI, méchant homme, mais grand roi.

1. Louis XI, « l'universelle aragne ». Nous connaissons bien Louis XI grâce aux mémoires qu'a laissés un de ses conseillers, l'historien *Commines.* Louis XI avait un visage laid, un corps mal proportionné, avec des jambes grêles et tordues. Très simple, il s'habillait d'étoffes communes, voyageait sans apparat, descendant le soir chez un bourgeois ou mangeant à la taverne comme un marchand de passage. Quoique brave, il n'aimait pas la guerre parce que, disait-il, elle est toujours un fléau pour les paysans. Aux batailles il préférait les négociations. Il passa sa vie à intriguer, à ourdir des complots contre ses adversaires. Commines, qui le connaissait bien, le comparait à une araignée tissant sa toile et l'appelait « l'universelle aragne ». Les promesses ne le gênaient guère : sans aucun scrupule, il était toujours prêt à violer celles qu'il venait de faire. Parfois, il est vrai, il combinait des intrigues si compliquées qu'il se laissait prendre à ses propres pièges, ou bien il échouait parce qu'au dernier moment il se montrait trop impatient. Il était aussi très autoritaire, tyrannique même et férocement cruel.

2. Les folles ambitions de Charles le Téméraire. Tout différent était son plus redoutable adversaire, le fils de Philippe le Bon, *Charles le Téméraire*, duc de Bourgogne (1467-1477). Ce jeune homme bouillant et emporté, d'humeur sombre, suivait la première impulsion et ne savait pas ruser. Ses ambitions étaient immenses. Il voulait occuper l'Alsace, la Lorraine et la Champagne de façon à relier ses deux groupes de possessions ; il voulait aussi

se faire donner le titre de roi. Pour arriver à ses fins, il fallait que la France fût affaiblie. Il soutint donc les ambitions de quelques grands vassaux qui, sous la direction du duc de Berry, frère du roi, furent perpétuellement en rébellion contre Louis XI.

Louis XI, trop faible pour résister, dut céder à plusieurs reprises, accorder aux révoltés tout ce qu'ils exigeaient : territoires, pensions, dignités. Un jour même, il courut un grand danger : il avait poussé la ville de *Liège*, en Belgique, à se soulever contre le duc de Bourgogne ; puis, confiant en son habileté, il était venu voir le Téméraire à *Péronne*. Juste à ce moment, le duc apprit que les Liégeois s'étaient révoltés à l'instigation du roi. Dans sa fureur il fit emprisonner son rival et pensa même à le faire tuer. Louis XI se tira de ce mauvais pas en accordant au duc tout ce que celui-ci demandait ; il consentit même à l'accompagner à Liège et à assister au châtiment de la ville, qui fut incendiée et totalement ruinée (1468). Après quoi, il convoqua une Assemblée à Tours et se fit déclarer « quitte et délié » de tout ce qu'il avait promis !

Pour atteindre son but, le duc de Bourgogne s'allia à son beau-frère, le roi d'Angleterre, et lui promit de l'aider à devenir roi de France. Très habilement Louis XI lança contre le Téméraire le duc de Lorraine et les Suisses ; en même temps il achetait à prix d'or le départ des Anglais qui avaient déjà envahi la Picardie. Déçu, le Téméraire se jeta, tête baissée, dans les aventures : il marcha contre les Suisses, mais fut complètement battu près du lac de Neuchâtel à *Granson* et à *Morat* (1476). Fou de rage, et pour effacer cette humiliation, il vint assiéger *Nancy*. Il fut repoussé et quelques jours plus tard on découvrait son cadavre à demi dévoré par les loups (1477).

3. Annexions de Louis XI. Louis XI allait-il saisir l'immense héritage bourguignon ? Il en avait furieusement envie. Mais il ne put annexer que la Bourgogne et les villes bourguignonnes de Picardie. Les autres territoires passèrent au fils de l'empereur, l'*archiduc Maximilien de Habsbourg*, qui épousa la fille du Téméraire ; ils échappèrent donc à la France, même la Flandre et l'Artois qui avaient de tout temps fait partie du royaume. Tout au plus Louis XI put-il obtenir que la fille issue de ce mariage épouserait plus tard le dauphin, le futur Charles VIII, et lui apporterait en dot l'Artois et la Franche-Comté. Et, pour plus de sûreté, il occupa immédiatement ces deux provinces. Mais ce mariage n'eut pas lieu, en sorte que la France dut rétrocéder à Maximilien l'Artois et la Franche-Comté.



La France a la mort de Louis XI.

Louis XI fut plus heureux avec l'héritage de la famille d'Anjou ; *Maine*, *Anjou* et *Provence*. Il l'acquit en entier. La succession comportait des droits sur le royaume de Naples, que fera plus tard valoir Charles VIII. Enfin Louis XI enleva le *Roussillon* au roi d'Aragon.

Louis XI exerça encore sur plusieurs États de l'Europe une influence considérable : sur la Navarre et la Savoie, dont les princes avaient épousé ses sœurs ; sur les gouvernements de Milan et de Florence qui étaient ses alliés ; dans les cantons suisses où il levait des mercenaires.

4. Le « terrible roi ». Tout occupé à ses multiples intrigues diplomatiques, Louis XI n'a pas fait de grandes réformes. Il favorisa du moins le commerce et l'industrie parce qu'il avait besoin d'une France riche, qui pût payer de lourds impôts. Il introduisit en France l'industrie de la *soie* et celle de l'*imprimerie*, la première venue d'Italie, la seconde d'Allemagne. Il développa les foires de Lyon pour faire concurrence à celles de Genève et faire entrer de l'argent en France ; il signa aussi des traités de commerce avec de nombreux pays étrangers. Sous son impulsion les négociants de Rouen commencèrent à concurrencer les marins flamands et anglais dans la mer du Nord et la mer Baltique, les marins espagnols dans l'océan Atlantique, les marins italiens en Méditerranée.

Louis XI ne changea rien aux institutions que lui laissait son père. Mais il renforça encore l'autorité royale, tant il se montra brutal et tyrannique. Il vivait entouré d'espions et de policiers de tout rang, tels son ancien barbier *Olivier le Daim*, ou le prévôt *Tristan Lermite*. Il courba sous sa volonté tous ses vassaux, n'hésitant pas à faire décapiter ceux qui se révoltaient contre lui. Il tint emprisonné pendant onze ans un cardinal; il contraignit les moines et les chapitres à nommer abbés et évêques ses candidats ; il imposa aux villes des maires de son choix et écrasa d'impôts les bourgeois. Il viola toutes les règles de la justice, multiplia les emprisonnements arbitraires, créa des tribunaux exceptionnels pour juger ses adversaires. Aussi laissa-t-il après lui un sinistre renom, « le plus terrible roi qui fût jamais en France ». Du moins jamais roi en France n'avait été aussi obéi.

5. Le gouvernement des Beaujeu. Au moment de mourir, en 1483, Louis XI laissa le pouvoir à sa fille *Anne* et à son gendre *Pierre de Beaujeu* : le dauphin, le futur Charles VIII, était en effet trop jeune pour régner. Les Beaujeu eurent à lutter contre les continuelles révoltes d'un prince du sang, *Louis d'Orléans* (qui succédera à Charles VIII sous le nom de Louis XII). Mais le pouvoir royal était assez fort pour résister à ces intrigues. On le vit bien quand les Beaujeu réunirent les États Généraux à Tours en 1484. Les États étaient bien décidés à limiter le pouvoir royal ; en fait ils se montrèrent très dociles. Aucune force ne semblait capable de s'opposer à la volonté du roi.

Les Beaujeu réussirent même à préparer l'annexion de la *Bretagne*, le dernier grand fief qui restât à peu près indépendant. En 1491 ils

marièrent le jeune roi *Charles VIII* à *Anne*, héritière de la Bretagne. Mais ce mariage fit perdre à la France l'Artois et la Franche-Comté que Louis XI avait occupés par avance. Peu après les Beaujeu abandonnèrent le pouvoir à Charles VIII qui aspirait à gouverner par lui-même.

A cette date *la grande féodalité, si puissante à l'avènement des Capétiens, était définitivement vaincue.* A peine comptait-on encore en France trois ou quatre fiefs de quelque importance. Mais sur ces fiefs le roi percevait les impôts, levait des soldats, rendait la justice en dernier ressort, comme sur son domaine propre. L'unité intérieure presque entièrement achevée [1], l'autorité royale partout obéie, une très forte armée, des impôts permanents, un pays riche, où le sentiment national était déjà très développé, — voilà ce que Charles VII, Louis XI et les Beaujeu laissaient au jeune *Charles VIII*, lorsque celui-ci se lança imprudemment dans les Guerres d'Italie en 1494.

1. A partir du milieu du quinzième siècle les actes administratifs, jusque-là rédigés en latin, le furent désormais en français. Dans le même temps la langue française progressait au sud de la Loire aux dépens de la *langue d'oc*.

RÉSUMÉ

1. Louis XI (1461-1483) était un homme simple d'apparence mais ambitieux, sans scrupules et retors. Il excellait à ourdir des complots contre ses adversaires.

2. Son grand rival fut le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire. Appuyé sur les grands seigneurs mécontents, le Téméraire contraignit souvent Louis XI à céder. Mais il fut battu par les Suisses à Granson et à Morat (1476) et mourut devant Nancy (1477).

3. De l'héritage bourguignon, Louis XI ne put annexer que la Bourgogne et les villes bourguignonnes de la Picardie ; le reste passa à la famille autrichienne des Habsbourg. Louis XI recueillit du moins la succession de la maison d'Anjou et acquit le Roussillon.

4. A l'intérieur il gouverna en tyran et fit tout plier devant lui.

5. Après sa mort (1483) les Beaujeu triomphèrent des dernières coalitions féodales et préparèrent l'annexion de la Bretagne (1491).

DOCUMENTS

I. LOUIS XI DIPLOMATE

En 1475, le roi d'Angleterre allié au duc de Bourgogne avait envoyé un de ses hérauts « défier » Louis XI et lui réclamer la couronne de France « qui lui appartenait, afin qu'il pût remettre l'Église et les nobles et le peuple en leur liberté ancienne, et ôter des grandes charges et travaux en quoi ils étaient [par lesquels ils étaient accablés]... Le roi lut la lettre seul ; et puis se retira en une garde-robe tout à fait seul ; il fit appeler ce héraut ». Il lui montra que l'Angleterre avait tout intérêt à abandonner l'alliance de Charles le Téméraire et à s'entendre avec le roi de France. « Et donna audit héraut trois cents écus de sa main comptant, et lui en promit mille si l'accord se faisait ; et en public lui fit donner une belle pièce de velours cramoisi, contenant trente aunes. Ledit héraut répondit qu'il travaillerait à ce dit accord, et qu'il croyait que son maître y travaillerait volontiers, mais qu'il n'en fallait point parler jusqu'à ce que le roi d'Angleterre fût en-deçà la mer [donc arrivé en France]. » Le roi d'Angleterre débarqua donc mais Louis XI trouva bientôt le moyen d'obtenir une trêve. Alors il « envoya au roi d'Angleterre trois cents chariots de vin, des meilleurs qu'il fût possible de trouver ; et semblait ce charroi presque un ost [armée] aussi grand que celui du roi d'Angleterre. Et parce qu'il



Collection G. Wildenstein.

LOUIS XI.
Portrait attribué à Fouquet.

Louis XI s'habillait, dit Commines « de draps de laine de petit prix ». Quand il fit son entrée à Abbeville en 1463, au côté de Philippe le Bon : « Où est le roi, lequel est-ce ? » se demandaient les habitants qui le voyaient pour la première fois. « Quand ils surent lequel était le roi Louis, ils dirent tout haut, à tel point que lui-même pouvait l'ouïr souvent : « Benedicite ! Est-ce là un roi de France, le plus grand roi du monde ! Ce semble mieux un valet qu'un chevalier. Tout ne vaut pas vingt francs, cheval et habillement de son corps ».

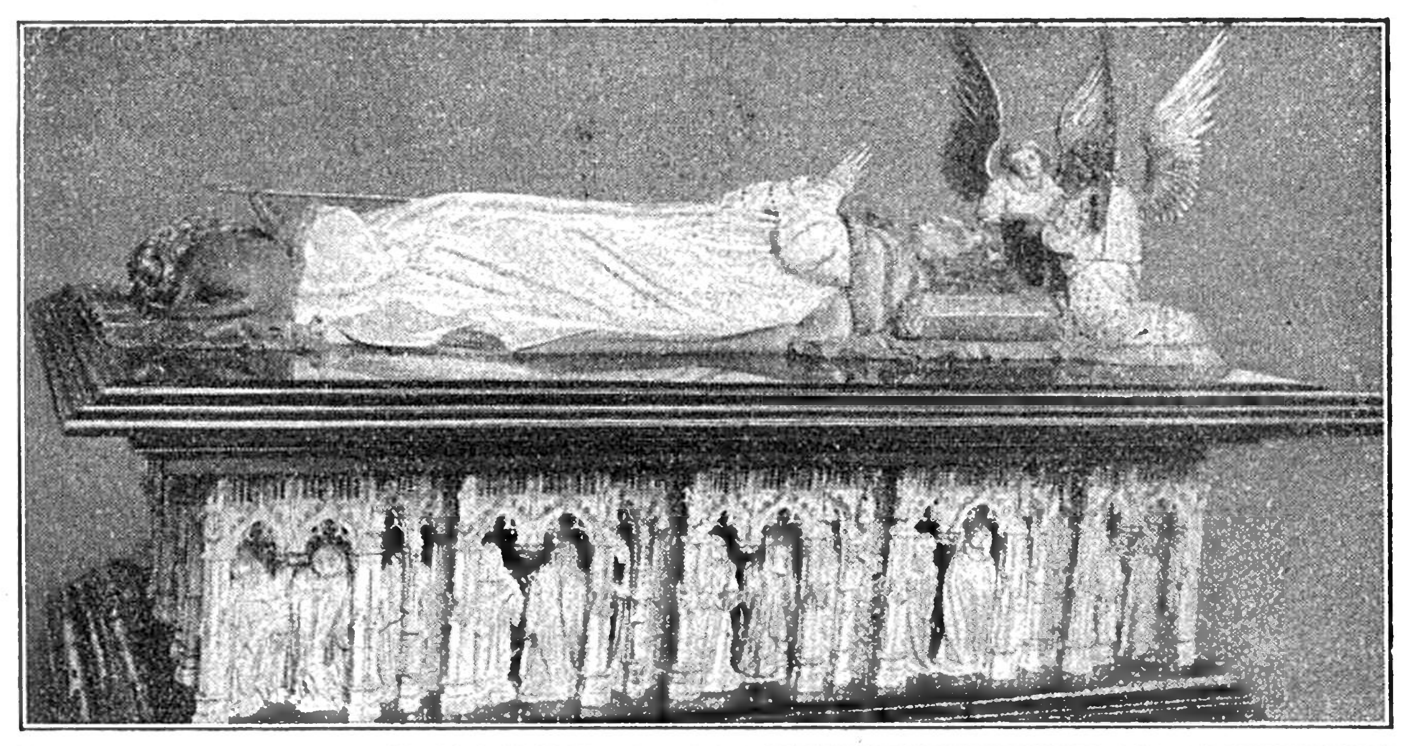


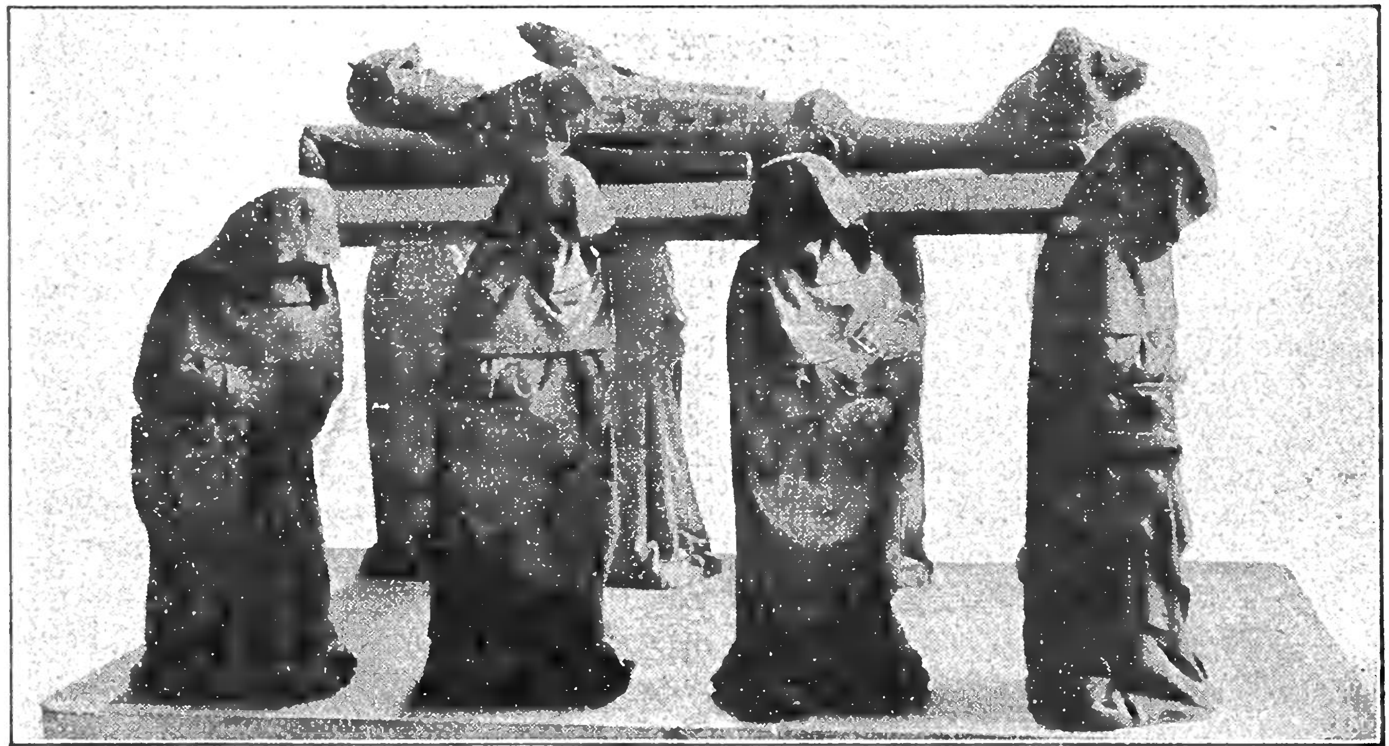
CHARLES LE TÉMÉRAIRE.
Bibliothèque d'Arras.

Charles le Téméraire avait 33 ans, quand il succéda, en 1467, à son père Philippe le Bon. Pieux, consciencieux, instruit, il ne manquait pas de qualités. Mais sa brutalité méprisante et sa cruauté le faisaient haïr de ses proches. Dévoré d'une ambition sans limites, il se lançait dans les plus folles entreprises sans prendre conseil de personne. « Il songeait, dit Commines, à tant de choses grandes qu'il n'avait point le temps de vivre pour les mettre à fin ; c'étaient des choses presque impossibles, car la moitié de l'Europe ne l'eût su contenter ».

y avait trêve, venaient largement Anglais dans la ville [Amiens] ». Louis XI ne songeait qu'à « les bien festoier et se mettre en une bonne paix avec eux... Il avait ordonné à l'entrée de la porte de la ville deux grandes tables, à chaque côté une, chargées de toutes bonnes viandes qui font envie de boire, et de toutes sortes, et les vins les meilleurs dont on se pouvait aviser, et les gens pour en servir ; d'eau n'était nouvelles. A ces tables, il avait fait asseoir à chacune cinq ou six hommes de bonne maison, fort gros et gras, pour mieux plaire à ceux qui avaient envie de boire. Et dès que les Anglais s'approchaient de la porte, ils voyaient [ces tables préparées]. Et il y avait gens qui les prenaient à la bride et les amenaient près la table et ils étaient traités en très bonne sorte. Comme ils étaient en la ville, quelque part qu'ils descendissent, ils ne payaient rien et il y avait neuf ou dix tavernes bien fournies de ce qui leur était nécessaire... Et dura ceci trois ou quatre jours ». Finalement le roi d'Angleterre signa une trêve de sept ans moyennant le paiement de 75 000 écus comptant et une rente viagère de 50 000 écus.

Exercices. — **1.** Remarquez les deux raisons que donne le roi d'Angleterre lorsqu'il réclame la couronne de France. — **2.** Comparez à la conduite de Louis XI celle qu'auraient tenue Philippe VI ou Jean le Bon, et expliquez le sens d'une phrase de Louis XI : « Quand orgueil chevauche devant, honte et dommage le suivent bien près ». — **3.** Pourquoi certains historiens placent-ils en 1475 la fin de la Guerre de Cent ans ?





I. TOMBEAU DE PHILIPPE LE HARDI. Musée de Dijon. *Photo Hachette.*
II. TOMBEAU DE PHILIPPE POT. Musée du Louvre.

La statue du mort s'appelle un gisant. *Sur le soubassement du tombeau du duc sont sculptés des* pleurants *qui se lamentent sur la mort du défunt. Vous voyez en quoi le sculpteur de l'autre tombeau s'est montré original : les pleurants sont devenus les porteurs de la dalle où gît Philippe Pot, un conseiller de Louis XI (après l'avoir été des ducs de Bourgogne.)*

2. LOUIS XI SOUVERAIN ABSOLU

L'évêché d'Angers étant vacant, Louis XI écrivit aux chanoines : « Chers et bien aimés, nous vous avons écrit par deux ou trois fois que vous voulussiez bien élire maître Augier de Brye, notre conseiller ; de quoi n'en avez rien fait. Et pour ce, incontinent ces lettres vues, élisez le, car pour rien ne souffririons que autre eût l'évêché que notre dit conseiller ; car si je connais homme qui s'y oppose, je lui ferai vider le royaume de France. »

Une autre fois il s'agissait d'un capitaine qui voulait en faire à sa tête avec des prisonniers : « Je vous prie, dites à M. de Saint-André qu'il ne fasse pas d'embarras ni de résistance, car c'est la première désobéissance que j'aie jamais eue de capitaine [de la part d'un capitaine]. S'il fait mine de désobéir, mettez lui vous-même la main sur la tête et lui ôtez par force les prisonniers, et [je] vous assure que je lui ôterai bientôt la tête de dessus les épaules. » On comprend le mot d'un chroniqueur contemporain : « Il fût si craint et redouté, qu'il n'y avait si grand en son royaume, et même ceux de son sang [de sa famille], qui dormît ni reposât en sûreté dans sa maison. »

3. LA CRUAUTÉ DE LOUIS XI

« Il avait fait, dit Commines, de rigoureuses prisons, comme cages de fer et autres de bois, couvertes de plaques de fer par le dehors et le dedans, avec terribles ferrures de quelque huit pieds de large, et de la hauteur d'un homme et un pied de plus. Le premier qui les devisa [qui en eut l'idée] fut l'évêque de Verdun qui, en la première qui fut faite, fut mis incontinent [immédiatement] et y a couché quatorze ans. Plusieurs l'ont maudit, et moi [aussi] qui en ai tâté, sous le roi de présent [Charles VIII], l'espace de huit mois. Autrefois avait fait faire à des Allemands des fers très pesants et très horribles pour mettre aux pieds ; et y était un anneau pour mettre au pied, fort malaisé à ouvrir comme un carcan, la chaîne grosse et pesante et une grosse boule de fer au bout, beaucoup plus pesante que n'était de raison ; et les appelait-on les *Fillettes du roi*... » Un grand vassal rebelle, le duc de Nemours, avait été arrêté et emprisonné à la Bastille. Louis XI écrivit au gouverneur : « Je ne suis pas content de ce que vous m'avez averti qu'on lui a ôté les fers des jambes, et qu'on l'ôte hors de la cage et aussi que l'on le mène ouïr la messe... Gardez bien [veillez bien] qu'il ne bouge plus de sa cage et qu'on ne le mette jamais dehors, si ce n'est pour le géhenner [torturer]... et vous prie que si jamais vous avez volonté de me faire service, que vous me le faites bien parler [avouer]. »

Exercice. — Sous quel règne avez-vous déjà trouvé cette manière de gouverner, ce désir de faire triompher coûte que coûte la volonté du roi, cette tendance à s'appuyer sur les petites gens, ces illégalités, cette cruauté ? Mais ici qui est *directement* responsable ?

4. LES DERNIÈRES ANNÉES DE LOUIS XI

Louis XI passa les dernières années de son règne non loin de Tours, au château de *Plessis-lès-Tours*. « Il n'entrait guère de gens [dans le château], dit Commines, excepté gens domestiques et les archers dont il ...avait quatre cents, qui en bon nombre faisaient toujours le guet. Tout à l'environ dudit Plessis, il fit faire un treillis de gros barreaux de fer, et planter dedans la muraille des broches de fer, ayant plusieurs pointes. » Commines, qui vient de parler des cages de fer où Louis XI enfermait ses victimes, compare le château à une cage où Louis XI s'emprisonnait lui-même : « Les cages où il avait tenu les autres avaient quelque huit pieds en carré et lui, qui était si grand roi, avait une petite cour de château à se promener; encore n'y venait-il guère ; mais se tenait en la galerie sans partir de là sinon par les chambres ; et allait à la messe sans passer par ladite cour. » En effet « il avait suspicion de tous hommes, et spécialement de tous ceux qui étaient dignes d'avoir autorité. Il avait crainte de son fils et le faisait étroitement garder; nul homme ne le voyait, ni parlait à lui, sinon par son commandement. Il avait doute [il se méfiait] à la fin de sa fille et de son gendre. » Seul son médecin avait su s'imposer à lui : « Ledit médecin, à qui il donnait [un très fort traitement] lui était si rude que l'on ne dirait point à un valet les outrageuses et rudes paroles qu'il



Photo B.N.

ANNE DE BRETAGNE.

Plaque de reliure d'un livre d'Heures.

A la mort de son père, duc de Bretagne, la petite Anne, héritière du duché, n'avait que treize ans (1488). Les Beaujeu voulurent profiter de l'occasion pour unir au domaine royal cette province qui jusque-là avait toujours su rester indépendante. Le mariage d'Anne et de Charles VIII fut conclu en 1491. Après la mort de son mari (1498), Anne se remaria avec le nouveau roi de France, Louis XII.

lui disait. Et [le roi] s'en plaignait à ceux à qui il en parlait, mais il ne l'eût pas osé changer, comme il faisait tous autres serviteurs, par ce que le dit médecin lui disait audacieusement ces mots : « Vous ne vivrez point huit jours après [m'avoir renvoyé]. » Ce mot l'épouvantait fort et tant, qu'après il ne faisait que le flatter et lui donner [de l'argent]. »

En effet Louis XI ne craignait rien tant que de mourir. Il multipliait les pèlerinages, s'entourait des reliques les plus vénérées, par exemple, dit un chroniqueur (qui n'était pas Commines), « la sainte ampoule qui était en l'église Saint-Remi de Reims et qui a été apportée par grâce divine dès l'an 500 par une colombe blanche au bon saint Remi de Reims pour en oindre et sacrer à [comme] roi de France le roi Clovis, lequel mourut en ladite année. » Il faisait prier les Parisiens pour sa guérison, et leur demandait de « se transporter en l'église de monseigneur Saint-Denis, lui faire prière qu'il voulût être intercesseur envers [auprès de] Notre Seigneur Jésus-Christ » ; il comblait de cadeaux les églises et sanctuaires réputés. « Pour la grande et singulière confiance que de tout temps il a eue à monseigneur saint Martin de Tours, il voulut et ordonna être fait un grand treillis d'argent tout autour de la châsse dudit saint Martin. » Il fit même venir de Calabre *saint François de Paule*, fondateur de l'Ordre des *Minimes* ; le saint « fut honoré comme s'il eût été le pape, [le roi] se mettant à genoux devant lui afin qu'il lui plût de faire allonger sa vie. »

D'ailleurs, même au plus fort des maladies qui plusieurs fois semblèrent l'emporter de 1480 à 1483, Louis XI ne voulait pas que l'on sût qu'il était malade. Ecoutons encore Commines : « Il semblait mieux, à le voir, homme mort que vif, tant était maigre ; mais il se vêtait richement, ce que jamais il n'avait accoutumé de faire auparavant, il faisait d'âpres punitions pour être craint et de peur de perdre obéissance. Il renvoyait officiers, il cassait gens d'armes, rognait pensions... Et il le faisait de peur qu'on ne le tînt pour mort. Car, comme j'ai dit, peu de gens le voyaient ; mais, quand on entendait parler des œuvres qu'il faisait... pouvait-on à peine croire qu'il fût malade. » Quand enfin, au mois d'août 1483, son médecin et Olivier le Daim lui dirent brutalement qu'il allait mourir, il supporta ce coup avec un grand courage. « Jamais en toute sa maladie ne se plaignit ; ...à son fils, qu'il appelait roi, il manda plusieurs choses ; et se confessa très bien... et il parlait aussi sec comme si jamais n'eût été malade. »

Exercices. — **1.** Ce que le chroniqueur dans le texte cité ici dit de Clovis vous paraît-il exact ? — **2.** De tous les traits épars dans ces textes composez un portrait de Louis XI et montrez comment ce méchant homme fut un grand roi.

CHAPITRE XXIII

L'ANGLETERRE ET L'ESPAGNE A LA FIN DU MOYEN AGE

Le pouvoir royal, qui a fait de si grands progrès en France, s'affirme aussi en Angleterre depuis l'avènement de Henri VII Tudor, et plus encore en Espagne sous le règne de Ferdinand et d'Isabelle.

I. L'ANGLETERRE.

1. Progrès du Parlement anglais pendant la guerre de Cent Ans. Nous avons vu comment, au début du quatorzième siècle, le Parlement anglais était devenu une assemblée régulière et périodique, sans l'assentiment de laquelle le roi ne pouvait lever aucun impôt nouveau. Pendant la guerre de Cent Ans son autorité ne fit que grandir : les rois avaient besoin d'argent et devaient constamment s'adresser à lui. Avant d'accorder les subsides qu'ils lui demandaient, le Parlement présentait ses revendications, faisait écarter les ministres qui ne lui plaisaient pas, indiquait les lois qu'il désirait voir adopter. A la fin du quatorzième siècle, il fut même assez puissant pour recommencer son coup d'audace de 1327 : il contraignit le roi *Richard II* à abdiquer et appela au trône un de ses cousins, d'une branche cadette des Plantagenets, *Henri de Lancastre* (1399)[1].

2. La guerre des Deux Roses. Quand la guerre de Cent Ans se fut terminée par la victoire des Français (1453), il y eut en Angleterre un grand mouvement de mécontentement. De plus, comme le roi Henri VI de Lancastre avait de fréquentes crises de folie, un de ses cousins, le duc d'York, essaya de lui ravir la couronne. Une terrible guerre éclata entre la famille des *Lancastre* et celle des *York*. Chacune des deux ayant dans ses armoiries une rose, l'une rouge, l'autre blanche, cette guerre est connue sous le nom de *guerre des Deux Roses.*

1. C'est à ce moment que parut le premier chef-d'œuvre de la littérature anglaise, le poème de *Chaucer* (1341-1400) intitulé : *Les Contes de Canterbury.*

Elle dura trente ans (1455-1485) et fut marquée par d'affreux massacres. Finalement le trône revint à un prince apparenté aux Lancastre, *Henri Tudor*, qui prit le nom de *Henri VII* et inaugura une nouvelle dynastie. La *dynastie des Tudor* succéda ainsi à celle des Plantagenets. Elle allait gouverner l'Angleterre pendant tout le seizième siècle (1485-1603).

3. Développement du pouvoir royal. Ce changement de dynastie ne fut que la moindre conséquence de la guerre des Deux Roses. Ces trente années de lutte féroce avaient décimé l'aristocratie anglaise ; des familles entières avaient été anéanties. Leurs biens, désormais sans propriétaires — un cinquième peut-être de toute l'Angleterre — revinrent au roi Henri VII (1485-1509), qui jouit ainsi d'immenses ressources. Quant aux bourgeois, ils étaient prêts à se soumettre à quiconque rétablirait l'ordre et la paix. Dans ces conditions, le Parlement, bien loin de s'opposer aux volontés du souverain, était disposé à tout accepter. Pour avoir de l'argent Henri VII recourut aux amendes, aux emprunts forcés, aux pires violences : le Parlement laissa faire. En principe rien n'était changé : le roi était toujours tenu de le consulter quand il voulait lever un impôt nouveau ; en fait la royauté gouvernait à sa guise, un peu comme les Valois à la même époque.

Henri VII se fit pardonner son despotisme parce qu'il maintint l'ordre et enrichit la nation. A ce moment, une grande transformation commençait : l'Angleterre, jusque-là surtout pays de cultivateurs et d'éleveurs, devenait aussi *un pays de drapiers et de commerçants*. C'est pourquoi Henri VII protégea l'industrie de la laine contre la concurrence étrangère et développa la marine marchande.

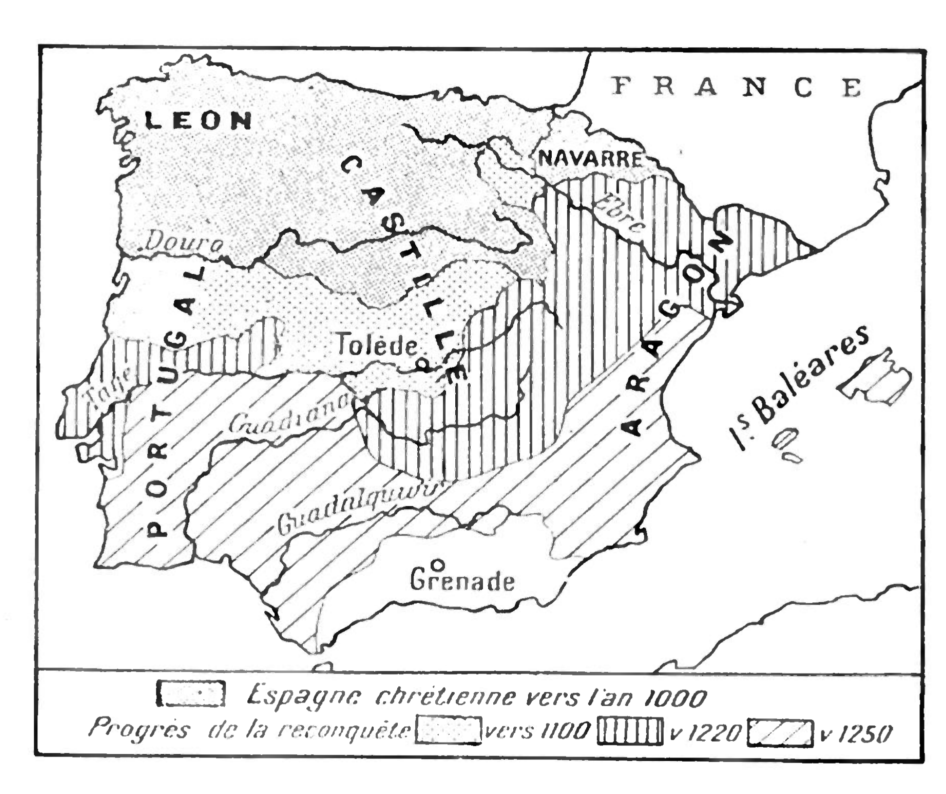
II. L'ESPAGNE.

4. La péninsule ibérique au XVe siècle. Après la grave défaite que leur avaient infligé les Chrétiens sous le pontificat d'Innocent III, en 1212, les Musulmans, nous l'avons vu[1], ne possédaient plus à la fin du treizième siècle que le petit royaume de Grenade, au sud-est de l'Espagne. La civilisation y était d'ailleurs très brillante, comme en témoigne le *Palais de l'Alhambra*.

Puis, pendant deux cents ans, il y eut un brusque arrêt de la « Reconquête ». Au milieu du quinzième siècle, on distinguait dans la péninsule

1. Voir ci-dessus p. 102.

ibérique trois États chrétiens importants : celui d'*Aragon* sur la côte méditerranéenne ; celui du *Portugal* sur la côte atlantique ; celui de *Castille* au centre. Les deux premiers s'intéressaient peu aux affaires de la péninsule ; ils tournaient toutes leurs ambitions vers le dehors. Les Portugais tentaient d'occuper le Maroc et *exploraient les côtes de l'Afrique*[1]. De leur côté, les Aragonais essayaient de dominer la Méditerranée occidentale : ils possédaient les îles Baléares, la Sardaigne, la Sicile, et un de leurs princes gouvernait le royaume de Naples. Quant à la Castille, elle était déchirée par les guerres civiles.



LA RECONQUÊTE CHRÉTIENNE EN ESPAGNE.

5. Ferdinand et Isabelle. Tout allait changer à partir de 1469. A cette date, l'héritière de la Castille, *Isabelle*, épousa l'héritier de l'Aragon, *Ferdinand*. Quand, peu après, Isabelle et Ferdinand entrèrent en possession chacun de son royaume, la Castille et l'Aragon ne fusionnèrent pas : les deux États restèrent distincts, chacun avec sa capitale, ses lois, ses fonctionnaires. Du moins avaient-ils désormais les mêmes souverains et la même politique étrangère. L'unité de l'Espagne se préparait.

Elle fit un pas de plus quand « les deux rois » (comme on appelait Ferdinand et Isabelle) eurent définitivement chassé d'Espagne les Musulmans. En 1492, le royaume de *Grenade* fut pris et incorporé à la Castille. Celle-ci annexa également la partie de la *Navarre* située au sud des Pyrénées. De son côté Ferdinand se fit restituer par Charles VIII le Roussillon, jadis enlevé par Louis XI. Enfin, l'année même où le

1. En 1488 ils doublèrent le cap de Bonne-Espérance et, dix ans plus tard, le Portugais *Vasco de Gama* arrivait par mer dans l'Inde.

royaume de Grenade tombait, Christophe Colomb faisait, au service d'Isabelle, son premier voyage à travers l'Atlantique et découvrait l'Amérique. La Castille allait immédiatement en commencer la conquête : elle était ainsi la première puissance en Europe à se donner un grand *empire colonial.*

6. Le développement de l'autorité royale. En même temps Ferdinand et Isabelle établissaient solidement leur autorité. Le pays était infesté de brigands : une justice expéditive et sans pitié les fit disparaître. Le clergé était puissant : Ferdinand se fit nommer grand maître des principaux ordres religieux et obtint du pape le droit de choisir les évêques. Les villes s'étaient rendues presque indépendantes : on leur imposa des gouverneurs royaux. La Castille et l'Aragon avaient depuis longtemps des sortes d'États généraux, souvent indociles, les *Cortès :* on ne les réunit plus.

Cependant chacune des provinces qui constituaient les royaumes de Castille et d'Aragon conservait certaines « libertés », certains privilèges auxquels les habitants étaient extrêmement attachés et qu'il eût été impossible au roi ou à la reine de supprimer. Le pouvoir royal avait donc des limites et, même dans chacun des deux royaumes, l'unité administrative n'était pas réalisée.

Enfin, contre les non-catholiques, Ferdinand et Isabelle, princes très dévots — on les appelait les *Rois Catholiques* — prirent des mesures terribles. L'esprit de tolérance qui avait si souvent marqué les relations entre Espagnols et Musulmans aux onzième et douzième siècles disparut. Les Juifs en 1492, les Musulmans en 1502 eurent à choisir entre le baptême et l'exil. Beaucoup quittèrent le pays, et leur départ fit perdre à l'Espagne ses meilleurs agriculteurs. Ceux-mêmes qui s'étaient convertis demeurèrent suspects aux Espagnols : on les accusait de rester secrètement fidèles à leur ancienne religion. Contre eux, les rois utilisèrent le tribunal religieux de l'Inquisition, qui prit en Espagne le nom de *Saint-Office* et dont ils nommaient les membres. Le Grand Inquisiteur *Torquemada,* un dominicain, est resté célèbre par le souvenir des nombreux Juifs convertis qu'il livra au bras séculier pour les faire brûler vifs, sans compter les milliers d'autres qu'il fit condamner à la prison perpétuelle. *Le développement du pouvoir royal s'accompagna ainsi de l'établissement de l'unité religieuse.*

L'Espagne allait désormais, pendant un siècle et demi, jouer en Europe un rôle prépondérant.

RÉSUMÉ

1. Pendant la guerre de Cent Ans le Parlement anglais étend son autorité. Il force Richard II à abdiquer et fait arriver au trône Henri de Lancastre (1399).

2. A peine la lutte contre la France est-elle achevée que l'Angleterre est déchirée pendant trente ans (1455-1485) par la guerre des Deux Roses, qui oppose les York et les Lancastre. Finalement une nouvelle dynastie arrive au pouvoir, celle des Tudors.

3. Henri VII Tudor (1485-1509) utilise l'affaiblissement de la noblesse anglaise pour établir solidement son autorité. Il protège l'industrie et le commerce et l'Angleterre s'enrichit.

4. En Espagne, la Reconquête s'arrête presque de 1250 à 1492 ; le Portugal regarde vers l'Atlantique, l'Aragon vers la Méditerranée, et la Castille est plongée dans l'anarchie.

5. Mais le mariage d'Isabelle, héritière de la Castille, avec Ferdinand, héritier de l'Aragon (1469), va préparer l'unification de l'Espagne. En 1492 le royaume de Grenade est occupé par la Castille et Christophe Colomb découvre l'Amérique.

6. En Castille comme en Aragon, le pouvoir royal s'accroît considérablement. Juifs et Musulmans doivent se convertir ou s'exiler : l'unité religieuse est réalisée sous la surveillance redoutable de l'Inquisition (ou Saint-Office).

DOCUMENTS

LE GOUVERNEMENT D'HENRI VII

1. L'ABAISSEMENT DE LA NOBLESSE

La guerre des Deux Roses avait fait disparaître beaucoup de seigneurs ; les survivants furent étroitement surveillés et il leur fut interdit de se recruter une clientèle de vassaux. Un jour Henri VII, rendant visite au comte d'Oxford fut reçu entre deux haies de gentilshommes portant la livrée d'Oxford. « Le roi dit au comte : « Monsieur, j'ai entendu beaucoup parler de votre hospitalité, mais je vois qu'elle dépasse tout ce qu'on en dit. Ces magnifiques gentilshommes et tenanciers que je vois à mes côtés sont certainement vos serviteurs domestiques. » — Le comte, souriant, répondit : « Ils sont pour la plupart de mes serviteurs et viennent pour me servir dans des circonstances comme celle-ci, et surtout pour voir Votre Majesté. » Le roi eut un sursaut et dit :

« Par ma foi, Monsieur, je vous remercie de votre bon accueil, mais je ne saurais souffrir que mes ordonnances [interdisant les clientèles] soient violées sous mes propres yeux. Vous aurez affaire à mon procureur. » Le comte ne s'en tira pas à moins de quinze mille marcs d'amende — qui feraient aujourd'hui plusieurs millions de francs.

Pour se procurer de l'argent, le chancelier *Morton* employait un raisonnement resté célèbre sous le nom de « Fourche de Morton » : « Tu dépenses largement, donc tu es riche et tu peux payer. — Tu dépenses peu, c'est donc que tu économises et tu peux payer. » Si un noble lui paraissait dangereux, Henri VII le faisait juger par un tribunal exceptionnel, la *Chambre étoilée* — ainsi appelée parce que le plafond de la salle où il siégeait était décoré d'étoiles.

2. LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Morton demandait au Parlement de ne jamais perdre de vue les intérêts des commerçants et des industriels. Il est nécessaire, disait-il, « que le royaume puisse subsister par lui-même, que la paresse soit combattue et que le drainage de notre argent par l'étranger soit arrêté. Vous devez prendre des mesures pour que toute marchandise amenée d'au-delà des mers soit employée au profit de ce pays, afin que la richesse nationale ne soit pas diminuée au profit de l'étranger ». Ne fallait-il pas aussi que le roi disposât d'abondantes ressources au moment où l'Aragon, la Castille, la Flandre, les États des Habsbourg augmentaient leur puissance ?

Exercices. — **1.** Quel est l'idéal de Morton en matière économique ? Que signifient les mots : il faut que le royaume *subsiste par lui-même* ? Montrez comment, de ce principe, découlent les deux conséquences qu'énonce Morton. — **2.** Qu'appelle-t-on *matière première* et *produit fabriqué* ? Expliquez en employant ces deux expressions, la phrase : « vous devez prendre des mesures... ». — **3.** D'après la dernière phrase du texte, expliquez quel profit Henri VII pensait tirer de l'enrichissement du pays.

LE GOUVERNEMENT DES ROIS CATHOLIQUES

1. LE RÉTABLISSEMENT DE L'ORDRE EN CASTILLE

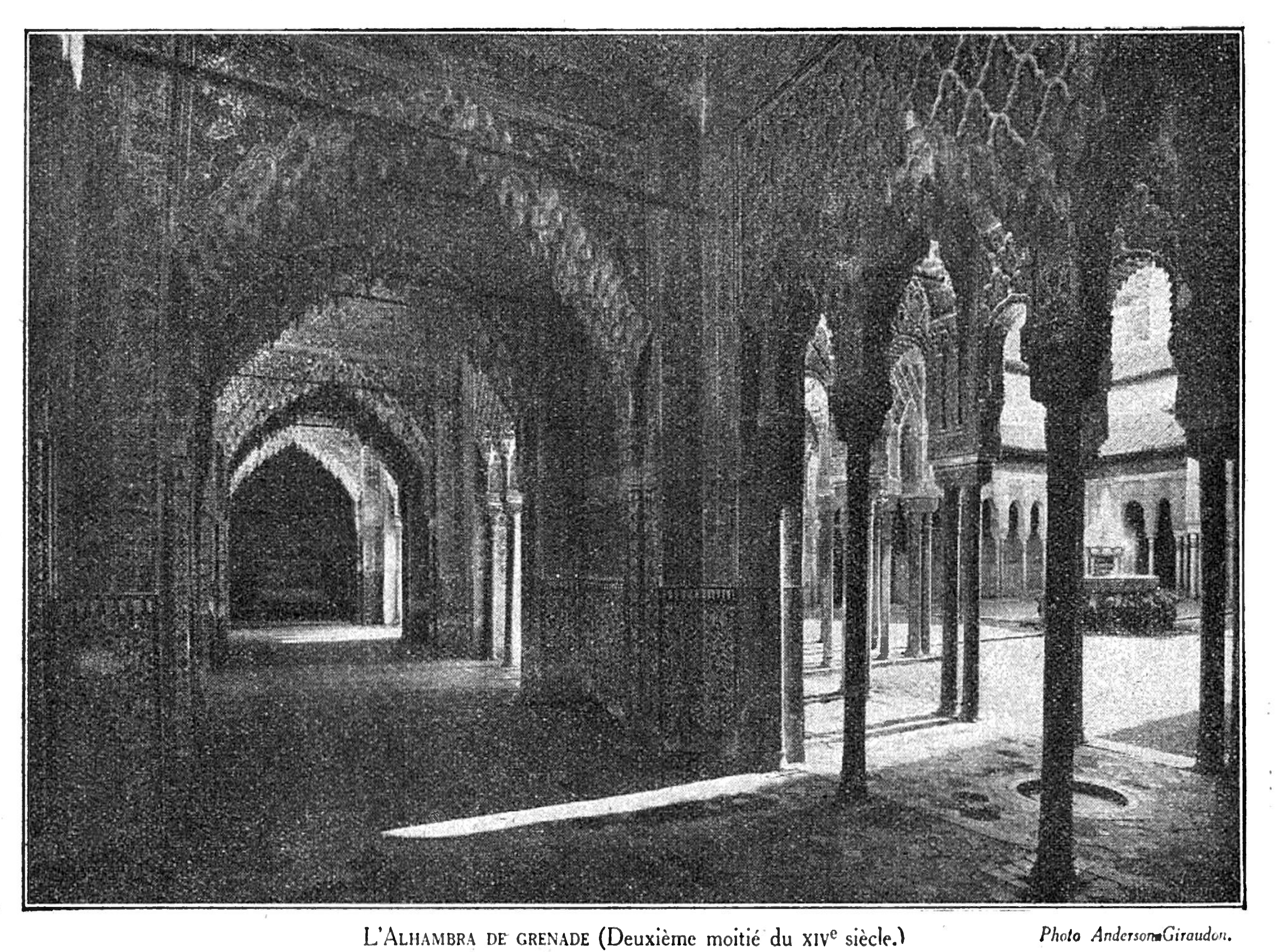
Avant l'avènement des « Rois Catholiques », écrit le chapelain de la reine Isabelle, « la plupart des cités et des peuples d'Espagne étaient la proie d'une multitude de voleurs, d'assassins, de brigands, de sacrilèges, de vagabonds, d'aventuriers de toute espèce, qui se donnaient libre carrière et commettaient des crimes sans nombre et toutes sortes de cruautés. La quantité et l'audace de ces scélérats étaient infinies. Les uns usurpaient insolemment toutes les magistratures... ; d'autres tombaient sur les marchands qui se rendaient aux foires ou sur les voyageurs, les massacraient et les dépouillaient ; d'autres enfin, plus puissants, poussaient la démence jusqu'à s'emparer des biens des particuliers et des forteresses royales... ».



Photo J. Valentine.

WESTMINSTER HALL.

Le mot de Westminster *signifie : monastère de l'Ouest. Auprès d'un monastère de bénédictins, aux portes de Londres dans la direction de l'Ouest, le roi Édouard le Confesseur avait fait construire un palais et une église. Cette dernière, consacrée l'année même de la bataille de Hastings (1066), puis reconstruite au treizième siècle, s'appelle aujourd'hui l'*Abbaye de Westminster *: là sont enterrés quelques-uns des hommes les plus célèbres de l'Angleterre. Quant au palais, il fut occupé par les rois jusqu'au début du seizième siècle, lorsqu'en 1517 un terrible incendie le détruisit presque entièrement. Heureusement la magnifique salle que l'on voit ici fut épargnée. Le plafond, tout en chêne, date de 1400. Cette salle, qui porte le nom de* Westminster Hall *ou Galerie de Westminster, est l'une des plus grandes du monde : elle mesure 88 mètres de longueur, 71 de largeur et 78 de hauteur. Le Parlement siégea souvent dans cette salle, en particulier le jour où il contraignit le roi Édouard II à abdiquer (voir ci-dessus p. 145). Quand le Parlement se fut divisé en deux Chambres, la Chambre des Communes tint fréquemment ses séances dans Westminster Hall jusqu'au milieu du seizième siècle.*



L'ALHAMBRA DE GRENADE (Deuxième moitié du XIVe siècle.)

Photo Anderson-Giraudon.

A droite, la Cour des lions : douze lions de marbre noir supportent la vasque d'albâtre d'une fontaine. A gauche, la Salle des rois (ou Salle de justice). Décor exubérant de plâtre sculpté et peint par endroits.

Tout changea avec l'avènement d'Isabelle. En effet, dit son médecin, « on faisait de vraies boucheries d'hommes, on coupait pieds et mains, épaules et têtes. Et quand les juges tenaient cette conduite en ayant en vue le bien général de l'État, la dureté était supportable ; mais s'ils se réjouissaient de trouver les occasions de faire ces terrifiantes et épouvantables amputations pour que la reine le sût. et pour qu'elle les jugeât grands hommes en l'exercice de cette charge. qu'elle fût convaincue qu'ils renforçaient l'autorité du Conseil royal et si finalement ils n'avaient en vue que leur intérêt propre, dans ces cas-là ils ne pouvaient être de bons juges et ils couraient grand danger de perdre leur corps et leur âme. Aussi arriva-t-il que quelques-uns firent une fin bizarre où, semblait-il, Notre Seigneur laissait voir la répulsion qu'ils lui causaient. » (Dans MARIÉJOL, *Lectures historiques*, Hachette éd.).

2. AU LENDEMAIN DE LA PRISE DE GRENADE (1492)

Voici la lettre de Ferdinand au pape Innocent VIII : « Très Saint-Père, Votre très humble et dévoué fils le roi de Castille, de Léon, d'Aragon, de Sicile, de Grenade, baise Vos saints pieds et mains et très humblement se recommande à Votre Sainteté, à laquelle plaise savoir qu'il plut à Notre Seigneur de nous donner complète victoire sur le roi et les Maures de Grenade, ennemis de notre Sainte Foi catholique. Car aujourd'hui la cité de Grenade s'est rendue à nous, avec l'Alhambra et toutes les fortifications qui la constituent et avec toutes les forteresses et châteaux que nous avions encore à gagner en ce royaume ; et maintenant nous avons celui-ci tout entier en nos mains et puissance. Je fais savoir à Votre Sainteté un si grand bonheur, à savoir qu'après tant de peines, dépenses, sacrifices de vie et de sang de nos sujets, ce royaume de Grenade qui, durant 780 ans, a été occupé par les Infidèles, a été gagné sous Votre règne et avec Votre aide : c'est le fruit que les pontifes passés, Vos prédécesseurs, ont tant désiré et auquel ils ont aidé, pour la gloire et l'honneur de Dieu, Notre-Seigneur, et du Saint-Siège apostolique. Dieu garde en tout temps Votre très sainte personne et la conserve pour le bon et prospère gouvernement de son Église universelle. Écrit en la cité de Grenade, le 2 janvier mil quatre cent quatre-vingt-douze. De Votre Sainteté très humble et dévoué fils qui Vos saints pieds et mains baise, le roi de Castille et d'Aragon et de Grenade Ferdinand. » (Cité dans *Textes et Documents*, t. II, coll. Clio, P. U. F.)

Exercices. — 1. Que nous apprennent ces textes sur les mœurs en Espagne, sur Isabelle la Catholique, sur son médecin ? Quelle idée cet homme se faisait-il de Dieu ? — **2.** Étudiez le titre que se donne Ferdinand au début de la lettre. — **3.** A quelle date Ferdinand fait-il commencer l'existence du royaume de Grenade ? Son calcul vous paraît-il juste ? (Les Musulmans franchirent le détroit de Gibraltar en 711 ap. J.-C.). — **4.** Citez l'un des « pontifes passés » qui tentèrent de chasser d'Espagne les Musulmans.

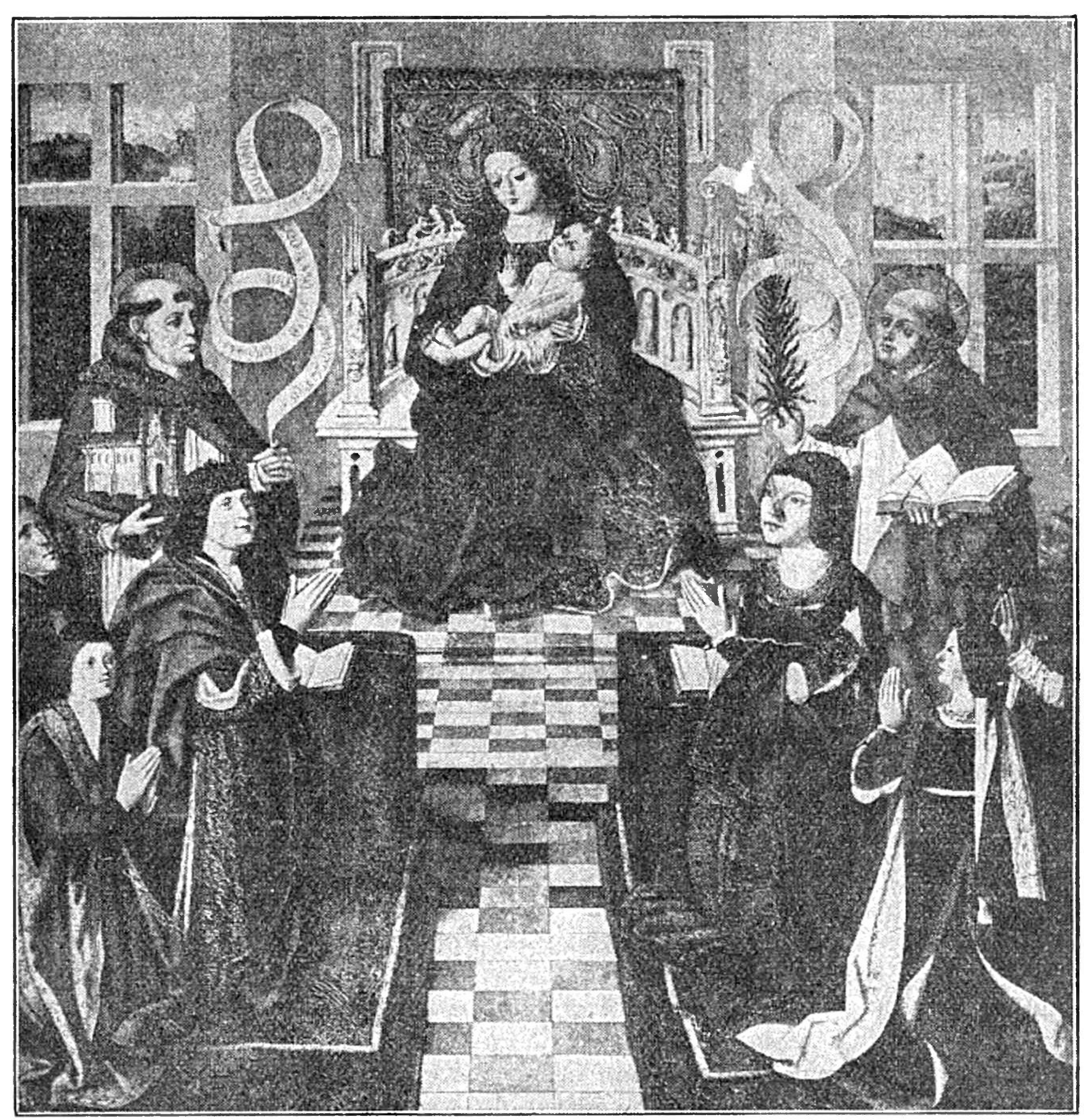


Photo Laurent et Cie, Madrid.

LES ROIS CATHOLIQUES.
Musée du Prado. Madrid.

A gauche saint Thomas d'Aquin présente à la Vierge Ferdinand d'Aragon, son fils don Juan et, en arrière, l'inquisiteur Torquemada. A droite saint Dominique lui présente Isabelle de Castille, sa fille Jeanne et, en arrière, le précepteur des deux enfants. Jeanne épousera Philippe le Beau, fils de Maximilien de Habsbourg et de la fille de Charles le Téméraire. De ce mariage naîtra, en 1500, le futur Charles-Quint, héritier à la fois des domaines espagnols, de ceux du Téméraire et de ceux des Habsbourg.

CHAPITRE XXIV

L'ITALIE ET L'ALLEMAGNE A LA FIN DU MOYEN AGE

L'Italie reste morcelée. Mais, dans chacun des États italiens, on retrouve cette marche à l'absolutisme qui caractérise le début des Temps Modernes. — En Allemagne l'anarchie triomphe. L'empereur est sans pouvoir. Mais la famille princière des Habsbourg acquiert brusquement une immense puissance. — Certaines régions de l'Italie et de l'Allemagne sont alors parmi les plus riches d'Europe.

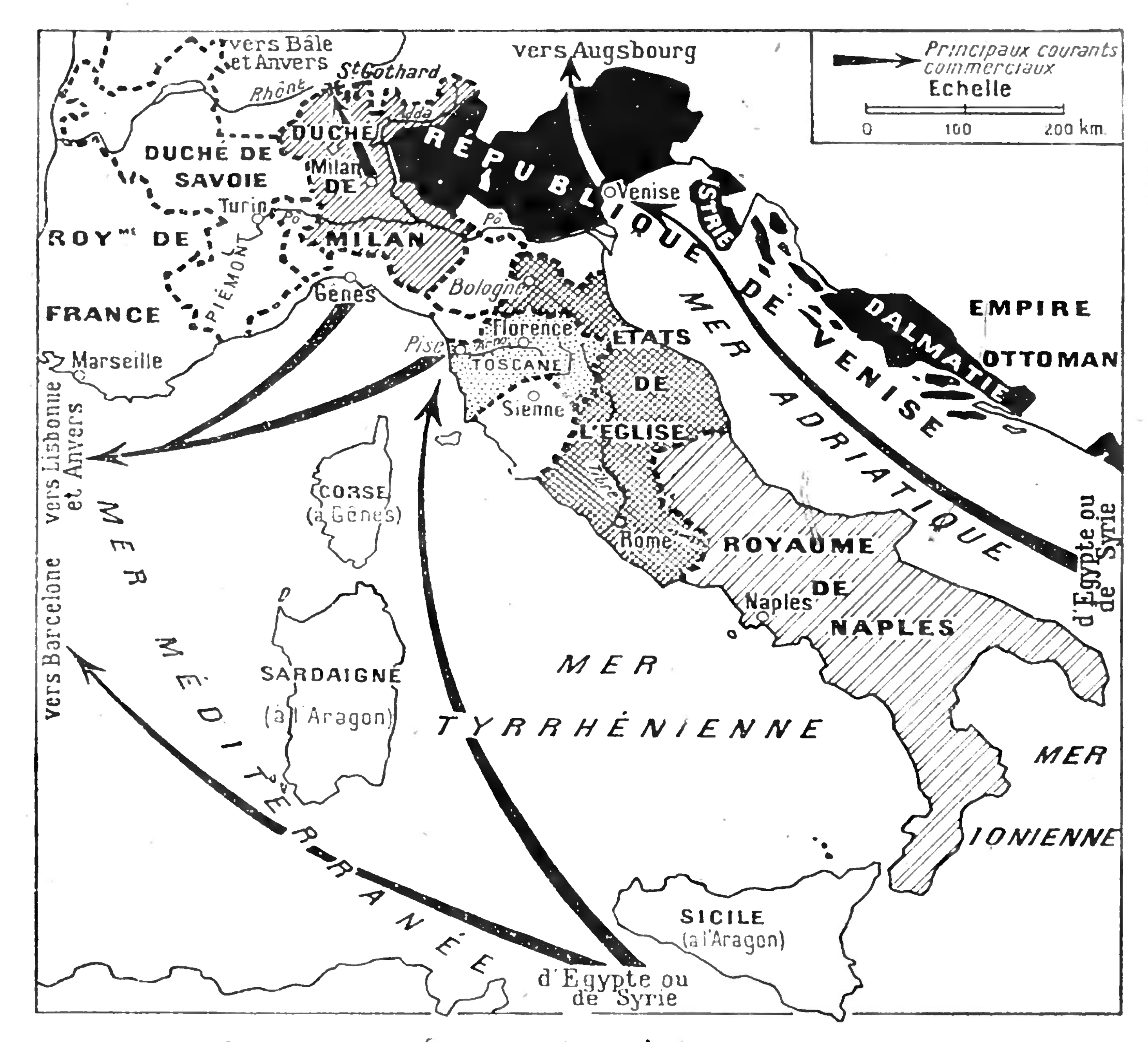
1. L'Italie au quinzième siècle. A la fin du quinzième siècle, l'Italie restait morcelée en de nombreux États de grandeur et d'importance très diverses. Cependant ces États présentaient certains traits communs.

Le pouvoir était partout réservé à une minorité de citoyens riches. Souvent il était tombé aux mains d'un « tyran », qui gouvernait en maître. L'Italie des quatorzième et quinzième siècles est l'Italie des *tyrannies*.

Elle est aussi l'Italie des *condottieri*. On appelait de ce nom les chefs de mercenaires qui se mettaient à la solde d'un gouvernement. Les guerres étaient en effet perpétuelles entre États italiens. Plusieurs tyrans étaient d'anciens condottieri, que leurs victoires avaient rendus populaires.

Contre une cité rivale, les Italiens n'hésitaient pas à se chercher un allié à l'étranger. De la fin du quinzième siècle au milieu du dix-huitième, l'Italie sera le *champ de bataille* où s'affronteront les ambitions des rois de France, des rois d'Espagne et des empereurs.

Ces guerres n'empêchèrent pas l'Italie de s'enrichir par l'industrie et le commerce, et de connaître un admirable développement littéraire et artistique : le quinzième siècle marque pour l'Italie les débuts de la *Renaissance*.



LES PRINCIPAUX ÉTATS DE L'ITALIE À LA FIN DU XVe SIÈCLE.

2. Les grands Etats italiens. On pouvait alors distinguer en Italie cinq grands États. Le plus puissant était la *République de Venise*. Elle comprenait la région orientale de la plaine au nord du Pô, et, de l'autre côté de l'Adriatique, une partie de la côte dalmate, de nombreux comptoirs en Grèce et dans les îles de l'Archipel. enfin les grandes îles de Chypre et de la Crète. Venise était une république, mais une *république aristocratique*. Seules les familles les plus anciennes et les plus riches, celles dont le nom était inscrit au « livre d'or », participaient au gouvernement. Le pouvoir appartenait officiellement à un *doge* (c'est-à-dire à un duc) élu à vie et à un Sénat ; en fait il

était aux mains du *Conseil des Dix* qui exerçait sur tous une surveillance occulte et gouvernait souvent par la terreur.

A l'ouest de la Vénétie, le *duché de Milan* appartenait depuis le milieu du quinzième siècle à la famille des *Sforza*. Le duc Ludovic Sforza, politique intrigant et qui trompait tout le monde, s'était créé bien des ennemis. Pour leur résister, il fit appel en 1494 au roi de France, Charles VIII, et contribua ainsi à déchaîner les *guerres d'Italie*.

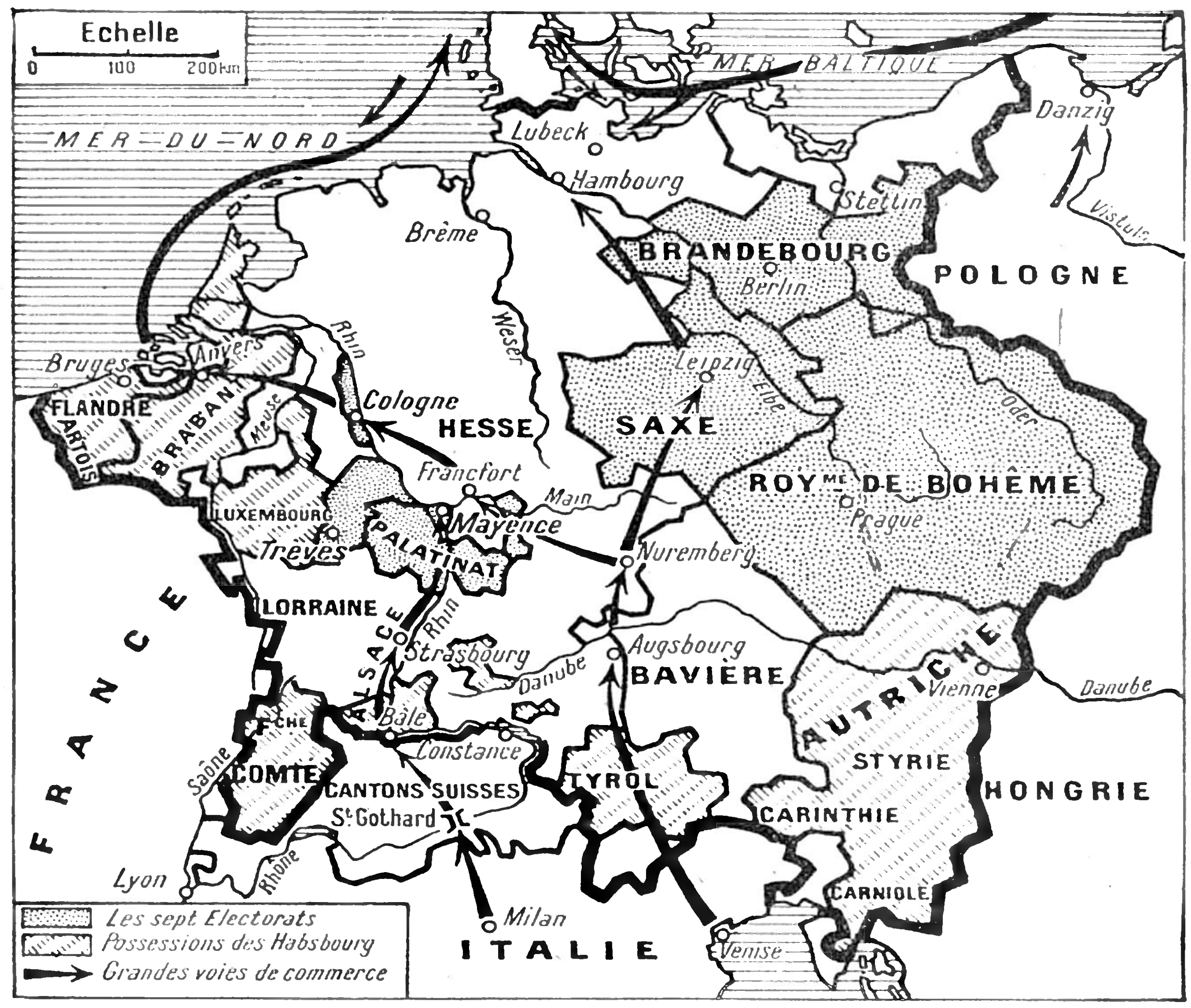
La *République de Florence* était tombée au début du quinzième siècle sous la domination d'une famille de riches banquiers, les *Médicis*. Sans qu'il eût reçu officiellement aucun pouvoir exceptionnel, *Cosme* de Médicis devint pendant trente ans (1434-1464) le premier personnage de l'État. Son petit-fils *Laurent le Magnifique* (1469-1492) fut un fastueux mécène, protecteur des écrivains et des artistes.

Les *États de l'Église* coupaient en écharpe la péninsule. Les papes s'occupaient beaucoup de leurs intérêts temporels, étendaient leurs possessions, luttaient contre leurs vassaux rebelles, s'enrichissaient et favorisaient les lettres et les arts.

Enfin, au sud, le *Royaume de Naples*, disputé depuis la mort de l'empereur Frédéric II Hohenstaufen entre les princes espagnols d'Aragon et les princes français d'Anjou, était occupé par un cousin du roi Ferdinand d'Aragon. Louis XI, héritier de la maison d'Anjou, avait des droits sur le royaume. Il ne les fit pas valoir, mais son fils Charles VIII essaiera, dès son avènement, de conquérir le royaume de Naples : ainsi commenceront dans les dernières années du quinzième siècle les *guerres d'Italie*.

3. L'anarchie allemande. Si l'Italie était morcelée, l'Allemagne, depuis le Grand Interrègne, l'était encore bien davantage : c'est par centaines que l'on y comptait, au quinzième siècle, les États, grands ou minuscules.

Au-dessus de tous les princes, il y avait bien toujours un roi allemand, mais sans pouvoir. La royauté était élective, non héréditaire, et les électeurs choisissaient le roi tantôt dans une famille, tantôt dans une autre pour ne pas laisser se créer une dynastie trop puissante. En 1356, une loi fameuse, la *Bulle d'or*, ainsi appelée parce que le sceau qui y était attaché était entouré d'une capsule d'or, fixa les détails de l'élection royale. Elle avait lieu à Francfort-sur-le-Main. De tous les princes allemands, sept seulement y participaient. C'étaient les *sept électeurs* :



L'EMPIRE GERMANIQUE A LA FIN DU XVe SIÈCLE.

trois ecclésiastiques : les archevêques de Cologne, Trêves, Mayence ; et quatre laïcs : le roi de Bohême, le duc de Saxe, le margrave de Brandebourg et le comte palatin du Rhin qui possédait le Palatinat. La Bulle d'or leur reconnaissait une complète indépendance dans leurs États. Le pape n'avait aucun droit à se mêler de l'élection pour l'approuver ou la rejeter. Le nouvel élu prenait le titre de « roi des Romains, futur empereur ». En fait il n'avait aucun pouvoir.

Il avait auprès de lui une Assemblée, la *Diète*, composée de trois chambres ou *collèges :* le collège des sept électeurs, le collège des autres princes, le collège des villes libres, c'est-à-dire celles qui avaient conservé le droit de se gouverner elles-mêmes : on en comptait une soixantaine. La Diète surveillait jalousement l'empereur, ne lui permettait d'avoir ni trésor, ni armée.

Cette faiblesse du pouvoir central avait eu de graves conséquences. A l'intérieur l'Allemagne était tombée dans l'anarchie. Les « chevaliers brigands », comme on appelait les nobles pillards, ne connaissaient que le « droit du poing », c'est-à-dire la force. Au-dehors le prestige de l'Allemagne diminuait. Déjà, depuis la mort de Frédéric II (1250), l'Italie échappait à l'autorité de l'empereur. Vers l'ouest, des terres d'empire étaient tombées au pouvoir du roi de France (Lyon, le Dauphiné, la Provence) ou du duc de Bourgogne (la Franche-Comté, la Belgique orientale, le Luxembourg, une partie de la Hollande). Vers l'Est, l'expansion germanique était arrêtée par les Polonais et les Hongrois. L'Empire portait maintenant le nom de *Saint-Empire romain de nationalité germanique*, comme pour montrer qu'il n'englobait plus que des territoires germaniques.

4. Puissance des Habsbourg. Pendant que l'empereur perdait tout pouvoir, certains princes allemands augmentaient leurs territoires et leur prestige. Au début du quinzième siècle, le chef d'une famille de l'Allemagne du Sud, les *Hohenzollern*, était devenu le créancier d'un empereur. Celui-ci, ne pouvant payer ses dettes, lui céda le margraviat de Brandebourg avec le titre d'électeur. C'est l'origine de la grandeur des Hohenzollern qui, plus tard, seront rois de Prusse et, de 1871 à 1918, empereurs allemands.

Plus encore que les Hohenzollern, les *Habsbourg* surent développer leur puissance. En 1273 l'un d'eux, Rodolphe de Habsbourg, petit seigneur de la Suisse orientale, devint empereur. Il étendit son autorité sur presque toute la Suisse et enleva au roi de Bohême le duché d'Autriche et ses annexes alpestres du Danube à la mer Adriatique : dès lors la Maison des Habsbourg fut souvent appelée *Maison d'Autriche*.

Les successeurs de Rodolphe perdirent, il est vrai, leurs possessions en Suisse : en 1291, les cantons des bords du lac de Lucerne s'unirent et chassèrent les fonctionnaires autrichiens ; à la fin du XIVe siècle, la Confédération des huit cantons suisses était, en fait, indépendante. En revanche, en 1440, un Habsbourg fut à nouveau élu empereur, sous le nom de Frédéric III, et, quoique la couronne impériale ne devînt jamais officiellement héréditaire, les Habsbourg réussirent à la garder dans leur famille jusqu'à la suppression de l'empire germanique en 1806. Frédéric III fit épouser à son fils *Maximilien* la fille de Charles le Téméraire. Quand le mariage de Charles VIII avec Anne de Bretagne eut forcé la France à renoncer à la Franche-Comté et à l'Artois, le

jeune Maximilien joignit à l'héritage autrichien tous les anciens États du Téméraire à l'exception de la Bourgogne et des villes de la Picardie. En 1493, il succéda à son père Frédéric III.

5. Richesse de l'Italie et de l'Allemagne. Les guerres perpétuelles en Italie, l'anarchie en Allemagne n'empêchaient pas certaines régions de ces deux pays d'avoir une grande activité économique et d'être les plus riches de l'Europe.

L'Italie du Nord et la Toscane continuaient à exercer une véritable suprématie commerciale et industrielle. Les Vénitiens allaient toujours chercher en Syrie et en Égypte les épices de l'Extrême-Orient, venus par l'océan Indien dans le golfe Persique ou la mer Rouge. Les Génois, chassés de la mer Noire par l'avance des Turcs, participaient aux découvertes des Portugais, le long des côtes occidentales de l'Afrique. De son côté, Florence s'enrichissait par l'industrie des draps, à laquelle elle venait d'ajouter celle de la soie, et surtout par la banque : elle avait pour clients tous les princes de l'Europe, et d'abord les papes. Si les Médicis dirigèrent Florence au quinzième siècle, c'est que leur banque était la plus solide de la ville.

Les produits de l'Orient, les somptueuses étoffes de Venise, les draps et les soieries de Florence continuaient à être apportés en Flandre aux foires de *Bruges*. Mais on n'utilisait plus la route de France par la Champagne. Ou bien l'on empruntait la voie de mer par le détroit de Gibraltar, ou bien l'on franchissait les Alpes par le col du Saint-Gothard, on gagnait Bâle et on descendait le Rhin jusqu'à la hauteur de Strasbourg ou de Cologne pour, de là, atteindre la Flandre. Souvent aussi on allait de Venise à Cologne par le Tyrol et les villes d'*Augsbourg*, *Nuremberg*, *Francfort*. Les villes de l'Allemagne du Sud-Ouest et les villes rhénanes connurent au quinzième siècle une extrême prospérité ; leurs foires remplacèrent les foires de Champagne que la guerre de Cent Ans avait ruinées. La banque des *Fugger* d'Augsbourg jouait en Europe un rôle aussi important que celle des Médicis de Florence. Dans les domaines autrichiens de Habsbourg, les mines de fer étaient exploitées avec des moyens techniques inconnus jusqu'alors.

A Bruges arrivaient également, comme au treizième siècle, les produits des régions riveraines de la mer Baltique — goudron, bois, poisson salé ou séché, blé, fourrures, cire, fer, cuivre — qu'apportaient les marchands allemands, unis dans la *Hanse germanique*. Au quinzième siècle la Hanse groupait plus de soixante villes de l'Allemagne

du Nord et elle avait des comptoirs en Pologne, en Russie, en Suède, en Norvège et à Londres. Elle tenait ses assemblées générales à *Lubeck ;* elle avait ses impôts, ses tribunaux, ses diplomates aussi et sa flotte de guerre, car elle était un véritable État : on la vit attaquer un roi de Danemark qui voulait lui enlever ses privilèges commerciaux.

6. Les débuts d'Anvers. Cependant, dès le milieu du quinzième siècle, Bruges, dont le port commençait à s'ensabler, perdit sa primauté au profit d'*Anvers.* C'est à Anvers qu'arrivèrent désormais les draps anglais à destination de l'Allemagne et les produits « coloniaux » apportés par les Portugais : sucre de canne de l'île de Madère, poivre du golfe de Guinée. Déjà quelques grands banquiers allemands, comme les *Fugger* d'Augsbourg, créaient à Anvers des succursales de leurs banques. A l'imitation de Bruges, Anvers eut une *Bourse de commerce*[1], où les marchands des différents pays discutaient de leurs affaires et fixaient le cours (c'est-à-dire le prix) des marchandises. Anvers allait être, avec Venise, le premier port de l'Europe.

1. Le mot *Bourse* vient du nom d'une hôtellerie de Bruges dont le propriétaire s'appelait *Van den Beurse.*

RÉSUMÉ

1. Morcelée, déchirée par les rivalités, mais fière de sa magnifique civilisation, l'Italie des quatorzième et quinzième siècles est l'Italie des tyrannies, des condottieri et de la Renaissance.

2. On y distingue cinq grands États : la République de Venise, le duché de Milan, la République de Florence que dirigent les Médicis, les États de l'Église et le Royaume de Naples. Ces États, toujours en guerre l'un contre l'autre, font sans cesse appel à l'étranger.

3. L'Allemagne est partagée en plusieurs centaines d'États. L'empereur reste sans pouvoir et le pays est en pleine anarchie.

4. Cependant quelques familles allemandes développent leur puissance, particulièrement celle des Habsbourg. En 1493, Maximilien de Habsbourg, déjà maître de l'héritage autrichien et de la plus grande partie de l'héritage bourguignon, devient empereur.

5. La Flandre et certaines régions de l'Italie du Nord et de l'Allemagne occidentale ont connu au quinzième siècle un magnifique développement économique.

6. A la fin du quinzième siècle Bruges perd sa primauté au profit d'Anvers, dont le port va devenir le plus actif de l'Europe.



Photo Alinari.

LA VIE DE COUR A MANTOUE.

Mantoue appartenait à la famille des Gonzague. *Le marquis Louis III y appela des artistes célèbres comme le peintre* Mantegna. *Celui-ci, vers 1470, décora de fresques quelques-unes des salles du palais. Voici le marquis recevant son fils, le cardinal François de Gonzague, venu inaugurer une église.*



Photo Brogi.

UNE PATRICIENNE DE FLORENCE.

A la fin du quinzième siècle Ghirlandajo (*1449-1494*) *peignit dans le chœur d'une église de Florence une Vie de la Vierge. Les personnages sont vêtus à la mode de son temps et certains sont des portraits. La jeune femme qui s'avance ici, impassible dans ses magnifiques atours,* Giovanna Tornabuoni, *appartenait à la plus haute aristocratie de la ville.*



Photo Brogi.

VERROCCHIO : LE CONDOTTIERE BARTOLOMEO COLLEONE.

Les sculpteurs du Moyen Age n'avaient jamais érigé de grandes statues équestres — c'est-à-dire représentant un homme à cheval. En 1453 seulement le Florentin Donatello en exécuta une à Padoue. Une quinzaine d'années plus tard Verrocchio *(1432-1488), en éleva une autre, sur une place de Venise, à la gloire d'un célèbre condottiere, Bartolomeo Colleone. Il a magnifiquement campé son héros sur l'énorme cheval, au sommet d'un haut piédestal, droit sur les étriers, le visage crispé, la bouche mauvaise et les yeux féroces. Impression saisissante de puissance, non sans quelque recherche de l'effet. A la page ci-contre, très élégant tombeau, dans une chapelle de Bergame, de Medea Colleone, fille du condottiere.*



Photo Alinari.

Tombeau de la fille de Bartolomeo Colleone.

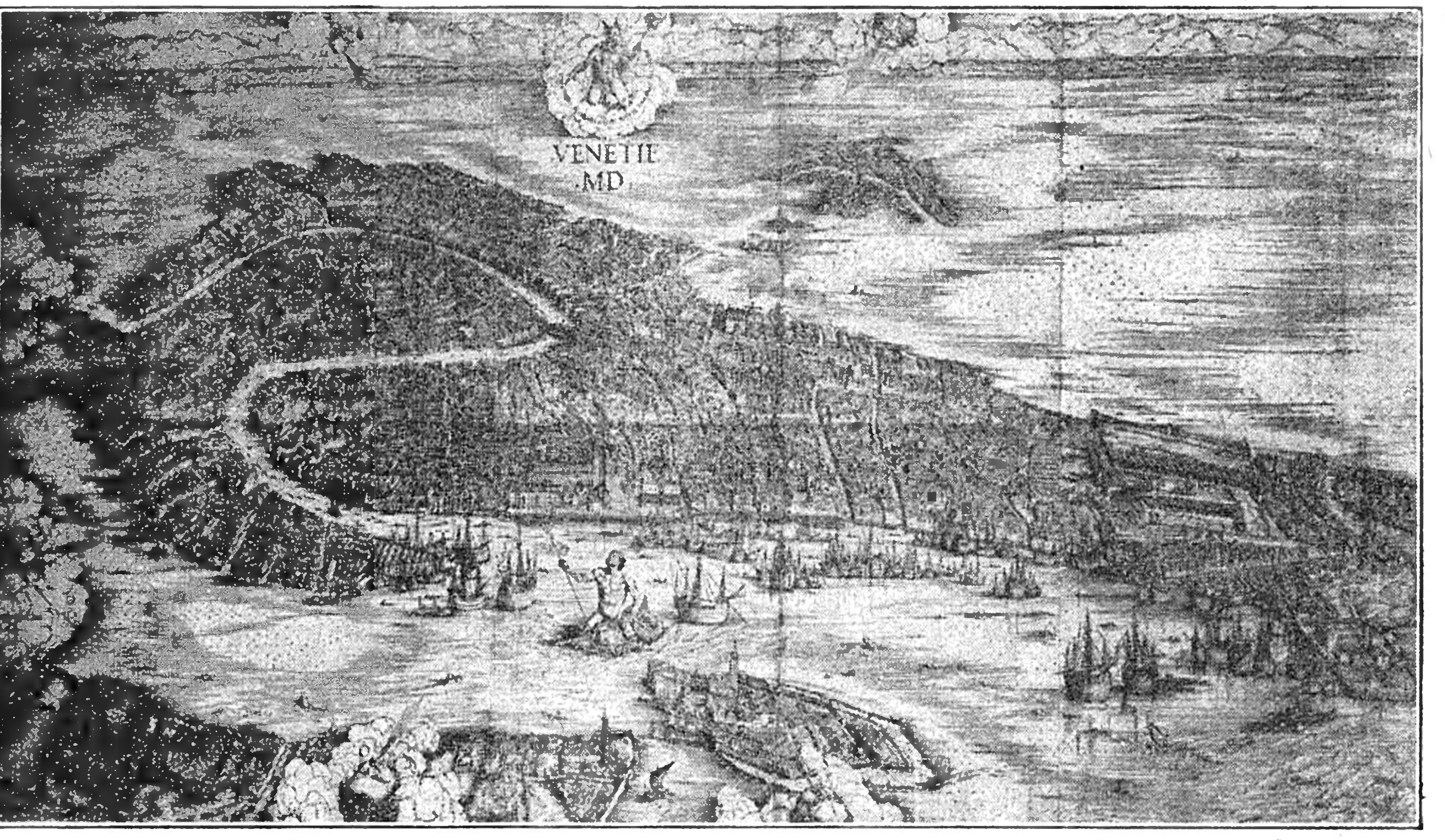


Photo F. Durau.

VENISE A LA FIN DU XVe SIÈCLE.

Plan de Venise par Jacopo de Barbaro.

Venise est bâtie sur la lagune *qui sépare la terre ferme de la mer Adriatique. Les maisons sont bâties sur* pilotis, *c'est-à-dire sur des pieux enfoncés dans la vase. Les rues sont des canaux où l'on circule dans des barques appelées* gondoles. *Le Grand Canal est la principale rue : 4 kilomètres de longueur, 70 mètres de largeur moyenne.*



Photo Anderson.

VENISE : LE GRAND CANAL.

Voici ce qu'écrivait Commines, qui visita Venise en 1495 : « Et [je fus] bien étonné de voir l'assiette de cette cité et de voir tant de clochers et de monastères et si grand maisonnement et tout en l'eau, et le peuple n'avoir autre forme d'aller qu'en ces barques dont je crois qu'il s'en [trouvait] trente mille, mais elles sont fort petites... [Sur le Grand Canal] ai vu navire de 400 tonneaux au plus près des maisons et est la plus belle rue que je crois qui soit en tout le monde, et la mieux maisonnée... Les maisons sont fort grandes et hautes, et de bonne pierre. »

VENISE DOIT-ELLE FAIRE LA GUERRE ?

En 1421, la guerre allait commencer entre Florence et le duc de Milan. Certains Vénitiens voulaient soutenir les Florentins ; d'autres étaient partisans d'une paix à tout prix. Voici quelques-uns des arguments de ces derniers d'après un contemporain : « Le Christ nous dit dans son Évangile : Je vous donne la paix. Si nous oublions les commandements du Christ, que pourrons-nous attendre, sinon mal et destruction ? » Ils invoquaient l'exemple de l'ancienne Rome : « A cause des longues guerres, on imposa des charges très lourdes aux citoyens. Ceux-ci désirèrent alors un nouveau gouvernement. César se fit leur maître et leur sort empira tous les jours. La

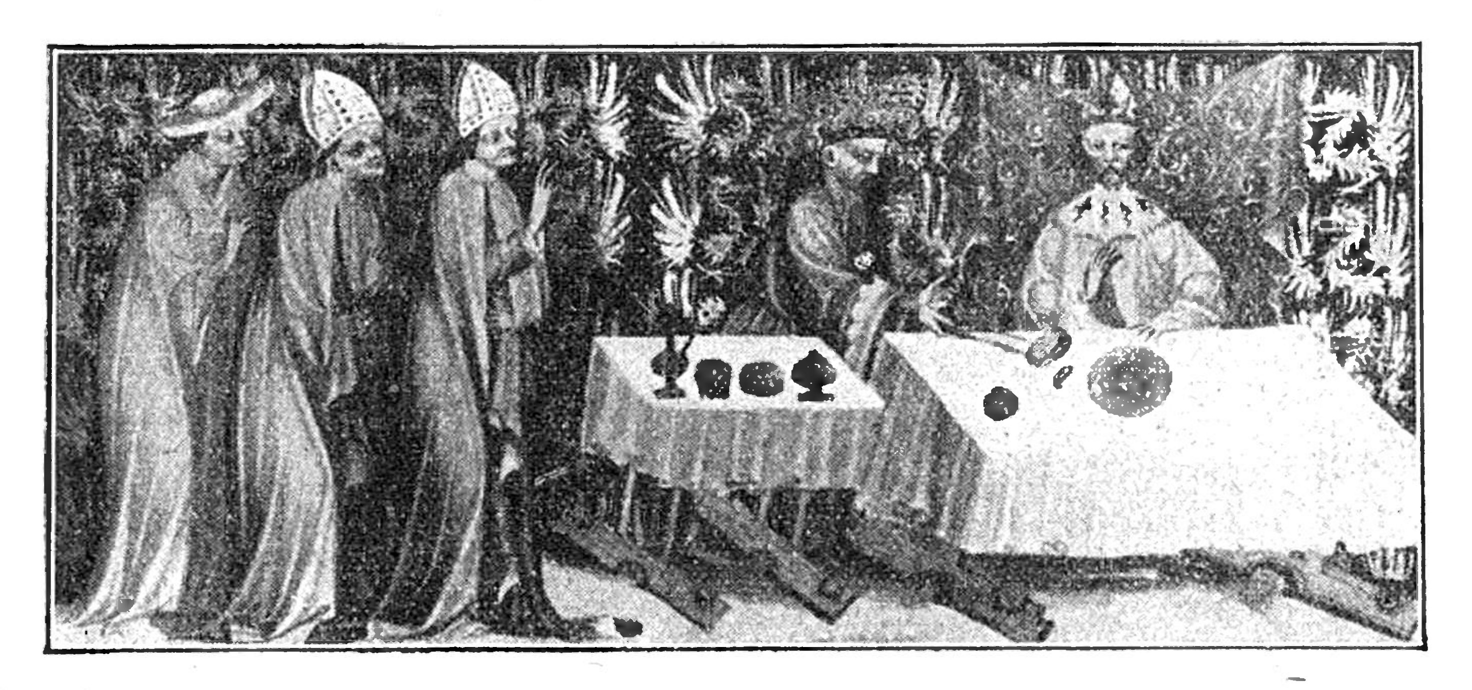
même chose arrive aux Florentins : les hommes d'armes prennent leur argent et commandent et c'est ainsi qu'ils obéissent à ceux qui sont leurs serviteurs, à des vilains, des gens maudits, des gens d'armes... Si le duc s'empare de Florence, les Florentins, qui sont accoutumés à vivre sous le régime communal, quitteront la ville et viendront habiter Venise où ils apporteront la fabrication des étoffes de soie et de laine, de sorte que Florence restera sans industrie et Venise prospérera. Le duc de Milan est notre voisin et c'est avec lui qu'il faut vivre en bonne intelligence. Toutes les semaines Venise reçoit de Milan dix-sept à dix-huit mille ducats, soit neuf cent mille ducats par an. Les achats que fait la Lombardie à Venise produisent le mouvement considérable des navires que nous expédions en Syrie, en Catalogne, en Flandre, à Chypre, en Sicile et dans d'autres parties du monde. Courtiers, fret de navires, peseurs, emballeurs, marins, rameurs, agents intermédiaires, pour tout cela nous pouvons compter une somme de six cent mille ducats... Le duc de Milan, pour se défendre, serait obligé de prendre des gens d'armes à sa solde, de grever d'impôts les paysans, les citoyens et les gentilshommes: de sorte qu'il n'aurait pas d'argent pour acheter les marchandises dont j'ai parlé, et ce serait au grand dommage de Venise et de ses habitants... Si vous restez en paix, vous ramasserez tant d'or que tout le monde vous craindra, et, bien plus, vous aurez Dieu pour vous. Que Dieu, Seigneur de tout, avec la Vierge, et Messire saint Marc vous inspire de conserver la paix, qui est votre bien. »

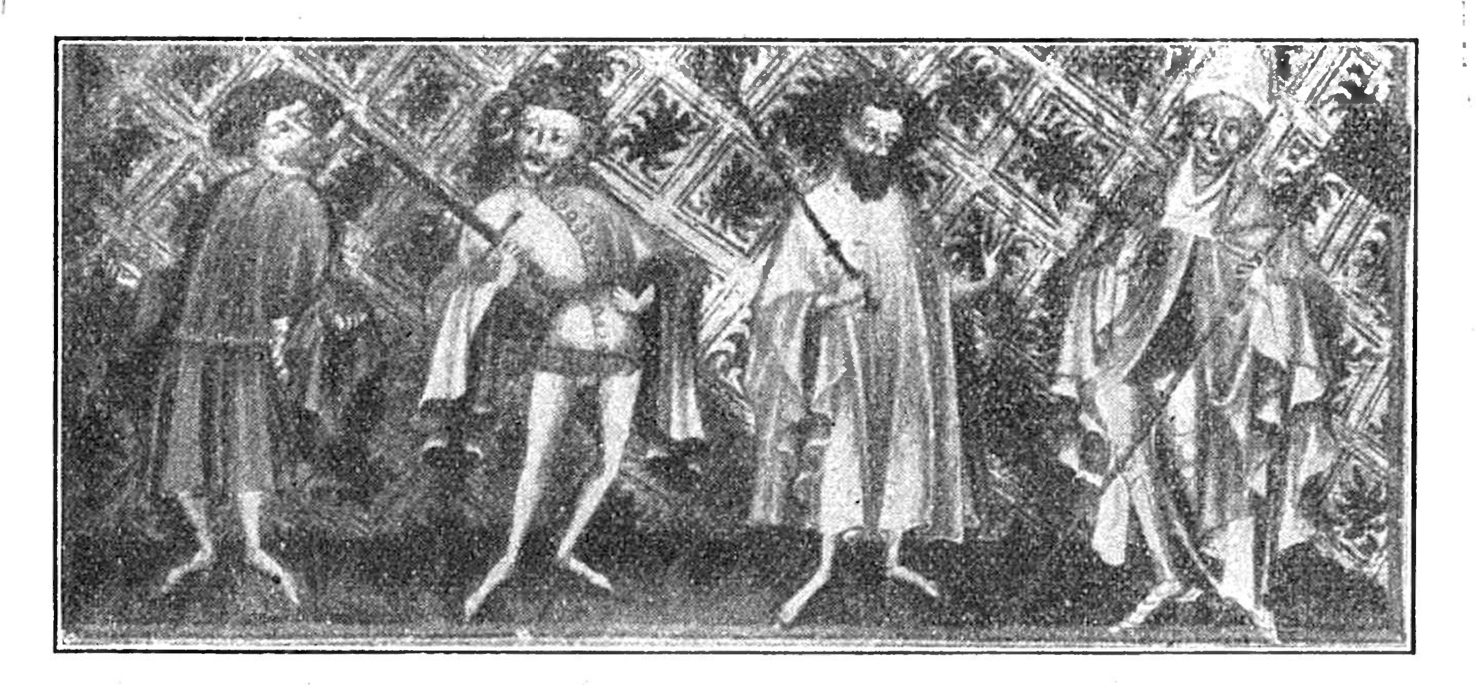
Exercices. — 1. Distinguez les arguments de ces Vénitiens. Ne semblent-ils pas un instant désirer la défaite de Florence ? — **2.** L'argument religieux, qu'ils invoquent par deux fois, est-il le plus important à leurs yeux ? Au moment de décider, quel est, d'après eux, le point capital qu'il faut considérer ? Montrez l'importance des sept derniers mots. — **3.** Dans des circonstances semblables qu'est-ce qui aurait compté avant tout aux yeux de Philippe VI ou de Jean le Bon ? Et aux yeux de saint Louis ?

LA MAJESTÉ IMPÉRIALE : APPARENCES ET RÉALITÉS

La Bulle d'or désignait l'empereur comme le « chef temporel du peuple chrétien », élu « en vue du salut du peuple chrétien ». L'empereur *Charles IV*, qui promulgua la Bulle d'or, en 1356, affirmait qu'il « régissait l'Univers ».

A ces prétentions de dominer tous les souverains, les rois de France répondaient par le mépris. L'empereur Charles IV vint un jour rendre visite à son neveu, notre roi Charles V. Celui-ci, dit un chroniqueur, envoya à son hôte deux chevaux noirs : il les avait choisis « de ce poil qui est le plus loin et opposite du blanc parce que, dans les coutumes de l'Empire, les empereurs ont accoutumé d'entrer dans les bonnes villes de leur empire sur cheval blanc ; c'est pourquoi le roi ne voulait pas qu'en son royaume il fît ainsi, afin que l'on ne pût noter aucun signe de domination. » Lui-même au contraire, alla au-devant de Charles IV « sur un grand palefroi blanc, richement ensellé, tout aux armes de France ».





Cérémonies du couronnement impérial.
D'après un manuscrit allemand de 1400.

Extrait de E. Heyck *Deutsche Geschichte* — Velhagen et Klasing.

Une édition somptueuse du texte de la Bulle d'Or, orné de magnifiques miniatures, fut offert en 1400 à l'empereur Venceslas. On voit ici en haut, le nouvel empereur (élu à Francfort, puis couronné à Aix-la-Chapelle) se mettant à table : un cardinal et deux évêques disent les grâces. *Au-dessous, quatre électeurs : le comte palatin du Rhin tient le globe, le duc de Saxe l'épée, le margrave de Brandebourg le sceptre, l'archevêque de Trêves une autre épée et l'étendard. (L'archevêque porte la cuirasse sous ses vêtements sacerdotaux).*



Première rencontre de l'archiduc Maximilien
et de Marie de Bourgogne fille de Charles le Téméraire

Musée allemand de Nuremberg. Dessin du XVe siècle.

Extrait de E. Heyck, *Deutsche Geschichte* — Velhagen et Klasing.



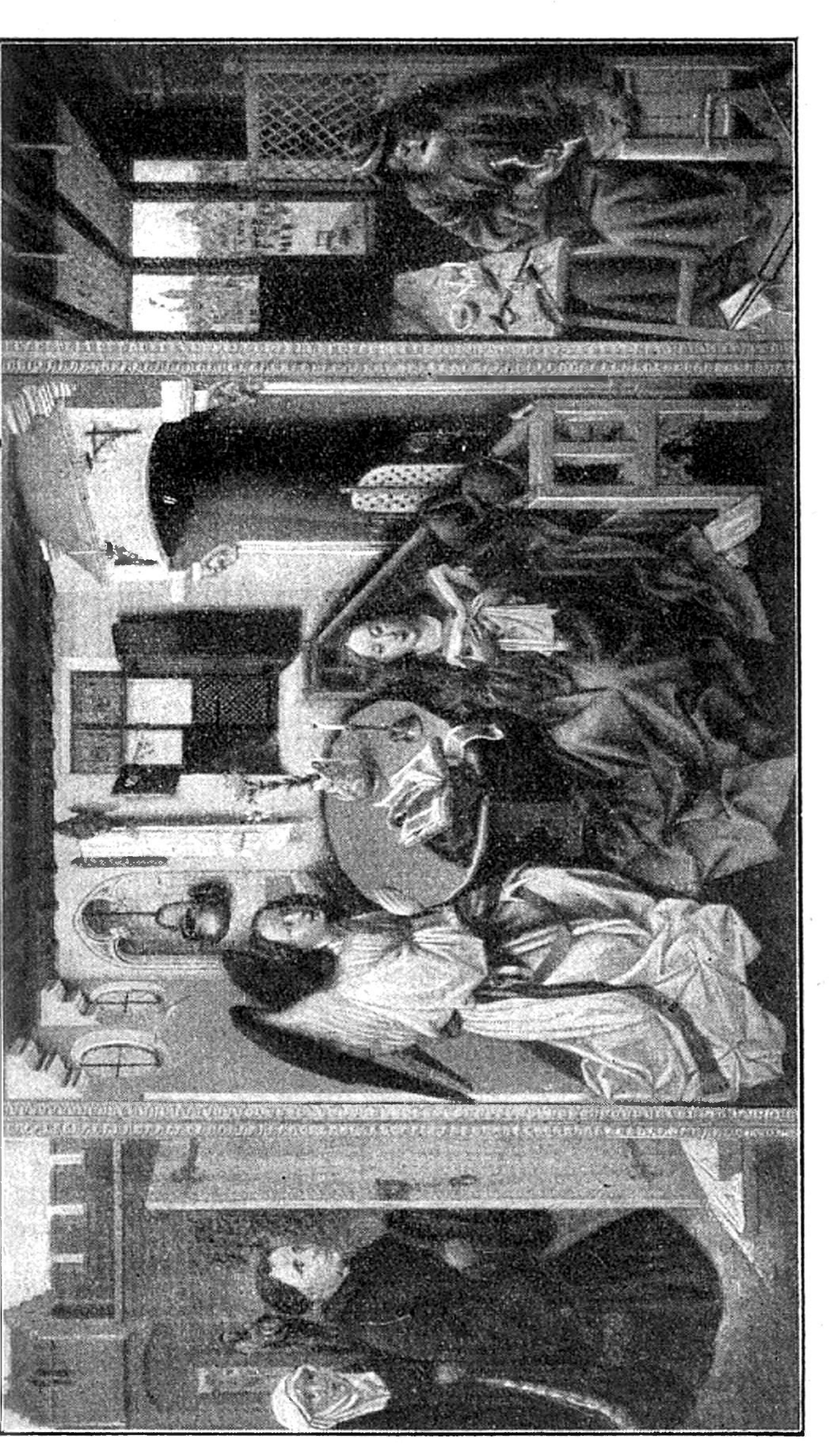
Photo Scala

LAURENT LE MAGNIFIQUE.

D'après une fresque de Benozzo Gozzoli à Florence.

La fresque représente le cortège des Rois Mages venant adorer l'Enfant-Jésus. Mais Gozzoli y a figuré quelques-uns de ses plus illustres contemporains. Au premier plan, sur un cheval somptueusement harnaché, Laurent le Magnifique qui, de 1469 à 1492, dirigea en fait la république de Florence.





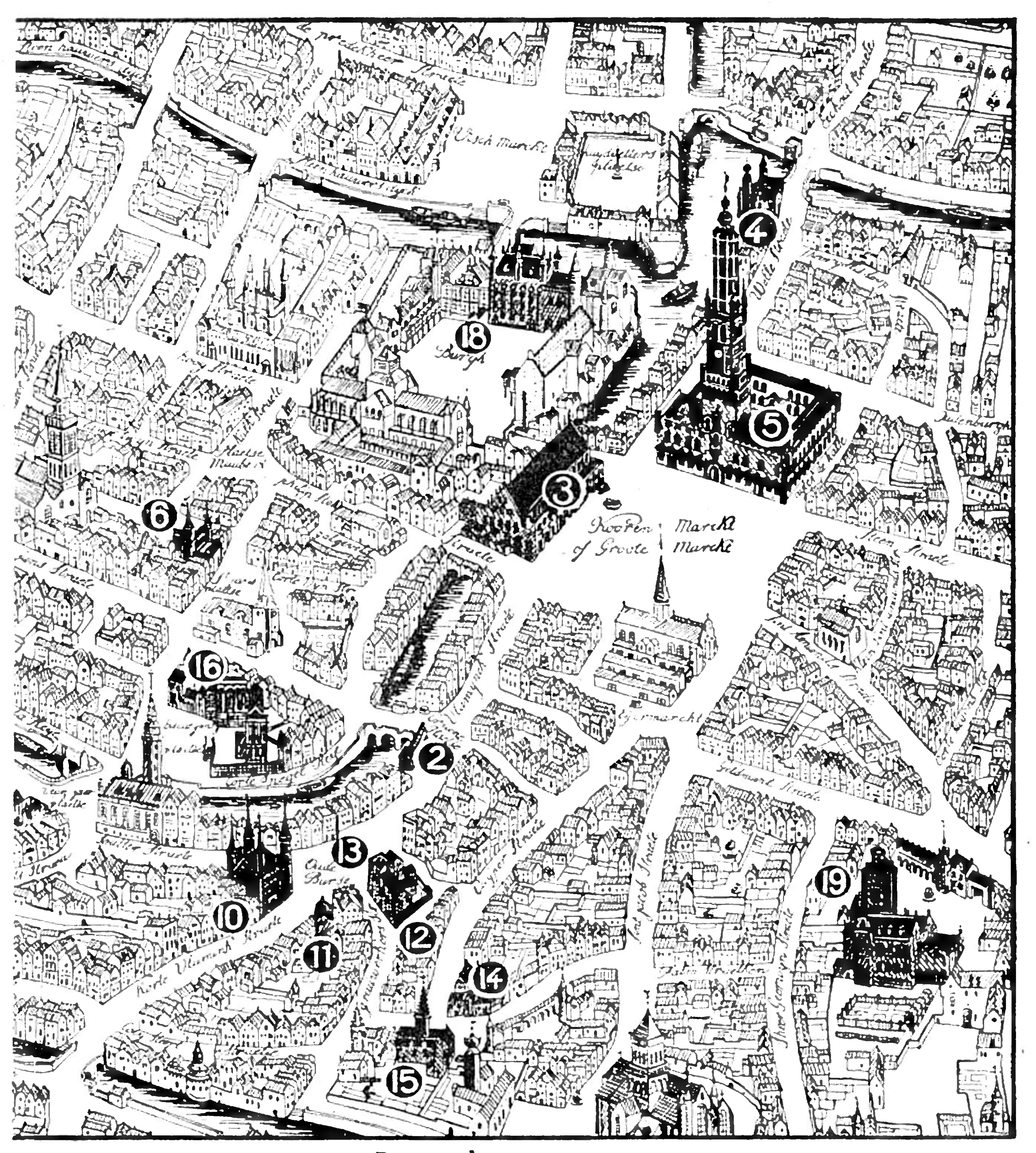
UN INTÉRIEUR FLAMAND.

Ce petit tableau sur bois est sans doute l'œuvre du Maître de Flémalle, *(Flémalle est une petite ville près de Liège, en Belgique) peintre anonyme du XVe siècle. C'est un triptyque comprenant deux volets qui peuvent se refermer sur le panneau central. Le volet de gauche montre les donateurs qui ont commandé le tableau. Le volet de droite représente saint Joseph à son établi, un vilebrequin en main, confectionnant des souricières (l'une d'elles est exposée à l'étalage devant la fenêtre). Au centre, l'Annonciation : un ange annonce à la Vierge qu'elle aura un fils*



BRUGES À LA FIN DU XV[e] SIÈCLE.
D'après le plan de Marc Gheeraërts (1562).

1. La Reie, mettant Bruges en communication avec la mer. — 2. Grue élévatoire. — 3. Halle d'eau, c'est-à-dire quai de déchargement couvert. — 4. Entrepôt aux laines. — 5. Halle aux draps avec beffroi. — 6. Maison des Anglais. — 7. Siège des autorités de la Hanse allemande avant 1478. — 8. Siège des autorités de la Hanse après 1478. — 9. Consulat de Castille. —



BRUGES À LA FIN DU XVe SIÈCLE.
Extrait de F L. Ganshof, *Le Moyen Age.* (Hachette éd.)

10. Consulat de Florence. — 11. Consulat de Venise. — 12. Consulat de Gênes. — 13. Place de la Bourse. — 14. Consulat de Lucques. — 15. Succursale de la banque des Médicis — 16. Maison des Basques espagnols. — 17. Église des Ecossais. — 18. Hôtel de Ville. — 19. Palais des ducs de Bourgogne, comtes de Flandre.

CHAPITRE XXV

L'ASIE ET L'EUROPE ORIENTALE DU XIIIe AU XVe SIÈCLE

Du XIIIe au XVe siècle, les conquêtes des Mongols et des Turcs ont profondément marqué l'histoire de l'Asie. Elles ont aussi marqué celle de l'Europe : la Russie est restée pendant plus de deux cents ans vassale des Mongols et, au moment où elle se délivrait de leur joug, les Turcs prenaient Constantinople et achevaient la conquête de la péninsule des Balkans.

1. Les peuples nomades de l'Asie centrale. De tous temps, les peuples nomades des steppes de l'Asie centrale avaient menacé les terres fertiles de la Perse, de l'Inde et de la Chine. Depuis la fin de l'Antiquité aussi, par vagues successives, et sous le nom de Huns, d'Avars, de Bulgares, de Hongrois, ils avaient déferlé sur les vastes plaines de l'Europe orientale et du Danube qui ressemblaient à leur pays natal.

Du treizième au quinzième siècle, deux peuples de race jaune, réussirent à constituer en Asie et en Europe de vastes Empires, les *Mongols* et les *Turcs*.

2. Les Mongols. Les Mongols formaient un ensemble de tribus qui vivaient au nord-ouest de la Chine, dans l'actuelle Mongolie et le sud de la Sibérie. Vers 1200, au moment où Philippe Auguste régnait en France, ils s'unirent sous l'autorité de l'un de leurs chefs, *Gengis-Khan* (1167-1227).

Gengis-Khan fut l'un des plus grands conquérants de l'Histoire. Il occupa le nord de la Chine, le Turkestan, la Perse et l'Afghanistan[1]. Cavaliers intrépides, archers incomparables, d'ailleurs atrocement cruels, les Mongols détruisaient tout sur leur passage et laissaient derrière eux une impression d'épouvante. Ils continuèrent leurs conquêtes sous les

1. Voir la carte de la page 299.

successeurs de Gengis-Khan. Les uns se précipitèrent, comme une avalanche, à travers la Russie, la Hongrie, la Bohême et arrivèrent jusqu'en vue de la mer Adriatique (1241) ; d'autres pénétrèrent en Mésopotamie et s'emparèrent de Bagdad où le dernier calife abbasside fut supplicié (1258) ; d'autres enfin occupèrent le reste de la Chine. A la fin du treizième siècle, la domination des Mongols s'étendait de l'océan Pacifique à la Crimée et à l'Arabie.

Cet Empire immense devait nécessairement se morceler. Mais partout les *Khans* (c'est-à-dire les souverains) mongols furent de bons administrateurs. Ceux de Chine, par exemple, loin de traiter les Chinois en peuple conquis, s'efforcèrent de gouverner à la façon des anciens empereurs. Ils se montrèrent aussi très tolérants à l'égard de toutes les religions : s'ils favorisèrent surtout le bouddhisme, ils réservèrent un bon accueil aux Franciscains que leur envoyèrent les papes et saint Louis. Ils développèrent également le commerce avec l'Europe : un négociant vénitien, *Marco Polo*, séjourna en Chine pendant plus de quinze ans (1275-1291) et nous a laissé un récit très curieux de ses voyages.

Mais, à partir du milieu du quatorzième siècle, la décadence commença. Une dynastie chinoise reprit le pouvoir en 1368, pendant qu'en Perse et au Turkestan la domination mongole était balayée par un autre grand conquérant, un Turc celui-là, Tamerlan.

3. Les Turcs. On sait déjà comment, dès le onzième siècle, la tribu turque des Seldjoucides avait occupé la Mésopotamie et la plus grande partie de l'Asie Mineure. Ses progrès menaçants avaient provoqué le contrecoup de la première Croisade[1]. Au treizième siècle, d'autres tribus turques avaient envahi le nord de l'Inde et fondé dans la plaine du Gange un *sultanat* (c'est-à-dire un royaume) dont la capitale était *Delhi*. Elles se montrèrent très intolérantes à l'égard des indigènes de religion brahmanique et leur imposèrent un joug très dur : de là date la haine qui, aujourd'hui encore, oppose dans l'Inde les Musulmans aux Hindous. — Enfin des Turcs s'emparèrent aussi de la Syrie et de l'Égypte : c'est contre eux que saint Louis dirigea sa première croisade, marquée par sa défaite et sa captivité.

Au début du quatorzième siècle, les Seldjoucides, affaiblis, laissèrent la place en Asie Mineure à une autre tribu turque, celle des *Ottomans*.

1. Voir ci-dessus p. 65.

Ceux-ci, dès 1326, enlevèrent aux Byzantins la ville de Brousse, dont ils firent pour un temps leur capitale ; puis ils franchirent les Dardanelles et parurent pour la première fois, en Europe, en 1356. Appuyés sur une excellente armée composée de soldats de métier (fantassins ou *janissaires*, cavaliers ou *spahis*), les sultans ottomans semblaient sur le point de détruire l'Empire byzantin.

4. L'Empire byzantin. Au lendemain de la quatrième Croisade (1204), l'Empire byzantin était réduit à l'Épire en Europe et à une petite partie de l'Asie Mineure. Mais, dès 1261, un prince grec, *Michel Paléologue*, reprit Constantinople et fonda la dernière dynastie grecque qui ait régné à Byzance, *la dynastie des Paléologues* (1261-1453).

La civilisation byzantine témoigna aux quatorzième et quinzième siècles d'une étonnante vitalité et elle se montra presque aussi brillante qu'au douzième siècle. Mais le gouvernement était en pleine décadence. Il n'y avait plus ni administration, ni armée, ni finances régulières ; les révolutions de palais et les querelles religieuses sévissaient toujours. D'ailleurs l'Empire était territorialement très réduit. Il ne comprenait guère en Europe que Constantinople, la Thrace, la Macédoine, le sud du Péloponnèse (ou Morée) et quelques îles de la mer Egée. Le reste de la péninsule des Balkans était aux mains des Bulgares, des Serbes, des Génois, des Vénitiens, des Napolitains ou même des Français. Les adversaires les plus redoutables que les Paléologues eurent d'abord à combattre furent les Serbes, dirigés par *Étienne Douchan* (1331-1355). A peine le danger serbe était-il écarté par la mort de Douchan, que les Ottomans, on l'a vu, franchissaient les Dardanelles et prenaient pied en Europe.

Les Ottomans n'attaquèrent pas tout de suite Constantinople : ils préférèrent l'isoler en occupant successivement la Bulgarie et la Serbie. Quand une armée venue de France et commandée par Jean sans Peur marcha contre eux, ils l'anéantirent (1396). L'Empire byzantin semblait sur le point de succomber lorsqu'il fut temporairement sauvé par l'apparition de *Tamerlan*.

Ce Turc du Turkestan, d'une cruauté féroce, venait de conquérir la Perse, l'Inde septentrionale et la Syrie. Il attaqua les Ottomans et leur infligea une écrasante défaite à Ankara (1402). Mais il mourut peu après et son empire se disloqua. L'affaiblissement momentané des Ottomans donna du moins aux Paléologues un demi-siècle de répit.



L'Europe orientale a la fin du XVe siècle.

5. Mahomet II et la prise de Constantinople. Quand *Mahomet II* devint *sultan*, il poussa les préparatifs pour la prise de Constantinople. L'empereur *Constantin XI* organisa activement la défense, mais il ne disposait guère que de 10 000 soldats. Après un siège de 54 jours Constantinople fut enlevée d'assaut (29 mai 1453), l'empereur fut tué et Sainte-Sophie, la cathédrale de Justinien, devint une mosquée, où la croix fut remplacée par le croissant (le drapeau turc est orné d'un croissant). A la fin du quinzième siècle, toute la péninsule des Balkans était aux mains des Ottomans. L'Empire byzantin disparaissait ainsi après une existence de plus de mille ans. Il avait rendu au monde l'immense service de lui conserver l'héritage intellectuel du monde antique.

Sa chute n'éveilla pas dans l'Europe chrétienne l'émotion à laquelle on pouvait s'attendre. D'ailleurs la domination turque ne semblait pas insupportable. Le sultan exigeait certes de lourds impôts, mais, par une tolérance inconnue alors aux chrétiens, il laissait à tous ses sujets leur religion, leur langue, leurs écoles et même leurs lois. De la sorte, si les *États* serbe, bulgare, grec disparurent, les *nations* serbe, bulgare, grecque gardèrent leur caractère propre[1]. Au dix-neuvième siècle, elles sauront reconquérir leur indépendance politique.

6. Le royaume de Pologne. Un seul État semblait de taille à tenir tête aux Turcs. C'était le royaume de Pologne qui s'étendait alors de la mer Baltique à la mer Noire.

Il était, il est vrai, menacé par les Allemands qui ont toujours essayé de repousser les Slaves vers l'est. Au treizième siècle, on l'a vu[2], les *Chevaliers teutoniques* avaient exterminé les Prussiens, qui étaient des Slaves, et installé des colons allemands sur le littoral de la mer Baltique. Mais, au début du quinzième siècle, les Polonais leur avaient infligé une grave défaite à la bataille de *Tannenberg* (1410) : le slavisme triompha momentanément du germanisme, et les Teutoniques, réduits à reconnaître la suzeraineté polonaise, ne possédèrent plus que la Prusse orientale.

Débarrassés des Allemands, les Polonais, très catholiques et belliqueux, furent, pendant trois siècles, les défenseurs de la Croix contre le Croissant. Pourtant leur adversaire le plus redoutable devait être non l'Allemagne ou la Turquie, mais un État nouveau : la Russie.

1. Voir au *Lexique* les mots *État* et *Nation*.
2. Voir ci-dessus p. 102.

7. Ivan III et le réveil de la Russie. Convertis par des missionnaires byzantins vers l'an mille, les Russes, dont la capitale était alors *Kiev*, avaient adopté la religion orthodoxe. Par là ils s'opposaient aux Polonais, aux Hongrois, aux Tchèques, tous catholiques, et ils se rapprochaient des Serbes, des Bulgares, des Roumains et des Grecs. Mais au treizième siècle ils tombèrent, on l'a vu, sous la domination des Mongols. Pendant plus de deux cents ans la Russie, entièrement séparée de l'Europe, fut une annexe de l'Asie.

Le salut lui vint des princes de la région de *Moscou*. Ceux-ci avaient été chargés par le khan mongol de lever en son nom le tribut que lui devait la Russie. Ils en profitèrent pour affermir leur autorité, jusqu'au jour où l'un d'eux, *Ivan III* (1462-1505), fut assez puissant pour chasser les Mongols de la Russie centrale et pour s'imposer aux autres princes russes. Il enleva ensuite aux Polonais quelques-unes des régions, peuplées de Russes, qu'ils occupaient ; enfin il annexa les provinces de la Russie septentrionale jusque-là indépendantes. Il mérita ainsi d'être appelé le « rassembleur de la terre russe ». Cependant le *grand-duché de Moscovie* n'atteignait pas encore la mer Baltique et ne comprenait pas la Russie méridionale.

Ivan III avait épousé la nièce de Constantin XI, le dernier empereur byzantin. Il se posa dès lors en héritier des empereurs grecs et, depuis ce moment, le but suprême de la politique russe fut toujours d'arracher Constantinople aux Turcs.

Ivan III essaya aussi d'introduire en Russie la civilisation occidentale, mais, pendant longtemps encore, la Russie allait être beaucoup plus asiatique qu'européenne.

8. La Question d'Orient. Les grands événements que nous venons de rappeler expliquent les problèmes qui, jusqu'à nos jours, se sont posés dans l'Europe orientale. On peut en distinguer deux :

1° un *problème polonais :* les Polonais sont des Slaves et, par là, ils s'opposent aux Allemands ; ils sont catholiques et s'opposent aux Russes qui sont orthodoxes ; enfin, comme ils sont chrétiens, ils s'opposent aux Turcs musulmans.

2° un *problème balkanique :* les Turcs qui trouvent déjà des ennemis dans les Polonais et les Russes, sont aussi haïs par les nationalités chrétiennes qu'ils ont soumises et qui désirent recouvrer leur indépen-

dance politique. Chacune de ces nationalités est d'ailleurs souvent en rivalité avec les autres (ce qui rend le danger moins grave pour les Turcs).

L'ensemble de ces problèmes compliqués constitue ce qu'on appelle la *Question d'Orient*.

RÉSUMÉ

1. Durant tout le Moyen Age, des peuples nomades venus d'Asie débordent sur l'Europe. Du XIIIe au XVe siècle ce sont surtout les Mongols et les Turcs.

2. Sous la direction de Gengis-Khan et de ses successeurs, les Mongols constituent un immense empire qui va de l'océan Pacifique à l'est jusqu'à l'Arabie et la Crimée à l'ouest. Guerriers féroces, les Mongols sont de bons administrateurs. Mais leur domination disparaît dès la fin du XIVe siècle.

3. Pendant que des tribus turques occupent la Syrie et l'Égypte ou conquièrent une partie de l'Inde, les Turcs Ottomans succèdent aux Turcs Seldjoucides en Asie Mineure. Leur ambition est de détruire l'empire byzantin.

4. Presque anéanti par la quatrième Croisade, l'Empire byzantin est en partie restauré par Michel Paléologue (1261-1282). Quoique la civilisation en soit encore très brillante, il s'affaiblit de plus en plus. A peine le danger serbe est-il écarté par la mort d'Étienne Douchan que l'invasion des Turcs en Europe commence (1356).

5. Un instant arrêtés par la défaite que leur inflige Tamerlan (1402), les Ottomans, sous la direction du sultan Mahomet II, prennent Constantinople en 1453 et achèvent d'occuper toute la péninsule des Balkans. Du moins laissent-ils aux vaincus leurs lois, leur religion, leur langue.

6. La Pologne est un État très étendu, mais elle a deux redoutables adversaires : les Allemands et les Russes.

7. Le tsar Ivan III (1462-1505) rassemble la terre russe, la libère des Mongols et se pose en successeur des empereurs byzantins.

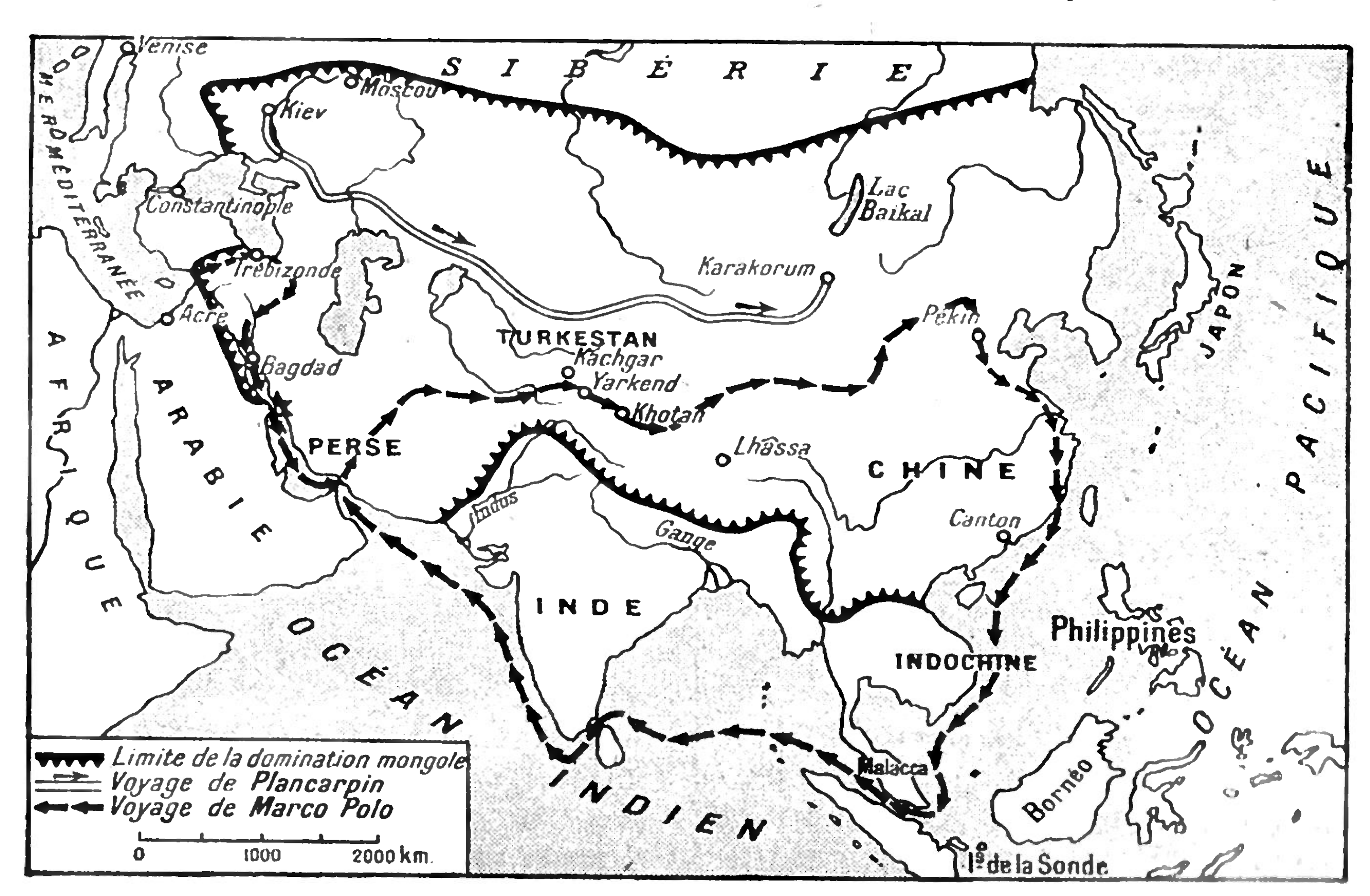
8. Les rivalités politiques et religieuses entre Polonais, Allemands, Russes, Turcs et chrétiens des Balkans constituent ce qu'on appelle la Question d'Orient.

DOCUMENTS

LA CHINE AU XIIIe SIÈCLE D'APRÈS MARCO POLO

L'Asie mongole du treizième siècle nous est connue par les récits des missionnaires, par exemple le Franciscain *Plancarpin*, envoyés en Chine par le Saint-Siège dans l'espoir de convertir les Mongols au christianisme. Elle nous est connue surtout par les souvenirs du marchand vénitien *Marco Polo* : il était devenu l'homme de confiance du Khan — on appelait ainsi l'empereur mongol — et avait résidé près de vingt ans en Chine, où il avait même été fonctionnaire des finances. Il rentra dans sa patrie en 1295. Fait prisonnier au cours d'une guerre entre Gênes et Venise, il raconta ses souvenirs à un de ses compagnons de captivité, qui les rédigea en français.

Marco Polo nous a décrit avec beaucoup de détails la ville de *Cambaluc*, capitale de la Chine du nord, le Pékin d'aujourd'hui. Le Khan y possédait un magnifique palais. « Le toit est très haut ; les murs des salles et des chambres sont tout couverts d'or et d'argent, et on y a représenté des dragons, des bêtes, des oiseaux, des chevaux et divers autres animaux, tellement qu'on ne voit qu'or et peintures. En dessus, le toit est tout vermeil et vert et bleu et jaune et de toutes couleurs, et il est si bien verni qu'il est resplendissant comme du cristal et brille au loin alentour. » A côté se trouve le palais du fils du



L'EMPIRE MONGOL AU TEMPS DE MARCO POLO.

Khan ; on y trouve une haute tour « où est une grande cloche qui sonne le soir, afin que personne ne sorte après qu'elle a sonné trois fois : ainsi quand elle a sonné ces trois coups, nul n'ose aller par la ville, à moins que ce ne soit pour soigner des malades, et encore doit-on porter une lumière. En cette ville est l'hôtel de la monnaie. Voici comment le grand Khan fait fabriquer sa monnaie : [avec du bois de mûrier il fait faire une sorte de carton] ; quand ce carton est confectionné, il le fait couper de diverses manières pour former diverses pièces : chacune est scellée du sceau du Khan. Quand ces pièces sont faites, il s'en sert pour tous les paiements, et nul ne peut les refuser sous peine de perdre la vie. D'ailleurs tous les reçoivent assez volontiers en paiement parce qu'ils peuvent à leur tour s'en servir pour tout ce qu'ils veulent acheter. Si on veut acheter de l'or ou de l'argent pour en faire de la vaisselle, ou une ceinture, on va porter ces cartons à l'hôtel de la monnaie et on reçoit en retour de l'or et de l'argent... De cette ville de Cambaluc partent plusieurs routes, et à chaque extrémité est indiqué l'endroit où elle conduit. [Le long de ces routes sont disposés des relais de poste] et à chacun est un palais très grand et beau où les messagers du Khan sont hébergés. Sachez que plus de deux cent mille chevaux sont occupés à ces relais... Quand le Khan voit que le blé est en grande abondance et à bon marché, il en fait amasser une très grande quantité dans de grands magasins. Et quand le blé vient à manquer et que la cherté est grande, il fait sortir ses blés et les vend un quart meilleur marché [que le prix ordinaire]. Si on lui dit que certains de ses sujets ont perdu leurs récoltes par le mauvais temps, la grêle ou tout autre désastre, non seulement il n'exige pas d'eux le tribut qu'ils lui doivent, mais il leur fait donner de son propre blé pour qu'ils puissent semer et manger... Dans la province du Cathay [Chine du nord] il y a une sorte de pierre noire qu'on tire des veines des montagnes et qui brûle comme du bois; elle reste allumée mieux que du charbon, car si vous l'allumez le soir et la faites bien prendre, elle restera allumée toute la nuit et vous trouverez encore du feu le matin.

« [Le Yang tsé Kiang] s'étend si loin et traverse tant de villes qu'il y a sur ses eaux plus de navires et plus de marchandises que sur tous les fleuves du pays des chrétiens et sur toute leur mer... Dans cette contrée [au sud de Nankin] on récolte une immense quantité de blé et de riz et on le porte jusqu'à la grande cité de Cambaluc [Pékin] par eau ; non pas par mer, mais par fleuves et par lacs. Le Khan a fait creuser d'immenses fossés larges et profonds d'un fleuve à l'autre, si bien qu'ils ressemblent à un grand fleuve, et les grands vaisseaux vont dessus... La cité de *Zaïtoun* [en face de l'île de Formose] est le port où tous les navires de l'Inde abordent. C'est le principal port de la Chine du sud. [Il trafique aussi avec les îles Philippines et les îles de la Sonde] où l'on récolte maintes espèces précieuses et du poivre blanc comme de la neige et aussi du noir. Prodigieuse est la quantité d'or et d'autres choses précieuses qu'on y trouve. Quand les vaisseaux de Zaïtoun y vont, ils revien-



Photo Jean Lavaud.

VIEILLE FEMME EN PRIÈRE.
Art japonais du XIIIe siècle.

Statue de bois rehaussé de couleur. Cherchez comment l'artiste a su donner l'impression de piété fervente.

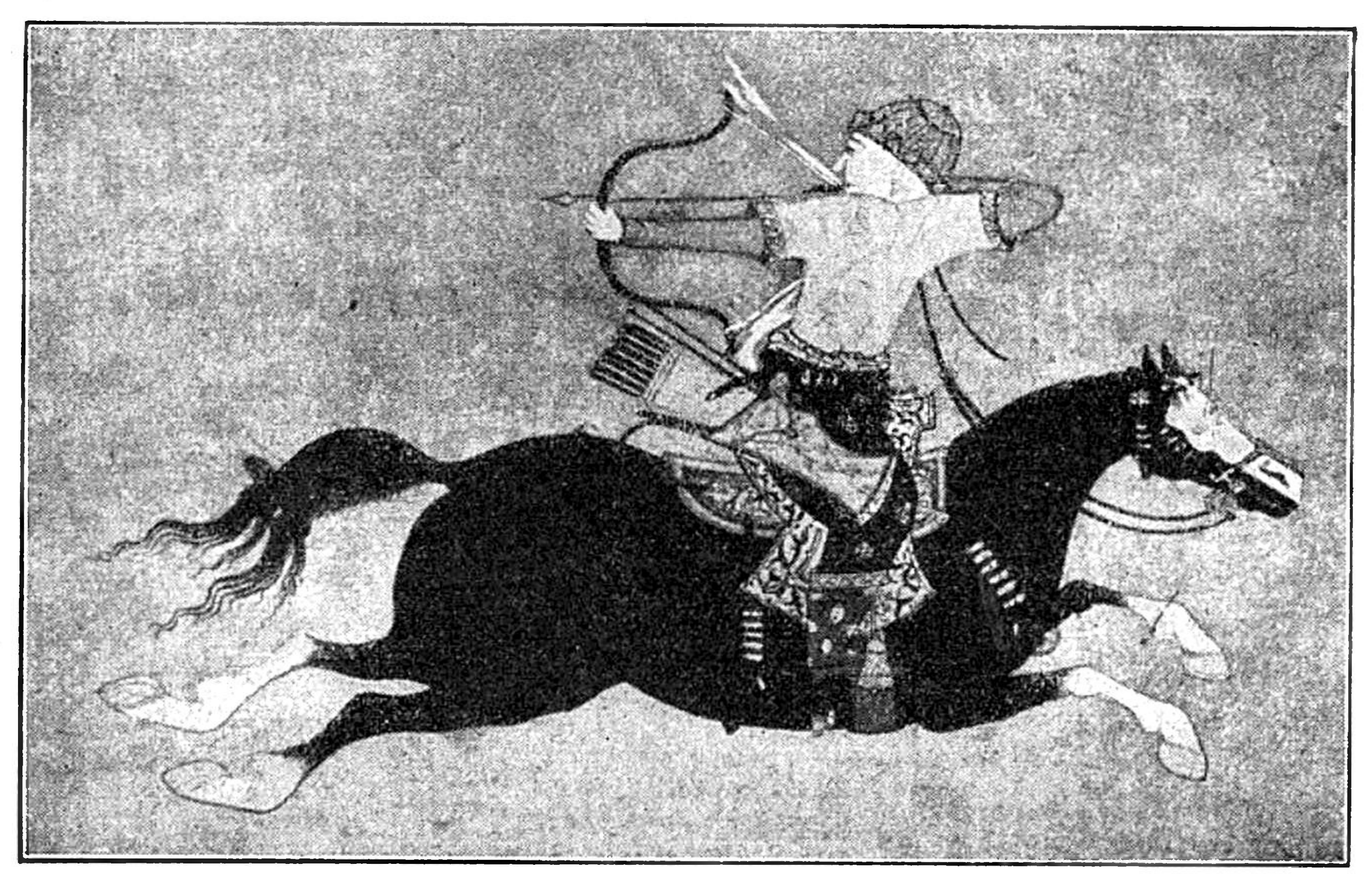


Photo communiquée par le Musée des Arts décoratifs.

CAVALIER TURC.
Miniature turque du XVe siècle.

Le galop magnifique de la bête, l'homme de la steppe dont la flèche ne va point manquer son but rappellent les mots pleins d'effroi d'un contemporain de saint Louis : « Ces barbares ont de grosses têtes... Leurs chevaux sont très rapides... Ce sont d'incomparables lanceurs de flèches. »

nent avec de grands profits, mais leur voyage dure un an. Ils vont l'hiver et reviennent l'été, car le vent ne change que deux fois : l'hiver il souffle vers ces îles et l'été vers le continent... Et sachez que, pour un navire de poivre qui vient à Alexandrie afin d'être transporté dans le pays des chrétiens, il en vient cent à ce port de Zaïtoun.

Exercices. — 1. En quoi était fait le toit du palais du Khan ? — **2.** Qu'est-ce que cette monnaie de carton ? — **3.** Quelles sont les pierres noires qui brûlent ? Qu'est-ce que le « charbon » auquel Marco Polo les compare ? — **4.** Quels sont, d'après les extraits ci-dessus, les principaux caractères de l'administration mongole en Chine ? — **5.** Qu'est-ce que ces « fossés » dont parle l'auteur ; quels sont les deux fleuves qu'ils relient ? Cherchez sur une carte de Chine le « Canal Impérial ». — **6.** Quels sont ces vents qui changent deux fois par an entre la Chine du Sud et les îles de la Sonde ? Les affirmations de l'auteur vous semblent-elles exactes ? — **7.** Pourquoi le Vénitien Marco Polo s'intéresse-t-il particulièrement au commerce des épices et parle-t-il d'Alexandrie ?

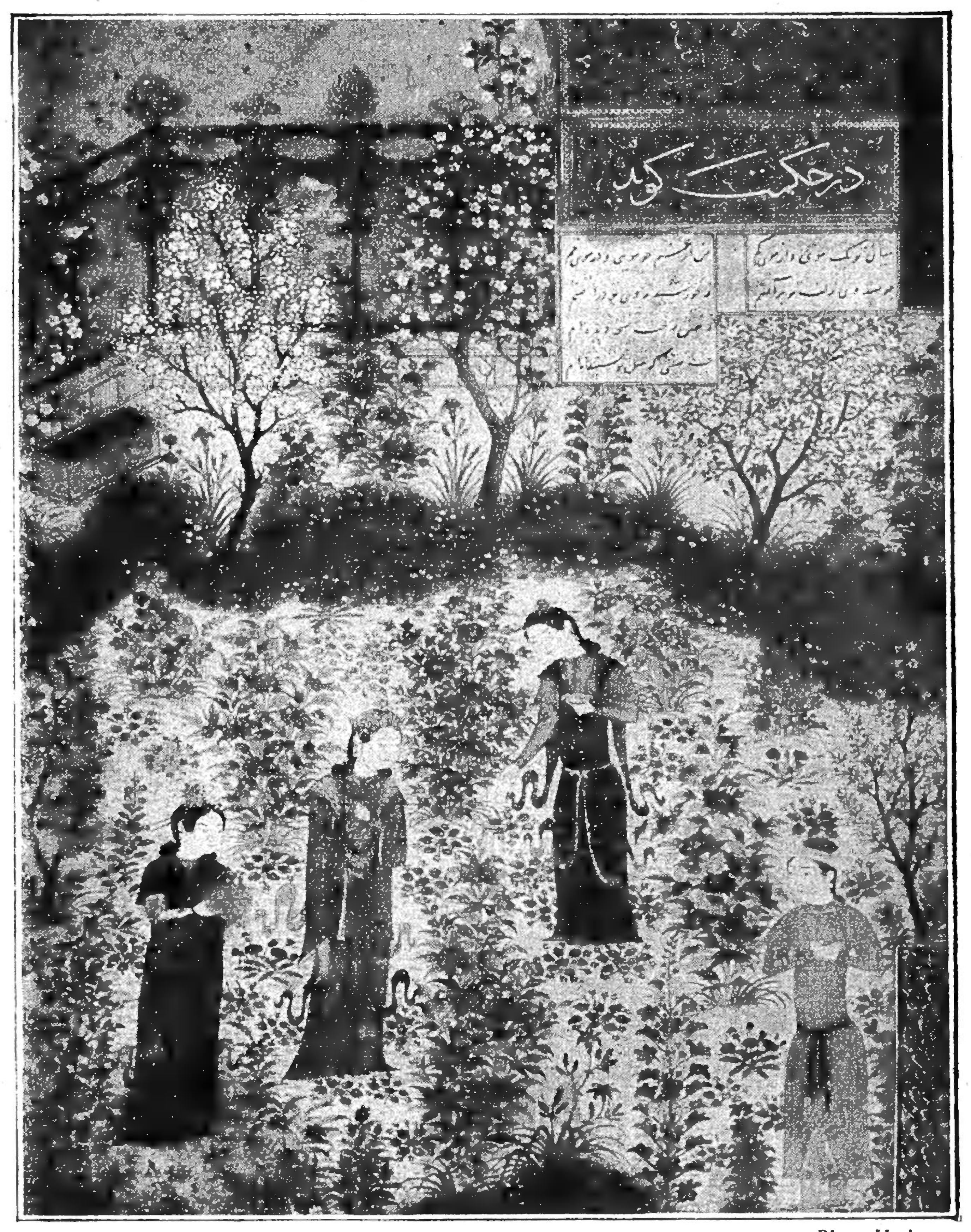


Photo Hachette.

LE PRINCE HUMAY ET LA PRINCESSE HUMAYUN DANS UN JARDIN.
Miniature persane du XVe siècle.



Phot. Giraudon.

L'EMPEREUR MANUEL II PALÉOLOGUE. (1391-1425)
D'après un manuscrit du XVe siècle.

Même en ce siècle où son pouvoir est si diminué, l'empereur affirme sa toute-puissance. Cependant Manuel avait commencé par être l'otage du sultan ottoman, et sous son règne Constantinople fut assiégée deux fois. C'est alors aussi que l'armée catholique de secours fut anéantie par les Turcs en 1396.



Collection Ostroukhov Moscou. *Photo comm. par le Bureau soviétique d'Information.*

UNE ICÔNE RUSSE, LE PROPHÈTE ÉLIE.

Une icône est une peinture non à l'huile mais à l'eau sur un panneau de bois recouvert d'un enduit spécial. Ce masque de moine ascétique, aux joues creusées, aux longs cheveux hirsutes, à la barbe négligée se détache sur un fond rouge éclatant. L'artiste russe du XIVe siècle s'est inspiré de mosaïques byzantines.

MAHOMET II ET LES GÉNOIS DU FAUBOURG DE GALATA

Galata, faubourg de Constantinople, comprenait une importante colonie de commerçants génois. Mahomet II leur accorda, par l'acte suivant, le maintien de leurs franchises. « Moi, le grand Seigneur, sultan Mahomet..., je jure par le Dieu créateur du ciel et de la terre, par notre grand prophète Mahomet, par l'âme de mon grand-père et celle de mon père, et par le sabre qui me ceint le corps, que je laisse aux habitants de Galata leurs lois et leurs franchises, ainsi qu'il est d'usage pour tous les pays aujourd'hui soumis à ma domination... En conséquence, les murailles de Galata seront rasées, mais les habitants conserveront tous leurs biens, leurs maisons, leurs magasins, leurs vignes, leurs moulins, leurs navires, leur commerce, leurs femmes et leurs enfants, pour en disposer comme ils l'entendent. Il leur est permis de vendre leurs marchandises dans toute l'étendue de mon empire ; ils pourront voyager librement par mer et par terre ; ils ne seront sujets à aucun droit de douane, ni à aucun service forcé ; mais ils seront tenus de payer un impôt par tête, comme tout autre pays rangé sous ma domination... Les habitants conserveront leurs églises et leurs chants ; mais il leur est défendu de sonner les cloches. Je ne changerai pas leurs églises en mosquées, mais ils ne pourront pas en construire de nouvelles... Je ne prendrai pas leurs enfants pour les enrôler dans le corps des janissaires, et il ne leur sera point fait de violence pour les convertir à notre foi ; je promets aux habitants de Galata de ne pas les faire gouverner par un esclave ; ils choisiront eux-mêmes, parmi eux, un *ancien* pour juger les différends entre les négociants ; ni janissaires, ni esclaves ne seront logés dans leurs maisons... Fait l'an 6961 de la création du monde et de l'hégire 857. »



Photo Hachette.

MAHOMET II.

Mahomet II était un prince instruit, qui parlait plusieurs langues et s'intéressait aux arts — il prit à son service des artistes italiens, comme l'auteur de cette médaille. Mais c'était aussi un despote cruel. A son avènement il avait fait assassiner son frère et, dans le code qu'il promulgua, on peut lire : « N'importe lequel de mes illustres fils ou petit-fils, arrivé au pouvoir suprême, peut faire mourir ses frères pour assurer le repos du monde.. »

Exlrcices. — **1.** Comment Mahomet II date-t-il cet édit ? (Voir au *Lexique* le mot *Ère*). — **2.** Pourquo iles murailles de Galatta seront-elles rasées ? — **3.** Quel est le privilège exceptionnel que Mahomet II accorde aux Génois ? — **4.** Montrez par cet exemple précis comment les peuples soumis aux Turcs pouvaient conserver leur nationalité.

CHAPITRE XXVI

L'ÉGLISE CATHOLIQUE AUX XIVe ET XVe SIÈCLES.

Déjà affaiblie au point de vue politique par le développement des nationalités, l'idée de l'unité chrétienne s'affaiblit dans l'Eglise elle-même, où le pouvoir du Saint-Siège est mis en question. Les conciles se déclarent supérieurs au pape et, dans chaque État, le clergé, soutenu par le souverain, demande une large autonomie à l'égard de Rome.

1. La captivité d'Avignon. Peu après la mort de Boniface VIII, le pape Clément V s'était installé à Avignon[1] (1309). Six papes, tous Français, y résidèrent après lui, jusqu'en 1376. Ce séjour, que les Romains par jalousie appelèrent la *Captivité d'Avignon*, porta un grave coup au prestige du Saint-Siège.

L'opinion publique accusait d'abord les papes d'être trop dociles à l'égard de la France ; elle leur reprochait ensuite de *faire argent de tout et de lever sans cesse des taxes nouvelles*. Ils intervenaient dans les élections épiscopales et se faisaient donner par le nouveau titulaire, qui leur devait sa place, de grosses sommes d'argent ; ils n'hésitaient pas à confier plusieurs fonctions ecclésiastiques à la même personne, quoique ce cumul fût interdit par les lois de l'Église ; ils faisaient payer de plus en plus cher les dispenses qu'ils accordaient ou les sentences en appel de leurs tribunaux. Tout l'argent qui affluait ainsi dans les caisses de la papauté entretenait à la cour d'Avignon un *luxe* qui scandalisait beaucoup d'âmes pieuses. De graves abus, telle la simonie, reparaissaient. Beaucoup de bons catholiques suppliaient la Papauté de se réformer et de réformer l'Église.

1. Cette ville, alors possession du roi de Naples, fut ensuite achetée par le Saint-Siège qui la conserva jusqu'en 1791, date à laquelle elle devint française.

2. Le Grand Schisme. Mais la Papauté allait commencer par leur donner un spectacle encore plus douloureux. En 1377, le pape était revenu à Rome. Quand il mourut, l'année suivante, les cardinaux lui donnèrent pour successeur un évêque napolitain. Bientôt ils trouvèrent celui-ci trop autoritaire et, dans une seconde élection, nommèrent un pape français qui s'installa à Avignon. Il y eut donc en même temps deux papes, l'un à Avignon, l'autre à Rome ; chacun se déclarait seul légitime et excommuniait l'autre. L'Église catholique était coupée en deux : cette scission, qui dura 39 ans, s'appelle *le Grand Schisme.* Jamais les âmes pieuses n'avaient connu pareilles angoisses, car elles craignaient d'être damnées si elles ne s'attachaient pas au pape légitime.

Un concile réuni à *Pise* en Italie (1409) pour trancher le conflit ne fit que l'aggraver. Il déposa les deux papes et en nomma un troisième ; mais les deux premiers refusèrent de céder, et il y eut alors trois papes au lieu de deux ! Un nouveau concile se réunit à *Constance* (1414). Il déposa deux papes, le troisième démissionna et un nouveau pape fut régulièrement élu, auquel se rallia toute la chrétienté.

Le Grand Schisme était terminé, mais il avait eu deux graves conséquences : le développement des hérésies ; l'affirmation du gallicanisme.

3. Les hérésies de Wyclif et de Huss. Les hérésies les plus importantes furent celles de Wyclif en Angleterre et Jean Huss en Bohême. Dans ces deux pays elles s'accompagnèrent d'un *violent mouvement national* dirigé contre la Papauté. Depuis que Jean sans Terre s'était reconnu vassal d'Innocent III, l'Angleterre était un des pays d'où les papes tiraient le plus d'argent. De là un mécontentement très vif dans le peuple et des conflits fréquents entre le Parlement et la Papauté. Au cours d'un de ces conflits, un professeur de l'Université d'Oxford, *Wyclif* (1320-1384), s'éleva avec violence contre les empiétements du Saint-Siège, conseilla au roi de s'emparer des biens d'Église et finit par attaquer certaines des croyances les plus importantes de la religion catholique. Condamné comme hérétique, il ne fut pas persécuté lui-même, mais ses disciples le furent horriblement.

Déjà ses doctrines avaient passé en Bohême. Elles y furent d'autant mieux accueillies que, dans ce pays, l'opposition à la Papauté avait des causes non seulement religieuses mais nationales. Les Tchèques,

qui sont des Slaves, ont toujours été hostiles aux Allemands : ils s'indignaient de voir les papes nommer en Bohême des évêques et des abbés allemands. Le mécontentement s'incarna dans un prêtre tchèque, *Jean Huss*, qui reprit quelques-unes des théories de Wyclif. Le pape l'excommunia et le concile de Constance le cita à comparaître devant lui. Huss obéit, parce que l'empereur lui avait solennellement donné un sauf-conduit. Mais le concile l'arrêta, le condamna comme hérétique et le fit brûler vif (1415).

Ses partisans se soulevèrent alors et une terrible guerre, à la fois religieuse et nationale, la *Guerre des Hussites*, ravagea pendant vingt ans la Bohême et l'Allemagne (1419-1436). Finalement la papauté fit quelques concessions et les Tchèques se réconcilièrent avec l'Eglise catholique.

4. Le Gallicanisme. Allait-on maintenant s'attaquer au grave problème de la réforme des abus ? Mais tout de suite une question se posait : *qui devait faire cette réforme, le concile ou le pape* ? Chacun prétendait que l'autre devait lui être soumis. Le concile de Constance faisait remarquer que, puisqu'il avait pu déposer des papes, c'est qu'il leur était supérieur. Les papes reconnaissaient cette supériorité, mais n'y voyaient qu'une mesure de circonstance, nécessaire pour mettre fin au schisme. En temps normal, disaient-ils, l'Église est une monarchie absolue où le pape a toute autorité. Le concile soutenait au contraire que le pape n'a qu'une autorité limitée dans l'Église et que, dans les cas graves, il doit consulter le concile général. Il ajoutait que le pape n'avait pas à se mêler des élections épiscopales, qu'il devait laisser beaucoup plus de liberté et d'initiative aux évêques dans leur diocèse, et que c'était seulement dans les cas très graves qu'on pouvait en appeler du tribunal de l'évêque à celui du pape.

Cette théorie est connue sous le nom de *théorie gallicane* ou encore de *gallicanisme*, c'est-à-dire « théorie française » : elle fut en effet soutenue surtout par les théologiens de l'Université de Paris et par les évêques français qui siégèrent au concile de Constance et dans un autre concile qui se tint à *Bâle* (1431-1449). Charles VII lui donna même force de loi : il publia un règlement en vertu duquel les pouvoirs du Saint-Siège sur le clergé français étaient considérablement diminués. Les papes condamnèrent naturellement la théorie gallicane.

5. Echec de la réforme. Quant à la réforme des abus, elle n'aboutit pas. Ils devinrent même plus criants à la fin du quinzième siècle. Les papes, dont la vie privée était souvent peu édifiante, s'occupaient bien moins de réformer l'Église que d'enrichir leur famille, d'agrandir leurs États et de protéger les artistes. Le respect à l'égard du clergé diminua chez beaucoup de fidèles. Alors même qu'ils restaient attachés aux dogmes du catholicisme certains d'entre eux en vinrent à ne plus regarder le prêtre comme l'intermédiaire nécessaire entre eux et Dieu. Leur religion devint ainsi toute individuelle, c'est-à-dire toute personnelle. Il y avait là pour l'Église un grave danger. Le mécontentement fut particulièrement vif en Allemagne. C'est un Allemand, *Luther*, qui, le premier, au début du seizième siècle, ayant perdu tout espoir de voir l'Église se réformer elle-même, rompra avec elle et dressera contre elle une grande partie de l'Allemagne.

Ainsi l'unité chrétienne, déjà brisée par le schisme grec au onzième siècle, va l'être à nouveau au début du seizième par le *Protestantisme*.

RÉSUMÉ

1. Pendant près de soixante-dix ans (1309-1376) les papes abandonnent Rome et se fixent à Avignon. L'opinion publique leur reproche de se montrer trop dociles à l'égard des rois de France et trop cupides.

2. Le Grand Schisme (1379-1417) achève d'ébranler l'autorité pontificale et fait désirer une réforme profonde de l'Église.

3. Les réformateurs les plus hardis, l'Anglais Wyclif et le Tchèque Jean Huss, tombent dans l'hérésie : l'un et l'autre avaient utilisé le sentiment national dans leurs attaques contre la Papauté. La guerre hussite ravage pendant vingt ans l'Allemagne et la Bohême (1419-1436).

4. Les conciles de Constance et de Bâle, où triomphe la doctrine gallicane, cherchent à limiter les droits du Saint-Siège et même à subordonner le pape au concile.

5. La réforme des abus ne se fait pas. Dans plusieurs pays une sourde colère grandit contre le Saint-Siège et prépare pour le début du XVIe siècle le schisme du Protestantisme.

LES PLAINTES CONTRE LA PAPAUTÉ AUX XIVe ET XVe SIÈCLES

La Cour pontificale fut, dans ces deux siècles, plus luxueuse qu'elle n'avait jamais été. Le pape Pie II (*1458-1464*) écrivait : « Il est indispensable, à l'époque où nous sommes, que les pontifes romains soient riches. L'éclat et la richesse sont nécessaires à celui qui commande. Ceux qui veulent réduire le pape à la pauvreté veulent la ruine de la religion. » Un théologien espagnol attaché à la Cour d'Avignon, et d'ailleurs très favorable à la toute-puissance des papes, écrivait tristement : « Jamais je ne suis entré dans le palais sans y trouver des clercs occupés à compter des pièces d'or qu'on voyait amassées en monceaux devant eux sur des tables. » Cet amour du luxe se retrouvait naturellement chez les cardinaux : l'un d'eux en 1321 eut besoin, pour loger les gens de sa suite, de 51 maisons ; un autre, pour loger ses chevaux, se fit donner dix écuries dont cinq pouvaient contenir 39 chevaux. On comprend la lettre qu'adressait à un cardinal, vers 1350, l'écrivain italien *Pétrarque*, qui d'ailleurs ne détestait pas recevoir des pensions de la part des cardinaux : « Lorsque tu montes ton palefroi couvert de bijoux, pense à l'ânon que montait le Seigneur et aux pieds blessés des Apôtres ; quand tu te coiffes du précieux petit chapeau rouge, pense à la couronne d'épines du Seigneur ; quand tu te reposes sur un lit d'or, pense au cercueil du Christ et au tien. »

Devant de tels besoins d'argent, la Cour de Rome levait sur le clergé le plus d'impôts possible. Le Parlement anglais se plaignait très vivement en 1376 auprès d'Édouard III : « Ce que la Curie prélève de taxes pour les bénéfices vacants se monte à une somme cinq fois plus forte que les revenus du roi. Il n'y a pas dans toute la chrétienté un prince qui soit riche seulement au quart des sommes que l'on extorque criminellement à ce pays. Moyennant finances, les courtiers d'Avignon poussent aux dignités des ignorants, des gens qui ne sont bons à rien. Les prébendes (c'est-à-dire les revenus attachés à une fonction ecclésiastique) sont aux mains d'étrangers, voire même d'ennemis du pays qui n'ont jamais vu leurs ouailles... Le pape lève taxes et subsides sur le clergé anglais pour payer la rançon des Français qui sont prisonniers de guerre en Angleterre, ou pour faire la guerre en Lombardie. » En même temps on voyait la Papauté tolérer ou même favoriser les cumuls de bénéfices. Dans un ouvrage écrit vers 1480, un théologien allemand, très pieux et très attaché à l'Église, mettait en scène un jeune ecclésiastique ambitieux et un de ses amis : « Un cardinal de Rouen, dit le premier, a pour moi une amitié familière. Sur son intervention, le Souverain Pontife m'a gratifié de quatre bénéfices. — Ne saurais-tu te contenter d'un seul ? — Et pourquoi n'en recevrais-je pas beaucoup plus si l'occasion s'en présentait ? Combien nombreux au monde sont ceux qui ne se sont pas contentés, je ne dis pas de quatre ou cinq bénéfices, mais de dix ou douze ! »

Tout prélat qui entrait en fonctions était tenu de payer à la Curie les taxes que ses prédécessurs n'avaient pas acquittées : en 1342, l'archevêque de Ravenne, nouvellement installé, se voyait ainsi grevé d'une dette de plusieurs millions de notre monnaie. Le 5 juillet 1328, la Cour de Rome excommunia dans une même séance cinq archevêques, trente évêques et quarante-six abbés qui ne s'étaient pas acquittés à temps. « Les laïcs, avouait le clergé de Cologne en 1372, ne parlent plus de l'Eglise romaine qu'en termes méprisants parce que, au lieu de prédicateurs et de réformateurs, elle n'envoie plus que de rusés collecteurs d'impôts. » (Textes cités dans SCHNURER, *L'Eglise et la civilisation au Moyen Age*, Payot éd., et dans MOLLAT, *Les Papes d'Avignon*, Gabalda éd.).

L'opinion reprochait aussi aux papes, qui étaient des princes italiens, de faire servir les armes religieuses — excommunications, interdit — à des fins toutes politiques. Voici des extraits d'une lettre que le gouvernement florentin écrivit à Sixte IV (1471-1485) : ce pape, très opposé aux Médicis, avait favorisé une tentative d'assassinat contre Laurent le Magnifique et son frère Julien : celui-ci avait été poignardé pendant une cérémonie religieuse. Le gouvernement avait fait pendre l'archevêque de Florence, complice des meurtriers. Furieux, Sixte IV avait excommunié Laurent et mis la ville de Florence en interdit : « Nous t'en prions, très saint Père, reviens un peu à toi, fais place aux sentiments qui font l'honneur du Saint-Siège et sont conformes à la gravité et à la sainteté du pontificat. Tu proclames que Laurent de Médicis est un tyran ; mais nous et notre peuple savons par expérience qu'il est le défenseur de notre liberté, ainsi que les autres citoyens que tu incrimines... Les reproches que tes lettres articulent contre Laurent, rien ne nous est plus facile que de les réduire à néant, la vérité seule y suffirait. Avouons pourtant, très saint Père, que de telles billevesées prêtent à rire chez tous ceux qui les entendent. Assurément les allusions pleines de malice que tu fais... il n'est pas besoin d'être grand clerc pour les percer à jour. Ces artifices sont-ils compatibles avec la dignité pontificale, sont-ils ceux d'un vicaire du Christ ?... Reviens, reviens, saint Père, à de meilleurs sentiments ; souviens-toi de ton rôle de pasteur et de vicaire du Christ. Souviens-toi que les clefs ne t'ont pas été données pour cet usage... Avec l'aide de nos alliés et la protection de Louis très chrétien, roi de France, nous opposerons une vive résistance. » (Cité dans *Textes et documents*, t. II, coll. Clio, P. U. F.)

Exercices. — 1. Expliquez la phrase de Pétrarque : « songe à l'*ânon* que montait le Seigneur et aux *pieds blessés* des Apôtres. » — Que signifie *le précieux petit chapeau rouge* ? — **2.** Rappelez le sens de l'expression : « Le pape a le pouvoir des clefs. » (Reportez-vous aux gravures des pages 203 et 205). — **3.** Expliquez cette phrase du futur pape Pie II, en 1454 : « La chrétienté n'a plus de chef qu'elle respecte, ni à qui elle veuille obéir. Les titres d'empereur et de Souverain Pontife ne représentent plus pour elle que des noms sans réalité, et ceux qui les portent ne sont plus à ses yeux que de vaines images. »

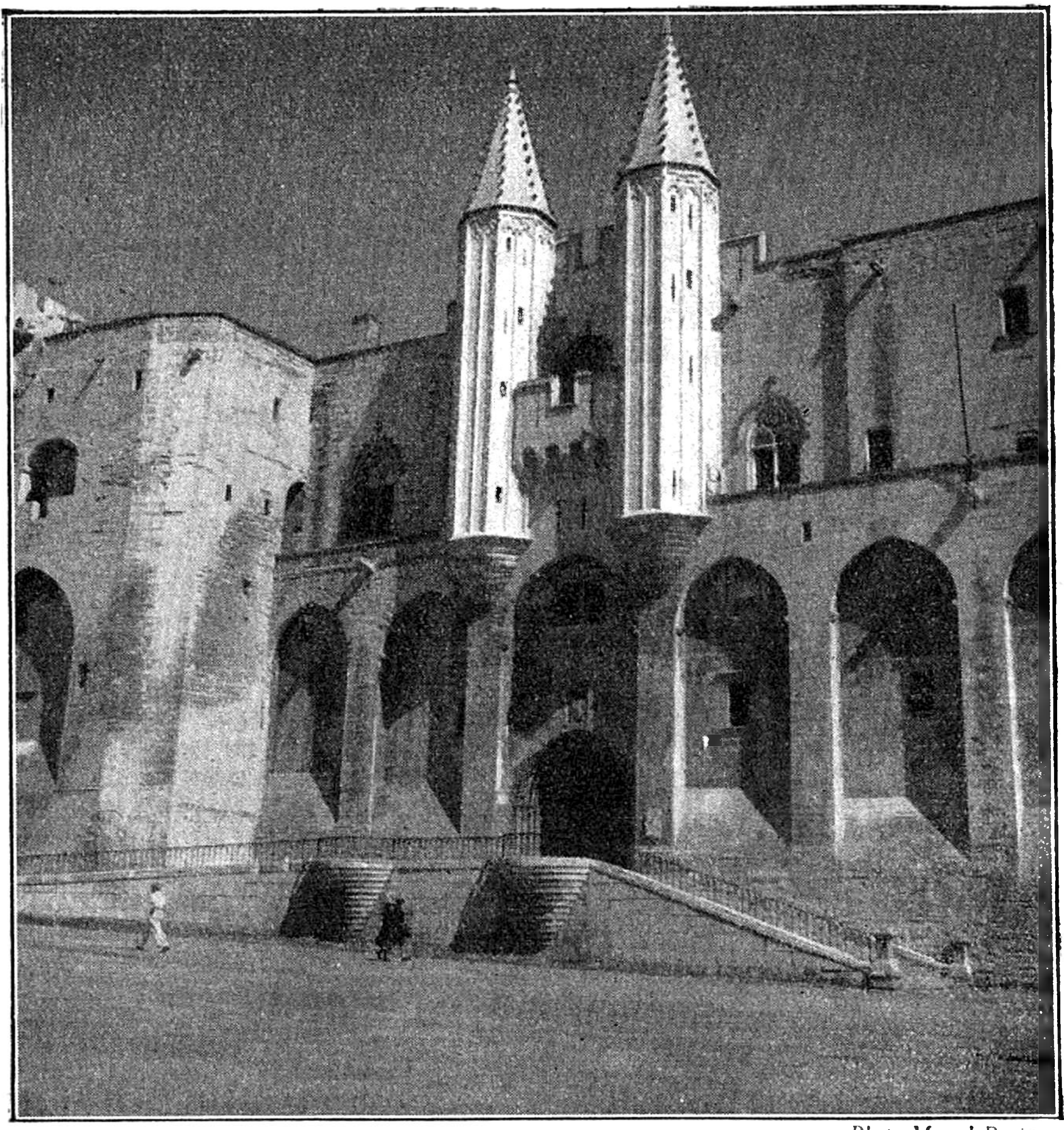


Photo Marcel Bovis.

LE PALAIS DES PAPES A AVIGNON - FAÇADE OCCIDENTALE.

A la fois forteresse et luxueux palais, le château des papes fut construit de 1336 à 1360 environ. Froissart l'appelait « la plus belle et la plus forte maison du monde ». On voit ici le portail d'entrée flanqué de deux tourelles en encorbellement ou échauguettes. *Derrière les murs formidables, on trouve quelques-unes des salles les plus magnifiques de l'art gothique : telle la* salle de l'Audience, *longue de 52 mètres, large de 16, haute de 19, qu'une série de cinq gros piliers partage en deux nefs égales : là siégeaient les juges pontificaux. Le palais est décoré de fresques dues à des artistes français et italiens.*

L'ARDEUR DE LA FOI A LA FIN DU MOYEN AGE

A lire les attaques, souvent si violentes, contre la Papauté et les membres du clergé, on pourrait croire que l'incrédulité avait fait de grands progrès. Il n'en est rien. *La fin du Moyen Age est une époque de foi ardente.* Il ne manquait d'ailleurs pas d'excellents ecclésiastiques qui accomplissaient consciencieusement leur tâche. Des religieux réformaient les couvents pour y rétablir l'austérité primitive ; et c'est dans un couvent de la Hollande actuelle qu'un moine écrivit, au début du XVe siècle, l'*Imitation de Jésus-Christ*, ce livre devenu vite populaire dans toute la chrétienté. De nombreux prédicateurs allaient de ville en ville, prêchaient la repentance, les bonnes mœurs ; ils parlaient une langue populaire, souvent triviale, mais vivante et émouvante, et leur influence était grande. Le peuple avait une profonde dévotion à l'égard de la Vierge. L'un des motifs les plus fréquemment représentés par les peintres est celui de la *Vierge de miséricorde :* la Vierge abrite sous les pans de son ample manteau les chrétiens de toute condition (papes, rois, princes, bourgeois, pauvres gens) et elle intercède en leur faveur auprès de son Fils Jésus-Christ.

Cette piété avait d'ailleurs souvent un *caractère douloureux*. Pendant les sombres années de la Peste Noire, des pillages des routiers, du Grand Schisme et de l'invasion anglaise, bien des âmes pensaient que la fin du monde était proche et elles étaient hantées par l'idée de la mort. De là un désir presque maladif de s'imposer de cruelles pénitences : nombreux étaient les *flagellants* qui passaient par les rues en se fouettant jusqu'au sang. Les prédicateurs aimaient à faire des *sermons sur la mort* ; l'un d'eux à Breslau, vers 1450, montrait en chaire une tête de mort : « Voyez, disait-il, où sont les cheveux qui vous plaisaient tant ; où est le nez qui humait les parfums ; où est la langue avec laquelle vous avez calomnié ? Les vers ont tout dévoré. » Souvent on représentait sur des tableaux la Mort, emportant, comme dans une ronde sinistre qu'on appelait la *Danse macabre* — nous ignorons l'origine exacte de cette expression —, tous les hommes, le riche comme le pauvre, le savant comme l'ignorant, l'ecclésiastique comme le laïc. Dans la bouche de chacun des personnages on mettait quelques paroles : « Je marche à la mort, dit l'évêque, bon gré mal gré j'abandonne la crosse, les sandales et la mitre. » « Je marche à la mort, dit le chevalier, j'ai su vaincre dans les combats de la guerre, mais je n'ai pas appris à vaincre la mort. » Sur certains tombeaux, le gisant était représenté sous la forme d'un cadavre décharné. Les sculpteurs et les peintres semblaient maintenant se plaire à représenter les scènes douloureuses de la Passion qu'au XIIIe siècle ils ne montraient que rarement : le Christ flagellé à la colonne ou mourant au Calvaire. De ces scènes, trois surtout furent très populaires au quinzième siècle : la *Crucifixion*, la *Vierge de Pitié* dont vous avez un exemple à la page ci-contre et le *Sépulcre*[1].

1. On appelle *sépulcre* une sculpture représentant la mise au tombeau du Christ.



Photo Hachette et Neurdein.

I. Vierge de Pitié provenant de Villeneuve-lès-Avignon.

II. La Danse macabre. Fresque de l'abbaye de la Chaise-Dieu (Haute-Loire).

En bas, une Danse macabre; des squelettes grimaçants entraînent seigneurs, moines et nobles dames — En haut, une Vierge de Pitié, *ou* Pietà *(du mot italien qui signifie: pitié, compassion). A gauche, le donateur. Remarquez la façon dont le corps du Christ est placé sur les genoux de la Vierge : comment le peintre (inconnu) a-t-il su donner l'impression de cadavre ? Essayez de caractériser la douleur de la Vierge et des deux personnages qui sont à ses côtés, saint Jean l'Evangéliste et sainte Marie Madeleine à droite. Cette peinture du début du XVe siècle est **l'un des plus** émouvants chefs-d'œuvre de l'art religieux.*



Photo B.N.

SUPPLICE D'HÉRÉTIQUES AU QUINZIÈME SIÈCLE.

Miniature par Jean Fouquet. Bibliothèque Nationale.

Bien que le sujet de la miniature soit « Philippe Auguste faisant brûler des hérétiques », *la scène se passe au quinzième siècle, près de Paris. On aperçoit au fond le gibet de Montfaucon, formé de seize piliers de pierre reliés par des poutres en bois, auxquelles on accrochait les malfaiteurs condamnés à être pendus. Au centre, la tour du Temple (voir ci-dessus p. 138); à gauche l'énorme forteresse de la Bastille. La miniature montre très exactement comment on procédait pour mettre à mort les malheureux, condamnés pour hérésie. Ils sont attachés à un poteau et on a entassé contre eux des fagots auxquels on va mettre le feu : c'est ainsi que furent suppliciés Jean Huss et aussi Jeanne d'Arc. Voici comment le futur pape Pie II décrivait à un ami le supplice de Jérôme de Prague, un ami de Jean Huss :* « *Jérôme alla à la mort allégrement et le front serein. Arrivé sur le lieu du supplice, il se dépouilla lui-même de ses vêtements. Tombant à genoux, il pria sur le poteau auquel il fut lié. On l'attacha nu avec une chaîne sur de la paille humide et on l'entoura de gros morceaux de bois jusqu'à la hauteur de la poitrine. Quand on y mit le feu, il commença de chanter un psaume que la fumée et la flamme finirent par interrompre. Ainsi mourut cet homme d'élite (si l'on met à part la foi).* »

CHAPITRE XXVII

NOUVEAUTÉS DANS LA VIE INTELLECTUELLE ET ARTISTIQUE

Les quatorzième et quinzième siècles sont un âge de transition. La tradition du Moyen Age subsiste, avec quelques nouveautés, dans l'art et la littérature en France, aux Pays-Bas, en Allemagne. Mais en Italie humanistes et artistes s'enthousiasment pour les œuvres de l'Antiquité gréco-romaine : la Renaissance commence.

1. Littérature et science aux XIVe et XVe siècles.

Les œuvres littéraires furent nombreuses en France, mais souvent de valeur médiocre. Trois genres furent alors en honneur : l'histoire, la poésie, le théâtre.

Les deux plus grands historiens furent *Froissart* (1337-1405) et *Commines* (1445-1511). Le premier ne s'intéressait qu'aux prouesses des chevaliers, le second au contraire aimait à chercher les causes des événements et à débrouiller les raisons qui faisaient agir Louis XI ou Charles le Téméraire. — Des nombreux poètes, le plus inspiré fut *Villon* (1431 — ?), un malandrin de la pire espèce, mais qui a écrit quelques beaux poèmes.

Le grand public s'intéressait surtout aux pièces de théâtre : soit aux *farces* qui le faisaient rire — telle la *farce de l'avocat Pathelin* — soit aux *mystères*, c'est-à-dire aux représentations qui mettaient en scène des épisodes de la vie de Jésus-Christ ou de la vie des saints.

Les quatorzième et quinzième siècles virent dans tous les domaines de la *science* et de la *technique* un remarquable essor : dans la géométrie et la mécanique, comme dans les sciences physiques et naturelles. Les progrès de l'astronomie, de la géographie, de la cartographie, de l'art nautique (c'est-à-dire l'art de la navigation) préparèrent les grands voyages maritimes des Espagnols, des Portugais et des Italiens. On parvint à mesurer plus exactement le temps et les premières *horloges*

à poids apparurent au temps de Charles V. La connaissance plus approfondie des lois de l'*hydraulique* (c'est-à-dire l'aménagement des eaux) permit la construction d'écluses et de dragues et l'emploi dans les forges de soufflets mécaniques mus par l'eau.

2. Déclin de l'Université. Les origines de l'humanisme. De très nombreuses Universités se fondèrent dans tous les pays de l'Europe aux quatorzième et quinzième siècles, mais la vie universitaire se modifia profondément. D'une part elle perdit en partie son caractère international. Chaque souverain voulut désormais posséder ses propres Universités et interdire à ses étudiants de fréquenter celles de l'étranger. D'autre part, les Universités ne conservèrent plus la large autonomie dont elles jouissaient jusque-là : Charles VII plaça celle de Paris sous l'autorité du Parlement. Enfin la valeur de l'enseignement donné par les Universités baissa considérablement.

Ce déclin des Universités coïncidait avec le développement de l'*humanisme*, c'est-à-dire du goût passionné pour les œuvres de la littérature grecque et latine. En Italie d'abord un certain nombre d'écrivains recherchèrent et publièrent les manuscrits perdus ou oubliés des textes de l'Antiquité ; ils rééditèrent aussi, en les commentant, les écrits que l'on possédait déjà mais dont le texte était souvent fautif ou mal compris. On appelle ces lettrés des *humanistes* (du mot latin *humanus*, qui signifie : instruit, cultivé).

Les premiers Italiens qui s'adonnèrent à cette double tâche de collectionneurs et d'érudits furent au XIVe siècle le poète *Pétrarque*, puis *Boccace*, connu aussi par des contes en prose. Ils s'intéressaient surtout à la littérature latine. Ce goût pour l'histoire et les chefs-d'œuvre de la Rome antique se répandit en France au temps de Charles V et de Charles VI. Puis, au quinzième siècle, de nombreux savants byzantins, fuyant devant les Turcs, se réfugièrent en Italie, en Allemagne et en France ; ils y enseignèrent la langue et la littérature grecques, firent connaître le texte original des ouvrages dont on n'avait encore en Occident que des traductions latines, faites sur des traductions arabes. Partout les princes, les villes, les riches particuliers commencèrent à réunir, souvent à prix d'or, les manuscrits des textes de l'Antiquité et constituèrent les premières *bibliothèques*. C'est ainsi que le pape Nicolas V (1447-1455) rassembla dans son palais du Vatican

près de cinq mille manuscrits et fonda la *Bibliothèque vaticane*, aujourd'hui l'une des plus riches du monde.

Cependant, tant que les livres furent manuscrits, c'est-à-dire écrits à la main, leur diffusion était relativement réduite. Mais, au milieu du quinzième siècle, se produisit un événement d'importance capitale, l'invention de l'*imprimerie*.

3. L'invention de l'imprimerie. Le premier progrès consista à graver le texte *en relief* sur une planche de bois : il suffisait ensuite d'encrer les lettres et d'y appliquer une feuille de papier. On pouvait ainsi reproduire un texte à un grand nombre d'exemplaires.

Mais les lettres — ou *caractères* — ne pouvaient pas servir pour un autre texte puisqu'elles n'étaient pas mobiles ; de plus elles s'usaient vite. Le grand progrès consista d'une part à faire des caractères mobiles et d'autre part à les fondre en métal. Il semble que le nouveau procédé, auquel on travaillait aussi en Hollande et à Avignon, ait été mis au point, vers 1450, par un Allemand de Mayence, *Gutenberg*, qui avait travaillé à Strasbourg. Le premier livre imprimé (1455) fut une Bible. A Paris la première imprimerie fut installée en 1470 par trois Allemands, que le recteur de l'Université y avait appelés.

L'invention de l'imprimerie s'accompagna d'une autre grande nouveauté : *le papier de chiffon remplaça le parchemin*. Le papier de chiffon, utilisé par les Chinois dès le premier siècle de notre ère, se répandit en Perse, puis, par l'intermédiaire des Arabes, fut introduit en Europe. Longtemps dédaigné à cause de sa fragilité, le papier l'emporta définitivement au quinzième siècle.

L'invention de l'imprimerie, simple progrès technique en apparence, est l'un des événements les plus importants de toute l'Histoire, un de ceux qui ont révolutionné le monde. En créant le livre à bon marché et en le répandant à profusion, l'imprimerie a rendu possible la diffusion de toutes les idées et de toutes les connaissances humaines.

4. Caractères généraux de l'art. Dans le domaine de l'art, également, les quatorzième et quinzième siècles apportèrent de grandes nouveautés.

L'architecture qui avait été jusque-là l'art essentiel, celui au service duquel se mettaient tous les autres, perdit sa primauté. La sculpture et surtout la peinture vécurent d'une vie indépendante et prirent un développement extraordinaire.

Les artistes avaient jusqu'alors travaillé presque exclusivement pour l'Église. Désormais ils travaillèrent surtout pour des particuliers qui leur faisaient des commandes. Ils entrèrent au service de généreux Mécènes : papes, rois, princes, seigneurs, villes et même riches bourgeois.

La France ne fut plus le principal foyer d'art, comme elle l'avait été aux douzième et treizième siècles. Le premier rang passa à l'Italie et aux Pays-Bas : on appelait alors Pays-Bas une vaste région qui comprenait la Hollande, la Belgique, le Luxembourg et les pays du Rhin allemand autour de Cologne.

Enfin et surtout, tandis qu'en France, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Espagne, les artistes continuaient en général à s'inspirer des traditions de l'art gothique (même quand ils y apportaient des nouveautés), les artistes italiens s'affranchirent souvent bien davantage de ces traditions et s'inspirèrent plus directement de l'art des Grecs et des Romains. Ce retour à l'Antiquité est connu sous le nom de *Renaissance*.

5. L'art gothique aux XIVe et XVe siècles. L'art gothique se continua aux quatorzième et quinzième siècles, mais il présenta certains caractères nouveaux.

Les architectes visèrent à la légèreté des formes ; ils évidèrent les murs, effilèrent les nervures. A partir de 1420, triompha dans les églises, les hôtels de ville, les maisons des riches particuliers, le *gothique flamboyant*, ainsi nommé parce que les lignes sinueuses donnent l'impression de flammes onduleuses.

Les sculpteurs, qui avaient jusqu'alors orné les églises de statues et de bas-reliefs, devinrent surtout des *portraitistes*. L'importance prise par la statue-portrait orienta la sculpture vers le *réalisme*, c'est-à-dire la représentation exacte du modèle. Au début du quinzième siècle le Hollandais *Claus Sluter* sculpta, on l'a vu, près de Dijon les effigies du duc de Bourgogne Philippe le Hardi et de sa femme, commença le tombeau du duc et éleva le Puits de Moïse.

Chez les miniaturistes, on retrouve le même goût pour l'observation de la réalité. La miniature donna au quinzième siècle ses deux chefs-d'œuvre : les *Très Riches Heures du duc de Berry*[1], œuvre de trois frères originaires de Belgique (vers 1415) et les *Heures d'Étienne Chevalier* (un conseiller de Charles VII), œuvre de Jean Fouquet. Mais bientôt la miniature allait disparaître, par suite de l'invention de la gravure.

1. Sur le sens de l'expression *Livre d'Heures* ou simplement *Heures*, voir p. 239.

On appelle *gravure* l'art de reproduire à de nombreux exemplaires un dessin. Sur une planche de bois, l'artiste trace son dessin, puis il creuse le bois tout autour pour que le dessin ressorte en relief. On utilise aussi le procédé inverse, c'est-à-dire celui de la gravure en creux : dans ce cas on emploie non le bois mais le cuivre. La feuille de papier sur laquelle s'inscrit le dessin s'appelle une *estampe*. La gravure devait très vite éliminer la miniature, parce que la même planche permettait de donner à bon marché des centaines d'épreuves du même dessin.

En même temps l'art des peintres était révolutionné par deux nouveautés : d'une part on prit l'usage de peindre sur *panneaux de bois*, puis sur *toile* : les tableaux étaient ainsi facilement transportables d'une pièce dans une autre. D'autre part la découverte de la peinture à l'huile permit de donner aux couleurs des tons plus chauds et plus transparents. Les principaux ateliers de peinture en France se trouvaient dans la vallée de la Loire (Tours, Moulins) et en Provence (Aix, Avignon); les plus grands artistes furent *Jean Fouquet* et *Nicolas Froment*. Aux Pays-Bas travaillaient les frères *Hubert* et *Jean Van Eyck*, puis *Roger de la Pâture* ; en Allemagne *Mathias Grunewald*. Le quinzième siècle fut aussi l'âge d'or des belles *tapisseries*, particulièrement dans l'Anjou et à Arras.

6. Les débuts de la Renaissance en Italie.

Pendant ce temps les artistes italiens s'enthousiasmaient pour l'art gréco-romain. En quelques années ils allaient rénover l'architecture, la sculpture et la peinture. De toutes les villes d'Italie c'est Florence, la *Florence* des Médicis, qui fut au quinzième siècle le centre le plus brillant de cette *Renaissance artistique*.

L'architecture, avec *Brunelleschi*, revint aux méthodes de construction et à la décoration imitées de l'Antiquité. En Italie comme en Flandre la technique du dessin et de la peinture fit des progrès décisifs : les artistes redécouvrirent les lois de la perspective et étudièrent l'anatomie du corps humain. Les grands peintres sont légion : parmi eux, *Masaccio*, *Piero della Francesca*, *Mantegna*, le pieux moine *Fra Angelico*, à l'inspiration toute chrétienne, *Botticelli* dont beaucoup d'œuvres sont au contraire d'inspiration païenne.

Enfin trois grands sculpteurs qui, à l'exemple des Anciens, travaillèrent souvent le bronze, surent donner à la représentation du corps humain une vie et une souplesse inconnues jusque-là : *Donatello*, *Ghiberti* et *Verrocchio*.

RÉSUMÉ

1. La littérature française est représentée par les historiens Froissart et Commines et le poète Villon. Le peuple se presse aux représentations des farces et des mystères.

2. En Italie les humanistes recherchent les manuscrits des auteurs anciens. La langue et la littérature grecques commencent à être connues dans l'Europe occidentale.

3. L'invention de l'imprimerie, mise au point vers 1450 par l'Allemand Gutenberg, va révolutionner le monde.

4. L'art tend à se laïciser et travaille pour de riches Mécènes ; la sculpture et la peinture s'affranchissent de l'architecture ; la France perd sa primauté artistique au profit des Pays-Bas et de l'Italie.

5. L'architecture gothique se continue en France, aux Pays-Bas, en Allemagne dans les monuments de style flamboyant. L'enluminure des livres d'heures va disparaître au profit de la gravure. Le grand sculpteur est Sluter ; les principaux peintres sont Fouquet, les frères Van Eyck, Roger de la Pâture, Mathias Grunewald.

6. En Italie le centre de la Renaissance artistique est la ville de Florence. Les artistes les plus célèbres sont l'architecte Brunelleschi ; les peintres Masaccio, Piero della Francesca, Fra Angelico, Botticelli, Mantegna ; les sculpteurs Donatello, Ghiberti et Verrocchio.



Rebecca désaltérant les chameaux d'Eliezer.
Miniature d'un manuscrit du XIVe siècle.

Eliezer, serviteur d'Abraham, arrive dans un village d'où il doit ramener une fiancée pour Isaac. Ce sera la jeune fille qui abreuve ses chameaux.





Photo Hachette.

LA FARCE DE L'AVOCAT PATHELIN.
Bois gravés du XVe siècle.

Maître Pathelin est un avocat sans causes : pour vivre il est réduit aux expédients. Il se rend un jour chez un marchand, Guillaume, et se fait remettre une pièce de drap : il n'a pas l'argent sur lui, dit-il ; que Guillaume vienne dîner chez lui, il sera payé. Quelques heures plus tard, le marchand arrive chez Pathelin. Il le trouve au lit, atteint d'une forte fièvre : stupéfait, il ne reconnaît plus son client dans ce malade qui, lui dit-on, n'a pas quitté la chambre depuis plusieurs jours et il se retire. L'avocat et sa femme se félicitent du bon tour qu'ils lui ont joué. — Nous voici maintenant au tribunal. Guillaume a traîné en justice son berger Thibaut l'Agnelet, qui lui a volé des moutons. Or, qui reconnaît-il dans l'avocat de Thibaut ? Celui qui lui a dérobé sa pièce de drap. Il en est si abasourdi que, dans la déposition au juge, il s'embrouille, mêle ses accusations contre Pathelin à celles contre Thibaut, parle tantôt de drap, tantôt de moutons. Le juge, ahuri, le rappelle à son procès : « Revenons à nos moutons. » A la fin, excédé, il acquitte le berger. Celui-ci, sur les conseils de Pathelin, s'était donné comme un faible d'esprit et, à toutes les questions, n'avait su répondre que : « Bê, Bê. » — Le jugement rendu, Pathelin veut se faire payer. Mais Thibaut continue à jouer son rôle de niais et, à toutes les réclamations de l'avocat, se borne à répondre « Bê, Bê ». Si Pathelin a dupé le marchand, le voilà dupé à son tour. — Ces deux bois gravés montrent à gauche la scène du tribunal, à droite Pathelin berné par Thibaut.



Photo Catala.

UN CABINET DE TRAVAIL AU QUINZIÈME SIÈCLE.

Frontispice du Livre des *Miracles de Notre-Dame*, traduit par Jean Miélot.
Bibliothèque Nationale.

Miniature exécutée en 1456 pour le compte de Philippe le Bon, au service duquel était Jean Miélot. *C'est Jean Miélot lui-même qui est représenté ici dans son cabinet de travail au sol carrelé. Coiffé d'un bonnet, vêtu d'une longue robe, il est assis sur un siège pliant en forme d'X devant un pupitre placé sur son bureau ; une tablette à gauche du bureau porte trois flacons d'encre. Par terre, dans les coffres qui servent de bibliothèque ou sur les pupitres du fond, on aperçoit de grands manuscrits, avec des reliures garnies de courroies. Au-dessus, sur une étagère, des encriers ; dans un tiroir ouvert on distingue à droite des* besicles *(c'est-à-dire des sortes de lunettes que l'on fixait sur le nez à la manière de nos pince-nez. Inventées au XIII*e *siècle, les besicles devinrent d'un usage courant à partir du XIV*e*). Miélot écrit sur un grand rouleau de parchemin ; on appelait ainsi de la peau de mouton ou de chèvre spécialement apprêtée, telle que dans l'Antiquité on la préparait à* Pergame *en Asie Mineure. C'est au quinzième siècle seulement que le parchemin — qui lui-même avait succédé au* papyrus, *employé par les Egyptiens — fut remplacé couramment par le papier de chiffon. Celui-ci était utilisé par les Chinois dès le premier siècle de notre ère ; ils le firent connaître aux Arabes et ceux-ci à l'Europe. Les plus anciens documents sur papier que nous possédons sont des manuscrits asiatiques qui datent des second et troisième siècles ; il faut descendre jusqu'au onzième pour trouver le plus ancien texte occidental calligraphié sur papier : c'est un document espagnol.*



UNE PAGE DES CHRONIQUES DE FROISSARD.
D'après un manuscrit du XVe siècle. Bibliothèque Nationale.

C'est la première page du livre. En haut, l'entrée dans une ville d'une reine de France, suivie de ses dames et de son escorte. La reine porte la curieuse coiffure appelée hennin. *L'encadrement est orné de rinceaux de feuillages et de petites scènes à personnages. Au milieu à droite, une bombarde.*

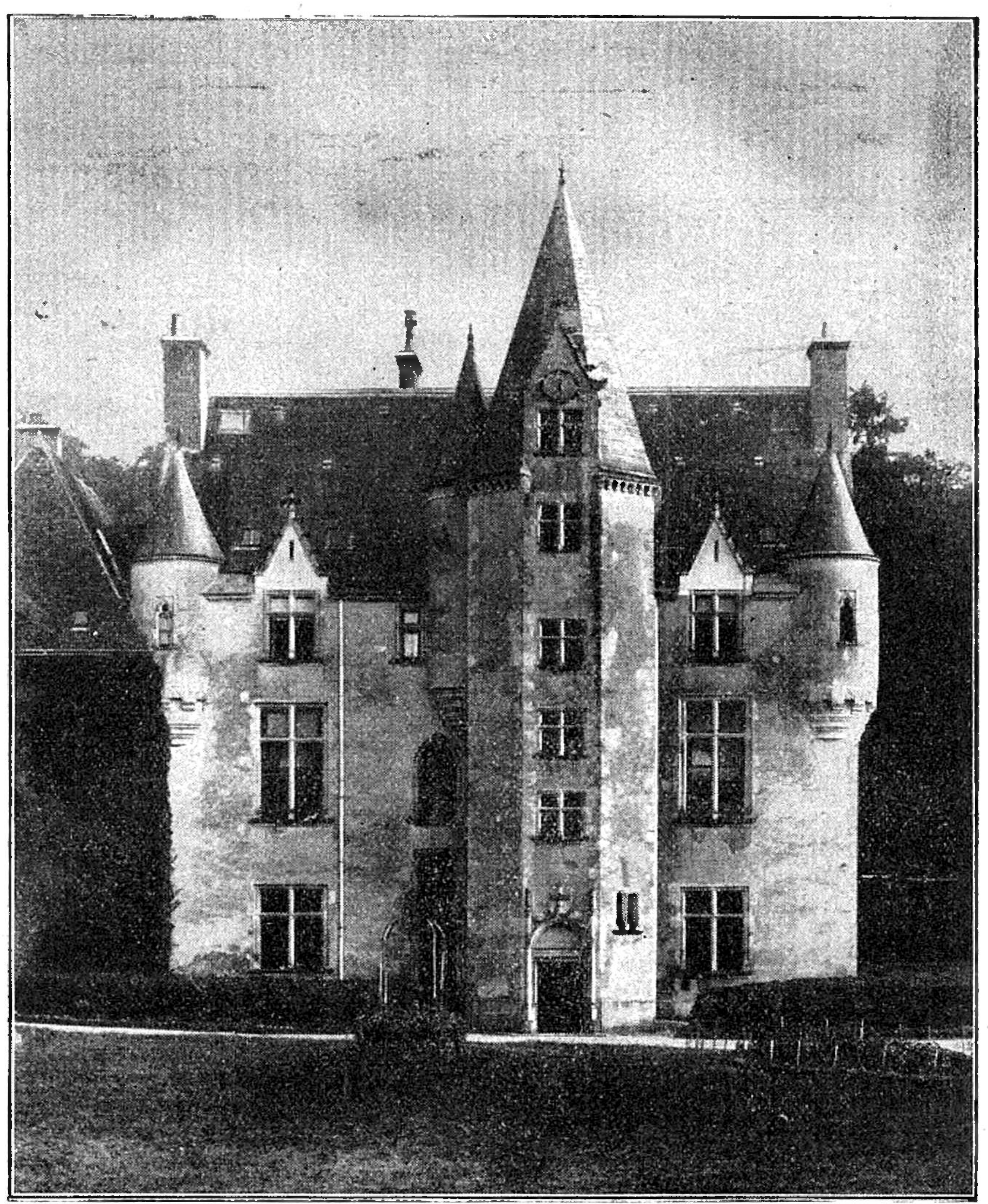
Ego legis legit pl'r legimꝰ legitis legūt P̄tito in
pfc̄o legebā legebas legebat pl'r legebamꝰ legeba
tis legebāt P̄tito pfc̄o legi legisti legit pl'r legimꝰ legis
tis legerūt vl' legere P̄tito plq̄ pfc̄o legerā legeras lege
rat pl'r legeramꝰ legeratis legerāt Futuro legam leges le
get pl'r legemus legetis legent Imperatiuo modo tēpore
p̄senti ad secundā et terciā psonam lege legat pl'r lega-
mus legite legant Futuro legito tu legito ille pl'r lega
mus legitote legunto vl' leguntote Optatiuo modo tē

Photo Hachette.

LA PREMIÈRE GRAMMAIRE LATINE IMPRIMÉE.

L'un des premiers volumes sortis des presses de Gutenberg fut la Grammaire latine *de* Donat *— écrivain latin du quatrième siècle après J.-C., dont le manuel avait été en vogue pendant tout le Moyen Age —. Le fragment reproduit ici donne la conjugaison du verbe latin* legere, *c'est-à-dire* lire. *Le mot barré d'un trait horizontal signifie :* pluriel. *On lit facilement à la première ligne* lego, legis, legit, pluriel legimus, legitis, legunt, *etc. Puis vient l'imparfait sous le nom de* Preterito imperfecto, *etc. Certains mots sont écrits en abrégé.*

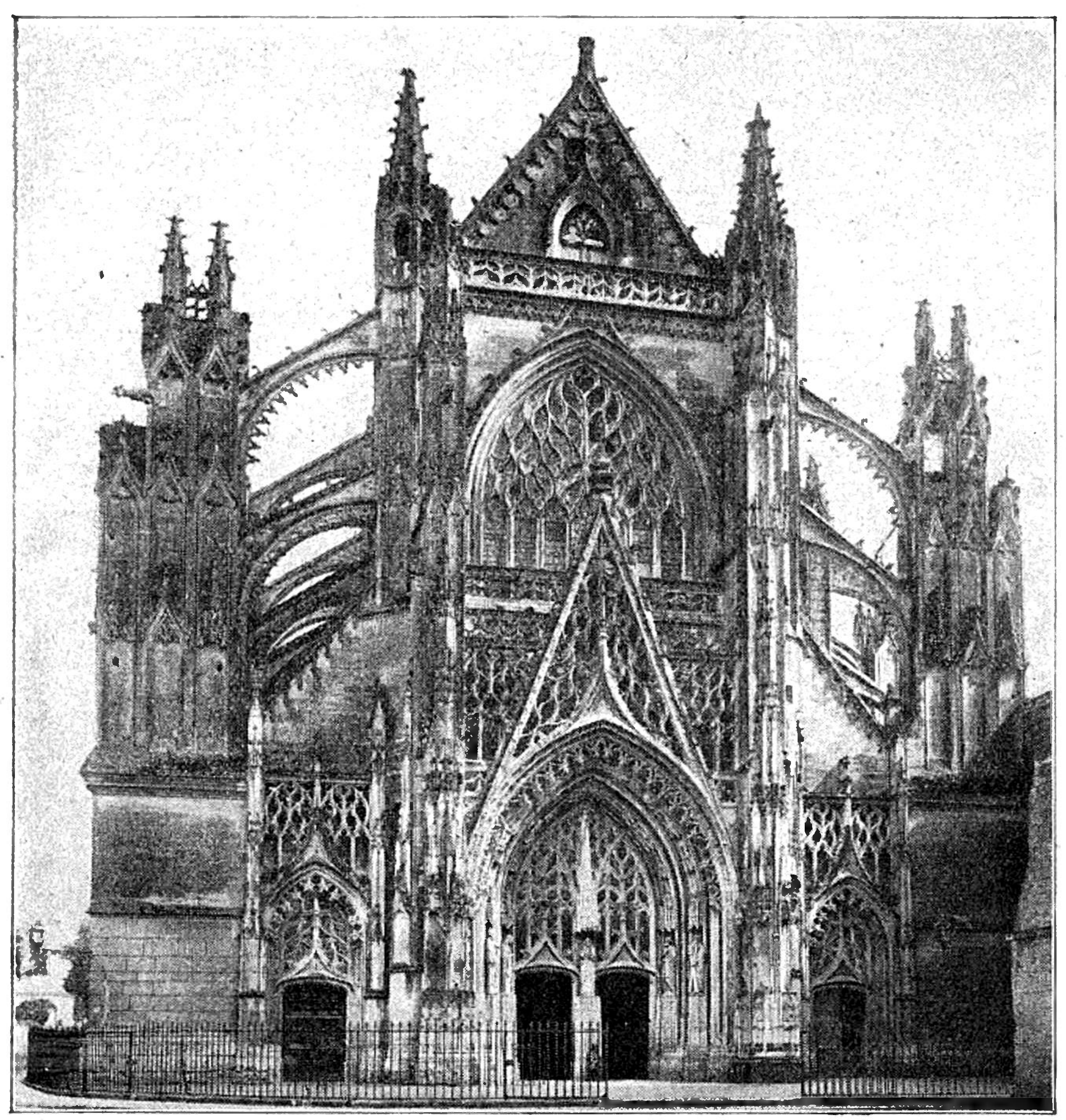
« Autant, écrivait Pétrarque, la vue de ceux qui m'entourent me blesse, autant les souvenirs, les gestes, les noms illustres des Anciens me causent une joie magnifique et tellement inestimable que si le monde pouvait le savoir, il s'étonnerait de ce que je me plaise tant à converser avec les morts et si peu avec les vivants. » Il s'enthousiasmait pour Cicéron : « C'est de l'eau de tes sources que nous arrosons nos prairies ; nous sommes guidés par ton exemple, dirigés par tes conseils, éclairés par la lumière de ton génie. » (PÉTRARQUE, *Epîtres familières,* passim.) — Boccace raconte ainsi la désillusion que lui causa sa visite à la bibliothèque du monastère fameux du Mont-Cassin. « Il y trouva de nombreux ouvrages d'auteurs anciens... A certains manquaient des cahiers entiers ; à d'autres on avait coupé les marges des pages. Sans nombre étaient les dégradations de ce genre... Pleurant presque de douleur, il demanda pourquoi des livres si précieux avaient été ainsi mutilés. On lui répondit que les moines, pour gagner quelques sous, arrachaient un cahier et le grattaient pour en faire de petits psautiers qu'ils vendaient aux enfants ; d'autres, avec les marges qu'ils découpaient, faisaient des évangiles et des bréviaires qu'ils vendaient aux femmes. » (Dans BENVENUTO DE IMOLA, *Commentaire à la « Divine Comédie ».*)



Archives Photo.

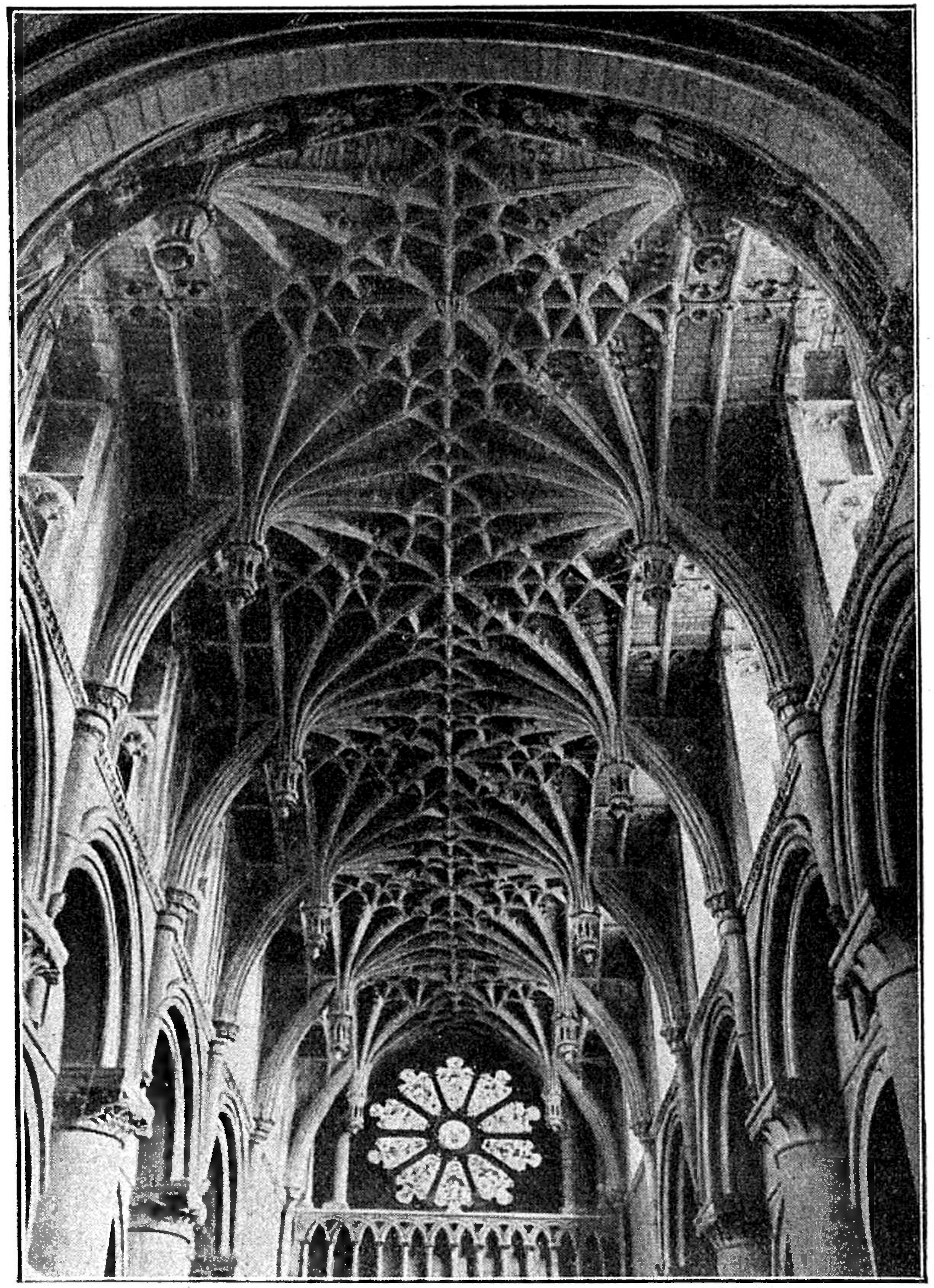
CHATEAU DE COURTANGIS (SARTHE).

Ici le château ne sert plus à la défense : il devient un manoir, *une maison de plaisance. Caractérisez les fenêtres : sont-elles toutes du même modèle ? Les petites tourelles en encorbellement à droite et à gauche sont des* échauguettes.



ÉGLISE DE LA TRINITÉ À VENDÔME. *Photo Neurdein.*

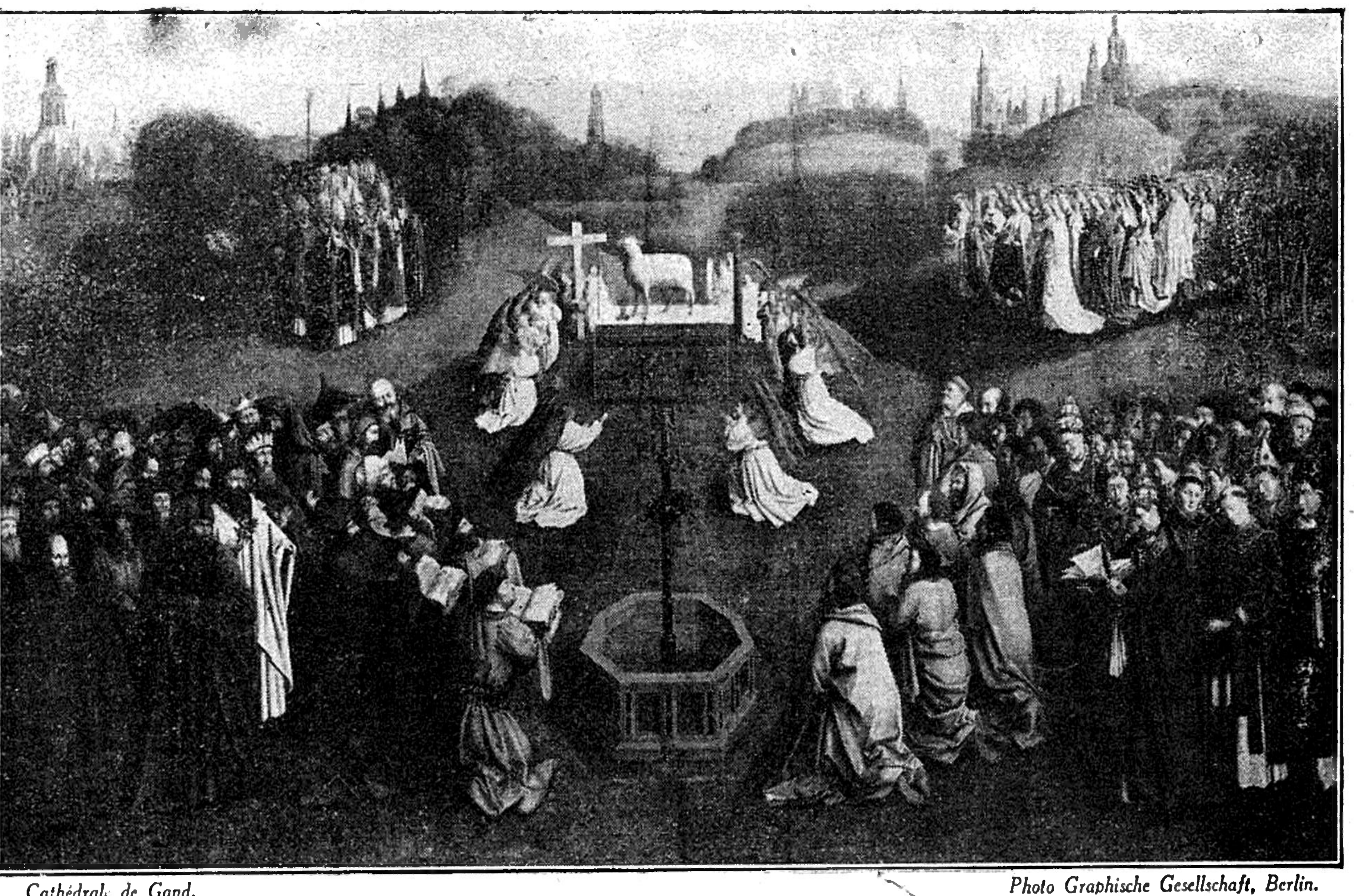
Aux quatorzième et quinzième siècles, le plan des églises reste à peu près le même qu'auparavant — tout au plus la chapelle de la Vierge, qui s'ouvre dans le déambulatoire juste derrière l'autel, prend-elle plus d'importance : expliquez ce fait d'après ce que vous savez des sentiments religieux au XVe siècle (voir p. 314). L'église est plus petite, moins élevée ; surtout elle vise à l'élégance. Les vides l'emportent sur les pleins, les gâbles se multiplient et se surélèvent, la décoration architecturale joue un rôle qu'elle n'avait encore jamais eu et devient presque excessive. Tout est mouvant, onduleux, capricieux, au lieu que les lignes verticales caractérisaient les cathédrales du treizième siècle. Comparez cette façade à celles de N.-D. de Paris et de N.-D. de Reims (pp. 196 et 197).



Ph. British Travel Association.

CHŒUR DE LA CATHÉDRALE D'OXFORD (1490).

A partir de 1350, les architectes anglais réussirent à construire des voûtes en éventail d'une hardiesse surprenante : elles ne furent imitées nulle part ailleurs. Comparez avec les voûtes sur croisées d'ogives au XIIIe siècle.



Cathédrale de Gand. Photo Graphische Gesellschaft, Berlin.

JEAN VAN EYCK : L'ADORATION DE L'AGNEAU (Partie centrale du registre inférieur).

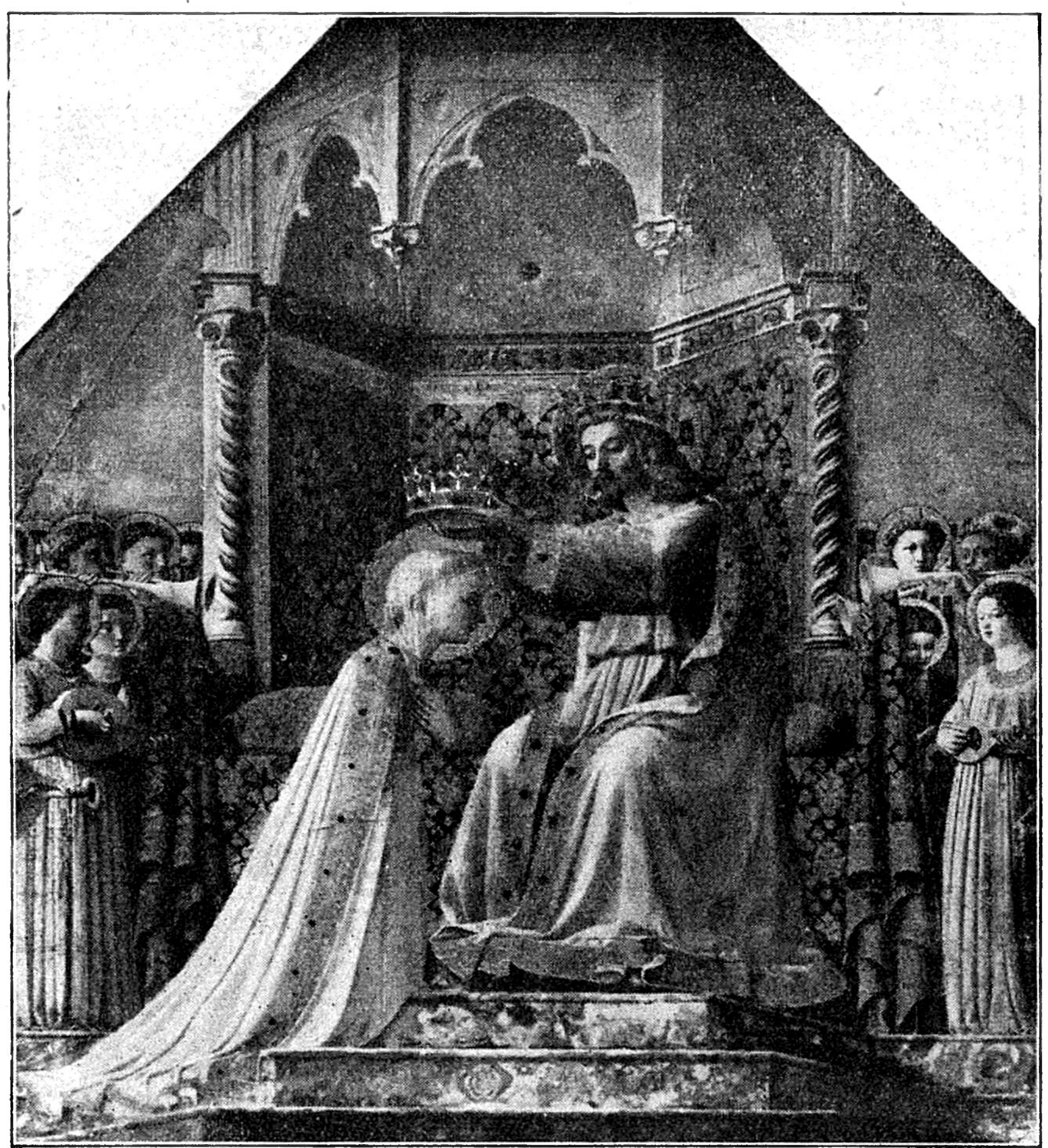
Debout, sur un autel entouré d'anges, l'Agneau (c'est-à-dire Jésus-Christ) épanche dans un calice son sang qui sauvera le monde. Les adorateurs de l'Agneau forment quatre groupes : dans le fond les martyrs, hommes et femmes ; au premier plan à gauche les sages païens et les prophètes juifs ; à droite l'Église chrétienne, apôtres, prélats et moines. Au premier plan la Fontaine de vie, *qui symbolise la Parole de Dieu à laquelle se désaltèrent les âmes pieuses.*

Archives Photo.



UNE TAPISSERIE : « LA DAME A L'ORGUE » ET LE CHANTEUR

Musée d'Angers.



Musée du Louvre. *Photo Hachette.*

FRA ANGELICO (1387-1455) : COURONNEMENT DE LA VIERGE (FRAGMENT).

Fra Angelico — *frère Angélique — est le surnom donné à un peintre dominicain de Florence. Le charme naïf des anges musiciens, la divine humilité de la Vierge couronnée par son Fils, l'harmonie des couleurs — rose, vert, bleu pâle, azur — l'or partout répandu, tout exprime la pureté et la joie radieuse du Paradis. — D'inspiration toute païenne est au contraire le tableau de Botticelli. Sous un bosquet d'orangers, sur l'herbe émaillée de fleurs, on voit de gauche à droite : Mercure, les Trois Grâces, Vénus au-dessus de qui volète le petit dieu Amour, la déesse du Printemps, puis Flore déesse des fleurs et, derrière elle, le dieu Zéphyr.*



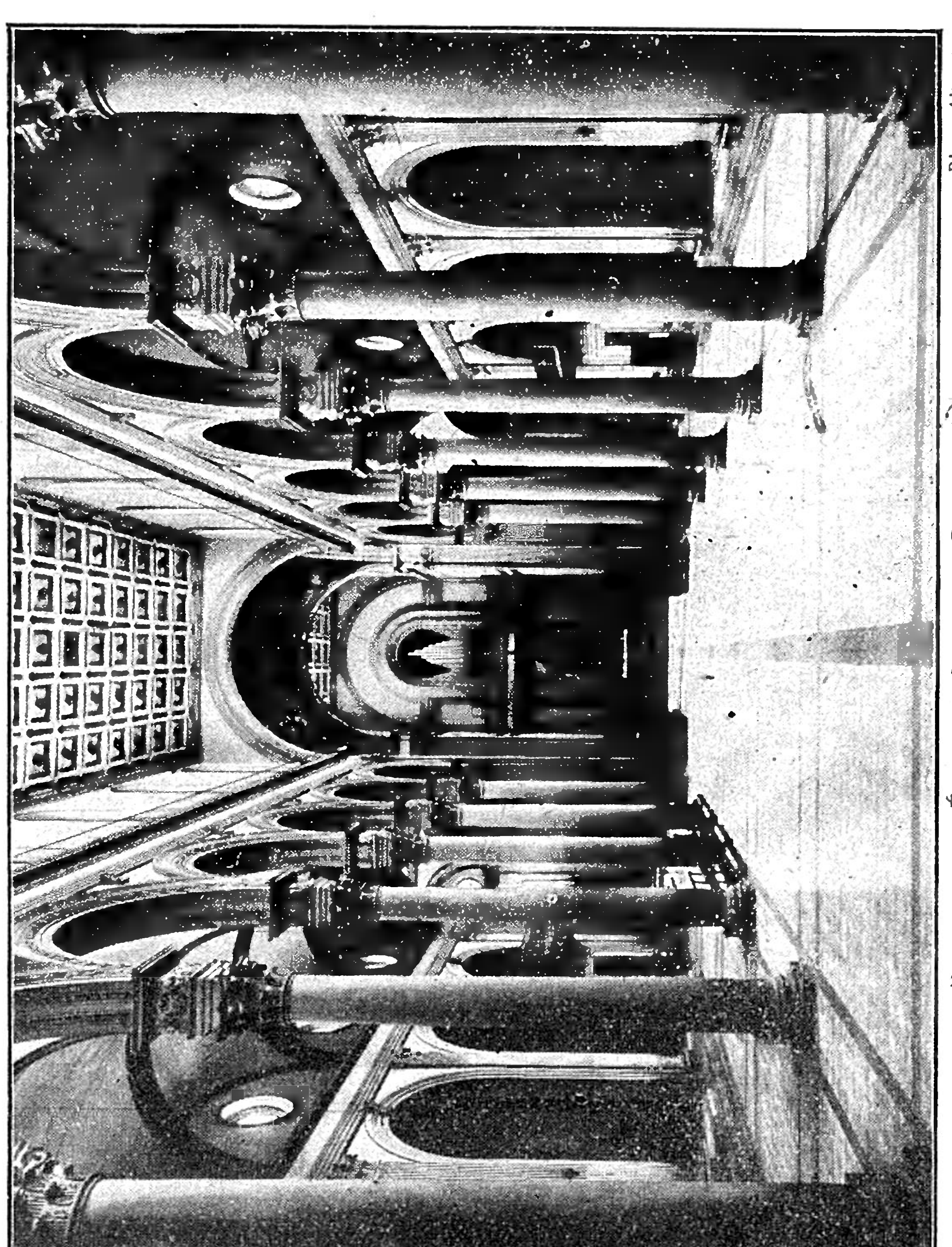


Photo Anderson.

BOTTICELLI (1447-1515) : LE PRINTEMPS Musée des Offices, Florence.

MASACCIO (1401-1428) : LE TRIBUT DE SAINT PIERRE. Église des Carmes, Florence.

La fresque de Masaccio montre Jésus, entouré de ses disciples et ordonnant à saint Pierre de payer à César le tribut, c'est-à-dire de payer l'impôt au gouvernement romain. Ici les figures ne sont plus plates comme l'étaient celles de Giotto : on sent qu'elles peuvent se mouvoir d'avant en arrière et pas seulement de gauche à droite ou de droite à gauche. Masaccio a été l'un des premiers peintres italiens qui sut donner dans ses tableaux l'impression de la profondeur.



BRUNELLESCHI : ÉGLISE SAN LORENZO A FLORENCE (vers 1425). *Photo Alinari.*

Comparez cette église à une cathédrale française. Quelle est la toiture ? Est-elle la même dans les bas-côtés et dans la nef ? Les sortes de colonnes plates et cannelées qui font corps avec le mur dans les bas-côtés sont des pilastres. Pourquoi les colonnes peuvent-elles être minces ? Étudiez leur chapiteau. Les colonnes sont ici reliées par des arcs : en serait-il ainsi dans un temple grec ou romain ?

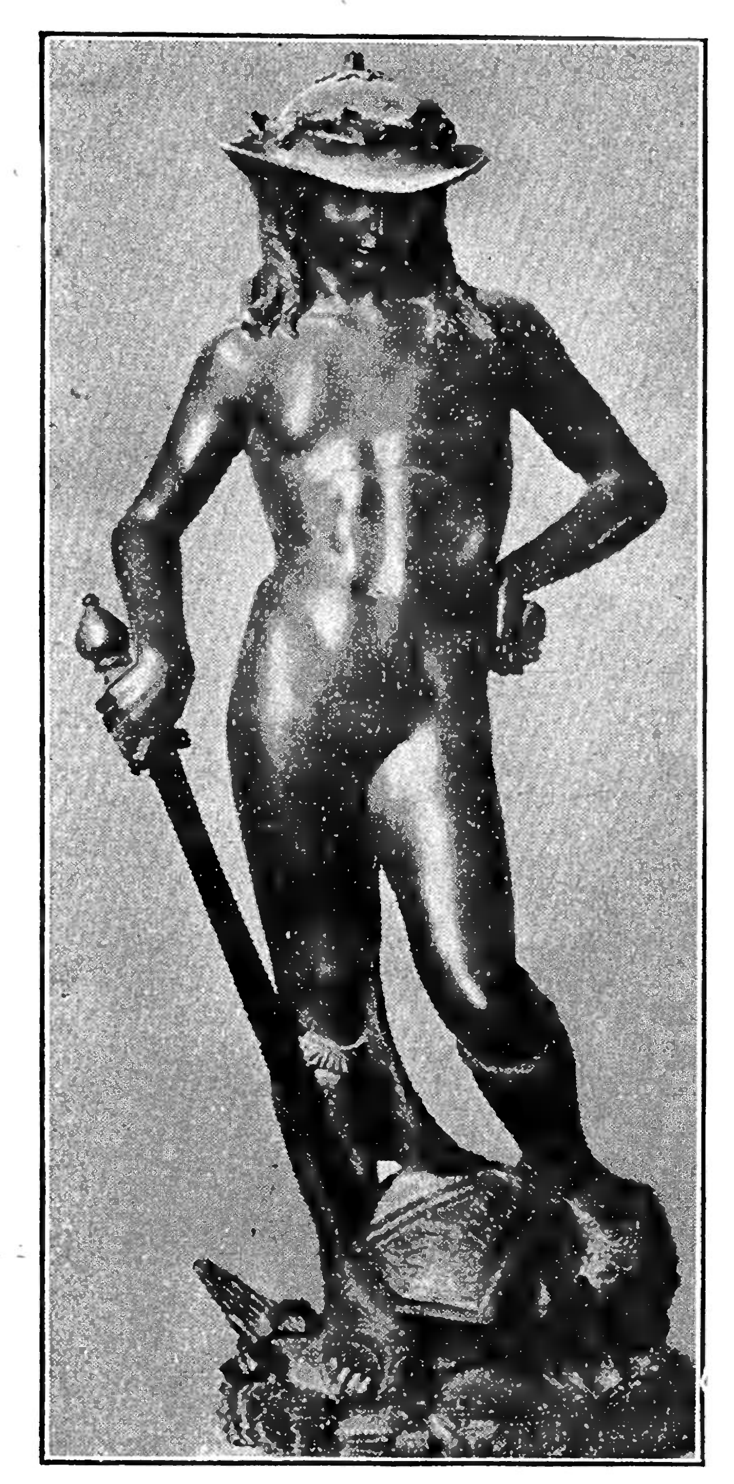
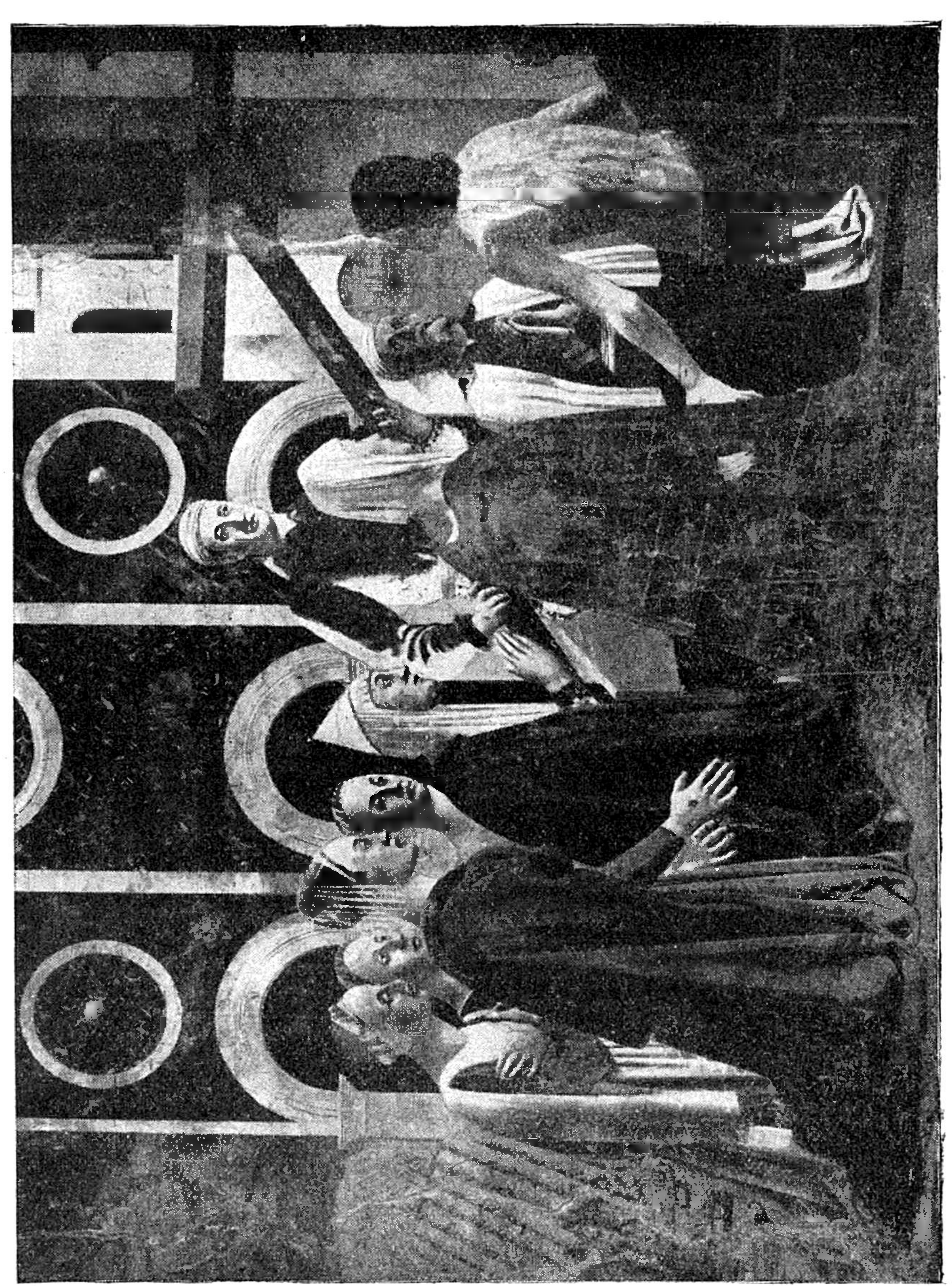




Photo. Brogi.

DONATELLO (1383-1466) : DAVID. — SAINTE MADELEINE.

*Donatello s'est essayé dans tous les genres et il a réussi dans tous : tantôt la beauté antique, tantôt le réalisme des sculptures gothiques du XV*e *siècle, comme dans cette* Sainte Madeleine *repentante, émaciée, douloureuse, pieds nus et vêtue de haillons. Il fallait aussi à Donatello beaucoup d'audace pour sculpter en bronze ce* David, *la première statue nue qui parût depuis l'Antiquité. David tient dans sa main gauche la pierre de fronde qui a frappé au front Goliath et dans sa main droite l'épée du géant avec laquelle il lui a coupé la tête. Ses cnémides et le casque de Goliath sont ornés de délicats bas-reliefs imités de l'Antique.*



Piero della Francesca (1420-1492). Détail de la légende de la Croix (Arezzo).

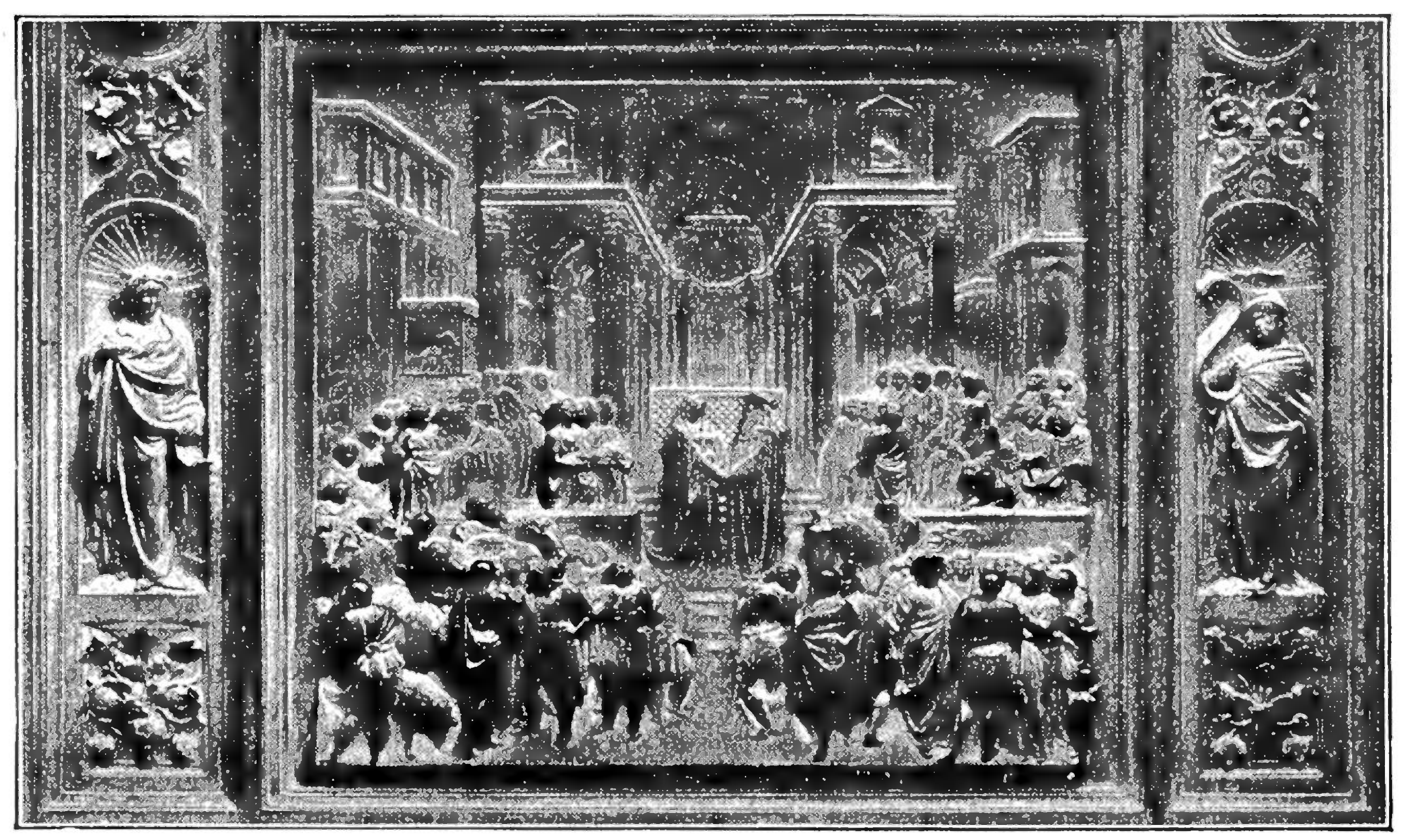


Photo Alinari.

GHIBERTI (1378-1455) : BAS-RELIEF D'UNE DES PORTES DU BAPTISTÈRE DE FLORENCE.

Vers 1400, le Gouvernement de Florence voulut faire orner de bas-reliefs deux portes du baptistère — on appelle ainsi un petit monument, élevé à côté de la cathédrale et où l'on baptisait les enfants. — On ouvrit un concours entre divers artistes, parmi lesquels Brunelleschi : Ghiberti fut choisi. Il décora d'abord la porte Nord et sculpta vingt-huit scènes de la Vie de Jésus-Christ (1403-1424), puis la porte Sud (1425-1452), où il sculpta dix bas-reliefs plus grands. Le panneau ci-dessus se trouve tout au bas de la porte Sud. Il représente la visite que, d'après la tradition, la reine arabe de Saba fit au roi hébreu Salomon. Cette science de la composition et de la perspective était chose toute nouvelle en sculpture. Les motifs de l'encadrement sont de toute beauté. Les contemporains enthousiasmés appelèrent cette porte la porte du Paradis.

←

*Une légende racontait que la mère de l'empereur romain Constantin avait ordonné que l'on retrouvât la croix sur laquelle Jésus était mort. On disait que les Juifs l'avaient enterrée, de même que celles des deux larrons crucifiés avec lui. On finit par les retrouver. Pour savoir laquelle était celle de Jésus, on les inclina successivement sur la tombe d'un jeune homme mort récemment à Jérusalem. Quand la troisième toucha la tombe, le mort ressuscita. C'est cet épisode que représente la fresque ci-contre. Cette fresque est l'une de celles dont Piero della Francesca décora vers 1400, l'Eglise d'*Arezzo*, dans l'Italie centrale.*

CONCLUSION

L'ŒUVRE DU MOYEN AGE

1. Les débuts du Moyen Age. La période de l'Histoire qu'on appelle le Moyen Age s'étend de la fin du cinquième siècle après J.-C. jusqu'à la fin du quinzième[1]. L'an dernier, vous en avez étudié les débuts jusqu'en l'an mille. Ces cinq siècles étaient marqués essentiellement par les faits suivants :

1. La formation d'États germaniques sur les ruines de l'Empire romain d'Occident et, dans cette région, le recul de la civilisation.
2. La persistance de l'Empire romain d'Orient et l'éclat de la civilisation byzantine dans la péninsule des Balkans et l'Asie Mineure.
3. La prédication par un Arabe, Mahomet, d'une religion nouvelle et la fondation en Asie, en Afrique et même dans l'Europe méridionale d'un immense Empire musulman.
4. La lente expansion de la civilisation chrétienne à l'est du Rhin et au nord du Danube, c'est-à-dire dans des régions où la civilisation romaine n'avait que très peu (ou même pas du tout) pénétré.
5. Les tentatives de Charlemagne d'abord (800), puis d'Otton le Grand (962), pour ressusciter l'Empire d'Occident et en même temps un renouveau de la civilisation occidentale.
6. Le développement du régime féodal, encore hâté par les invasions des Normands et des Hongrois aux neuvième et dixième siècles.

2° De l'an mille à la fin du XIIIe siècle. Une seconde période du Moyen Age va de l'an mille à la fin du treizième siècle. C'est une période de création et de progrès, malgré la brutalité persistante des mœurs. Son idéal est l'édification d'une *société chrétienne* que dirigeraient le pape et l'empereur étroite-

1. Beaucoup d'historiens l'arrêtent dès le milieu du XVe siècle.

ment unis[1]. L'Église catholique achève de s'organiser et de fixer ses dogmes. Les missionnaires convertissent les derniers païens de l'Europe, sur les rives de la mer Baltique ; en Orient, les Croisades font, pour un temps au moins, d'une partie de la Terre sainte une terre chrétienne.

Alors aussi *l'activité économique reparaît*. Les grands travaux de défrichement et les inventions des onzième, douzième et treizième siècles donnent aux campagnes l'aspect qu'elles auront jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle. Les villes se développent, l'industrie renaît, les travailleurs de certains métiers se groupent en corporations, les commerçants recommencent à sillonner les routes.

En même temps, l'Europe connaît un *magnifique essor intellectuel et artistique*. Les premières œuvres littéraires écrites en langue vulgaire paraissent. Les étudiants se pressent par milliers dans les Universités dont la plus illustre est celle de Paris ; les théologiens, utilisant les travaux des Arabes, essaient de faire profiter le christianisme de tout ce qui, dans la civilisation des Grecs et des Romains, n'est pas opposé à la doctrine chrétienne. C'est l'époque enfin de l'art roman et gothique : tout autant que le temple grec, bien qu'en différant profondément, la cathédrale est un chef-d'œuvre de l'art.

Dans cette période, au treizième siècle surtout, au siècle de saint Louis, la France, avec Paris, est le principal foyer de la civilisation occidentale, son rayonnement s'étend à toute l'Europe chrétienne.

3. La fin du Moyen Age. Les quatorzième et quinzième siècles sont marqués par d'importantes nouveautés dans tous les domaines. *La carte politique de l'Europe est profondément modifiée*. L'Empire byzantin disparaît sous les coups des Turcs Ottomans qui occupent l'Asie Mineure et la péninsule des Balkans. Du moins, au Nord-Est le grand-duché de Moscovie s'est délivré des Mongols, pendant qu'au sud-ouest les Espagnols chassent les musulmans du royaume de Grenade. Dans les dernières années du quinzième siècle, Christophe Colomb découvre l'Amérique et les Portugais atteignent l'Inde en contournant l'Afrique méridionale : les Européens s'élancent à la conquête du monde.

Dans chaque État, *l'équilibre qui était encore réalisé dans la France de saint Louis, entre le régime féodal et l'autorité royale est définitive-*

1. Voir ci-dessus p. 182.

ment rompu au profit du roi. Partout celui-ci entend parler en maître. Il entend aussi repousser toute ingérence étrangère, fût-ce celle du pape. La victoire de Philippe le Bel sur Boniface VIII a marqué l'échec définitif des prétentions de Grégoire VII et d'Innocent III. Les troubles du Grand Schisme et l'apparition de la théorie gallicane ont même permis aux souverains de fortifier leur autorité sur leur clergé aux dépens de celle du Saint-Siège.

Chez les habitants de chaque État se développe un *sentiment national*, encore inexistant vers l'an mille. La guerre de Cent Ans a achevé de créer un patriotisme français très hostile aux Anglais ; la lutte des Espagnols contre le royaume de Grenade les a dressés contre les Maures ; l'éclat de leurs œuvres d'art a donné aux Italiens le sentiment très vif de leur supériorité intellectuelle ; l'hérésie de Jean Huss et la guerre des Hussites ont violemment opposé les Tchèques slaves aux Allemands. Dans l'Église elle-même les clergés des différents pays veulent jouir d'une large autonomie vis-à-vis du Saint-Siège. Ainsi *l'idée de l'unité chrétienne s'affaiblit* : bientôt on verra le « roi très chrétien » François Ier s'allier aux Turcs contre le pieux empereur Charles Quint.

Ce n'est pas seulement l'idée de l'unité chrétienne qui est en déclin : *c'est parfois le christianisme lui-même.* Le Grand Schisme, la théorie gallicane, la vie trop mondaine des papes et de nombreux prélats ont jeté souvent le discrédit sur le clergé. Certains fidèles ne croient plus qu'il soit l'intermédiaire nécessaire entre eux et Dieu. Dans le même temps certains humanistes se sont pris d'un tel enthousiasme pour les œuvres de l'Antiquité qu'ils en arrivent à se détacher du christianisme : c'est à Platon, à Sénèque, à Cicéron qu'ils s'attachent, non à l'Évangile et aux Épitres de saint Paul. L'art aussi échappe en partie à l'influence de l'Église. Peintres et sculpteurs se mettent au service non plus du clergé mais d'un prince ou d'un riche particulier. Plutôt que les épisodes de la vie de Jésus-Christ, de la Vierge et des saints, ils se plaisent à raconter les aventures des dieux et des héros de la mythologie, et ils sont poussés par un sentiment tout païen, le souci de la gloire.

A partir du milieu du quinzième siècle, *l'invention de l'imprimerie* va donner l'essor à ces idées nouvelles, à ces nouvelles manières de penser. Le monde occidental en sera révolutionné.

Ainsi, tantôt lentement, tantôt rapidement, selon les hommes et les pays, le Moyen Age fait place aux *Temps Modernes.*

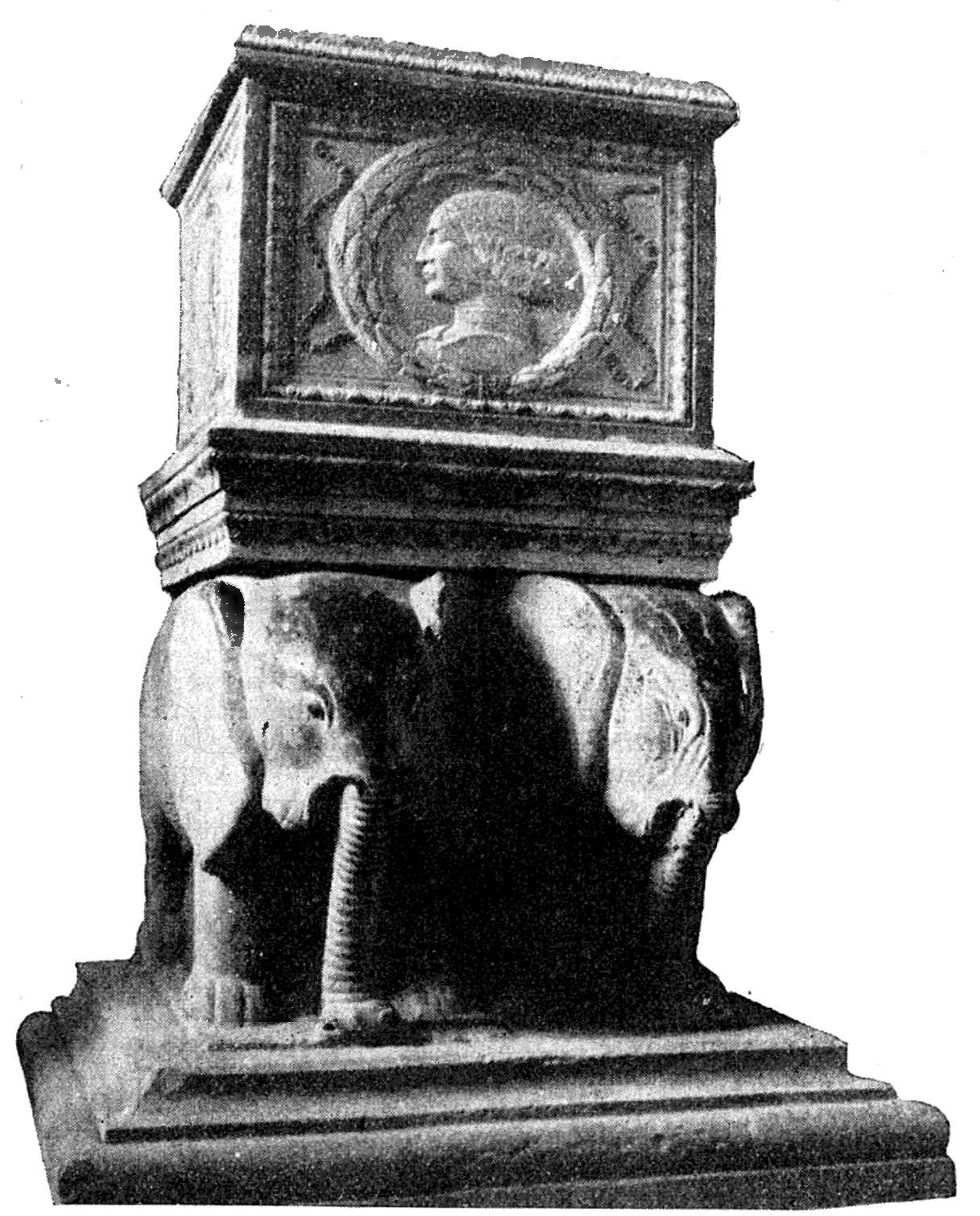


Photo Boudot-Lamotte.

« A LA DIVINE ISOTTA. »

Sigismond Malatesta, *Seigneur de Rimini (petite ville sur la côte orientale de l'Italie), voulut vers 1450 élever un temple à sa troisième femme,* Isotta. *Il transforma de fond en comble une église du XIIIe siècle et l'orna de plaques de porphyre enlevées à une église byzantine de Ravenne et de marbres apportés de Grèce. A l'entrée de la chapelle qui renferme le tombeau d'Isotta, un bas-relief représente Sigismond ; la présence des éléphants s'explique parce qu'ils figuraient dans les armoiries du prince. Sur les murs, on lit la formule toute païenne* Divae Isottae sacrum : *Sanctuaire dédié à la divine Isotta.*

REVISION DES PRINCIPAUX FAITS

I. Le monde vers l'an mille.

Vers l'an mille on peut distinguer *quatre grands foyers de civilisation* : l'Europe occidentale et centrale, l'Empire byzantin, le monde musulman, enfin l'Inde, la Chine et le Japon.

Dans l'Europe occidentale, le *morcellement féodal* est la conséquence du démembrement de l'empire carolingien (*traité de Verdun* 843), des invasions des *Normands* et des *Hongrois*, de l'affaiblissement du pouvoir royal (malgré la création en 962 du *Saint-Empire* par Otton le Grand). En France la dynastie capétienne, avec *Hugues Capet*, a remplacé définitivement la dynastie carolingienne en 987.

II. Les XIe et XIIe siècles.

1. Le XIe siècle est marqué par la victoire de Guillaume le Conquérant à *Hastings* (1066) et la conquête de l'Angleterre par les Normands ; — par la *Querelle des Investitures* qui met aux prises l'empereur *Henri IV* et le pape *Grégoire VII* (humiliation de l'empereur à *Canossa*, 1077), — par la *renaissance du commerce* et des *villes*, — par la construction des premières *églises romanes*, due surtout à l'activité des moines de *Cluny*, — enfin par la *Première Croisade* (1095-1099), riposte de la Papauté à l'avance des Turcs seldjoucides.

2. Le XIIe siècle voit les progrès de la dynastie capétienne sous *Louis VI* et même sous *Louis VII*, malgré le danger que présente pour elle la formation de l'empire anglo-français de *Henri II Plantagenet*. Les *villes* s'enrichissent, obtiennent des chartes de franchise, deviennent parfois des Communes. — L'empereur *Frédéric Barberousse* (1152-1190) dompte la féodalité allemande, mais est tenu en échec par le pape Alexandre III et les villes lombardes. — Enfin l'invention de la *croisée d'ogives* donne naissance à l'art gothique. (La construction de Notre-Dame de Paris commence vers 1160).

III. Le XIIIe siècle.

C'est le grand siècle du Moyen Age. Les principaux faits sont :

1. L'affaiblissement du Saint-Empire qui, après la terrible lutte de *Frédéric II* (1215-1250) contre la Papauté, tombe dans l'anarchie.

2. Les progrès du pouvoir pontifical dans l'Église, surtout sous le pape *Innocent III* (1193-1216) : organisation de la *Quatrième Croisade* (qui aboutit à la prise de Constantinople), des Croisades contre les *Albigeois* et contre les *Musulmans d'Espagne ;* création des *ordres mendiants* (Franciscains et Dominicains) ; réunion du *concile du Latran* (1215).

3. La puissance de la monarchie capétienne avec *Philippe Auguste* (1180-1223) qui enlève à Jean sans Terre la France de l'Ouest et triomphe de la coalition anglo-allemande à *Bouvines* (1214) ; — avec *saint Louis* (1226-1270) qui met le pouvoir royal hors de pair par ses vertus et par les progrès de l'administration et de la justice royales ; enfin avec *Philippe le Bel* (1285-1314) qui atteint le même but par les efforts de légistes sans scrupules (lutte contre Boniface VIII et procès des Templiers).

4. La limitation du pouvoir royal en Angleterre après que Jean sans Terre a dû accepter la *Grande Charte* (1215).

5. Le développement de **l'industrie,** et surtout du **grand commerce,** favorisé par l'usage du gouvernail axial et de la boussole et par l'unification d'une grande partie de l'Asie sous la domination mongole (voyage de *Marco Polo*).

6. Le rayonnement de la littérature et de l'art, sous l'influence de la France (l'*Université de Paris* avec le théologien italien saint Thomas d'Aquin, *œuvres littéraires* en langue vulgaire, construction des grandes *cathédrales* de Chartres, Amiens, Reims).

IV. Le XIVe siècle et la première moitié du XVe siècle.

1. L'affaiblissement de la Papauté et de l'Église marqué par l'attentat d'Anagni, la captivité d'Avignon, le Grand Schisme, les hérésies de Wyclif et de Jean Huss, l'affirmation du gallicanisme aux conciles de Constance et de Bâle, l'échec de toute réforme religieuse.

2. La guerre de Cent Ans qui, malgré les défaites françaises de *Crécy* (1346), de *Poitiers* (1356) et d'*Azincourt* (1415) aboutit, après Jeanne d'Arc (1429-1431), à la victoire de la France (1453).

3. La formation et l'apogée de la maison de Bourgogne : puissance de *Philippe le Bon* (1419-1467) et développement de l'art aux Pays-Bas et en Bourgogne (les frères *Van Eyck*, le sculpteur *Claus Sluter*).

4. La décadence du Saint-Empire : l'Italie et la Suisse lui échappent, la *Bulle d'or* (1356) réduit à rien le pouvoir de l'empereur. Mais la dynastie des *Habsbourg* acquiert les pays autrichiens et occupe le trône impérial de façon continue à partir de 1440.

5. L'établissement des Turcs en Europe et la disparition de l'Empire byzantin (prise de Constantinople par le sultan *Mahomet II* en 1453).

6. L'essor de la Renaissance italienne, commencée vers 1300 par le poète *Dante* et le peintre *Giotto*, continuée par les humanistes *(Pétrarque)* et les grands artistes : *Brunelleschi*, *Fra Angelico*, *Donatello*.

7. L'invention de l'imprimerie (*Gutenberg*, vers 1450).

V. La fin du Moyen Age.

L'Europe se transforme profondément et son horizon s'élargit.

1. La ruine de la maison de Bourgogne profite à Louis XI et surtout à Maximilien de Habsbourg. *Louis XI* (1461-1483), continuant l'œuvre de *Charles VII*, fortifie le pouvoir royal en France.

2. La guerre des Deux Roses décime l'aristocratie anglaise et prépare la toute-puissance du pouvoir royal sous la dynastie des *Tudors* qui, en 1485, remplace celle des Plantagenets.

3. L'Espagne se libère des Musulmans (prise de Grenade en 1492), commence son unification (après l'avènement d'*Isabelle* en Castille et de *Ferdinand* en Aragon) et se donne un empire colonial (*Christophe Colomb*, au service de la Castille, découvre l'Amérique en 1492).

4. Le grand-duché de Moscovie, sous *Ivan III* (1462-1505), s'affranchit de la domination mongole et s'étend sur une grande partie de la Russie.

5. La Renaissance italienne continue à se développer *(Botticelli, Mantegna, Verrocchio)*. D'Italie ce mouvement gagnera la France et le reste de l'Europe occidentale.

6. Les difficultés de l'Église augmentent et préparent le mouvement de la *Réforme* qui, au début du XVIe siècle, brisera l'unité du catholicisme.

Progressivement, le Moyen Age fait place aux Temps Modernes.

LEXIQUE

Abbé. Chef d'un monastère.

Abdiquer. Renoncer à la fonction qu'on exerce. Un roi qui abdique renonce à régner.

Absolu. Exactement : à qui on a enlevé ses chaînes. Un souverain absolu est celui qui n'a de comptes à rendre à personne. De là le substantif *absolutisme*.

Administration. Administrer c'est gérer les affaires *intérieures de l'*État. — Au sens étroit du terme, l'administration ne s'étend pas aux questions de finances et de justice. Les fonctionnaires de l'administration sont aujourd'hui les préfets, les sous-préfets ; ils dépendent du ministre de l'Intérieur. — On appelle aussi administration l'ensemble des fonctionnaires employés à administrer le pays : dans ce cas on parlera de l'administration des Finances ou des P. T. T. — Quand les fonctionnaires locaux de l'administration ont très peu d'initiative et ne peuvent prendre aucune mesure importante sans l'autorisation du chef de l'État ou des ministres, on dit que l'administration est *centralisée :* en effet toutes les décisions sont prises au centre, c'est-à-dire dans la capitale.

Alphabet. Ensemble des lettres qui servent à constituer les mots d'une langue.

Anarchie. Etat de trouble et de désordre.

Apogée. Le point le plus élevé, le plus haut degré. On dira qu'à telle ou telle date un État a été à l'apogée de sa puissance.

Apôtre (d'un mot grec qui signifie « envoyé »). Les Apôtres sont les douze disciples que Jésus-Christ a envoyés à travers le monde pour y prêcher l'Évangile (voir ce mot).

Aristocratie (d'un mot grec qui signifie « les meilleurs »). Minorité composée de ceux qui se distinguent par leur haute naissance ou leur richesse. Un gouvernement aristocratique est celui où l'autorité appartient à cette minorité.

Armée permanente. Armée qui n'est pas seulement réunie en temps de guerre mais qui est conservée aussi, plus ou moins nombreuse, en temps de paix.

Armoiries ou **Armes.** Signes distinctifs que se choisissaient un noble, une ville, une famille, une corporation. Un noble plaçait ses armoiries sur son bouclier ou sur son étendard ou sur son sceau (voir les gravures pp. 149 et 151). Depuis le douzième siècle les armes des rois de France sont les *fleurs de lys.*

Art. 1° L'ensemble des procédés qu'on emploie dans tel ou tel métier (ex. : l'art de bâtir, l'art d'enseigner, l'art militaire). 2° Dans un sens plus étroit, certains procédés que l'homme emploie pour exprimer ce qui lui paraît beau ou émouvant. L'architecture, la peinture, la sculpture, la musique sont les arts les plus importants. A côté d'elles, il y a les *arts mineurs* (c'est-à-dire moins importants) ou *arts décoratifs :* l'orfèvrerie, la tapisserie, la céramique (ou art de faire et de décorer de beaux vases).

Ascète. Celui qui, par piété, mène une vie pénible et pratique des *mortifications,* c'est-à-dire inflige à son corps des souffrances volontaires (jeûnes fréquents, sommeil insuffisant, nourriture peu abondante et de mauvaise qualité, flagellation, etc). De là le mot *ascétisme.*

Auréole. Cercle dont les artistes entourent la tête de Dieu, de Jésus-Christ, de la Vierge et des Saints. L'auréole du Christ est toujours marquée d'une croix. — Le mot *nimbe* a le même sens que le mot auréole.

Bas-relief. Sculpture en faible saillie sur un fond (par opposition à une statue, qui est dégagée du fond et dont on peut faire le tour).

Bible. Pour les Chrétiens, la Bible comprend deux ouvrages, l'Ancien Testament et le Nouveau Testament. Le mot « Testament » signifie dans ce cas particulier : alliance (de Dieu avec les hommes). L'Ancien Testament, écrit en hébreu, traite de l'histoire et de la religion des Hébreux (ou Israélites, ou Juifs) avant Jésus-Christ : c'est un livre sacré à la fois pour eux et pour les Chrétiens. Le Nouveau Testament, écrit en grec, parle de Jésus et des Apôtres. C'est un livre sacré pour les Chrétiens seulement. Il comprend plusieurs livres : les quatre *Évangiles* (selon saint Matthieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean) qui racontent la vie et surtout les enseignements de Jésus-Christ ; les *Actes de Apôtres,* récit des premiers temps de l'Église chrétienne en Palestine, puis de la vie de saint Paul ; les *Épîtres,* c'est-à-dire les lettres de certains Apôtres, particulièrement saint

Paul ; enfin l'*Apocalypse*, qui est le récit par saint Jean de ce que sera la fin du monde.

Blasphémer. Tenir des propos outrageants pour la divinité.

Canoniser (du mot grec « canon » qui signifie catalogue). Mettre au nombre des saints.

Chrétien, Christ. Voir Messie.

Chronique. Récit historique dans lequel l'auteur (ou *chroniqueur*) raconte les faits dans l'ordre chronologique.

Ciseler. Sculpter une figure ou un ornement sur du métal.

Citoyen. Habitant d'un pays admis à participer dans ce pays à la vie politique (par exemple à voter, à être élu à une Assemblée, à être magistrat).

Civilisation. Tout ce qui caractérise la manière de vivre des habitants dans un certain pays à une époque donnée : vie matérielle et activité économique, littérature, arts, sciences, règles de morale, croyances religieuses. On parlera ainsi de la civilisation française au temps de saint Louis. On dira d'une civilisation qu'elle est plus avancée ou plus arriérée qu'une autre. Le mot *civilisation* peut ainsi s'opposer au mot *barbarie*.

Clergé. L'ensemble de ceux qui, dans une Église, remplissent une fonction officielle et en particulier ont le droit de célébrer le culte. Les membres du clergé sont les *clercs* ou *ecclésiastiques*. Au clergé s'oppose la masse des *fidèles* qui sont des *laïcs*. D'abord laïcs, les moines font ensuite partie du clergé.

Cloître. Galerie couverte qui entoure la cour intérieure d'un monastère.

Code. Recueil de lois.

Constitution (politique). Loi qui fixe l'organisation politique d'un État, les attributions et le fonctionnement des différents organes du gouvernement et de l'administration, et les droits des citoyens.

Culte. Ensemble des cérémonies dans une religion.

Cumul (de *titres*, de *fonctions*). Le fait d'en avoir plusieurs à la fois.

Délation. Dénonciation.

Démocratie (d'un mot grec qui signifie : pouvoir du peuple). Gouvernement dans lequel aucune condition de naissance ou de richesse n'empêche un citoyen de remplir une fonction publique, s'il en a la capacité.

Despotisme, Dictature. Ces deux termes ont à peu près le même sens et signifient un pouvoir absolu (voir ce mot).

Document (d'un mot latin qui signifie : enseigner). Tout ce qui nous apporte des renseignements sur quelque chose. Le récit d'un contemporain de saint Louis, un portrait de saint Louis, le texte d'une loi promulguée par saint Louis, un poème écrit sous saint Louis : voilà des documents *écrits* ou *figurés*, qui serviront à composer une histoire du règne de saint Louis.

Dogme. Doctrine enseignée par le clergé d'une Église et que les fidèles sont tenus de croire. Par exemple, la croyance que Jésus est le Messie (ou Christ) et le Fils de Dieu, et qu'il est ressuscité est le dogme fondamental de la religion chrétienne.

Droit. Ensemble des lois d'après lesquelles sont régis les habitants d'un pays. On distingue le *droit public* ou *institutions politiques* qui fixe la façon dont les habitants sont gouvernés et administrés, et le *droit privé* qui règle les rapports des citoyens entre eux. Une loi sur les rapports entre locataires et propriétaires ressortit au droit privé ; une loi sur la manière dont les citoyens doivent voter aux élections ressortit au droit public. — Le substantif *droit* peut encore signifier : impôt ou taxe, c'est-à-dire somme levée par le Gouvernement pour subvenir aux dépenses de l'État. On parlera du droit sur les successions, c'est-à-dire de l'impôt levé sur la fortune des personnes qui viennent de mourir.

Dynastie. Série de souverains appartenant à la même famille.

Écclésiastique. Voir *Clergé*.

Économique (activité). L'activité économique d'un pays à une certaine date est marquée par le développement, à cette date, de son agriculture, de son industrie et de son commerce.

Église. Écrit avec une majuscule, ce mot signifie l'ensemble des fidèles d'une religion. (l'Église catholique désigne l'ensemble des catholiques). — Écrit avec une minuscule, il désigne le local où les fidèles se réunissent pour assister au culte.

Émail. Vernis vitreux que l'on place sur une plaque de métal pour la colorer. Pour incorporer l'émail à la plaque, on fait cuire celle-ci dans un four surchauffé.

Émigration. Acte de celui qui quitte son pays pour aller s'établir dans un autre.

Ère. Point de départ d'une succession d'années quand il s'agit de dater les événements. Chez les Grecs, ce point de départ était la célébration des Jeux Olympiques de 776 avant Jésus-Christ ; les jeux se renouvelant tous les quatre ans, une *Olympiade* était un espace de quatre années. — Chez les Romains, le point de départ était la fondation de Rome en 753. — Chez les Chrétiens, c'est, depuis Charlemagne, la naissance de Jésus-Christ. — Chez les Musulmans, c'est l'année où Mahomet s'enfuit de La Mecque pour se réfugier à Médine (622) ; mais l'année musulmane est plus courte que la nôtre, car les mois y ont alternativement 29 et 30 jours.

État, Nation. Un *État* est un territoire dont les habitants sont soumis à un même gouvernement. Le mot a ainsi un sens politique. Une *Nation* est un groupement d'hommes ayant en commun un ensemble de souvenirs et d'aspirations, ce qui leur donne le désir de vivre ensemble. Ils sont unis par ce qu'on appelle le *sentiment national*. En 1914, il n'y avait pas, comme aujourd'hui, d'État polonais ; les Polonais qui vivaient en Europe étaient dispersés entre les États allemand, austro-hongrois et russe. Pourtant il y avait une nation polonaise. L'idéal est que la Nation et l'État coïncident, comme c'est le cas en France.

Évangile (d'un mot grec qui signifie « la bonne nouvelle »; sous entendu : que Jésus-Christ est venu sauver les hommes). *Prêcher l'Evangile* c'est : prêcher la doctrine chrétienne. — Puis on appela Évangiles les quatre livres du Nouveau Testament qui racontent comment Jésus prêcha « la bonne nouvelle ».

Fanatisme. Attachement obstiné à une opinion avec le désir d'imposer celle-ci aux autres gens, même par la force. Le mot *intolérance* a à peu près le même sens.

Fresque. Peinture exécutée non sur un morceau de toile, mais sur un mur couvert au préalable d'un enduit spécial.

Frise. Série de bas-reliefs (voir ce mot) disposés en file.

Gouvernement. Gouverner c'est diriger un État; c'est gérer d'une part les affaires intérieures (on dit aussi la *politique intérieure*) : maintien de l'ordre, administration, justice, finances, organisation militaire, etc., — d'autre part les affaires extérieures (on dit aussi la *politique extérieure*), c'est-à-dire les rapports avec les États étrangers. En fait, on entend généralement par gouvernement les mesures de politique intérieure : dans ce sens on parlera du gouvernement de Charlemagne ou de celui de Saint-Louis. — Le mot gouvernement signifie aussi l'ensemble des personnes qui gouvernent. Dans la France d'aujourd'hui le gouvernement est aux mains du président de la République et des ministres. — Enfin le mot gouvernement peut aussi indiquer la manière dont un État est organisé. On parlera d'un *gouvernement monarchique* (dans ce cas le pouvoir est confié à une seule personne quel que soit le titre qu'elle porte : empereur, roi, dictateur, etc.) ou d'un *gouvernement républicain* (le pouvoir y est confié à plusieurs personnes). A son tour un gouvernement républicain peut être soit *aristocratique*, soit *démocratique*. (Voir les mots Aristocratie et Démocratie.) Dans ce sens, le mot gouvernement est souvent remplacé par le mot *régime*. On parlera d'un régime aristocratique, du régime féodal.

Guerre civile. Guerre entre citoyens d'un même pays.

Hérésie. Doctrine qui s'oppose aux croyances officielles d'une Église. Celui qui professe une hérésie est un *hérétique*.

Inscription. Ce qui est écrit sur un objet en pierre, en métal, en bois ou en étoffe (par ex. sur un monument, sur la base d'une statue, sur une médaille).

Laïcs. Voir Clergé.

Légende. Ce mot a deux sens : 1°) récit plus ou moins inventé qui s'éloigne de la réalité; 2°) texte placé sous une gravure et qui en donne l'explication.

Littérature. Ensemble des œuvres des grands écrivains dans un certain pays ou à un certain moment. On dira : la littérature française, la littérature allemande; ou bien : la littérature du quinzième siècle.

Liturgie. Ensemble des cérémonies, des prières, des chants, des prédications par lesquels les fidèles réunis rendent un culte à leur Dieu. Chaque Église a sa liturgie.

Magie. Ensemble de procédés cherchant à produire des effets surnaturels (apparition de démons, guérisons subites, mort subite).

Mécène. Se dit de quelqu'un qui protège les écrivains et les artistes à la manière de *Mécène*, ami de Virgile et d'Horace au temps de l'empereur romain Auguste.

Messie (d'un mot hébreu qui signifie : *oint*, c'est-à-dire qui a été sacré roi par une *onction* d'huile sainte). Les prophètes hébreux avaient annoncé la venue d'un Messie qui établirait la justice et la paix. — Le mot *Christ* n'est que la traduction en grec du mot Messie. — Le mot *Chrétien* vient du mot Christ et désigne celui qui croit que Jésus est le Christ, c'est-à-dire le Messie.

Miniature. Ce mot désigne, dans un sens très large, toute illustration qui orne un manuscrit. On dit aussi *enluminure.*

Moine (d'un mot grec qui veut dire : seul). Personnage qui s'est retiré de la société pour mener une vie plus religieuse. Les premiers moines furent des « solitaires », mais bientôt ils se groupèrent en *communautés* qui habitaient un *monastère* (ou *couvent*). A la tête de la communauté est un *abbé*.

Morale. Ensemble de règles qui indiquent ce qu'il faut faire pour vivre honnêtement, réaliser le bien et éviter le mal.

Mosaïque. Ensemble de petits cubes, diversement colorés, qui, par leur rapprochement, donnent un dessin.

Nation. Voir *État.*

Nimbe. Voir *Auréole.*

Offrande. Don que les fidèles font à une divinité.

Orfèvrerie. Art de travailler les métaux précieux (par ex. l'or et l'argent) pour en faire des objets de luxe. — Le mot peut aussi désigner les objets eux-mêmes : l'orfèvrerie française au douzième siècle.

Politique. L'art de diriger un État. Un *homme politique* est celui qui prend part à la direction de l'État ou, comme on dit aussi, aux *affaires publiques.* Sur le sens des mots politique extérieure et politique intérieure, voir : *Gouvernement.* — Le mot politique signifie aussi les principes d'après lesquels un homme politique dirige l'État : le fondement de la politique de saint Louis était la foi chrétienne et l'amour de la justice.

Prélat. Haut dignitaire de l'Église catholique (évêque, archevêque ou cardinal).

Régime (politique). Manière dont un État est organisé. Voir les dernières lignes de l'article : *Gouvernement.*

Rite. Acte qui fait partie d'une cérémonie (en général religieuse).

Sacerdoce. Autorité religieuse au nom de laquelle un prêtre célèbre le culte. Elle lui est conférée par le *sacrement de l'ordre* ou *ordination.* — Le mot peut désigner aussi les évêques et les prêtres par opposition aux laïcs.

Sceau. Cachet que l'on applique au bas d'un document important. C'est comme une signature qui montre que le document est *authentique* c'est-à-dire qu'il n'est pas un faux. L'État, comme les particuliers, avait ses sceaux. Le ministre de la Justice porte encore le titre de *Garde des Sceaux.*

Sculpter. Travailler une certaine matière (bois, pierre, bronze, ivoire) pour en faire une figure ou un ornement.

Sorcellerie. Ensemble de procédés par lesquels un être humain essaie d'entrer en rapports avec des êtres surnaturels malfaisants, appelés démons (la sorcellerie croit à l'existence des démons).

Stuc. Enduit que l'on étend sur des murs pour leur donner l'apparence du marbre. Le stuc est formé d'un mélange de chaux et de poussière de marbre.

Suprématie. Domination (du mot latin : *supremus* qui signifie : qui est au-dessus).

Technique (subst. féminin). Ensemble de procédés dont on se sert pour effectuer un certain travail. Tous les métiers ont ainsi leur technique : il y a une technique de la métallurgie, une technique de l'élevage du ver à soie, une technique de la peinture. — Le mot technique peut aussi être un adjectif : on dira que l'emploi d'une certaine machine a amené un *progrès technique* dans la métallurgie.

Théologie. Exactement : la science de Dieu; donc la science qui étudie les doctrines religieuses.

Tradition. Exactement : la transmission orale (de bouche en bouche) de faits ou de croyances qui n'ont pas été mis par écrit. — Le mot désigne aussi : l'ensemble de ces faits et de ces croyances.

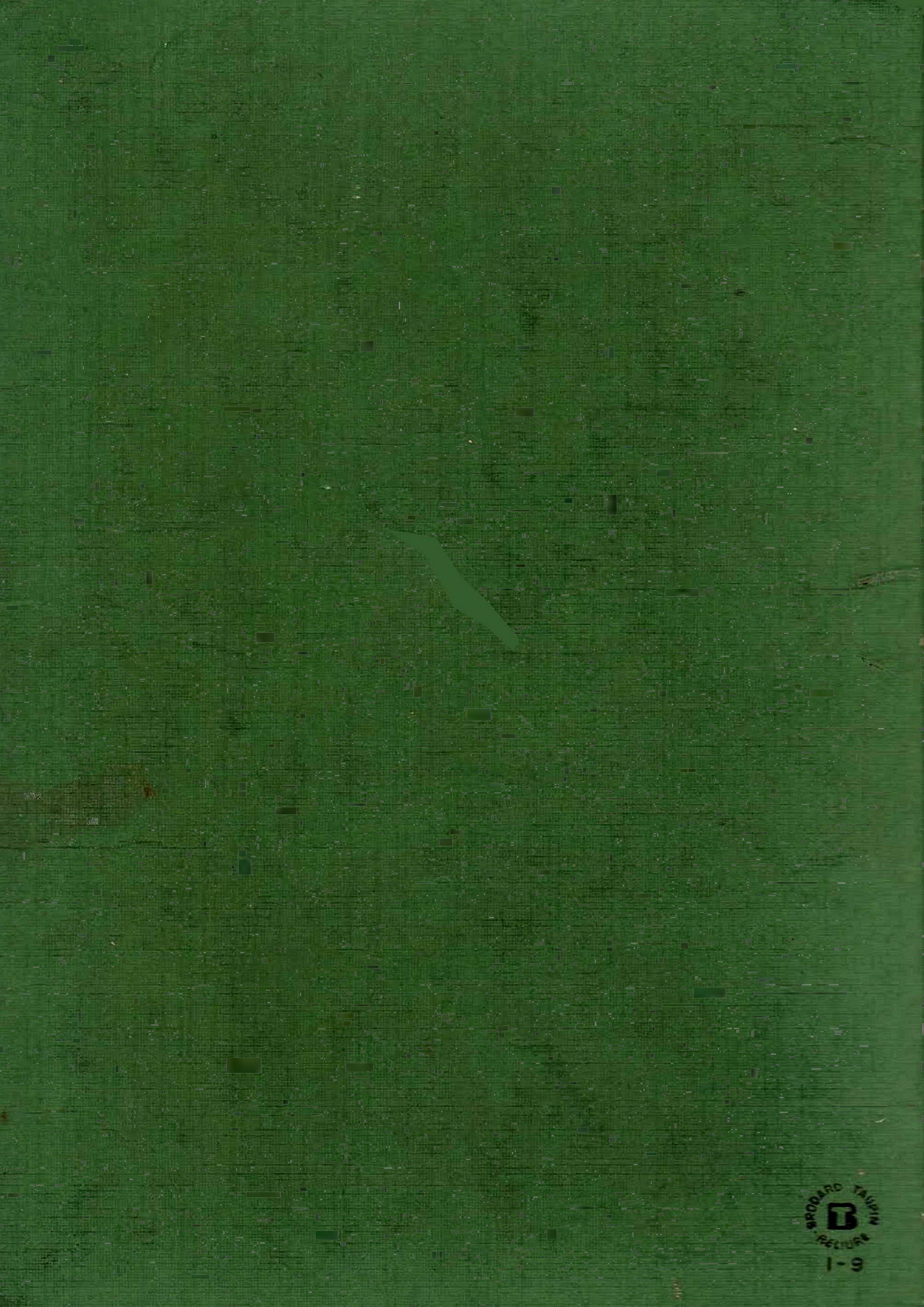
TABLE DES CHAPITRES ET DES ILLUSTRATIONS

N. B. — *Les cartes, plans et schémas sont indiqués en caractères italiques ;* les illustrations en caractères romains.

Illustration de couverture : dessin de Jean-Claude Janet, d'après la tapisserie de Bayeux. — Vignette de la page de titre : l'Ange de Reims (photo Roubier).

HORS TEXTE EN COULEURS

Imprimé en France par Brodard-Taupin. Imprimeur-Relieur Coulommiers-Paris
54081-11-1-560-Dépôt légal n° 344, 1er trimestre 1959.


BRODARD TAUPIN
RELIURE
1-9